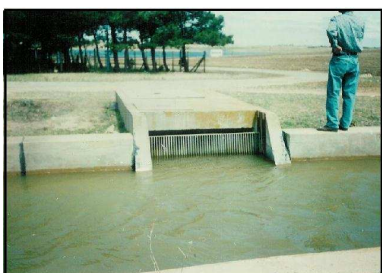


Abdeljalil Gouzrou

Les ABC de l'hydraulique



Cours et exercices résolus dans différentes disciplines de l'eau



- وجعلنا من الماء كل شيء حي- (قرآن كريم)

- Nous avons crée de l'eau toute chose vivante - (Coran)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته





الرباط في 30 يونيو 2012



الاتحاد الوطني للشغل بالمغرب

الجامعة الوطنية للتجهيز والنقل

المكتب الوطني

شكر و امتنان

الاخوة والاخوات، باسمكم جميعا يطيب لنا في المكتب الوطني للجامعة الوطنية للتجهيز و النقل المنضوي تحت لواء الاتحاد الوطني للشغل بالمغرب أن نتقدم إلى السيد الأستاذ المؤلف المهندس عبد الجليل غوزرو بخالص المشاعر القلبية، وجزيل الشكر و عظيم التقدير والعرفان على تعاونه الصادق وذلك بمساهمته المتميزة من خلال كتابه الذي بين أيدينا الذي يضعه تحت إشارة وفي متناول كل من يرغب في الاطلاع على مادة **هندسة المياه** و الذي ولاشك جاء ثمرة جهود مضيئة بذلها خلال مدة زمنية طويلة جمع فيها خلاصة تجاربه التي اكتسبها طيلة حياته العلمية والعملية ، سائلين الله تعالى أن يجعل ذلك في ميزان أعماله..



تجدد الإشارة أن هذا الكتاب متضمن في القرص المدمج DVD الذي أعدناه منذ ثلاث سنوات لكل من يترشح لاجتياز مباراة الكفاءة المهنية ، ونقوم باستمرار بتحيينه كلما توصلنا بملفات جديدة ، ونوزعه على المستوى الوطني على جميع الموظفين وكل من نستطيع أن نصل إليه.

نسأل الله تعالى أن يتقبل هذا العمل عنده في الصدقة الجارية لنا ولوالدينا ولمن علمنا ولجميع من ساهم في نشره أو تطويره بأي شكل من الأشكال، وألا ينقطع أجره الى يوم القيامة ، آمين.

قال الله تعالى: { إِنَّا نَحْنُ نُحْيِي الْمَوْتَى وَنَكْتُبُ مَا قَدَّمُوا وَآثَارَهُمْ وَكُلَّ شَيْءٍ أَحْصَيْنَاهُ فِي إِمَامٍ مُّبِينٍ } الآية رقم 12 من سورة يس



الجامعة الوطنية للتجهيز والنقل

المنضوية تحت لواء

الاتحاد الوطني للشغل بالمغرب

www.UNTM-FNET.ma

www.GenieCivilPDF.com

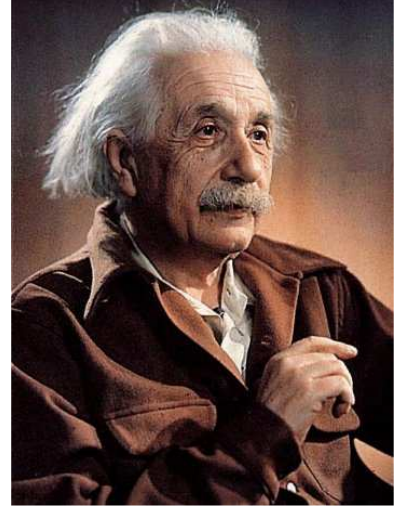


Le présent ouvrage, conçu pour la formation, est à caractère pluridisciplinaire, il est destiné aux ingénieurs, universitaires et techniciens travaillant dans le domaine de l'eau. Il doit être considéré comme un guide et un aide mémoire car il ne prétend pas à l'exhaustivité. L'auteur est né à Marrakech en 1959, lauréat de l'école Mohammadia d'ingénieurs (Rabat, promotion 1983). Il a travaillé au sein de la direction générale de l'hydraulique où il a assumé beaucoup de responsabilités et mené beaucoup d'études durant la période 1983-2005. Depuis cette date et jusqu'à nos jours, il poursuit sa carrière dans le secteur privé en tant que consultant auprès des bureaux d'études et entreprises. L'auteur est également enseignant vacataire dans l'institut supérieur des techniciens des travaux publics (Marrakech). Son présent livre est le fruit d'un certain nombre d'expériences diversifiées dans le secteur de l'eau.

A la mémoire de mes parents

« Si j'ai appris une chose au cours de ma vie, c'est que notre science confrontée à la réalité, apparaît primitive et enfantine, et pourtant c'est ce que nous possédons de plus précieux »

Albert Einstein



« Il me semble que je n'ai jamais été qu'un enfant jouant sur une plage, m'amusant à trouver ici ou là un galet plus lisse ou un coquillage plus beau que d'ordinaire, tandis que totalement inconnu s'étendait devant moi le grand océan de la vérité »

Issaac Newton



Modules traités



- Hydraulique générale -
- Hydraulique urbaine -
 - Hydrologie -
 - Hydrogéologie -
- Aménagements hydrauliques –
 - Qualité des eaux -
- Gestion et planification des ressources en eau -
 - Assainissement -
- Ressources en eau non conventionnelles -
 - Législation Marocaine de l'eau

Avant propos

Le présent ouvrage concerne le domaine de l'hydraulique. L'eau en tant que ressource naturelle est vitale pour le Maroc et l'humanité toute entière puisqu'elle conditionne son avenir socio-économique. Il s'agit en fait d'une science très vaste regroupant plusieurs disciplines et spécialités. Dans un projet, on a souvent besoin de connaisseurs dans différentes disciplines de l'eau puisque celles-ci constituent les composantes principales de l'aménagement projeté. De ce concept, il est fondamental pour un « chef de projet » d'avoir une vision globale et des connaissances générales touchant le maximum de disciplines et métiers de l'eau. C'est dans une large mesure la philosophie profonde de cet ouvrage qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais juste pour donner des aperçus ou « flash » sur les notions de bases et fondements de chaque discipline de l'eau. Le titre de l'ouvrage (les ABC de l'hydraulique) trouve sa justification dans ce souci de pluridisciplinarité et de diversification. Aussi, le présent document doit être considéré comme outil de bord ou mémento technique. Son originalité réside dans les points suivants :

- L'ouvrage est pluridisciplinaire puisqu'il aborde plusieurs spécialités de l'eau.
- Les exemples traités dans beaucoup de chapitres ainsi que les exercices proposés sont souvent tirés de la pratique professionnelle et ce dans l'objectif de plonger le lecteur dans le bain de la réalité du terrain.
- Le livre traite les différents aspects d'une manière simple, pratique et non très théorique.
- L'enchaînement des modules et chapitres a été conçu de manière pédagogique ce qui permet aux personnes consultant cet ouvrage de se retrouver facilement en fonction de leurs besoins et également pour acquérir des connaissances d'une manière structurée et organisée.

Il est intéressant de signaler que le prodigieux progrès dans le domaine informatique a modernisé les méthodes de travail et calculs, ainsi les logiciels de bureautiques et les logiciels professionnels ont permis d'aborder et résoudre facilement certains problèmes qui étaient autrefois très complexes comme on le trouve dans les anciens livres et manuels d'hydraulique. Aussi, on a essayé dans la mesure du possible en fonction des sujets traités, d'introduire certaines applications informatiques en guise d'exemple ou de démonstration.

Au Maroc, le secrétariat d'état chargé de l'eau et l'environnement, et depuis longtemps détient une grande part en matière d'intervention dans le domaine de l'eau. Il y a lieu donc d'imaginer le bagage technique et le savoir faire qui a été capitalisé au fil des années. En tant que membre de cette famille, j'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs études et projets hydrauliques à multiples facettes (hydrogéologie, hydrologie, alimentation en eau potable, gestion de l'eau...). Le présent travail constitue finalement une concrétisation assez modeste de mes 25 ans de travail. C'est l'occasion peut être d'inviter mes collègues ainsi que les autres personnes à enrichir ce travail par leurs connaissances combien précieuses. Citons au passage que nous avons des cadres à fort potentiel, malheureusement, on n'a pas la culture de capitalisation en ce sens que ces cadres et techniciens ne laissent pas suffisamment de traces écrites, nous sommes une société à culture orale plus qu'écrite !

Actuellement et à travers le monde, toutes les théories et approches économiques, sont basées sur la valorisation des ressources humaines en tant que matière première. Tout développement

de ce patrimoine passe essentiellement par la formation (de base et continue) et ce pour s'adapter aux contraintes de l'environnement. A mon avis, il n' y a pas mieux qu'une formation émanant d'un praticien et homme de terrain puisque celui-ci est source d'expériences, de philosophie et surtout d'innovation scientifique. La formation et la recherche scientifique dans le domaine de l'eau sont un vaste champ d'exploration surtout si l'on tient compte du contexte de rareté des ressources en eau et l'enjeu socio-économique qui en découle.

J'aurais même souhaité que les premières notions de base de l'hydraulique soient enseignées pendant les études secondaires, ceci permettrait non seulement de sensibiliser les élèves aux problèmes de l'eau mais aussi de leur donner un avant goût pour ceux qui veulent se spécialiser dans ce domaine par la suite.

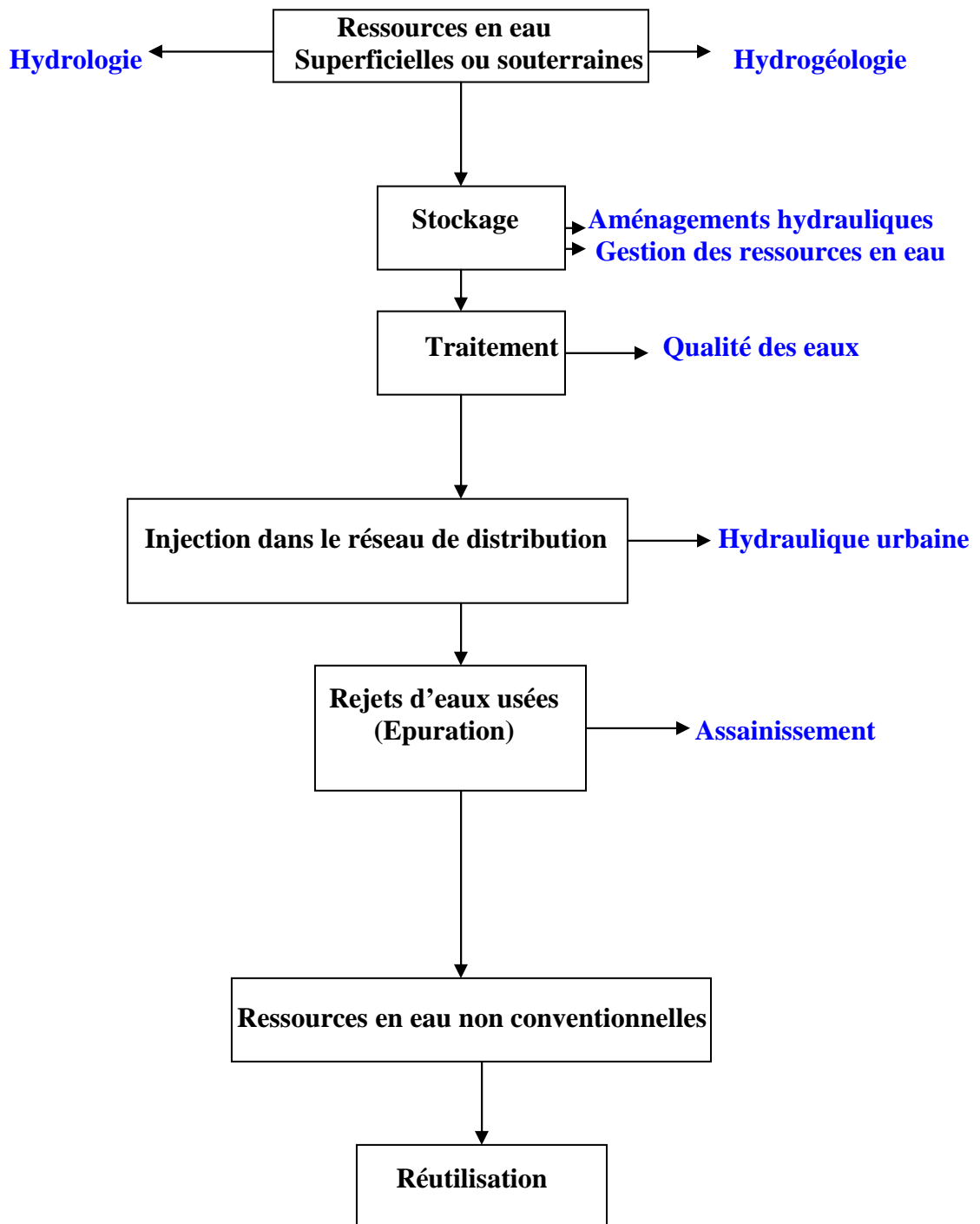
Pour les écoles d'ingénieurs Marocaines, il faudrait peut être reformuler le contenu des programmes ainsi que des spécialités en partant du fait que l'hydraulique est un gros bloc et qu'il y a des interdépendances entre chapitres et modules, ajouter à cela l'évolution que connaît ce domaine à l'échelle nationale et internationale.

Il y a lieu de mentionner que certains modules ou chapitres sont plus ou moins développés que d'autres et ce en fonction de l'expérience professionnelle acquise dans tel ou tel domaine.

Enfin, je signale que la préparation du présent document m'a demandé beaucoup d'efforts puisqu'elle a duré trois ans en continu, je souhaite que cet ouvrage et ce travail de synthèse des connaissances puissent répondre aux besoins des uns et des autres. Les critiques constructives sont les bienvenues, de toute façon aucun travail n'est jamais parfait et on ne finit jamais d'apprendre.

Abdeljalil Gouzrou

Imbrication des différentes spécialités de l'eau les unes avec les autres



« Il était une fois une goutte d'eau »

Module N°1 : Hydraulique générale

Chapitres :

- 1) Généralités**
- 2) Les besoins en eau**
- 3) L'hydrostatique**
- 4) Applications fondamentales de l'hydrostatique**
- 5) Notion de viscosité**
- 6) Hydrodynamique**
- 7) Calcul des pertes de charge**
- 8) Ecoulement à surface libre**
- 9) Ecoulement dans les orifices, les ajutages et les déversoirs**

Généralités

I) Objet de l'hydraulique :

L'hydraulique est la science et la technique qui étudie l'eau sous l'aspect aussi bien statique que dynamique. Elle essaye de décrire, analyser et expliquer un certain nombre de phénomènes ou propriétés à travers des lois connues de sciences exactes (mécanique, chimie, thermodynamique...).

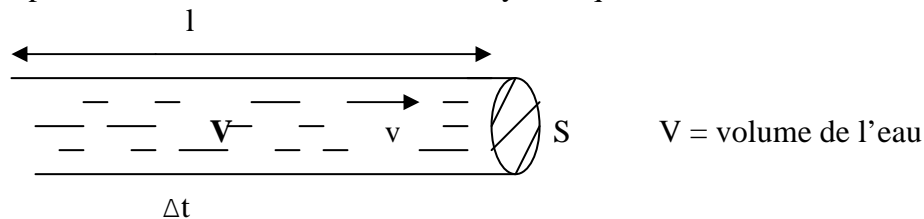
II) Paramètres régissant un besoin en eau :

Un besoin en eau qu'il soit de quelle nature est exprimé par le biais de deux grandeurs : la quantité et la qualité.

- la quantité est exprimée par **le débit**.

Le débit est le volume s'écoulant par unité de temps ($Q = V/t$), il s'exprime en m^3/s .

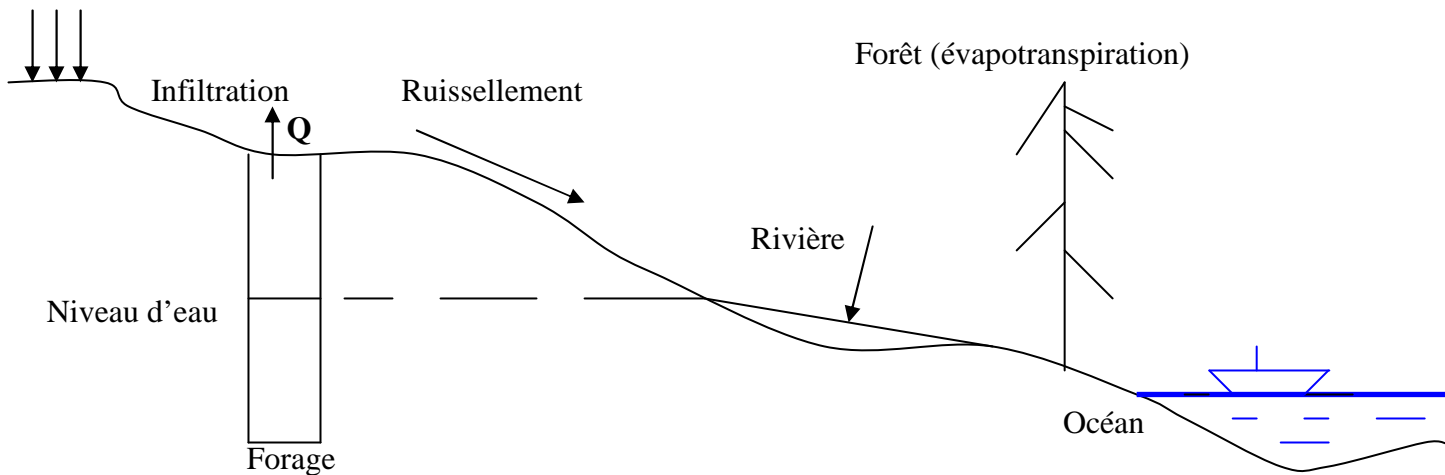
Exemple : écoulement dans une conduite cylindrique



$$Q = V/\Delta t = S \times l/\Delta t \quad \text{d'où } Q = v \times S \quad (v \text{ est la vitesse de l'eau})$$

- la qualité de l'eau dépend de l'usage prévu.
- pour une eau destinée à la consommation humaine, beaucoup de critères chimiques et bactériologiques ont été imposés par l'OMS (organisation mondiale de la santé), à titre d'exemple, des concentrations maximales admissibles ont été fixées pour les ions majeurs (Ca^{2+} , Mg^{2+} , K^+ , Na^+ , Cl^- , CO_3^{2-} , HCO_3^-).
- pour une eau à usage industriel, on insiste souvent sur le fait qu'elle ne soit pas trop dure ($d = I Ca^{2+} + I Mg^{2+}$).
- pour l'usage agricole, chaque type de culture nécessite une certaine qualité d'eau. Pour la céréaliculture par exemple, on peut tolérer une eau titrant jusqu'à 2 g/l pour la totalité des sels dissous (Résidu sec)

III) Le cycle de l'eau dans la nature :



L'eau dans la nature obéit à un cycle qu'on peut décrire par l'équation bilan suivante :

$$P = R + I + ET$$

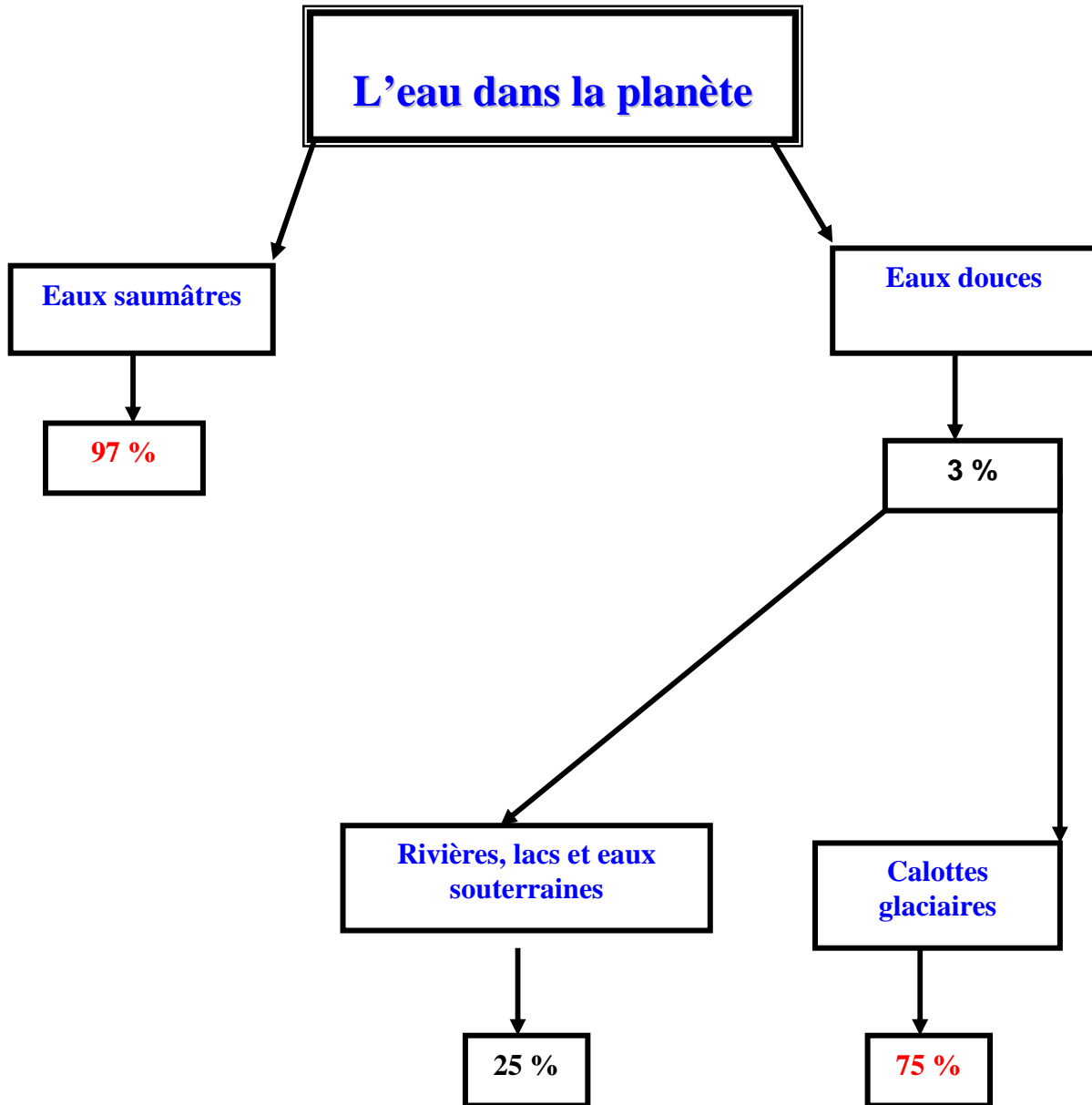
P = pluviométrie : quantité d'eau de pluie

R = ruissellement : c'est la partie d'eau qui s'écoule en surface tout en donnant naissance à des rivières. Le ruissellement est favorisé par un sol imperméable.

I = infiltration : c'est la partie qui s'infiltré dans le sous sol (lorsque le terrain est perméable) pour alimenter les nappes d'eau souterraines. Celles-ci sont captées ensuite par puits et forages.

ET = évapotranspiration : phénomène occasionnant l'évaporation de l'eau par le sol nu (fortes chaleurs) et par le couvert végétal (phénomène de photosynthèse), (les plantes chlorophylliennes utilisent leur eau pour transformer l'énergie lumineuse émise par le soleil en énergie chimique).

IV) répartition de l'eau dans la planète :



V) Quelques grandeurs physiques relatives à l'eau. :

- symbole chimique : H_2O
- masse molaire : 18g
- température d'ébullition : $100^{\circ}C$
- température de fusion : $0^{\circ}C$
- masse volumique : $1g/cm^3 = 1000 Kg/m^3$
- poids volumique : $\omega = \rho g = 10^4 N/m^3$
- densité : $d=1$ (on rappelle que la densité d'un liquide est la masse d'un certain volume de ce liquide rapporté au même volume d'eau)
- compressibilité : on définit la compressibilité volumique comme étant le rapport entre la variation de pression à la variation relative du volume (déformation) qu'elle provoque. $K = dp/dv$. Pour l'eau à $25^{\circ}C$, $K = 20000$ bars. Ce qui veut dire qu'une augmentation de pression de 1 bar entraîne une diminution de volume de $1/20\ 000$ ce qui est négligeable, pour cette raison, on dit que l'eau est incompressible.

Les besoins en eau

I/- Introduction :

L'évaluation des besoins en eau constitue la première phase dans la conception d'un projet hydraulique. (Eau potable, irrigation, industrie). C'est à partir des besoins calculés qu'un dimensionnement des différents organes peut se faire (pompes, conduites, châteaux d'eau.. etc).

Les besoins sont variables dans le temps, il y a lieu de cerner cette évolution dans le temps.

II/-calcul des besoins :

II-1- Eau potable :

Les besoins moyens en milieu urbain Marocain sont de l'ordre de 80 à 150 l/j/habitant (ville moyenne à grande ville). En milieu rural, ils sont de l'ordre de 30 à 40 l/j/habitant. A côté des besoins moyens, on définit les besoins de pointe. (Périodes de forte demande). En milieu urbain par exemple, on prend souvent un coefficient de pointe qui est de l'ordre de 1,5.

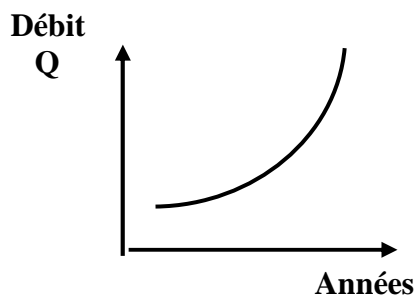
La population est donc la base des calculs, celle - ci varie dans le temps selon la loi suivante :

$$P_n = P_o (1+i)^n$$

Avec P_n = population à un horizon n .

i = Taux d'accroissement démographique (de l'ordre de 1 à 2% dans le contexte national Marocain).

Les besoins en eau potable varient donc d'une manière exponentielle.



On définit également les besoins à court terme, moyen terme et long terme. Le choix des horizons est arbitraire.

Ex : court terme = 2007 ; moyen terme = 2015 ; Long terme = 2050

Dans la conception d'un projet d'eau potable .Il faut fixer les paramètres suivants :

- ❖ L'année de référence (année où l'étude se fait)
- ❖ L'année de mise en service
- ❖ L'horizon de l'étude ou l'année de saturation.

La consommation d'eau est la partie où volume d'eau réellement utilisé, c'est un paramètre qu'il faut également cerner à partir de la production.

Le débit fictif continu est le débit qui serait théoriquement pompé d'une manière continue (24^h/24^h). Autrement dit, on transforme un débit instantané qui est pompé pendant une certaine durée (2^h, 4^h ou 8^h etc.) en un débit durable dans le temps.

Facture mensuelle de consommation en eau domestique
(RADEEMA - ville de Marrakech)

Première tranche Deuxième tranche

| شهر الاستهلاك | | فترة القراء | | القوس الأولى | | القوس الثانية | | الاستهلاك | | Pertes | | الرقعة | | Tournes | | الجملة | |
|----------------------|--|--------------------|--|--------------|--|------------------|--|----------------|--|------------|--|------------|--|---------|--|-----------|--|
| Mois de consommation | | Période de lecture | | A index | | B index | | Consumption | | | | | | | | | |
| 07/04 | | | | 6977 | | 9375 | | 18 | | | | | | | | 23218100 | |
| السطر الأول | | السطر الثاني | | السطر الثالث | | السطر الرابع | | قيمة الاستهلاك | | الإدارة | | صنع معالجة | | المجموع | | TOTAL TTC | |
| tranche 1 | | tranche 2 | | tranche 3 | | tranche 4 | | Value cons | | Redevance | | Titre | | | | | |
| m³ | | m³ | | m³ | | m³ | | m³ | | m³ | | m³ | | m³ | | m³ | |
| 1820 | | 10 | | 6370 | | 10020 | | 10070 | | 2668 | | 2500 | | | | 8798 | |
| 530 | | 10 | | 2250 | | 2250 | | 2250 | | 2009 | | | | | | 3799 | |
| N° TA OBS | | Dont T. A | | dh | | Agence : NEDJARA | | à-cl à payer | | الرجب داره | | | | | | 107.71 | |
| Dont Redressement : | | m³ | | dh | | | | | | | | | | | | | |

Consommation Consommation Troisième tranche Quatrième tranche

On définit aussi la notion du taux d'accès à l'eau potable : c'est le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable dans de bonnes conditions.

Dans un réseau d'eau potable on définit également le taux de raccordement ou de branchement au réseau. Comme son nom l'indique, c'est le pourcentage d'abonnés qui sont branchés sur le réseau.

Dans un projet, il peut y avoir plusieurs variantes en matière d'alimentation en eau. Dans de tels cas, il faut procéder à des comparaisons technico-économiques et faire des calculs concernant le prix de revient du mètre cube d'eau produit. La variante retenue doit minimiser ce prix de revient.

II-2 - Irrigation :

Les besoins d'irrigation dépendent essentiellement de deux facteurs :

- ❖ La nature des assolements (type de cultures)
- ❖ La superficie à irriguer

En fait, si on parle des consommations en eau, il faudrait ajouter un troisième facteur qui est la technique d'irrigation : (gravitaire, aspersion .etc.).

La faisabilité d'un périmètre irrigué est étroitement liée aux ressources en eau.

Il est donc fondamental de calculer les besoins (et surtout les besoins de pointe) et les confronter avec les ressources existantes. Ceci permet d'arrêter le programme des assolements et également les superficies à irriguer. De même que les projets d'eau potable, il faut calculer le prix de revient de l'eau. Notons aussi qu'un projet agricole doit être rentable, pour cela il faut prévoir dans les études de faisabilité les calculs économiques et notamment le T.R.I (taux de rentabilité interne).

Pour rentabiliser un projet d'irrigation il faut :

- Rationaliser l'usage de l'eau (choisir une technique adaptée: aspersion, goutte à goutte
- Opter pour des cultures à haute valeur ajoutée économique.
- Améliorer les rendements du périmètre moyennant une bonne gestion d'ensemble : l'eau, le sol, matériel agricole, engrais, etc.

II.3) Industrie :

Les besoins sont variables selon l'industrie considérée et le procédé de fabrication ou production envisagé (traitement de minerais, fabrication de papiers, ...).

Toute usine doit intégrer dans son mécanisme de production les besoins en eau aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

Exemples :

- Une usine de textile dans le quartier industriel de Marrakech à un besoin en eau évalué à 32 m³ /heure (9 l/s en fictif continue).
- Une mine polymétallique dans la région de Marrakech a un besoin en eau de l'ordre de 120 l/s pour le traitement du minerai.

Remarque :

On évoque souvent la notion de stress hydrique et notamment par les organismes internationaux (La Banque mondiale par exemple), on parle de stress hydrique lorsqu'on a une dotation en eau inférieure à 1000 m³ / an / habitant.

Exercices

1/- Dans un puits, on pompe chaque jour un débit $Q=15$ l/s pendant 10 heures. Quel est le débit fictif continu ?

Réponse :

Le débit fictif continu correspond a un pompage 24 h/ 24h.

$Q= 15$ l/s, V (24 heures) = $15 \times 10 \times 3600$ litres.

Ce volume est pompé pendant 24 heures donc $Q= \frac{15 \times 10 \times 3600}{24 \times 3600}$ (l/s)

Soit $Q = 15 \times \frac{10}{24}$

| |
|----------------|
| $Q = 6,25$ l/s |
|----------------|

2/- La production de l'ONEP en eau potable pour la ville de Chichaoua pendant l'année 1995 a été comme suit :

| Production (m ³) | Consommation (m ³) | Nombre d'abonnés |
|------------------------------|--------------------------------|------------------|
| 276979 | 198940 | 1184 |

Sachant qu'un abonné représente un foyer de 6 personnes, calculer la consommation par habitant.

Réponse :

Le nombre d'habitants consommateurs est de $1184 \times 6 = 7104$ habitants. La consommation annuelle est de 198940 m³ soit donc

$$\frac{198940}{7104} = 28 \text{ m}^3 / \text{habitant (pendant 365 jour),}$$

D'où la consommation (par litre/jour/habitant) qui est de $\frac{28}{365} \times 1000 =$

| |
|---------------------------|
| 77 Litres / jour/habitant |
|---------------------------|

3/- En 1998, la population rurale de la Province de Chichaoua ayant accès à l'eau potable dans de bonnes conditions est de 26649, la population rurale totale est de 279975, calculer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Réponse :

Le taux d'accès à l'eau potable est de $\frac{26649}{279975} = 9,5 \%$

4/- En milieu urbain Marocain (grande ville), la dotation en matière d'eau potable est en moyenne de l'ordre de 120 l/j/habitant. Une ville compte 50.000 habitant en 2007, calculer les besoins moyens et les besoins de pointe pour les années 2007, 2015, 2025,2050, on admet que l'accroissement démographique est de l'ordre de 1 % annuellement. On admet également un coefficient de pointe de 1,5.

On suppose que les besoins (120 l/j/habitant) restent constants au cours de la période étudiée.

Réponses :

En 2007, les besoins moyens sont de $50.000 \times 120 \text{ l/j} = 70 \text{ l/s}$.

Les besoins de pointe sont $70 \times 1,5 = 105 \text{ l/s}$.

En l'an 2015, la population est $P = 50.000 (1+0.01)^8 = 54143 \text{ habitants}$

En 2025, $P = 50.000 (1+0.01)^{18} = 59807 \text{ habitants}$

En 2050, $P = 50.000 (1+ 0.01)^{43} = 76700 \text{ habitants}$

Les besoins seront donc comme suit :

| Années | 2007 | 2015 | 2025 | 2050 |
|-------------------------|------|------|------|------|
| Besoins moyens (l/s) | 70 | 75 | 83 | 107 |
| Besoins de pointe (l/s) | 105 | 113 | 125 | 161 |

5/- Le projet d'irrigation par système Pivots dans la plaine de la Bahira prévoit des besoins de pointe pour le blé qui sont de 0.5 l/s/ha. L'expérience a montré dans la région que la consommation en fictif continu est de 0.13 l/s/ha. Quels sont les besoins en eau d'un périmètre de 50 ha.

Réponses :

Les besoins de pointes sont de $50 \times 0.5 = 25 \text{ l/s}$

Les besoins en fictif continu seront $50 \times 0.13 = 6.5 \text{ l/s}$

Remarque : Le débit équipé doit être de 25 l/s.

6) Il est prévu de construire un complexe hôtelier dans la région de Marrakech. Déterminer les besoins en eau touristiques en millions de m^3 /an et ce pour les horizons 2010, 2015, 2020, et 2030 à partir des données suivantes :

- capacité en nombre de lits : 5000
- dotation brute en litre/jour/lit : 300
- taux d'occupation en 2010 : 80%
- taux d'occupation en 2015 : 85%
- taux d'occupation en 2020 : 90%
- taux d'occupation en 2030 : 100%

Réponse :

Les besoins en totalité du complexe touristique sont : 5000×300 litre/jour, soit en fictif continu $Q = 1500 m^3$ /jour, soit $Q = 0,55 Mm^3$ /an. Les besoins étalés sur le temps seront donc comme suit :

| Années | Besoins en Mm^3 /an |
|--------|-----------------------|
| 2010 | 0,44 |
| 2015 | 0,47 |
| 2020 | 0,49 |
| 2030 | 0,55 |

Problème

Le barrage Mrissa est destiné à l'alimentation en eau potable de la ville de Laârache et des centres ruraux limitrophes d'une part et l'irrigation d'un périmètre de 30.000 ha.

L'alimentation en eau de la ville de Larache et des Centres ruraux limitrophes est effectué à partir de la station de traitement située au pieds du barrage et de deux adductions : une dessert la ville de Larache et une autre dessert l'ensemble des centres ruraux. Les données fournies par les services de l'ONEP concernant la consommation en eau potable sont les suivants :

- ◆ Population urbaine : 750.000 habitants
- ◆ Population rurale : 25000 habitants
- ◆ Dotation population branchée : 150 l/j/habitant
- ◆ Dotation de la population non branchée : 75 l/j/habitant
- ◆ Dotation de la population rurale : 30 l/j/habitant
- ◆ Taux de branchement de la population urbaine : 60 %
- ◆ Rendement du réseau et de l'adduction de la ville de Larache : 80 %
- ◆ Rendement du réseau et de l'adduction de l'ensemble des centres ruraux : 60 %
- ◆ Rendement de la station de traitement : 75 %

1/- Calculer les besoins en eau potable de la ville de Larache et des centres ruraux au pied du barrage.

L'irrigation du périmètre de 30.000 ha à partir du barrage Mrissa s'effectue à partir d'une batterie de station de pompage le long de l'oued Loukkos à l'aval de ce barrage. Les données fournies par les services de l'Agriculture concernant le périmètre irrigué sont les suivantes :

| Cultures | Surface cultivée (ha) | Dotation annuelle $m^3/ha/an$ |
|------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Agrumes | 6500 | 13200 |
| Arboricultures | 4000 | 4200 |
| Vignes | 1500 | 4600 |
| Betterave | 1500 | 7800 |
| Canne à sucre | 3500 | 3000 |
| Fourrages | 500 | 10200 |
| Maraîchages | 5000 | 6100 |
| Céréales | 7500 | 6500 |
| T O T A L | 30.000 | - |

2/- Calculer les besoins en eau d'irrigation au pied du barrage Mrissa sachant que l'efficience globale du réseau est égale à 60 %.

Réponses :

1/- Population urbaine = 750.000 habitants, 60 % sont branchés soit 450.000 habitants (dotation de 150 l/j/hab)

$$Q_1 = 782 \text{ l/s}$$

40 % non branchés soit 300.000 habitants (dotation de 75 l/j/hab)

$$Q_2 = 260 \text{ l/s}$$

$$Q \text{ (Total de la ville)} = 1042 \text{ l/s}$$

Population rurale (25.000 habitants) ; dotation de 30 l/j/hab

$$Q_3 = 9 \text{ l/s}$$

Donc le débit total en matière d'eau potable est

$$Q = 1051 \text{ l/s}$$

En fait les réseaux ont des rendements, et on doit donc calculer les débits à l'amont.

- $Q \text{ (Larache city)} = 1042 \text{ l/s} - \text{rendement} = 80 \%$

$$\text{Donc } \frac{1042}{Q \text{ amont}} = 0,8 \text{ soit}$$

$$Q \text{ amont} = 1303 \text{ l/s}$$

- $Q \text{ (rural)} = 9 \text{ l/s} - \text{rendement} = 60 \%$

$$\text{Donc } \frac{9}{Q \text{ amont}} = 0,6 \text{ soit}$$

$$Q \text{ amont} = 15 \text{ l/s}$$

Le débit à la sortie de la station de traitement doit donc être de

$$\frac{1318}{Q \text{ amont}} = 0,75$$

$$Q \text{ amont} = 1757 \text{ l/s}$$

C'est ce dernier débit qui doit entrer à la station de traitement pour couvrir les besoins moyens en eau potable.

2/- Les besoins en eau par assèlement sont :

| Cultures | Besoins (m ³ /s) |
|----------------|-----------------------------|
| Agrumes | 2.72 |
| Arboricultures | 0.53 |
| Vignes | 0.22 |
| Betterave | 0.37 |
| Canne à sucre | 0.33 |
| Fourrages | 0.16 |
| Maraîchages | 0.97 |
| Céréales | 1.54 |
| TOTAL | 6.84 |

Q (besoins) = 6.84 m³/s ; rendement = 60 % donc

$$\frac{6.84}{Q \text{ amont}} = 0.6$$

| |
|----------------------------------|
| Q amont = 11.4 m ³ /s |
|----------------------------------|

Problème

L'étude de régularisation du Barrage Ait Hammou a permis au Stade du projet de déterminer la capacité du barrage. Pour une année donnée.

- ◆ La variation de la réserve est de +25 millions de m³
- ◆ Le volume fourni à l'eau potable et à l'irrigation est de 55 Millions de m³
- ◆ L'évaporation annuelle est de 5 Millions de m³

1) Calculer le débit moyen annuel entrant au barrage (en m³/s)

Les caractéristiques de la retenue du barrage Aït Hammou retenues dans le projet sont les suivantes :

- ◆ Capacité à la retenue normale : 110 millions de m³
- ◆ Tranche morte : 7.5 millions de m³
- ◆ La prise de la vidange de fond du barrage est calée à la côte 30 correspondant au volume de la retenue morte.

2) Calculer le débit d'équipement de la vidange de fond pour pouvoir vidanger la retenue pleine dans une durée maximale de 7 jours.

Réponses

1/ - ΔV (annuelle) = 25 Mm³

- AEP (alimentation en eau potable) + irrigation = 55 Mm³

- Evaporation = 5 Mm³

Soit V (Mm³) le volume des apports annuels, on a

$$V - 55 - 5 = 25 \quad \text{d'où} \quad V = 85 \text{ Mm}^3/\text{an}$$

En fictif continu, ce débit est de

$$2,6 \text{ m}^3/\text{s}$$

2/- Lorsque la retenue sera pleine, le volume total à vidanger est de

$$V = 110 - 7,5 \text{ soit } V = 102,5 \text{ Mm}^3$$

Ce volume doit être vidangé pendant + 7 jours au maximum, il faut donc un débit d'équipement minimal qui soit de

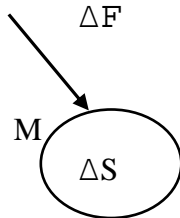
$$Q = 169,4 \text{ m}^3/\text{s}$$

L'hydrostatique

I) Introduction:

On appelle hydrostatique, l'étude des liquides au repos.

II) Notion de Pression:



Soit M un point d'une surface liquide, faisons entourer M d'un élément de surface ΔS , soit ΔF la force exercée par le liquide au point M, on appelle pression moyenne du liquide P_M au point M : $P_M = \Delta F / \Delta S$; P_M est définie rigoureusement par la relation $P_M = \lim_{\Delta S \rightarrow 0} \Delta F / \Delta S$.

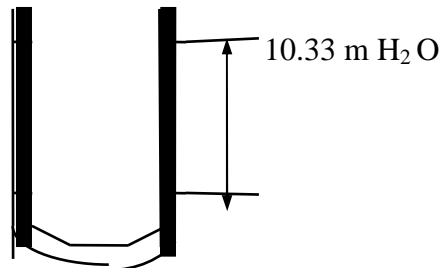
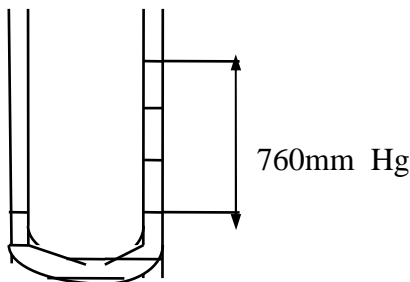
La force F est toujours dirigée suivant la normale intérieure vers la surface d'action.

Unité de pression :

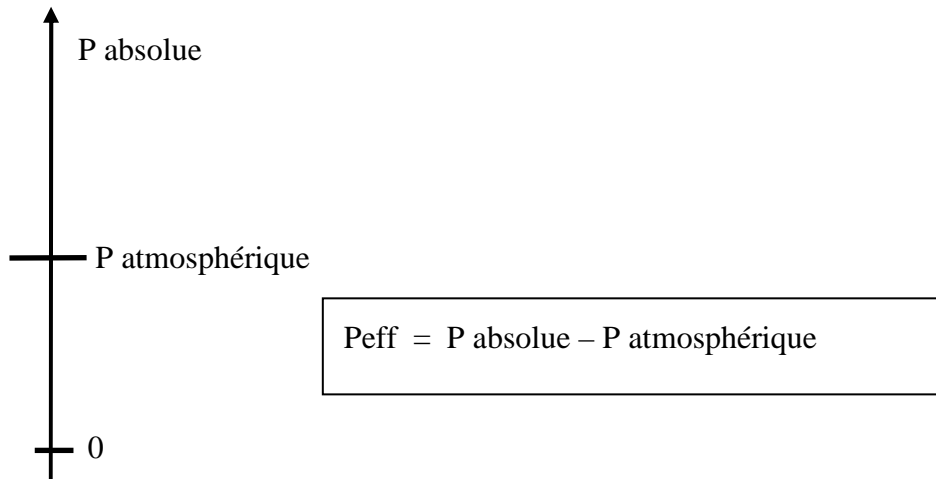
La pression est le rapport d'une force à une surface, dans le système international (U.S.I); elle s'exprime en $N/m^2 = Pascal$.

Autre unité le Bar; $1 \text{ bar} = 10^5 \text{ Pa}$.

$1 \text{ kg/cm}^2 = 1 \text{ atmosphère technique} = 1 \text{ bar}$
 $1 \text{ atm} \rightarrow 760 \text{ mm Hg (mercure)} \rightarrow 10,33 \text{ m d'eau}$



Définitions :

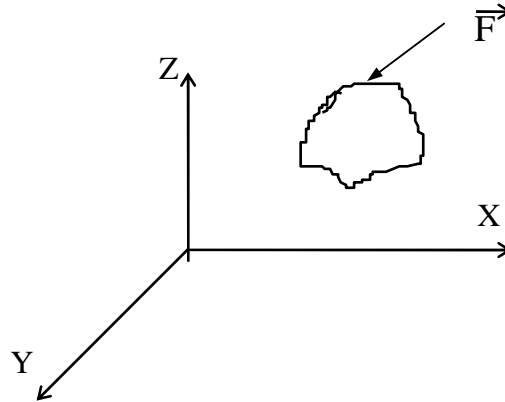


III) Equation Fondamentale de l'Hydrostatique :

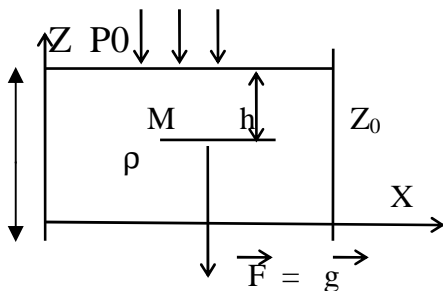
Posons $\vec{F}(X, Y, Z)$.
 $P(x, y, z)$.

L'équation fondamentale de l'hydrostatique s'écrit :

$$dp = \rho (Xdx + Ydy + Zdz)$$



Exemple Pratique : Récipient d'eau parallélépipédique



$$F(X, Y, Z); X = 0, Y = 0, Z = -g$$

donc : $dp = \rho (0 + 0 - g dz) = \varpi/g (0+0- g dz)$
 $dp = -\varpi dz \Rightarrow dp / dz = -\varpi$
 $\Rightarrow p = -\varpi z + cte$ or pour $Z=Z_0$, on a $p = p_0$
d'où $P = -\varpi z + P_0 + \varpi Z_0$
 $\Rightarrow P = P_0 + \varpi (Z_0 - z)$ or $Z_0 - z = h$

D'où

$P = P_0 + \varpi h$

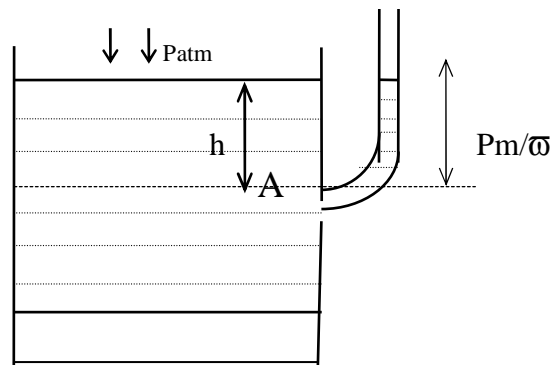
On appelle surface isobare, une surface d'égale pression. Pour $h = \text{cte}$ on aura donc une surface isobare.

Exemple :

Soit un récipient parallélépipédique de hauteur $h_0 = 1\text{m}$ contenant du mercure sur tout son volume, le poids volumique du mercure est de $13,5 \text{ tonnes/m}^3$, quelle est la pression effective au centre de gravité du récipient ?

$$h = h_0/2 = 0,5 \text{ m}; \quad p - p_0 = \varpi h = 13,5 \times 0,5 = 6,75 \text{ T/m}^2 = 0,675 \text{ atm}$$

Remarque :



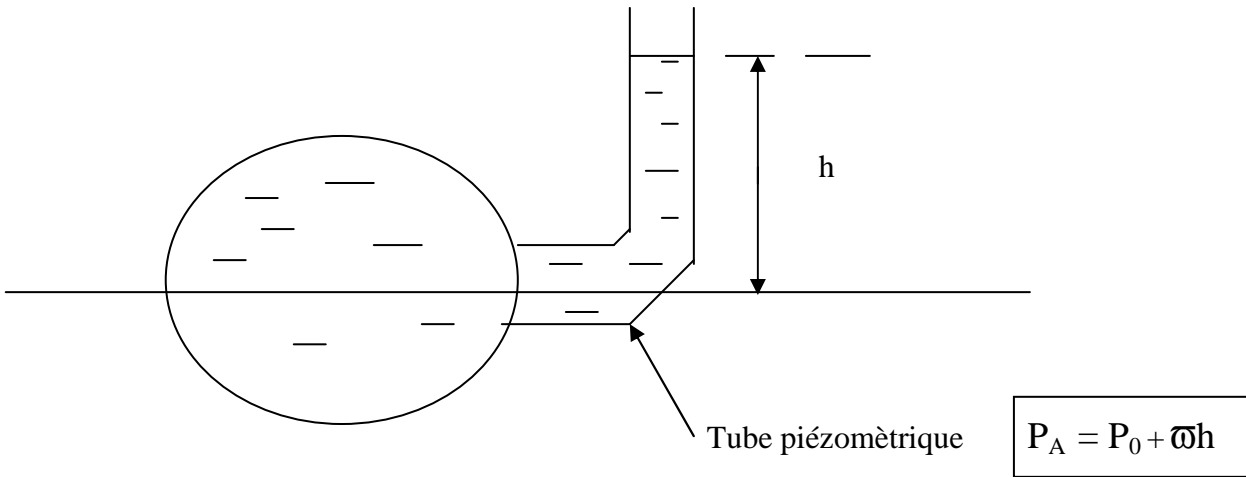
Soit un récipient ouvert rempli de liquide et exposé à l'air, au point A la pression manométrique est $P_m = \varpi h$.

Branchons sur le récipient au niveau du point A un mince tube de verre à bout ouvert; Le liquide monte dans le tube. Comme sur la surface libre dans le tube la pression est également atmosphérique, le liquide s'arrête au niveau de la surface libre du récipient. La hauteur $h = P_m / \varpi$ est appelée hauteur piézométrique et le tube qui permet de mesurer cette hauteur est piézomètre.

IV) Appareils de mesure de la pression Hydrostatique :

1 - Manomètre :

C'est un appareil qui donne la pression manométrique en un point donné.



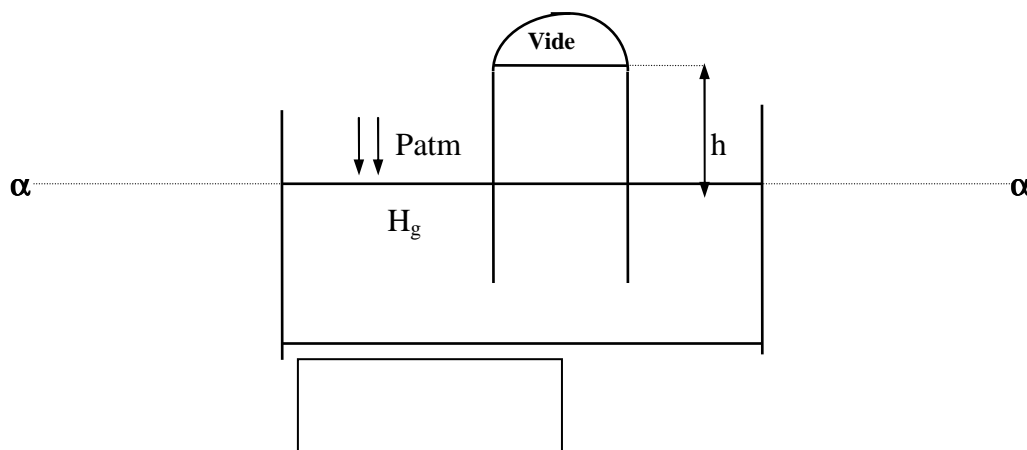
Il suffit donc de lire la dénivellation h sur le tube piézométrique. Le liquide est généralement du mercure (densité, couleur notable).

Manomètre



1 - Baromètres :

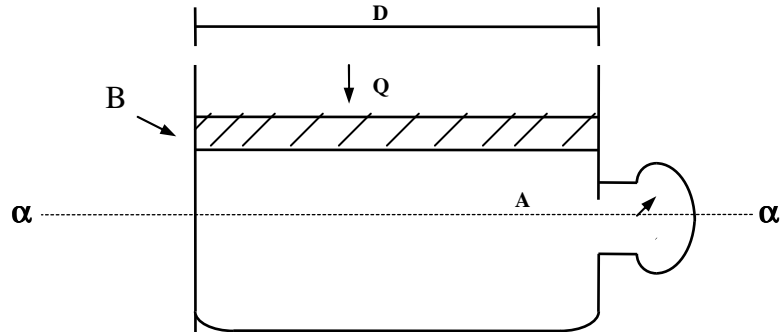
Ce sont des appareils qui mesurent uniquement la pression atmosphérique.



$$P_{atm} = 0 + \varpi_{Hg} \Rightarrow P_{atm} = \varpi_{Hg} \times h$$

Applications :

Ex1 :

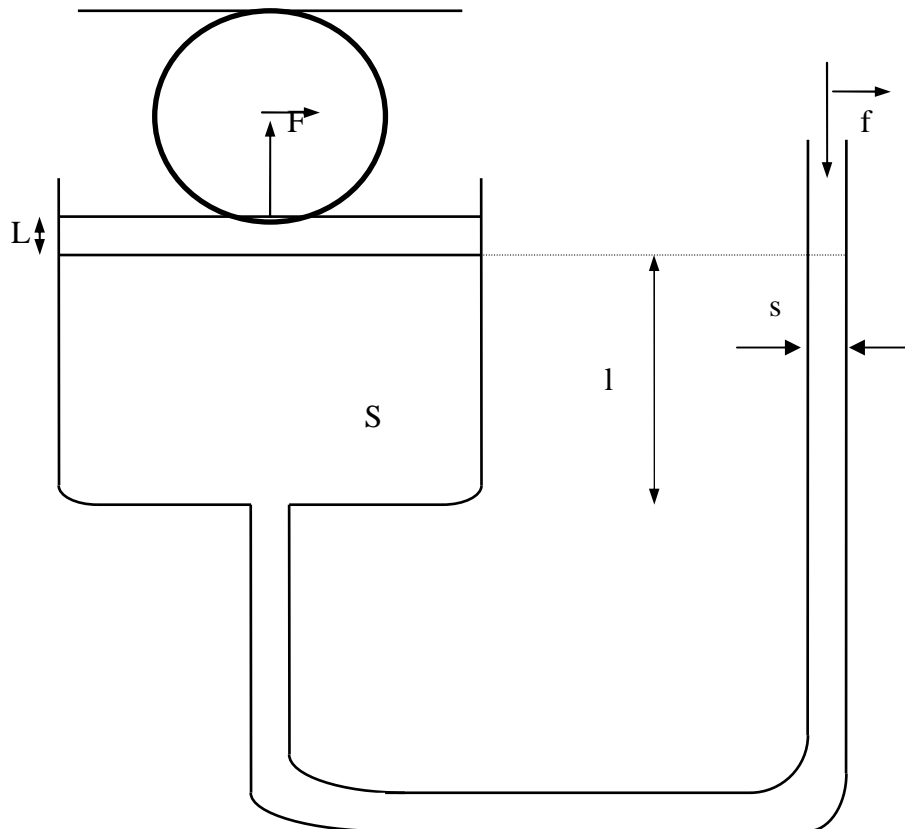


Réponse :

$$P_A = P_B + \varpi h \text{ or } P_B = Q/S = Q/\pi D^2/4 = 4Q/\pi D^2 \text{ d'où}$$

$$P_A = 4Q/\pi D^2 + \varpi h$$

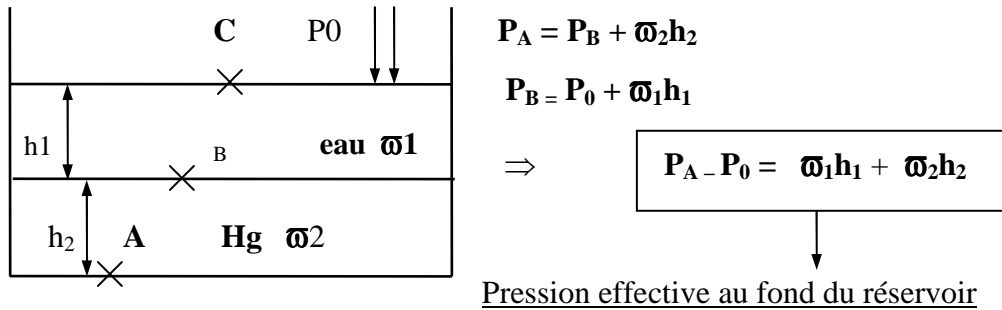
Ex2 :



$$f = p s ; F = p S ; s l = S L \text{ (incompressibilité)}$$

$f / F = s / S = l / L$, Donc connaissant l , on connaît L .

Ex3 :

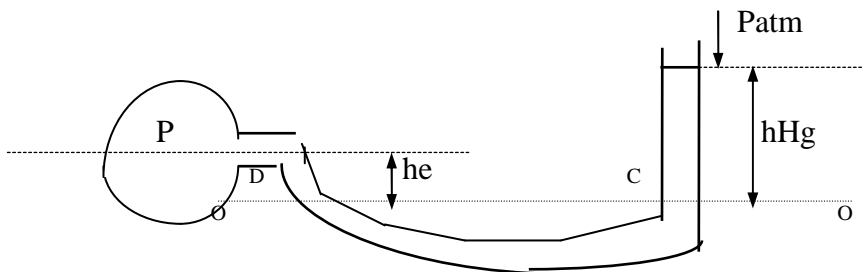


Ex4 :

Déterminer la pression manométrique dans un récipient avec eau, si la hauteur de la colonne de mercure dans le tube $h_{HG} = 0.3\text{m}$ et la ligne de séparation entre le mercure et l'eau se trouve à $0,1\text{m}$ plus bas que l'axe du récipient.

Réponse :

Par rapport à la ligne de séparation OO on peut écrire :



① $P_c - P_{atm} = \omega_{Hg} h_{Hg}$

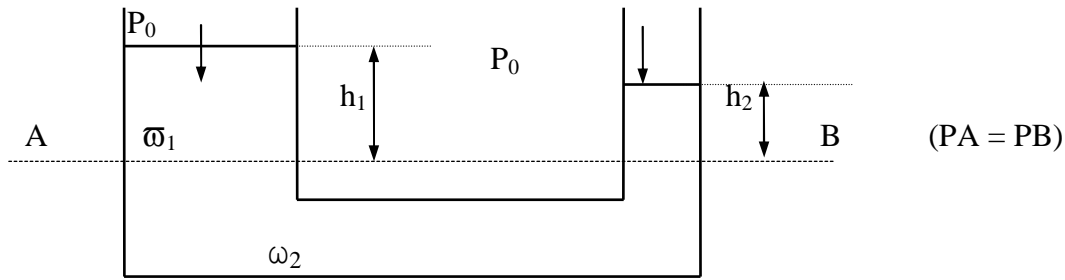
② $P_c - P = \omega_e h_e$ or $(P_c = P_d)$ donc

$P - P_{atm} = \omega_{Hg} h_{Hg} - \omega_{H_2O} h_e$

A.N : $P - P_{atm} = 3,95 \text{ T/m}^2 = 0,395 \text{ atm.}$

Ex5 :

Principe des vases communicants :



Par rapport à la ligne de séparation AB on peut écrire :

$$P_B - P_0 = \omega_2 h_2$$

$$P_A - P_0 = \omega_1 h_1$$

Donc $\omega_2 / \omega_1 = h_1 / h_2$

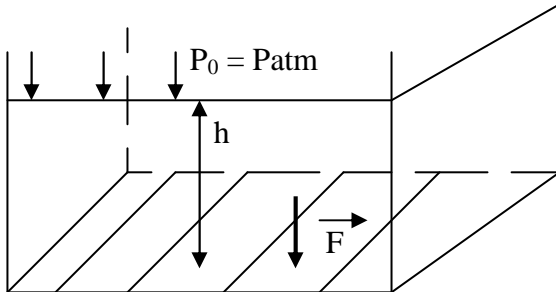
Si les pressions sur la surface libre sont égales, les hauteurs de 2 liquides différents au dessus du plan de séparation sont inversement proportionnelles à leurs masses volumiques. Si les vases sont remplis d'un même liquide homogène (on aura $h_1 = h_2$).

Ex : Convertir une hauteur de 7,5m d'eau en mètre d'huile. $\omega_{H_2O} = 1 \text{ T/m}^3$; $\omega_{Huile} = 0,8 \text{ T/m}^3$

Rép. : 9,37 m

Applications fondamentales de l'hydrostatique

I) **Force de pression hydrostatique sur une surface plane horizontale:**

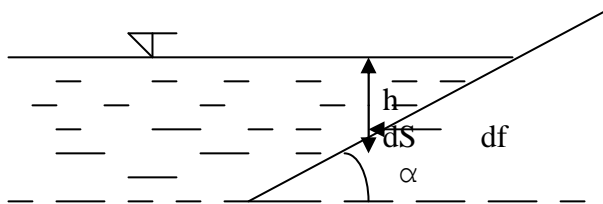


La pression manométrique au fond du réservoir est $P = \omega h$, la force de pression hydrostatique sera donc

$$F = \omega S h$$

C'est-à-dire que la force de pression sur un fond horizontal correspond au poids de la colonne de liquide à hauteur h au dessus de lui, remarquons au passage que la force F ne dépend pas de la forme du récipient

II) **Force de pression sur les surfaces planes à orientation arbitraire :**



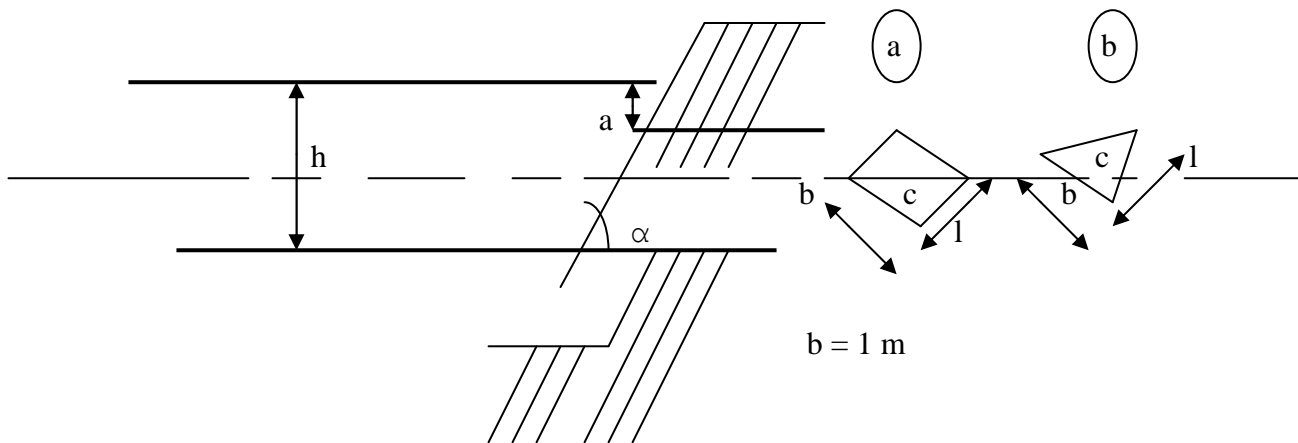
chaque point d'une surface inclinée en contact avec le liquide est soumis à une pression différente en fonction de la profondeur d'immersion , c'est pourquoi , pour déterminer la force résultante de pression sur une surface inclinée , il est impossible d'appliquer la formule précédente.

Soit une surface élémentaire dS située à une hauteur h , on a $df = \omega h dS$, d'où

$F = \int_S \omega h dS = \omega \int_S h dS$, or $\int_S h dS = h_G \cdot S$ avec h_G = hauteur d'immersion du centre de gravité d'où

$$F = \omega h_G S$$

Exercice :



Déterminer la force de pression sur une vanne de vidange de fond pour les deux cas :

- a) la vanne est rectangulaire
- b) la vanne est triangulaire, la profondeur d'immersion de son bord supérieur $a = 0,8$ m et de son bord inférieur $h = 2$ m. Angle d'inclinaison $\alpha = 60^\circ$

Solution :

a) déterminons la hauteur l de la vanne et de la surface mouillée S .

$$l = \frac{h-a}{\sin\alpha} = 1,39 \text{ m}, S = b.l = 1,39 \text{ m}^2$$

$$h_G = a + \frac{l}{2} \sin\alpha = 1,4 \text{ m}$$

$$F = 10^4 \times 1,39 \times 1,4 \text{ soit } \boxed{F = 1,9 \cdot 10^4 \text{ N}}$$

b) déterminons la surface de la vanne triangulaire à la même hauteur $l = 1,39$ m ; $S = \frac{1}{2} b.l = 0,7 \text{ m}^2$.

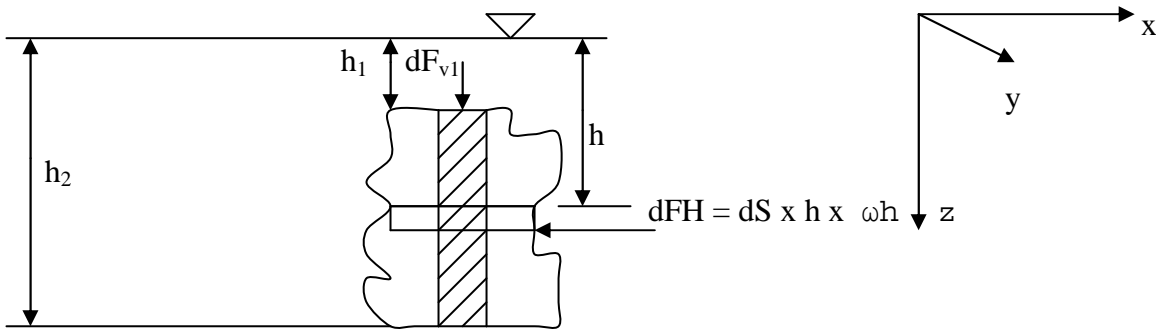
La profondeur d'immersion du centre de gravité est $h_G = a + \frac{2}{3} l \cdot \sin\alpha$ soit $h_G = 1,6$ m

$$F = 10^4 \times 1,6 \times 0,7 \text{ soit } \boxed{F = 1,1 \cdot 10^4 \text{ N}}$$

Définition :

On appelle centre de poussée, le point d'application de la force de pression, il est évident que sur une surface horizontale, le centre de poussée coïncide avec le centre de gravité.

III) Poussée d'Archimède :



Soit un corps complètement immergé dans un liquide de poids volumique ω , la pression qui s'exerce en différents points de ce corps n'est pas partout la même, elle dépend de la profondeur. Décomposons le volume de ce corps en parallélépipèdes élémentaires dont les génératrices sont parallèles aux axes ox, oy, oz .

Les forces horizontales dues aux pressions du liquide s'annulent entre elles, reste à exprimer les forces verticales.

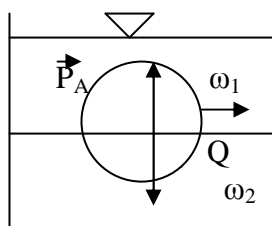
On a $dF_{v1} = ds \times h_1 \times \omega$; $dF_{v2} = ds \times h_2 \times \omega$

$dF_{v2} > dF_{v1}$ (les deux forces sont de sens opposé), on a donc une résultante dFV dirigée vers le haut et ayant pour module $dF_{v2} - dF_{v1} = ds (h_2 - h_1) \times \omega$ d'où $dFV = Dv \times \omega$ soit

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| $F_V = \omega \times V$ | c'est la poussée d'Archimède |
|-------------------------|-------------------------------------|

Donc un corps solide plongé dans un liquide en équilibre supporte de la part du liquide une force verticale dirigée de bas en haut égal au poids du volume de liquide déplacé et appliquée au centre de gravité de ce volume.

Exercice :



Une sphère constituée par un métal de poids volumique ω est en équilibre à l'intérieur d'un mélange de deux liquides non miscibles de poids volumiques respectifs ω_1 et ω_2 . Le volume de la sphère est également réparti entre les deux liquides, calculer ω en fonction de ω_1 et ω_2 .

Réponse :

A l'équilibre, $Q = P_A$ or $P_A = P_{A1} + P_{A2}$ (liquide 1 et liquide 2)

$P_{A1} = V/2 \omega_1$ et $P_{A2} = V/2 \omega_2$ donc $P_A = V/2 (\omega_1 + \omega_2)$, d'autre part, $Q = V \cdot \omega$ d'où

$V/2 (\omega_1 + \omega_2) = V \cdot \omega$ soit $\omega = (\omega_1 + \omega_2)/2$

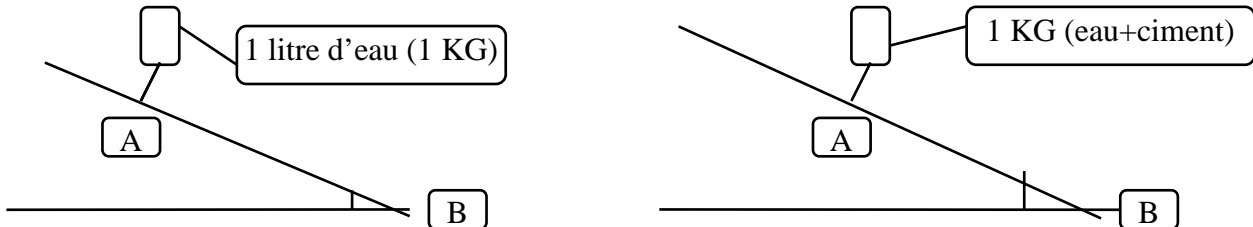
Définition : la profondeur d'enfoncement du point inférieur de la surface mouillée d'un corps est appelée tirant d'eau. Le tirant d'eau maximal d'un navire chargé est marqué par une ligne de flottaison rouge.

Ex : déterminer la masse volumique et la masse d'une barre aux dimensions $b = 20$ cm, $h = 10$ cm, $l = 50$ cm. Son tirant d'eau est $y = 8$ cm.

Réponses : $\delta = 0,8$ g/cm³ , $m = 8$ Kg

Notion de Viscosité

I) Mise en évidence de la notion de viscosité :

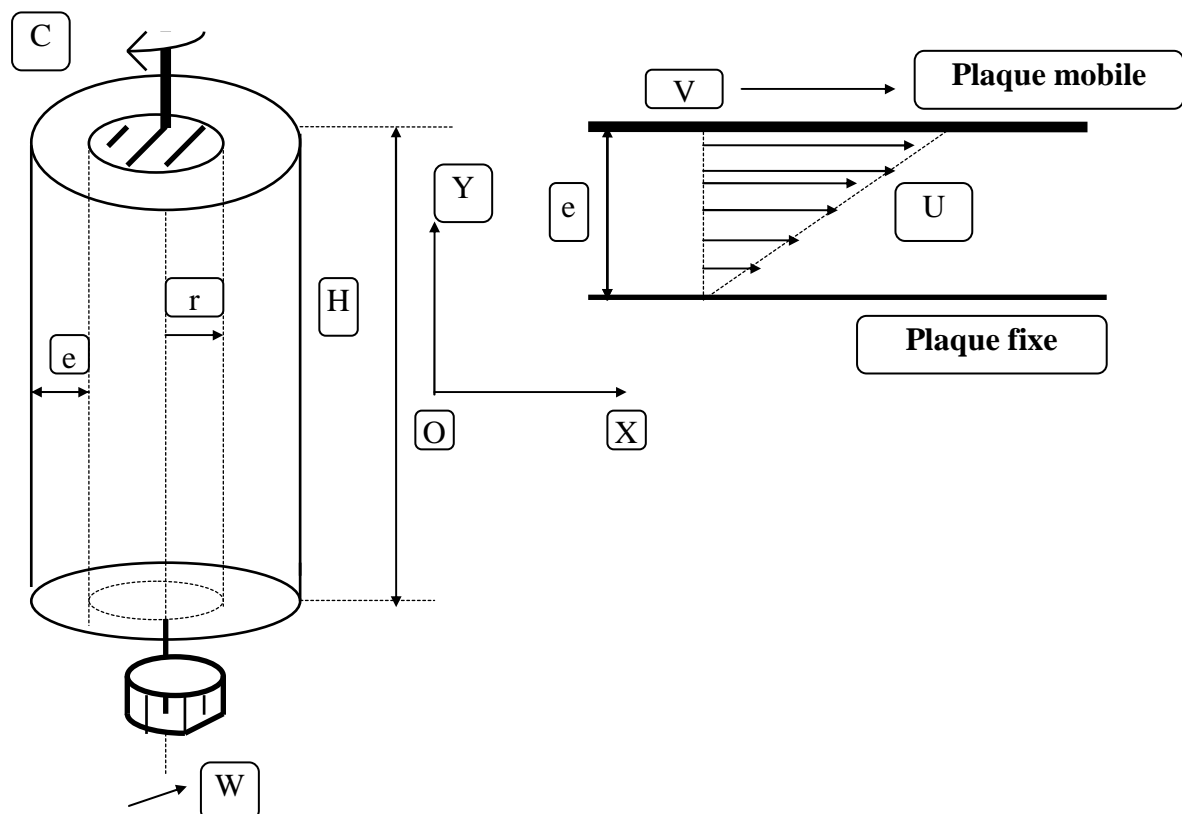


Prenons 1Kg d'eau (1litre d'eau dans une bouteille), soit un plan incliné sur lequel on verse cette eau en un certain point A, après un certain temps t_1 on va récupérer toutes les particules liquides au point B.

Faisons la même expérience avec 1Kg (eau + ciment) à la même température de l'eau (25°c par exemple), soit t_2 le temps pour récupérer les particules du mélange (eau+ciment), il est évident que $t_2 > t_1$.

Les liquides ont les propriétés de résister aux efforts tangentiels qui tendent à faire déplacer les couches du liquide les unes par rapport aux autres. Cette propriété s'appelle viscosité. La viscosité se manifeste par le fait qu'au déplacement des couches de liquide voisines naissent des forces de frottement internes entre les couches. Par suite du frottement, la couche plus rapide entraîne la couche de liquide plus lente et vice versa.

II) Expérience de couette :



Soit 2 cylindres coaxiaux de rayons peu différents dont l'espace intermédiaire est rempli de fluide, si on entraîne le cylindre extérieur avec un moteur et avec la vitesse angulaire constante ω , on constate que le cylindre intérieur a tendance à tourner dans le même sens. Pour le maintenir immobile, il faut donc lui appliquer un couple C de sens opposé, la distance entre les 2 cylindres étant petite devant leur rayon moyen r , on peut schématiser l'expérience en considérant un plan mobile P' se déplaçant parallèlement à un plan fixe P parallèle à ox , de surface $S=2\pi r h$ à la distance e et avec la vitesse linéaire $v = \omega r$.

Sur la plaque fixe P s'applique une force F parallèle à P , c'est une force de frottement due à la présence du fluide intermédiaire. Tant que ω reste inférieure à une valeur critique ω_c ; l'expérience montre que F est proportionnel à VS/e , on écrira donc :

$$\mathbf{F} = \mu \cdot (\mathbf{S} \cdot \mathbf{V}) / e$$
 ; μ est un facteur de proportionnalité qui ne dépend que du fluide et de la

Température. C'est ce qu'on appelle la viscosité dynamique du fluide.

La force par unité de surface est : $F/S = \gamma_0 = \mu \cdot V/e$

V/e représente la vitesse par unité d'espacement, on peut donc poser:

$$\gamma_0 = \mu \cdot du / dy$$

L'intérêt du viscosimètre de couette est le calcul de μ en effet : il faut que C soit égal au moment de la force de frottement soit $C = r S \gamma_0 = r S \mu \cdot V/e$ or

$$V = \omega r, S = 2 \pi r h \text{ donc : } C = r \times 2 \pi r h \times \mu \times \omega r/e$$

$$\Rightarrow C = (2 \pi r^3 h \mu \omega) / e \quad \text{d'où} \quad \boxed{\mu = C e / 2 \pi r^3 h \omega}$$

Unité de la viscosité dynamique :

Equation aux dimensions : $\mu = F e / V \cdot S \Rightarrow [\mu] = M L T^{-2} L / L^2 L T^{-1}$

$[\mu] = (M L^{-1} T^{-1})$ kg/m/s dans le système international μ s'exprime en poiseuille, autre unité le poise; 1 poiseuille = 10 poises

la viscosité cinématique : $\nu = \mu / \rho$ ou μ : Viscosité .dynamique et ρ : masse volumique.

Donc la viscosité dynamique = viscosité cinématique x ρ .

Unité $[\nu] = M L^{-1} T^{-1} / M L^{-3} = L^2 T^{-1}$ (m²/s), autre unité : le Stokes avec

$$\underline{1 \text{ m}^2/\text{s} = 10^4 \text{ Stokes.}}$$

Remarque :

- Pour un fluide parfait $\mu = \nu = 0$; pour un liquide réel $\mu \neq 0$

- Lorsque la température augmente, la viscosité cinématique de l'eau diminue d'une façon notable, elle peut être calculée à l'aide de la formule empirique de poiseuille (en stokes).

$$\nu = 0,0178 / (1 + 0,0337t + 0,000221 t^2) ; t = \text{température en } ^\circ\text{C}$$

Les valeurs de la viscosité ν pour l'eau en fonction de la t° sont données par le tableau suivant :

| T ^{°c} | Viscosité cinématique | | T ^{°c} | Viscosité cinématique | |
|-----------------|------------------------------------|--------|-----------------|------------------------------------|--------|
| | 10 ⁻⁶ m ² /s | St | | 10 ⁻⁶ m ² /s | St |
| 0 | 1,78 | 0,0178 | 20 | 1,01 | 0,0101 |
| 5 | 1,52 | 0,0152 | 30 | 0,81 | 0,0081 |
| 10 | 1,31 | 0,0131 | 40 | 0,66 | 0,0066 |
| 12 | 1,24 | 0,0124 | 50 | 0,55 | 0,0055 |
| 15 | 1,14 | 0,0114 | | | |

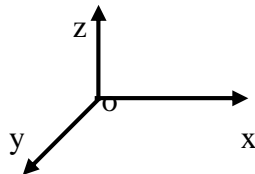
Généralités d'hydrodynamique

I/- Introduction :

L'objectif principal de l'hydrodynamique est de déterminer en un point donné la vitesse, la pression, le débit et leurs relations au cours de l'écoulement.

II/- Définitions générales :

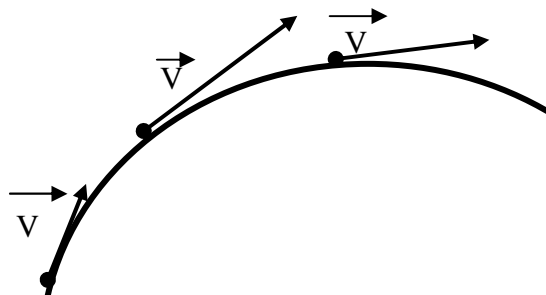
a) Ecoulement permanent :



C'est un écoulement où les caractéristiques d'une particule liquide ne dépendent que de la position du point M. donc $V = f(x, y, z)$; $Q = f(x, y, z)$; $P = f(x, y, z)$.

Dans un écoulement permanent, les caractéristiques d'une particule liquide ne dépendent pas du temps. En contre partie un écoulement non permanent fait intervenir x, y, z et t.

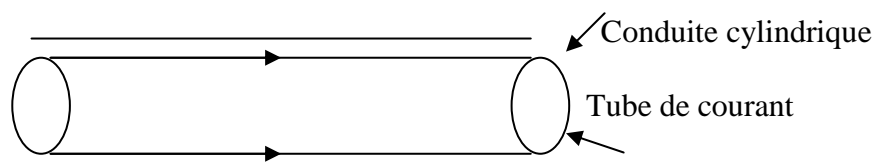
b) ligne de courant :



On appelle ligne de courant, une ligne qui à un instant donné est tangente en chacun de ses points au vecteur vitesse. Si l'écoulement est permanent, les lignes de courant et les trajectoires sont confondues.

c- Tube de courant :

On appelle tube de courant, l'ensemble des lignes de courant appuyées sur un contour fermé placé à l'intérieur de l'écoulement.



d- Ecoulement laminaire :

L'écoulement est dit laminaire si les particules liquides se déplacent suivant des filets parallèles et qui ne changent pas tout le long de l'écoulement.

e- Ecoulement turbulent :

L'écoulement est dit turbulent si au contraire, les particules liquides suivent des trajectoires non régulières et non rectilignes.

La distribution entre l'écoulement laminaire et l'écoulement turbulent est faite à l'aide d'une grandeur appelée : nombre de Reynolds (Re).

$$\boxed{Re = \frac{U \cdot D}{\nu}} \quad \boxed{Re = \frac{Q \cdot D}{S \cdot \nu}} \quad ; (U = \frac{Q}{S})$$

U = Vitesse moyenne

D = Paramètre caractérisant l'ouverture de la section d'écoulement, c'est le diamètre pour une section circulaire.

ν = Viscosité cinématique du liquide
(Re est un nombre sans dimension)

- Si Re < 2000 : écoulement laminaire
- Si Re > 2000 : écoulement turbulent

f- Ecoulement en charge :

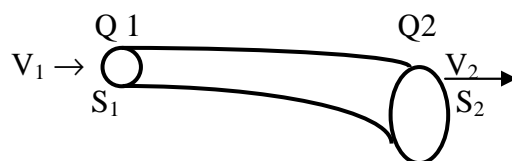
Un écoulement est dit en charge s'il n'y a pas de contact entre le liquide et l'atmosphère. C'est le cas des écoulements dans les conduites.

g- Ecoulement à surface libre :

Le liquide s'écoule en contact avec l'atmosphère, c'est le cas des écoulements dans les canaux découverts et dans les oueds.

h- Equation de continuité :

L'équation de continuité exprime que le liquide est continu, c'est à dire qu'il ne peut y avoir aucune partie du liquide ni apport extérieur, ni prélèvement de la nature. La masse se conserve au cours de l'écoulement.



$$Q_1 = Q_2 \text{ donc } V_1 S_1 = V_2 S_2$$

III/- Différentes formes d'énergie :

En hydrodynamique, l'énergie d'une certaine quantité de liquide, en écoulement est rapportée à l'unité de poids (force) du liquide qui s'écoule. C'est ce qu'on appelle la charge hydraulique H. Les dimensions sont celles d'une longueur (Kg.m/ Kg) → mètre.

Une particule liquide Q amenée d'une vitesse V, soumise à une pression P et située à une côte Z par rapport à un repère, possède par unité de poids 3 formes d'énergie.

a) Energie cinétique :

$W_c = \frac{1}{2} m v^2$; v= Vitesse, or $m = \rho v$ avec ρ = masse volumique et v = volume), donc

$$H_c = \frac{W_c}{F} \text{ et } F = \rho g v \text{ d'où } H_c = \frac{v^2}{2g}$$

b) Energie de pression :

$W_p = p \times v$ avec v = volume et p = pression

$$H_p = \frac{W_p}{F} = p \times v \times (1/\rho g v) \text{ donc } H_p = \frac{P}{\varpi} \text{ avec } \varpi = \text{ poids volumique de l'eau}$$

c) Énergie de position ou énergie potentielle :

$$W_z = f \times z \Rightarrow H_z = \frac{F \times z}{F} \text{ d'où } H_z = z$$

z = position du liquide par rapport à un niveau de référence. La charge totale sera donc

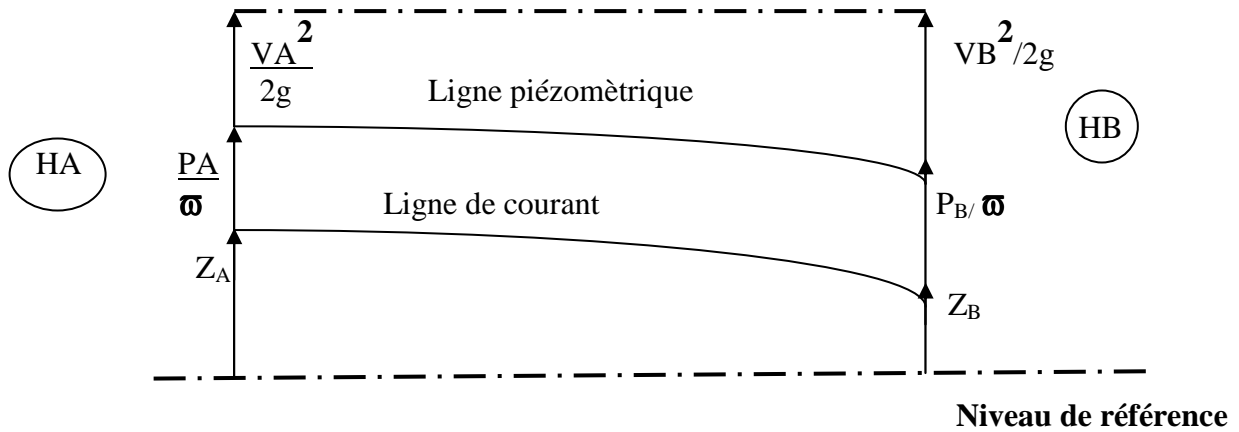
$$H = z + \frac{P}{\varpi} + \frac{V^2}{2g}$$

C'est la charge totale d'un filet liquide non visqueux en mouvement permanent sans l'action des seules forces de gravité

IV/- Théorème de Bernoulli pour un liquide parfait (viscosité nulle) :

$$H = z + \frac{P}{\varpi} + \frac{V^2}{2g} = \text{Cte}$$

C'est à dire que la charge hydraulique se conserve
Au cours de l'écoulement.



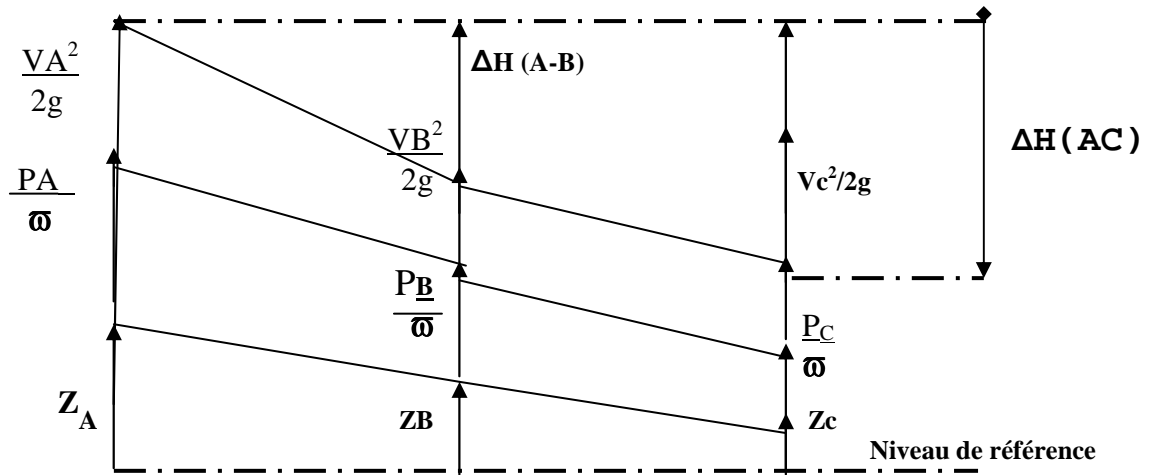
V) Théorème de Bernoulli pour un liquide réel :

$$H = Z + \frac{P}{\rho} + \frac{v^2}{2g} + \Delta H = \text{Cte}$$

$$Z_1 + \frac{P_1}{\rho} + \frac{V_1^2}{2g} = Z_2 + \frac{P_2}{\rho} + \frac{V_2^2}{2g} + \Delta H_{(1-2)}$$

ΔH_{1-2} est appelé pertes de charges entre le point 1 et le point 2 (l'écoulement se faisant du point 1 vers le point 2).

Représentation graphique



L'équation de Bernoulli est souvent utilisée dans les différentes branches de l'Hydraulique, elle est la base des formules de calcul et permet de résoudre des problèmes pratiques importants. Pour y arriver, il faut choisir le niveau de référence d'une manière judicieuse et de même pour les deux points A et B : ceci permet concrètement de minimiser le nombre d'inconnues.

Si l'on introduit dans l'équation de Bernoulli deux inconnues, il faut également appliquer l'équation de continuité.

Pour transporter un débit Q sur une certaine distance, il faut déterminer les caractéristiques de la conduite par un calcul économique tenant compte de sa résistance mécanique, de la pression du fluide et des pertes de charges.

Calcul des pertes de charges

I) Introduction :

Les pertes de charge se composent de deux parties : les pertes de charges singulières ΔH_S et les pertes de charges linéaires ΔH_L .

Les pertes de charges totales sont : $\Delta H_T = \Delta H_L + \Delta H_S$.

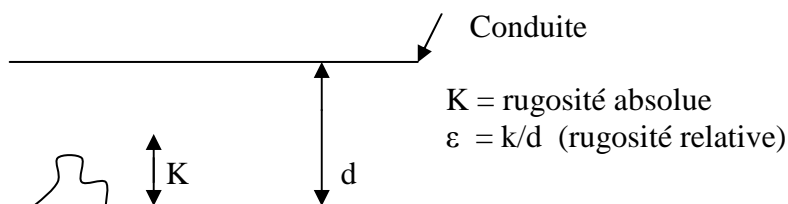
1/- Les pertes de charges linéaires/ :

Ce sont les pertes de charges qui s'effectuent le long d'une conduite dépourvue de singularités. L'expression générale des pertes de charges linéaires s'écrit :

$\Delta H_L = \lambda \times l/d \times v^2/2g$: (Formule de Darcy-Weisbach) avec les désignations suivantes :

v = vitesse moyenne de l'écoulement ; g = accélération de la pesanteur ; d = diamètre de la conduite ; l = longueur de la conduite ; λ = coefficient des pertes de charges linéaires.

Le coefficient λ dépend de la nature de l'écoulement (laminaire ou turbulent) et de la rugosité des parois de la canalisation (K).



Parmi les formules empiriques proposées pour le calcul de λ en fonction de k , on cite la formule suivante :

$$\frac{1}{\sqrt{\lambda}} = 1,74 + 2 \log_{10} [d/2k]$$

Rugosité uniforme équivalente pour quelques types de matériaux :

| Nature | Rugosité (en mm) | Nature | Rugosité (en mm) |
|---------------------------------|------------------------|-------------------------------|------------------|
| - Tube de verre | $\sim 10^{-4}$ | - Tube en acier soudé rouillé | 0.4 |
| - Tube en acier laminé neuf | $\sim 5 \cdot 10^{-4}$ | - Tube en fer galvanisé | 0.15 à 0.20 |
| - Tube en acier laminé rouillé | 0.15 à 0.25 | - Tube de ciment lisse | 0.3 à 0.8 |
| - Tube en acier laminé incrusté | 1.5 à 3 | - Tube de ciment brut | jusqu'à 3 |
| - Tube en acier soudé neuf | 0.03 à 0.1 | | |

Pour un écoulement laminaire dans une conduite cylindrique $\lambda = 64/R_e$

Avec R_e = nombre de Reynolds.

Il est à noter qu'au fur et à mesure du temps, le coefficient de rugosité k varie ce qui influe sur les pertes de charges.

Pour un écoulement turbulent, les formules sont très nombreuses et très compliquées, la formule la plus utilisée est celle de coolbrook à savoir :

$$\frac{1}{\sqrt{\lambda}} = -2 \log_{10} \left[\frac{\epsilon/3,7 D}{R_e} + \frac{2,51}{R_e \sqrt{\lambda}} \right] \quad \text{avec } D = \text{diamètre de la conduite}$$

ϵ = rugosité absolue
 R_e = nombre de Reynolds

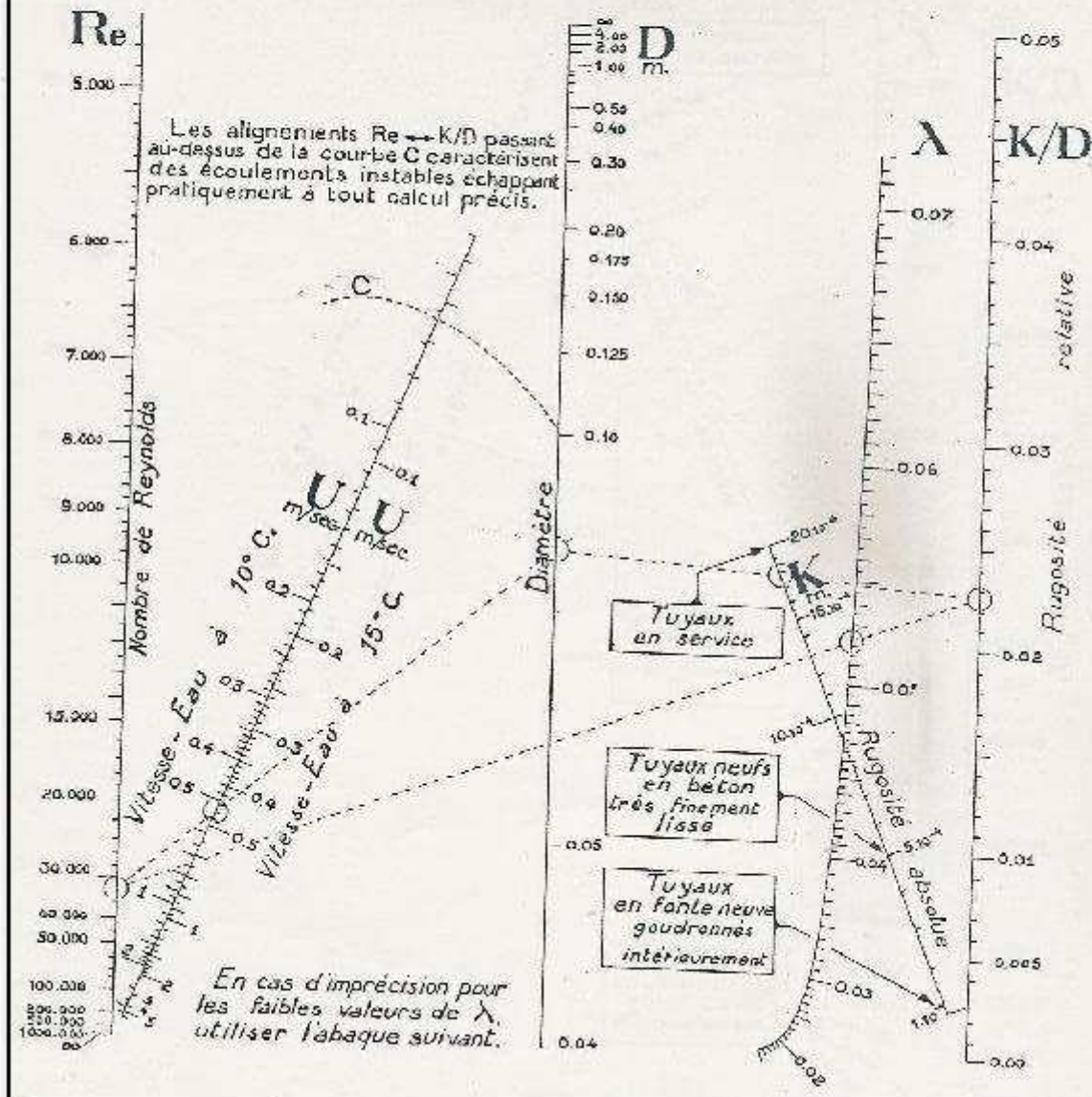
Cette équation est difficile à résoudre, en pratique on utilise un abaque : il suffit de connaître R_e et ϵ/D . (voir Graphiques)

Avec le développement de la micro informatique, et grâce au tableur excel, on peut calculer λ (outils ----- valeur cible) :

- entrer et afficher tous les paramètres intervenant dans la formule de coolbrook.
- Donner à λ une valeur arbitraire
- Calculer les deux membres de l'équation de coolbrook et afficher la différence de ces deux membres dans une cellule
- Aller dans le menu outils, valeur cible : pour la valeur à atteindre, il faut que la cellule contenant la différence des deux membres soit égale à 0, pour ce faire, la valeur cible à changer est la cellule correspondant à λ
- Une fois que toutes ces étapes sont validées, des itérations seront entreprises et la valeur exacte de λ sera affichée dans la cellule correspondante.

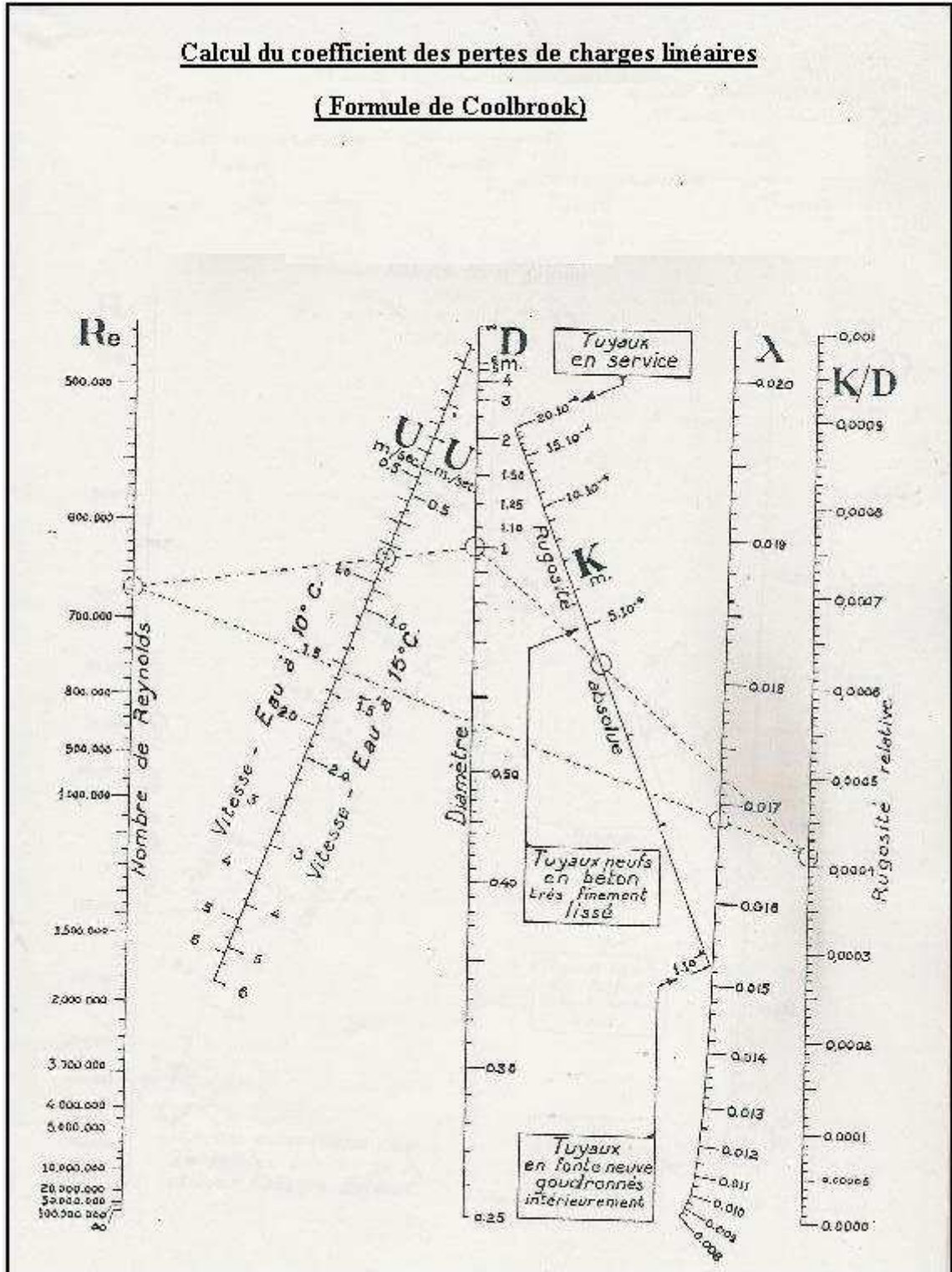
Calcul du coefficient des pertes de charges linéaires

(Formule de Coolbrook)



Calcul du coefficient des pertes de charges linéaires

(Formule de Coolbrook)



Calcul de λ dans la formule de Coolbrook

Excel Outils ----- valeur cible

| d (diamètre) en mètre 0,075 | v (vitesse) en m/s 0,8 | différence -7,10048E-06 | | | | | | |
|--|---|-------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|------|------------|------------|
| Nu (viscosité cinématique (m2/s) 0,0000114 | A 0,00049541 -3,30503191 ← Log10 (A) | valeur à atteindre : 0 | | | | | | |
| K (rugosité absolue) en mètre 0,00005 | $A = k/(3,7d) + (2,51/(Re \cdot \text{racine } \lambda))$ | | | | | | | |
| Re (nombre de Reynolds) 52632 | <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>racine de λ</th> <th>1^{er} membre</th> <th>2^{ème} membre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,15</td> <td>6,61005673</td> <td>6,61006383</td> </tr> </tbody> </table> | | racine de λ | 1 ^{er} membre | 2 ^{ème} membre | 0,15 | 6,61005673 | 6,61006383 |
| racine de λ | | | 1 ^{er} membre | 2 ^{ème} membre | | | | |
| 0,15 | 6,61005673 | 6,61006383 | | | | | | |
| λ (lambda) 0,02 ← valeur cible | | | | | | | | |

Formule de Bausuis : (pour les conduites hydrauliquement lisses).

$$\lambda = 0,316 / Re^{1/4}$$

Formule de Chezy :

$$v = C \sqrt{R_h \cdot j} \quad (1) \text{ avec } v = \text{vitesse} ; j = \text{perte de charge}$$

linéaire par unité de longueur $j = \Delta H_L / L$.

$$R_h = \text{rayon hydraulique} = \frac{\text{Section mouillée}}{\text{Périmètre mouillé}}$$

Ex : Pour une section circulaire totalement remplie. On a $S = \pi D^2 / 4$; $P = \pi D$

Soit $R_h = D/4$

C : est le coefficient de Chezy ; d'après Manning on a : $C = 1/n R_h^{1/6}$ (2)

n = est un nombre qui dépend de l'écoulement et de la nature de la conduite.

En combinant l'équation (1) et (2) on obtient $v = 1/n R_h^{2/3} \times [\Delta H_L / L]^{1/2}$

Soit :

$$\Delta H_L = \frac{V^2 L}{1/n^2 R_h^{4/3}}$$

Remarque : Dans la formule générale on a $\Delta H_L = \lambda \times 1/d \times v^2/2g$

Soit : $\Delta H_L = 8\lambda L Q^2 / \pi^2 D^5 g$ on voit donc que les pertes de charge linéaire sont :

- Proportionnelles au carré du débit.
- Inversement proportionnelles à D^5 .
- Proportionnelles à la longueur L.

Formule de Hazen Williams : (très utilisé dans les pays Anglo-Saxons)

$$\Delta H_L = L \times 10,72 / (CHW)^{1,85} \times Q^{1,85} / D^{4,87}$$

Avec Q= débit en m³/s ; D = diamètre de la conduite en mètres ; L = longueur de la conduite.

CHW = Coefficient de Hazen Williams.

CHW = 100 pour la fonte.

CHW = 130 pour l'acier galvanisé.

CHW = 95 pour l'acier.

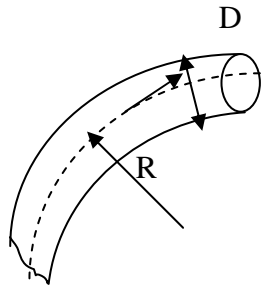
2) Les Pertes de Charges Singulières :

On appelle pertes de charges singulières celles qui sont occasionnées par les singularités (Coudes, vannes, clapets, branchement ...etc), c'est à dire en dehors de longs alignements.

La formule générale des pertes de charges singulières s'écrit : $\Delta H_S = k \times v^2/2g$

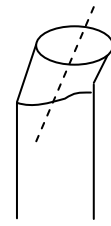
k est un coefficient sans dimension qui dépend de la forme et des dimensions de l'irrégularité.
v est la vitesse de l'eau.

Les cas de figures suivants donnent certaines valeurs de k :



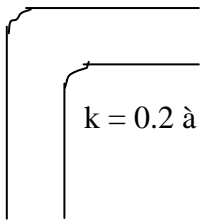
Coude arrondi

| R/D | k |
|------|------|
| 0.50 | 0.90 |
| 0.75 | 0.45 |
| 1 | 0.35 |
| 1.50 | 0.25 |
| 2.00 | 0.20 |



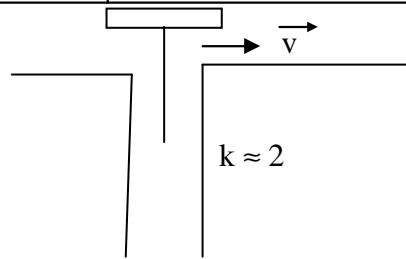
Coude à angle vif

| α | k |
|----------|-----|
| 15° | 0.1 |
| 30° | 0.2 |
| 40° | 0.5 |
| 60° | 0.7 |
| 90° | 1.3 |



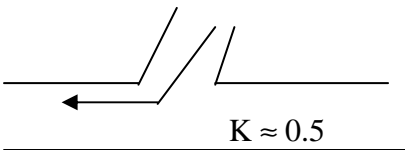
Coude muni de directrices
(Angle droit)

$k = 0.2 \text{ à } 0.3$

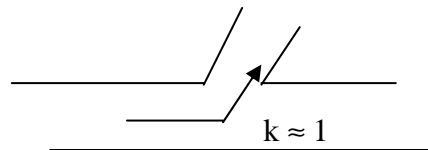


Soupape

$k \approx 2$

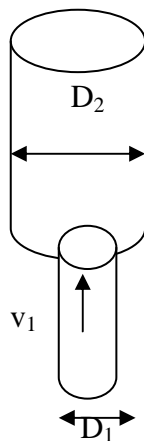


$K \approx 0.5$



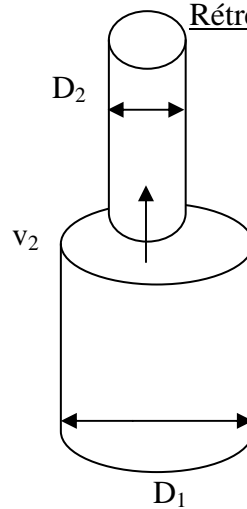
$k \approx 1$

Elargissement brusque



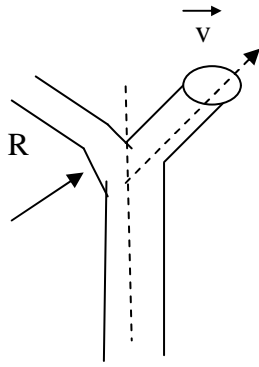
| D_1/D_2 | k |
|-----------|-----|
| 0,1 | 1 |
| 0.2 | 0.9 |
| 0.4 | 0.7 |
| 0.6 | 0.4 |
| 0.8 | 0.2 |

Rétrécissement



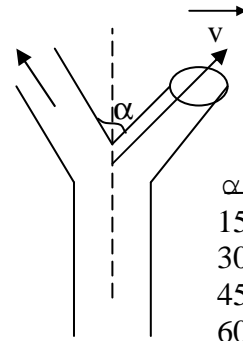
| D_2/D_1 | k |
|-----------|-----|
| 0.1 | 0.6 |
| 0.2 | 0.5 |
| 0.4 | 0.4 |
| 0.6 | 0.3 |
| 0,8 | 0.2 |

Les ABC de l'hydraulique



| R/D | K |
|------|------|
| 0,5 | 1,2 |
| 0,75 | 0,6 |
| 1 | 0,4 |
| 1,5 | 0,25 |
| 2 | 0,20 |

Bifurcation arrondie



| α | k |
|----------|-----|
| 15° | 0,1 |
| 30° | 0,3 |
| 45° | 0,7 |
| 60° | 1 |
| 90° | 1,4 |

Bifurcation à angle vif

Exercices

Ex 1 : Déterminer les pertes de charges à l'arrivée de l'eau avec une vitesse $v=0,7$ m/s a partir d'une conduite en béton bien lisse de diamètre $d= 0,075$ m et de longueur $l= 20$ m. La viscosité cinématique de l'eau dans ces conditions est $\nu= 0.0131$ stokes.

Réponses :

$$\Delta H_L = \lambda \times \frac{l}{d} \times \frac{v^2}{2g} \quad ; l, d \text{ et } v \text{ sont connus.}$$

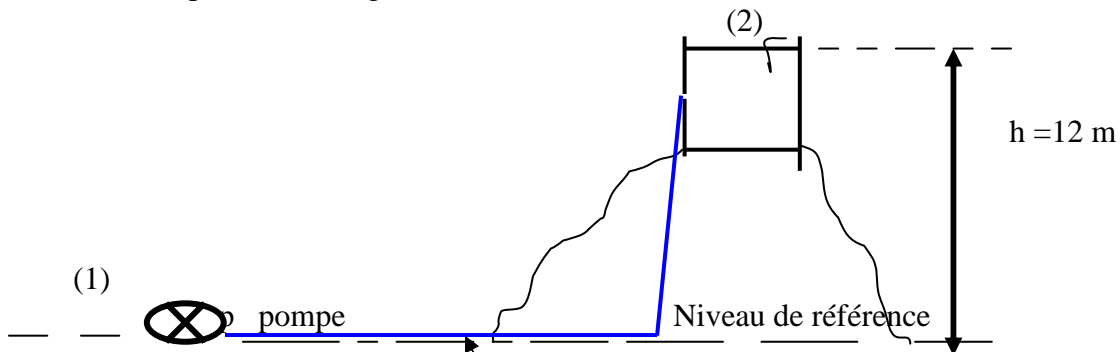
D'après la formule de Blasius, $\lambda = 0,316 / Re^{0,25}$ (écoulement hydrauliquement lisse)

$$Re = V \times D / \nu \text{ soit } Re = 40076 \text{ d'où } \lambda = 0,022 \text{ ; tout calcul fait,}$$

On obtient

| |
|-----------------------------|
| $\Delta H = 0,14 \text{ m}$ |
|-----------------------------|

Ex 2 : Déterminer la pression manométrique que doit fournir une pompe pour amener de l'eau en quantité $Q = 15$ l/s dans un château d'eau à la hauteur de 12 m par une tuyauterie de longueur $l = 50$ m. Diamètre des conduites ; $d = 150$ mm. Prendre $\lambda= 0,03$ et $k= 0,2$ (coefficients des pertes de charges).



Réponse :

conduite d'amenée

Appliquons l'équation de Bernoulli entre les points 1 et 2

$$Z_1 + \frac{P_1}{\rho} + \frac{V_1^2}{2g} = z_2 + \frac{P_2}{\rho} + \frac{V_2^2}{2g} + \Delta H$$

On peut travailler avec des pressions manométriques : ($P_2 = 0$).

$$\text{Or } Z_1 = 0 ; Z_2 = 12 \text{ m} ; V_2 = 0. \quad ; Q = v \cdot S = v \cdot \frac{\pi d^2}{4} \text{ soit}$$

$$V = 4Q/\pi d^2 \quad \text{A.N } V = 0,85 \text{ m/s.}$$

$$\text{Donc } P_1 + \frac{(0,85)^2}{10^4} = \frac{12}{20} + \Delta H$$

$$\Delta H = \Delta H_L + \Delta H_s.$$

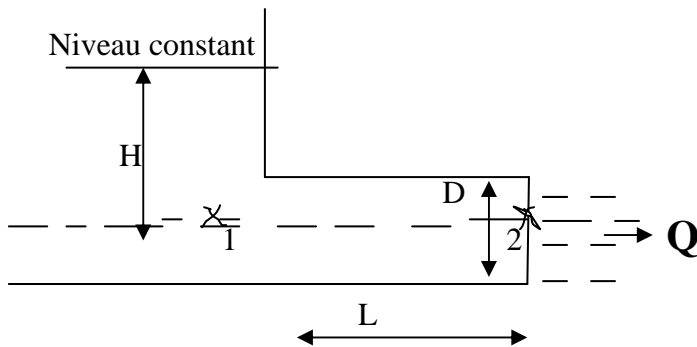
$$\Delta H_L = \lambda \times \frac{1}{d} \times \frac{v^2}{2g} \quad \text{soit } \Delta H_L = 0,36 \text{ m}$$

$$\Delta H_s = k \times \frac{v^2}{2g} = 0,007 \text{ d'où } \Delta H_T = 0,37 \text{ m}$$

$$\text{Donc } \frac{P}{104} + \frac{(0,85)^2}{20} = 12 + 0,37 ; P = 123340 \text{ Pa}$$

$$\Rightarrow \boxed{P = 1,23 \text{ bars.}}$$

Ex 3 :



H= 10 m, n (acier) = 0,01, d= 80 cm ; L = 800 m ; K = 0,5 calculer le débit Q à la sortie de la conduite.

Réponse :

L'exercice en question peut être assimilé à un barrage où on veut calculer le débit au niveau de la vidange de fond.

Appliquons l'équation de Bernoulli entre les points 1 et 2.

$$\text{On a } z_1 + \frac{P_1}{\varpi} + \frac{v_1^2}{2g} = z_2 + \frac{P_2}{\varpi} + \frac{v_2^2}{2g} + \Delta H$$

$$z_1 = z_2 = 0.$$

$$P_1 = P (\text{Patm}) + \varpi H ; P_2 = \text{Patm} ; v_1 = 0.$$

$$\text{Donc } H = \frac{v^2}{2g} + \Delta H$$

$$\Delta H = \Delta H_L + \Delta H_s$$

$$\text{Avec } \Delta H_L = \frac{L n^2 v^2}{(Rh)^{4/3}} \text{ et } \Delta H_s = K \frac{v^2}{2g}$$

$$\text{D'où } \Delta H = \frac{v^2}{2g} \left[\frac{2g L n^2}{(Rh)^{4/3}} + k \right] \text{ d'où}$$

$$H = \frac{v^2}{2g} + \frac{v^2}{2g} \left[\frac{2g L n^2}{(Rh)^{4/3}} + k \right] \text{ soit, } H = \frac{v^2}{2g} \left[1+k + \frac{2g L n^2}{(Rh)^{4/3}} \right]$$

$$\text{Avec } Rh = \frac{d}{4} \text{ donc}$$

$$V = \sqrt{\frac{2gH}{1+k + \frac{2g L n^2}{(d/4)^{4/3}}}}$$

A.N

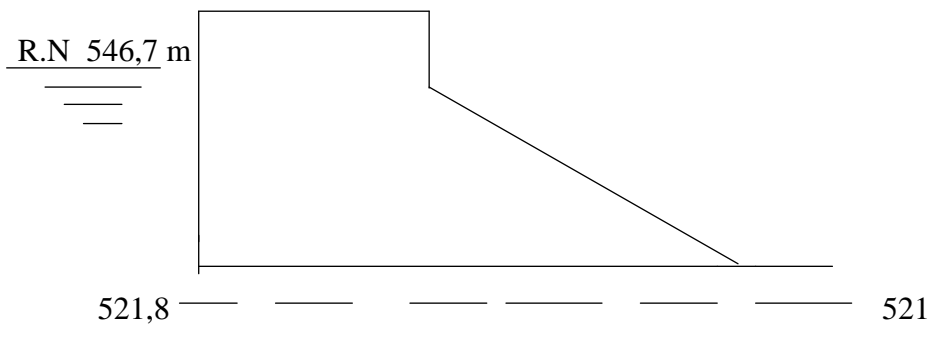
$$V = 3,6 \text{ m/s.}$$

$$Q = V.S = V.\pi d^2/4 \implies$$

$$Q = 1,8 \text{ m}^3/\text{s}$$

Exercice :

Calculer le débit évacué par la vidange de fond d'un barrage ainsi que la vitesse à la sortie pour un plan d'eau à la côte de retenue normale (546,7 m) en tenant compte des pertes de charge totale estimées à $(0.8 V^2/2g)$. Les caractéristiques de la vidange de fond sont indiquées sur la figure suivante.



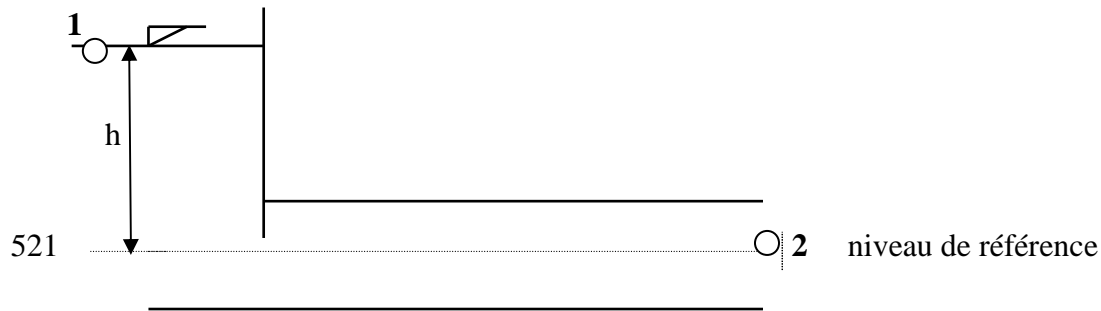
Conduite circulaire de diamètre ϕ 2000 mm

Coupe au droit de la vidange de fond

Réponse :

Côte de la retenue normale = 546,7m

Côte vidange de fond = 521 m d'où $h = 25,7$ m



Appliquons le théorème de Bernoulli entre 1 et 2

$$h = \frac{V^2}{2g} + \Delta H \text{ or } \Delta H = 0,8 \times \frac{V^2}{2g} \Rightarrow h = 1,8 \times \frac{V^2}{2g} \text{ d'où}$$

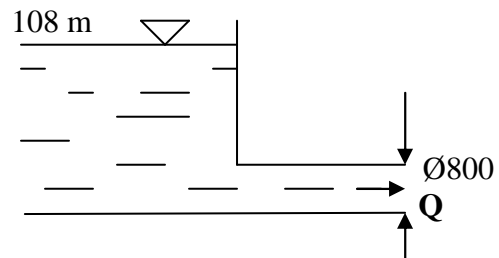
$$V = \sqrt{\frac{2gh}{1,8}} \Rightarrow \boxed{V = 16,8 \text{ m/s}}$$

$$Q = V.S = V \cdot \frac{\pi d^2}{4} \Rightarrow \boxed{Q = 52,7 \text{ m}^3/\text{s}}$$

Exercice

Un barrage collinaire dont la côte de retenue normale est 108 m, est muni d'une vidange de fond sous forme d'une conduite circulaire de diamètre 800 mm.

D'après le théorème de Bernoulli, le débit à la sortie de la vidange de fond est donné par la formule suivante : $Q = 2,01 \times (Z - Z_{vf})^{0,5} \times S$.



- ❖ Q : débit à la sortie
- ❖ Z : Côte du plan d'eau
- ❖ ZV.F: Côte de la vidange de fond

- Calculer la côte de la vidange de fond sachant que le débit sortant à la côte de la retenue normale est de $5,68 \text{ m}^3/\text{s}$.

- Calculer la vitesse de la sortie de la vidange de fond.

Réponse

a) $Q = 2,01 \times (Z - Z_{v.f})^{0,5} \times S$

$Z = 108 \text{ m} ; \quad Q = 5,68 \text{ m}^3/\text{s} \quad ; \quad S = \frac{\pi d^2}{4} = \frac{\pi \times (800 \times 10^{-3})^2}{4}$

Soit $S = 0,5 \text{ m}^2$

Donc $5,68 = 2,01 (108 - Z_{v.f})^{0,5} \times 0,5 \Rightarrow$

$$(108 - Z_{v.f}) = \frac{(5,68)^2}{(2,01 \times 0,5)^2} \Rightarrow Z_{v.f} = 108 - \frac{(5,68)^2}{(2,01 \times 0,5)^2}$$

Soit $Z_{v.f} = 76,05 \text{ m}$

$$Q = VS \Rightarrow V = \frac{Q}{S} = \frac{5,68}{0,5} \Rightarrow V = 11,4 \text{ m/s}$$

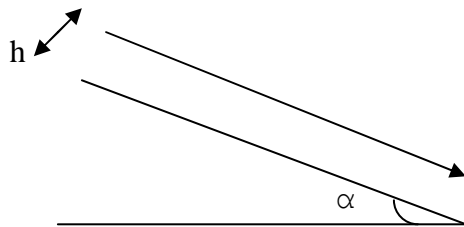
Écoulement à surface libre

I) Définitions :

On appelle écoulement à surface libre, un écoulement qui se fait en contact avec l'atmosphère (l'écoulement dans les conduites est dit en charge). Le canal dans lequel se fait l'écoulement est dit prismatique si la largeur de son fond ne change pas en longueur, sinon, on parle d'un canal non prismatique. On considère également les écoulements uniformes et les écoulements non uniformes.

Un courant d'eau est dit uniforme si la profondeur d'eau, la section d'eau S , la vitesse V et la pente hydraulique restent constantes tout le long du canal. Dans le cas contraire, l'écoulement est dit non uniforme.

II) Écoulement uniforme :



L'écoulement est uniforme dans les cas suivants :

- le débit Q dans le canal est constant
- le canal est prismatique (les sections d'eau invariables)
- la profondeur h du courant est constante
- la pente $i = \text{tg}(\alpha)$ est constante

II.1) Caractéristiques d'un écoulement uniforme :

La vitesse V est donnée par la formule de Chezy à savoir $V = c\sqrt{R \cdot i}$

R = rayon hydraulique = section mouillée/périmètre mouillé, c est le coefficient de rugosité

Formule de Manning Strikler :

$$C = 1/n R^{1/6} \text{ d'où } V = 1/n R^{2/3} I^{1/2} \text{ soit alors } \boxed{Q = KS R_h^{2/3} I^{1/2}}$$

n est un coefficient qui dépend de la nature des parois.

Cette formule est très utilisée parce qu'elle est plus pratique, K est le coefficient de Manning Strikler et dont les valeurs se présentent comme suit :

- Béton lisse : $k = 80$
- Canal creusé dans un sol : $K = 40$ à 45
- Canal creusé dans le rocher : $K = 25$ à 50

A l'heure actuelle, les canaux les plus utilisés ont une section trapézoïdale ou parabolique. En ce qui concerne la forme rectangulaire, on peut la considérer comme un cas particulier de la forme trapézoïdale.

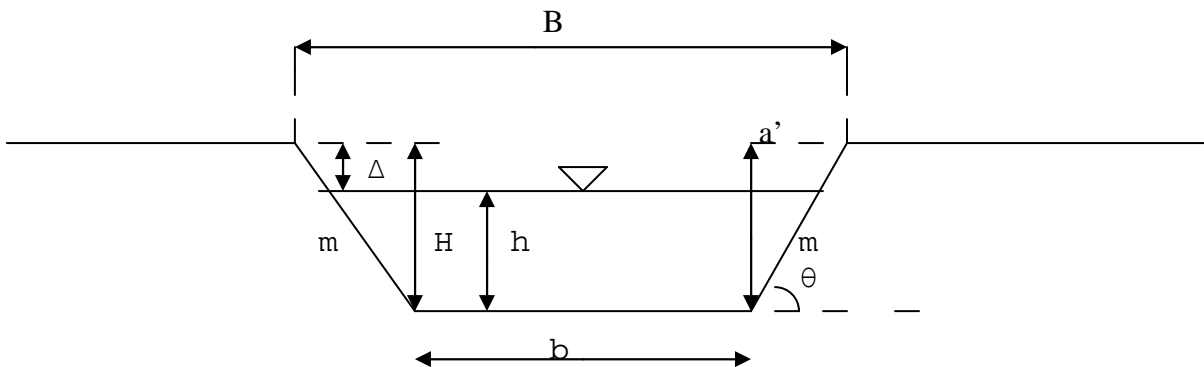
On appelle débitance du canal le rapport $d = Q / \sqrt{i}$

Exemple de calcul : quel est le débit transitant dans un canal de forme trapézoïdale creusé dans un sol selon une pente de 2‰ . La section mouillée est de $1,2\text{ m}^2$, le périmètre mouillé est de $1,8\text{ m}$.

Réponse :

Le rayon hydraulique est de $1,2/1,8 = 0,66$

En adoptant $K = 40$, le débit sera $Q = 40 \times 1,2 \times (0,66)^{2/3} \times 0,001^{1/2}$ soit $Q = 1094\text{ l/s}$



On utilise les désignations et les termes suivants :

- b est la profondeur du fond du canal
- h est la profondeur de remplissage du canal à l'écoulement uniforme de l'eau ou profondeur normale de remplissage
- $H = h + \Delta$ est la hauteur de la section transversale
- Δ = réserve d'eau dans la digue (revanche)
- θ = angle d'inclinaison des talus
- B = largeur du canal suivant la surface de l'eau
- $m = \text{Cotg}(\theta) = a/h$ est le coefficient d'écartement des talus, pour une section transversale rectangulaire, on a $m = 0$.

Section mouillée : $S = bh + mh^2 = h(b + mh)$

Périmètre mouillé : $P = b + 2h\sqrt{1 + m^2}$

Rayon hydraulique $R_h = h(b + mh) / b + 2h\sqrt{1 + m^2}$

Exemple de calcul :

Déterminer Q et V dans un canal trapézoïdal si $k = 40$, $i = 1\text{‰}$, $m = 1,25$, $b = 6\text{ m}$, $h = 2\text{ m}$.

$$S = bh + mh^2 = 17 \text{ m}^2 \quad , \quad P = P = b + 2h\sqrt{(1 + m^2)} = 12,4 \text{ m}, \quad R_h = 1,37 \text{ m}$$

$$V = 40 \times 1,37^{2/3} \times 0,001^{1/2} = \mathbf{1,47 \text{ m/s}}, \quad Q = VS = 1,47 \times 17 = \mathbf{25 \text{ m}^3/\text{s}}$$

III) écoulement non uniforme :

Si les paramètres de l'écoulement (v , h , i) varient lentement et progressivement, on dit que l'écoulement est graduellement varié. Dans le cas contraire, l'écoulement est dit rapidement varié.

Énergie spécifique :

C'est la quantité $H_e = D + V^2 / 2g$

D représente la profondeur de l'eau, v la vitesse de l'eau, $H_e = D + Q^2 / 2g S^2$

La courbe $H_e = f(D)$ s'appelle diagramme d'énergie spécifique.

Profondeur critique :

C'est la profondeur pour laquelle le débit Q s'écoule avec l'énergie spécifique minimum, soit

$$dH_e / dD = 0, \text{ d'où } \boxed{1 - Q^2 / gS^3 \cdot dS/dD = 0} \quad \text{soit} \quad \boxed{Q^2 / gS^3 \cdot dS/dD = 1}$$

débit critique :

C'est le débit correspondant à la profondeur critique

Pente critique :

C'est la pente associée au débit et profondeur critiques.

Nombre de Froude :

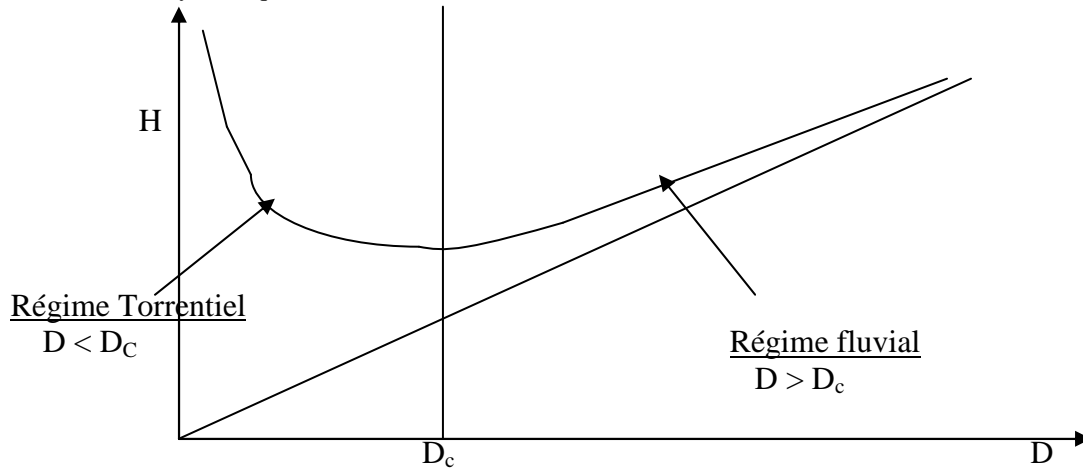
$$\boxed{F_r = V / \sqrt{g \cdot D}}$$

F_r est un nombre adimensionnel

- Si $F_r < 1$ ----- écoulement fluvial
- Si $F_r > 1$ -----écoulement torrentiel
- Si $F_r = 1$ -----écoulement critique

La courbe de l'énergie spécifique se présente comme suit

:

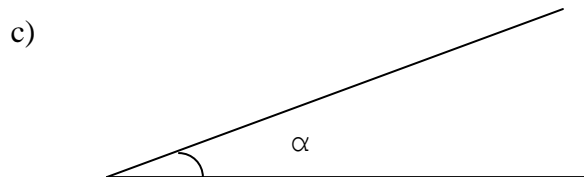
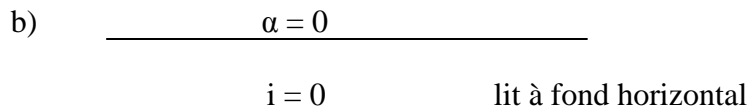


Classement des canaux ouverts :

Le classement est en fonction du signe de la grandeur $i = \sin(\alpha)$



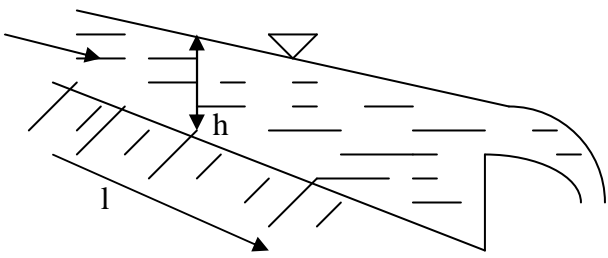
Lit à pente directe du fond si $i > 0$, c'est-à-dire que les repères du fond s'abaissent dans le sens de l'écoulement.



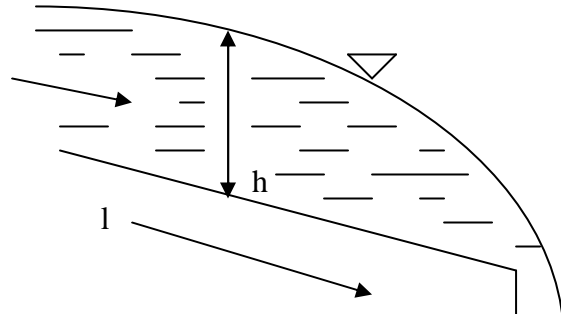
Lit à pente inverse du fond, si $i < 0$

On a affaire le plus souvent aux lits à pente directe du fond, ce qui veut dire que ce cas est le plus important du point de vue pratique.

Dans un écoulement non uniforme, la surface libre est curviligne avec une hauteur h qui est variable selon deux cas de figures



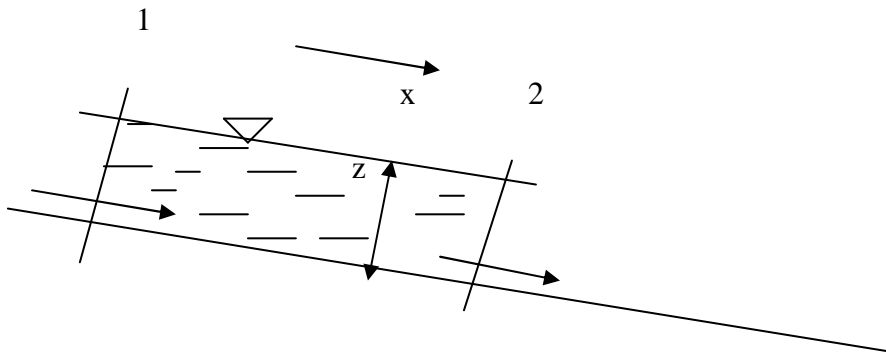
a) la surface libre constitue la courbe de remous
(h augmente en longueur)



b) la courbe de décrue
(h diminue en longueur)

Equations de Saint Venant :

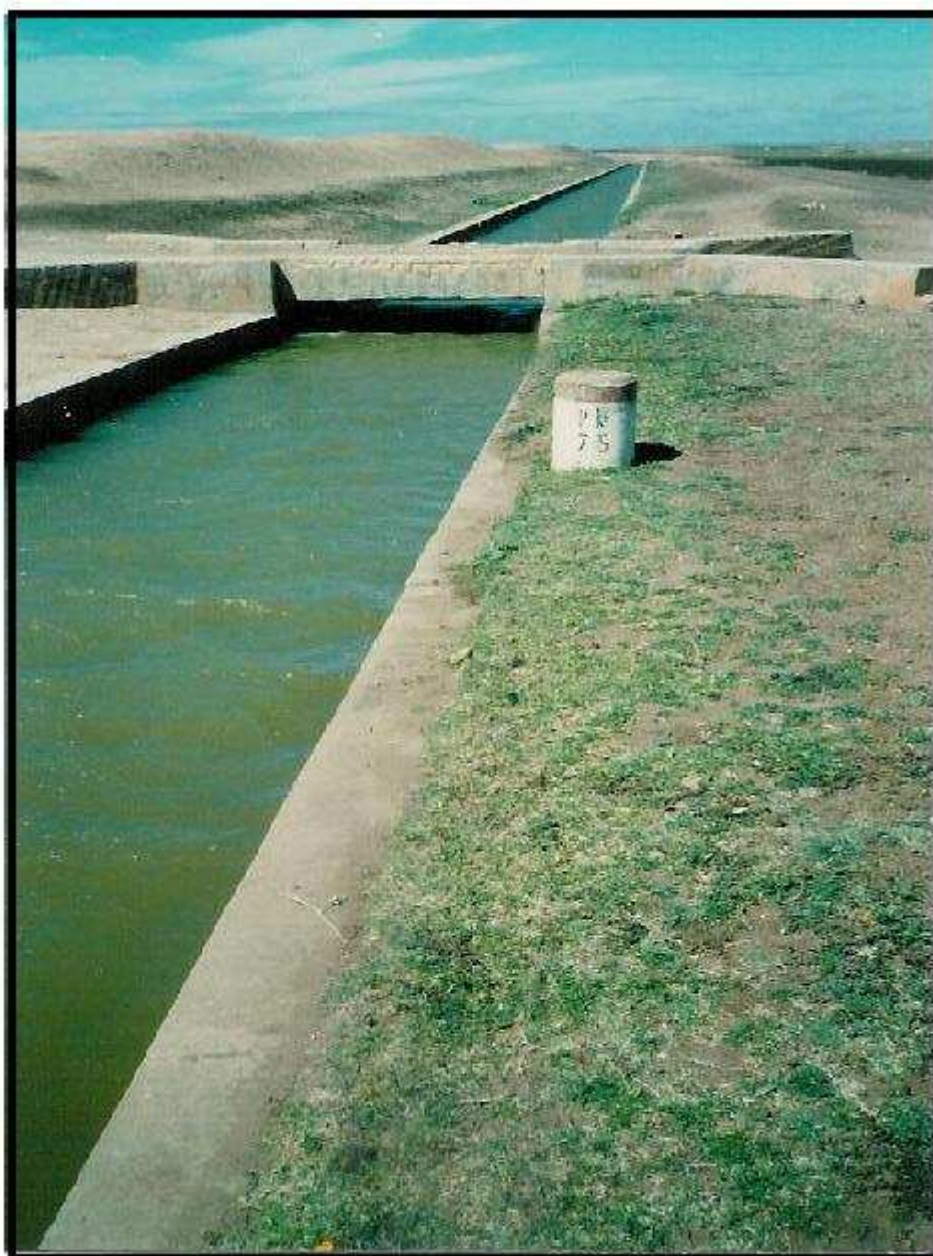
Ce sont des équations aux dérivées partielles et décrivant la dynamique des écoulements superficiels aussi bien dans les rivières que les canaux découverts. Beaucoup de phénomènes physiques (mouvement des marées et des vagues, inondations et torrents dans les rivières,...) peuvent être mis en équations (modélisés). Ces équations sont au nombre de deux, une traduisant la continuité (principe de conservation) et l'autre relatant l'aspect dynamique.



$$\frac{\partial S(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial Q(x, t)}{\partial x} = q_1 \quad (1)$$

$$\frac{\partial Q(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial}{\partial x} \left(\frac{Q^2(x, t)}{S(x, t)} \right) + g S \frac{\partial z(x, t)}{\partial x} + g S J = k q_1 V \quad (2)$$

t = temps, x = abscisse de l'écoulement, S = section mouillée, Q (m³/s) = débit à travers la section S, q₁ (m²/s) = débit latéral par unité de longueur, z = profondeur de l'eau, J = pente, V = vitesse d'écoulement, K = coefficient de Manning Strikler



Canal de Safi : Alimentation en eau potable de la ville de Safi et besoins industriels de l'OCP (Office chérifien des phosphates)

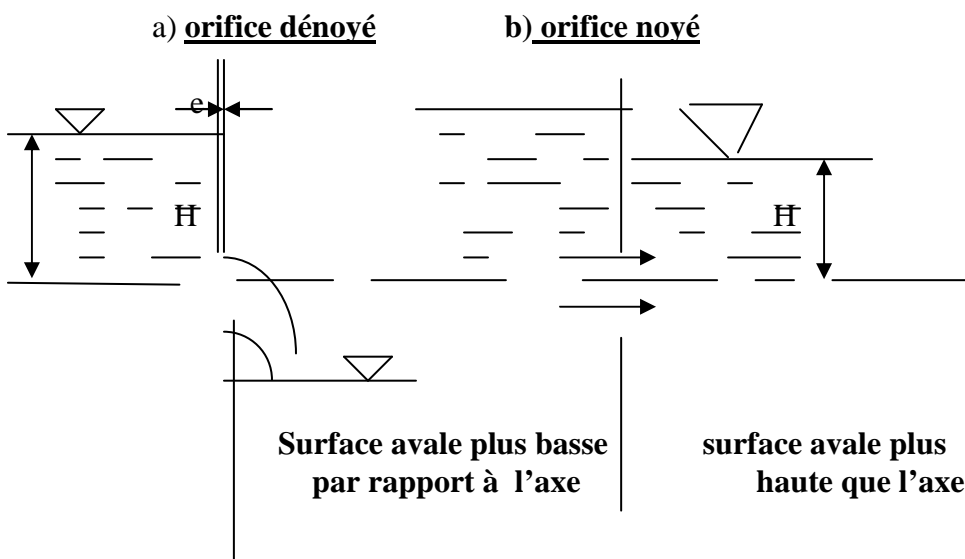
Écoulements dans les orifices, ajutages et déversoirs

I /- Écoulement par les orifices :

I.1) Définitions :

Un orifice en hydraulique est une ouverture de forme régulière, Pratiqué dans une paroi ou dans le fond du récipient à travers laquelle s'écoule le liquide contenu dans le récipient.

Un orifice peut être noyé ou dénoyé .Un orifice est dit dénoyé si, sur la face aval, la côte de niveau de la surface libre est inférieure à celle de l'orifice. L'orifice est dit noyé dans le cas contraire.

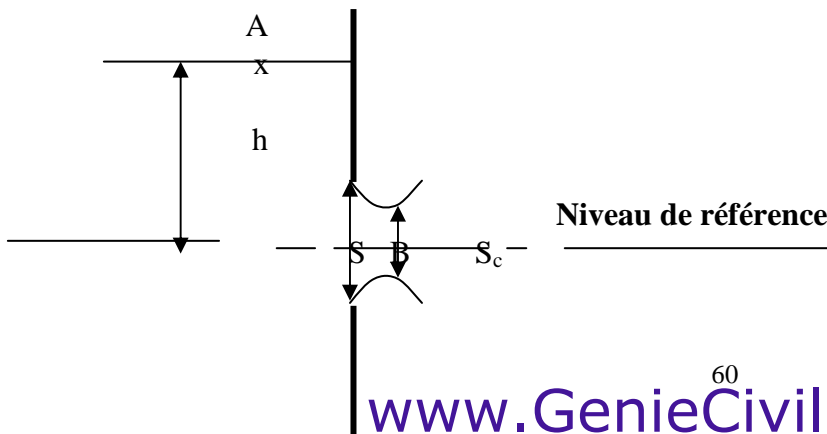


B) Orifice non noyé en mince paroi :

Un orifice non noyé (ou dénoyé) est dit en mince paroi, si l'épaisseur e de la paroi du récipient est plus petite que la moitié plus petite dimension transversale de l'orifice : côté etc...).

Le débit sortant se calcule en appliquant le théorème de Bernoulli :

La veine liquide en sortant de l'orifice subit une contraction, la section S_c est inférieure à S de l'orifice



Appliquons le théorème entre les points A et B.

$$Z_A + \frac{P_A}{\rho} + \frac{v_A^2}{2g} = Z_B + \frac{P_B}{\rho} + \frac{v_B^2}{2g} + \Delta H$$

$$\left\{ \begin{array}{l} Z_A = h \\ P_A = 0 \\ v_A = 0 \end{array} \right. \left\{ \begin{array}{l} Z_B = 0 \\ P_B = 0 \\ v_B \neq 0 \\ \Delta H \cong 0 \end{array} \right. \implies \frac{v^2}{2g} = h \quad \boxed{v = \sqrt{2gh}}$$

Le débit élémentaire dQ à travers l'élément de surface dS de la section contractée

Comprenant le point B est $dQ = v \cdot dS = \sqrt{2gh} \cdot dS$, le débit de l'orifice est :

$$Q = \int_c dQ = \int_c \sqrt{2gh} \cdot ds \quad \text{si on pose} \quad \boxed{S_c = m \cdot S}$$

Q est une intégrale de surface dont une valeur approchée est

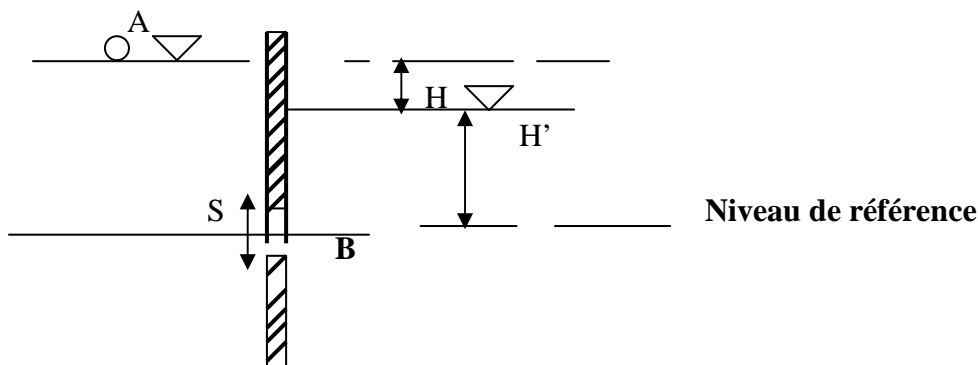
$$\boxed{Q = ms \sqrt{2gh}}$$

m est appelé coefficient de contraction, il est donné par plusieurs formules et plusieurs tableaux. D'une façon générale. m est compris entre 0,59 et 0,63. Comme valeur approchée on peut admettre que **m = 0,6**.

C- Orifice non nové a veine moulée :

C'est un orifice dont les parois intérieures suivent la forme de la veine liquide, dans ce cas la contraction est très faible et le coefficient $m = 0,98$.

D) orifice nové :



Appliquons le théorème de Bernoulli entre A et B, on a :

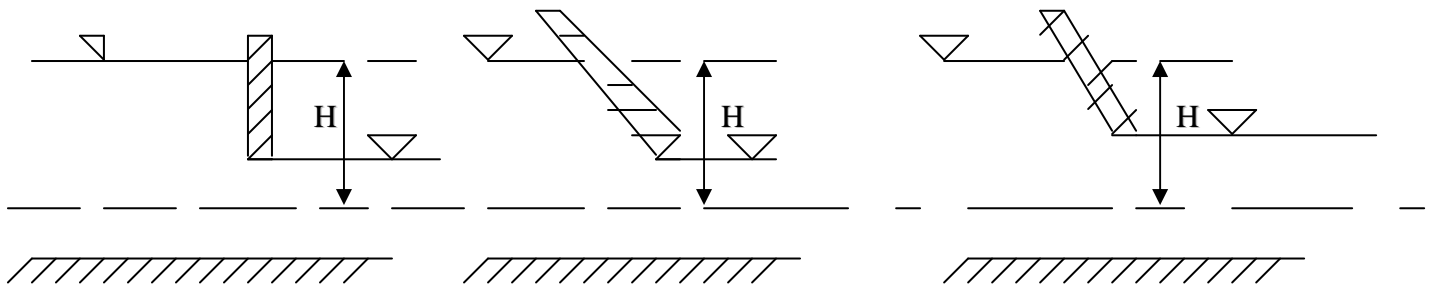
$$Z_A + \frac{P_A}{\varpi} + \frac{V_A^2}{2g} = Z_B + \frac{P_B}{\varpi} + \frac{V_B^2}{2g} + \Delta H$$

$$\left\{ \begin{array}{l} Z_A = H + H' \\ V_A \sim 0 \\ P_A \sim 0 \end{array} \right. \quad \left\{ \begin{array}{l} Z_B = 0 \\ V_B = 0 \quad ; \quad \Delta H \sim 0 \\ P_B = \varpi H' \end{array} \right.$$

$$H + H' = \varpi H' / \varpi + V^2 / 2g \text{ soit } V = \sqrt{2gH}$$

par integration on obtient $Q = m s \sqrt{2gh}$; m le coefficient de contraction .

concernant les vannes de fond non noyées, on utilise souvent des formules empiriques et qui sont comme suit :



Vanne verticale

$$Q = 0,70 S \sqrt{2gh}$$

vanne inclinée à 1/2

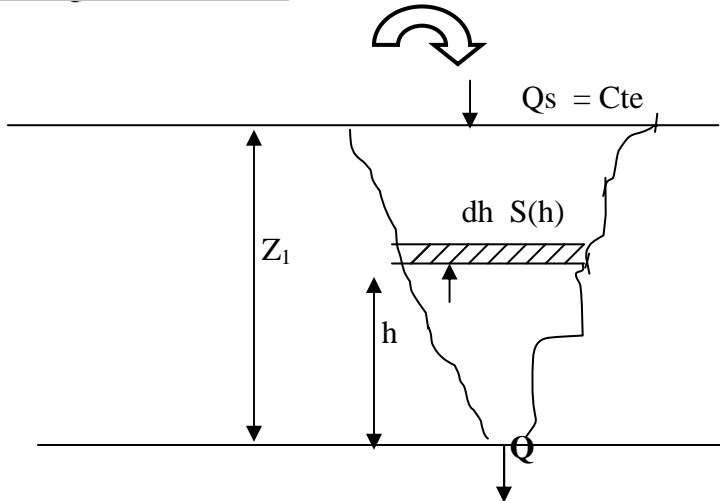
$$Q = 0,74 S \sqrt{2gh}$$

vanne inclinée à 1/1

$$Q = 0,74 S \sqrt{2gh}$$

S = section de l'ouverture de sortie de l'eau

E - Vidange d'un réservoir :



$$-s(h) dh + Q_s dt = Q dt \text{ (incompressibilité du liquide)}$$

$$\implies \boxed{-s(h) dh = dt (Q - Q_s)}$$

$$\text{Or, } Q = ms \sqrt{2gh} \quad \text{donc} \quad dt = \frac{-s(h) dh}{ms \sqrt{2gh} - Q_s}$$

$$\text{soit} \quad T = \int_{z_1}^{z_2} \frac{-s(h) dh}{ms \sqrt{2gh} - Q_s} = \int_{z_2}^{z_1} \frac{s(h) dh}{ms \sqrt{2gh} - Q_s}$$

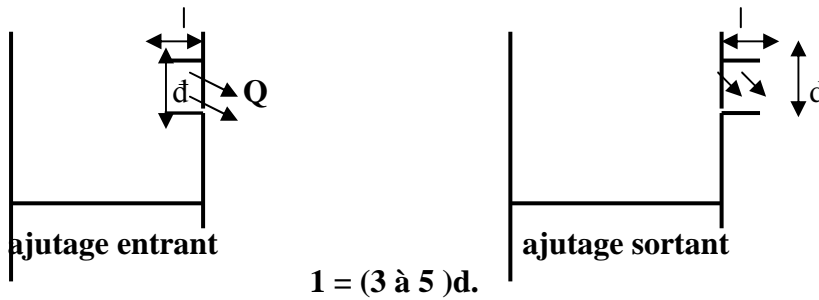
pour avoir la vidange totale, il faut prendre $Q_s = 0$ et $z_2 = 0$.d'ou

$$T_v = \frac{s}{ms \sqrt{2g}} \int_0^{z_1} h^{-1/2} dh \implies \boxed{T_v = \frac{2S \sqrt{z_1}}{ms \sqrt{2g}}}$$

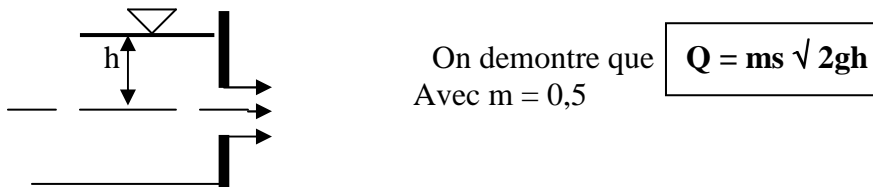
II -/ Ecoulement par les ajutages :

II.1) Définition :

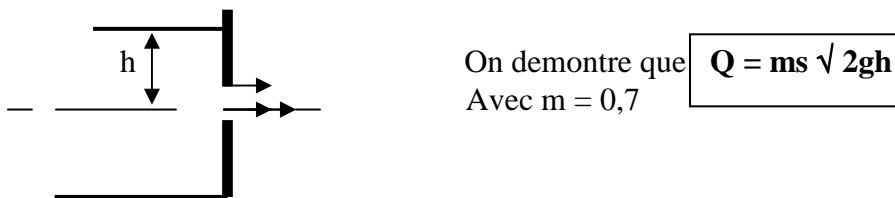
Un ajutage est une tubulure de forme variable et de section généralement circulaire par où s'écoule le liquide contenu dans un réservoir .La longueur de l'ajutage est de 3 à 5 fois son diamètre . suivant sa position par rapport au sens de l'écoulement, on peut avoir soit un ajutage intérieur ou entrant soit un ajutage extérieur ou sortant .



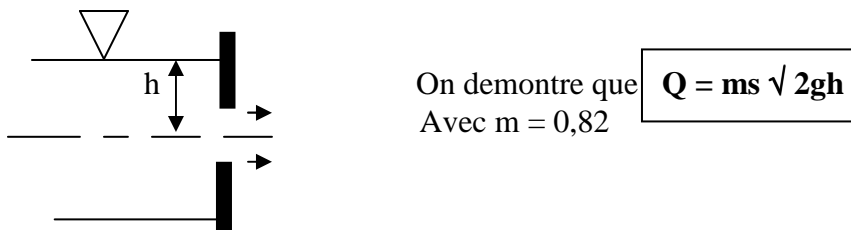
II.2) Ajutage rentrant court à veine non adhérente:



II.3) Ajutage rentrant long à veine adhérente :



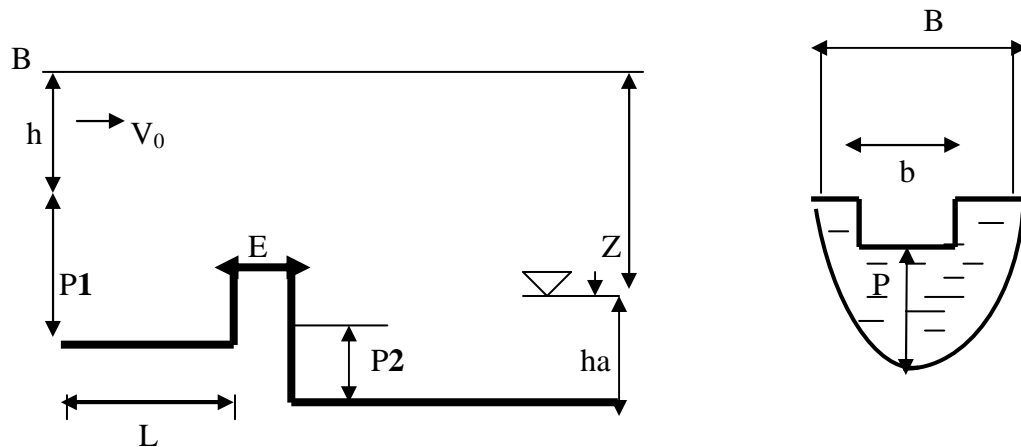
D - Ajutage sortant :



III/- Ecoulement par les deversoirs :

III.1) Définition

Un deversoir est un orifice superficiel ouvert à sa partie supérieure et pratiqué dans une paroi généralement verticale. Les deversoirs sont largement utilisés sous la forme de barrages ,de jaugeurs.....etc.



Terminologie : b est la largeur de l'échanerure du deversoir .
 B est la longueur du canal d'amenée .
 P_1, P_2 est la hauteur du seuil en amont et en aval de l'ouvrage.
 z est la chute géométrique sur le deversoir (différence de niveau entre l'amont et l'aval).
 E : épaisseur de la paroi du deversoir .

III.2) Classification des deversoirs :

La classification des deversoirs est basée sur leurs traits caractéristiques : profil et dimensions de la section transversale de la paroi du deversoir, forme de l'échancreur du deversoir, profil et disposition du deversoir en plan .

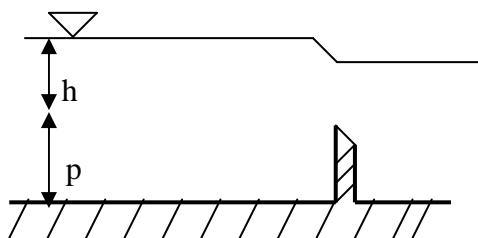
En fonction de la forme et des dimensions de la section transversale de la paroi, on connaît trois types de deversoirs :

- * deversoirs en mince paroi : $E < 0,5 h$.
- * deversoirs à seuil épais : $2h < E < 10h$
- * deversoirs à seuil normal : $0,5h < E < 2h$

Parmi ces derniers , on distingue les devesoirs à section transversale : rectangulaire , trapezoidale , triangulaire .

C/- Débit transitant dans un deversoir :

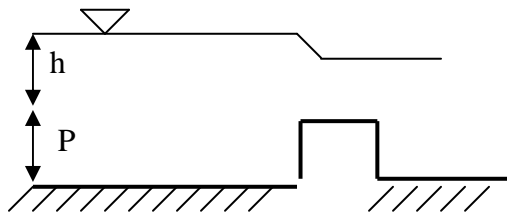
1/- Deversoir en mince paroi :



$$Q = \mu l h \sqrt{2gh}$$

l = longueur du deversoir.
 $\mu = 0,41$ à $0,50$ en fonction de h et p

2/- **Deversoir à seuil épais** :



$$Q = \mu l h \sqrt{2gh}$$

L = longueur du deversoir.

$$\mu = 0,37 \text{ à } 0,39$$

3/- **Deversoir à seuil normal** :

Equation générale des deversoirs rectangulaires :

La formule générale permettant de connaître le débit est la suivante :

$$Q = ub \sqrt{2gh}$$

b : est la longueur de la crête du deversoir

h : est la hauteur d'eau au dessus du seuil du deversoir

Remarque :

en fonction des conditions amont du courant, on distingue deux types de deversoirs :

* Deversoir sans contraction lorsque $B = b$

* Deversoir avec contraction lorsque $B > b$

Le coefficient μ est donné par plusieurs formules, les plus utilisées sont :

a) **formule de bazin** : (Pour un deversoir rectangulaire en mince paroi à nappe libre et sans contraction latérale)

$$\mu = (0,405 + (0,003/H)) (1 + 0,55 (H/H+p)^2)$$

Cette formule est applicable dans les limites suivantes :

* $0,08 \text{ m} < h < 0,70 \text{ m}$

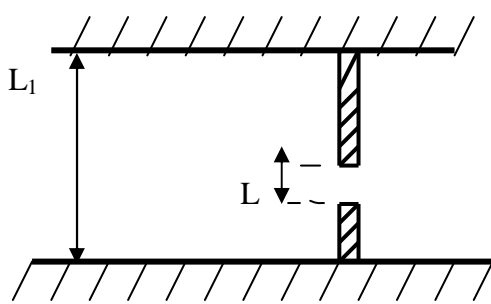
* $l > 4h$

* $0,2 \text{ m} < p < 2 \text{ m}$

b) **Formules de Hegly** (Pour un deversoir rectangulaire en mince paroi à nappe libre et à contraction latérale)

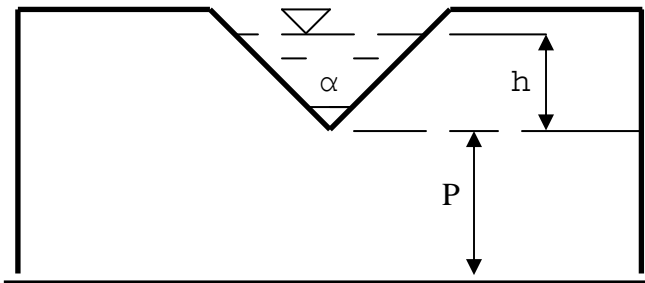
$$\mu = (0,45 + (0,0027/H) - 0,03 (L_1 - L/L)) (1 + 0,55 (LH/L_1 (H+p))^2)$$

Limites d'application :



$$\left\{ \begin{array}{l} 0,1 \text{ m} < h < 0,6 \text{ m} \\ 0,4 \text{ m} < L < 1,8 \text{ m} \\ 0 < \frac{L_1 - L}{L} < 0,9 \end{array} \right.$$

- **Deversoir triangulaire en mince paroi :**



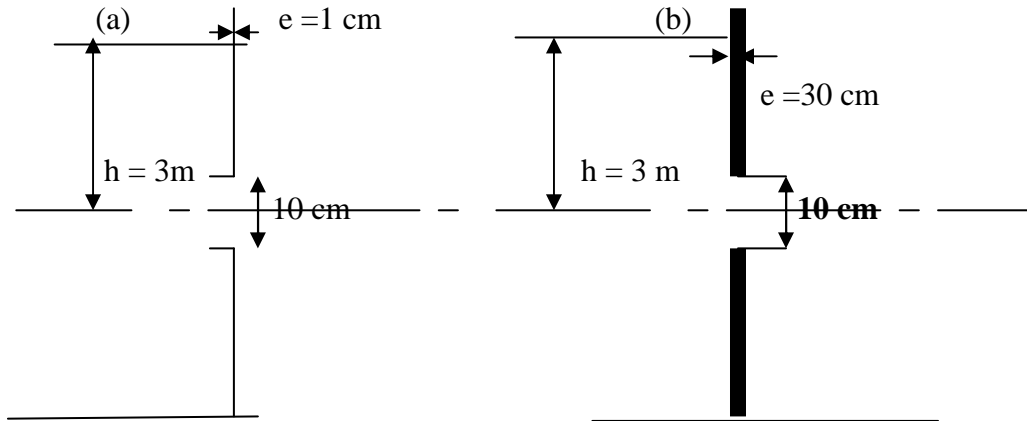
$$Q = \mu \frac{8}{15} \operatorname{tg}(\alpha/2) \cdot h^2 \cdot \sqrt{2gh}$$

p est la profondeur du canal en dessous du seuil et qu'on appelle pelle. La valeur de μ dépend du rapport l/h , en général on peut prendre :

- Pour $l/h = 2$; $\mu = 0,59$
- Pour $l/h = 4$; $\mu = 0,62$

Exercices :

1/- calculer le débit dans les deux cas suivants :



réponse :

Dans le cas (a) , on a un orifice puisque $1 < \frac{10}{2}$ d'où $Q_1 = m s \sqrt{2gh}$ avec ($m = 0,60$)

soit

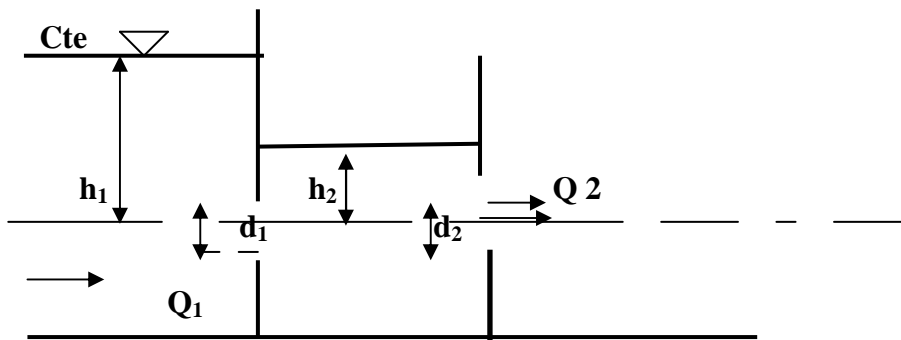
$$Q_1 = 36 \text{ l/s}$$

dans le cas (b) , on a $e = 3d$ il s'agit donc d'un ajutage d'où $Q = m s \sqrt{2gh}$

avec $m = 0,82$ (ajutage sortant);

$$Q_2 = 49 \text{ l/s}$$

Exercice2 :



Calculer le débit à la sortie du système avec

$$\left\{ \begin{array}{l} h_1 = 1,5 \text{ m} \\ d_1 = 0,04 \text{ m} \\ d_2 = 0,02 \text{ m} \\ m_1 = m_2 = 0,65 \end{array} \right.$$

Réponse :

$Q_1 = Q_2$ (équation de continuité), donc :

$$\frac{m_1 \pi d_1^2 \sqrt{2g(h_1 - h_2)}}{4} = \frac{m_2 \pi d_2^2 \sqrt{2gh_2}}{4}$$

$$\text{d'où } d_1^4 (h_1 - h_2) = d_2^4 h_2 \text{ soit } h_2 = \frac{h_1 \times d_1^4}{d_1^4 + d_2^4}$$

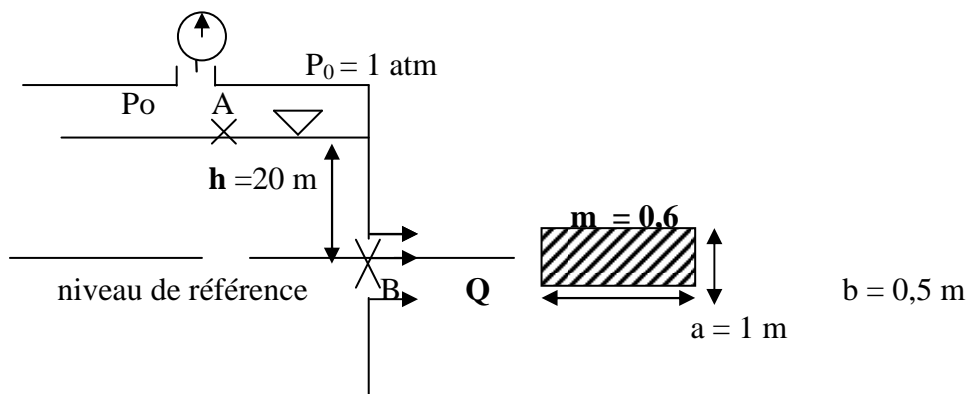
$$d_1^4 + d_2^4$$

D'où $h_2 = 1.4 \text{ m}$

donc

$$Q = m \pi (d_1^2 / 4) \sqrt{2gh_2}$$

Exercices 3 :



Réponse : Appliquons l'équation de Bernoulli entre les points A et B : on a

$$0 + P_0/\omega + h = 0 + 0 + v^2/2g + \Delta H, \text{ on néglige les pertes de charges } (\Delta H \sim 0)$$

$$\text{donc } v = \sqrt{2g(P_0/\omega + h)} \quad \text{soit} \quad Q = m s \sqrt{2g(P_0/\omega + h)} \quad \text{or} \quad S = a \times b$$

donc

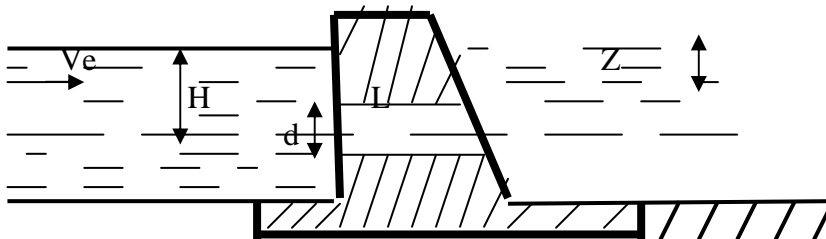
$$Q = m ab \sqrt{2g (P_0 / \varpi + h)}$$

Remarque :

Si $P_0 = 0$ (cas d'un plan d'eau en contact avec l'atmosphère), on aura

$Q = mS \sqrt{2gh}$ qui était la formule démontrée en cours.

Exercice4 :



Determiner le débit par une vidange d'eau dénoyée réalisée sous la forme de tuyau dans le corps du barrage si le diamètre de la vidange d'eau est $d = 1,1$ m et sa longueur $l = 4,5$ m . La vitesse d'approche de l'eau est $V_0 = 0,5$ m/s , la profondeur d'immersion du centre du tuyau sous un niveau constant de la surface libre dans la retenue d'eau est $H = 8$ m.

Réponse :

$l/d = 4,09$ donc il s'agit d'un ajutage ($m = 0,82$; ajutage sortant).

$$Q = ms \sqrt{2gH} \quad \text{avec } S = \frac{\pi d^2}{4}$$

A.N

$$Q = 9,76 \text{ m}^3/\text{s}$$

Module N°2 : Hydraulique urbaine

Chapitres :

- 1) Généralités sur les pompes hydrauliques**
- 2) Les énergies renouvelables et le pompage de l'eau**
- 3) Les conduites d'eau**
- 4) Les châteaux d'eau**
- 5) Les réseaux de distribution**
- 6) Optimisation du débit équipé dans une station de pompage**
- 7) Calcul du prix de revient de l'eau**
- 8) L'hydraulique villageoise**

Généralités sur les pompes hydrauliques

I) Introduction :

Une pompe hydraulique est une machine constituée d'un ensemble d'organes électromécaniques aspirant l'eau au niveau d'un point pour le refouler vers un autre. Dans le choix technico-économique d'une pompe au sein d'un projet on doit tenir compte des aspects suivants :

- Il faut que l'eau arrive jusqu'à l'utilisateur en débit et pression demandés.
- Assurer un bon rapport qualité/prix.
- Il faut que la qualité du matériel choisi procure une durée de vie aussi longue que possible des différents organes.

II) Les pompes centrifuges :

Ce sont les pompes les plus utilisées en pratique. Ces pompes donnent des débits qui varient en raison inverse des hauteurs de refoulements. Le système de pompage est soit thermique, soit électrique. (Le pompage solaire et éolien font partie du domaine des énergies renouvelables qu'on verra dans le prochain chapitre).

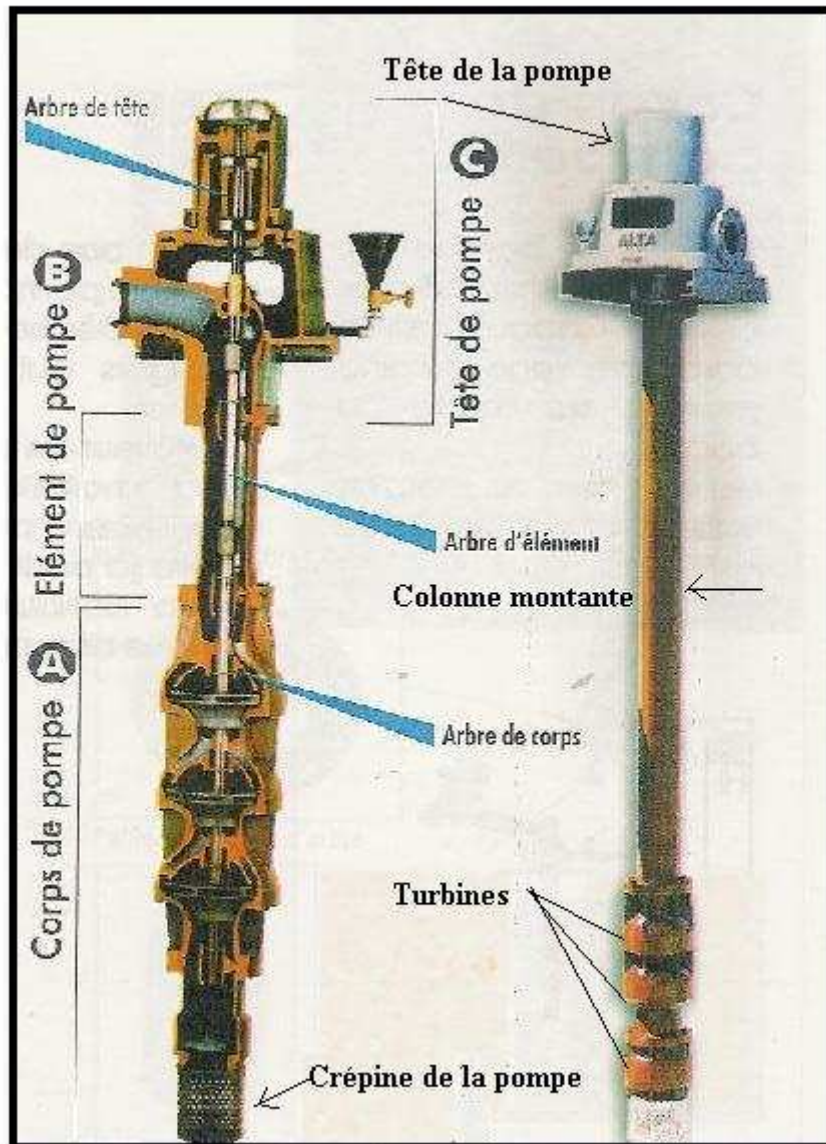
- pompage thermique : pompe mécanique à axe vertical ou horizontal entraînée par un moteur diesel.
- Pompage électrique : pompe électrique alimentée par le réseau de l'ONE (office national de l'électricité) ou par un groupe électrogène.

Définition : un groupe électrogène est une machine électrique constituée d'un moteur diesel qui actionne un alternateur et ce dernier produit de l'électricité. La consommation normale en fuel est de l'ordre de 160 à 180 g/cv/heure.

Un groupe électrogène



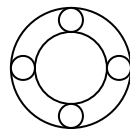
II.1) pompe mécanique à axe vertical :



Ces pompes sont très utilisées en milieu rural Marocain et notamment pour l'irrigation. Ces pompes se composent de :

- La tête de la pompe qui supporte tout le poids du système et reçoit le mouvement de rotation du moteur par l'intermédiaire d'une courroie. Ce mouvement est transmis au corps de la pompe par le biais de la poulie.
- Un corps de turbine (une ou plusieurs turbines), le nombre de turbines varie en fonction de la hauteur de refoulement. Dans la partie inférieure se trouve la crépine qui permet à l'eau d'entrer et d'être aspirée tout en bloquant les corps étrangers. A l'intérieur de la crépine se trouve un clapet anti-retour permettant à la colonne de refoulement de rester pleine.

- Une colonne montante qui est constituée d'éléments en acier (galvanisés à chaud dans le meilleur des cas) avec une longueur de 2,5 m. Ces éléments sont reliés entre eux par des brides

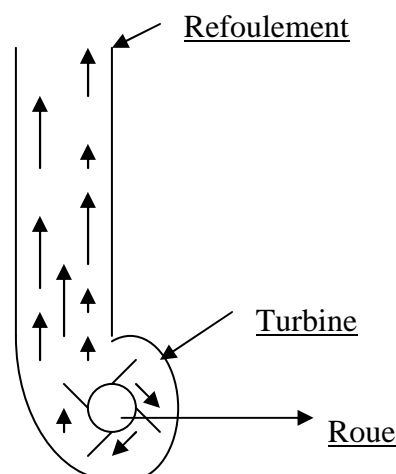


Une bride

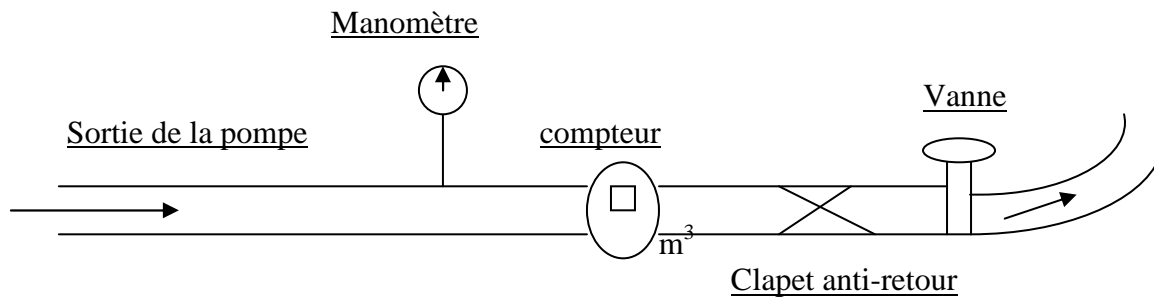
L'axe d'entraînement vertical est centré dans la conduite de refoulement, c'est un arbre généralement en acier sur lequel sont fixées la ou les turbines, c'est donc cet axe qu'il faut faire tourner à une vitesse donnée pour que les turbines puissent fouetter l'eau et la déplacer. La colonne montante est livrée dans le commerce selon son diamètre exprimé en pouces (1'' = 2,54 cm) en fonction du débit désiré :

| Débit en m ³ /h | Vitesse de rotation en tr/min | Diamètre de la colonne en pouces |
|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| 20 à 25 | 1500 à 1750 | 2,5 |
| 25 à 40 | 1750 à 2500 | 3 |
| 32 à 50 | 1500 à 2000 | 3,5 |
| 50 à 60 | 1750 à 2250 | 4 |

- un moteur diesel à démarrage électrique (souvent par batterie de 12 V) fournit l'énergie à la pompe par l'intermédiaire de la courroie. La vitesse de rotation est souvent comprise entre 1500 et 3000 tr/min. L'eau introduite par l'orifice d'aspiration arrive au centre du corps, elle est entraînée en rotation par les aubes de la roue. La force centrifuge projette l'eau à la périphérie du corps de la pompe d'où elle s'échappe par l'orifice de refoulement, le vide partiel créé par l'aspiration assure l'arrivée continue de l'eau.



La liaison entre une pompe et une conduite de refoulement se présente souvent comme suit :

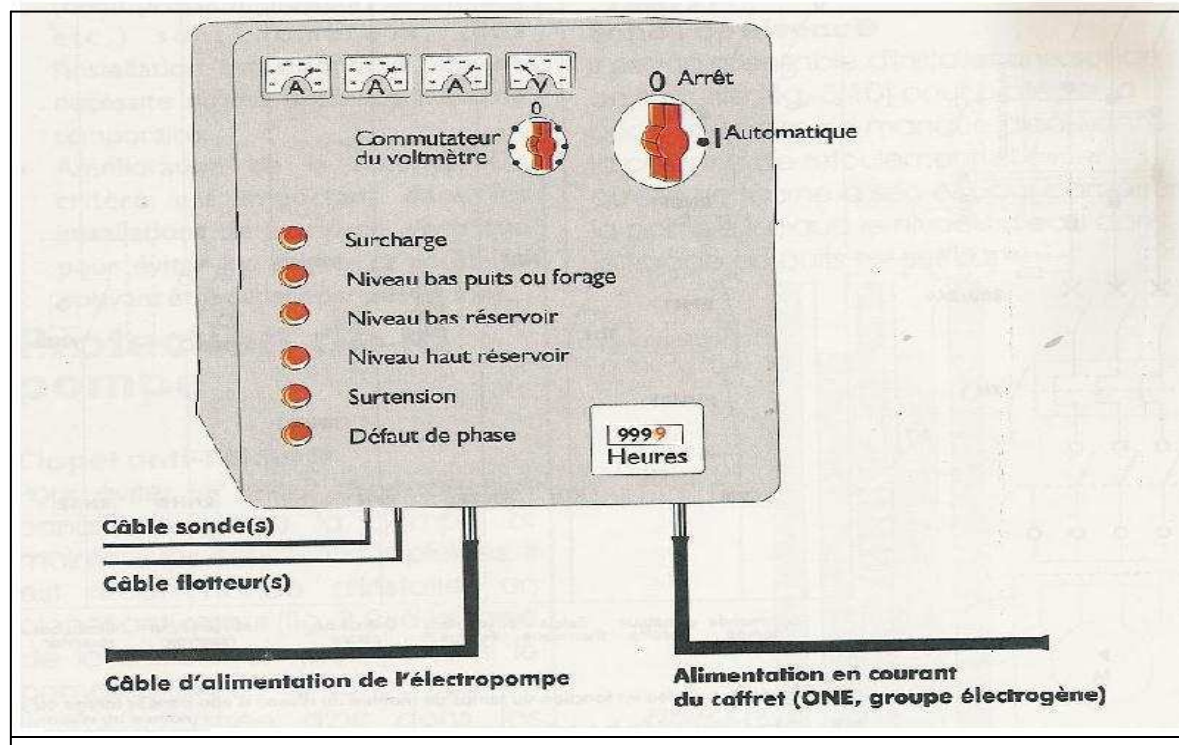


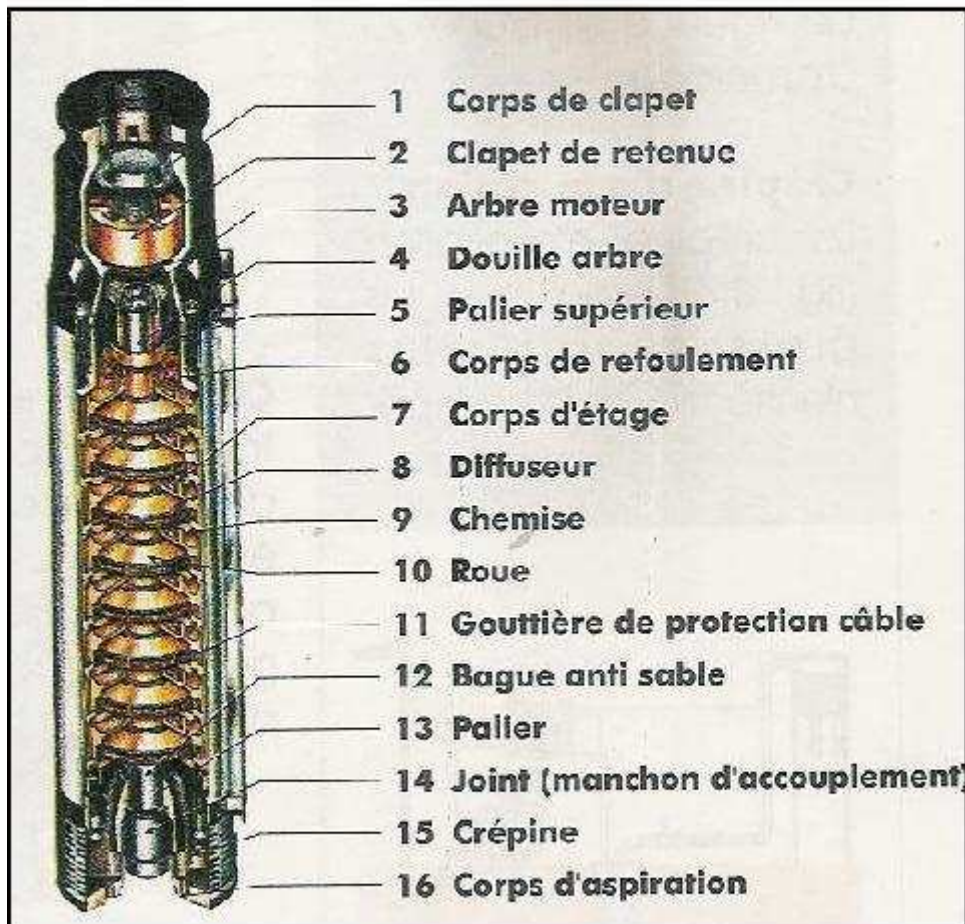
II.2) Pompe mécanique à axe horizontal :

On les emploie souvent pour pomper dans une rivière, un canal ou un puits peu profond. Le principe est le même qu'une pompe à axe vertical seulement que l'axe est cette fois-ci horizontal.

II.3) les pompes immergées :

Ce type de pompe doit son appellation au fait que le corps de la pompe ainsi que le moteur sont prévus pour être noyés dans l'eau. Il est même indispensable que le moteur le soit, car son refroidissement est obtenu par la circulation de l'eau autour du moteur. Ces pompes sont livrées sous une tension de 220 ou 380 V en circuit triphasé et sous une fréquence de 50 Hz. Leur vitesse étant voisine des 3000 tr/min, le moteur est accouplé en direct avec la pompe. Un câble électrique également noyé dans l'eau relie le moteur au boîtier de démarrage placé dans un abri en surface. Ce boîtier est lui-même relié à la source d'énergie électrique (réseau ONE ou groupe électrogène).





Une pompe immergée est multicellulaire composée d'étages qui portent chacun une roue comme le montre la figure précédente.

L'armoire de commande d'une pompe électrique dispose d'indicateurs et de voyants lumineux, il est souvent constitué de métal galvanisé et est placé sous abri pour être protégé vis-à-vis des aléas climatiques. Les dimensions sont souvent standard, (pour les petites installations, on a généralement 40 cm de longueur, 30 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur). Les éléments indiqués sont souvent comme suit :

- Interrupteur pour la mise en marche (position 1) et arrêt (position 0), manuel et automatique.
- Température du moteur, si celle-ci est supérieure à la température préconisée par le constructeur, un voyant s'allume.
- Voltmètre pour la tension d'alimentation.

- Ampèremètre avec commutateur pour la mesure des courants dans les trois phases.
- Un compteur horaire pour le fonctionnement de la pompe.
- Les relais de niveau pour la régulation automatique.
- La marche à sec ou surcharges, au cas où la puissance absorbée dépasse la valeur nominale, le moteur s'arrête.

Le groupe électrogène qui va éventuellement alimenter la pompe doit être bien précisé en matière de caractéristiques techniques et en premier lieu la puissance en KVA qu'on verra plus loin et ensuite les paramètres du **moteur, l'alternateur et le tableau de commande**.

Exemple :

1) Moteur :

- marque : X
- refroidissement par air
- injection directe
- démarrage manuel
- filtre à air, filtre à gasoil, filtre à huile
- option : démarrage électrique avec batterie de 12 V
- intensité sonore : x décibels

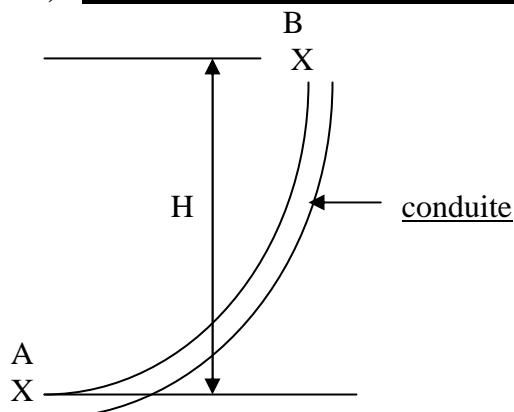
2) Alternateur :

- régime : 1500 tr/min
- tension : 220/380 V
- auto régulé, auto excité
- isolation tropicale

3) Tableau de commande :

- monté avec silentblocs sur l'alternateur et comprenant :
 - 1 voltmètre avec commutateur
 - 1 ampèremètre avec commutateur
 - 1 disjoncteur magnéto-thermique
 - 2 boutons marche et arrêt
 - 1 voyant lumineux

III) Hauteur manométrique totale (HMT) :



Pour amener une particule liquide du point A vers le point B par le biais d'une pompe, celle-ci doit vaincre la hauteur $H + \Delta H$ (A-B) avec ΔH (A-B) = pertes de charges entre A et B. la somme de la hauteur géométrique et la perte de charge est appelée hauteur manométrique totale entre A et B. une pompe centrifuge est toujours caractérisée par le couple (Q, H).

$$\text{HMT} = H + \Delta H \text{ (A-B)}$$

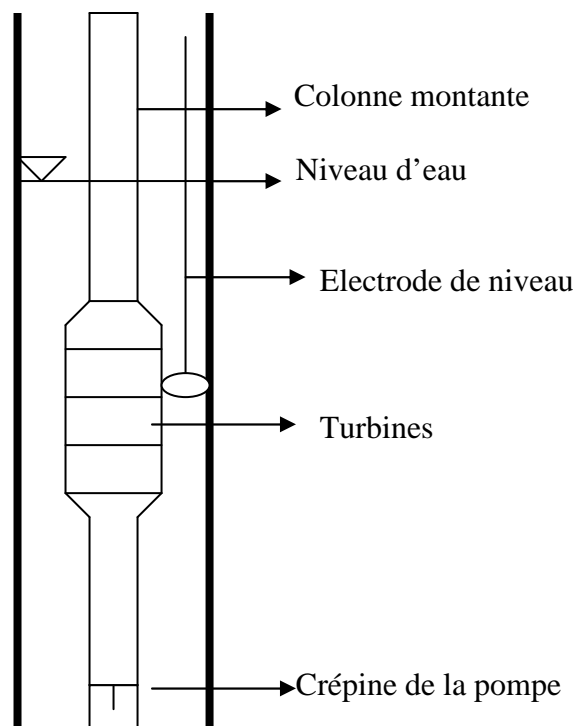
Lorsqu'il s'agit d'une pompe immergée, la vitesse étant invariable, il suffit de définir le nombre de turbines nécessaire pour atteindre la hauteur manométrique requise, les courbes caractéristiques fournies par le constructeur (qu'on verra plus loin), permettent de faire ce choix. Ex : pour une pompe de $30 \text{ m}^3/\text{h}$ tournant à 2900 tr/min, la hauteur par turbine est de 8 mètres.

Lorsqu'il s'agit d'une pompe à axe vertical, la vitesse pouvant être variable, il faut en premier lieu choisir la vitesse à laquelle on souhaite travailler sachant qu'elle peut varier de 1600 à 3600 tr/min pour les petites pompes et de 1500 à 2200 tr/min pour les grandes. Il n'est pas souhaitable d'utiliser la vitesse maximale.

Il arrive que dans certains projets mal dimensionnés, l'eau n'arrive pas à un point éloigné à cause du HMT mal calculée. Il existe dans le commerce des surpresseurs pour remédier à la situation. Un surpresseur de 6 bars par exemple procure une HMT additionnelle de 60m. Ces surpresseurs sont équipés de ballon servant de réserves d'eau à un volume V fixé (10 litres, 30 litres ,40 litres, 200 litres.. ; etc.)

IV) Protection de la pompe :

- **Clapet anti-retour** : il faut l'installer juste à la sortie de la station de pompage pour éviter le retour des eaux de la canalisation.
- **Electrodes de niveau** : lorsque la crépine est dénoyée, la pompe risque de tourner à vide et être grillée. Par mesure de sécurité, on installe des électrodes de niveau qui, une fois le niveau d'eau descendu, la pompe s'arrête automatiquement.



- **Vannage** : le démarrage de la pompe doit être lent et progressif, ainsi la vanne installée à la sortie de la pompe doit être fermée lors de la mise en marche.
- **Compteur** : il permet le suivi quantitatif des volumes d'eau produits
- **Manomètre** : il permet de contrôler la pression de l'eau au moment du démarrage.
- **Dispositif anti-bélier** : les pompes doivent être généralement protégées contre les coups de bélier (augmentation ou diminution brutale de la pression) qui sont provoqués par les arrêts ou mise en marche brutaux. En pratique, on utilise des dispositifs anti-bélier (DAB) constitués par des réservoirs d'air sous pression. La dilatation ou la compression de cet air permet d'amortir les coups de bélier jusqu'à des valeurs supportables par le matériel.

Ballon d'air pour le dispositif anti-bélier



- **Paramètres de la cavitation** :

La cavitation est une formation de bulles de vapeur due à une baisse de pression lors de l'aspiration. Ceci se traduit physiquement par la naissance d'ondes de choc qui se propagent le long de la conduite en provoquant des bruits et des vibrations, ceci occasionne une détérioration du matériel. Ce phénomène se produit essentiellement à l'aspiration des pompes. La baisse de pression est principalement due aux causes suivantes :

- élévation géométrique au dessus du niveau libre de l'eau à l'aspiration de la pompe.
- pertes de charges excessives dans la tuyauterie d'aspiration
- énergie cinétique importante dans la roue de la pompe.

Les essais de cavitation effectués par les constructeurs se traduisent par une pression ou charge nette absolue à l'aspiration qu'il faut assurer à l'entrée de la pompe pour éviter la cavitation. Elle est souvent désignée par les initiales anglaises NPSH (net positive suction head), elle a la dimension d'une hauteur

Il faut toujours respecter le point de fonctionnement optimal d'une pompe, sinon on a soit un risque de surpression, soit un risque de cavitation.

V) Section du câble électrique :

Le câble qui alimente la pompe doit avoir une section adéquate en fonction de l'intensité du courant et de la tension d'alimentation, celle-ci est calculée par la formule :

$$q \text{ (mm}^2\text{)} = \frac{3,1 \times l \times I \times \cos(\varnothing)}{\text{(PV) \%} \times U}$$

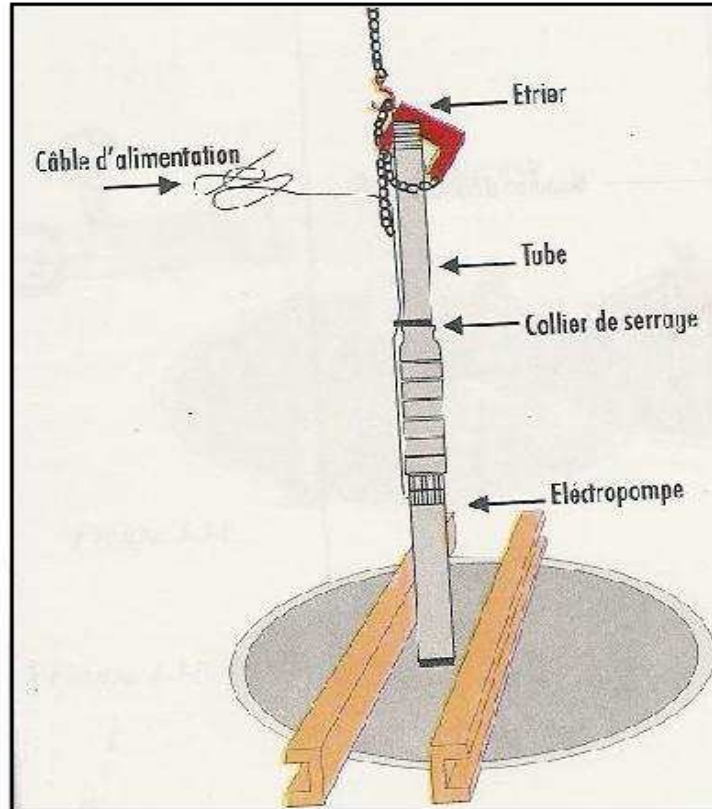
Avec l = longueur du câble, U = tension en volts (380 V), PV = chute de tension = 3%, I = intensité du courant en A, $\cos(\varnothing) = 0,8$ (facteur de puissance)

Exemple : pour $l = 60$ m, $I = 17,6$ A, on obtient $q = 2,22$ mm². La section adoptée sera de 3 x 2,5 mm²

La formule de calcul correspond à la température ambiante (25 à 30° C), à 40° C, on peut corriger la section en divisant par 0,85.

Remarques :

- la section calculée par la formule précédente correspond à un mode de démarrage direct de la pompe. En cas de démarrage étoile-triangle, il faut diviser la section par 2, autrement dit la section est maximale en cas de démarrage direct.
- En pratique, on utilise des abaques pour le calcul de la section du câble.



Dimensions des câbles en 3 x 400 V, 50 Hz
Chute de tension : 3%

| Moteur | kW | I _n [A] | Cos φ 100% | Dimensions [mm ²] | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------|------|--------------------|------------|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| | | | | 1,5 | 2,5 | 4 | 6 | 10 | 16 | 25 | 35 | 50 | 70 | 95 | 120 | 150 | 185 | 240 | 300 |
| 2" | 0,37 | 1,4 | 0,64 | 576 | 935 | | | | | | | | | | | | | | |
| 4" | 0,55 | 2,2 | 0,66 | 566 | 608 | 906 | | | | | | | | | | | | | |
| 4" | 0,75 | 2,9 | 0,72 | 317 | 510 | 824 | | | | | | | | | | | | | |
| 4" | 1,1 | 3,4 | 0,72 | 211 | 350 | 568 | 830 | | | | | | | | | | | | |
| 4" | 1,5 | 4,2 | 0,75 | 164 | 275 | 434 | 640 | | | | | | | | | | | | |
| 4" | 2,2 | 5,3 | 0,82 | 115 | 191 | 304 | 454 | 748 | | | | | | | | | | | |
| 4" | 3,0 | 7,3 | 0,77 | 86 | 142 | 236 | 337 | 550 | 812 | | | | | | | | | | |
| 4" | 4,0 | 9,6 | 0,8 | 67 | 112 | 178 | 250 | 438 | 689 | | | | | | | | | | |
| 4" | 5,5 | 13 | 0,84 | 49 | 87 | 130 | 194 | 320 | 504 | 768 | | | | | | | | | |
| 4" | 7,5 | 18,0 | 0,78 | | 59 | 93 | 139 | 219 | 350 | 544 | 795 | | | | | | | | |
| 6" | 9,0 | 21,6 | 0,77 | 43 | 82 | 131 | 195 | 320 | 504 | 765 | | | | | | | | | |
| 6" | 15 | 36 | 0,8 | 37 | 61 | 97 | 145 | 249 | 376 | 575 | 781 | | | | | | | | |
| 6" | 22 | 51,8 | 0,81 | | 49 | 75 | 116 | 191 | 300 | 458 | 625 | 860 | | | | | | | |
| 6" | 31 | 74,8 | 0,84 | | 42 | 67 | 105 | 164 | 238 | 395 | 540 | 744 | 995 | | | | | | |
| 6" | 45 | 106 | 0,82 | | | | 58 | 94 | 139 | 218 | 353 | 498 | 625 | 833 | | | | | |
| 6" | 63 | 142 | 0,81 | | | | 73 | 121 | 191 | 291 | 397 | 547 | 731 | 938 | | | | | |
| 6" | 90 | 200 | 0,84 | | | | 84 | 139 | 218 | 353 | 498 | 625 | 833 | | | | | | |
| 6" | 125 | 280 | 0,84 | | | | | 111 | 170 | 239 | 321 | 446 | 595 | 783 | 933 | | | | |
| 6" | 180 | 400 | 0,84 | | | | | 147 | 201 | 277 | 371 | 477 | 573 | 675 | 783 | 913 | | | |
| 6" | 250 | 550 | 0,79 | | | | | 189 | 267 | 373 | 496 | 638 | 803 | 975 | 1163 | 1383 | | | |
| 8" | 33 | 78 | 0,84 | | | | | 94 | 132 | 202 | 276 | 382 | 511 | 659 | 797 | 935 | | | |
| 8" | 45 | 106,5 | 0,85 | | | | | 100 | 141 | 210 | 284 | 382 | 511 | 659 | 797 | 935 | | | |
| 8" | 63 | 142 | 0,85 | | | | | 113 | 170 | 233 | 322 | 432 | 557 | 671 | 794 | 922 | | | |
| 8" | 90 | 200 | 0,85 | | | | | 147 | 205 | 294 | 382 | 497 | 632 | 791 | 914 | 1067 | | | |
| 8" | 125 | 280,5 | 0,82 | | | | | 189 | 268 | 352 | 471 | 601 | 763 | 912 | 1064 | 1233 | | | |
| 8" | 180 | 400 | 0,83 | | | | | 250 | 340 | 452 | 571 | 700 | 863 | 1033 | 1213 | 1403 | | | |
| 8" | 250 | 550 | 0,83 | | | | | 330 | 440 | 570 | 700 | 863 | 1033 | 1213 | 1403 | 1603 | | | |
| 8" | 330 | 727 | 0,83 | | | | | 440 | 570 | 700 | 863 | 1033 | 1213 | 1403 | 1603 | 1813 | | | |
| 8" | 450 | 1000 | 0,86 | | | | | 570 | 700 | 863 | 1033 | 1213 | 1403 | 1603 | 1813 | 2033 | | | |
| 8" | 630 | 1380 | 0,86 | | | | | 700 | 863 | 1033 | 1213 | 1403 | 1603 | 1813 | 2033 | 2263 | | | |
| 10" | 75 | 195 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 92 | 234 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 110 | 280 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 132 | 270 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 147 | 315 | 0,81 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 170 | 365 | 0,81 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10" | 190 | 425 | 0,78 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12" | 147 | 305 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12" | 170 | 365 | 0,85 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12" | 190 | 430 | 0,84 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12" | 220 | 445 | 0,85 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12" | 250 | 505 | 0,85 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Intensité maxi pour câble [A]* 180 25 34 43 60 80 101 126 153 195 23 275 319 364 430 497

* Pour des conditions défavorables de dissipation de la chaleur.

Longueur maxi en mètres du câble du disjoncteur à la pompe.

VI) Critères de choix d'une pompe :

Le choix d'une pompe doit se faire en tenant compte d'un certain nombre de critères :

- a) profondeur de l'eau :

Dans un canal ou rivière, les pompes à axe horizontal sont à retenir. Pour un puits ou un forage, le choix est à faire en fonction de la disponibilité ou pas d'énergie électrique. Il y a lieu de signaler que les pompes mécaniques à axe vertical sont limitées en matière de HMT, (100 m est pratiquement une limite).

- b) énergie de pompage :

Les pompes électriques offrent beaucoup d'avantages technico-économiques. Toutefois, l'achat d'un groupe électrogène pour entraîner une pompe immergée est fortement déconseillé : cette formule est très coûteuse en investissement et également en entretien

- c) débit désiré :

A titre indicatif, le tableau suivant définit les débits que l'on peut atteindre en fonction du diamètre extérieur d'encombrement de la pompe :

| Pompe immergée | | Pompe à axe vertical | |
|----------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Encombrement | Q (maximal) | Encombrement | Q (maximal) |
| 142 mm | 30 m ³ /h | 142 mm | 30 m ³ /h |
| 194 mm | 150 m ³ /h | 190 mm | 100 m ³ /h |
| 274 mm | 400 m ³ /h | 241 mm | 200 m ³ /h |
| | | 286 mm | 300 m ³ /h |
| | | 333 mm | 400 m ³ /h |

- d) rendement du pompage :

Le rendement des pompes varie entre 60 et 80% en fonction du diamètre du corps et de la qualité. Ainsi les petites se situent autour de 60% et les grosses autour de 80%. Lorsque les pompes sont de mauvaise qualité ou mal entretenues, il est fréquent qu'elles perdent une dizaine de points de rendement.

VII) Puissance et rendement :

Le rendement d'une pompe est le rapport entre la puissance efficace réellement fournie par la pompe et la puissance fournie au moteur de la pompe. Pour les pompes industrielles, le rendement est de 70 à 80%.

La puissance nécessaire au pompage est donnée par la formule suivante :

$$P \text{ (KW)} = 9,8 \times H \text{ (m)} \times Q \text{ (m}^3\text{/s)} / \eta$$

Avec H = hauteur manométrique exprimée en mètres

Q = débit de pompage en m³/s

η = rendement global de pompage (pompe, moteur)

Remarque : il ne faut pas confondre la puissance nécessaire au pompage qui provient d'une source externe (réseau ONE ou groupe électrogène) et la puissance du moteur électrique de la pompe qui est intégré au corps de la pompe.

La puissance électrique en circuit triphasé est : $P = U.I.\cos(\varnothing).\sqrt{3}$

Avec U= tension en Volts, I = intensité du courant en Ampères, \varnothing = déphasage courant-tension, $\cos(\varnothing)$ = facteur de puissance (0,8)

La puissance est également exprimée en chevaux (CV ou HP : horse power en anglais), à retenir que 1 cheval = 736 Watts.

Sur la plaque signalétique d'une pompe, on trouve toujours les caractéristiques techniques données par le constructeur.

VIII) démarrage d'une pompe électrique :

Le démarrage d'un moteur électrique nécessite au départ une puissance supérieure à la puissance nominale. Le tableau suivant montre dans quelles proportions varient les couples de démarrage et les courants de démarrage en fonction du mode de démarrage.

| Mode de démarrage | Id/In | Cd/Cn |
|-------------------------------------|---|---|
| <u>Moteur à cage</u> | | |
| * Direct (pleine tension) | 5 | 1,5 |
| * Auto transformateur | 2,45 | 0,74 |
| * Etoile- triangle | 1,65 | 0,5 |
| <u>Moteur à rotor bobiné</u> | | |
| * Résistance rotorique | 1,5 à 2,5 | 1,5 à 2,5 |
| | Id= Courant de démarrage In= Courant nominal | Cd= Couple de démarrage Cn= Couple nominal |

Donc pour calculer une puissance de démarrage, il faut calculer la puissance en Kw par la formule classique citée plus haut et diviser par 0.8/ (Cos φ) pour passer à la puissance en K.V.A et ensuite majorer cette puissance selon le mode de démarrage adopté.(rapport Id/In)

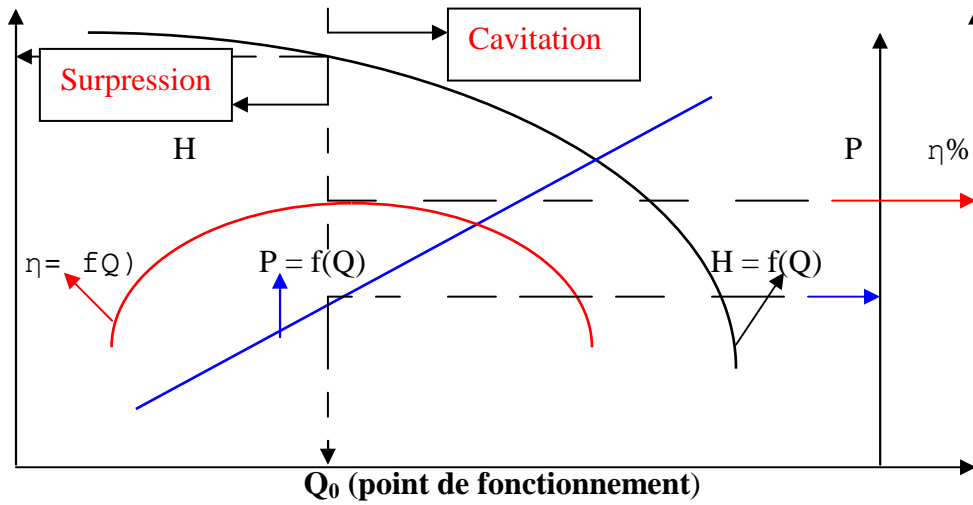
IX) courbes caractéristiques d'une pompe :

Cette particularité des pompes centrifuges permet d'effectuer facilement leurs réglages et de tracer les courbes de leur fonctionnement afin de définir le régime optimum de débit, de hauteur manométrique ainsi que d'économie d'énergie.

Pour une pompe donnée et une vitesse de rotation constante, on trace :

- une courbe des hauteurs manométriques en fonction des débits, $H = f(Q)$
- une courbe des puissances absorbées en fonction des débits, $P = f(Q)$

- une courbe des rendements globaux (pompe et moteur) en fonction des débits $\eta = f(Q)$



Remarque :

Lorsque la vitesse de rotation d'une pompe varie de n_1 tr/min à n_2 tr/min (cas des pompes mécaniques à axe vertical), les points Q_1 , H_1 , et P_1 des courbes de fonctionnement à la vitesse n_1 deviennent à la vitesse n_2 .

$$Q_2 = (n_2 / n_1) Q_1$$

$$H_2 = (n_2 / n_1)^2 H_1$$

$$P_2 = (n_2 / n_1)^3 P_1$$

Par exemple une pompe qui tournerait deux fois plus vite, verrait son débit multiplié par 2, sa hauteur manométrique multipliée par 4, et sa puissance absorbée multipliée par 8.



Conduite branchée à une pompe dans un forage : manomètre, compteur, ventouse pour purger l'air

Stock de matériel de pompage dans un magasin de société



Exemple de Fiche Technique de Matériel

| Caractéristiques exigées | Caractéristiques du matériel proposé | | | | |
|--|--------------------------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------|
| | Aïn Nekhla | Sidi Zemouri | Hamria Aouija | Chaala | Tlet Ziaida |
| | CR Bir Bir Ennasr | CR Bir Bir Ennasr | CR El Ghaba | CR S. Bettach | CR Ziaida |
| 1- Caractéristiques de la pompe | | | | | |
| Marque : SAER ou Equivalent | Pedrollo | PEDROLLO | pedrollo | PEDROLLO | PEDROLLO |
| Origine | Italie | Italie | Italie | Italie | Italie |
| Type | 4SR8/31 | 4SR8/23 | 4SR8/17 | 4SR8/23 | 4SR8/42 |
| Débit selon spécificité du CPS | 3l/s | 2l/s | 2l/s | 2l/s | 3l/s |
| HMT selon spécificité du CPS | 80m | 120m | 80m | 100 m | 140m |
| Nombres de turbines | 31 | 23 | 17 | 23 | 42 |
| Rendement 60% au moins | 65% | 65% | 65% | 65% | 65% |
| | | | | | |
| Marque | Pedrollo | pedrollo | pedrollo | pedrollo | pedrollo |
| Origine | Italie | Italie | Italie | Italie | Italie |
| Puissance (KW) | 5,5 KW | 4KW | 3 KW | 4 KW | 7,5 KW |
| Tension d'alimentation (3x380 V; 50Hz) | 3X380 V | 3X380V | 3X380 V | 3X380 V | 3X380 V |
| | | | | | |
| 2- Caractéristiques du groupe électrogène | | | | | |
| a- Moteur | | | | | |
| Marque : Deutz ou Equivalent | VM SUN | VM SUN | Lombardini | Lombardini | réseau ONE |
| Origine | Italie | Italie | Italie | Italie | |
| Type | 2105 | 2105 | 9 LD675/2 | 9 LD675/2 | |
| Nombre de cylindres (2 cylindres au minimum) | 2 | 2 | 2 | 2 | |
| Vitesse (1500 tours par minute) | OUI | OUI | OUI | OUI | |

| | | | | | |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|--|
| Refroidissement à l'air | OUI | OUI | OUI | OUI | |
| Démarrage électrique | OUI | OUI | OUI | OUI | |

page 2/2

| Caractéristiques exigées | Aïn Nekhla | | Hamria Aouija | Chaala | Tlet Ziaida |
|--|--|--|--|--|------------------------------|
| | CR Bir Bir Ennasr | CR Bir Bir Ennasr | CR El Ghaba | CR S. Bettach | CR Ziaida |
| b- Alternateur | | | | | |
| Marque | MECCALTE | MECCALTE | MECCALTE | MECCALTE | |
| Origine | Italie | Italie | Italie | Italie | |
| Puissance (selon CPS) | 16 KVA | 16 KVA | 10 KVA | 10 KVA | |
| vitesse (1500 tours par minute) | 1500 tr/min | 1500 tr/min | 1500 tr/min | 1500 tr/min | |
| Accessoire du groupe électrogène système d'arrêt du groupe lorsque la pompe est mise à l'arrêt par l'électrode | chassis+tableau de commande+batterie avec système d'arrêt automatique du groupe | chassis+tableau de commande+batterie avec système d'arrêt automatique du groupe | chassis+tableau de commande+batterie avec système d'arrêt automatique | chassis+tableau de commande+batterie avec arrêt automatique du groupe | |
| | | | | | |
| 3- Caractéristiques de la colonne montante : | | | | | |
| diamètre de 63mm en acier galvanisé à chaud avec brides | oui | oui | oui | oui | oui |
| | | | | | |
| 4- Caractéristiques du câble d'alimentation : | | | | | |
| en cuivre de section adéquate, souple pour immersion permanente | 3 x 2,5 mm² | 3 x 4 mm² | 3 x 1,5 mm² | 3 x 2,5 mm² | 3 x 6 mm² |
| | | | | | |
| 5- Caractéristiques des armoires : | Composants Marque ABB (Allemagne) | Composants Marque ABB (Allemagne) | Composants Marque ABB | Composants Marque ABB | Composants Marque ABB |
| avec protection du groupe et contenant un ampermètre, voltmètre, compteur horaires, alarme sonore et relais de niveau | oui | oui | oui | oui | oui |

Exemple de fiche technique

Localité : Sidi Zemmouri

1) Pompe :

- Marque : Pedrollo (Italie)
- Type : 4SR8/23
- Débit : 2 l/s
- Puissance absorbée : 4 Kw
- HMT : 120 m
- Vitesse : 2900 tr/min
- Rendement : 65%
- Nombre d'étages : 23
- Diamètre de refoulement : 2'' → 63mm
- Clapet anti-retour : incorporé
- Teneur maxi en sables : 150 g/m³

2) Moteur :

- Marque : Pedrollo
- Type : IP5
- Puissance : 5,5 CV
- Tension : 3X380V
- Intensité : 10 A
- Câble d'alimentation : submersible avec une section de 3x4 mm²

3) Métallurgie du groupe

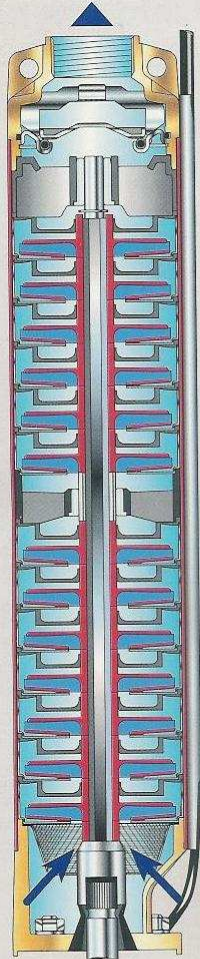
- Corps de pompe : Acier INOX AISI 304
- Roues : Acier INOX AISI 304
- Arbres : Acier INOX AISI 431
- Diffuseur : Acier INOX AISI 304
- Crépine d'aspiration : Acier INOX AISI 304

4) Groupe électrogène :

- Marque : VM SUN (Italie)
- Alternateur : Meccalte
- Puissance : 16 KVA
- Vitesse de rotation : 1500 tr/min

5) Armoire de commande :

- Marque : ABB
- Origine : Allemagne
- Contenu : contacteur, relais de niveau, relais de phase, disjoncteur moteur, commutateur, 3 voyants (eau, marche, défaut), fusibles, presse étoupe, ampèremètre, voltmètre, compteur horaire.

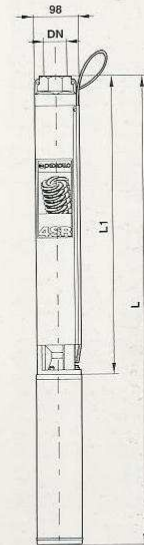


PERFORMANCE DATA AT n= 2900 1/min

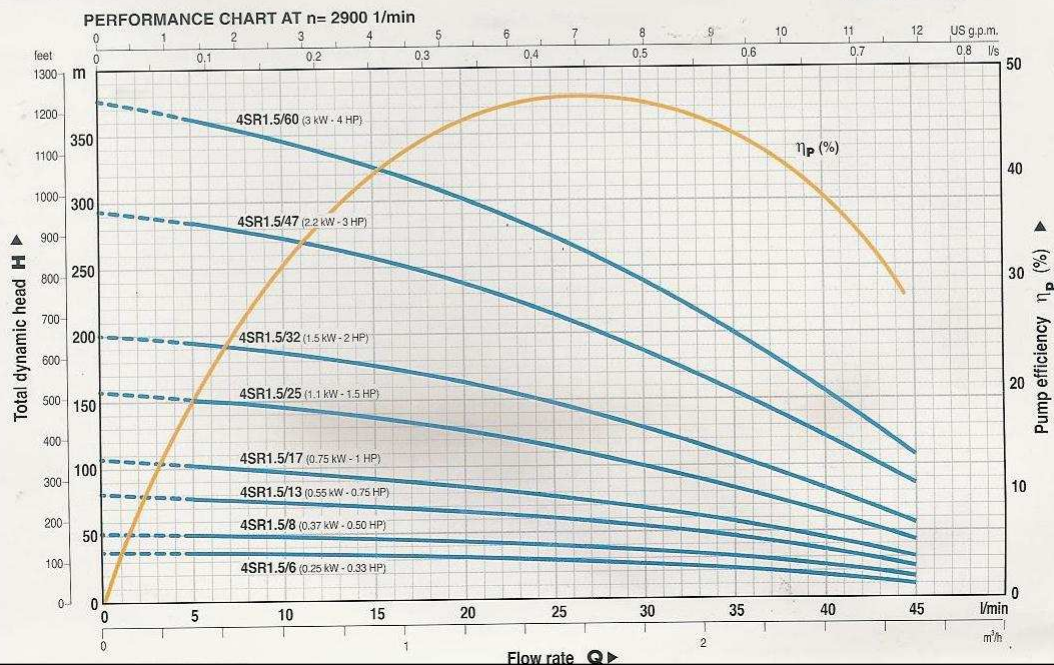
| PUMP MODEL | POWER | | Q m³/h | 0 | 0.3 | 0.6 | 0.9 | 1.2 | 1.5 | 1.8 | 2.1 | 2.4 | 2.7 |
|------------|--------------|-------------|-----------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | Single phase | Three phase | | 0 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | 30 | 35 | 40 | 45 |
| 4SR1.5m/6 | — | 0.25 0.33 | H m | 38 | 36 | 34 | 33 | 30 | 27 | 24 | 20 | 15 | 11 |
| 4SR1.5m/8 | 4SR1.5/8 | 0.37 0.50 | | 50 | 48 | 46 | 44 | 40 | 36 | 32 | 26 | 20 | 14 |
| 4SR1.5m/13 | 4SR1.5/13 | 0.55 0.75 | | 81 | 78 | 75 | 71 | 66 | 59 | 52 | 43 | 33 | 23 |
| 4SR1.5m/17 | 4SR1.5/17 | 0.75 1 | | 106 | 102 | 98 | 93 | 86 | 78 | 68 | 56 | 43 | 30 |
| 4SR1.5m/25 | 4SR1.5/25 | 1.1 1.5 | | 156 | 151 | 144 | 136 | 127 | 115 | 100 | 83 | 64 | 45 |
| 4SR1.5m/32 | 4SR1.5/32 | 1.5 2 | | 200 | 193 | 184 | 175 | 162 | 147 | 128 | 106 | 82 | 58 |
| 4SR1.5m/47 | 4SR1.5/47 | 2.2 3 | | 294 | 283 | 271 | 256 | 238 | 216 | 188 | 156 | 120 | 85 |
| — | 4SR1.5/60 | 3 4 | | 375 | 362 | 346 | 328 | 304 | 276 | 241 | 199 | 153 | 108 |

H = TOTAL DYNAMIC HEAD IN METERS. Q = FLOW RATE

| PUMP MODEL | DN | DIMENSIONS mm | | L1 |
|------------|--------|-------------------|-------------|------|
| | | L Single phase | Three phase | |
| 4SR1.5/6 | 1 1/4" | 491 | — | 268 |
| 4SR1.5/8 | 1 1/4" | 546 | 527 | 304 |
| 4SR1.5/13 | 1 1/4" | 667 | 638 | 396 |
| 4SR1.5/17 | 1 1/4" | 794 | 766 | 495 |
| 4SR1.5/25 | 1 1/4" | 969 | 941 | 642 |
| 4SR1.5/32 | 1 1/4" | 1128 | 1099 | 772 |
| 4SR1.5/47 | 1 1/4" | 1534 | 1429 | 1073 |
| 4SR1.5/60 | 1 1/4" | — | 1785 | 1362 |

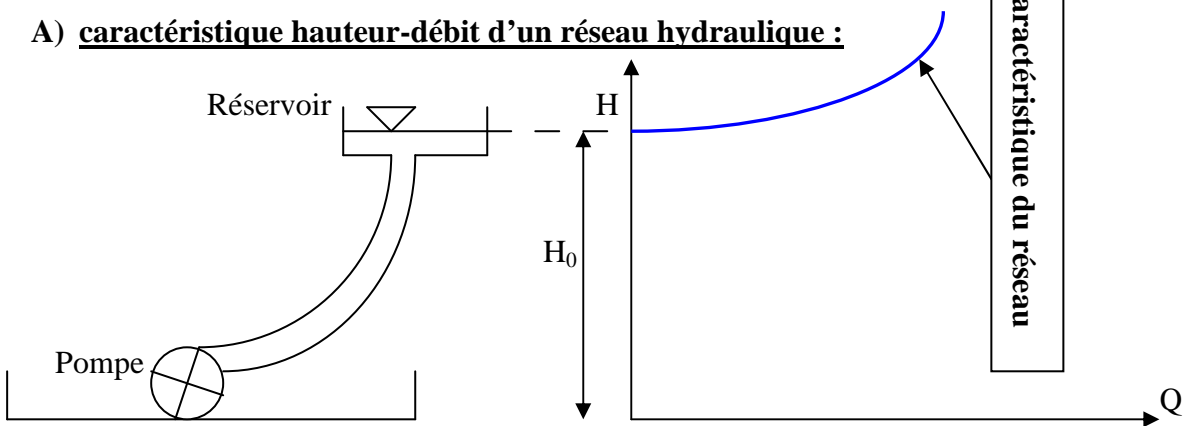


4 SR 1.5 / 6
 — impellers number
 — best efficiency point (m³/h)
 — pump name
 — well Ø (4")



X) Fonctionnement d'une pompe sur un réseau hydraulique :

A) caractéristique hauteur-débit d'un réseau hydraulique :

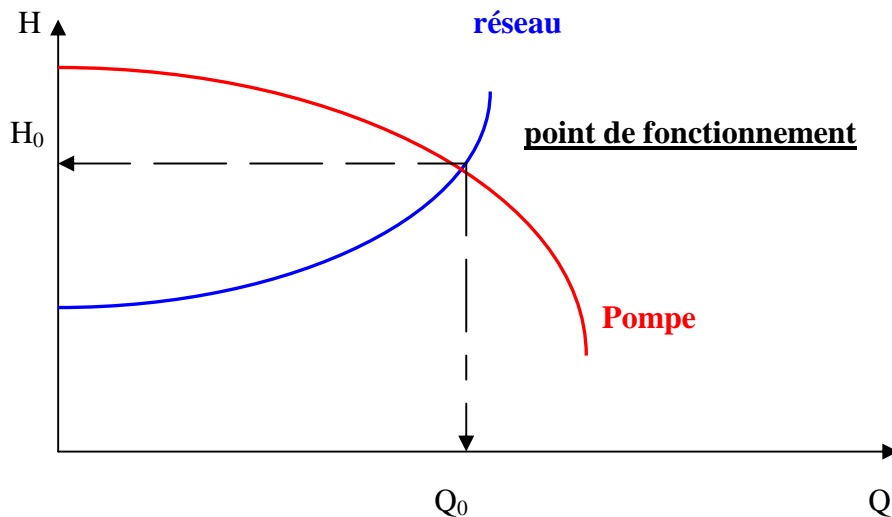


Dans la conception d'un réseau de distribution, l'eau doit parvenir au point le plus haut. L'eau doit donc vaincre une hauteur $H = H_0 + \Delta H$ or $\Delta H = KQ^2$ avec $K = \text{constante}$

Donc $H = H_0 + KQ^2$ c'est l'équation d'une parabole

B) couplage d'une pompe et d'un réseau :

La courbe caractéristique de la pompe $Q = f(H)$ est une parabole décroissante, celle du réseau est une parabole croissante. Le point de fonctionnement est l'intersection des deux courbes.



IX) le coût de l'énergie :

1) cas d'un pompage électrique :

Lorsqu'il s'agit d'un pompage électrique, on a $W_i = P \times N_i$ (1)

Avec W_i = énergie consommée en KWh
 N_i = nombre d'heures de fonctionnement
 P = puissance consommée

Or $P = 9,8 \times Q \times \text{HMT} / 0,7$ (on a pris 70% comme rendement), donc $P = 14 \times Q \times H$ (2)

Soit V_i le volume d'eau pompée, $V_i = Q \times N_i \times 3600$ d'où $Q = V_i / (N_i \times 3600)$ (3)

En combinant les équations (2) et (3), on obtient $P = 0,004 \times V_i / N_i \times \text{HMT}$,
D'après l'équation (1), on a

$$W_i = 0,004 \times V_i \times \text{HMT}$$

Avec W_i exprimé en KWh, V_i en m^3 (volume d'eau pompé annuellement) et HMT en mètre

2) cas d'un pompage thermique :

Le raisonnement est le même que pour une pompe électrique mais on prendra un rendement de 50% uniquement. Ceci donnera à la fin :

$$W_i = 0,0054 \times V_i \times \text{HMT (m)}$$

Pour le pompage thermique, on adoptera une consommation de 0,34 litres de gasoil par KWh avec une majoration de 10% du coût global pour intégrer le coût des lubrifiants.

Exemple : avec un prix de gasoil de 8 Dh/litre, le coût énergétique annuel sera :

$$C = 0,0054 \times 0,34 \times 8 \times 1,1 \times V_i \times \text{HMT (m)}$$

$$C (\text{Dh}) = 0,02 \times V_i \times \text{HMT (m)}$$

II X) Quelques défauts de fonctionnement et causes probables :

1) la pompe ne fonctionne pas :

- pièces oxydés
- absence de jeu entre turbine et diffuseur
- voltage très bas
- fusible
- problème du moteur
- problème électrique

2) la pompe ne débite pas :

- immersion
- clapet ou crépine bouchée
- vitesse de rotation très basse
- rotation en sens contraire
- HMT élevé
- Arbre brisé
- Tuyaux obturés

3) débit insuffisant :

- diamètre de la tuyauterie
- tuyauterie obturée partiellement
- vitesse de rotation très basse
- jeu entre diffuseur et turbine très grand
- turbine libre sur l'arbre (serrage)
- HMT élevée / capacité de la pompe
- Immersion insuffisante
- Tuyauterie percée ou non étanche
- Turbine brisée

4) pression insuffisante :

- air ou gaz dans l'eau
- viscosité supérieure à la normale
- tous les points cités en (3)

5) la pompe débite puis coupe :

- niveau d'eau inférieur à la première turbine
- immersion insuffisante
- $NPSH < NPSH_d$
- cavitation
- arbres non dressés

III.X) Coût du matériel de pompage :

- Lorsque les caractéristiques techniques de dimensionnement sont fixés (Q, HMT, longueur colonne montante) pour la pompe et P (KVA) pour le groupe électrogène, les prix dépendent surtout de la qualité du matériel proposé et des marques présentes sur le marché. A l'heure actuelle, le choix est de plus en plus diversifié (mondialisation oblige).
- D'un autre côté, il y a les accessoires du matériel qui parfois et selon le maître d'ouvrage peuvent être nombreux (dispositif anti-bellier, pompes doseuses, automatismes...etc), tout dépend donc du cahier de charges. Citons toutefois que certaines marques sont connues à l'échelle internationale, à titre d'exemple :

- **pompes** : Grundfos, SAER, Pedrollo, Lowara, Marelli
- **groupes électrogènes** : Deutz, Lombardini, VMSUN
- **Armoires de commande** : ABB

IV.X) les pompes doseuses :

Afin d'assurer un traitement de l'eau à la sortie du captage pour aller rejoindre le château d'eau, on installe des pompes doseuses. On trouve sur le marché plusieurs types dont les caractéristiques techniques sont spécifiées par le constructeur.

Exemple : Astral pool (marque espagnole)

| type | Débit en l/h | Pression en bar | Voltage et fréquence | Puissance en Watt | Ampérage |
|-------|--------------|-----------------|----------------------|-------------------|----------|
| 2-5 | 2 | 5 | 230 V 50-60 Hz | 37 | 2,7 |
| 2-10 | 2 | 10 | 230 V 50-60 Hz | 37 | 2,7 |
| 4-5 | 4 | 5 | 230 V 50-60 Hz | 37 | 2,7 |
| 5-7 | 5 | 7 | 230 V 50-60 Hz | 37 | 2,7 |
| 5-10 | 5 | 10 | 230 V 50-60 Hz | 58 | 3,2 |
| 10-5 | 10 | 5 | 230 V 50-60 Hz | 58 | 3,2 |
| 10-10 | 10 | 10 | 230 V 50-60 Hz | 82 | 4,1 |
| 20-5 | 20 | 5 | 230 V 50-60 Hz | 82 | 4,1 |

Ces pompes doseuses sont équipées d'armoires de commandes contenant les éléments suivants :

- débit de produit injecté
- dose ou concentration de produit injectée

Le débit q (l/h) à injecter est donné par la formule suivante :

$$q(l/h) = (Q(m^3/h) \times C(g/m^3)) / (D \times 3,17)$$

Avec, Q = débit d'eau à traiter à la sortie de la pompe, C = concentration de chlore en g/m³, D = degré chlorométrique de la solution injectée, exemple 1 degré correspond à 3,17 g de chlore par litre d'eau de javel

Exemple d'appel d'offre

RABAT

N° Ordre : 446843

Date limite : 09/07/2007

Date d'ouverture de pli : 11/07/2007 à 10:00

Objet : Alimentation en eau potable du centre de Sidi Addi et deux douars avoisinants (province d'Ifrane)

- lot : équipement

Équipement d'une station de pompage sur forage N1R E 1583/22 pour Q = 12 l/s - HMT = 78 m, y compris équipements électriques, de javellisation, et d'un ballon anti-bélier de 50 litres

NB. Délai d'exécution est de : 6 mois

NB. lot : équipement : Secteur : 22 ; Qualification : 22-8 ; Classe : 3

Exercices 1:

Une pompe dont les caractéristiques sont données par les équations suivantes :

$$H \text{ (m)} = -0,1 Q^2 + 2Q + 35$$

$$P \text{ (Kw)} = 0,6Q + 3$$

$$\eta\% = 1,6 QH / (Q+5) \text{ avec } Q \text{ en l/s}$$

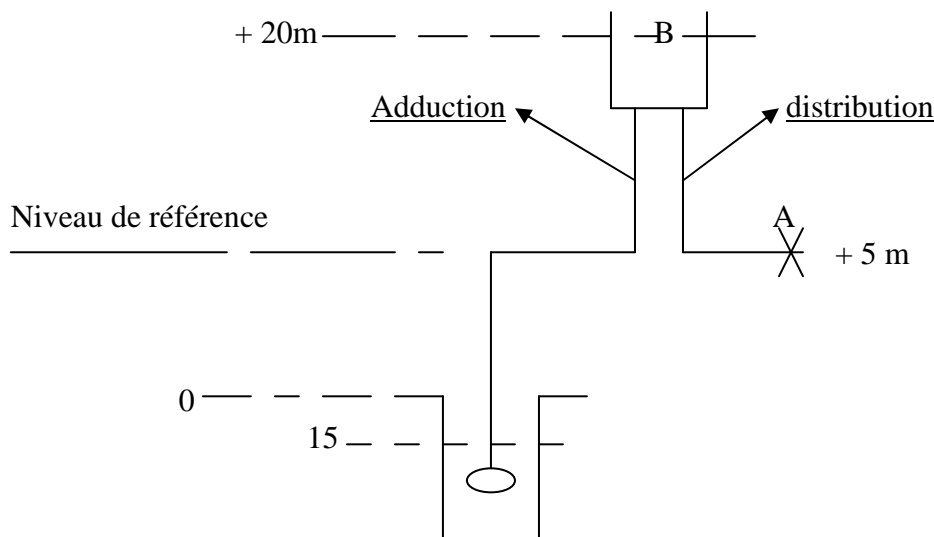
Refole d'une façon continue l'eau d'un puits dont le niveau dynamique se trouve à $- 15 \text{ m}$ par rapport au sol vers un réservoir dont le niveau du plan d'eau se trouve à $+ 20 \text{ m}$ par rapport au sol.

- 1) déterminer l'expression de la caractéristique de la conduite de refoulement sachant qu'elle a une longueur l , un diamètre d , un coefficient de pertes de charges linéaires λ et un coefficient de pertes de charges singulières totales k .
- 2) sachant que les pertes de charges totales dans la conduite de refoulement (en m) et le débit (en l/s) sont liés par la relation $\Delta H = 0,03 Q^2$

Déterminer le point de fonctionnement de la pompe (Q , HMT, P , $\eta\%$)

Le réservoir alimente un point A situé à $+5 \text{ m}$ par rapport au sol par une conduite de 500 m de longueur, de 20 cm de diamètre et dont les coefficients de pertes de charges sont $\lambda = 0,02$ et $k = 3$

- 3) calculer le débit donné par la conduite sachant que celle-ci fonctionne d'une façon continue durant 8heures/jour.
- 4) Calculer la pression disponible au point A



Réponses :

$$1) H = H_0 + KQ^2 \quad \text{avec } H_0 = 35\text{m}, \quad \Delta H = \Delta H_L + \Delta H_s$$

$$\Delta H_L = \lambda l/d V^2 / 2g \quad \text{or } Q = VS = v\Pi d^2 / 4, \quad \text{soit alors} \quad \Delta H_L = 8\lambda l Q^2 / \Pi^2 g d^5$$

$$\Delta H_s = K v^2 / 2g, \quad \text{soit } \Delta H_s = 8KQ^2 / g \Pi^2 d^4 \quad \text{d'où} \quad \Delta H = Q^2 ((8\lambda l / \Pi^2 g d^5) + (8k / g \Pi^2 d^4)) \quad (1)$$

$$H = 35 + Q^2 ((8\lambda l / \Pi^2 g d^5) + (8k / g \Pi^2 d^4))$$

$$2) H = H_0 + \Delta H, \quad \text{donc } H = 35 + 0,03 Q^2$$

$$\text{Puisque } H = -0,1 Q^2 + 2Q + 35, \quad \text{on aura alors} \quad -0,1 Q^2 + 2Q + 35 = 35 + 0,03 Q^2$$

$$\text{La résolution de cette équation donne} \quad Q = 15,4 \text{ l/s}$$

En remplaçant Q par sa valeur dans les trois équations caractéristiques de la pompe, on obtient : **H = 42 m, P = 16 chevaux, η = 50%**

Calculons les pertes de charges totales dans la conduite en tenant compte des différentes valeurs données (équation 1), on obtient :

$$\Delta H = 2650 Q^2 \quad (2)$$

3) Q = 15,4 l/s, en 24 heures le volume d'eau produit est $V_j = 15,4 \times 3600 \times 24$ soit $V_j = 1330 \text{ m}^3$. La conduite de distribution doit donner ce volume d'eau pendant 8 heures,

$$\text{Soit } Q = 1330000 / 8 \times 3600 \quad \text{donc} \quad Q = 46 \text{ l/s}$$

$$\text{Pour ce débit et d'après l'équation (2), on obtient} \quad \Delta H = 5,6 \text{ m}$$

4) calculons la pression au point A par application du théorème de Bernoulli entre A et B

$$15 = P_A / \omega + 5,6 \quad , \quad \text{soit} \quad P_A / \omega = 9,4 \quad \text{d'où} \quad P_A = 1 \text{ bar}$$

Exercice 2 :

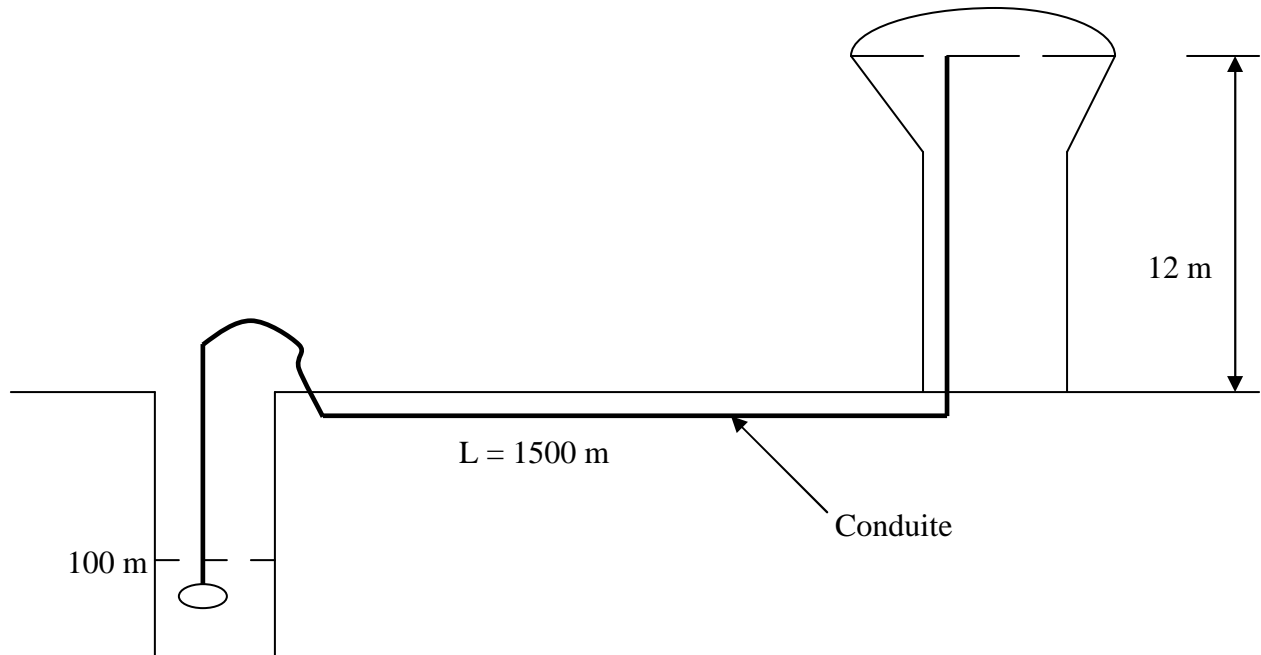
Pour alimenter en eau potable une agglomération de taille moyenne, une pompe électrique est installée dans un forage où le niveau dynamique est à 100m (niveau d'eau le plus bas après pompage). Le débit à refouler est de 15 l/s et ce dans un château d'eau surélevé dont la hauteur maximale du plan d'eau est à 12 m par le biais d'une tuyauterie de 1500 mètres de diamètre 150mm. Les coefficients de pertes de charges linéaires et singulières sont respectivement $\lambda = 0,02$ et $k = 0,3$.

La localité à desservir en eau potable n'est pas électrifiée et on doit installer un groupe électrogène.

Déterminer les caractéristiques du matériel de pompage (prendre pour rendement global 70%).

Le volume annuel à produire pour satisfaire les besoins a été estimé à 70000 m³, quel sera le coût énergétique annuel sachant que le tarif pratiqué est de 1,3 Dh/KWh.

Réponses :



1) la pompe aura un débit $Q = 15 \text{ l/s}$

HMT = hauteur géométrique + pertes de charges

Hauteur géométrique = $100 + 12 = 112 \text{ m}$

$$\Delta H = \Delta H_L + \Delta H_s \quad ; \quad \Delta H_L = \lambda l / d \cdot V^2 / 2g \quad ; \quad \Delta H_s = K v^2 / 2g$$

$$L = 1500 \text{ m} \quad d = 150 \text{ mm} \quad \lambda = 0,02 \quad k = 0,3$$

$$Q = VS = v \Pi d^2 / 4 \quad \text{d'où} \quad V = 4Q / \Pi d^2 \quad \text{A.N} \quad V = 0,85 \text{ m/s}$$

$$\Delta H_L = 0,02 \times 1500 / 150 \times 0,85^2 / 20 \quad \text{soit} \quad \Delta H_L = 7,2 \text{ m}$$

$$\Delta H_s = 0,3 \times 0,85^2 / 20 \quad \text{soit} \quad \Delta H_s = 0,01 \text{ m}$$

$$\Delta H = 7,21 \text{ m.}$$

Donc HMT = $112 + 7,21 = 119,21 \text{ m}$ (on prendra HMT = 120 m)

2) la puissance nécessaire au pompage est $P \text{ (KW)} = 9,8 \times 15.10^{-3} \times 120 / 0,7$ soit $P = 25,2 \text{ KW}$

$25,2/\cos(\Phi) = 25,2/0,8 = 31,5 \text{ KVA}$; en majorant cette puissance par un rapport $I_d / I_n = 3$; on aura une puissance au démarrage de **95 KVA**. (**Nécessité d'un groupe électrogène de puissance 95 KVA**).

3) l'énergie électrique consommée en KWh est $W_i = 0,004 \times V_i \times \text{HMT}$ avec $V_i =$ volume annuel produit $A.N = W_i = 33600 \text{ KWh}$, soit un coût annuel de $1,3 \times 33600 = \mathbf{43680 \text{ Dhs}}$

Exercice 3 :

Une agglomération rurale s'alimente en eau potable à partir d'un puits équipé d'une pompe thermique de débit $Q = 2\text{l/s}$ et une HMT = 60m. Sachant qu'au cours de l'année la pompe fonctionne en moyenne 5 heures par jour, quels seront les frais énergétiques annuels.

Réponses :

D'après la formule établie en cours $C \text{ (Dh)} = 0,02 \times V_i \times \text{HMT}$

La production d'eau journalière est $V_j = 2 \times 5 \times 3600 = 36 \text{ m}^3$; au bout d'une année $V_i = 36 \times 365 = 13140 \text{ m}^3$

$C = 0,02 \times 13140 \times 60 = \mathbf{15768 \text{ Dhs}}$

Exercice :

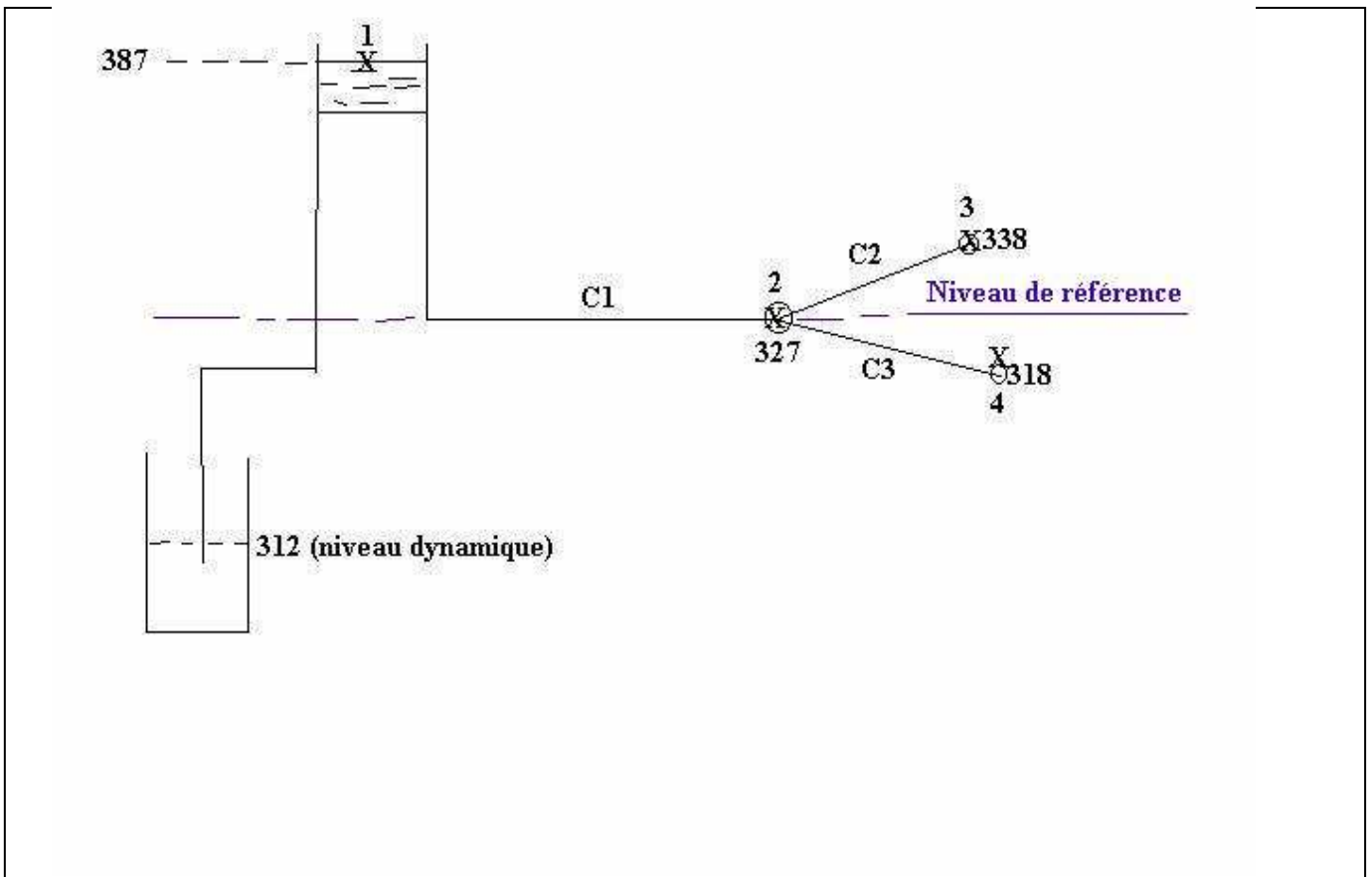
Un centre rural est alimenté en eau par le dispositif hydraulique schématisé ci-dessous, et dont les caractéristiques sont comme suit :

- Nombre total d'habitants : 4200
- Besoins de pointe (tout usages confondus) à l'horizon 2015 : 100 litres/jour/habitant
- Longueur de la conduite de refoulement : 150 m
- Pertes de charges dans la conduite de refoulement : 0,02 m/m
- C1 est une conduite d'adduction, C2 et C3 sont des conduites de distribution.

| Conduite | Nombre d'habitants | Longueur (m) | Pertes de charges m/m | Vitesse admise en m/s |
|----------|--------------------|--------------|-----------------------|-----------------------|
| C1 | 0 | 1500 | 0,010 | 1,2 |
| C2 | 1600 | 420 | 0,005 | 0,6 |
| C3 | 2600 | 600 | 0,008 | 0,8 |

- 1) déterminer les caractéristiques de la pompe à installer sachant qu'elle sera entraînée par un groupe électrogène (prendre pour rendement global 65%).
- 2) Déterminer les diamètres des conduites C1, C2, et C3.

3) Calculer les pressions disponibles à l'aval de chaque conduite.



Réponses :

la pompe doit pouvoir débiter $Q = 4200 \times 100 \text{ l/j}$, soit $Q = 5 \text{ l/s}$. la hauteur manométrique est $HMT = \text{hauteur géométrique} + \text{pertes de charges}$.

La hauteur géométrique = $387 - 312 = 75 \text{ m}$, pertes de charges = $150 \times 0,02 = 3 \text{ m}$
 $HMT = 75 + 3 = 78 \text{ m}$.

La puissance a développer par le groupe électrogène est $P(\text{kw}) = 9,8 \times 5 \cdot 10^{-3} \times 78 / 0,65$ soit $P = 5,88 \text{ kw}$, $P/\cos(\varphi) = 5,88/0,8 = 7,35 \text{ KVA}$, au démarrage on aura besoin d'une puissance d'environ $3 \times 7,35 = 22 \text{ KVA}$;

1) le diamètre de la conduite C1 on a, $Q_1 = V_1 S_1 = v \pi d^2 / 4$ or $Q = 5 \text{ l/s}$, soit alors $d_1 = \sqrt{(4Q/\pi V)}$, d'où **$d_1 = 73 \text{ mm}$** .

Même raisonnement pour les conduites C2 et C3 avec $Q_2 = 1600 \times 100 \text{ l/j} = 1,85 \text{ l/s}$ et $Q_3 = 2600 \times 100 \text{ l/j} = 3 \text{ l/s}$. tout calcul fait, on trouve $d_2 = 62 \text{ mm}$ et $d_3 = 70 \text{ mm}$.

2) il suffit d'appliquer le théorème de Bernoulli entre 1 et 2, entre 2 et 3, entre 2 et 4

Entre 1 et 2 :

$$60 = P2/\omega + 1,44/20 + (1500 \times 0,010) \text{ soit alors } \mathbf{P2 = 4,5 \text{ bars}}$$

Entre 2 et 3 :

$$P2/\omega + 1,44/20 = 11 + P3/\omega + 0,36/20 + (420 \times 0,005) \text{ soit alors } \mathbf{P3 = 3,2 \text{ bars}}$$

Entre 2 et 4 :

$$4,5/\omega + 1,44/20 = 9 + 0,64/20 + P3/\omega + (600 \times 0,008) \text{ soit alors } \mathbf{P3 = 3,1 \text{ bars}}$$

Stations de pompage de L'ONEP



Exemple de bordereau de prix extrait de CPS

FOURNITURE, TRANSPORT, ET INSTALLATION DE (04) QUATRE POMPES POUR L'EQUIPEMENT DE (04) QUATRE POINTS D'EAU DESTINES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE (04) QUATRE AGGLOMERATIONS RURALES DANS LA PROVINCE DE CHICHAOUA – WILAYA DE MARRAKECH-

DETAIL ESTIMATIF

| N° des prix | Désignation des prestations | Unité de mesure ou de compte | Quant. | Prix unitaire en DHS (hors TVA) en chiffres | Prix total |
|-------------|--|------------------------------|--------|---|------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6=4x5 |
| 1 | <p>- Fourniture, transport et installation d'un groupe électro-pompe, immergé, ayant les caractéristiques suivantes :</p> <p>Q= 2 l/s; HMT = 220 m U= 380 v – triphasé. <u>L'Unité :</u></p> | L'Unité | 02 | | |
| 2 | <p>- Fourniture, transport et installation d'un groupe électro-pompe, immergé, ayant les caractéristiques suivantes :</p> <p>Q= 2 l/s; HMT = 180 m U= 380 v – triphasé. <u>L'Unité :</u></p> | | 01 | | |
| 3 | <p>- Fourniture, transport et installation d'un groupe électro-pompe, immergé, ayant les caractéristiques suivantes :</p> <p>Q= 2 l/s; HMT = 130 m U= 380 v – triphasé. <u>L'Unité :</u></p> | L'Unité | 01 | | |
| 4 | <p>- Fourniture et installation de colonnes montantes et conduites d'amenée en acier galvanisé Ø 65 mm y compris brides à encoches et boulons <u>Le mètre Linéaire</u></p> | ML | 725 | | |
| 5 | <p>- Fourniture et mise en place du câble électrique qui relie les groupes électrogènes et les armoires de commande y compris les accessoires nécessaires <u>Le Mètre linéaire :</u></p> | ML | 80 | | |
| 6 | <p>- Fourniture et mise en place du câble électrique qui relie l'armoire de commande et l'électro-pompe immergée. <u>Le Mètre linéaire :</u></p> | ML | 765 | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

DETAIL ESTIMATIF (Suite 1)

| N° des prix | Désignation des prestations | Unité de mesure ou de compte | Quant | Prix unitaire en DHS (hors TVA) en chiffres | Prix total |
|-------------|---|------------------------------|-------|---|------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6=4x5 |
| 7 | - Fourniture et installation du groupe électrogène pour alimenter les groupes électro-pompes sous 380 V de puissance 30 KVA. (1500 tr/min) <u>L'Unité</u> | U | 01 | | |
| 8 | - Fourniture et installation du groupe électrogène pour alimenter les groupes électro-pompes sous 380 V de puissance 17 KVA. (1500 tr/min) <u>L'Unité</u> | U | 01 | | |
| 9 | - Fourniture, et installation d'armoires de commande y compris tous les accessoires <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 10 | -Fourniture et installation des vannes de sectionnement de diamètre 2 "1/2 y compris toutes les sujétions. <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 11 | - Fourniture et mise en place de clapets anti- retour de diamètre 2" 1/2 y compris toutes sujétions. <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 12 | Fourniture et installation de compteurs volumétriques y compris toutes sujétions. <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 13 | - Fourniture et installation de ventouses y compris toutes sujétions. <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 14 | - Fourniture d'un jeu complet de filtres (air, huile et gasoil) pour le moteur du groupe électrogène comme pièces de rechange. <u>L'Unité</u> | U | 04 | | |
| 15 | - Fourniture et mise en place du câble électrique reliant les armoires de commande au réseau électrique de l'ONE. <u>Le mètre linéaire :</u> | ML | 600 | | |

DETAIL ESTIMATIF (Suite 2)

| N° des prix 1 | Désignation des prestations 2 | Unité de mesure ou de compte 3 | Quant 4 | Prix unitaire en DHS (hors TVA) en chiffres 5 | Prix total 6=4x5 |
|----------------------------|--|---|----------------|---|-------------------------|
| 16 | - Remise en état des dommages occasionnés sur les ouvrages de génie civil lors de la mise en place du matériel de pompage <u>Le Forfait:</u> | F | 04 | | |

Total hors T.V.A=

T.V.A (14 %) =

Total T.T.C =

Arrêté le présent détail estimatif T.T.C à la somme de :

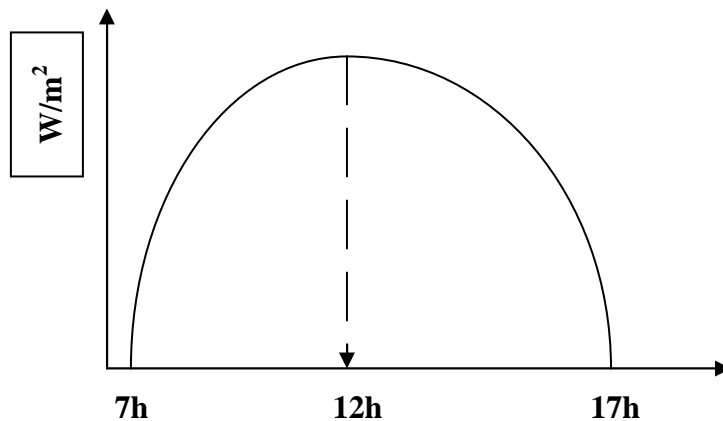
Les énergies renouvelables et le pompage de l'eau

I) Introduction :

L'application des énergies renouvelables dans le pompage de l'eau se matérialise principalement au niveau du pompage solaire et le pompage éolien. L'avantage principal de ces types de pompage est la gratuité de l'énergie, tan disque le grand inconvénient réside dans l'investissement initial qui est trop lourd.

II) le pompage solaire ou photovoltaïque :

Ce système de pompage est avantageux lorsque l'ensoleillement est important, ainsi le débit fourni par une pompe solaire est maximal au milieu de la journée et minimal pendant le matin et soir.



L'équipement du pompage solaire comprend :

- un générateur constitué de panneaux ou modules photovoltaïques qui convertissent le rayonnement solaire en courant continu
- un convertisseur (onduleur) à fréquence variable permettant la variation de la vitesse de la pompe au cours de la journée en fonction de l'intensité de l'ensoleillement. L'onduleur convertit le courant continu en courant alternatif triphasé pour alimenter le moteur de la pompe.
- une pompe centrifuge multicellulaire couplée à un moteur électrique. ce groupe motopompe est généralement d'un diamètre de 4'' pour $Q < 25 \text{ m}^3/\text{j}$ ou de 6'' pour les débits de 25 à $150 \text{ m}^3/\text{j}$.

Le dimensionnement d'une installation de pompage photovoltaïque c'est-à-dire le nombre de panneaux est fonction de la puissance en crête

La puissance en crête P_C est la puissance maximale générée par un module photovoltaïque à température ambiante (généralement $25 \text{ }^\circ\text{C}$) sous un flux de rayonnement solaire incident de 1000 Watt/m^2 . (Le W/m^2) est la puissance du rayonnement solaire par unité de surface.

La puissance crête est déterminée en fonction du débit, du HMT, et de l'ensoleillement au droit du site. (Il y a une carte d'ensoleillement du Maroc).

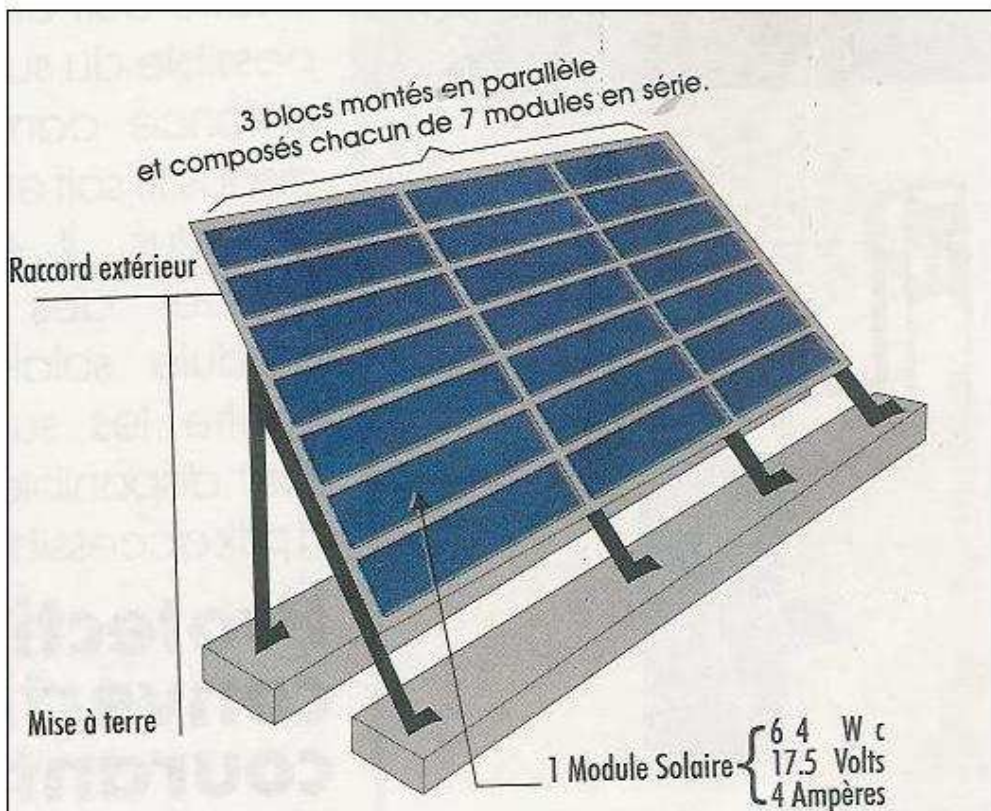
On parle également de Watt crête (W_C) pour définir l'unité de mesure de puissance électrique d'un module photovoltaïque.

La puissance crête est calculée par la formule : $P_C = 10 / (I_r \times Q \times HMT)$

Avec I_r = irradiation en $KWh/m^2/jour$)

Exemple : $I_r = 5,5 KWh/m^2/jour$; $Q = 18 m^3/jour$; $HMT = 41 m$ $P_C = 1342 W_C$

Si le générateur solaire proposé est composé de modules de $64 W_C$, il faudrait 21 unités. Après, il faut voir de quelle manière (en série ou en parallèle) les blocs vont être montés.



La plage de fonctionnement des pompes solaires se trouve généralement dans la gamme suivante :

$10 < Q < 150 m^3 / j$ (1,74 l/s en fictif continu)
 $15 < HMT < 60 m$

Le pompage solaire n'est donc adapté que pour des débits faibles.

III) le pompage éolien :

Ce type de pompage est intéressant dans les zones où la vitesse du vent est favorable (comprise entre 4 et 6 m/s, exemple région d'Essaouira).

Le pompage de l'eau par énergie éolienne peut se présenter selon les deux systèmes suivants :

- l'éolienne multipale couplée à une pompe à tringlerie.
- L'aérogénérateur produisant du courant électrique pour alimenter une pompe immergée.

Les performances du pompage éolien sont également limitées. En zone favorable, on a :

$10 < Q < 30 \text{ m}^3 / \text{j}$ (0,35 l/s en fictif continu)

$15 < \text{HMT} < 50 \text{ m}$

Eolienne sur un puits dans la région d'Essaouira



Les conduites d'eau

I/- Introduction :

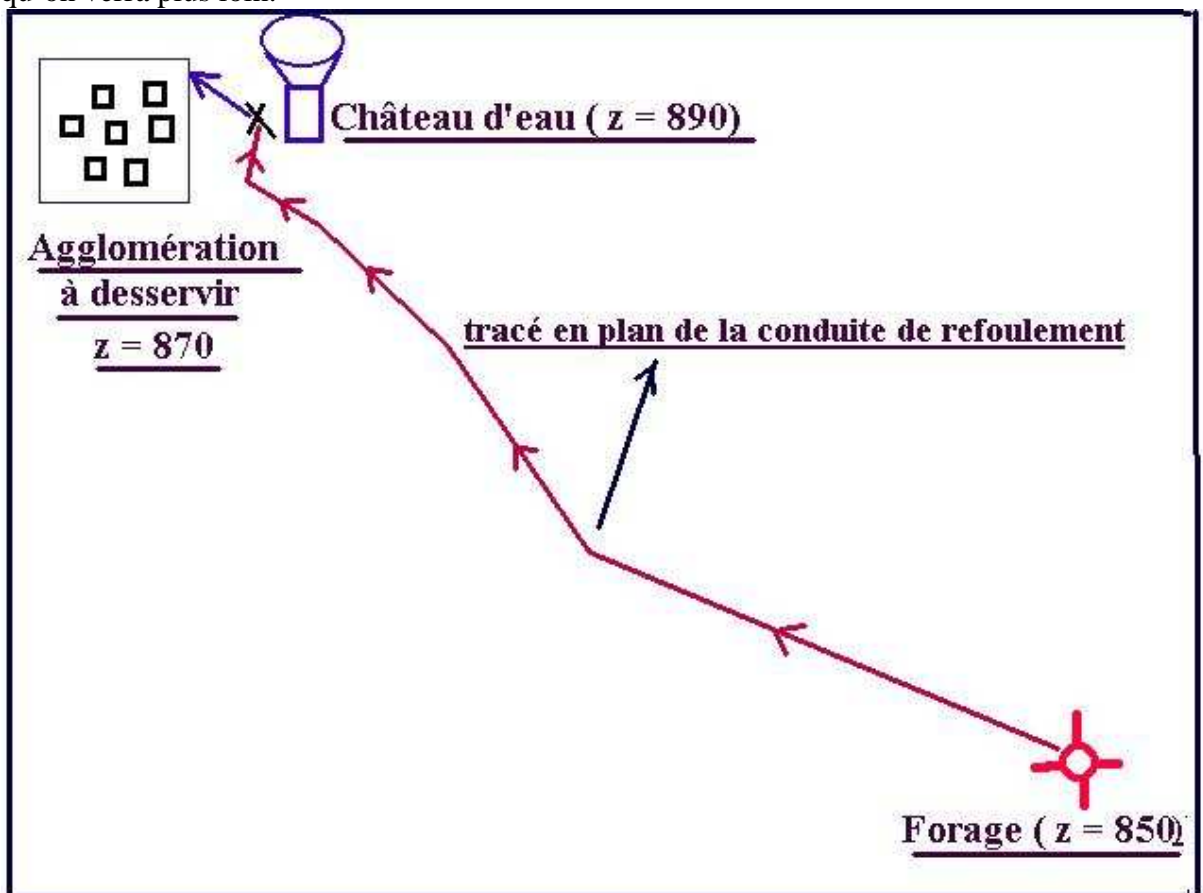
Les conduites constituent l'élément assurant le transfert de l'eau. Plusieurs caractéristiques sont à préciser lors du choix d'une conduite à savoir : nature, longueur, diamètre, pression de service. Ce sont ces 4 paramètres qu'il faut préciser dans le calcul d'une conduite. Il est clair qu'un dimensionnement d'une conduite doit être conçu de manière à minimiser les pertes de charges. Sur le plan économique, le calcul d'une conduite doit tenir compte des paramètres suivants :

- ❖ L'investissement initial
- ❖ Le phasage de réalisation (chronologie de réalisation)
- ❖ Les frais d'exploitation
- ❖ Les frais d'entretien et de renouvellement.

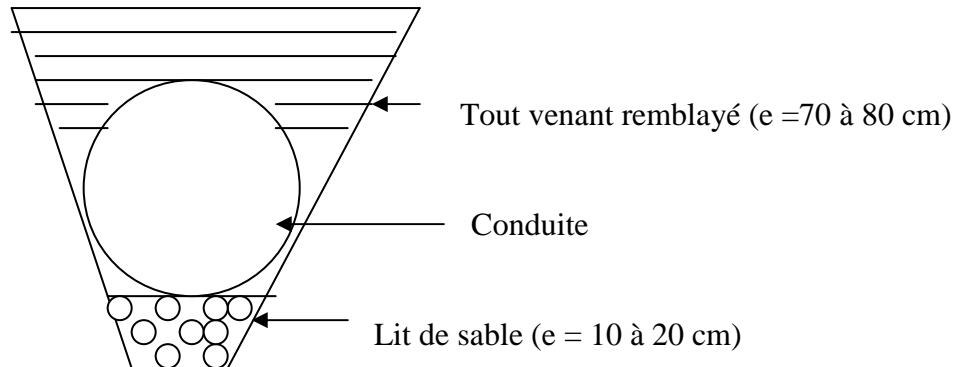
II/- Les paramètres de dimensionnement :

II-1- Longueur :

La longueur de la conduite est tributaire du tracé de la conduite, lui même dépendant du profil topographique de l'amont jusqu'à l'aval. (De la pompe jusqu'à l'utilisateur). Pour protéger les conduites, il vaut mieux les enterrer. Certaines précautions doivent être prises pour protéger les conduites et en particulier contre les coups de Béliet qu'on verra plus loin.



Une conduite doit être généralement enterrée et posée sur une couche de sable (10 à 20 cm) puis remblayée par un tout venant sélectionné. En terrain meuble, le lit de pose sera constitué par du sable fin, en terrain rocheux par de la gravette. La conduite doit être auscultée de temps à autre et notamment en matière de fuites : c'est en fait ce qui conditionne le rendement et l'efficacité du réseau.



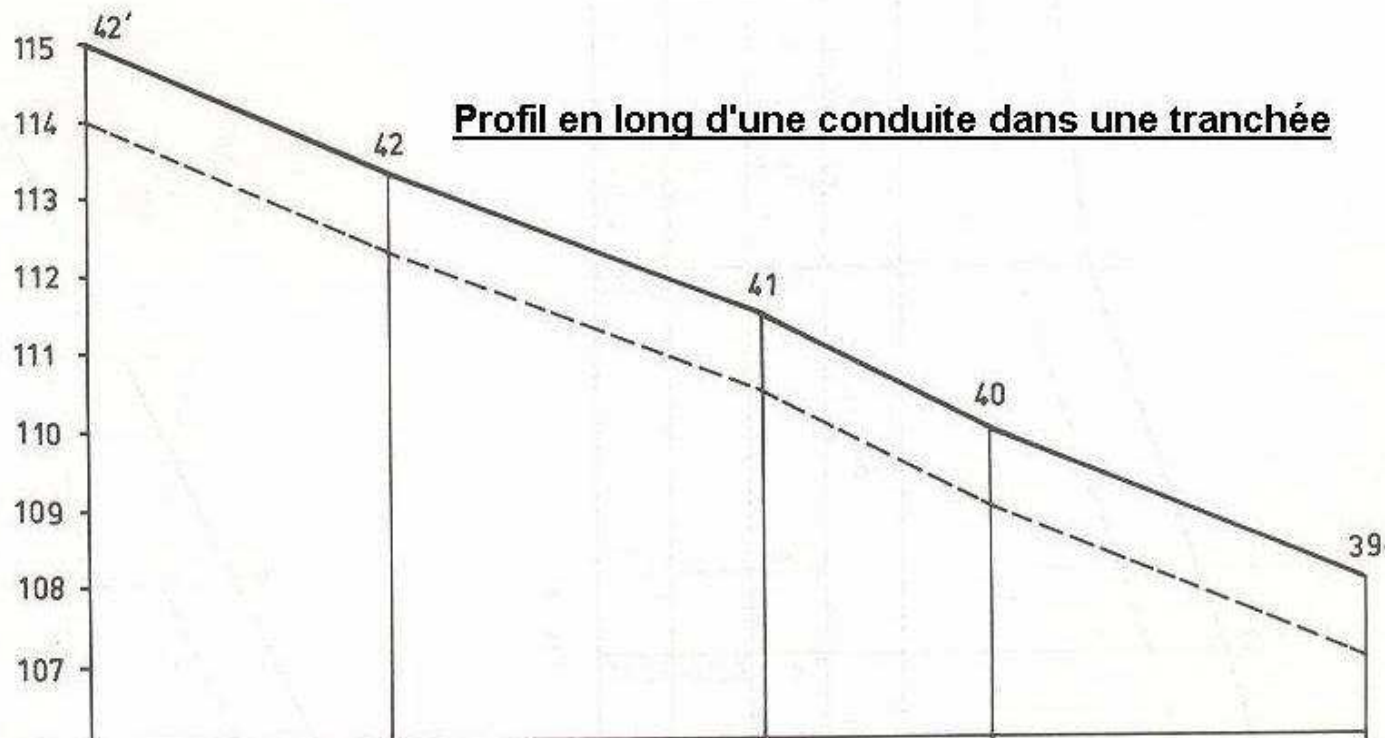
La conduite doit être aussi protégée contre la corrosion. Ce phénomène peut agir sur la paroi extérieure (exemple : à cause de l'humidité du sol) comme sur la paroi intérieure (cas d'une eau corrosive). Il convient à cet effet de passer sur la conduite et à l'intérieur un revêtement protecteur tel que les peintures.

Remarque :

Lorsqu'un écoulement est conçu d'être gravitaire au sein d'une conduite, il faut que les pertes de charges totales soient inférieures à la hauteur géométrique disponible.

Terrassement et pose d'une conduite





| | | | | | | | | | |
|----------------------------|-----|----|-------|----|-------|----|-----|----|-----|
| distances partielles (m) | | 40 | | 50 | | 30 | | 50 | |
| distances cumulées (m) | 0 | | 40 | | 90 | | 120 | | 170 |
| cotes terrain (m) | 115 | | 113,3 | | 111,5 | | 110 | | 108 |
| cotes fond de tranchée (m) | 114 | | 112,3 | | 110,5 | | 109 | | 107 |

↑
La guitare

II-2- Pression de service :

C'est la pression maximale à laquelle peut résister une conduite donnée sans éclatement ou fissuration. Cette pression dépend du matériau constituant la conduite et du diamètre. Cette pression est donnée par le constructeur et peut être testée avec des essais de pression en tranchée. Ainsi, on trouvera sur le marché PN6, PN10, PN16 etc. (pression nominale 6 bars, 10 bars, 16 bars) .Remarquons au passage qu'il est toujours intéressant d'installer des manomètres sur les conduites afin de pouvoir contrôler la pression de l'eau.

L'essai en tranchée à une durée minimale d'une demi heure et ne devra en aucun cas excéder 2 heures.

Remarque :

- La pression de service dépend aussi du régime de fonctionnement au sein d'un réseau hydraulique. En gravitaire, c'est la pression qui règne en tout point de la canalisation en régime statique. En refoulement, c'est la pression qui règne en régime dynamique. Ces valeurs sont souvent majorées de 1 à 2 bars pour résister aux coups de bélier.
- On appelle **classe d'une conduite**, la pression à laquelle elle est éprouvée en usine. Il est recommandé d'utiliser des conduites dont la classe est le double de la pression de service

II-3- Diamètre :

Le choix du diamètre doit être optimal en tenant compte des considérations suivantes :

- ❑ En augmentant le diamètre, on augmente le prix de la conduite, mais en contre partie, on diminue très vite les pertes de charges et par suite les dépenses en énergie pour faire circuler l'eau.
- ❑ En diminuant le diamètre, on augmente les pertes de charge et on crée des surpressions sur les parois de la conduite mais en contrepartie, on diminue le coût.

Il faut donc trouver un compromis et chercher un diamètre qui optimise les différents paramètres hydrauliques et en particulier, la vitesse, les pertes de charges et la pression. (Le débit à véhiculer est fixé une fois pour toutes, il doit correspondre au débit de pointe). Le diamètre à chercher est appelé diamètre économique. Les contraintes à respecter sont comme suit :

- ❖ La vitesse doit être de l'ordre de 1 m/s, la vitesse minimale est de l'ordre de 0,5 m/s pour éviter les dépôts, le maximum est de l'ordre de 1,5 m/s pour éviter les bruits et les coups de bélier)
- ❖ Les pertes de charges doivent être minimales
- ❖ La pression demandée au niveau de l'utilisation doit être assurée

Remarque : Pour le choix du diamètre, Il est obligatoire de tenir compte de l'horizon de l'étude pour satisfaire les besoins à travers le débit transitant.

Pou faire ce choix, il y a lieu de faire un certain nombre de simulations avec des diamètres donnés et choisir celui qui répond le mieux.

Exemple pour l'alimentation en eau potable d'un petit douar:

| D (pouces) | Q (l/s) | V (m/s) | Re (Nombre de Reynolds) | λ | Longueur de la conduite (m) | ΔH (m) |
|------------|---------|---------|----------------------------|-----------|-----------------------------|----------------|
| 1,5 | 1 | 0,88 | 29329 | 0,065 | 18 | 1,3 |
| 2 | 1 | 0,5 | 21997 | 0,058 | 18 | 0,28 |
| 2,5 | 1 | 0,32 | 17598 | 0,054 | 18 | 0,08 |
| 3 | 1 | 0,22 | 14665 | 0,051 | 18 | 0,03 |

Solution retenue : D= 2 pouces (diamètre minimisant les pertes de charges et permettant une vitesse acceptable).

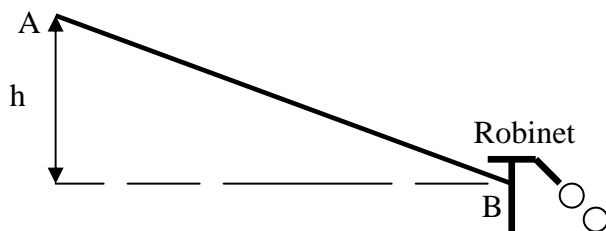
N.B / : La valeur de λ a été calculée sur ordinateur (Excel \equiv outils \equiv valeur cible)

Autres approches:

- **cas du pompage :**

On adopte directement $V = 1\text{m/s}$, $Q = VS = V\pi d^2 / 4$ soit $d \text{ (m)} = 2 \sqrt{Q/\pi}$

- **cas du gravitaire :**

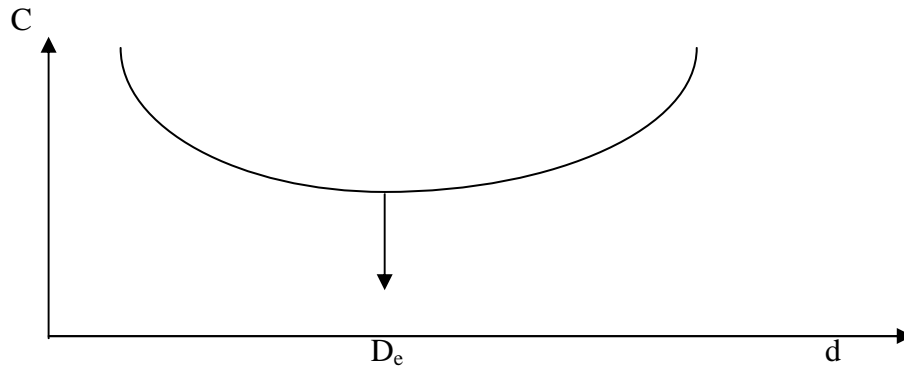


Pour que l'eau arrive du point A pour alimenter le robinet de la maison située au point B, il faut adopter un diamètre d tel que : $\Delta H_{AB} < h$

NB : le débit unitaire d'un robinet est en moyenne de 6 litres/minute = 0,1 l/s. le nombre de robinets pour satisfaire les besoins d'une agglomération = **besoins de pointe à satisfaire (l/s)/0,1. La pointe journalière = besoins moyens (l/s) x Kp**, Kp est le coefficient de pointe journalier (24h/durée d'ouverture des robinets). En général, cette durée est prise égale à 8 heures ce qui donne **Kp =3**. Les conduites de distributions doivent donc avoir des diamètres capables de véhiculer ce débit

- **analyse économique :**

La méthode consiste à évaluer les différents coûts actualisés avec des taux de 8%, 10%,12% et tracer la courbe $C = f(d)$ qui présente un minimum, c'est le diamètre économique.



Dans la pratique courante, on fait cette analyse avec 3 ou 4 diamètres proches, et on calcule le prix de revient du m^3 d'eau avec les diamètres étudiés. Le diamètre économique est celui minimisant le prix de revient.

Remarques : le plus souvent et pour des réseaux comportant plusieurs conduites, on a recours de plus en plus aux logiciels informatiques. **Exemple** : **Piccolo, Epanet, Loop**

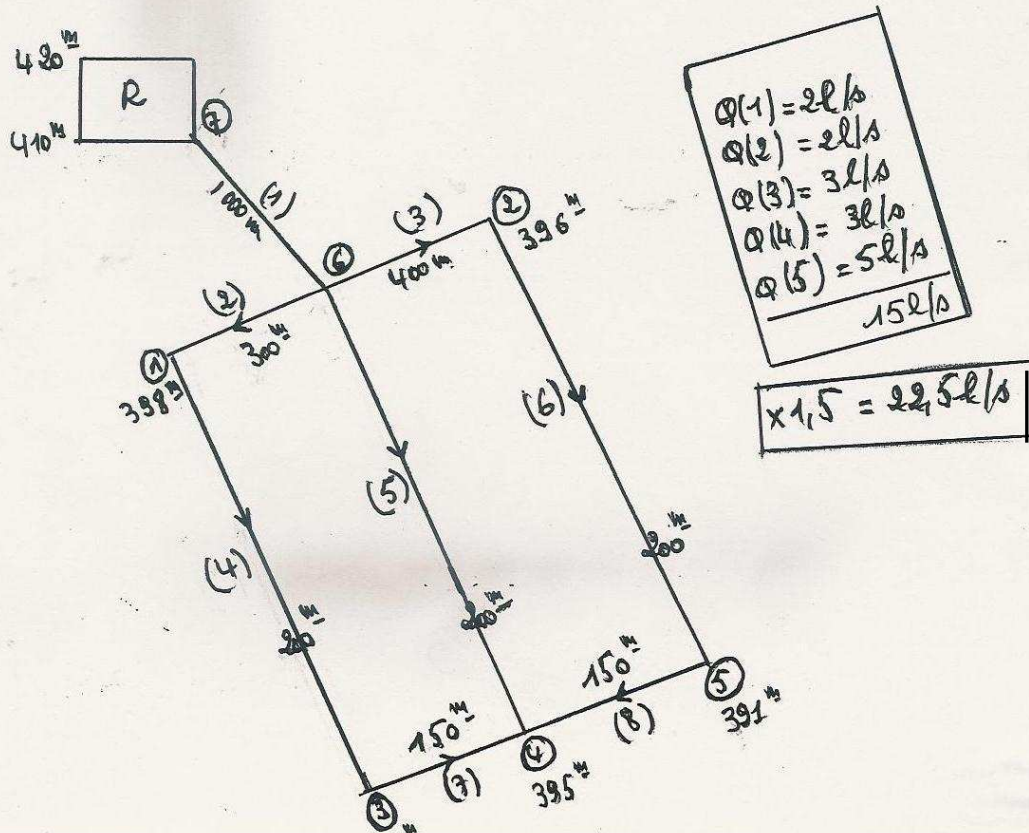
Exemple de calcul de diamètre avec le logiciel Loop

T I T L E : AEP
 NO. OF PIPES : 8
 NO. OF NODES : 7
 PEAK FACTOR : 1.5
 MAX HEADLOSS/Km : 10
 MAX UNBAL (LPS) : 0

Simulation N°1

| PIPE NO. | FROM Node | TO Node | LENGTH (M) | DIA (MM) | HWC | FLOW (LPS) | VELOCITY (MPS) | HEADLOSS (M/KM) | (M) |
|----------|-----------|---------|--------------|----------|-----|------------|----------------|-----------------|-------|
| 1 | 7 | 6 | 1000.00 | 120 | 130 | 22.50 | 1.99 | 35.67HI | 35.6 |
| 2 | 6 | 1 | 300.00 | 20 | 130 | 0.71 | 2.27 | 370.40HI | 111.1 |
| 3 | 6 | 2 | 400.00 | 20 | 130 | 3.00 | 9.55 | 999.99HI | 999.9 |
| 4 | 3 | 1 | 200.00 | 40 | 130 | 2.29 | 1.82 | 109.37HI | 21.8 |
| 5 | 6 | 4 | 200.00 | 70 | 130 | 18.79 | 4.88 | 352.64HI | 70.5 |
| 6 | 3 | 5 | 200.00 | 80 | 130 | 0.35 | 0.07LO | 0.12 | 0.0 |
| 7 | 4 | 3 | 150.00 | 60 | 130 | 7.14 | 2.53 | 124.79HI | 18.7 |
| 8 | 4 | 5 | 150.00 | 60 | 130 | 7.15 | 2.53 | 124.95HI | 18.7 |

| NODE NO. | FLOW (LPS) | ELEVATION (M) | H G L (M) | PRESSURE (M) |
|----------|------------|-----------------|-------------|----------------|
| 1 | -3.000 | 398.00 | 273.21 | -124.79 |
| 2 | -3.000 | 396.00 | -1729.37 | -2125.37 |
| 3 | -4.500 | 392.00 | 295.09 | -96.91 |
| 4 | -4.500 | 395.00 | 313.81 | -81.19 |
| 5 | -7.500 | 391.00 | 295.06 | -95.94 |
| 6 | 0.000 | 400.00 | 384.33 | -15.67 |
| 7 R | 22.500 | 410.00 | 420.00 | 10.00 |



Dans la littérature on peut trouver certaines formules empiriques pour le calcul du diamètre et dont les plus connues sont :

a- Formule de Bresse : $D (m) = \sqrt[3]{Q}$ avec Q en m³/s.

b- Formule de Vibert : (pour les conduites en fonte).

$$D = 1,456(n.e)^{\frac{0,154}{\phi}} \times Q^{0,46}$$

Avec D = diamètre en mètre

n = nombre d'heures de pompage sur 24 heures

e = prix du kilowatt- heure d'énergie électrique

ϕ = prix du kilogramme de fonte

Q= Débit à véhiculer en m³/s

II-4- Nature des conduites :

Suivant les diamètres, les pressions supportées et les conditions d'installation, on est amené à réaliser les conduites en charge avec des matériaux de nature et de types différents.

a- Tuyaux en fonte :

Ils sont couramment utilisés pour la distribution comme pour l'assainissement. Ils supportent une pression de service atteignant 50 bars pour les tuyaux ne dépassant pas 0,60 m de diamètre et 40 bars pour les diamètres supérieurs.

b- Tuyaux en acier :

La pression de service dans ces canalisations peut atteindre :

* 60 bars jusqu'à 150 mm de diamètre (\emptyset 150)

* 50 bars jusqu'à 275 mm de diamètre (\emptyset 275)

* 40 bars jusqu'à 275 mm de diamètre (\emptyset 400)

L'inconvénient de ces conduites est qu'elles sont sensibles à la corrosion, pour remédier à ce problème on a recours à l'acier galvanisé.

c- Tuyaux en béton :

A cause de son prix bon marché par rapport au métal, le béton est utilisé lorsqu'il est possible pour la confection de tuyaux.

Les faibles effets dus à la pression dans les tuyaux usuels en béton rendent relativement importantes les charges extérieures dues au remblai qui couvre ces tuyaux ainsi qu'éventuellement aux véhicules. Les tuyaux doivent bien entendu résister à l'écrasement du à ces charges. On définit pour estimer cette résistance, une charge de fissuration F et une charge de rupture R, toutes deux rapportées au mètre linéaire de canalisation. La charge de

fissuration est celle qui développe dans la conduite une fissure de 0,2 mm de largeur et de 1,30 m de longueur.

d- Tuyaux en plastique :

L'usage des tuyaux en plastique se répand de plus en plus, sous forme soit de plastique dur pour l'assainissement, soit de plastique dur ou de plastique mi- souple pour la distribution d'eau. Ces tuyaux beaucoup moins rugueux ont donc l'avantage de diminuer les pertes de charge. Les joints sont facilement réalisés soit par collage, soit par soudure à l'air chaud (cas du PVC).

Actuellement et compte tenu des progrès technologiques, les conduites en plastique utilisés sont de plus en plus le polyéthylène haute densité (**PEHD**), son grand avantage réside dans le fait qu'il épouse facilement la topographie du terrain puisqu'il est livré en rouleau.



Rouleau de PEHD en usine

Pour les petits diamètres, on a de Ø20 jusqu'à Ø110 avec des pressions de services de 6 bars, 10 bars et 16 bars. Pour les grands diamètres, on arrive jusqu'à Ø250 .

Remarque :

Il est fréquent de trouver plusieurs natures de conduites sur un même tracé et également avec des variations dans le diamètre.

III) Equipement des conduites :

En tenant compte de la topographie et du tracé de la conduite, il faut équiper les points hauts et les points bas, surtout lorsqu'il s'agit d'un linéaire de conduite très important.

Points hauts :

Le problème est souvent l'accumulation de l'air aux points hauts, on installe souvent **des ventouses à double effet** (dégazage et évacuation de l'air). Ce dispositif comporte généralement :

- une ventouse pour purgeage
- une vanne de garde pour le démontage et le remplacement de la ventouse.
- Un Té raccordé à la conduite par des joints.

Ces équipements sont placés dans un regard en béton armé doté d'un tampon de visite et une échelle pour accès.

Points bas :

Ce sont les points où la pression d'eau est maximale, on installe souvent des vidanges composées de :

- un Té raccordé à la conduite par des joints
- une vanne de sectionnement
- un tronçon de conduite pour le raccordement au point de vidange

Le diamètre de la vidange doit être au minimum égal au $\frac{1}{4}$ du diamètre de la conduite. Tous ces équipements doivent être également placés dans un regard.

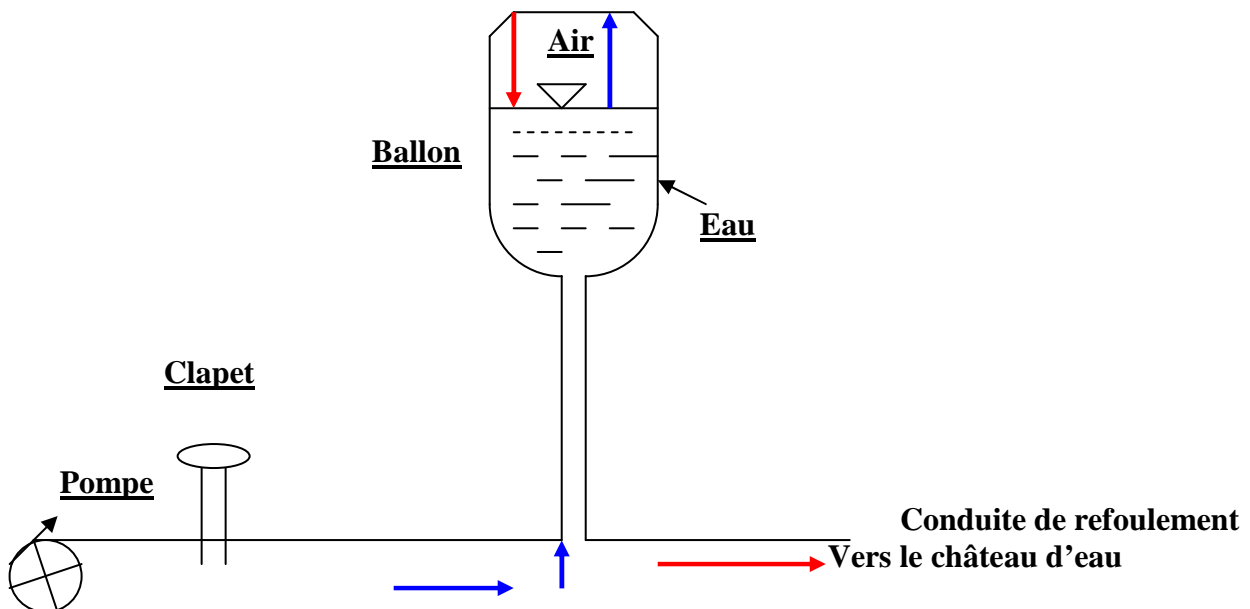
Conduite ONEP ($\varnothing 800$) desservant la ville de Marrakech à partir du champ captant de Nfis et débouchant sur un château d'eau $V = 5000 \text{ m}^3$



IV) le phénomène du coup de Bélier :

On entend sous le terme «Coup de Béliet », un écoulement non permanent du liquide avec variations pratiquement sensibles de la pression qui peuvent devenir dangereuses pour la tuyauterie. Le coup de Béliet dans une conduite apparaît au moment de variation brusque de la vitesse d'écoulement par suite d'une fermeture ou ouverture rapide de la vanne, soit d'un brusque arrêt de la pompe consécutif à la disparition de l'alimentation électrique. La disparition de l'alimentation électrique d'une station de pompage est la cause la plus répandue d'un coup de Béliet. Ce phénomène peut conduire à des surpressions pouvant endommager la conduite et les équipements accessoires, soit à des dépressions pouvant occasionner une cavitation donnant naissance à des gaz.

Pour palier à ce phénomène, on installe des dispositifs anti-béliet (DAB) qu'on installe entre la pompe et le château d'eau. Il s'agit principalement de ballons d'air sous pression, la dilatation ou la compression de cet air permet d'amortir les coups de béliet jusqu'à des valeurs acceptables et supportables par le matériel. Ce système se pratique surtout pour des conduites en régime de refoulement.



Le dimensionnement d'un dispositif anti-béliet doit principalement déterminer la capacité du ballon ainsi que le diamètre de la vanne d'entrée.

Quatre paramètres sont fondamentaux pour dimensionner un dispositif anti-béliet :

- la longueur L de la conduite (en cas de faible longueur, le phénomène est minime).
- La vitesse V de l'eau
- La durée T de la perturbation
- La vitesse de l'onde de pression ou célérité (α), (généralement comprise entre 700 et 1300 m/s), on prend souvent une moyenne de 1000 m/s

La surpression maximale due au coup de béliet est donnée par la formule de **Joukowski** à savoir h (m d'eau) = $\alpha V/g$

Si H est la pression existant dans la conduite avant le coup de Bélier, la pression réelle va varier dans l'intervalle : **H-h** et **H+h**, la pression nominale de la conduite doit pouvoir supporter ces variations.

α se calcule par la formule d'Allievi à savoir $\alpha = 1420 / (\sqrt{1 + (k/E \times d/e)})$ m/s avec

K= module de compression de l'eau

E = module d'élasticité du matériau constituant la conduite

d = diamètre de la conduite

e = épaisseur des parois

Les valeurs du rapport K/E sont comme suit :

| Nature du matériau | K/E |
|--------------------|-----|
| acier | 100 |
| fonte | 37 |
| PVC | 33 |

En pratique, il y a des logiciels qui ont été développés pour le dimensionnement du dispositif anti-bélier.

Le temps critique en matière de manœuvres est **T = 2L/α**

Formule de Michaud :

La variation de pression engendrée dans une conduite pendant un temps de manœuvres T (arrêt ou fermeture) est exprimée en hauteur d'eau selon la formule suivante :

$$\Delta H = 2LV_0 / gT$$

Exemple :

Sur une conduite de 1500 m véhiculant de l'eau à une vitesse de 0,6 m/s, et avec une célérité moyenne de 1000 m/s, le temps de manœuvre critique est $T = 2 \times 1500 / 1000$ soit

T = 3 secondes.

En cas de fermeture rapide ($T < 3s$), la surpression est de $\Delta H = 2 \times 1500 \times 0,6 / 10 \times 3$, soit **$\Delta H = 60m : (6 bars)$** . Si dans la même conduite, on arrête la pompe de manière progressive pendant 5 secondes, on aura une dépression $\Delta H = 2 \times 1500 \times 0,6 / 10 \times 5$, soit **$\Delta H = 36 m$** .

Lorsqu'il s'agit de conduites gravitaires sur de longues distances, on installe souvent des soupapes de décharge.

V) Piquage sur les conduites :

Pour desservir en eau certains points proches d'une conduite régionale existante, il est plus pratique d'effectuer un piquage sur cette conduite si le bilan ressources-besoins le permet. Pour ce faire, il est obligatoire d'avoir les documents suivants :

- le tracé en plan de l'adduction régionale au 1/50 000

- le profil en long et la ligne piézométrique prévue à l'horizon de saturation des installations et équipements existants.
- La cartographie au 1/50 000 des différents organes : stations de pompage, réservoirs, brises charges, ventouses, vidanges.
- L'implantation sur un fond au 1/50 000 des nouveaux points à alimenter.

A partir des données précédemment citées, on peut définir :

- le point de piquage adéquat
- la cote piézométrique et la pression disponibles
- le système de desserte à prévoir
- les ouvrages nécessaires pour la desserte.

VI) Les bouches d'incendie :

Il s'agit d'un réseau souterrain de conduites accessibles par un regard et qui sont généralement placées en bordure de la chaussée. L'eau est sous pression (**de l'ordre de 1 bar**) et permet d'alimenter la tuyauterie des sapeurs pompiers. Ces bouches d'incendie sont souvent munies de colonne mobile. Le débit à prélever sur les canalisations est de l'ordre de $60 \text{ m}^3 / \text{h}$ (17 l/s).

Une bouche d'incendie



Exemple d'avis d'appel d'offre

ONEP : OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE

RABAT

N° Ordre : 446510

Type : **APPEL D'OFFRES NATIONAL PUBLIC**

Date limite : 03/07/2007

Date d'ouverture de pli : 05/07/2007 à 10:00

Objet : - Réhabilitation des conduites d'adduction au niveau des centres de Benguéir et El kelaa des Sraghna province d'El kelaa des Sraghna

- lot : conduites

NB. Secteur : 3 - classe : 5 - qualification : 3-1

NB. Délai d'exécution : 6 mois

Caution provisoire (CP) : **15000** DH

Prix dossier (PD) : 250 DH

Journaux : MATIN du 04/06/2007,

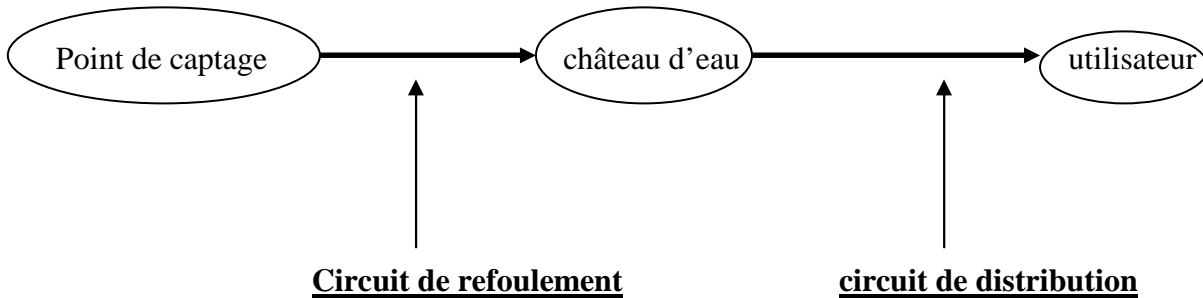
Contact(s) : **Bureau des Achats de la Direction Régionale du Tensift - ONEP, Boulevard Mohamed V - Angle Rue Badr Guéliz - Marrakech - Tél.: 024 43 93 46/024 43 07 31 - fax : 024 43 91 09- Bureau des Marchés de la Direction des Approvisionnements et Marchés de l'ONEP, 6 bis Rue Patrice Lumumba - Tél. : 037 72 12 81 - Fax : 037 20 30 98**

RABAT

Les châteaux d'eau

I) Introduction :

Au cours d'une même journée, le débit de la conduite d'adduction est constant alors que celui de la distribution est essentiellement variable dans le temps. Les châteaux d'eau jouent un rôle régulateur entre les deux régimes.



Les rôles à jouer par un château d'eau sont comme suit :

- régulariser le fonctionnement des pompes
- assurer le débit nécessaire pendant les heures de pointe
- assurer la mise en pression du réseau de desserte.
- Combattre efficacement les incendies (alimentation des bouches d'incendie, réserve de 120 m³ pour les grandes villes)
- Assurer l'alimentation en cas d'incidents sur les ouvrages de production (pannes de pompe par exemple)

Une agglomération urbaine peut avoir plus d'un château d'eau en fonction de la topologie du réseau de distribution. Lorsqu'il s'agit de capacités relativement faibles (10 m³ à 15 m³), on parle également de bâches.

Le dimensionnement d'un château d'eau consiste à cerner les paramètres suivants : emplacement, forme et capacité.

II) dimensionnement d'un château d'eau

II.1) Emplacement :

Le réservoir sera dans la mesure du possible proche du point de captage pour éviter des linéaires de conduites très importants. Il est toujours préférable à ce que le réservoir soit plus élevé par rapport à la côte maximale des localités à desservir pour pouvoir les alimenter par simple gravité.

Compte tenu de la topographie, les réservoirs peuvent être soit enterrés, semi-enterrés, ou surélevés. Le premier type est satisfaisant sur le plan esthétique, le deuxième est le plus économique. Les réservoirs surélevés sont le seul mode de construction possible en plaine.

II.2) capacité :

La capacité théorique d'un réservoir dépend des variations en matière de consommation d'eau durant la journée. En réalité, ce paramètre est très difficile à cerner compte tenu des saisons ainsi que des habitudes dans le mode de vie.

En pratique, la capacité d'un réservoir est calculée pour une durée d'**autonomie** de 24 heures, soit une journée de consommation et pour les besoins de pointe avec une projection sur un horizon d'étude (10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans). Il faut ajouter à cette capacité la réserve incendie. Pour les petites villes, on peut adopter une autonomie de 10 à 12 heures.

Remarque :

Dans une station de pompage et afin d'éviter des démarrages répétitifs du moteur, on a parfois des débits équipés supérieurs aux besoins (si la ressource en eau le permet) avec des capacités de réservoirs également grandes. Ceci permet un planning de pompage optimal ainsi qu'une bonne gestion des ouvrages et équipements de la station de pompage. Pour les petites et moyennes installations, et dans bien de cas, le planning de pompage est de 8 à 10 heures/24 h. Pour les grandes villes, on peut atteindre 24 h/24 h.

Les capacités les plus courantes sont 10, 20, 25,30, 40,50 m³ (milieu rural) puis 75, 100, 150,200, 300 m³ (ville moyenne) et enfin 300, 500, 750,1000 m³ pour les grandes villes. A titre d'exemple, la capacité de stockage pour la ville de Marrakech en 2002 était de **92500 m³** dont un réservoir de **55000 m³** (route de l'ourika). Pour la ville de Casablanca en 2001, il y avait 36 réservoirs et châteaux d'eau totalisant une capacité de stockage de **608769 m³**.

Exemple pratique :

Une ville moyenne compte actuellement 500 000 habitants. En adoptant une consommation de 80 l/j/habitant et une évolution démographique de 1,1%, quelle doit être la capacité de stockage en faisant une projection sur 10 ans. On prendra un coefficient de pointe de 1,5

Réponse :

La population en 10 ans sera $P = 500\,000 (1,011)^{10}$ soit $P = 557804$ habitants. Avec cette population, les besoins moyens seront $Q = 557804 \times 80$ soit $Q = 516$ l/s.

Avec un coefficient de pointe de 1,5, les besoins de pointe seront d'ici 10 ans $Q = 516 \times 1,5$ soit $Q = 774$ l/s. Avec ce débit la consommation d'une journée sera $V = 774 \times 3600 \times 24$ soit $V = 66873$ m³

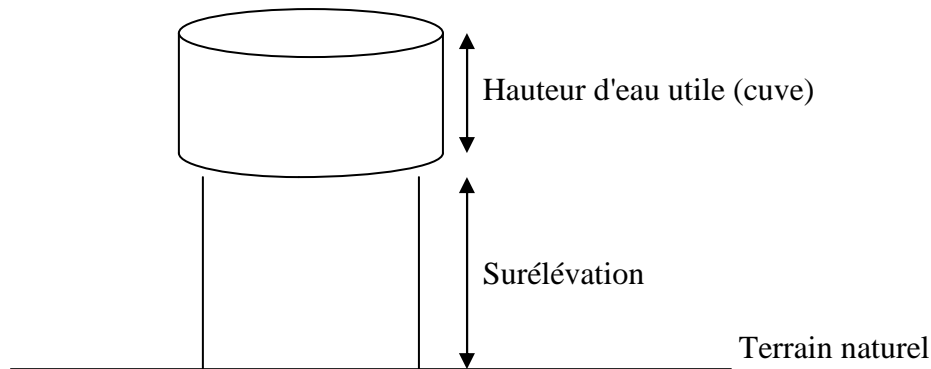
Il faudra donc construire 2 ou 3 châteaux d'eau totalisant une capacité de **66873 m³**

II.3) forme et proportions :

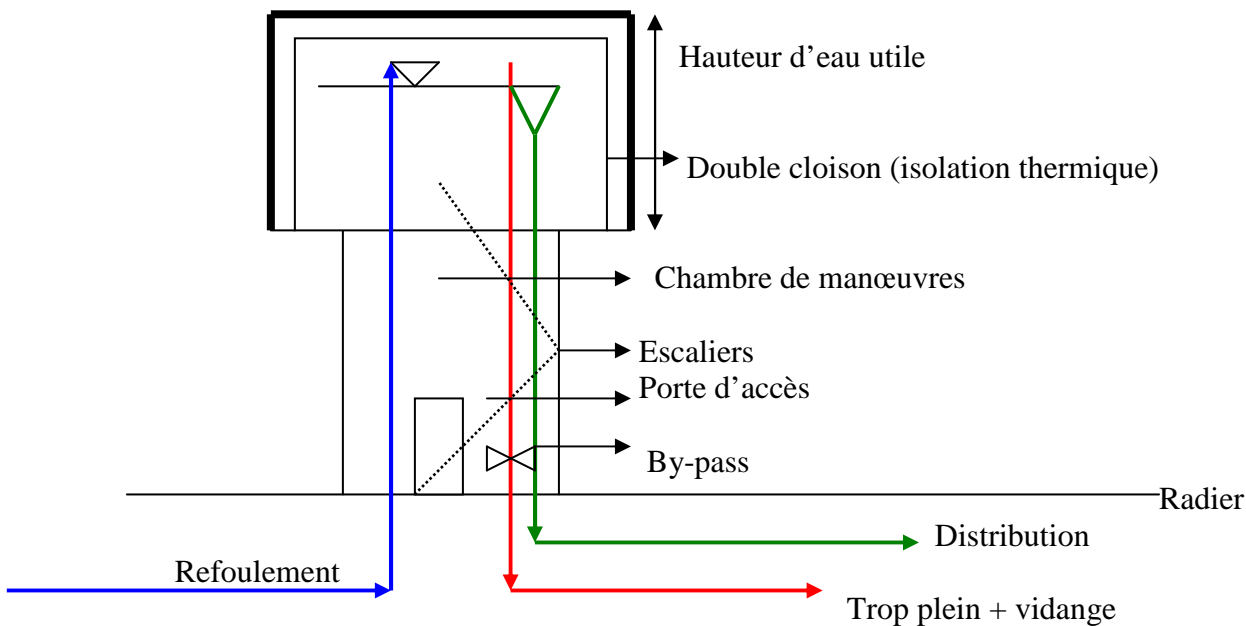
La lame d'eau dans un réservoir ou hauteur d'eau utile est le plus souvent entre 3 et 6 m. l'optimum pour les agglomérations d'importance petite ou moyenne se situe le plus souvent vers 4 à 5m. Pour les réservoirs de grande importance (grandes villes), la hauteur d'eau peut

atteindre 7 à 10m. La section en plan des réservoirs est le plus souvent circulaire, notamment pour des raisons de coût.

Château d'eau surélevé



III) Organes et accessoires d'un château d'eau :



Terminologie :

- **Trop plein** : conduite permettant d'évacuer la totalité du débit arrivant au réservoir (souvent en acier galvanisé).
- **Vidange** : conduite partant du point bas du réservoir et se raccordant sur la canalisation de trop plein (souvent en acier galvanisé) , cette conduite est indispensable pour les réparations éventuelles et nettoyages périodiques.

- **Conduite de refoulement** : c'est la conduite qui doit permettre l'alimentation du réservoir. A son débouché dans le réservoir, elle doit s'obturer lorsque l'eau atteint un niveau maximal dans le château d'eau. (télésurveillance, automatisme, système de flotteur). (souvent en acier galvanisé)
- **Conduite de distribution** : c'est la conduite permettant d'alimenter les utilisateurs. le départ de cette conduite doit être à 0,15m environ au dessus du radier du château afin d'éviter d'introduire dans la distribution des boues ou des sables ayant décanté. (souvent en acier galvanisé)
- **By-pass** : en cas de travaux sur le réservoir, il y a lieu de prévoir une communication entre la conduite de refoulement et celle de distribution. le système by-pass permet de faire cette liaison.
- **Chambre de manœuvres** : elle se trouve au pied de la tour, les différentes vannes s'y trouvent. L'accès à la cuve s'effectue par une échelle ou un escalier.
- **Double cloison** : il est intéressant, voire impératif de prévoir une double cloison au niveau de la cuve afin d'assurer une isolation thermique. En effet, en période de forte chaleur, il peut y avoir un développement de bactéries.
- **Accessoires des compteurs** à l'arrivée et au départ du château d'eau pour le suivi des données et établissement de ratios d'exploitation.
- **Un tampon de visite** (ou capot regard) pour des visites périodiques de l'ouvrage

Remarque :

Une fois la conception géométrique et architecturale du château d'eau arrêtée, il faut procéder à l'étude de béton armé (le maître d'ouvrage confie souvent cette étude à un bureau d'étude).

Un château d'eau de 25 m³ en milieu rural



IV) les matériaux de construction :

La construction des châteaux d'eau nécessite principalement :

- l'hérissinage constitué de moellons calcaires de 20 cm d'épaisseur
- le béton de propreté B5 dosé à 150 Kg/m^3
- le béton armé B2 dosé à 350 Kg/m^3 pour l'ossature principale du réservoir (radier, parois verticales) avec un hydrofuge de masse type SIKA pour assurer l'étanchéité
- le béton armé B2 dosé à 350 Kg/m^3 pour la dalle supérieure, la coupole....
- Les enduits constitués de mortier de ciment

Les bétons utilisés sont définis par leurs classes de résistance en fonction de la résistance à la compression mesurée à 28 jours sur cylindre comme le montre le tableau suivant :

| Classe du béton | Classe du ciment | Résistance à 28 jours en bars | |
|---|----------------------------|-------------------------------|---|
| | | Compression sur cylindre (28) | Traction par flexion sur éprouvettes prismatiques |
| B1, béton de résistance mécanique élevée | CPA ou CPJ 45 ou 55 | 300 | 24 |
| B2, béton de résistance mécanique assez élevée | CPA ou CPJ 45 ou 55 | 270 | 22 |
| B3, béton de résistance mécanique moyenne | CPA ou CPJ 45 ou 55 | 230 | - |
| B4, béton de résistance mécanique peu élevée | CPA ou CPJ 35 | 180 | - |
| B5, béton de résistance mécanique faible | CPA ou CPJ 35 | 130 | - |

Un château d'eau bien conçu et bien réalisé, doit satisfaire les critères suivants :

- **résistance mécanique** aux différents efforts et pressions auxquels il est soumis et notamment la charge de l'eau lorsque la cuve est pleine.
- **Etanchéité**, c'est-à-dire qu'il ne doit y avoir aucune fuite dans l'ossature de l'ouvrage
- Durabilité en ce sens que le béton doit conserver ses propriétés mécaniques en contact avec l'eau.

V) entretien des réservoirs :

La cuve doit faire l'objet d'un soin particulier et notamment en matière de :

- Désinfection à l'aide de produits chlorés pour l'élimination des bactéries
- Vidange et traitement des dépôts sur les parois
- Auscultation générale en matière de fuites et suintements
- Diagnostic des équipements vétustes (vannes, robinets, conduites)

Lorsque l'ouvrage est bien réalisé et régulièrement entretenu, sa durée de vie est de 30 à 40 ans.

Exemple de CPS (réservoir surélevé de 25 m³ +1 abri + 1 borne fontaine + conduites)

REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE- CIVIL POUR L'EQUIPEMENT DE (05) CINQ FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE (05) CINQ AGGLOMERATIONS RURALES DANS LA PROVINCE DE CHICHAOUA - WILAYA DE MARRAKECH -

DETAIL ESTIMATIF

| N° des prix 1 | Désignation des prestations 2 | Unité de mesure ou de compte 3 | Quant. 4 | Prix unitaire en DHS (hors TVA) en chiffres 5 | Prix total 6=4x5 |
|------------------|---|-----------------------------------|-------------|--|---------------------|
| 1 | - Installation de chantier et repli du matériel et remise en état des lieux <u>l'Unité / :</u> | U | 05 | | |
| 2 | - Fouilles en terrain de toutes natures <u>Le mètre cube / :</u> | M3 | 900 | | |
| 3 | - Remblais damé <u>Le mètre cube / :</u> | M3 | 500 | | |
| 4 | - Béton cyclopéen dosé à 200 Kg de ciment <u>Le mètre cube / :</u> | M3 | 100 | | |
| 5 | - Béton armé dosé à 400 Kg de ciment y compris ferrailage <u>Le mètre cube / :</u> | M3 | 200 | | |
| 6 | - Béton légèrement armé y compris ferrailage dosé à 350 KG/m ³ <u>Le mètre cube / :</u> | M3 | 80 | | |
| 7 | - Forme en béton de 10 cm d'épaisseur <u>Le mètre carré / :</u> | M2 | 400 | | |
| 8 | - Hérissonage en moellons de 20 cm d'épaisseur <u>Le mètre carré / :</u> | M2 | 420 | | |
| 9 | - Maçonnerie en agglomérés de 0.20 x0.40 x 0.20 m. <u>Le mètre carré / :</u> | M2 | 500 | | |

| | | | | | |
|----|--|----|------|--|--|
| 10 | - Marches d'escalier en béton <u>L'Unité/ :</u> | U | 10 | | |
| 11 | - Etanchéité au Flintkote ou produit similaire <u>Le mètre carré / :</u> | M2 | 120 | | |
| 12 | - Regards de 0.50x0.50x0.70m <u>L'Unité / :</u> | U | 05 | | |
| 13 | - Regards de compteur de 1.20x0.80x1.00m <u>l'Unité / :</u> | U | 05 | | |
| 14 | - Enduit étanche au Sikalatex ou produit similaire <u>Le mètre carré/ :</u> | m2 | 300 | | |
| 15 | - Enduit ordinaire <u>Le mètre carré/ :</u> | m2 | 1750 | | |
| 16 | - Peinture vinylique en 2 couches <u>Le mètre carré / :</u> | m2 | 1600 | | |
| 17 | - Peinture à l'huile en 2 couches <u>Le mètre carré/ :</u> | m2 | 150 | | |
| 18 | -Porte en tôle de 4 mm de1.20 x 2.20m (2 volets) <u>L'unité / :</u> | U | 10 | | |
| 19 | - Trappe en tôle de 4 mm <u>L'unité/ :</u> | U | 05 | | |
| 20 | - Echelle en fer <u>Le mètre linéaire / :</u> | MI | 60 | | |
| 21 | - Cadre grillagé de 1.20 x 0.80 <u>l'Unité / :</u> | U | 15 | | |
| 22 | - Portail métallique de 2.25 x 3.00 m (2 volets). <u>L'Unité / :</u> | U | 05 | | |
| 23 | - Passerelle métallique <u>l'Unité / :</u> | U | 05 | | |
| 24 | - Tuyau Polyéthylène Ø 63 mm (PEHD) PN 16 <u>Le mètre linéaire / :</u> | MI | 2000 | | |
| 25 | - Tuyau galvanisé Ø 65 mm <u>Le mètre linéaire / :</u> | MI | 210 | | |
| | - Robinet vanne Ø 65 mm | | | | |

| | | | | | |
|-------|--|----|-----|--|---|
| 26 | <u>L'Unité</u> / : | U | 15 | | |
| | - Tube galvanisé Ø 3/4 | | | | |
| 27 | <u>le Mètre linéaire</u> /: | MI | 45 | | |
| | - Robinet vanne Ø 3/4 | | | | |
| 28 | <u>l'Unité</u> / : | U | 05 | | |
| <hr/> | | | | | |
| 29 | - Robinet de puisage chromé Ø 3/4 " <u>l'Unité</u> /: | U | 20 | | ; |
| 30 | - Buses en ciment comprimé Ø20 cm <u>Le mètre linéaire</u> / : | ml | 25 | | |
| 31 | - Grillage en fil de fer galvanisé n°17 hauteur de 2 m. <u>Le mètre linéaire</u> / : | ml | 185 | | |
| 32 | - Tube galvanisé en col de cygne Ø 3 " <u>L'Unité</u> / : | U | 05 | | |
| 33 | - Maçonnerie en agglomérés de 0.15 x 0.20 x 0.40 m pour isolation thermique de la cuve. <u>Le Mètre Carré</u> / : | m2 | 240 | | |
| 34 | - Echelle interne d'accès à la cuve en tube de fer galvanisé Ø 3/4 pouces. <u>Le Mètre linéaire</u> / : | ml | 20 | | |
| 35 | - Double cadre avec barreaux Ø 18 mm <u>l'Unité</u> /: | U | 05 | | |

Total hors T.V.A=

T.V.A (14%) =

Total T.T.C =

Arrêté le présent détail estimatif T.T.C à la somme de :

Généralités sur les réseaux de distribution

I) Introduction :

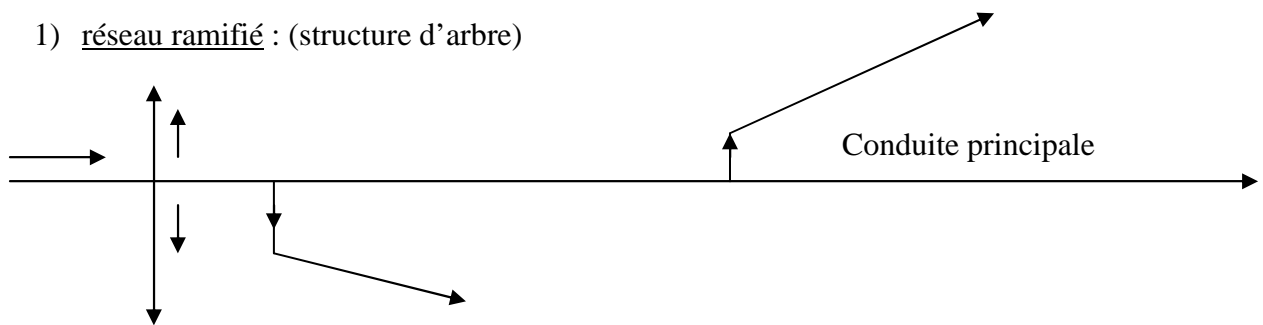
Un réseau de distribution est un ensemble de canalisations et d'équipements destinés à desservir les utilisateurs ou abonnés à partir d'un réservoir de stockage. La typologie du réseau dépend de l'étendue de l'agglomération à alimenter ainsi que de la topographie du site. Dans un réseau de distribution, on distingue trois sortes de conduites :

- conduites principales ou réseau primaire (juste à la sortie du réservoir)
- conduites de transit ou réseau secondaires (desservant les quartiers et grandes agglomérations).
- Conduites d'alimentation ou réseau tertiaire (desservants les maisons, administrations).

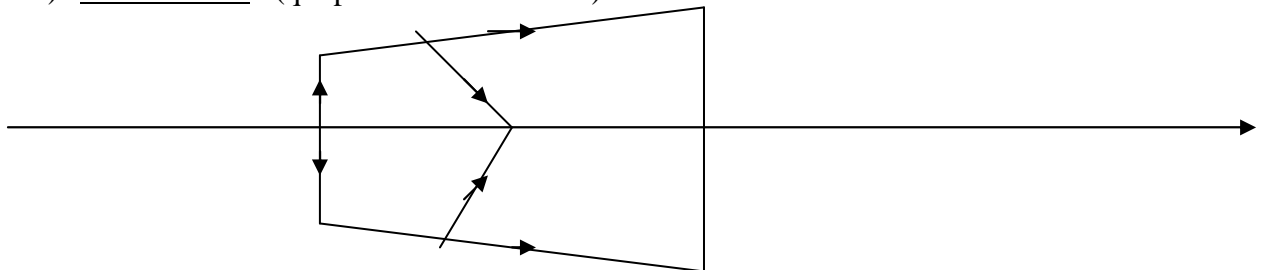
II) les différents types de réseau :

On distingue quatre types de réseau :

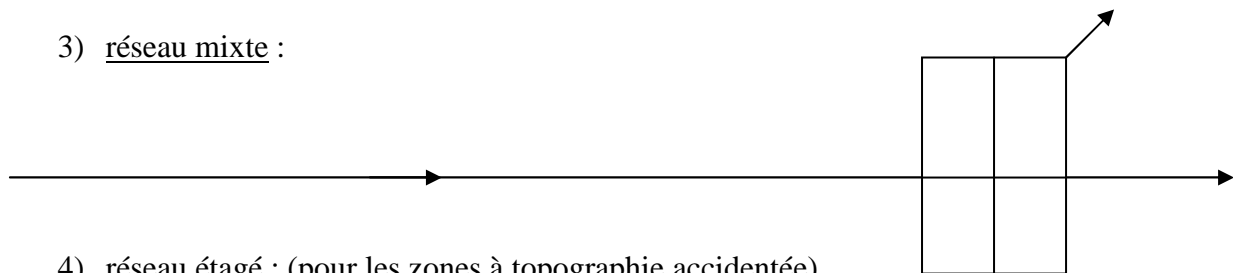
- 1) réseau ramifié : (structure d'arbre)



- 2) réseau maillé : (qui présente des mailles)



- 3) réseau mixte :



- 4) réseau étagé : (pour les zones à topographie accidentée)

- réseau haut
- réseau bas

III) Caractéristiques d'un réseau de distribution :

Les canalisations doivent être calculées de manière à assurer le débit maximal demandé en période de pointe horaire. Les conduites doivent être enterrées au minimum de 80 cm par rapport à la génératrice supérieure et doivent se situer obligatoirement plus haut que les conduites d'assainissement afin d'éviter toute contamination.

* La vitesse de l'eau doit être de l'ordre de 0,6 à 1,2 m/s :

- une vitesse inférieure à 0,6 m/s favorise les dépôts.
- Une vitesse supérieure à 1,2 m/s favorise les bruits.
- la pression maximale dans un réseau de distribution doit être de 40 m (4 bars). Afin d'éviter des fuites dans les canalisations, la détérioration des joints et des bruits désagréables, on prévoit pour les immeubles les pressions suivantes :
 - pour 1 étage : 12 à 15m (1,2 à 1,5 bars)
 - pour 2 étages : 16 à 19 m (1,6 à 1,9 bars)
 - pour 3 étages : 20 à 23 m (2 à 2,3 bars)
 - pour 4 étages : 24 à 27 m (2,4 à 2,7 bars)
 - pour 5 étages : 28 à 32 m (2,8 à 3,2 bars)
 - pour 6 étages : 33 à 36 m (3,3 à 3,6 bars)
 - pour 7 étages : 37 à 40 m (3,7 à 4 bars)

La pression minimale au point de puisage le plus élevé doit être de 3 m (0,3 bars).

- le réseau de distribution doit comporter en milieu urbain des prises pour incendie sur des canalisations pouvant véhiculer ($60 \text{ m}^3 / \text{h} : 17 \text{ l/s}$).
- le réseau doit être bien géré et contrôlé en matière de fuites, c'est ce qui conditionne l'efficacité du réseau. Exemple, en 2001 et sur le réseau de Lydec (Casablanca), 28220 fuites ont été réparées ce qui a permis une économie sur la ressource de 22 Mm^3 .

Quelques indicateurs pour la RADEEMA (Année 2002)

| | |
|--|---|
| Investissements (Milliers de dirhams) | 53440 |
| Chiffre d'affaires (Milliers de dirhams) | 169297 |
| Achats annuels (Milliers de m³) | 45129 |
| Vente annuelles (Milliers de m³) | 30640 |
| Nombre d'abonnés | 133594 |
| Pointe de consommation (m³ /j) | 181230 |
| Linéaire de conduites (Km) | 1437 |
| Capacité de stockage (m³) | 92500 |
| Rendement du réseau (%) | 68 |
| Consommation | Variable selon les quartiers : moyenne de 100 à 120 l/j/habitant |

IV) Les paramètres hydrauliques d'un réseau de distribution :

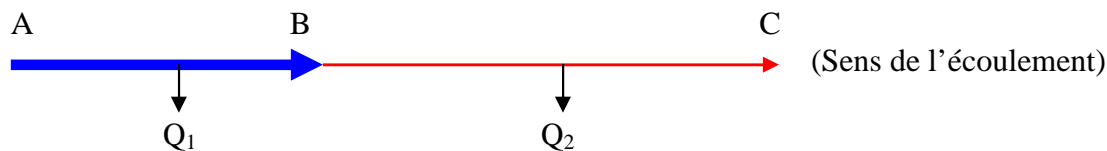
Au niveau d'un réseau, il est indispensable d'assurer au niveau de chaque point de puisage le débit de pointe horaire tout en ayant la pression requise. Pour cela, le réseau doit être bien conçu et avec des diamètres adéquats

1) le débit de pointe horaire :

C'est le débit de l'heure la plus chargée. En milieu urbain, on admet une consommation uniforme répartie sur 12 heures de la journée ($C_p = 2$). En milieu rural, on admet une consommation uniforme sur 8 heures de la journée ($C_p = 3$).

$$Q_p = C_p \times Q_m \quad Q_m \text{ est le débit moyen (l/s)}$$

Cas d'une alimentation en cours de route :



Le débit exigé dans le tronçon AB est Q_1 , dans le tronçon BC, Q_2

En matière de dimensionnement, on admet que le tronçon BC va être calculé pour Q_1 et le tronçon AB au débit : $q = Q_2 + 0,55Q_1$

Remarque :

- les diamètres de tronçons seront différents bien entendu.
- On définit également le débit de pointe journalière ce qui correspond à la consommation du jour le plus chargé de l'année. (on prend souvent 1,5 à 2)

2) Pression nécessaire :

1^{er} cas : desserte à partir d'une conduite ou réservoir existant :

Tous les branchements ou points de puisage doivent satisfaire l'inégalité :

$$\text{Charge disponible (niveau piézométrique)} > Z_0 + h + 2 + J \quad (\text{exprimé en m})$$

Z_0 = côte du point à desservir

$h + 2m$ = hauteur du robinet le plus défavorisé (en milieu rural et lorsqu'il s'agit d'une borne fontaine, une pression minimale de 5 m est obligatoire)

2^{ème} cas : réservoir à construire :

Il faut que le dernier point du réseau (orifice ou point de puisage) impose au réservoir le niveau piézométrique le plus élevé, deux paramètres sont déterminants : l'altitude et l'éloignement.

3) **détermination des diamètres :**

Le calcul d'un réseau maillé est similaire à celui d'un réseau électrique. Il existe deux sortes de relations appliquées respectivement aux nœuds et aux mailles du réseau. Ce sont les relations connues sous le nom de lois de Kirchoff. La méthode de Hardy-Cross qu'on trouve dans la littérature est basée sur ces deux lois.

Définitions :

- Un nœud est l'intersection d'au moins deux branches
- Une maille est un circuit fermé et qui est formé par l'adjonction d'au moins trois branches

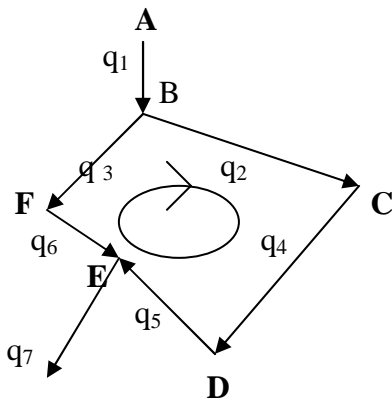
3.1) la loi des nœuds :

Cette loi exprime la conservation des débits au niveau de chaque nœud (principe de continuité).

3.2) la loi des mailles :

En choisissant un sens positif arbitraire, la somme algébrique des pertes de charges est nulle.

Exemple :



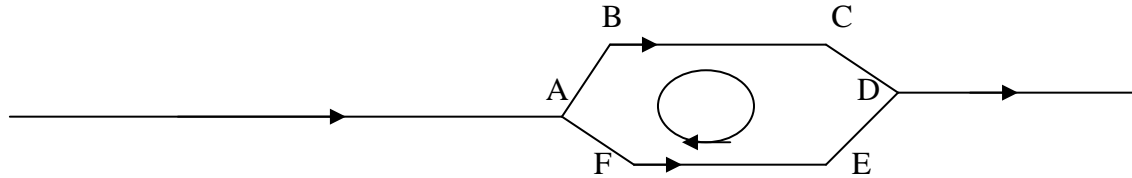
Dans la maille BCDF, on peut écrire :

$$q_1 = q_2 + q_3 \quad (1)$$

$$j_2 + j_4 + j_5 - j_6 - j_3 = 0 \quad (2)$$

Les lois de Kirchoff sont assez complexes pour être résolues manuellement, surtout si le réseau comporte plusieurs conduites. En pratique, on utilise des logiciels (Loop, Piccolo, Epanet...)

Exercice :



Le débit arrivant au point A est $Q = 10$ l/s, les pertes de charges dans les tronçons BC et FE sont respectivement :

$$\Delta H_1 = 0,01 Q_1^2 \quad \text{et} \quad \Delta H_2 = 0,03 Q_2^2$$

Calculer les débits dans chaque tronçon

Réponse :

Dans la maille ABCDEFA, les lois de Kirchoff s'écrivent :

$$Q = Q_1 + Q_2 \quad (\text{équation de continuité}) \quad (1)$$

$$J_{B-C} - J_{F-E} = 0 \quad (\text{loi des mailles}) \quad (2)$$

En combinant les équations (1) et (2), on obtient $Q_1 = 6,3$ l/s et $Q_2 = 3,7$ l/s

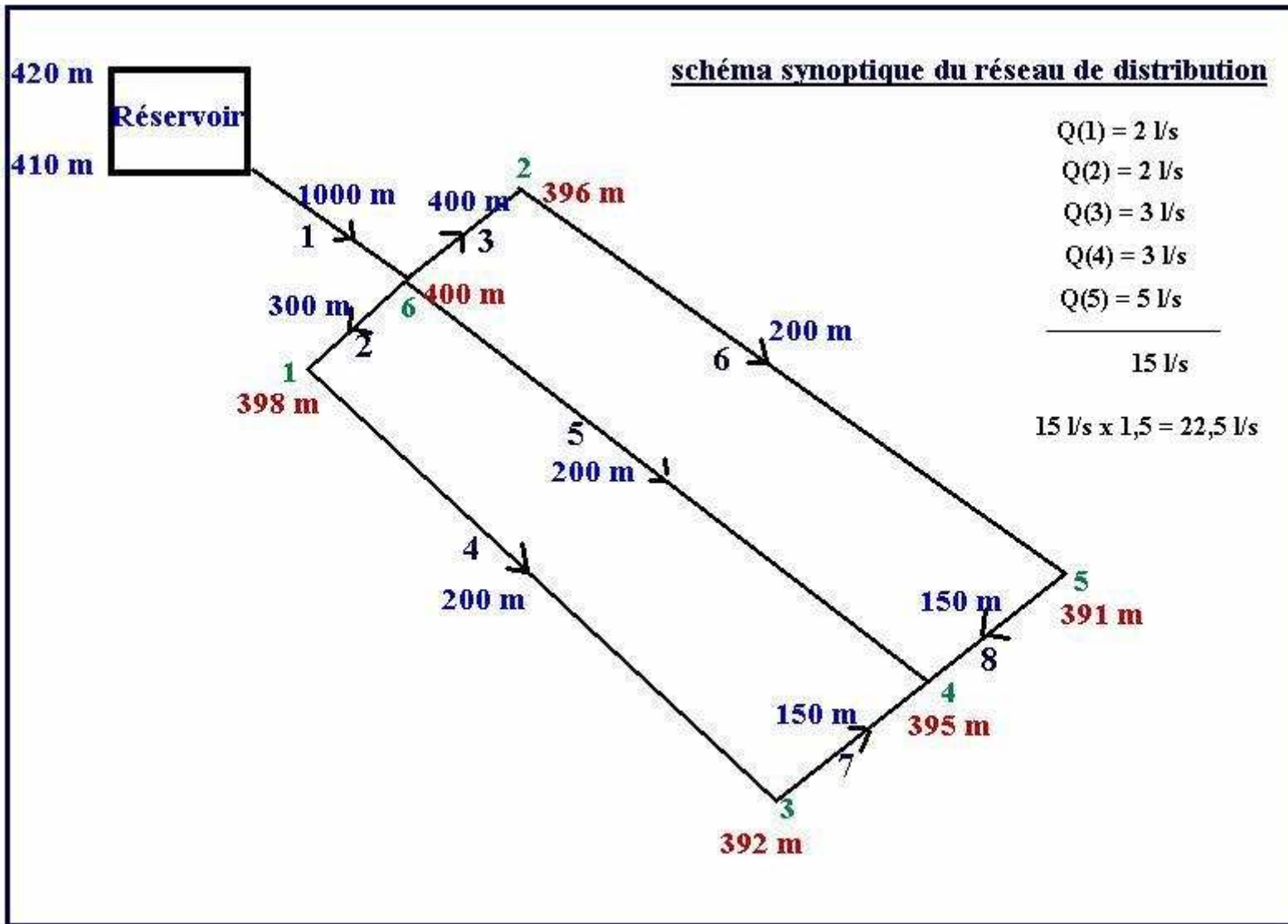
Exemple de modélisation de réseau par le logiciel Loop

- Title : AEP
- NO of pipes : 8
- NO of nodes : 7
- Peak factor : 1,5
- Max Headloss/Km : 10
- Max Unbal (LPS) : 0

Simulation N°1

| Pipe N° | From node | To node | Length (m) | Dia (mm) | HWC | FLOW (lps) | Velocity (mps) | Headloss (m/km) | Headloss (m) |
|---------|-----------|---------|------------|----------|-----|------------|----------------|-----------------|--------------|
| 1 | 7 | 6 | 1000 | 120 | 130 | 22,5 | 1,99 | 35,67 HI | 35 ?6 |
| 2 | 6 | 1 | 300 | 20 | 130 | 0,71 | 2,27 | 370,4HI | 111 ?1 |
| 3 | 6 | 2 | 400 | 20 | 130 | 3 | 9,55 | 999,99HI | 999 ?9 |
| 4 | 3 | 1 | 200 | 40 | 130 | 2,29 | 1,82 | 109,37HI | 21 ?8 |
| 5 | 6 | 4 | 200 | 70 | 130 | 18,79 | 4,88 | 352,6HI | 70 ?5 |
| 6 | 3 | 5 | 200 | 80 | 130 | 0,35 | 0,07 LO | 0,12 | 0 ?0 |
| 7 | 4 | 3 | 150 | 60 | 130 | 7,14 | 2,53 | 124,79HI | 18 ?7 |
| 8 | 4 | 5 | 150 | 60 | 130 | 7,15 | 2,53 | 124,95HI | 18 ?7 |

↑
Hazen Williams Coefficient



| Node N° | Flow (lps) | Elevation (m) | HGL (m) | Pressure (m) |
|---------|------------|---------------|----------|--------------|
| 1 | -3 | 398 | 273,21 | -124,79 |
| 2 | -3 | 396 | -1729,37 | -2125,37 |
| 3 | -4,5 | 392 | 295,09 | -96,91 |
| 4 | -4,5 | 395 | 313,81 | -81,19 |
| 5 | -7,5 | 391 | 295,06 | -95,94 |
| 6 | 0 | 400 | 384,33 | -15,67 |
| 7R | 22,5 | 410 | 420 | 10 |

Vu que les pertes de charges sont élevées dans la simulation 1 et que certaines vitesses sont trop basses, il faut passer à une deuxième simulation en agissant sur les diamètres correspondants.

Simulation N°2

| Pipe N° | From node | To node | Length (m) | Dia (mm) | HWC | FLOW (lps) | Velocity (mps) | Headloss (m/km) | Headloss (m) |
|---------|-----------|---------|------------|----------|-----|------------|----------------|-----------------|--------------|
| 1 | 7 | 6 | 1000 | 200 | 130 | 22,5 | 0,72 | 2,96 | 2,9 |
| 2 | 6 | 1 | 300 | 70 | 130 | 0,71 | 1,51 | 40,42 HI | 12,1 |
| 3 | 6 | 2 | 400 | 80 | 130 | 3 | 0,60 | 6,18 | 2,4 |
| 4 | 3 | 1 | 200 | 90 | 130 | 2,29 | 0,44 | 3,12 | 0,6 |
| 5 | 6 | 4 | 200 | 90 | 130 | 18,79 | 2,15 | 57,62HI | 11,5 |
| 6 | 3 | 5 | 200 | 80 | 130 | 0,35 | 0,36 | 2,42 | 0,4 |
| 7 | 4 | 3 | 150 | 80 | 130 | 7,14 | 0,69 | 8,15 | 1,2 |
| 8 | 4 | 5 | 150 | 90 | 130 | 7,15 | 0,89 | 11,38HI | 1,7 |

| Node N° | Flow (lps) | Elevation (m) | HGL (m) | Pressure (m) |
|---------|------------|---------------|---------|--------------|
| 1 | -3 | 398 | 404,91 | 6,91 |
| 2 | -3 | 396 | 414,56 | 18,56 |
| 3 | -4,5 | 392 | 404,29 | 12,29 |
| 4 | -4,5 | 395 | 405,51 | 10,51 |
| 5 | -7,5 | 391 | 403,80 | 12,80 |
| 6 | 0 | 400 | 417,04 | 17,04 |
| 7R | 22,5 | 410 | 420 | 10 |

De proche en proche, on change les diamètres jusqu'à avoir des vitesses et pertes de charges acceptables. (Voir simulation N°6)

Simulation N°6

| Pipe N° | From node | To node | Length (m) | Dia (mm) | HWC | FLOW (lps) | Velocity (mps) | Headloss (m/km) | Headloss (m) |
|---------|-----------|---------|------------|----------|-----|------------|----------------|-----------------|--------------|
| 1 | 7 | 6 | 1000 | 200 | 130 | 22,5 | 0,72 | 2,96 | 2,9 |
| 2 | 6 | 1 | 300 | 110 | 130 | 0,71 | 0,68 | 5,37 | 1,6 |
| 3 | 6 | 2 | 400 | 80 | 130 | 3 | 0,60 | 6,18 | 2,4 |
| 4 | 3 | 1 | 200 | 90 | 130 | 2,29 | 0,54 | 4,46 | 0,8 |
| 5 | 6 | 4 | 200 | 130 | 130 | 18,79 | 0,98 | 8,84 | 1,7 |
| 6 | 3 | 5 | 200 | 80 | 130 | 0,35 | 0,31 | 1,86 | 0,3 |
| 7 | 4 | 3 | 150 | 80 | 130 | 7,14 | 0,53 | 4,88 | 0,7 |
| 8 | 4 | 5 | 150 | 100 | 130 | 7,15 | 0,76 | 7,36 | 1,1 |

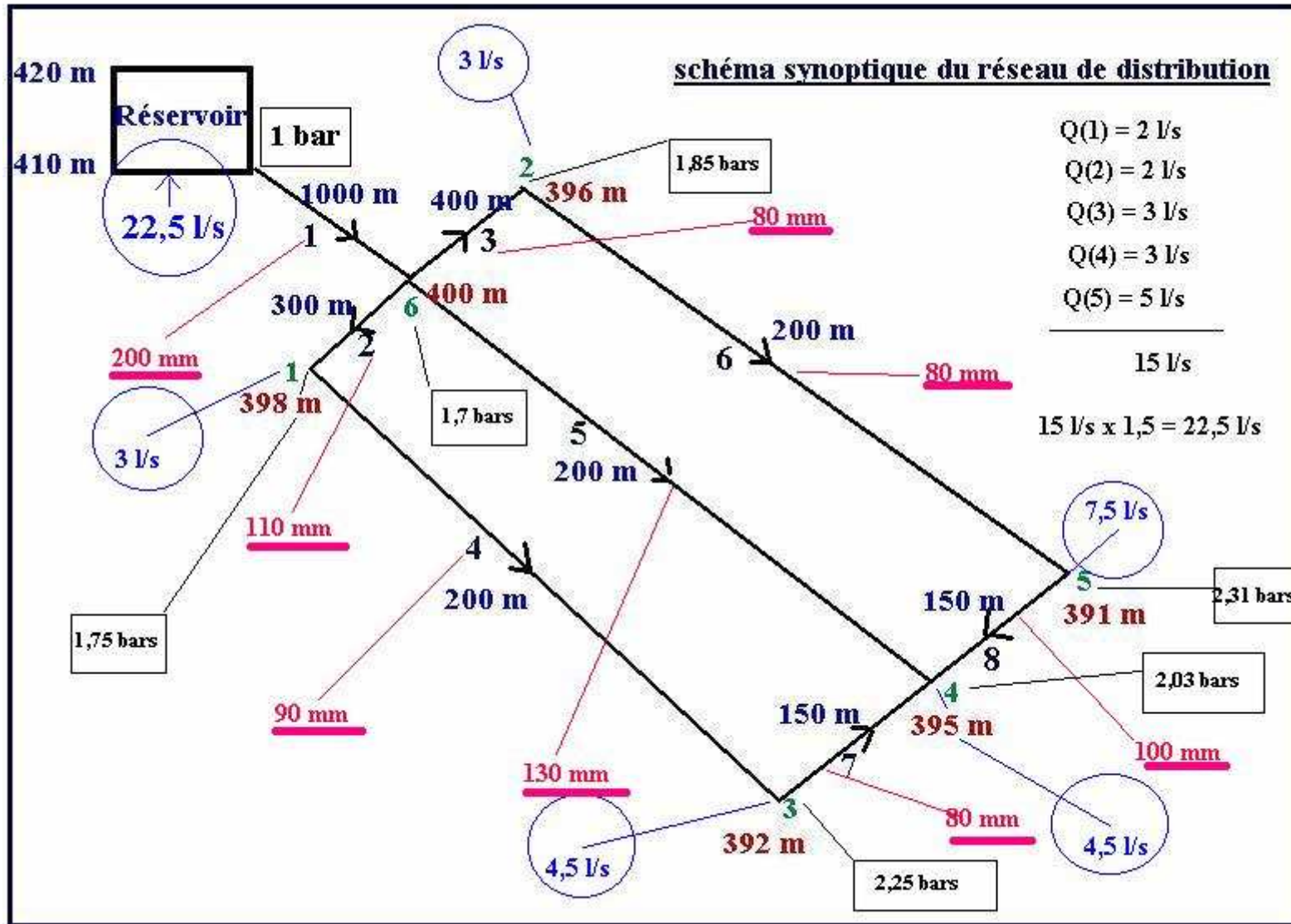
| Node N° | Flow (lps) | Elevation (m) | HGL (m) | Pressure (m) |
|---------|------------|---------------|---------|--------------|
| 1 | -3 | 398 | 415,43 | 17,43 |
| 2 | -3 | 396 | 414,56 | 18,56 |
| 3 | -4,5 | 392 | 414,54 | 22,54 |
| 4 | -4,5 | 395 | 415,27 | 20,27 |
| 5 | -7,5 | 391 | 414,16 | 23,16 |
| 6 | 0 | 400 | 417,04 | 17,04 |
| 7R | 22,5 | 410 | 420,00 | 10 |

Remarques :

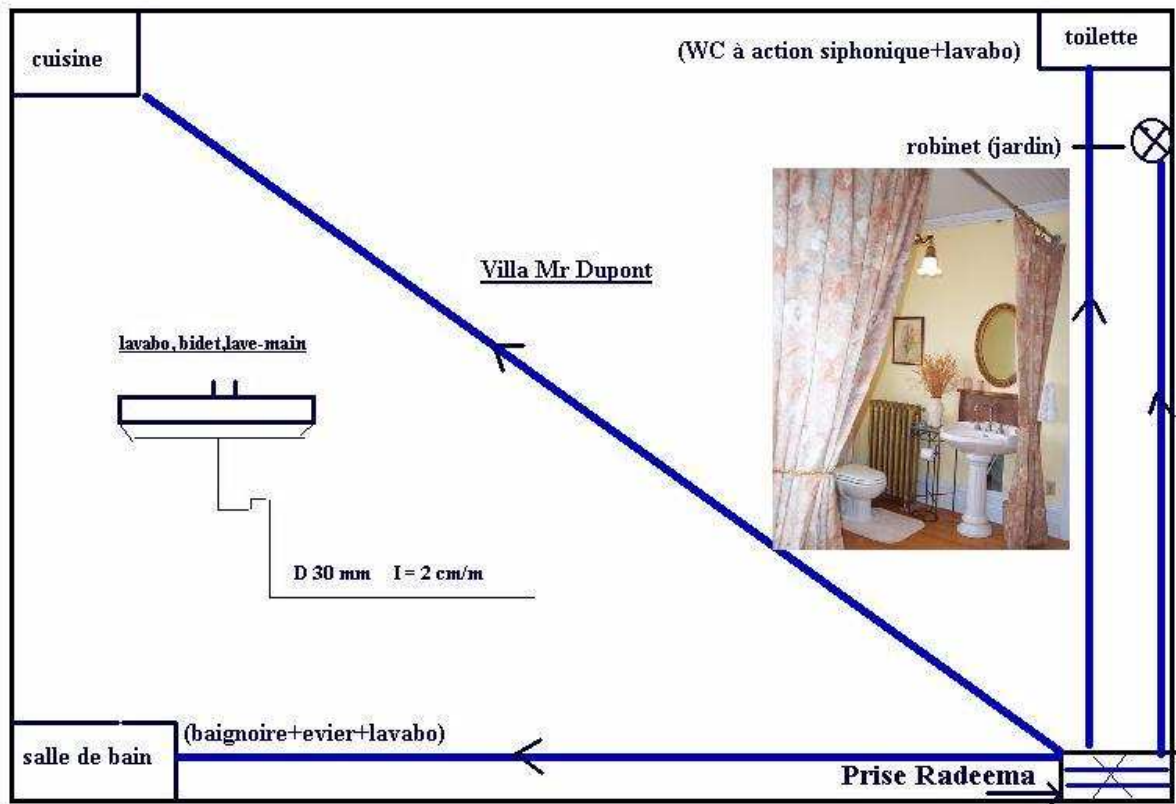
- Lorsqu'on veut procéder à de nouveaux branchements (nouveaux lotissements), il faut toujours procéder à des simulations pour visualiser les nouveaux paramètres hydrauliques.
- Il faut toujours prendre en considération le rendement du réseau ainsi que l'horizon de saturation.
- Un diagnostic permanent en matière de fuites doit être entrepris. Les techniques de détection se développent de plus en plus (exemple : sonde acoustique).
- La conception de réseaux internes au niveau des immeubles, villas , hôtels, restaurants, administration fait partie d'une nouvelle branche de l'hydraulique dite : la plomberie sanitaire. Toutes les lois de l'hydraulique étudiées jusqu'à présent (calcul de diamètre, pertes de charges, pressions ..) s'appliquent mais il faut surtout prendre en considération les appareils à brancher (baignoires, lavabo, bidet, lave-mains, évier, douche, urinoir, machine à laver, WC à action siphonique, nombre de robinets). Les débits unitaires pour chaque type d'appareil sont comme suit :

| Appareil | Débit de base en l/s |
|--|----------------------|
| Baignoire | 1,2 |
| Douche | 0,5 |
| Lavabo | 0,75 |
| Bidet-lave-mains | 0,5 |
| Evier | 0,75 |
| Bac à laver | 0,75 |
| Urinoir | 0,5 |
| Urinoir à action siphonique | 1 |
| WC à chasse directe | 1,5 |
| WC à action siphonique | 1,5 |
| Machine à laver le linge domestique | 0,65 |
| Machine à laver la vaisselle domestique | 0,40 |

Les diamètres pour conduites d'évacuation sont souvent de l'ordre de 30 à 33 mm, pour les WC à action siphonique, ils sont de 60 à 70 mm. Les pentes pour ces diamètres sont généralement comprises entre 1 et 3 cm/m.



Plomberie sanitaire d'une villa



Exemple d'avis d'appel d'offre

Ville : TANGER

N° Ordre : 446578

Date limite : 02/07/2007

Date d'ouverture de pli :

Objet : Dans le cadre de l'amélioration des conditions de distribution d'eau potable dans la ville de Tanger, Amendis projette l'équipement de la station de surpression au niveau du réservoir Mesnana 110

- Codes projet : 1D312 CZ 0002

- Équipement de la station de surpression Mesnana 110

le projet consiste en :

Équipements hydromécaniques

- Fourniture, transport et installation de trois (03) groupes électropompes de caractéristiques : Q nominal = 19 l/s / HMT nominale = 39,1 m

- Fourniture, transport et installation d'un ballon antibélier et hydrofort de capacité suffisante,

- Fourniture, transport et installation d'un ensemble de vannes et de tuyauterie en acier galvanisé à chaud

- Fourniture, transport et installation de débitmètre électromagnétiques pour la mesure des débits

Équipements électriques et d'automatisme

- Fourniture, transport, installation et câblage des armoires de commande des groupes de pompage y compris les variateurs de vitesse (un ! variateur par groupe)

- Fourniture, transport, installation et câblage de l'armoire d'automatisme y compris l'automate programmable

- Fourniture, transport et installation du système d'automatisme et de régulation

NB. la date de la visite des lieux est fixée au 12/06/2007 (lieu de départ siège Amendis 23, rue Carnot - étage n°10 - Tanger

Optimisation du débit équipé dans une station de pompage

I) Introduction :

Lors du dimensionnement d'une station de pompage et parmi les paramètres fondamentaux à déterminer est le débit de la pompe à installer (le débit équipé), ce paramètre dépend de :

- les besoins à satisfaire à court et à moyen terme.
- les potentialités en matière de ressources en eau (surtout lorsqu'il s'agit d'eaux souterraines).
- Le planning de pompage et heures de pompages (heures pleines, heures creuses).

En plus de ces paramètres et pour des considérations d'entretien du matériel, il est connu que pour toute machine électrique, il n'est pas pratique de procéder à des démarrages répétitifs.

Pour toutes ces considérations technico-économiques, il faut optimiser le débit équipé et ce en relation étroite avec la capacité du château d'eau.

II) choix du débit équipé :

Lorsque la ressource le permet, il est toujours intéressant d'avoir un débit équipé supérieur aux besoins et adopter une capacité de château d'eau supérieure à celle prévue normalement. Ceci amènera à l'adoption d'un horaire de pompage réduit en intégrant de préférence les heures creuses (22 heures à 7heures) puisque le tarif du Kwh est relativement réduit en comparaison avec les heures pleines (7h à 22h).

III) exemple pratique :

Soit à réaliser un projet d'alimentation en eau potable d'une agglomération comptant actuellement (2007) 10000 habitants. Les besoins sont évalués dans la région à 40 l/j/habitant. Pour satisfaire les besoins, un forage d'exploitation de 120 m à été réalisé, le débit d'exploitation maximal de cet ouvrage est de 15 l/s. Comment optimiser le débit équipé

Solution :

A) besoins en eau :

En admettant un taux d'accroissement démographique de 1% et un coefficient de pointe de 1,5 ; les besoins dans le temps s'établissent comme suit :

| Années | 2007 | 2010 | 2015 | 2020 |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Besoins moyens en l/s | 4,6 | 4,8 | 5 | 5,3 |
| Besoins de pointe en l/s | 7 | 7,2 | 7,5 | 8 |

B) Capacité théorique du château d'eau :

La consommation journalière de pointe à l'horizon de l'étude est de $8 \times 24 \times 3600 = 690 \text{ m}^3$, avec une autonomie de 12 heures, on peut admettre la construction d'un château d'eau de capacité 400 m^3

Avec un débit équipé de 5 l/s, le temps de remplissage du château d'eau est d'environ 22 heures (ceci représente un volume horaire relativement excessif).

Si on équipe à 10 l/s, le temps de pompage sera réduit de moitié (11 heures) et on peut proposer un planning de pompage comme suit :

- de 22h à 7h (heures creuses pour bénéficier des tarifs préférentiels de l'énergie)
- de 12h à 14h

Compte tenu de la durée de vie des pompes et moyennant un entretien adéquat, la pompe de 10 l/s couvrira les besoins en eau potable jusqu'à 2020. la capacité du château d'eau sera également suffisante à cet horizon.

Tarifs de l'énergie électrique au Maroc (source : ONE)

Tarifs (ONE) de la Moyenne Tension et haute tension:

1) Tarif général (en dirhams, toutes taxes comprises)

| | Très haute et haute tension | Moyenne tension (5 à 30 KV) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Prime fixe par KVA et par an | 280 dirhams | 291 dirhams |
| Heures pleines Hiver : (07h à 17h) Eté : (07h à 18h) | 0,7179 dirhams | 0,7216 dirhams |
| Heures de pointe Hiver : (17h à 22h) Eté : (18h à 23h) | 0,9769 dirhams | 1,0614 dirhams |
| Heures creuses Hiver : (22h à 7h) Eté : (23h à 07h) | 0,4820 dirhams | 0,4844 dirhams |

N.B: La T.V.A est de 7%

2) Tarifs de base de la basse tension: pour l'éclairage patenté (activités qui ne nécessitent pas des appareils de force motrice (commerce, professions libérales, hôtellerie, etc.)

| Tranches de consommations par mois | Prix du KWh TTC |
|------------------------------------|-----------------|
| Prime fixe par KVA et par an | 280 dirhams |
| 0 à 150 KWh par mois | 1,1770 dirhams |
| > à 150 KWh | 1,3080 dirhams |

N.B: La T.V.A est de 7%

Les clients peuvent souscrire des contrats sans minimum avec une majoration de 20%

3) Tarifs de Force motrice: pour l'éclairage des activités qui nécessitent des appareils de force motrice (moteurs électriques, four, poste de soudure bac d'électrolyse, etc.).

| Tranches de consommations par mois | Prix du KWh TTC |
|---|------------------------|
| 0 à 100 KWh par mois | 1,0600 dirhams |
| 101 à 500 KWh | 1,1130 dirhams |
| > à 500 KWh | 1,2720 dirhams |

Calcul du prix de revient de l'eau

I) Introduction :

Avant de réaliser un projet quelconque, il faut étudier sa faisabilité économique et ce en intégrant le coût des différents organes (organes de captages, pompes, canalisations, châteaux d'eau....). L'analyse économique doit déboucher sur le prix de revient de l'eau.

II) les paramètres de calcul :

Dans un projet d'hydraulique, il y a deux types de charges : les charges fixes et les charges variables.

II.1) les charges fixes :

Ces charges correspondent aux différents coûts de l'investissement initial :

- le coût de réalisation de l'ouvrage de captage : puits ou forage
- le coût du matériel de pompage : groupe électro-pompe
- le coût des ouvrages de génie civil : abri de pompage, château d'eau
- le coût des canalisations

II.2) les charges variables :

Ces charges correspondent aux coûts suivants :

- les coûts d'entretien : pièces de rechange par exemple
- les coûts de l'énergie : électrique ou thermique
- les coûts du gardiennage
- les coûts relatifs aux produits chimiques pour traitement de l'eau

Pour le matériel, les durées de vie techniques moyennes sont comme suit :

- ❖ Génie- Civil canalisations ; $m = 40$ ans
- ❖ Equipement de refoulement ; $m = 13$ ans
- ❖ Pièces spéciales ; $m = 20$ ans

Les frais d'entretien sont généralement comme suit :

- ❖ Génie Civil, canalisations : 0,5 % par an du montant des investissements initiaux.
- ❖ Equipement électro-mécanique : 0,3 % par an du montant des investissements initiaux.

En plus des charges fixes et variables, il faut tenir compte de l'amortissement. Celui-ci tient compte de la durée de vie de chaque organe. Dans tout calcul de prix de revient de l'eau, il faut définir :

- l'année de **référence**, exemple : 2007
- l'année de **mise en service**, exemple : 2008
- l'année de **saturation**, exemple : 2025

III) calcul des différents postes :

III.1) les charges fixes :

Il faut évaluer le coût de chaque organe mais en l'actualisant avec des taux préférentiels (8%, 10%, 12%) et ce jusqu'à l'horizon de l'étude.

$$\text{Investissement actualisé} = \sum_{i=1}^{i=n} \frac{I_i}{(1+a)^i}$$

a = taux d'actualisation (en général à 8 %, 10 %, et 12 %)

I_i = Investissement à l'année i

Remarque : l'investissement actualisé tient compte de la dévaluation de la monnaie.

III.2) les coûts d'entretien :

Il faut évaluer les différents coûts d'entretien mais en les actualisant également

$$\text{Entretien actualisé} = \sum_{i=1}^{i=n} T_i (1+a)^{-i}$$

T_i = pourcentage d'entretien /an : 0,5% ou 0,3%

a = Taux d'actualisation. (8 %, 10 %, et 12 %)

Rappel mathématique : la somme des n premiers termes d'une suite géométrique de raison Q est

$$S = 1^{\text{er}} \text{ terme} \times \frac{Q^n - 1}{Q - 1}$$

III.3) les coûts de l'énergie :

Pour un pompage électrique et comme il a été démontré dans les cours précédents, on a :

$$W_i = 0,004 \times V_i \times HMT$$

Avec W_i = énergie électrique annuellement consommée (en Kwh)

V_i = volume d'eau annuellement pompé (en m³)

HMT = hauteur manométrique totale

IV) le prix de revient de l'eau :

Le prix de revient du m³ d'eau correspond à l'ensemble des charges actualisées rapportées au volume total d'eau susceptible d'être produit jusqu'à l'horizon de l'étude.

$$P = \frac{\sum_{i=1}^{i=n} \text{charges actualisées}}{\sum_{i=1}^{i=n} V_i \text{ (Volumes d'eau annuellement produits jusqu'à l'horizon de l'étude)}}$$

V) exemple :

Alimentation en eau potable du centre d'Agourai à partir du forage N°IRE : 1346/22

Données de calcul

- Année de référence : 1995
 - Année de mise en service : 1996
 - Matériau : PVC
 - Rugosité : 0,05 mm
 - Débit : 25 l/s
 - Diamètre intérieur : 141 mm
 - Vitesse : 1,02 m/s
 - Longueur conduite : 3163
 - Hauteur géométrique : 109 m
 - Charge entrée conduite : 168,2 m
 - Rendement : 65%
 - Pièces spéciales : 10%
 - Coût Kwh : 0,95 Dh
 - Taux d'entretien :
-
- conduites: 0,5%
 - pièces spéciales : 0,5 %
 - génie civil : 0,5 %
 - équipements électriques: 3%
 - ligne électrique : 1%

| Libellé | Unité | Quantité | PU (Dh) | Coût en 1000 de Dh) | Entretien actualisé en 1000 de dirhams | | | Total actualisé | | |
|----------------------------------|----------------|----------|---------|---------------------|--|-------|------|-----------------|-------------|-------------|
| | | | | | 8% | 10% | 12% | 8% | 10% | 12% |
| 1) Canalisations | ml | 5260 | 325 | 1709,5 | 67,7 | 60,7 | 55 | 1777,2 | 1770,2 | 1764,5 |
| DN = 160 mm PN 16 | | | | | | | | | | |
| pièces spéciales | | | | 170,95 | 6,7 | 6 | 5,5 | 177,65 | 176,95 | 176,45 |
| total canalisation | | | | 1880,45 | 74,4 | 66,7 | 60,5 | 1954,85 | 1947,2 | 1940,95 |
| 2) Génie civil | | | | | | | | | | |
| station de reprise | m ² | 30 | 6200 | 186 | 7,4 | 6,6 | 6 | 193,4 | 192,6 | 192 |
| bâche de reprise | m ³ | 1 | 600000 | 600 | 23,7 | 21,3 | 19 | 623,7 | 621,3 | 619 |
| total génie civil | | | | 786 | 31,1 | 27,9 | 25 | 817,1 | 813,9 | 811 |
| 3) équipements électromécaniques | | | | | | | | | | |
| station de reprise | | | | 1115,3 | 264,9 | 237,7 | 215 | 1380,2 | 1353 | 1330,3 |
| 4) coût de l'énergie | | | | | | | | 2788 | 2467 | 2200 |
| total général | | | | | | | | 6940 | 6581 | 6282 |

Calculs détaillés pour a = 8%

| | |
|------------|------------|
| $(1,08)^1$ | $(1,08)^2$ |
|------------|------------|

| | | | | | | | | | | | | |
|-------|--------|------|--------|------|---------|--------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|
| 1,08 | 1,1664 | 1,25 | 1,36 | 1,47 | 1,58 | 1,71 | 1,85 | 1,999 | 2,15 | 2,33 | 2,52 | 2,72 |
| 0,926 | 0,8573 | 0,8 | 0,7353 | 0,68 | 0,63291 | 0,5848 | 0,54054 | 0,50025 | 0,4651 | 0,429 | 0,3968 | 0,3676 |

| | |
|------------|--------------|
| $(1/1,08)$ | $(1/1,08)^3$ |
|------------|--------------|

8,55 = 1709,5 x 0,5 / 100

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| 8% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 8,55 | 7,9 | 7,3 | 6,8 | 6,3 | 5,8 | 5,4 | 5,0 | 4,6 | 4,3 | 4,0 | 3,7 | 3,4 | 3,1 | 67,7 |

**8,55x
(1/1,08)**

0,85 = 170,95 x 0,5 / 100

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|------------|
| 8% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,85 | 0,787 | 0,7287 | 0,68 | 0,625 | 0,578 | 0,53797 | 0,49708 | 0,45946 | 0,42521 | 0,3953 | 0,365 | 0,3373 | 0,3125 | 6,7 |

0,93 = 186 x 0,5 / 100

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|-------|--------|-------|---------|---------|--------|---------|--------|-------|-------|--------|------------|
| 8% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,93 | 0,861 | 0,7973 | 0,744 | 0,6838 | 0,633 | 0,58861 | 0,54386 | 0,5027 | 0,46523 | 0,4326 | 0,399 | 0,369 | 0,3419 | 7,4 |

**3 = 600 x
0,5 / 100**

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| 8% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 3 | 2,8 | 2,6 | 2,4 | 2,2 | 2,0 | 1,9 | 1,8 | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 1,3 | 1,2 | 1,1 | 23,7 |

33,46 = 1115,3 x 3 / 100

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|--------------|
| 8% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 33,46 | 30,98 | 28,687 | 26,768 | 24,603 | 22,76 | 21,1772 | 19,5673 | 18,0865 | 16,7384 | 15,563 | 14,36 | 13,278 | 12,301 | 264,9 |

Calculs détaillés pour a = 10%

| | | | | | | | | | | | | |
|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|
| 1,1 | 1,21 | 1,331 | 1,4641 | 1,611 | 1,77156 | 1,94872 | 2,14359 | 2,35795 | 2,5937 | 2,853 | 3,1384 | 3,4523 |
| 0,909 | 0,8264 | 0,7513 | 0,683 | 0,621 | 0,56447 | 0,51316 | 0,46651 | 0,4241 | 0,3855 | 0,35 | 0,3186 | 0,2897 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|--------|--------|-------|---------|--------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|-------------|
| 10% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 8,55 | 7,773 | 7,0661 | 6,4237 | 5,8398 | 5,309 | 4,82625 | 4,3875 | 3,98864 | 3,62603 | 3,2964 | 2,997 | 2,7243 | 2,4766 | 60,7 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|--------|--------|-------|--------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|------------|
| 10% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,85 | 0,773 | 0,7025 | 0,6386 | 0,5806 | 0,528 | 0,4798 | 0,43618 | 0,39653 | 0,36048 | 0,3277 | 0,298 | 0,2708 | 0,2462 | 6,0 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|------------|
| 10% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,93 | 0,845 | 0,7686 | 0,6987 | 0,6352 | 0,577 | 0,52496 | 0,47724 | 0,43385 | 0,39441 | 0,3586 | 0,326 | 0,2963 | 0,2694 | 6,6 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-------|--------|--------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|-------|-------------|
| 10% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 3 | 2,727 | 2,4793 | 2,2539 | 2,049 | 1,863 | 1,69342 | 1,53947 | 1,39952 | 1,27229 | 1,1566 | 1,051 | 0,9559 | 0,869 | 21,3 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|------|-------|--------|--------|--------------|
| 10% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 33,46 | 30,42 | 27,653 | 25,139 | 22,854 | 20,78 | 18,8873 | 17,1703 | 15,6093 | 14,1903 | 12,9 | 11,73 | 10,661 | 9,6922 | 237,7 |

Calculs détaillés pour a = 12%

| | | | | | | | | | | | | |
|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|
| 1,12 | 1,2544 | 1,4049 | 1,5735 | 1,762 | 1,97382 | 2,21068 | 2,47596 | 2,77308 | 3,1058 | 3,479 | 3,896 | 4,3635 |
| 0,893 | 0,7972 | 0,7118 | 0,6355 | 0,567 | 0,50663 | 0,45235 | 0,40388 | 0,36061 | 0,322 | 0,287 | 0,2567 | 0,2292 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|-------|--------|--------|-------|--------|---------|--------|---------|--------|-------|--------|--------|-----------|
| 12% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 8,55 | 7,634 | 6,816 | 6,0857 | 5,4337 | 4,851 | 4,3317 | 3,86759 | 3,4532 | 3,08322 | 2,7529 | 2,458 | 2,1946 | 1,9594 | 55 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|--------|-------|--------|-------|---------|--------|--------|---------|--------|-------|--------|--------|------------|
| 12% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,85 | 0,759 | 0,6776 | 0,605 | 0,5402 | 0,482 | 0,43064 | 0,3845 | 0,3433 | 0,30652 | 0,2737 | 0,244 | 0,2182 | 0,1948 | 5,5 |

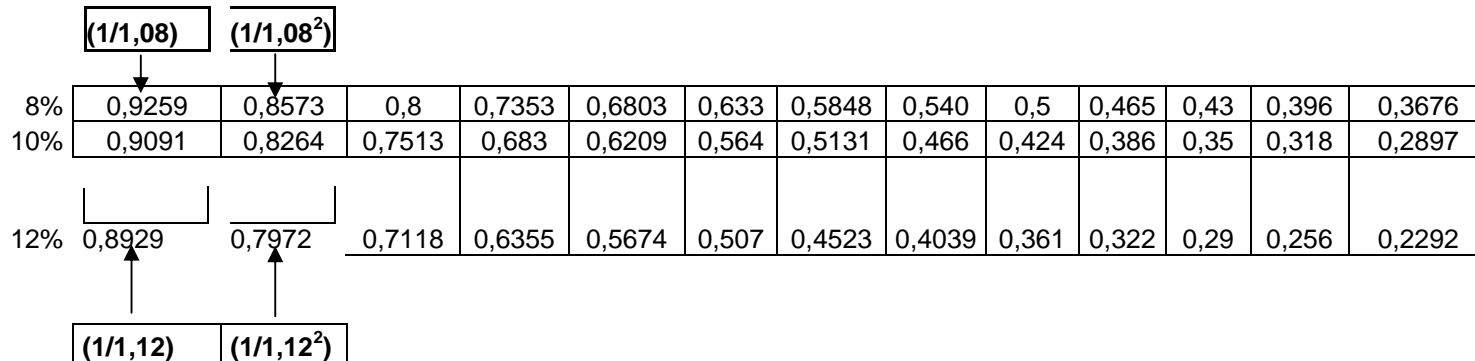
| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|------|--------|-------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|--------|--------|----------|
| 12% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 0,93 | 0,83 | 0,7414 | 0,662 | 0,591 | 0,528 | 0,47117 | 0,42068 | 0,37561 | 0,33537 | 0,2994 | 0,267 | 0,2387 | 0,2131 | 6 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|-------|------|--------|-----------|
| 12% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 3 | 2,679 | 2,3916 | 2,1353 | 1,9066 | 1,702 | 1,51989 | 1,35705 | 1,21165 | 1,08183 | 0,9659 | 0,862 | 0,77 | 0,6875 | 19 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|---------|--------|--------|-------|--------|--------|------------|
| 12% | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
| 33,46 | 29,88 | 26,674 | 23,816 | 21,264 | 18,99 | 16,9519 | 15,1356 | 13,5139 | 12,066 | 10,773 | 9,619 | 8,5883 | 7,6682 | 215 |

Calcul du coût de l'énergie

| Horizon | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | |
|--|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Q moy refoulé (l/s) | 11,33 | 13 | 14 | 15 | 16 | 16,9 | 17,8 | 18,7 | 19,6 | 20,5 | 21,4 | 22,3 | 23,2 | |
| Vol refoulé en 1000 m ³ /an | 357,3029 | 410,0 | 441,5 | 473,0 | 504,6 | 533,0 | 561,3 | 589,7 | 618,1 | 646,5 | 674,9 | 703,3 | 731,6 | 7244,84 |
| HMT (m) | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | 168 | |
| Energie (1000 Kwh) | 252,1 | 289,3 | 311,5 | 333,8 | 356,0 | 376,1 | 396,1 | 416,1 | 436,1 | 456,2 | 476,2 | 496,2 | 516,2 | |
| Coût énergie (1000 Dh) | 239,5 | 274,8 | 295,9 | 317,1 | 338,2 | 357,3 | 376,3 | 395,3 | 414,3 | 433,4 | 452,4 | 471,4 | 490,4 | |
| Coût actualisé (1000 Dh) | | | | | | | | | | | | | | |
| taux d'actualisation | | | | | | | | | | | | | | Total |
| 8% | 221,8 | 235,6 | 236,8 | 233,2 | 230,1 | 226,1 | 220,0 | 213,7 | 207,3 | 201,6 | 194 | 187,1 | 180,3 | 2788 |
| 10% | 217,7 | 227,1 | 222,3 | 216,6 | 210,0 | 201,7 | 193,1 | 184,4 | 175,7 | 167,1 | 159 | 150,2 | 142,1 | 2467 |
| 12% | 213,9 | 219,1 | 210,7 | 201,5 | 191,9 | 181 | 170,2 | 159,7 | 149,4 | 139,5 | 130 | 121,0 | 112,4 | 2200 |



Calcul du prix de revient de l'eau

| taux d'actualisation | total charges actualisées (1000 Dhs) | volume total produit (1000 m3) | prix de revient du m3 d'eau (Dh/m3) |
|-----------------------------|---|---------------------------------------|--|
| 8% | 6940 | 7244,84 | 0,96 |
| 10% | 6581 | 7244,84 | 0,91 |
| 12% | 6282 | 7244,84 | 0,87 |

Autre exemple : irrigation par systèmes pivots (plaine de la Bahira centrale : 1985/1986)

- superficie irriguée : 807 ha
- volume d'eau produit pendant l'année considérée : **2 220 616 m³** (1)
- charges mobiles de l'année : 4510785,46 Dhs (semences, engrais, énergie, main d'œuvre....).
- coût annuel de l'amortissement par hectare : 2228,70 Dhs (calculé sur l'ensemble des équipements installés et en fonction de leur durées de vie : forages, pompes, conduites, abris...)
- coût total de l'amortissement : 807 x 2228,70 soit $C_1 = 1798561,00$ Dhs
- charges totales annuelles = charges fixes annuelles + charges mobiles annuelles, soit $C = 4510785,46 + 1798561$, soit **C = 6309346,00 Dhs** (2)
- **production agricole** : la campagne a porté uniquement sur le blé, le rendement obtenu est de 60 quintaux par hectare. Soit **P = 807 x 60 = 48420 quintaux**
- valeur financière de la production : durant cette année, 1 quintal de blé coûte 235 Dhs, le coût global de la production sera $C_p = 48420 \times 235 = 11378700,00$ Dhs (3)
- **le prix de revient en matière de production d'eau** : charges totales (2) / volume d'eau global (1), soit $C_{eau} = 2,84$ Dh/m³
- **coût de valorisation de l'eau** : le bénéfice sur la production annuelle est $B = (3)-(2)$, soit **B = 5069353,60 Dhs** (4)

Interprétation :

Si on rapporte le bénéfice obtenu au volume d'eau produit, on obtient un gain de **2,28 Dh/m³**, autrement dit sur chaque m³ d'eau produite, on gagne 2,28 Dh (toutes les charges étant comptabilisées)

Prix de vente de l'eau potable pratiqués par les régies de distribution (1995)

| Ville | 1 ^{ere} tranche : 0 à 24 m ³ | 2 ^{eme} tranche (24 à 60 m ³) | 3 ^{eme} tranche (plus de 60 m ³) | Consommation industrielle |
|-------------------|--|--|---|---------------------------|
| Marrakech | 1,37 | 4,63 | 6,94 | 4,47 |
| Fes | 1,62 | 4,94 | 6,14 | 4,16 |
| Agadir | 2,62 | 5,92 | 7,55 | 5,12 |
| Casablanca | 2,43 | 7,15 | 9,87 | 5,63 |
| Rabat | 2,03 | 6,11 | 8,86 | 5,61 |

L'hydraulique villageoise

I) Introduction :

Il s'agit de « petits projets » d'eau potable en milieu rural. L'infrastructure est généralement très simplifiée et de petite taille compte tenu du fait que la population à desservir n'est pas très importante.

Au Maroc et depuis 1995, le gouvernement a lancé un programme appelé PAGER : programme d'alimentation groupé en eau rurale). L'objectif est d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable. Celui-ci est défini comme étant le rapport de la population desservie par la population totale.

II) problématique de la desserte en eau potable du monde rural :

Les problèmes entravant le développement de ce service en milieu rural sont d'ordre technique, financier et institutionnel.

A) le plan technique :

- les besoins sont trop faibles (ne dépassent pas souvent 1 l/s pour un douar)
- l'habitat est très dispersé et ne permet pas toujours de rassembler les agglomérations rurales au sein d'un seul réseau hydraulique.

De tels constats et en cas de réalisation de projets d'eau potable rendent le prix de revient de l'eau relativement élevé.

B) le plan financier :

La réalisation de SAEP (système d'alimentation en eau potable) en milieu rural nécessite des enveloppes budgétaires importantes.

C) le plan institutionnel :

Qui doit faire quoi ? : Il faut qu'il y ait un organisme capable de gérer sur le plan technique et financier les SAEP réalisés afin de les pérenniser. Cet organisme doit entre autre adopter une politique tarifaire a même de permettre les recouvrements de coûts et par conséquent garantir un fond de roulement.

III) Principes de dimensionnement :

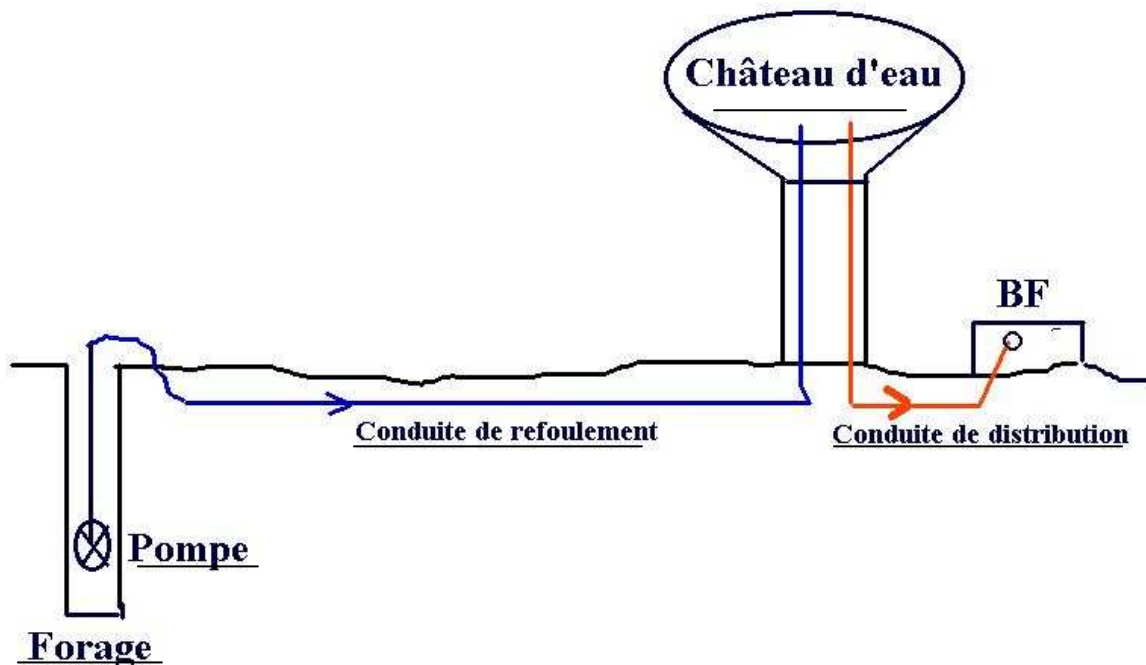
A) Conception de la station de pompage :

Une station de pompage pour l'AEP (alimentation en eau potable) en milieu rural est souvent de petite taille et se compose des éléments suivants : (ouvrages de génie civil et matériel de pompage)

- le point de captage (généralement un puits ou un forage)

- une pompe (thermique ou électrique). Dans le cas d'une pompe électrique, celle-ci est couplée soit à un groupe électrogène ou branchée directement au réseau de l'ONE. Le débit équipé est souvent de 2 l/s.
- un abri de pompage (local technique) pour la protection du matériel de pompage, les dimensions adoptées sont souvent : 3m x 3m x 3m.
- une conduite de refoulement assurant la liaison entre la pompe et le château d'eau.
- Un château d'eau de capacité variant souvent entre 25 et 50 m³
- Une conduite de distribution assurant la liaison entre le réservoir de stockage et la ou les bornes fontaines (souvent 1 à 2 bornes fontaines).
- Les bornes fontaines munies de robinets permettant la desserte en eau des populations. La BF (borne fontaine) peut être simple ou munie d'un abreuvoir pour alimenter le cheptel.

Ossature générale d'un SAEP



B) les bases de calcul :

Lorsque la typologie de l'habitat le permet, il est fortement conseillé de concevoir l'AEP des douars au sein d'un seul réseau hydraulique et ce pour amener le prix de revient de l'eau à des niveaux acceptables et en même temps pour augmenter de manière significative le taux d'accès à l'eau potable. Les formules et lois à appliquer sont exactement celles de l'hydraulique urbaine.

- La taille des douars est généralement petite, elle dépasse rarement 1000 habitants, les besoins sont calculés sur la base de 20 à 25 l/j/habitant en cas de desserte par BF, elle devient 40 à 45 l/j/habitant en cas de desserte par branchements individuels.

- **Consommations :**

- école : $1 \text{ m}^3/\text{j/unité}$
- Mosquée : $1 \text{ m}^3/\text{j/unité}$
- Souk : $5 \text{ m}^3/\text{j/unité}$
- Services publics : $0,83 \text{ m}^3/\text{j/unité}$
- Rendement du réseau de desserte : 90%
- Rendement de l'adduction de refoulement : 95%
- Coefficient de pointe journalière : 1,5
- Coefficient de pointe horaire : 2

Borne fontaine avec abreuvoir dans la province de Chichaoua



**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE CHARGE DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE DE L'EAU ET DE L'NEVIRONNEMENT
 SECRETAREAT D'ETAT CHARGEE DE L'EAU**

PAGER au 30/05/2005

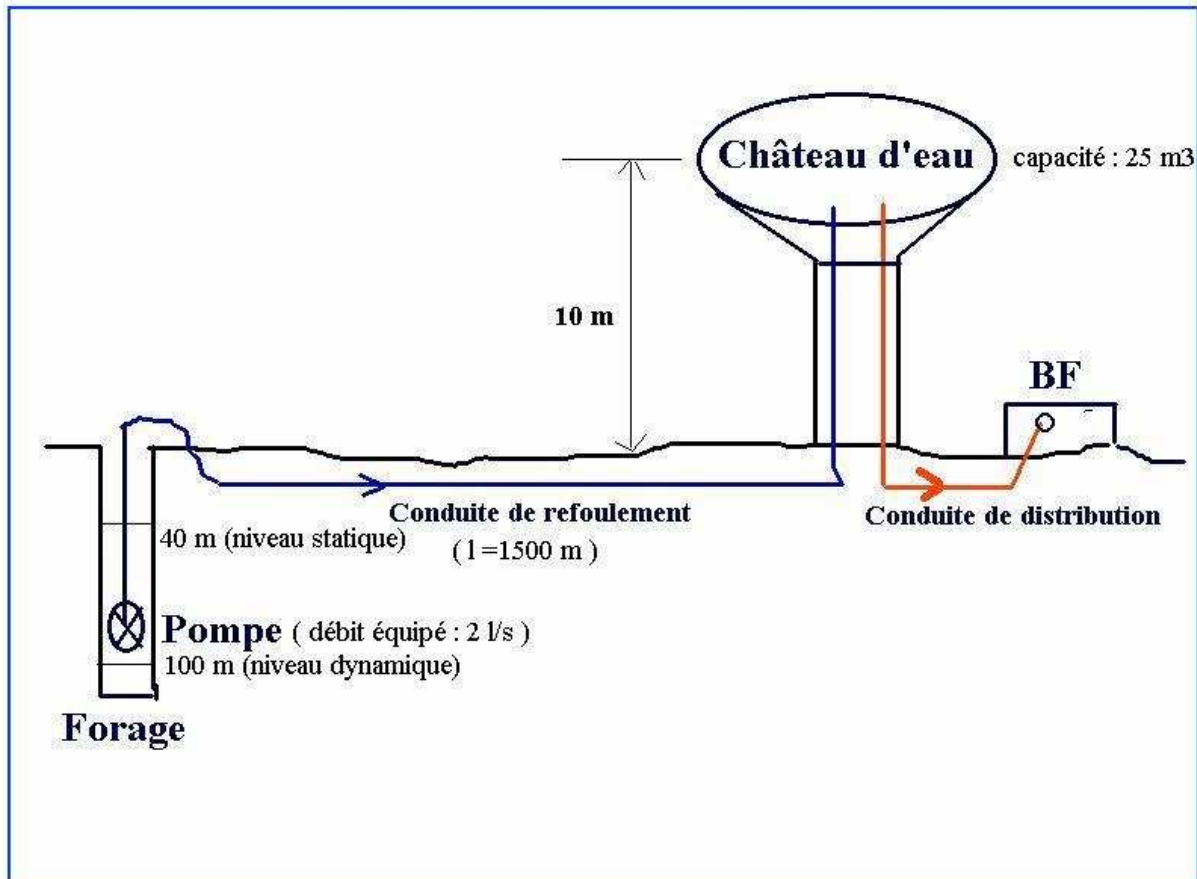
TAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE

Exemple de la province de Marrakech

| PROVINCE | COMMUNE | POP TOTALE | POP DESSER | NB LOC | P | FE | FR | AS | MT | GC | EQ | TAUX ACCES |
|----------------------------------|--------------|---------------|---------------|------------|------------|----------|----|----|----|------------|------------|------------|
| MARRAKECH- - - - | SAADA | 39071 | 25765 | 35 | 35 | | | | | 32 | 28 | 65,94% |
| | SIDI ZOUINE | 1564 | 1447 | 10 | 11 | | | | | 7 | 5 | 92,52% |
| | AIT IMOUR | 12164 | 8249 | 20 | 20 | | | | | 16 | 11 | 67,81% |
| | AGAFAY | 11079 | 10442 | 25 | 20 | | | | | 19 | 17 | 94,25% |
| | LOUDAYA | 26999 | 25230 | 31 | 22 | | | | | 21 | 13 | 93,45% |
| | TASSOULTANTE | 30137 | 27100 | 29 | 29 | | | | | 29 | 22 | 89,92% |
| | SOUIHLA | 19295 | 13807 | 24 | 22 | | | | | 20 | 20 | 71,56% |
| | OD HASSOUNE | 19188 | 18815 | 45 | 46 | | | | | 27 | 28 | 98,06% |
| | AL OUIDANE | 20925 | 20072 | 35 | 35 | | | | | 30 | 27 | 95,92% |
| | OD DLIM | 14747 | 8396 | 27 | 24 | 3 | | | | 17 | 21 | 56,93% |
| | HARBIL | 17007 | 15957 | 20 | 20 | | | | | 18 | 18 | 93,83% |
| MNABHA | 11755 | 10668 | 23 | 22 | | | | | 21 | 21 | 90,75% | |
| TOTAL MARR- | 12 | 223931 | 185948 | 324 | 306 | 4 | | | | 257 | 231 | 83% |

Exemple de SAEP :

Un douar dans la province de chichaoua compte en moyenne 500 habitants, les statistiques montrent que le taux d'accroissement démographique est de l'ordre de 1,5%. Le contexte hydrogéologique dans cette province fait que les points d'eau à aménager sont souvent des forages de profondeur moyenne 120 m et avec des niveaux d'eau statiques vers 40 m environ, les niveaux dynamiques se situent entre 100 et 150m Le débit d'exploitation de ces forages varie entre 5 et 50 l/s. Le taux d'électrification rurale est faible à travers la province et on est obligé d'utiliser des groupes électrogènes pour alimenter les pompes électriques. Étudier et commenter la réalisation d'un SAEP.



Solution et analyse :

1) besoins en eau :

Pour être large en matière de dimensionnement, on suppose qu'il y aura une desserte par branchements individuels (45 l/j/habitant). On adoptera un horizon de 10 ans en terme de planification. Le coefficient de pointe est pris égal à 1,5.

Compte tenu de ce qui précède, la population, les besoins, les volumes annuels refoulés seront comme suit :

| | | | | | | | | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------|
| Années | 2007 | 2008 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| Populations | 500 | 508 | 515 | 523 | 531 | 539 | 547 | 555 | 563 | 572 | |
| Besoins moyens en (l/s) | 0,26 | 0,26 | 0,27 | 0,27 | 0,28 | 0,28 | 0,28 | 0,29 | 0,29 | 0,30 | |
| Besoins de pointe (l/s) | 0,39 | 0,40 | 0,40 | 0,41 | 0,41 | 0,42 | 0,43 | 0,43 | 0,44 | 0,45 | |
| Volume annuel refoulé en m³ | 8213 | 8336 | 8461 | 8588 | 8716 | 8847 | 8980 | 9115 | 9251 | 9390 | Volume total 87896 |

2) **débit équipé** :

le tableau précédent montre que même d'ici 10 ans et dans les conditions de pointe, le débit n'atteindra que 0,45 l/s. la pompe à installer aura un débit $Q = 2$ l/s (le plus faible sur le marché).

3) **le château d'eau** :

Il sera implanté au sein du douar, puisqu'il s'agit d'une zone de plaine, on choisira un château d'eau surélevé, la hauteur totale sera de 10 m (pression hydrostatique de 1 bar). En matière de capacité, et en adoptant une autonomie de 12 heures, $C = 0,45 \times 3600 \times 12$ litres, soit $C = 20$ m³ en intégrant une éventuelle mosquée, école...on peut arrondir la capacité du château d'eau jusqu'à 25 m³

4) **conduite de refoulement** :

La longueur est de 1500m (distance entre le forage et le château d'eau), on utilisera une conduite en PEHD, PN16 vus les avantages technico-économiques qu'il offre.

Pour le diamètre, on peut faire des simulations avec trois valeurs ($\varnothing 60$, $\varnothing 65$, $\varnothing 70$) et ce à l'aide du logiciel Loop. Les résultats se présentent comme suit :

| | V (m/s) | ΔH (m) |
|--------------|----------------|----------------------------------|
| 60 mm | 0,71 | 17,77 |
| 65 mm | 0,60 | 12,03 |
| 70 mm | 0,52 | 8,39 |

On peut choisir 65 mm comme diamètre.

5) **matériel de pompage** :

- pompe $Q = 2$ l/s
- HMT = $100 + 10 + 12,03 = 122$ m
- Puissance du groupe électrogène $P = 9,8 \times 2.10^{-3} \times 122 / 0,7$ soit $P = 3,5$ KW
- $3,5 / 0,8 = 4,4$ KVA, en adoptant $I_d / I_n = 3$, on peut retenir $P = 11$ KVA.

6) **phénomène du coup de bélier** :

Prenons une célérité d'onde égale en moyenne à 1000 m/s, le temps critique de manœuvre est $T = 2l/\alpha$, soit $T = 3s$.

En cas de fermeture rapide ($T < 3s$), la surpression calculée par la formule de Michaud ($\Delta H = 2LV_0/gT$) donne $\Delta H = 6$ bars.

Si on arrête progressivement pendant 5 s, on aura une dépression $\Delta H = 36$ m (3,6 bars)

La pression nominale adoptée (16 bars) est largement suffisante pour supporter les coups de bélier.

7) calcul du prix de revient de l'eau :

7.1) charges fixes :

- forage : 300000,00 Dh
- château d'eau : 100000,00Dhs
- Abri de pompage (3m x 3m x 3m) : 30000,00 Dhs
- 1 borne fontaine : 20000,00 Dhs
- conduite : 50 x 1500 = 75000,00 Dhs (y compris toute sujétion)
- pompe : 80000,00 Dhs (y compris toutes sujétions)
- groupe électrogène : 35000,00 Dhs

7.2) charges variables annuelles :

- gardiennage : 12 000,00 Dh/an
- énergie électrique : $W = 0,004 \times V \times HMT$ (on adoptera le tarif 1,2 Dh/Kwh)

| Années | 2007 | 2008 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Volume annuel refoulé en m3 | 8213 | 8336 | 8461 | 8588 | 8716 | 8847 | 8980 | 9115 | 9251 | 9390 | |
| Energie consommée en Kwh | 4008 | 4068 | 4129 | 4191 | 4254 | 4317 | 4382 | 4448 | 4515 | 4582 | |
| Coût de l'énergie en Dh | 4809 | 4881 | 4955 | 5029 | 5104 | 5181 | 5259 | 5338 | 5418 | 5499 | |
| Coût actualisé à 8% | 4453 | 4185 | 3964 | 3698 | 3472 | 3279 | 3075 | 2885 | 2710 | 2558 | 34279 |
| Coût actualisé à 10% | 4372 | 4034 | 3722 | 3435 | 3169 | 2924 | 2699 | 2490 | 2298 | 2120 | 31263 |
| Coût actualisé à 12% | 4294 | 3891 | 3527 | 3196 | 2896 | 2625 | 2379 | 2156 | 1954 | 1771 | 28688 |

Gardiennage :

| Années | 2007 | 2008 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
|----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Coût annuel en Dh | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | 12000 | |
| Coût actualisé à 8% | 11111 | 10288 | 9600 | 8824 | 8164 | 7595 | 7018 | 6486 | 6003 | 5581 | 80669 |
| Coût actualisé à 10% | 10909 | 9917 | 9016 | 8196 | 7451 | 6774 | 6158 | 5598 | 5089 | 4626 | 73733 |
| Coût actualisé à 12% | 10715 | 9566 | 8542 | 7626 | 6809 | 6080 | 5428 | 4847 | 4327 | 3864 | 67803 |

AEP d'un douar dans la province de Chichaoua

| libellé | unité | quantité | PU (dh) | Coût | Entretien actualisé | | | Total actualisé | | |
|--|-----------|-------------|------------------|------------------|---------------------|-------------|-------------|-----------------|---------------|---------------|
| | | | | | 8% | 10% | 12% | 8% | 10% | 12% |
| forage | 1 | 1 | 300000 | 300000 | 2017 | 1843 | 1695 | 302017 | 301843 | 301695 |
| Ouvrages de génie civil : château+abri+borne fontaine | 1 | 1 | 150000 | 150000 | 3025 | 2765 | 2543 | 153025 | 152765 | 152543 |
| conduite | ml | 1500 | 50 | 75000 | 1513 | 1383 | 1271 | 76513 | 76383 | 76271 |
| Matériel de pompage : pompe+groupe électrogène | 1 | 1 | 115000,00 | 115000,00 | 3865 | 3533 | 3249 | 118865 | 118533 | 118249 |
| Coût de l'énergie | | | | | | | | 34279 | 31263 | 28688 |
| Coût du gardiennage | | | | | | | | 80669 | 73733 | 67803 |
| Total général | | | | | | | | 765368 | 754520 | 745249 |

Taux d'entretien appliqués :

- forage : 0,1 % /an
- génie civil et conduites : 0,3 % /an
- matériel de pompage : 0,5 % /an

Calcul du prix de revient de l'eau :

| Taux d'actualisation | Prix de revient en Dh/m³ |
|-----------------------------|--|
| 8% | 8,70 |
| 10% | 8,58 |
| 12% | 8,48 |

Commentaire :

- le prix de revient est relativement trop élevé ce qui pose des problèmes au niveau de la tarification.
- En tant qu'investissement initial et rien que pour les charges fixes, le SAEP étudié nécessite 640 000,00 Dhs. Si on adopte la même démarche pour tous les douars de la province (1000 environ), ceci nous amènera à une enveloppe budgétaire de 640 Mdh (640 millions de Dirhams : 64 milliards de centimes !!).
- Le forage est l'organe le plus coûteux, il débite entre 5 et 50 l/s alors qu'on en exploite moins de 1 l/s ! (il faut valoriser l'eau et rentabiliser les équipements).

D'après ce qui précède, il est clair que l'AEP du monde rural doit être conçue de manière collective au sein de réseaux regroupant le maximum de douars et ce pour rentabiliser les investissements mobilisés et en même temps valoriser l'eau . Ceci nous amène au cadre institutionnel et organisationnel afin d'assurer la bonne gestion technique et financière des projets réalisés et par conséquent les pérenniser.

Module N°3 : Hydrologie

Chapitres :

- 1) Généralités sur le cycle de l'eau dans la nature**
- 2) Etude des précipitations**
- 3) Les cours d'eau**
- 4) Analyses des crues**
- 5) Entretien et aménagement des cours d'eau**
- 6) La modélisation hydrologique**

Généralités sur le cycle de l'eau dans la nature

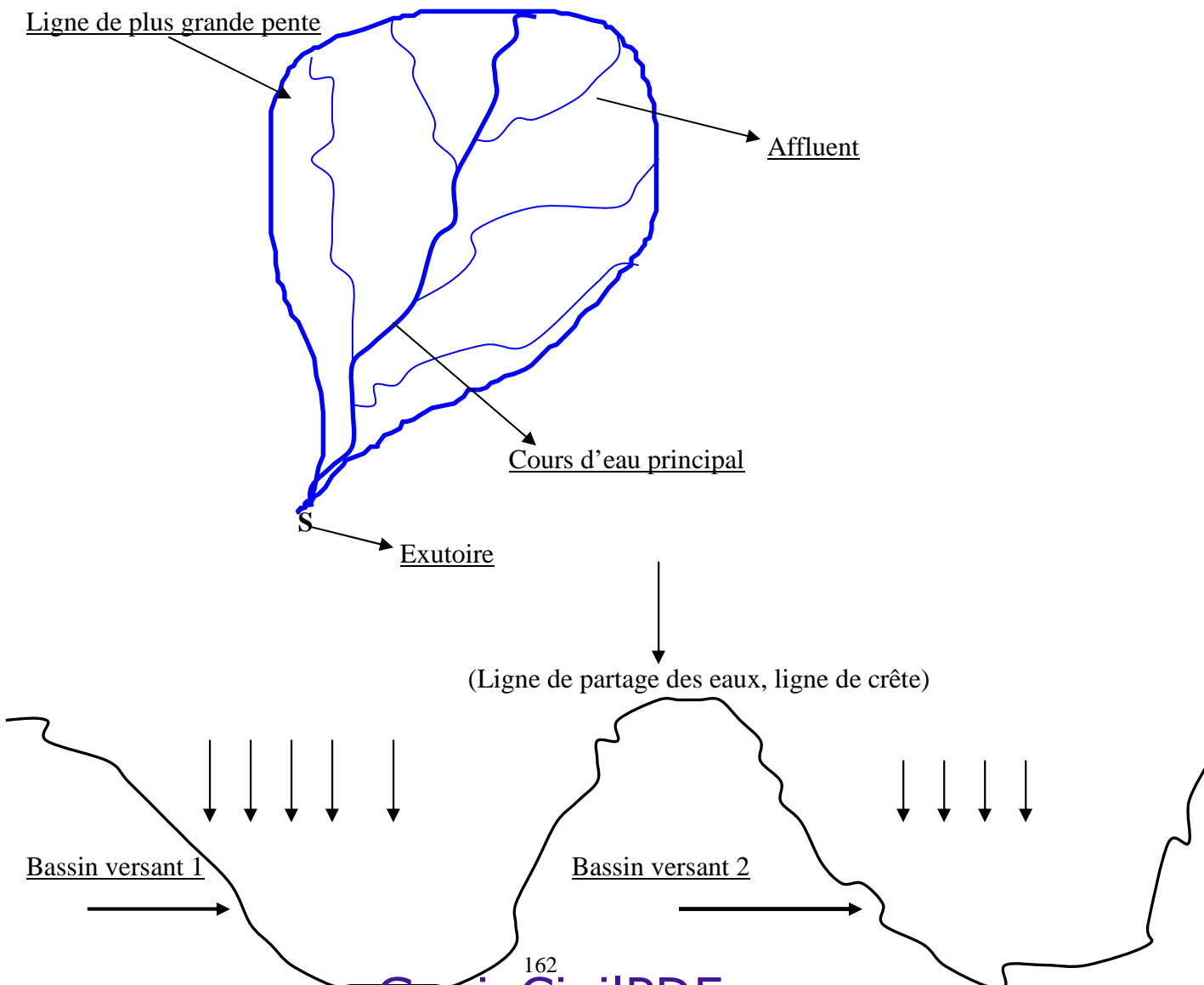
I) Introduction :

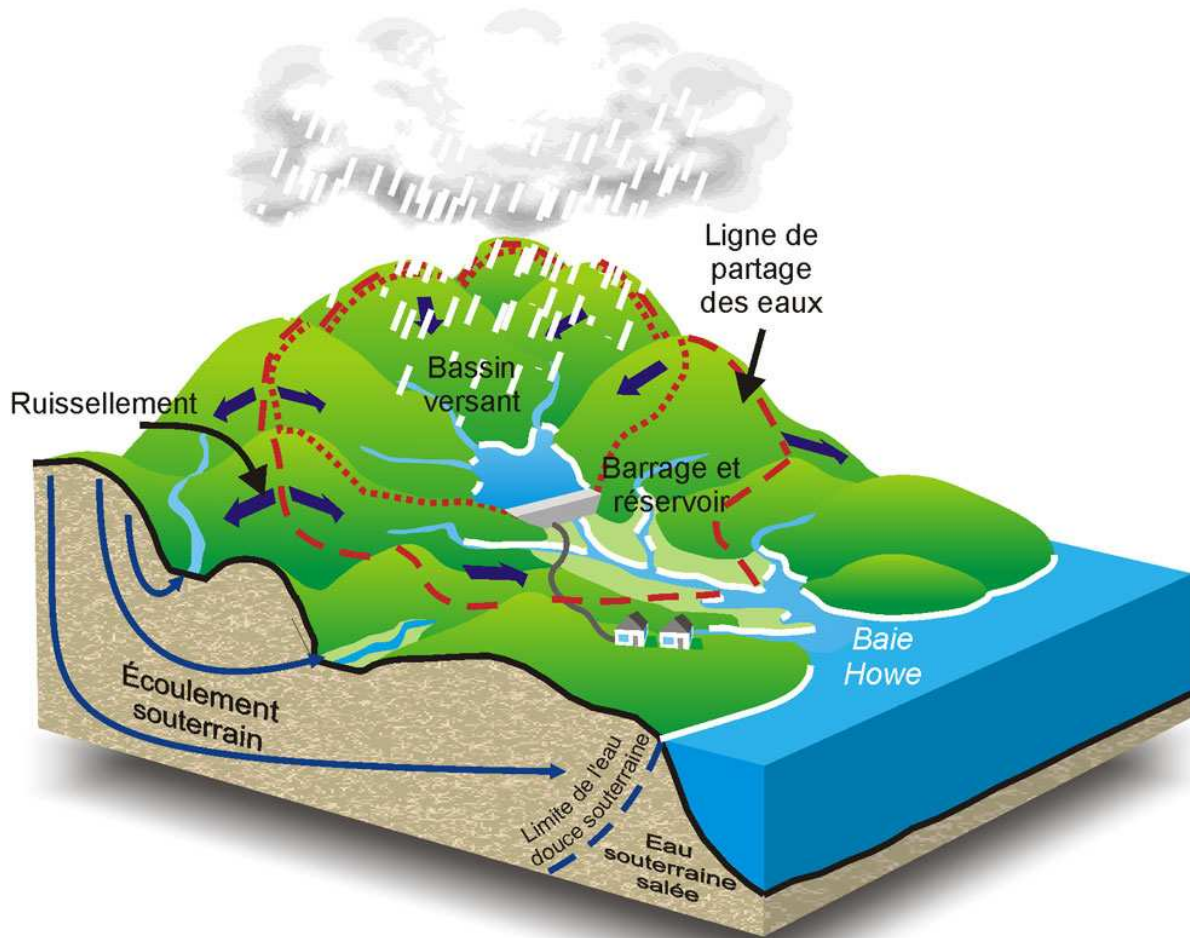
L'eau obéit dans la nature à un cycle, l'origine est matérialisée par les précipitations. L'hydrologie est la science qui étudie ce cycle ainsi que ses paramètres fondamentaux : pluie, ruissellement, infiltration, évapotranspiration.

II) Notion de bassin versant :

Le bassin versant relatif à une section droite S d'un cours d'eau est la surface telle que tous les écoulements - dus aux précipitations - qui prennent naissance dans celle-ci traversent la section S, c'est la surface drainée par le cours d'eau et ses affluents en amont de S.

Un bassin versant sera limité par des lignes de partage des eaux. En général, et s'il n'y a pas d'écoulement souterrain parasite, ces lignes de partage des eaux sont des crêtes rejoignant la section par deux lignes de pente. Le bassin versant hydrologique est alors confondu avec le bassin versant topographique que l'on peut déterminer aisément à partir d'une carte topographique.





Un bassin versant est souvent décomposé en sous bassins élémentaires selon les critères suivants :

- * Répartition en fonction de l'altitude.
- * Répartition en fonction de la surface occupée par des glaciers pour les bassins de haute montagne. (Cette répartition est bien fondée compte tenu de l'influence des glaciers sur les débits).
- * Répartition en fonction de la nature lithologique et notamment de la perméabilité (celle-ci intervient sur la rapidité de montée des crues et sur la valeur des débits d'étiage qui sont influencés par les nappes souterraines).

- La longueur d'un bassin versant est la longueur du trajet le plus long qu'une goutte d'eau est susceptible de parcourir entre son point de chute et l'exutoire.

- L'indice de compacité d'un bassin versant est défini comme suit : $I_c = (0,28 \times P) / \sqrt{A}$

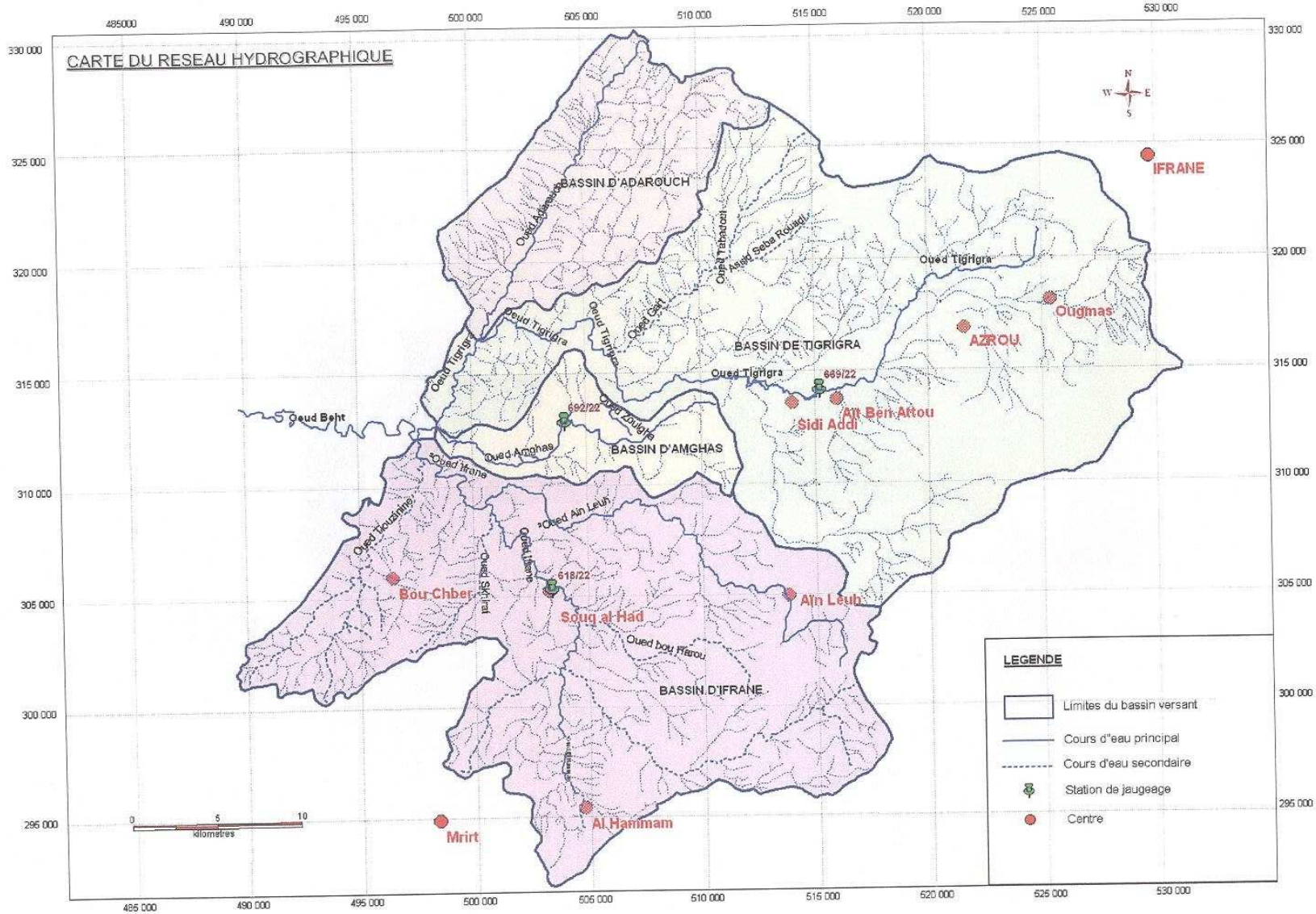
Cet indice renseigne sur la forme du bassin versant, celui-ci sera de plus en plus rond lorsque I_c s'approche de 1.

- on peut assimiler un bassin versant de surface S et de périmètre P à un rectangle équivalent de longueur L et de largeur l , tel que :

$$P = 2(l + L)$$

$$S = l \times L$$

Exemple de cartographie de bassin versant : Plaine de Tigrigra



Remarque :

Avant le développement de la micro informatique et jusqu'à un passé récent, la délimitation du bassin versant se faisait de manière directe sur un fond topographique, la surface était calculée par planimètrage (à l'aide d'un planimètre). Actuellement les fonds topographiques sont scannés et la délimitation se fait sur PC grâce à des logiciels (SIG) de type Mapinfo, Arcview, ces logiciels permettent également de calculer les surfaces et périmètres de bassins versants.

Exemple de bassins versants dans la région du Tensift

Oued N'fis à la station Imin el Hammam :

- * superficie du B.V = 1290 km²
- * périmètre du B.V : 200 km
- * Talweg principal = 82 km
- * pluviométrie moyenne à la station : 372mm
- * débit moyen : 5,5 m³/s
- * indice de compacité = 1,56

Oued Rheraya à Tahanaout :

- * superficie du B.V = 225 km²
- * périmètre du B.V = 78 km
- * Talweg principal = 32 km
- * pente moyenne = 7,2 %
- * altitude moyenne = 2154 m
- * point culminant : jbel Toubkal à 4167 m
- * indice de compacité 1,46
- * pluviométrie moyenne = 670 mm
- * coefficient de ruissellement : 50%
- * débit moyen = 1,6 m³/s
- * temps de concentration = 4h30mn

Oued Ourika à Aghbalou

- * superficie du B.V = 503,5 km²
- * périmètre du B.V = 104 km
- * Talweg principal = 45,5 km
- * pente moyenne = 6,9 %
- * altitude moyenne = 2550 m
- * indice de compacité = 1,29
- * pluviométrie moyenne = 750 mm
- * coefficient de ruissellement = 42 %
- * débit moyen = 4,6 m³/s
- * temps de concentration = 5h30mn

III) le cycle de l'eau dans la nature :

Le cycle de l'eau dans la nature peut être traduit par cette équation bilan :

$$\boxed{P = E + R + I} \text{ avec } \begin{array}{l} P = \text{pluviométrie} \\ E = \text{évapotranspiration} \\ R = \text{ruissellement} \\ I = \text{infiltration.} \end{array}$$

* Précipitations :

Elles sont mesurées à l'aide d'un pluviomètre ou pluviographe. La pluie marquée au compte du jour j comprend la pluie tombée du jour j à 6 heures du matin au jour $(j + 1)$ à 6 heures du matin. C'est la pluie journalière. La pluie mensuelle et la somme des pluies journalières, la pluie annuelle est la somme des pluies mensuelles.

En terme de moyenne et de même que pour les autres paramètres climatiques l'OMM (organisation mondiale de météorologie) propose une série d'au moins 30 ans dans la série chronologique pour que la moyenne ait une signification statistique.

* Ruissellement :

C'est l'écoulement en surface et qui est favorisé par un sol imperméable et une pente assez importante. Ce paramètre est déterminé par jaugeage au niveau des oueds. Le ruissellement alimente les retenues de barrages.

* Infiltration :

C'est la partie d'eau qui rejoint le sous-sol pour alimenter les nappes d'eau souterraines. Ce paramètre n'est pas mesuré mais il est souvent déterminé par des méthodes indirectes (surtout par des modèles de simulation hydrogéologiques).

● Évapotranspiration :

Ce facteur est la résultante de deux paramètres.

- **L'évaporation** : perte d'eau dans l'atmosphère qui se produit sur un sol nu.

- **Transpiration** : phénomène biologique qui se produit à l'intérieur des plantes; celle-ci puisent dans le sol par leurs racines l'eau nécessaire à leur développement et la rejettent par leur système foliaire dans l'atmosphère.

Les agronomes distinguent deux types d'évapotranspiration:

** **L'évapotranspiration potentielle. (ETP)** : c'est l'évapotranspiration qui se produirait lorsque le sol est suffisamment humide et que la surface n'impose aucune contrainte restrictive au flux de vapeur. C'est donc en fait la quantité d'eau qui serait évaporée et transpirée si les réserves en eau étaient suffisantes pour compenser les pertes maximales.

** **L'évapotranspiration réelle : (ETR)** : celle que l'on obtient réellement lorsqu'il y a des contraintes (ex : pluies insuffisantes)

Les paramètres qui régissent l'évapotranspiration sont :

- La température
- Le vent
- L'hygrométrie (état d'humidité)
- Le rayonnement
- Le type de végétation
- L'état hydrique du sol

ETP et ETR peuvent être calculées par des formules empiriques ex : formule de TURC au pas annuel.

$$\text{ETR} = \frac{P \text{ (mm/an)}}{\sqrt{0,9 + \frac{P^2}{L^2}}} \text{ (mm/an)}$$

Avec $L = 300 + 25T + 0,05T^3$

T = température moyenne annuelle

Pour les différentes composantes du cycle de l'eau, on définit :

* **coefficient de ruissellement** : $C_1 = \frac{R}{P} \times 100$

* **coefficient d'infiltration** : $C_2 = \frac{I}{P} \times 100$

* **coefficient d'évapotranspiration** : $C_3 = \frac{E}{P} \times 100$

Exercices :

Ex 1 :

Les bassins d'infiltration réalisés dans le bassin de N'fis pour la recharge artificielle de la nappe du Haouz ont montré que la recharge dans les alluvions est de l'ordre de 1 mètre/jour/m². Une rivière voisine de la région du N'fis creuse son lit dans des alluvions. Cette rivière à une longueur moyenne de 40 Kms et une largeur moyenne de 15 m. cette rivière connaît 4 à 5 crues par an dont la durée totale maximale est de 10 jours. Quel est le débit d'eau infiltré lors des crues.

Réponse :

La surface lessivée par les eaux est $S = 40 \times 10^3 \times 15 = 6.10^5 \text{ m}^2$.

Le volume rechargé par an est de $10 \times 6.10^5 = 6.10^6 \text{ m}^3$. Ceci correspond à un débit fictif continu $Q = 6.10^6 / 365 \times 24 \times 3600$, soit alors **Q = 190 l/s**

Ex 2 :

On se propose d'étudier un bassin versant dont la superficie est de 600 Km². ce bassin reçoit une pluviométrie moyenne annuelle de 250 mm. D'après des études hydrogéologiques, le coefficient d'infiltration est de 10%. Des études hydrologiques ont montré que le coefficient de ruissellement est de 15%.

- 1) quel est le pourcentage de l'eau évapotranspiré sur ce bassin?
- 2) Quelle est la part d'eau infiltrée en mm et en débit (l/s) ?
- 3) Quelle est la part d'eau ruisselée en mm et en débit (l/s) ?

Réponse :

1) d'après l'équation bilan du cycle de l'eau, on a $P = R + I + ET$, $R = 15\%$, $I = 10\%$, donc $ET = 75\%$, remarquons au passage que l'évapotranspiration est trop forte comparativement aux deux autres composantes. C'est une caractéristique des climats arides et semi arides.

2) $I = 10\%$ donc $I = 250 \times 10 / 100$, soit $I = 25 \text{ mm}$. Le débit infiltré est $Q = 25 \times 10^{-3} \times 600 \times 10^6 \text{ m}^3 / \text{an}$, soit **Q = 475 l/s**

3) $R = 15\%$ donc $R = 250 \times 15 / 100$, soit $R = 37,5 \text{ mm}$. le débit ruisselé est $Q = 37,5 \times 10^{-3} \times 600 \times 10^6 \text{ m}^3 / \text{an}$. Soit **Q = 713 l/s**

Ex 3 :

La superficie moyenne du plan d'eau dans la retenue d'un barrage est de 15 ha. Pendant un mois donné, l'évaporation totale est estimée à 80 mm. Calculer le volume d'eau de la retenue évaporé en m³ durant ce mois. L'oued qui alimente la retenue avait connu pendant ce mois

une crue. Il y a une station hydrologique qui contrôle les apports au barrage ($S = 50 \text{ Km}^2$: surface du bassin versant). Durant ce mois de 30 jours, le débit spécifique a une valeur moyenne de $1,5 \text{ l/s/Km}^2$.

- 1) calculer le volume en m^3 de cet apport de base
- 2) le volume initial au barrage (au 1^{er} du mois) était avant la crue de $200\,000 \text{ m}^3$. une restitution (lâcher) pour les besoins agricoles s'élevant à $15\,000 \text{ m}^3$ a été effectuée durant ce mois. quel sera le volume stocké dans la retenue à la fin du mois ?

Réponse :

- 1) volume évaporé $V = 80 \cdot 10^{-3} \times 15 \times 10000$, soit $V = 12000 \text{ m}^3$
- 2) le débit correspondant aux apports est $Q = 50 \times 1,5 \text{ l/s}$, soit $Q = 75 \text{ l/s}$, ce débit correspondant à 30 jours donne un volume $V = 1,9 \cdot 10^5 \text{ m}^3$.
- 3) volume initial avant crue = $200\,000 \text{ m}^3$, lâchers = $150\,000 \text{ m}^3$

$V \text{ stocké} = V \text{ initial} + V \text{ apports} - V \text{ sorties}$

$V \text{ stocké} = 200\,000 + 1,9 \cdot 10^5 - 150\,000 - 12\,000$, soit **$V \text{ (stocké)} = 2,28 \cdot 10^5 \text{ m}^3$**

Ex 4:

Une ville est alimentée à partir d'une nappe d'eau souterraine et d'un barrage. Le débit équipé à partir de la nappe pour l'AEP de cette ville est de 175 l/s . le besoin moyen à la production de cette ville est de $65\,000 \text{ m}^3/\text{jour}$.

Au cours d'une année très sèche, la réserve d'eau disponible au barrage alimentant cette ville n'est que de $4\,738\,000 \text{ m}^3$. L'apport d'eau enregistré pendant les mois d'été est généralement nul et les pertes par évaporation sont négligeables.

Compte tenu de la réserve d'eau disponible au barrage, quelle est la durée d'autonomie de l'alimentation en eau de cette ville.

Réponse :

Le débit à partir de la nappe est de 175 l/s soit $15120 \text{ m}^3/\text{jour}$. Les besoins étant de $65\,000 \text{ m}^3/\text{jour}$, il faut combler un déficit de $49880 \text{ m}^3/\text{jour}$. La réserve du barrage permettra une autonomie de $4\,738\,000 / 49880$, soit **$T = 95 \text{ jours}$** .

Étude des précipitations

I) Les averses :

Les averses sont un ensemble de pluies associées à une même perturbation météorologique. La durée du phénomène varie entre quelques minutes et plusieurs dizaines d'heures. Aussi on distingue :

- les pluies de la saison hivernale.
- les orages qui sont des perturbations locales brusques, de faible durée et concernent une superficie limitée.

La quantité annuelle de pluie et sa répartition au cours de l'année (régime pluviométrique) constituent deux des facteurs majeurs du climat.

Au niveau d'un poste pluviométrique on mesure et on calcule la pluie journalière, mensuelle et annuelle.

La pluie mensuelle est la somme des pluies journalières, la pluie annuelle est la somme des pluies mensuelles.

La pluie moyenne interannuelle au niveau d'un poste est la moyenne de toute la série disponible, cette moyenne est d'autant plus significative si la taille de l'échantillon d'observation est grande (l'OMM : organisation mondiale de météorologie recommande un minimum de 30 ans). Exemple : la moyenne pluviométrique pour la ville de Marrakech est de 250 mm. Ifrane : 1000 mm, Layoune : 100 mm.

La répartition des lames d'eau pour l'année montre que la diminution des pluies n'est pas comme pour la température, fonction de la latitude. La zone équatoriale est la plus arrosée (2000mm en moyenne) (Cali en Colombie 6000 mm, Rio de Janeiro en Brésil : 1100 mm), ainsi que l'Asie du Sud est. Puis les pluies diminuent rapidement jusqu'au minimum absolu des régions subtropicales : moins de 100 mm par an et souvent moins de 10 mm : c'est la zone aride des hautes pressions.

Remarque :

Il est important de signaler que les deux dernières décennies ont été marquées par des modifications importantes dans le régime climatique à l'échelle internationale. Au Maroc, il y a eu des cycles de sécheresses plus ou moins prolongés. Ceci est à même de modifier les moyennes « classiques » en fonction des périodes de référence choisies.

Exemple pour la station d'Ifrane

| Année hydrologique | Pluviométrie annuelle observée | Ecart relatif en % par rapport à la moyenne normale (998,3 mm) |
|---------------------------|---------------------------------------|---|
| 92/93 | 878,6 | -12 |
| 93/94 | 710,7 | -29 |
| 94/95 | 720,5 | -28 |
| 95/96 | 862,6 | -14 |
| 96/97 | 1865,7 | +87 |
| 97/98 | 1161 | +16 |
| 98/99 | 688,8 | -31 |
| 99/00 | 742,4 | -26 |
| 00/01 | 819,4 | -18 |
| 01/02 | 655,8 | -34 |
| 02/03 | 1005,6 | +0,7 |

II) Traitement statistique des données :

II. 1) Fréquence, intervalle de récurrence, intensité :

Soit une averse de durée t et d'intensité i (i exprimé par exemple en mm/ heure); Si au cours d'une période de N années on a enregistré n fois cette averse, on dira que la fréquence de cette averse est : $F = \frac{n}{N}$

On dira que l'averse est de fréquence décennale si elle survient en moyenne une fois tous les 10 ans, centennale si elle survient en moyenne une fois tous les 100 ans.

On appelle période de retour T ou intervalle de récurrence θ d'une averse, l'inverse de sa fréquence. $T = \theta = \frac{1}{F} = \frac{N}{n}$

Dans les cas particuliers, de risque d'inondation de construction en contrebas la période de retour admise est de 20 ans voire 50 ans.

Pour les ouvrages de franchissement (routes, autoroutes, voies ferrées...), la période de retour admise est généralement de 100 ans.

L'intensité de pluie moyenne se définit par le rapport de la hauteur d'eau tombée pendant une durée donnée soit :

$$iM = \frac{\Delta h}{\Delta t}$$

avec iM = intensité moyenne
 Δh = hauteur de pluie

Plusieurs formules sont proposées dans la littérature pour l'évaluation de i

Exemple : formule de Montana : $i = at^b$ avec $t =$ temps; a et b sont des coefficients dépendant de la période de retour ainsi que du poste d'observation.

D'après cette formule : $\log i = \log a + b \log (t)$; le report de la fonction $i = f (t)$ sur un papier bi - logarithmique est une droite permettant de déduire les valeurs a et b .

La pluie est le facteur principal qui est à l'origine des inondations, en fait ce n'est pas la valeur de P mais plutôt de l'intensité de pluie (l'Ourika en Août 1995 : 28 mm en 30 minutes).

II.2) lame d'eau tombée sur une région :

Sur un bassin versant donné, on dispose d'un certain nombre de station pluviométriques. On s'intéresse au régime pluviométrique global de la région en essayant de donner une valeur moyenne de la pluviométrie de toute la région.

II .2.1) Méthode des isohyètes :

Sur un bassin versant on suppose une évolution linéaire de la pluviométrie entre deux stations voisines.

En premier lieu, on calcule en m^2 (de préférence par planimétrage) la surface partielle S_i du bassin comprise entre deux isohyètes successives, ayant admis que la hauteur de précipitation de cette superficie élémentaire est égale à la moyenne arithmétique des valeurs données par les deux courbes qu'elle limite $(P_1+P_2)/2 = P_{1,2}$

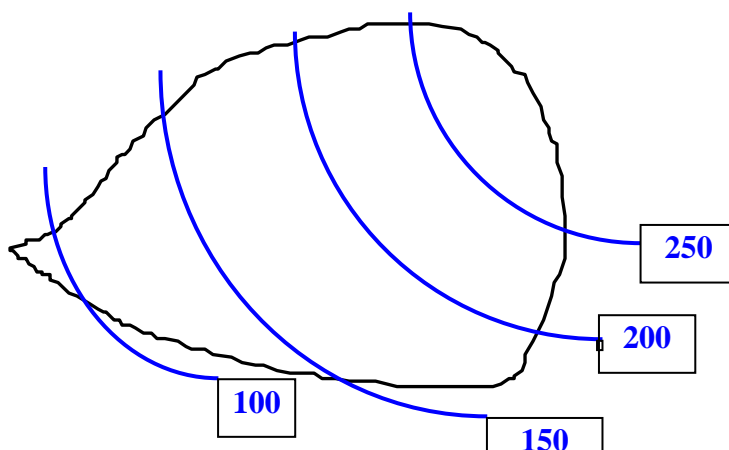
On calcule le volume tombé sur cette section élémentaire par la relation

$(P_1 + P_2) \times S_i$; la lame d'eau moyenne tombée sur le bassin versant est

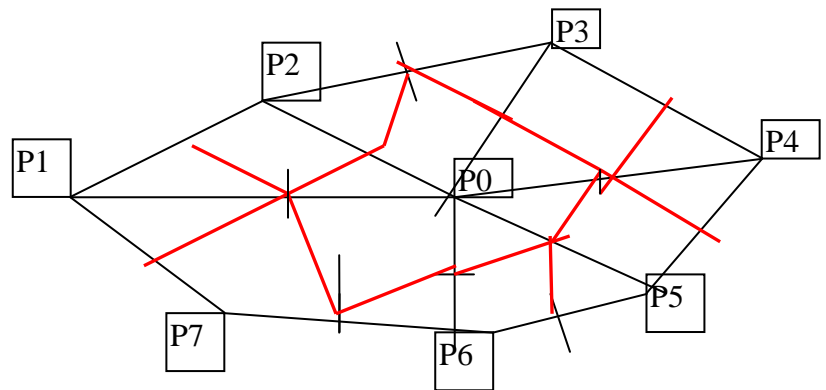
2

$$\bar{P} = \frac{\sum P_{i, i+1} \times S_i}{S}$$

Carte des isohyètes :



II.2.2) Méthode de Thiessen



Hypothèse :

La hauteur pluviométrique mesurée à une station est constante dans une certaine zone d'influence de cette station. La méthode de calcul est plus rapide que la méthode des isohyètes. Les stations pluviométriques sont reportées sur une carte. On relie les stations adjacentes par des droites au milieu desquelles est élevée une perpendiculaire. Les intersections de ces perpendiculaires déterminent des polygones, dans chaque polygone, la hauteur de précipitations choisie est celle de la station située à l'intérieur. La surface de chaque polygone élémentaire est calculée et exprimée en % de la surface totale du bassin, ce pourcentage est utilisé comme coefficient de pondération propre à chaque station donc si P est la hauteur moyenne pluviométrique, on aura

$$\bar{P} = \sum_{i=1}^{i=n} \frac{A_i}{A} P_i$$

P_i est la pluviométrie sur le polygone de surface A_i ; A = surface totale du bassin versant.

II.3) Reconstitution des données manquantes sur un poste pluviométrique :

Principe :

On dispose de deux stations pluviométriques voisines S1 et S2.

* S1 est complète et correspond à une pluviométrie P_1 pour l'intervalle $[t_1, t_2]$

* S2 est incomplète et correspond à une pluviométrie P_2 pour l'intervalle $[t_3, t_4]$

La méthode consiste à homogénéiser les données au niveau des deux stations pour compléter la station S2.

Méthode :

On calcule la pluviométrie P'_1 correspondant à la station S1 pour la période $[t_3, t_4]$; ceci définit un rapport de station P_1 / P'_1 . La pluie P_e extrapolée pour la station S2 dans l'intervalle

$[t_1, t_2]$ sera

$$P_e = P_2 \times \frac{P_1}{P'_1}$$

Exemple :

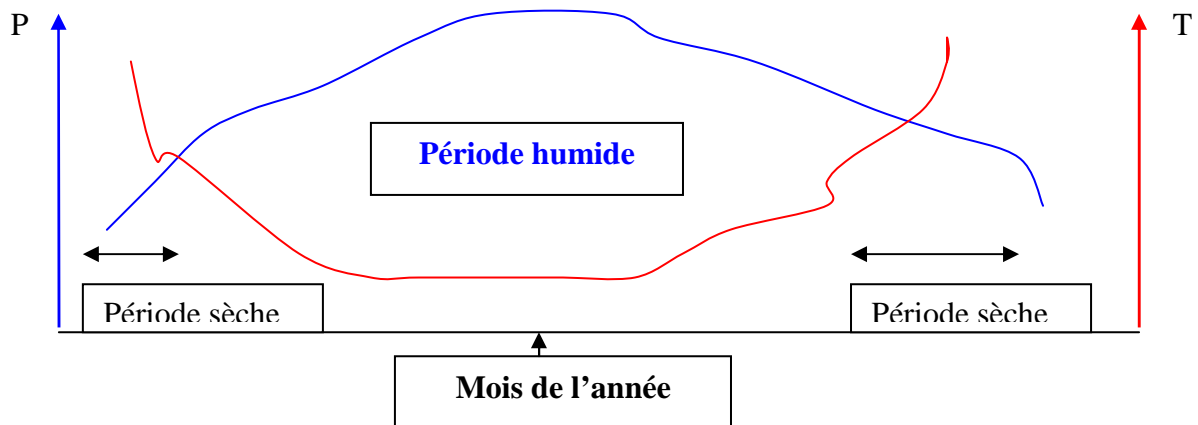
La pluviométrie pour la période 1952-1981 pour une station S_1 est de 524 mm. Une station voisine S_2 a une pluviométrie de 537,4 mm pour la période 1954-1981.

Pour la période 1954-1981, la station S_1 à une pluviométrie de 534,7 mm. Ceci définit le rapport de station $\frac{524}{534,7} = 0,98$

La pluie extrapolée pour la station S_2 correspondant à la période 1952-1981 est donc $P_e = 0,98 \times 537,4$ soit **$P_e = 527$ mm.**

III) Diagramme ombrothermique :

C'est un diagramme où l'on reporte les pluies et les températures moyennes mensuelles en graduant l'échelle des pluies comme étant le double de celle des températures. La période sèche est celle où $P < 2T$



Exercices :

Ex 1 : Au site du barrage Ait Hammou (région d'Agadir), l'oued Tamri draine un bassin versant d'un périmètre de 191 Km et d'une superficie de 1258 Km². le planimétrage sur une carte au 1/250 000 des superficies entre les courbes de niveau a permis de dégager les caractéristiques du bassin suivantes :

| Altitude en m (NGM) | Superficie en Km ² |
|---------------------|-------------------------------|
| 160 | 3 |
| 200 | 108 |
| 400 | 241 |
| 600 | 161 |
| 800 | 245 |
| 1000 | 218 |
| 1200 | 191 |
| 1400 | 87 |
| 1600 | 4 |

- 1) calculer l'indice de compacité du bassin
- 2) calculer la longueur et la largeur du rectangle équivalent
- 3) Calculer l'altitude moyenne du bassin

Le bassin de l'oued Tamri au site du barrage est équipé de 4 postes pluviométriques. Pour les besoins de l'étude, deux autres postes pluviométriques situés dans les bassins limitrophes ont été utilisés. L'examen des pluies moyennes annuelles enregistrées de 1960-91 à 1994-95 au niveau de ces bassins a permis de dégager la courbe des isohyètes dont la pluie par tranches de superficies est donnée par le tableau ci-après :

| Superficie en Km ² | Pluie moyenne en mm |
|-------------------------------|---------------------|
| 103 | 200 |
| 130 | 250 |
| 235 | 300 |
| 170 | 350 |
| 270 | 400 |
| 200 | 450 |
| 150 | 500 |

- 4) calculer la pluie moyenne interannuelle.

Réponses :

- 1) le périmètre du bassin versant est $P = 191 \text{ Km}$, la superficie est de $S = 1258 \text{ Km}^2$.

L'indice de compacité est $I_c = (0,28 \times P) / \sqrt{A}$ soit $I_c = 1,5$

- 2) la longueur L du rectangle équivalent et la largeur l sont définies par les deux relations suivantes :

$$P = 2(l + L)$$

$$S = l \times L \quad \text{soit :}$$

$$191 = 2(l + L) \quad (1) \quad \text{et} \quad 1258 = l \times L \quad (2)$$

En résolvant le système d'équations (1) et (2), on obtient $L = 79,75 \text{ Km}$ et $l = 15,77 \text{ Km}$

- 3) l'altitude moyenne du bassin est $\bar{z} = \sum_{i=1}^{i=n} z_i s_i / S$

$$i = n$$

$$\sum_{i=1} z_i s_i = 986480 \quad S = 1258 \text{ Km}^2 \quad \text{d'ou} \quad \bar{z} = 784 \text{ m}$$

$$i = 1$$

- 3) La pluie moyenne interannuelle est $\bar{P} = \sum_{i=1}^{i=n} P_i S_i / S = 456100/1258$

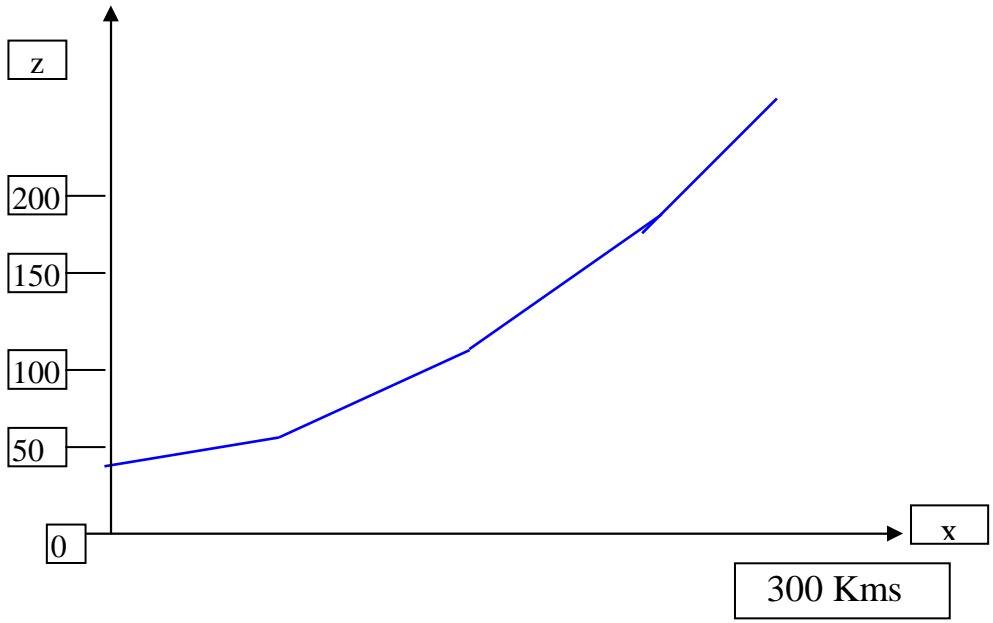
Soit $P = 362 \text{ mm}$

Les cours d'eau

I) Généralités :

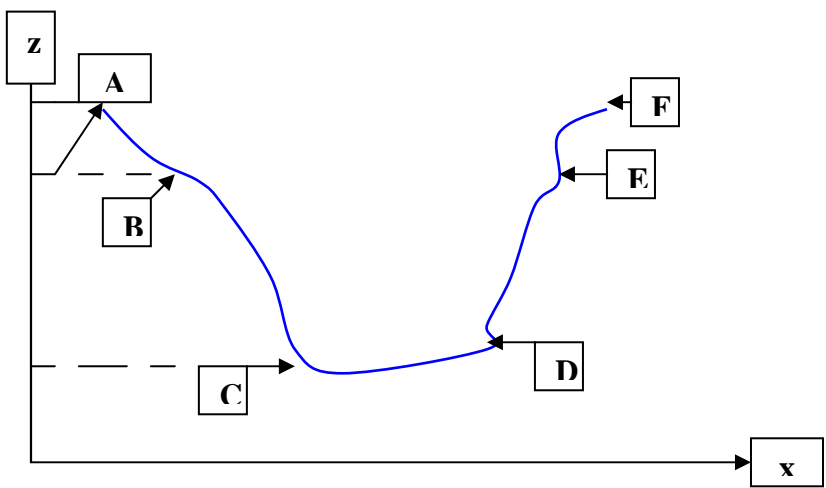
I.1) Profil en long :

Le profil en long d'une rivière est une courbe où l'on porte en abscisses les longueurs développées du lit de la rivière et ordonnées, l'altitude du fond ou de la côte de la surface libre de l'eau. Les pentes de ces courbes $i = dz/dx$ en chaque point représentent les pentes de la surface libre ou du fond.

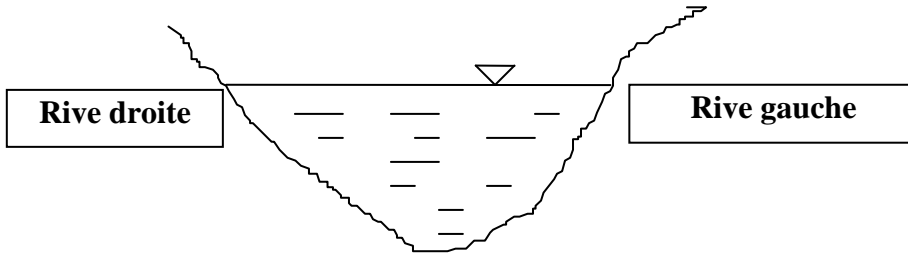


Profil en travers :

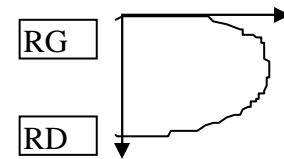
C'est une coupe au niveau d'une section de la rivière perpendiculairement à l'axe d'écoulement



I.2) Profil de vitesses :



La vitesse n'est pas constante sur toute la section, elle est maximum un peu au dessous de la surface libre, dans l'axe du fleuve et minimum sur le fond et près des berges.

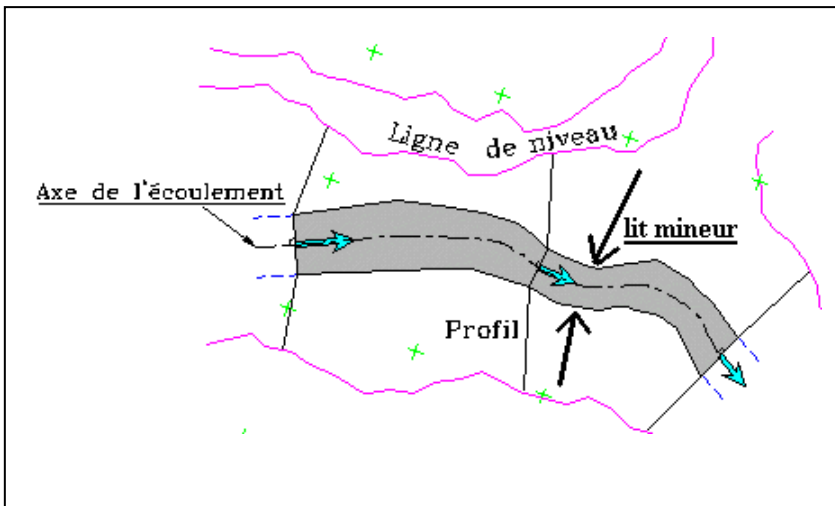


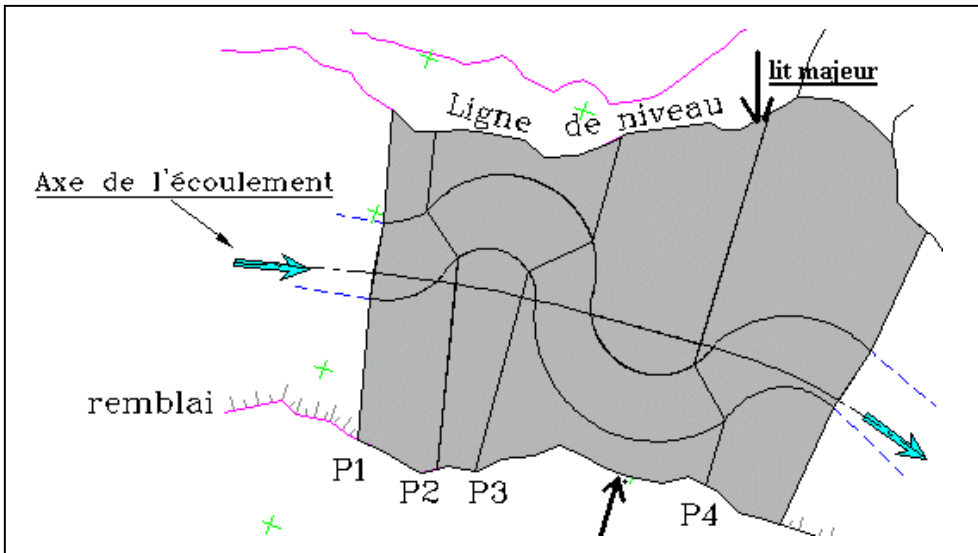
Il existe dans les cours d'eau plusieurs types d'écoulement :

- * L'écoulement laminaire, "tranquille" en filets parallèles donnant des surfaces lisses.
- * L'écoulement turbulent lorsque les filets s'entrecroisent et que des tourbillons apparaissent.

I.3) Lit d'une rivière :

- on distingue le lit mineur qui est le chenal d'écoulement qui est emprunté en permanence par le courant, il est souvent délimité par des berges.
- On distingue le lit majeur qui est le chenal emprunté par les eaux en cas d'inondations.





II) Régime des cours d'eau :

Le débit est un paramètre fondamental caractérisant un écoulement, celui-ci est variable selon les sections et selon les saisons (période d'étiage ou basses eaux et période des crues ou hautes eau).

Présentation et analyse des données :

* **Débit moyenne journalier** : volume (en m³) pendant 24 heures. m³/s

86400

* **Débit spécifique** : débit ramené au km² de bassin versant en **l/s/km²** cette grandeur permet de comparer l'importance de deux bassins.

* **Débit moyen mensuel** : défini sur un mois.

* **Débit moyen annuel** : défini sur 12 mois.

* **Module ou débit moyen interannuel** : moyenne des débits définis sur une longue période.

* **Coefficients mensuels de débits** : c'est le rapport débit moyen du mois

Débit moyen de l'année

Ils peuvent être définis pour une année particulière ou pour une longue période.

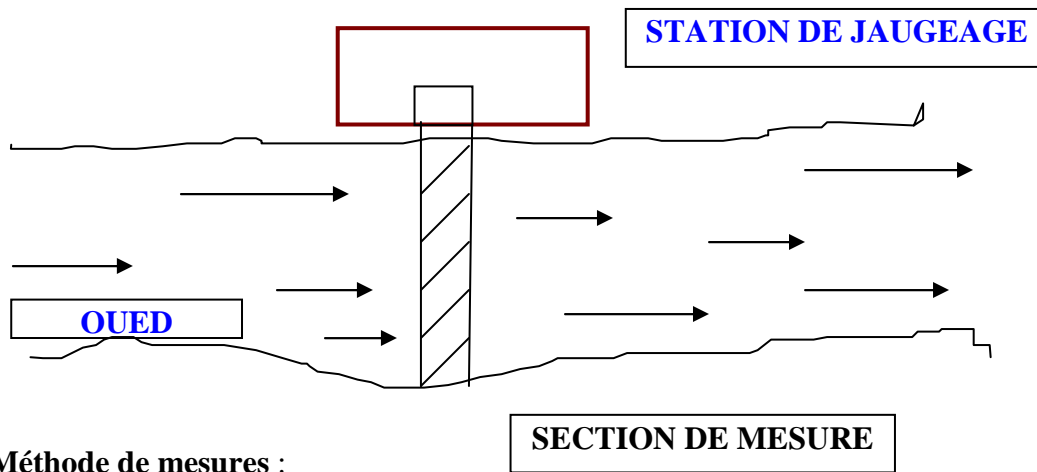
Dans un bassin versant, l'occurrence des crues est une variable essentiellement aléatoire. Le débit de crue dépend essentiellement de 3 facteurs :

- * La surface et la forme du bassin versant
- * La perméabilité du sol et la couverture végétale
- * La distribution temporelle et spatiale de la pluie.

L'étude des crues est primordiale pour l'évaluation des apports aux barrages ainsi que pour le dimensionnement des ouvrages d'art tels que les ponts

III.) Hydrométrie :

L'Hydrométrie est la technique de mesure des débits dans les cours d'eau; l'opération de mesure s'appelle un jaugeage, le site de mesure est appelé station de jaugeage.



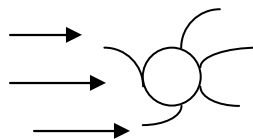
Méthode de mesures :

- * Jaugeage au moulinet (ou exploration du champ des vitesses); (méthode la plus utilisée)
- * Méthode de jaugeage au flotteur.
- * Méthode de dilution ou jaugeage chimique
- * Méthode par calcul direct

Choix des méthodes :

Le jaugeage au moulinet nécessite un régime régulier du cours d'eau avec des vitesses inférieures à 5m/s. Pour des vitesses supérieures à 5m/s, on peut passer au jaugeage chimique (solution ayant une certaine concentration injectée à l'amont et on mesure la concentration à l'aval). Si ces deux méthodes ne peuvent pas être appliquées, on a recours à la méthode des flotteurs. Pour les cours d'eau étroits, on utilise simplement un déversoir.

A) Jaugeage au moulinet :

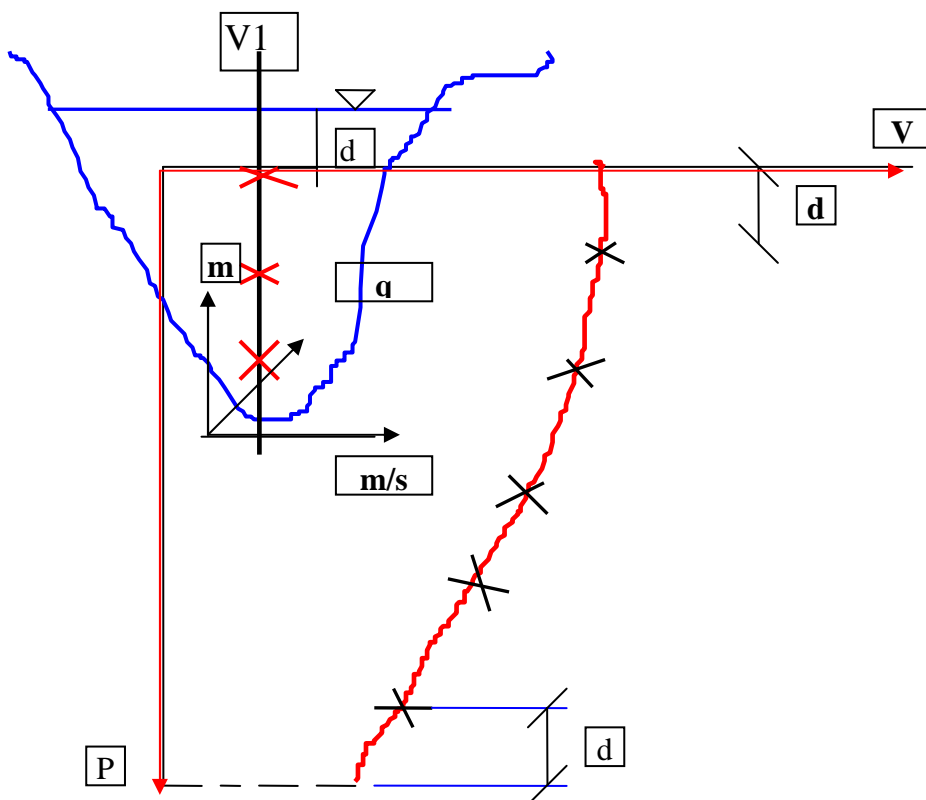


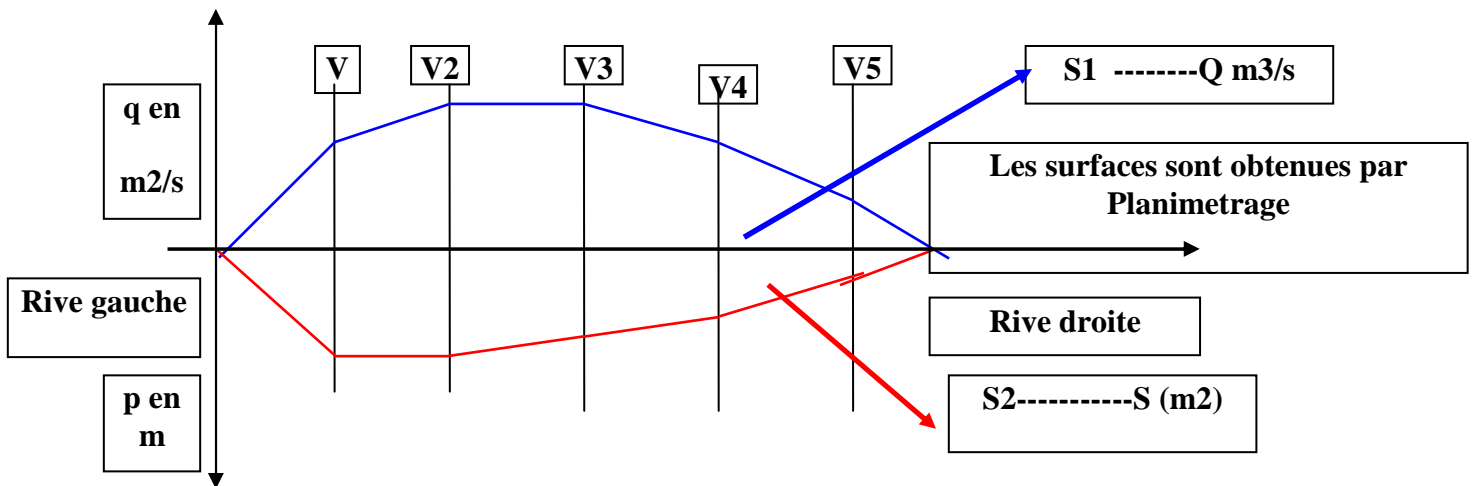
Le principe est basé sur la mesure du nombre de tours d'hélice par seconde. Ces moulinets sont étalonnés au laboratoire avant leur utilisation. Avec cette méthode, on mesure des vitesses ponctuelles en choisissant un certain nombre de verticales et les profondeurs de mesure. Les verticales seront espacées là où le débit laminaire varie très peu. Les profondeurs varieront du fond jusqu'à la surface libre de l'eau.



Dépouillement d'un jaugeage au moulinet :

* Méthode graphique : Méthode des verticales





Le dépouillement d'un jaugeage au moulinet se fait manuellement et également à l'aide de logiciels (exemple **Djaug**)

Station hydrologique Assif El Mal (province de Chichaoua)



B) Jaugeage chimique (ou jaugeage par dilution)

Il est réalisé dans des zones d'eaux turbulentes pour avoir une grande dilution du produit chimique utilisé ($v = 5$ ou 6 m/s sont des vitesses fortes). On doit éviter les zones d'eaux mortes.

Principe :

On injecte en amont un produit chimique et on récupère des échantillons en aval puis on fait un dosage chimique pour pouvoir en déduire le débit. La solution à injecter est du bichromate de potassium, la méthode d'injection est soit continue, soit globale.

Injection continue :

On injecte à débit constant dans le cours d'eau à jauger une solution concentrée d'un produit chimique. Cette solution se dilue dans l'eau de la rivière pour donner un mélange homogène. Soit Q_1 le débit d'injection, C_1 la concentration de la solution mère, Q le débit de l'oued est C_2 la concentration diluée du prélèvement.

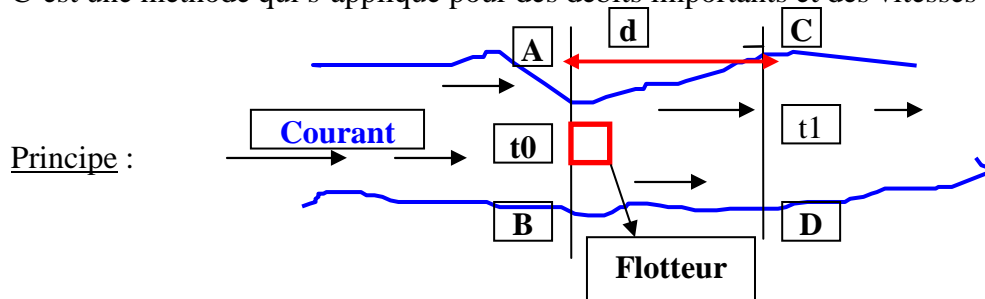
On a $Q_1 C_1 = QC_2$

| |
|---------------------------|
| $Q = Q_1 \frac{C_1}{C_2}$ |
|---------------------------|

Il faudrait que $0,001g/l < C_1 < 600g/l$ pour déceler le passage du traceur d'une manière visuelle.

C) Jaugeage au flotteur :

C'est une méthode qui s'applique pour des débits importants et des vitesses trop grande :



Le principe est basé sur un corps flottant qui est déplacé par le courant. On choisit des sections de passage: on arrive en AB, on chronomètre jusqu'à CD où on arrête le chronomètre. La vitesse est alors $v = \frac{d}{(t_1-t_0)}$

Le débit sera $Q = V.S$. En fait ce débit correspond à la surface libre. En réalité $Q = V.S.\alpha$

Dans le cas de vitesses fortes et des profondeurs supérieures à 4 m ou à on a $\alpha = 1$.

Dans le cas de faibles pentes et rivières moyennes $\alpha = 0,85$. En général Pour des pentes moyennes et des rivières moyennes $\alpha = 0,90$ à $0,95$.

D) Méthode basée sur les formules d'écoulement

Formule de Manning - Strikler:

$$Q = S \times K \times R_h^{2/3} \times I^{1/2}$$

S = section

k = coefficient de rugosité

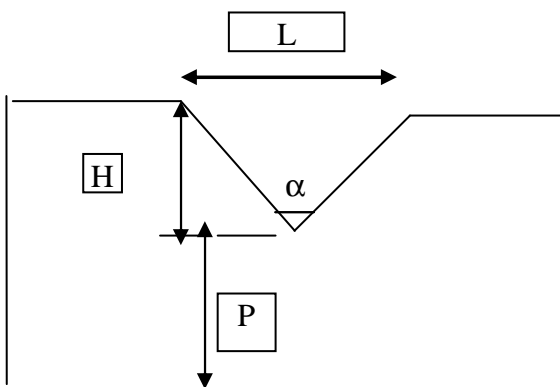
Rh = rayon hydraulique = section mouillée/périmètre mouillé

* Le coefficient k est variable avec la hauteur d'eau et il faut le déterminer par des jaugeages précédents ou à défaut par analogie avec des bassins voisins. A titre indicatif ce coefficient est compris entre 15 et 35.

Cette méthode est souvent utilisée en reconstituant « **les traces de crue** » et notamment après le passage d'une crue violente n'ayant pas pu être jaugée.

E) Utilisation de déversoirs :

Exemple : déversoir triangulaire en mince paroi



$$Q = 8/15 \times \mu \times \text{tg}\alpha \times H^2 \times \sqrt{2gH}$$

Pour $\underline{L} = 2$; $u = 0,59$

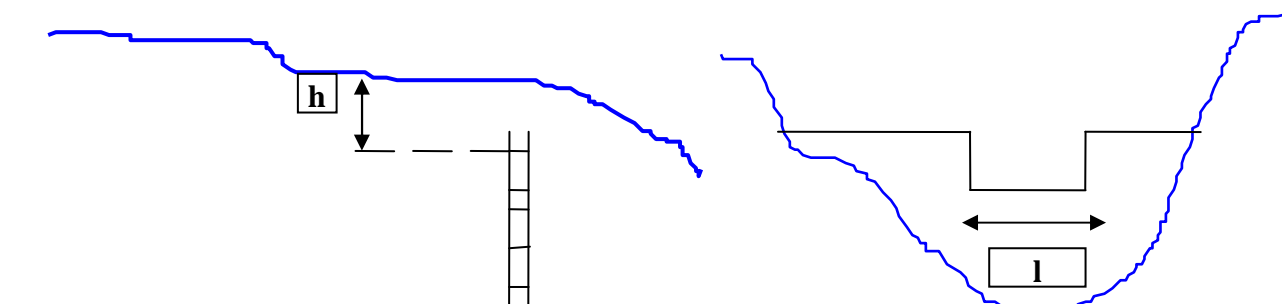
H

Pour $\underline{L} = 4$; $u = 0,62$

H

Déversoir rectangulaire en mince paroi

$$Q = 0.45 \times l \times h \sqrt{2gH}$$



Quelques données numériques sur les crues maximales observées au Maroc

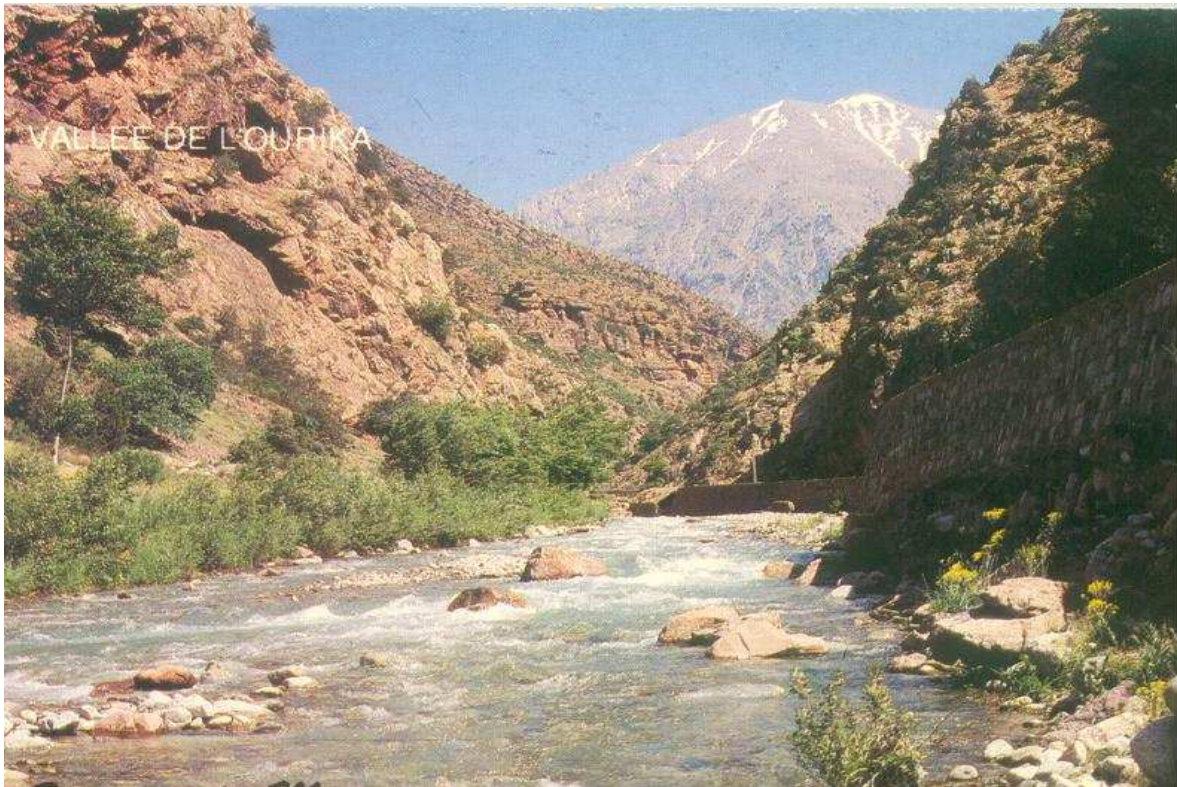
| Bassin versant | station | Surface BV en Km ² | Q max en m ³ /s | Année | Débit spécifique en l/s/Km ² |
|----------------|---------------|-------------------------------|----------------------------|-------|---|
| Sebou | Azib soltane | 16150 | 3240 | 1963 | 200 |
| Sebou | Pont sebou | 12920 | 3350 | 1963 | 259 |
| Sebou | Pont m'dez | 3435 | 1070 | 1965 | 303 |
| Ouergha | Bab ouender | 1758 | 2290 | 1970 | 1300 |
| Ouergha | Ourtzagh | 4404 | 1970 | 1930 | 447 |
| Ouergha | M'jara | 6190 | 7950 | 1950 | 1284 |
| Aoudour | Tafrant | 953 | 1970 | | 2070 |
| Aoulay | Rafsai | 777 | 1512 | 1963 | 1950 |
| Sra | Pont du sra | 486 | 1027 | 1970 | 2110 |
| Inaouene | Touaba | 3680 | 1840 | 1970 | 500 |
| Loukkos | T'fer | 1305 | 3800 | 1977 | 2910 |
| Loukkos | Koudiat | 1750 | 3500 | 1977 | 2000 |
| Hajra | Ben karrich | 387 | 1400 | 1969 | 3620 |
| Loukkos | M'douar | 667 | 3500 | 1977 | 5250 |
| Ghazzaf | Ait sigmine | 330 | 488 | 1949 | 1480 |
| Oum erbia | Dcher el oued | 1440 | 3330 | 1963 | 432 |
| Ourika | Aghbalou | 503 | 920 | 1967 | 1830 |
| N'fis | Takerkoust | 1796 | 1050 | 1967 | 585 |
| Tensift | Abadla | 10152 | 2900 | | 286 |
| Moulouya | Melg oidane | 48000 | 7200 | 1963 | 150 |

| | | | | | |
|---------------|-------------|-------|------|------|------|
| Moulouya | Missour | 10323 | 2000 | 1963 | 194 |
| Kert | Dar driouch | 1353 | 2310 | 1976 | 1710 |
| Issen | Pont issen | 1590 | 1050 | 1970 | 660 |
| M'goun | Ifre | 1250 | 1400 | 1965 | 1120 |
| Ouarzazat | Tifoultoute | 3520 | 3000 | 1967 | 852 |
| <u>Zegzel</u> | Berkane | 130,1 | 650 | 1968 | 5000 |
| Nekor | tamelaht | 685 | 1800 | 1968 | 2630 |

Remarques :

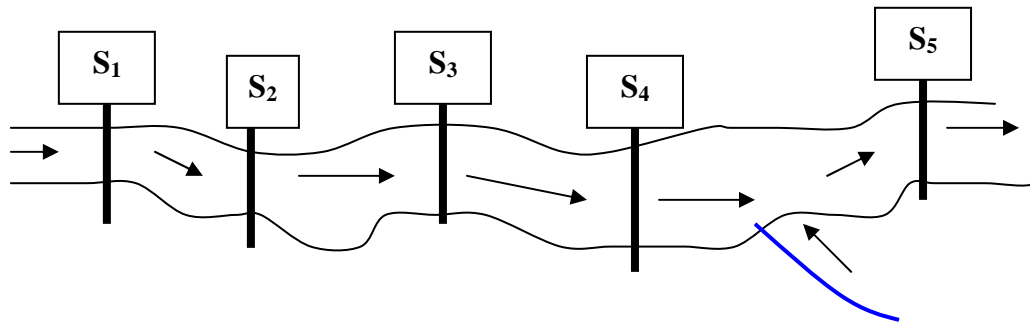
- * un bassin versant est contrôlé par un certain nombre de stations hydrologiques.
- * les oueds présentent également un débit solide correspondant au charriage de blocs et de matériaux en suspension. Ce matériel transporté est responsable de l'envasement au niveau des barrages, le colmatage des ouvrages d'assainissement (buses et dalots).....etc.
- * il est fréquent de vouloir procéder à un aménagement dans une région donnée sans disposer de station hydrologique proche pour nous renseigner sur le débit de projet. Dans de tels cas, on utilise des traitements statistiques et des corrélations entre paramètres afin d'avoir une idée sur le débit.

L'oued Ourika (région de Marrakech) : un transport solide important en cas de crues



Le débit de pointe à l'oued Ourika lors de l'orage du 17/08/95 a été estimé à 1000 m³/s.

IV) jaugages différentiels :



Au niveau de plusieurs sections le long d'une rivière, on mesure les débits (Q_1, Q_2, Q_3, \dots), ceci permet d'évaluer les apports intermédiaires ou infiltrations entre deux sections.

Exemples :

- $Q_1 = 800 \text{ l/s}$, $Q_2 = 450 \text{ l/s}$, cela veut dire qu'entre S_1 et S_2 s'est produite une infiltration de 350 l/s .
- $Q_4 = 300 \text{ l/s}$, $Q_5 = 900 \text{ l/s}$, cela veut dire qu'il y a un apport intermédiaire de 600 l/s entre S_4 et S_5

Exercices :

Ex1 : une nappe d'eau souterraine est alimentée par l'infiltration des eaux de crues d'une grande rivière. Des jaugages différentiels effectués ont donné les résultats suivants :

Q_1 (en amont) = 1500 l/s

Q_2 (en aval) = 600 l/s

Quel est le débit d'alimentation de la nappe

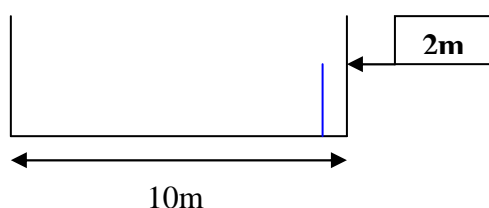
Réponse :

Entre l'amont et l'aval, il y a une perte d'eaux de surface $Q = 1500 - 600 = 900 \text{ l/s}$, c'est ce débit qui va alimenter les eaux souterraines.

Ex 2 :

Une crue violente est survenue sur une rivière sans qu'il soit possible de la jauger. Après passage définitif de cette crue, on a reconstitué les traces de crues sur un profil en travers de la rivière. La section est sensiblement rectangulaire, la largeur est de 10m , la hauteur d'eau atteinte est de 2m . La pente est localement de 1% . Évaluer le débit ayant transité en adoptant un coefficient de Strikler de 20 .

Réponse :



D'après la formule de Manning Strikler, $Q = k \times S \times R_h \times I^{1/2}$

$$K = 20, S = 10 \times 2 = 20 \text{ m}^2, I = 0,01, R_h = (2 \times 10) / (2 \times (10 + 2))$$

AN $Q = 35,2 \text{ m}^3/\text{s}$

Ex 3:

Un bassin versant est contrôlé par une station hydrométrique. Il est prévu de construire un barrage en aval de cette station. Un historique de 30 années de jaugeages sur cette station donne une moyenne de $1,5 \text{ m}^3/\text{s}$. quels seront les apports moyens annuels pour alimenter la retenue du barrage.

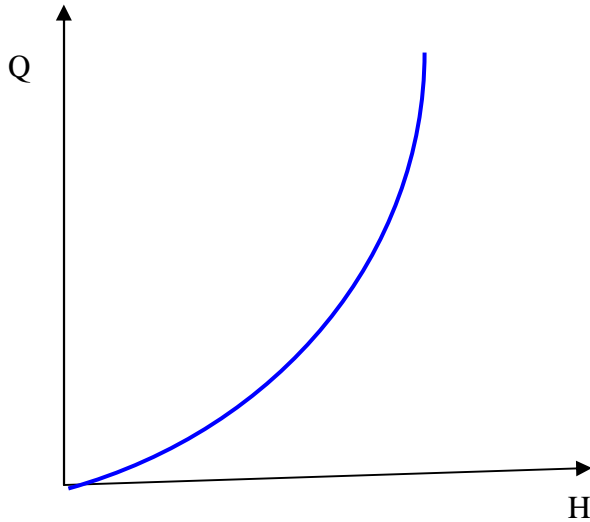
Réponse :

$$V = 1,5 \times 3600 \times 24 \times 365, \text{ soit } V = 47,3 \text{ Mm}^3$$

Analyse des crues

I) Courbe de tarage :

C'est la courbe $Q = f(H)$ avec H = hauteur d'eau dans l'oued par rapport à un repère fixe. Les hauteurs sont relevées par lecture d'échelles limnimétriques et des appareils enregistreurs : limnigraphes. Cette courbe s'appelle également courbe d'étalonnage



Limnigraphe

Échelle limnimétrique

Il est important de signaler qu'une évolution du lit du cours d'eau est à même de modifier la courbe de tarage.

II) classement des données hydrologiques :

Lorsqu'on dispose d'un échantillon de taille n relatif à des mesures, on classe les valeurs par ordre croissant ou décroissant.

Fréquence = (Rang -0,5) /taille

Fréquence de non dépassement, $F = 1 - (1/T)$ avec T= période de retour

Exemple : oued Aoulay à la station Rhafsai

| Années | Q (max) en m ³ /s | Q classés | Rang | Fréquence observée |
|---------|------------------------------|-----------|------|--------------------|
| 1955/56 | 1512 | 1512 | 1 | 0,023 |
| 56/57 | 1350 | 1350 | 2 | 0,068 |
| 57/58 | 1185 | 1185 | 3 | 0,11 |
| 58/59 | 1000 | 1000 | 4 | 0,16 |
| 59/60 | 946 | 946 | 5 | 0,205 |
| 60/61 | 848 | 848 | 6 | 0,25 |
| 61/62 | 820 | 820 | 7 | 0,3 |
| 62/63 | 673 | 673 | 8 | 0,34 |
| 63/64 | 617 | 617 | 9 | 0,39 |
| 64/65 | 561 | 561 | 10 | 0,43 |
| 65/66 | 538 | 538 | 11 | 0,48 |
| 66/67 | 520 | 520 | 12 | 0,52 |
| 67/68 | 491 | 491 | 13 | 0,57 |
| 68/69 | 480 | 480 | 14 | 0,61 |
| 69/70 | 359 | 359 | 15 | 0,66 |
| 70/71 | 312 | 312 | 16 | 0,705 |
| 71/72 | 300 | 300 | 17 | 0,75 |
| 72/73 | 263 | 263 | 18 | 0,78 |
| 73/74 | 260 | 260 | 19 | 0,83 |
| 74/75 | 250 | 250 | 20 | 0,87 |
| 75/76 | 188 | 188 | 21 | 0,91 |
| 76/77 | 137 | 137 | 22 | 0,96 |

III) Les modèles probabilistes:

Pour étudier la répartition statistique des débits, on considère d'abord leur distribution réelle ou empirique selon les résultats des observations. Puis on cherche l'ajustement d'une loi de

probabilité simple, voisine de la fonction de répartition empirique, dans une plage de fréquence significative, par exemple 5 - 95% pour des débits moyens annuels.

Les lois de probabilité utilisées le plus couramment sont les suivantes :

- * La loi de Gauss pour les débits annuels.
- * La loi de Galton - Gibrat (loi de Gauss des logarithmes) pour les débits mensuels
- * La loi de Pearson III (Gamma incomplète) pour les débits journaliers.
- * La loi de Gumbel pour les débits extrêmes.

Loi de Gauss ou loi normale :

$$F(x) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^{\frac{x-\bar{x}}{\sigma_x}} e^{-1/2 u^2} du \quad \text{avec } u = \frac{x-\bar{x}}{\sigma_x}$$

\bar{x} : variable aléatoire dont on étudie la probabilité de répartition F.
 \bar{x} : moyenne théorique de l'échantillon (débits)

σ_x : écart type de la population

$$\sigma_x^2 = \frac{1}{n-1} \sum_{i=1}^{i=n} (x_i - \bar{x})^2$$

Loi de Galton ou loi log-normale :

$$F(x) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^{\frac{y-\bar{y}}{\sigma_y}} e^{-u^2/2} du$$

Avec $u = \frac{y-\bar{y}}{\sigma_y}$ et $y = \log x$

On retrouve la loi de Gauss pour la variable $y = \log x$.
 Il faut donc dresser un tableau faisant figurer le log des débits observés.

Loi de Gumbel

$$F(x) = \exp [-e^{-\alpha(x-x_0)}]$$
 loi très souvent utilisée

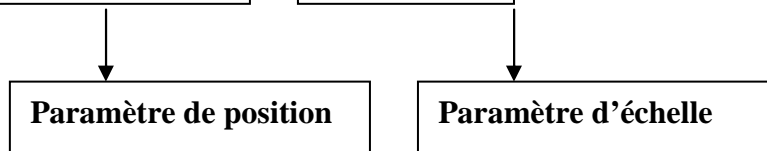
x_0 et α sont des paramètres d'ajustement.
 x_0 est le paramètre de position.
 α est le paramètre de forme.

On pose $y = \alpha (x-x_0)$ donc $\Phi (y) = e^{-e^{-y}}$

y est la variable réduite liée à la probabilité attachée au débit de crue x . La période de retour est $1 / 1-\Phi (y)$

On pose $x = x_0 + y / \alpha$ c'est la droite d'ajustement de Gumbel.

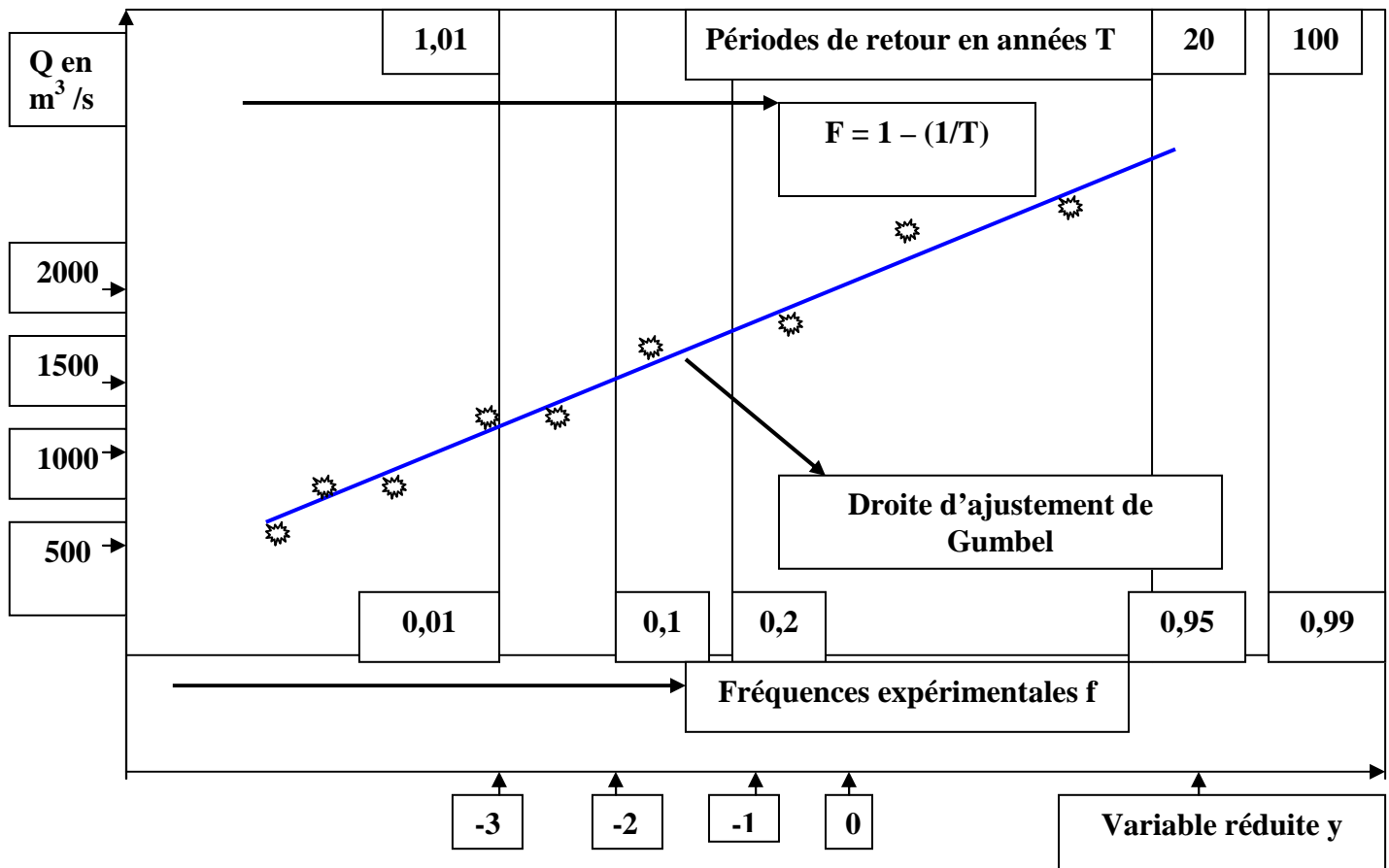
Avec $x_0 = \bar{x} - (0,577/\alpha)$ et $\alpha / 6 = 0,786$



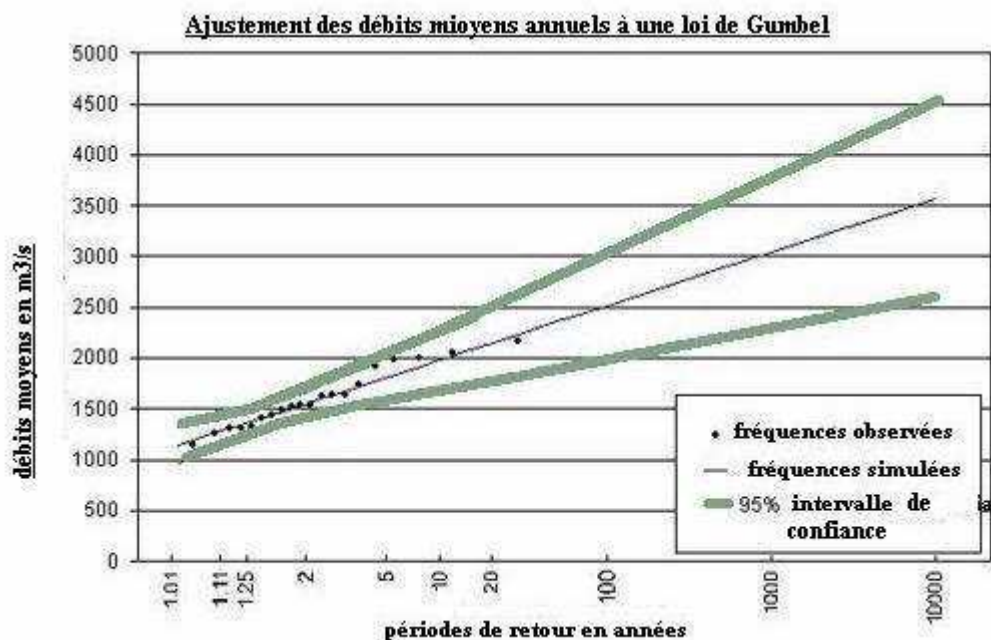
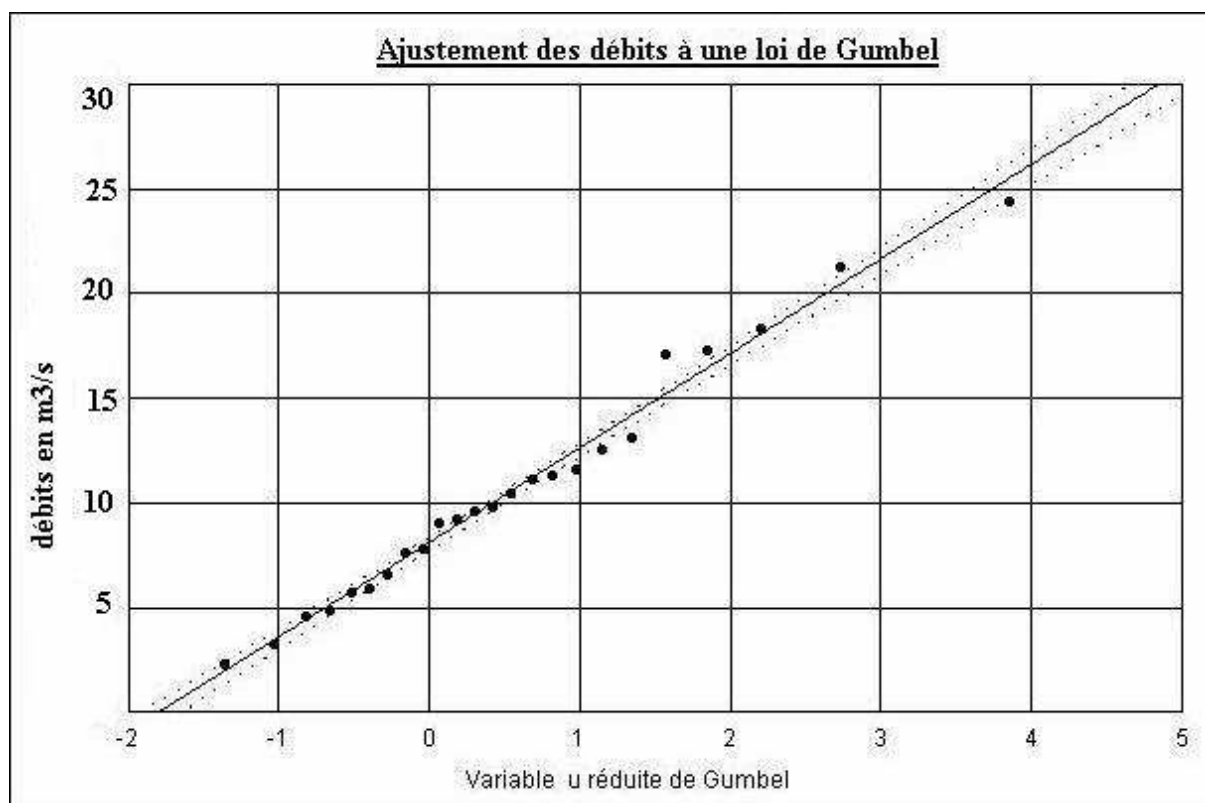
x et 6 sont respectivement la moyenne et l'écart type de l'échantillon.

La réalisation par la méthode graphique de l'ajustement d'une loi de Gumbel sur un échantillon de n valeurs observées nécessite les opérations suivantes :

- 1) Classement des n crues annuelles observées par ordre de grandeur croissante avec attribution d'un rang $1, \dots, m, \dots, n$ à chacune d'elles.
- 2) Calcul des probabilités expérimentales $\Phi (y_m) = m / (n+1)$ de chacun de ces débits de crue.
- 3) Report des couples $[x_m, m / (n+1) = \Phi (y_m)]$ sur le graphique à probabilités construit au moyen de la formule $\Phi (y) = e^{-e^{-y}}$
- 4) Calcul des paramètres d'ajustement x_0 et α
- 5) Tracé de la droite $x = x_0 + (x/\alpha)$
- 6) L'estimation des valeurs des crues maximales de fréquence donnée se déduit facilement de la loi ajustée.



Exemple d'ajustement statistique



Pour les différentes lois, le calcul à la main est extrêmement long, le traitement sur ordinateur permet de fournir rapidement et pour différentes fréquences les débits correspondants.

Les lois d'ajustement sont en général toutes valables en deçà de la fréquence décennale, au delà il y a souvent une dispersion.

Il existe en réalité de nombreuses lois de probabilités possibles mais l'expérience a montré que les phénomènes hydrologiques s'adaptent plus particulièrement aux fonctions de répartition précédemment citées.

Remarque :

* Le choix de la période de retour dépend - entre autre - du type d'ouvrage à réaliser. Pour un grand barrage par exemple, on s'intéresse à la crue de projet de probabilité 1/1000 ou 1/10.000.

* Dans toute étude statistique, il y a les phases suivantes :

- Contrôle et critique des données (élimination des valeurs aberrantes par exemple)
- Mise en forme des données (classer les valeurs par ordre croissant ou décroissant).
- Application de lois de distribution.
- Estimation de la valeur de la variable pour une probabilité retenue.

L'annuaire hydrologique constitue un document de base pour l'analyse statistique des données.

Ces lois permettent d'extrapoler les observations sur les débits pour obtenir les débits de crues - (crues de projets)- pour différentes périodes de retour

Ajustement à une loi de Gumbel (oued Aoulay à la station Ghafsai : voir valeurs dans pages précédentes)

NB : le traitement des données relatives aux débits de l'oued Aoulay a été effectué par le logiciel Ajust.

Taille de l'échantillon : 22

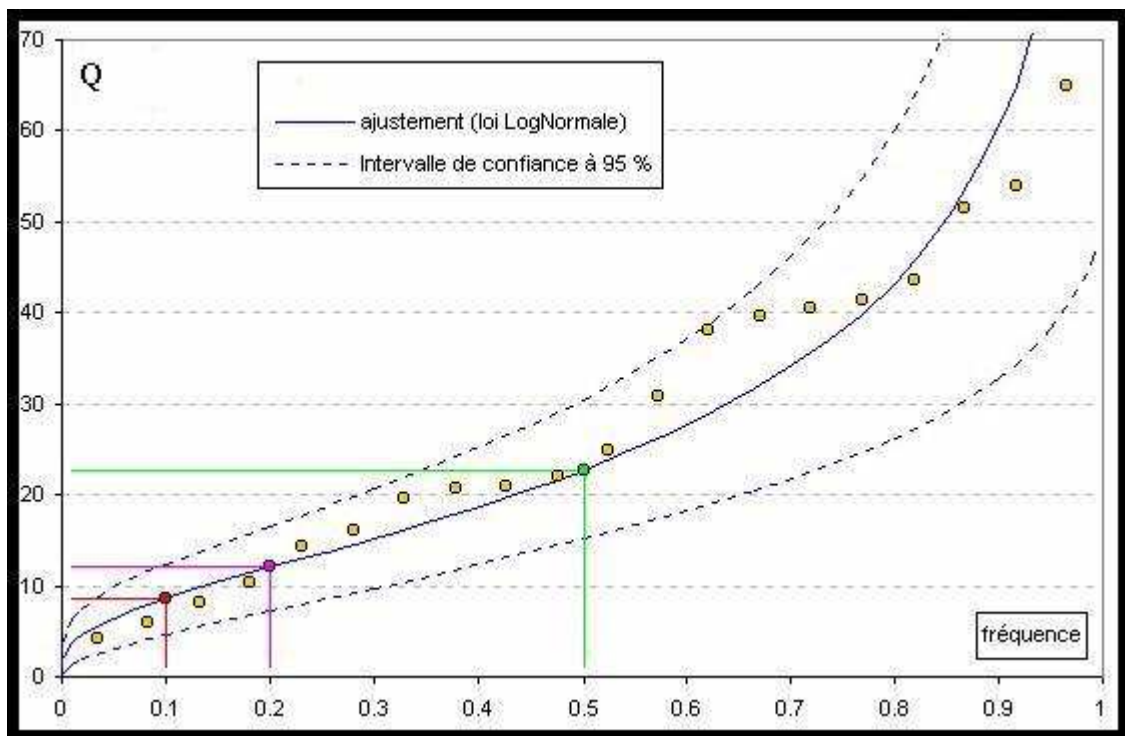
Moyenne : 618,6364

paramètre de position : 444,9159

Ecart- type : 386,0002

paramètre d'échelle : 300,9631

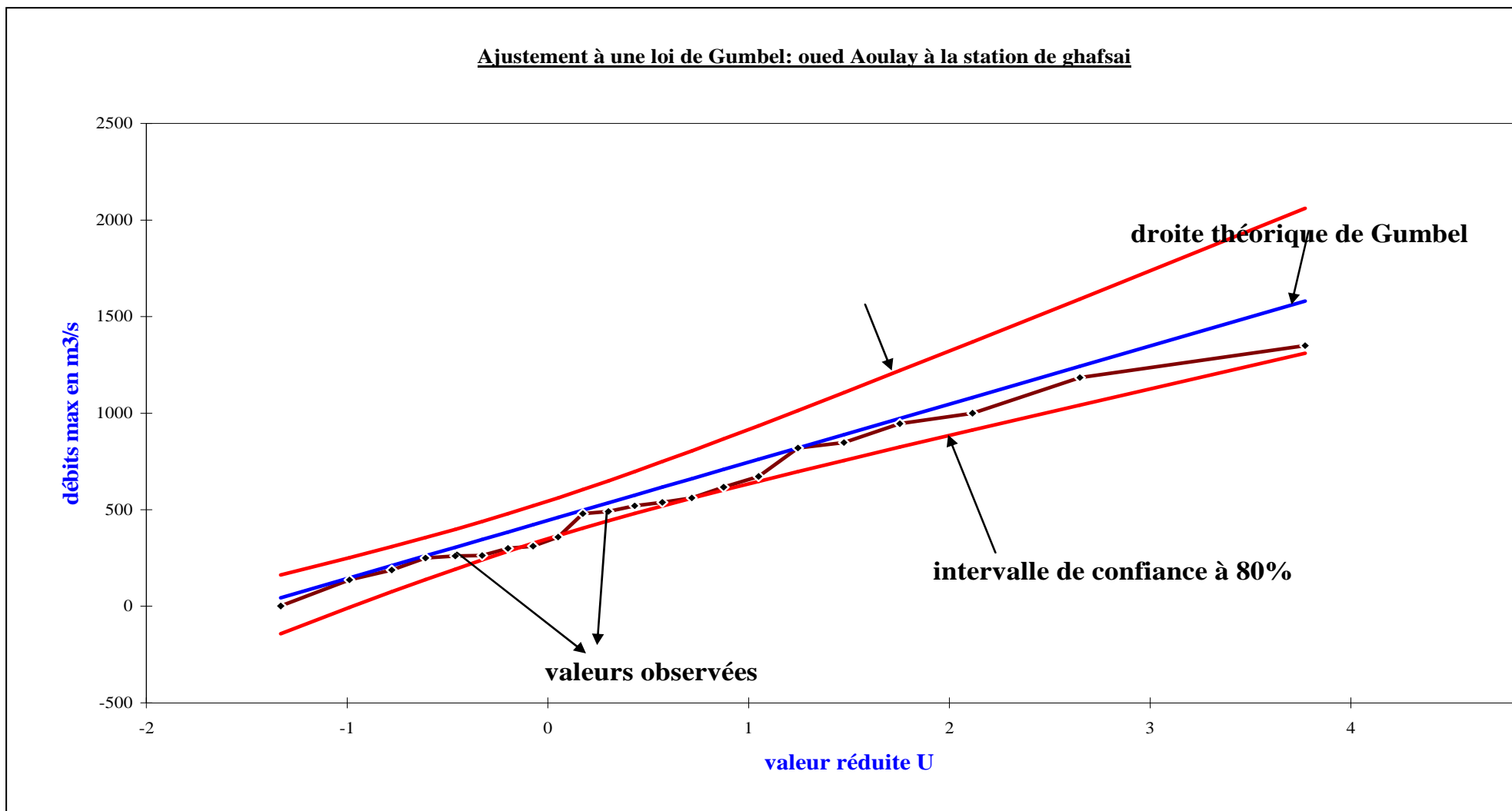
| Période de retour | Fréquence de non dépassement | IC à 90% - | IC à 90% + | Valeur médiane | IC à 70% - | IC à 70% + |
|-------------------|------------------------------|------------|------------|----------------|------------|------------|
| 10 | 0.1 | -4.63 | 87.11 | 193.90 | 275.18 | 322.09 |
| 5 | 0.2 | 142.14 | 213.75 | 301.69 | 376.37 | 424.65 |
| 2 | 0.5 | 432.75 | 480.17 | 555.22 | 645.78 | 720.46 |
| 5 | 0.8 | 729.43 | 784.34 | 896.34 | 1062.58 | 1212.80 |
| 10 | 0.9 | 905.88 | 974.22 | 1122.19 | 1350.04 | 1558.76 |
| 100 | 0.99 | 1436.38 | 1556.13 | 1829.39 | 2262.80 | 2664.03 |
| 1000 | 0.999 | 1948.66 | 2122.53 | 2523.74 | 3163.93 | 3757.81 |
| 10000 | 0.9999 | 2457.76 | 2686.62 | 3216.87 | 4064.78 | 4851.95 |

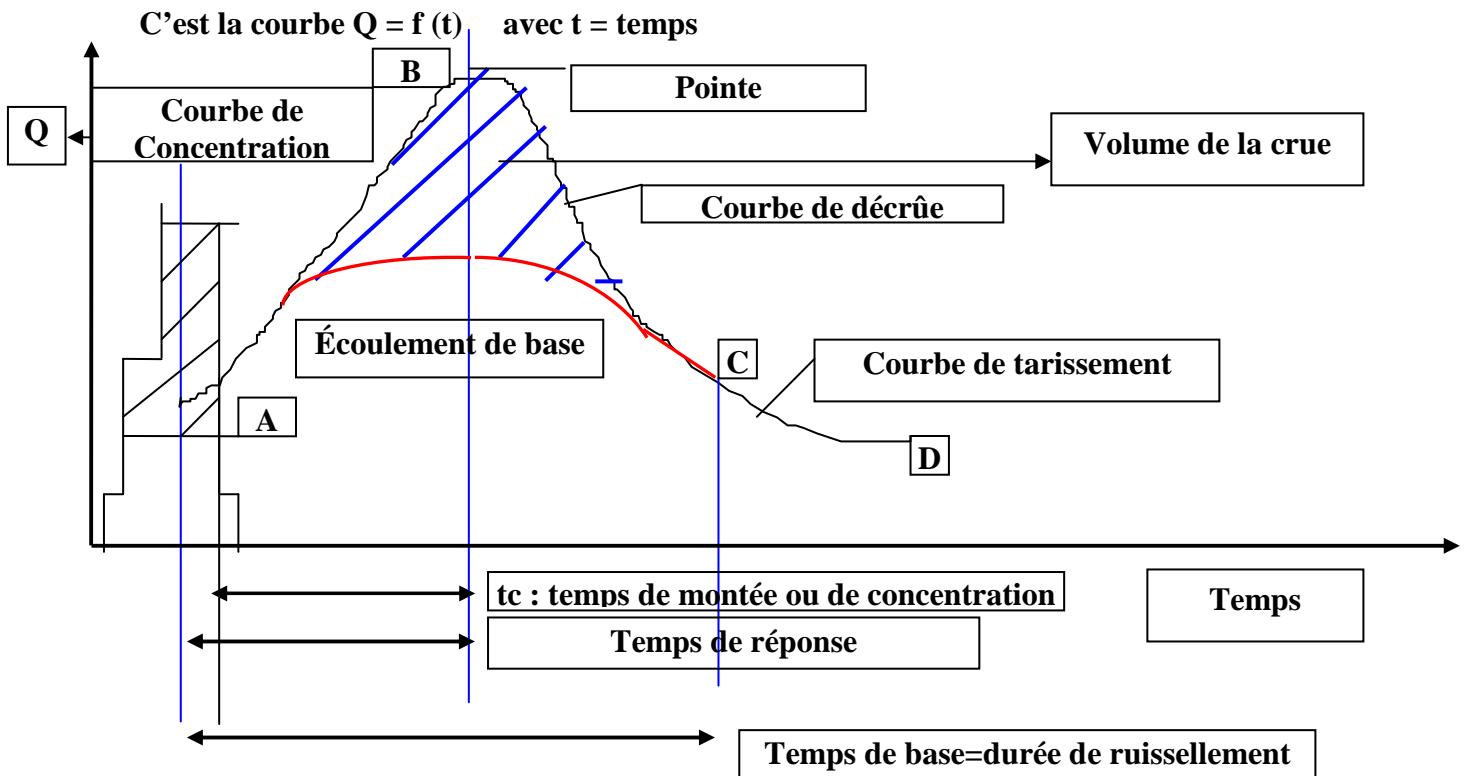


IV)) La Genèse des crues :

On distingue en général les crues produites par des averses et celles produites par la fonte des neiges.

IV.1) Hydrogramme de crue :





Le temps de concentration est un paramètre très important, plusieurs formules sont proposées pour son évaluation, parmi lesquelles on cite :

* **formule de ventura** :
$$t_c = 76,3 \times \frac{\sqrt{S}}{\sqrt{I}}$$

* **formule de Passini** :
$$t_c = 64,8 \frac{\sqrt[3]{L.S}}{\sqrt{I}}$$

t_c = temps de concentration en minutes.

S = surface du bassin versant en km^2

I = pente moyenne du bassin versant en %

L = longueur du cours d'eau principal en km

* **formule de Kirpich** :
$$t_c = L^{0,77} \times I^{-0,385} / 52$$

T_c en minutes, L en mètres, I en m/m

* **formule de Turrazza** :
$$t_c = 60 \times 0,108 \times (L \times S)^{0,333} \times I^{-0,5}$$

T_c en minutes, L en Km, S en Km^2 , I en m/m

NB : pour les ouvrages de franchissements routiers, les formules empiriques précédemment citées sont de plus en plus utilisées. Le calcul de la capacité des ouvrages peut être fait par application des formules de **Delorme** :

$$Q_{cr} = 1,5 \times L \times H^{(4/3)} \quad \text{pour les dalots}$$

$$Q_{cr} = 2,8 \times R \times H^{(3/2)} \times 0,88 \quad \text{pour les buses}$$

Avec L = ouverture du dalot en m, R = rayon de la buse en m, H= hauteur sous dalles pour les dalots ou le diamètre intérieur pour les buses en m.

Remarques :

- On fait souvent correspondre le temps de concentration pour une période de retour donnée au débit de pointe maximum.
- Pour l'évaluation des débits de crues, les formules peuvent être classées en formules cinématiques et formules non cinématiques suivant qu'elles font appel ou non au temps de concentration.

IV.2) L'élaboration des données

L'élaboration des données consiste à connaître le volume écoulé d'un oued donné au droit d'une station donnée. Pour cela on calcule :

- * le débit instantané
- * le débit moyen journalier
- * le débit moyen mensuel
- * le débit moyen annuel
- * le débit moyen interannuel
- * le débit spécifique.

IV.3) Les modèles de prévision :

IV.3.1) Les méthodes stochastiques a court terme :

Ces méthodes consistent à rechercher sur un échantillon d'observations, les paramètres de la fonction F qui relie la grandeur a prévoir aux diverses grandeurs susceptibles de la conditionner (x_1, x_2, \dots, x_n); $y = F(x_1, x_2, \dots, x_n)$.

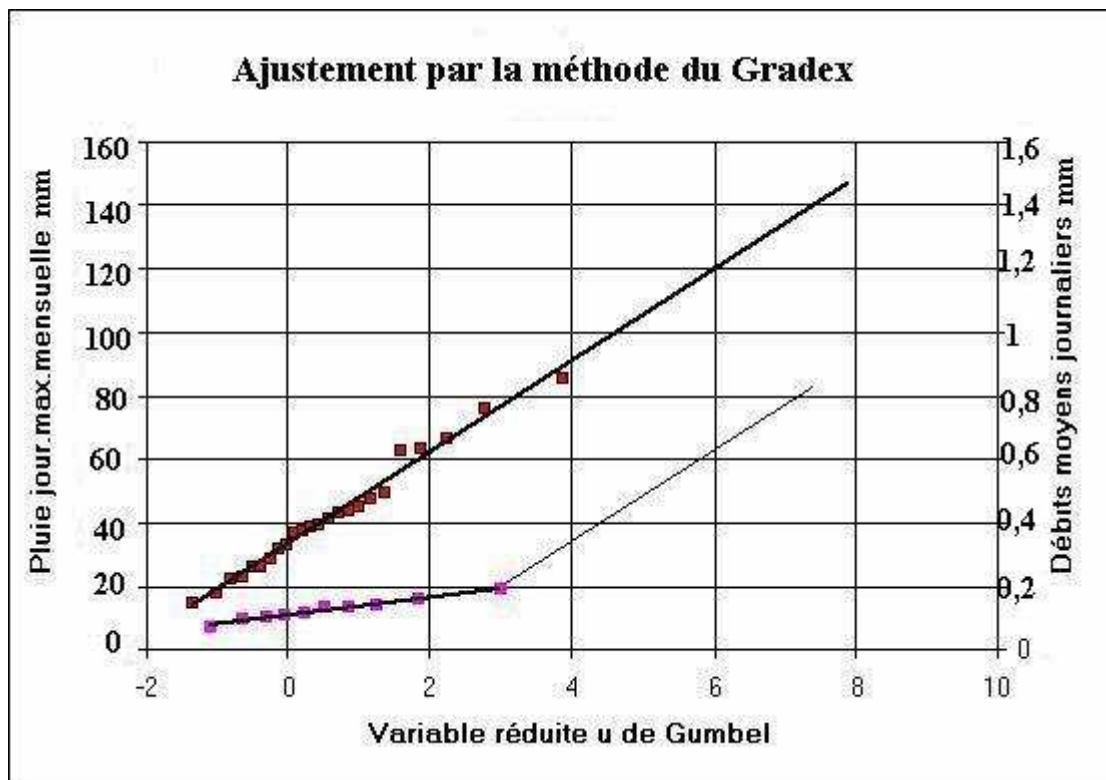
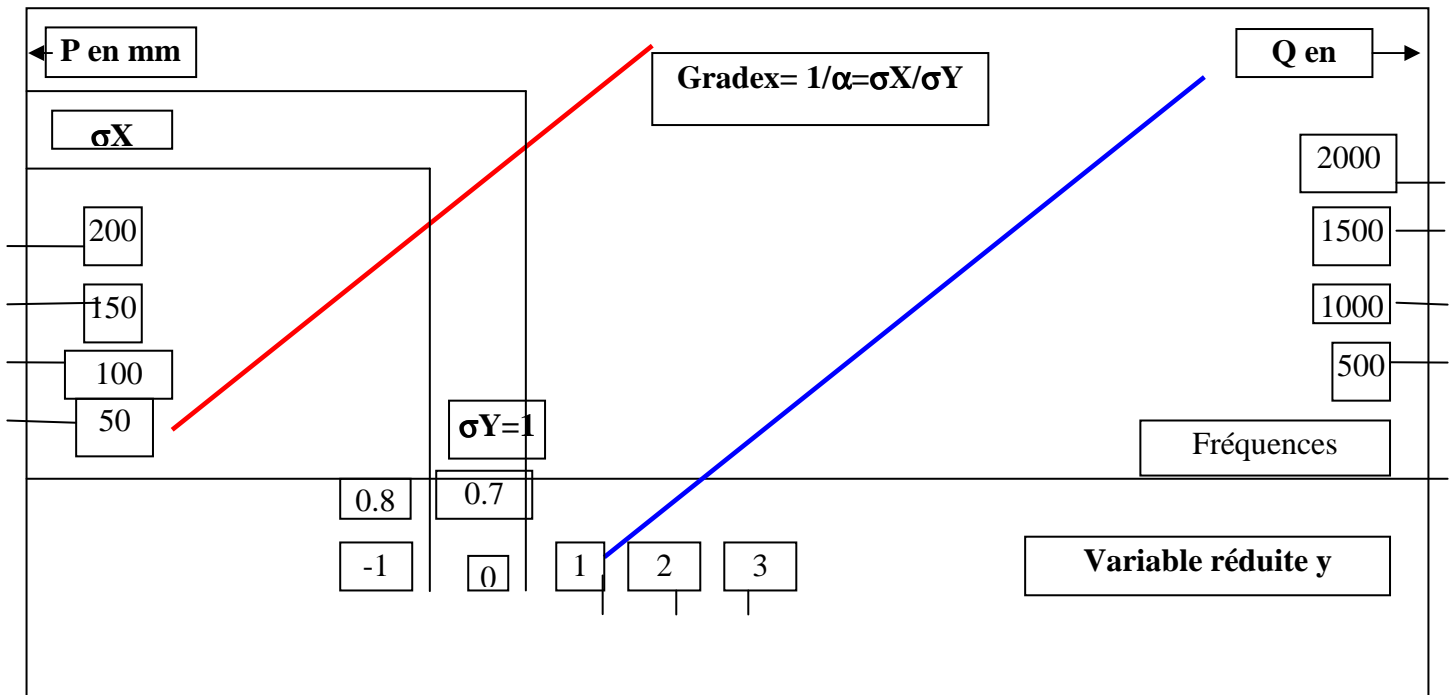
IV.3.2) Les méthodes déterministes à court terme :

Cette méthode consiste à prévoir la crue a partir de données disponibles sur une station en amont. Deux méthodes sont utilisées :

A) Modèle de transformation pluie – débit

Une première approche consisterait à effectuer une corrélation linéaire entre Q et P. Ceci est conditionné par la masse de données disponibles sur les stations voisines.

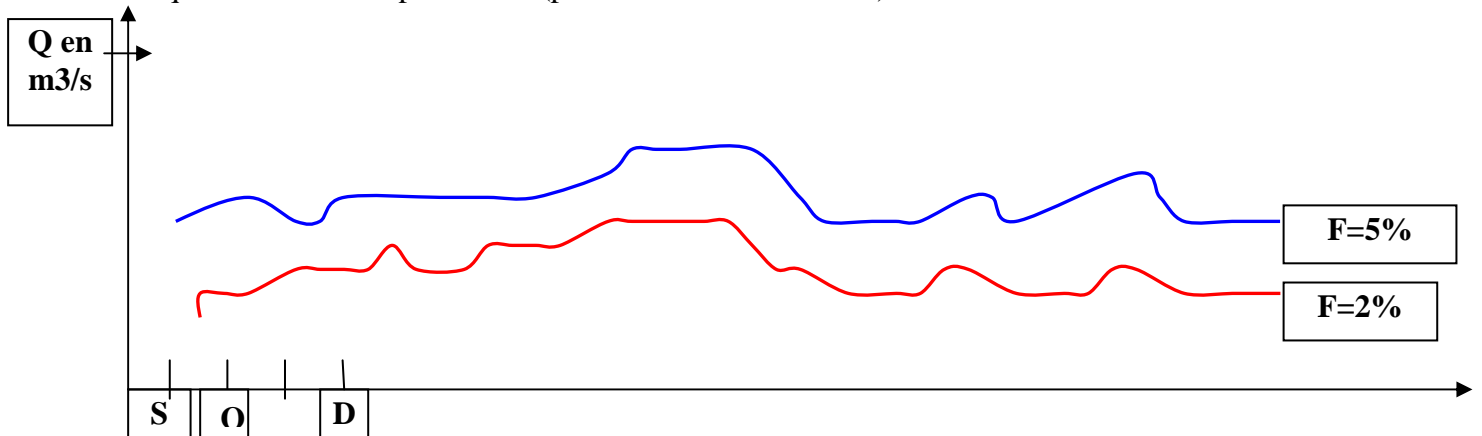
Une autre méthode souvent utilisée est celle dite - méthode du gradex - l'originalité de cette méthode consiste à supposer que la loi d'ajustement des volumes de crues (ou des débits moyens) sur des intervalles de temps correspondant au temps de base moyen des crues du bassin étudié, s'extrapole sur papier Gumbel selon une pente égale à celle du gradex des pluies correspondantes pour des fréquences inférieures à la fréquence décennale.



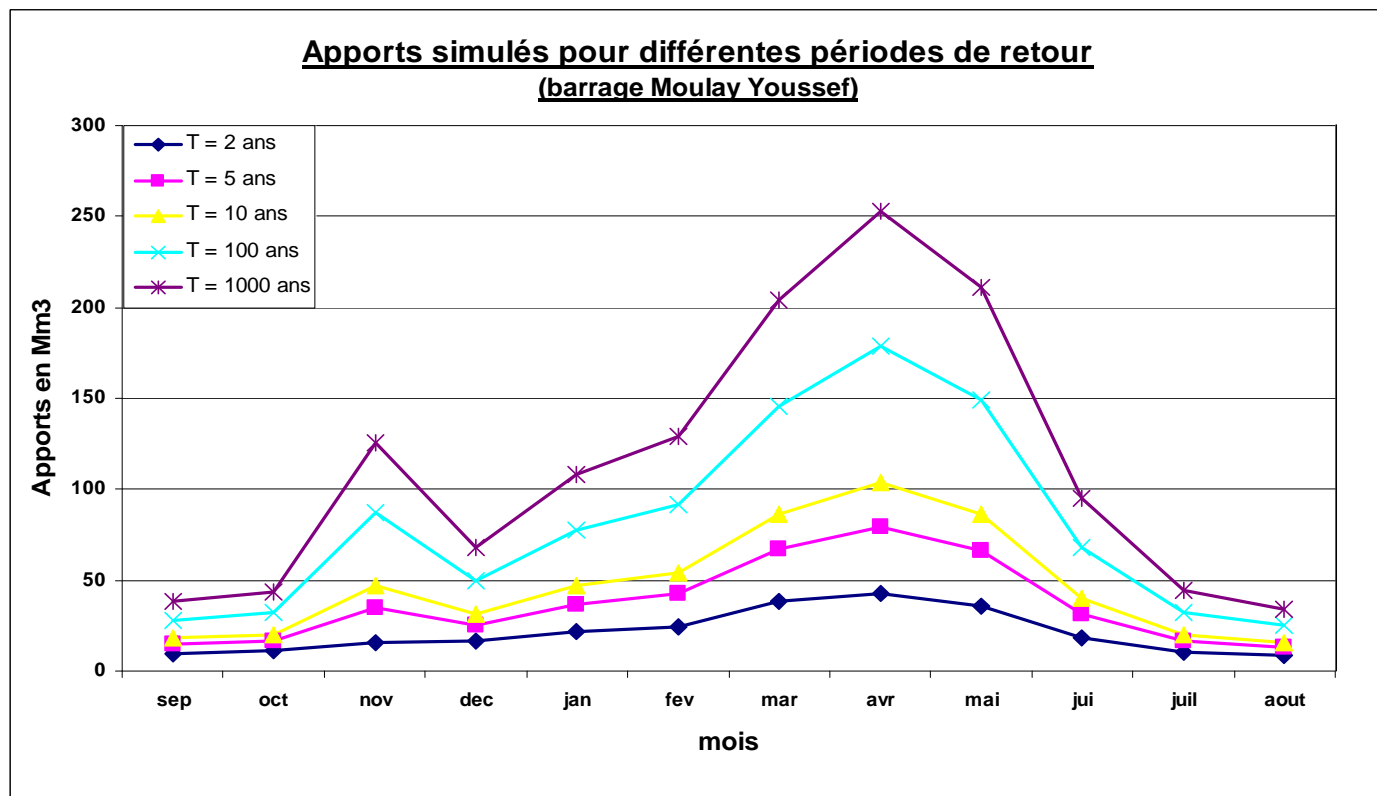
B) Modèle de propagation : il servira à prévoir la crue à partir des données limnimétriques sur les stations amont, sur les bassins où les temps de propagation sont suffisant pour fournir une avance efficace.

IV.4) Analyse fréquentielle des débits :

Lorsqu'on dispose d'une série chronologique assez longue au niveau d'une station hydrologique, on peut élaborer les courbes de débit en fonction des mois et ce pour différentes fréquences au non dépassement (probabilités d'occurrence).



Exemple : apports au barrage Moulay Youssef



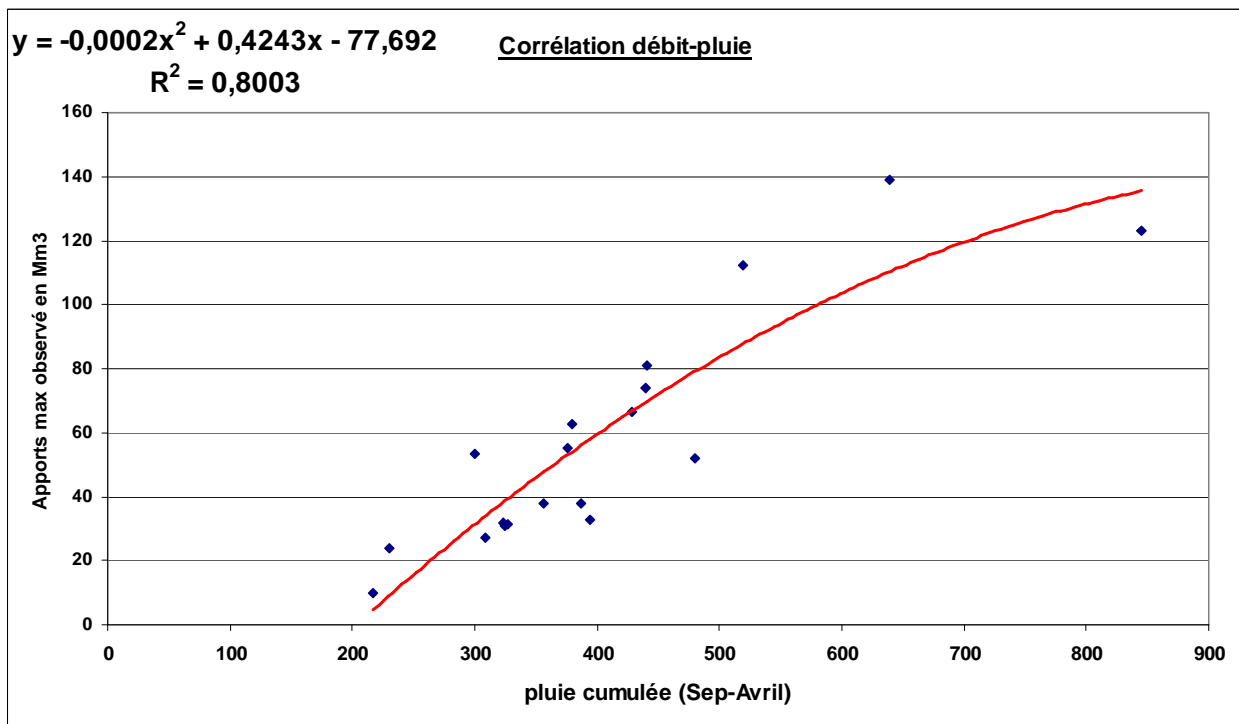
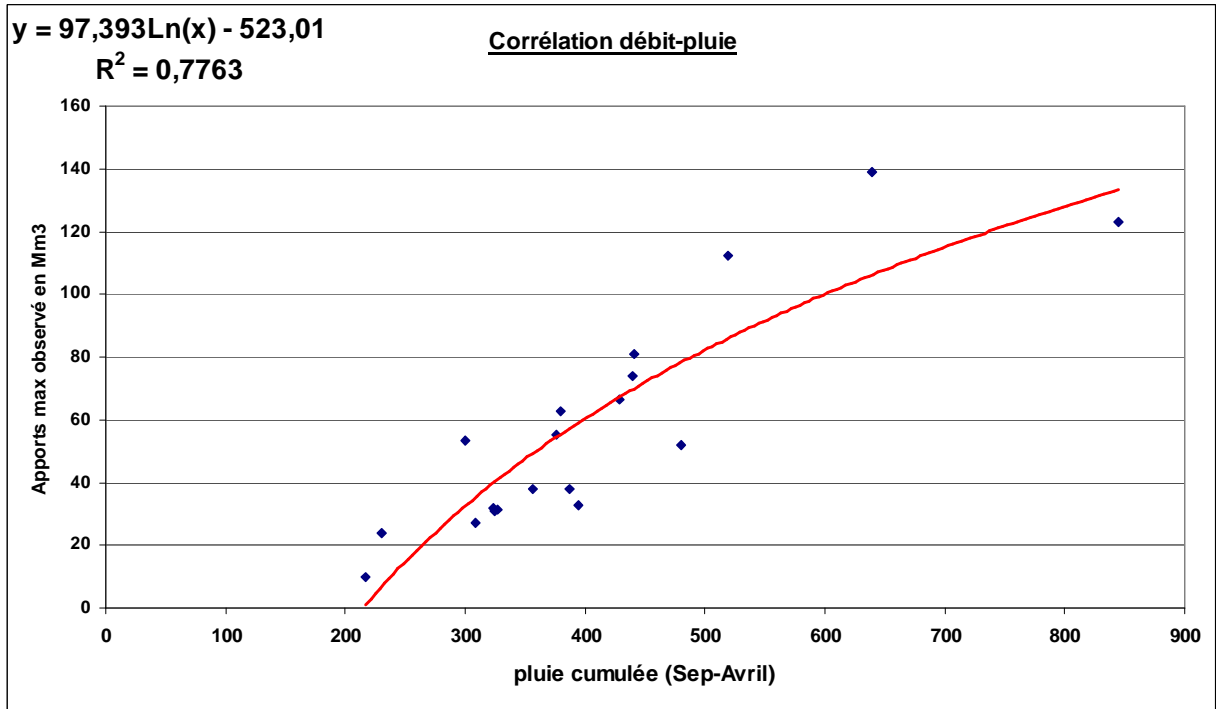
Apports au barrage Moulay Youssef en Mm³

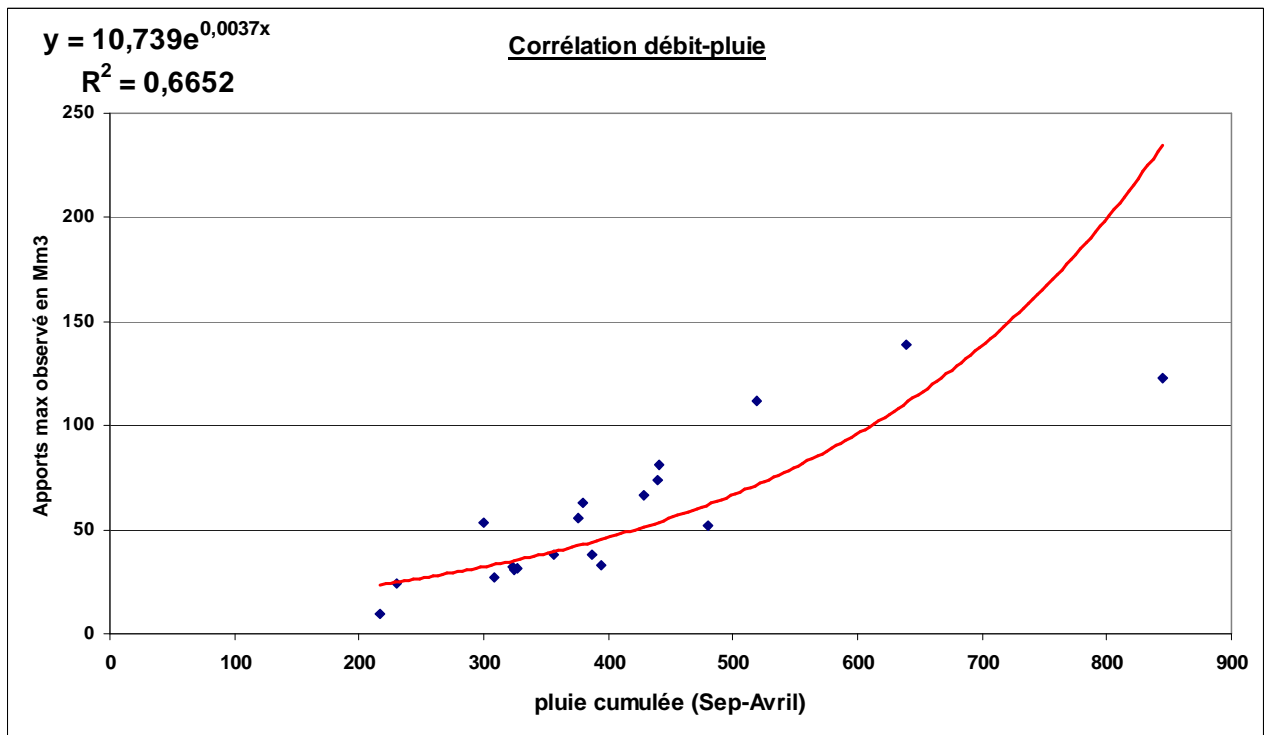
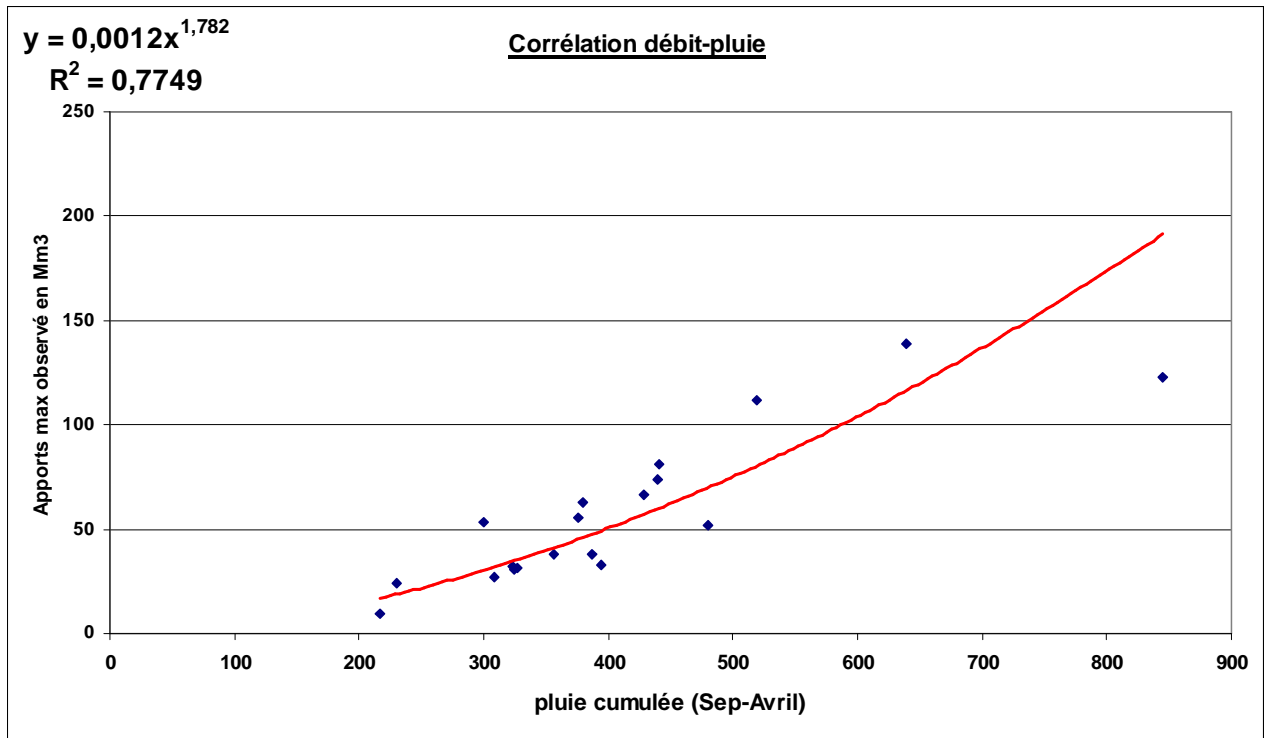
| Année | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Juil | Aout | Total | Moy mens |
|-------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|----------|
| 39/40 | 13,1 | 20 | 29,1 | 22,9 | 26,1 | 92,4 | 66,7 | 35,9 | 19,7 | 13,7 | 11,3 | 10,7 | 361,6 | 30,1 |
| 40/41 | 14,8 | 10,9 | 24,9 | 16,5 | 64,6 | 41,3 | 36,8 | 62,6 | 27,8 | 15,9 | 15,6 | 15 | 346,7 | 28,9 |
| 41/42 | 15,7 | 17,4 | 47,7 | 15,3 | 29,5 | 85,9 | 138,9 | 71,5 | 53,6 | 26,9 | 18,2 | 14,1 | 534,7 | 44,6 |
| 42/43 | 14,5 | 22,6 | 62,6 | 31,6 | 22,3 | 15,9 | 35,9 | 44,3 | 96,3 | 30,8 | 18,2 | 15,9 | 410,9 | 34,2 |
| 43/44 | 14,8 | 17,9 | 10,3 | 15,3 | 11 | 22,2 | 32,4 | 16,8 | 9,2 | 40,1 | 6,3 | 5,2 | 201,5 | 16,8 |
| 44/45 | 7 | 4,9 | 6,7 | 7,5 | 8,1 | 8,6 | 6,6 | 6,1 | 7,8 | 5,8 | 4,3 | 4 | 77,4 | 6,5 |
| 45/46 | 4,2 | 9,8 | 7,8 | 12,7 | 10,1 | 7,3 | 25,5 | 39,2 | 23,1 | 10,1 | 6,6 | 4,9 | 161,3 | 13,4 |
| 46/47 | 8,9 | 7,5 | 17,1 | 9,8 | 14,4 | 35,3 | 64,1 | 29,7 | 27,2 | 14 | 8,7 | 6,6 | 243,3 | 20,3 |
| 47/48 | 7,2 | 7,5 | 11,5 | 15,6 | 23,4 | 25,1 | 26,4 | 38,4 | 54,5 | 18,7 | 11,3 | 9,2 | 248,8 | 20,7 |
| 48/49 | 7,8 | 10,1 | 8,1 | 13 | 22,9 | 18,6 | 33,9 | 113,1 | 128,2 | 40,9 | 20,5 | 16,5 | 433,6 | 36,1 |
| 49/50 | 11,7 | 12,1 | 13,1 | 21,4 | 26,6 | 12,5 | 9,5 | 9,5 | 12,4 | 8,1 | 7,5 | 8,4 | 152,8 | 12,7 |
| 50/51 | 24,4 | 21,3 | 10,6 | 30,4 | 48,7 | 57,1 | 120,9 | 61,2 | 37,7 | 22,4 | 16,2 | 12,4 | 463,3 | 38,6 |
| 51/52 | 11,7 | 13,6 | 23,5 | 15 | 13,6 | 11,7 | 10,1 | 10,6 | 11,3 | 6 | 5,5 | 5,2 | 137,8 | 11,5 |
| 52/53 | 10,1 | 9,2 | 6,4 | 7,5 | 14,1 | 13,8 | 29,3 | 26,9 | 16,2 | 7,5 | 6 | 5,2 | 152,2 | 12,7 |
| 53/54 | 17,1 | 14,2 | 8,1 | 10,1 | 8,4 | 26,7 | 74,5 | 97,9 | 82,6 | 35,9 | 20 | 13,6 | 409,1 | 34,1 |
| 54/55 | 10,9 | 11,3 | 13,1 | 12,7 | 12,7 | 22,2 | 42 | 38,1 | 34,5 | 24,7 | 12,7 | 13,6 | 248,5 | 20,7 |
| 55/56 | 8,7 | 11,8 | 10,3 | 24,3 | 18,2 | 63,4 | 124,7 | 102,2 | 100,6 | 55 | 23,7 | 18,5 | 561,4 | 46,8 |
| 56/57 | 15,7 | 14,7 | 15,9 | 15,3 | 16,8 | 13 | 14,1 | 23 | 20,3 | 8,9 | 8,4 | 7,8 | 173,9 | 14,5 |
| 57/58 | 6,1 | 10,7 | 12,9 | 44,9 | 48,7 | 51,6 | 26,6 | 32 | 27,3 | 14,3 | 9,2 | 7,5 | 291,8 | 24,3 |
| 58/59 | 7,2 | 7,8 | 11,5 | 42,6 | 17,1 | 11,7 | 25,2 | 17,6 | 19,7 | 11,5 | 8,7 | 6,6 | 187,2 | 15,6 |
| 59/60 | 6,7 | 7,8 | 7,5 | 11,3 | 69,3 | 29,3 | 38 | 50,2 | 30,4 | 37 | 15,9 | 11,3 | 314,7 | 26,2 |
| 60/61 | 8,4 | 10,7 | 10,3 | 22 | 25,8 | 17,8 | 16,5 | 30,5 | 18,8 | 20,7 | 9 | 7,2 | 197,7 | 16,5 |
| 61/62 | 9,5 | 9,2 | 12,3 | 13,6 | 14,1 | 7,6 | 99,5 | 142 | 76 | 28,3 | 16,5 | 11,5 | 440,1 | 36,7 |
| 62/63 | 28,4 | 7,9 | 90,2 | 29 | 32 | 31,3 | 52,7 | 67,8 | 136,9 | 60,1 | 17,7 | 9,7 | 563,7 | 47,0 |
| 63/64 | 8,2 | 8,3 | 9,8 | 42,9 | 16,7 | 13,9 | 33,3 | 193,9 | 58,1 | 17,8 | 9,4 | 8,5 | 420,8 | 35,1 |
| 64/65 | 13,8 | 5,6 | 9,3 | 17,6 | 18,5 | 7,2 | 5,3 | 5,2 | 4,7 | 14,6 | 7,1 | 13,1 | 122 | 10,2 |
| 65/66 | 24,5 | 5,3 | 5,2 | 19,3 | 17,3 | 11,4 | 11,1 | 11,7 | 15,1 | 9,9 | 7,9 | 5 | 143,7 | 12,0 |
| 66/67 | 11,5 | 22,5 | 6,9 | 9,4 | 6,2 | 7,9 | 59,4 | 38,4 | 41,3 | 10,7 | 7,2 | 7,1 | 228,5 | 19,0 |
| 67/68 | 17,8 | 30,1 | 116 | 28,5 | 22,1 | 18,8 | 66,3 | 97,4 | 61,8 | 27,3 | 18,1 | 9,3 | 513,5 | 42,8 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|---------|--------|
| 68/69 | 4,4 | 5,7 | 24 | 29,8 | 19,3 | 43,8 | 84,7 | 60,8 | 46,9 | 18,6 | 13,1 | 7,6 | 358,7 | 29,9 |
| 69/70 | 11,1 | 17 | 16 | 12,9 | 73,8 | 29,4 | 46,1 | 34 | 20,4 | 11,6 | 11,4 | 24,9 | 308,6 | 25,7 |
| 70/71 | 9,8 | 9,2 | 10,3 | 13,3 | 47 | 29,8 | 58,6 | 138,9 | 76,5 | 44,9 | 31,9 | 19,4 | 489,6 | 40,8 |
| 71/72 | 17,9 | 15,6 | 42,9 | 26,1 | 51 | 60,2 | 84,7 | 107,2 | 112,2 | 62,8 | 33,6 | 22 | 636,2 | 53,0 |
| 72/73 | 17,3 | 22,9 | 23,8 | 26,6 | 36,2 | 23 | 31 | 38,1 | 33,3 | 21,3 | 12,4 | 11 | 296,9 | 24,7 |
| 73/74 | 9,5 | 10,4 | 12,9 | 24 | 16,3 | 31 | 77 | 120,4 | 123,1 | 53,4 | 15,5 | 8,5 | 502 | 41,8 |
| 74/75 | 7,5 | 9,1 | 7,5 | 8,3 | 9,3 | 8,2 | 9,6 | 27,3 | 14,9 | 6,7 | 5,6 | 6,1 | 120,1 | 10,0 |
| 75/76 | 7 | 4,8 | 10,1 | 12,5 | 12,8 | 12,3 | 25,9 | 47,7 | 66,6 | 27,6 | 13,9 | 6,1 | 247,3 | 20,6 |
| 76/77 | 6,5 | 13,9 | 14,7 | 14,9 | 36 | 37,8 | 32 | 33,3 | 17 | 12,6 | 6,9 | 5,1 | 230,7 | 19,2 |
| 77/78 | 11,9 | 13 | 14,7 | 24,2 | 51,9 | 44 | 29 | 44,1 | 32,2 | 13,9 | 6,4 | 7,7 | 293 | 24,4 |
| 78/79 | 6,2 | 8,5 | 9,3 | 14,1 | 33,8 | 53,9 | 55,2 | 47,2 | 32,2 | 15,5 | 9,1 | 6,9 | 291,9 | 24,3 |
| 79/80 | 9 | 13,7 | 14,2 | 11,7 | 16 | 19,5 | 81 | 68,3 | 40 | 20,9 | 12,5 | 10,7 | 317,5 | 26,5 |
| 80/81 | 15,5 | 14,7 | 23,7 | 11,7 | 10,7 | 17,1 | 26,7 | 30,7 | 14,7 | 10,3 | 9,6 | 5,9 | 191,3 | 15,9 |
| 81/82 | 6,7 | 7,7 | 2,1 | 6,1 | 10,4 | 12 | 11,7 | 23,2 | 32 | 11,4 | 5,9 | 6,7 | 135,9 | 11,3 |
| 82/83 | 5,9 | 6,7 | 4,9 | 3,5 | 5,3 | 9,6 | 8,5 | 4,9 | 8,3 | 4,1 | 2,9 | 1,9 | 66,5 | 5,5 |
| 83/84 | 2,6 | 6,7 | 15 | 8,3 | 8,5 | 5,5 | 7,5 | 10,6 | 24 | 9,5 | 5,6 | 3,5 | 107,3 | 8,9 |
| 84/85 | 4,7 | 2,7 | 6,5 | 7,2 | 30,3 | 18,9 | 17,1 | 14,8 | 31,3 | 9,3 | 6,7 | 3,5 | 153 | 12,8 |
| 85/86 | 6,4 | 8,6 | 7,5 | 8,8 | 16,6 | 26,5 | 32,7 | 24 | 13,7 | 8,2 | 6,2 | 3,8 | 163 | 13,6 |
| 86/87 | 3,6 | 5,7 | 10,3 | 5,8 | 12 | 53,1 | 26,2 | 17,2 | 12 | 8,4 | 5,2 | 4,5 | 164 | 13,7 |
| 87/88 | 7,6 | 32,1 | 52,5 | 34,1 | 35,1 | 48,3 | 62,7 | 36,2 | 26,1 | 15,3 | 10,1 | 6,3 | 366,4 | 30,5 |
| Total | 531,5 | 591,4 | 941,6 | 881,9 | 1211,6 | 1365,4 | 2134,1 | 2442,6 | 2030,5 | 1023,9 | 572,2 | 455,7 | 14182,4 | 1181,9 |
| Moy mois | 10,8 | 12,1 | 19,2 | 18,0 | 24,7 | 27,9 | 43,6 | 49,8 | 41,4 | 20,9 | 11,7 | 9,3 | 289,4 | 24,1 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|------|------|-----|------|------|------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|---------------|
| Max mens | 28,4 | 32,1 | 116 | 44,9 | 73,8 | 92,4 | 138,9 | 193,9 | 136,9 | 62,8 | 33,6 | 24,9 | 636,2 | Max annuel |
| Min mens | 2,6 | 2,7 | 2,1 | 3,5 | 5,3 | 5,5 | 5,3 | 4,9 | 4,7 | 4,1 | 2,9 | 1,9 | 66,5 | Min annuel |

Corrélation entre les apports observés au niveau du barrage Moulay Youssef et la pluviométrie mesurée dans le poste d'Ait Adel





Remarque : la meilleure corrélation est celle de nature polynomiale ($R^2 = 0,80$)

V) Évaluation et estimations des débits de crues:

L'étude d'une crue concerne son débit de pointe, son volume et la forme de l'hydrogramme.

V.1) Calcul de débit des eaux pluviales :

A) Formule dite rationnelle :

$$Q = \frac{1}{3,6} \times c.i.A$$

Q = débit max de fréquence f en m³/s

A = surface du bassin versant en km²

i = intensité moyenne de la pluie de fréquence f en mm/h pendant t_c (temps de concentration)

3,6 = constante d'homogénéisation des unités

c = coefficient de ruissellement (dépend de la morphologie, la pente, la lithologie, la surface et de la nature du bassin versant).

B) Formule de Caquot :

D'après Caquot ; $Q = K I^\alpha C^B . A^\gamma$

K, α, B, γ sont des coefficients qui dépendent de la région considérée et de la période de retour.

I = pente moyenne du plus long parcours de l'eau.

A = surface du bassin versant en ha.

C = coefficient de ruissellement.

Q = débit en l/s

En 1965, les services de la météorologie nationale ont élaboré la formule de Caquot pour 11 villes du royaume. Pour la région de Marrakech on a :

$$Q_{10} = 0,685 I^{0,268} \times C^{1,19} \times A^{0,797} \quad \text{(débit décennal)}$$

Pour les périodes de retours supérieures à 10 ans, on majore le débit par un coefficient correctif.

Pour $T = 20$ ans, $f = 1,25$; pour $T = 50$ ans ; $f = 1,6$ et pour $T = 100$ ans ; $f = 2$

Remarque :

La méthode rationnelle ainsi que la méthode de Caquot ne peuvent conduire qu'à des ordres de grandeur de débits car elles sont trop globales. Leur emploi n'est à recommander que pour des bassins ne dépassant pas 200 Km².

C) Formules empiriques pour le calcul du débit des cours d'eau :

A) Débit en fonction de S et de P :

Le débit Q lors d'une crue est une fonction de la hauteur de précipitations et de la surface du bassin versant. $Q = kS^n$

Hazan et Lazarevic ont adapté cette formule à différentes régions du Maroc en fonction de la pluviométrie.

* Pour $P = 200$ à 400 mm (région du Tensift) $Q = 9,38S^{0,742}$

* Pour $P = 400$ à 500 mm $Q = 13,47S^{0,587}$

Q = débit max en m³/s pour une période de retour de 1000 ans et P est exprimée en mm/an.

S = surface du bassin versant.

B) Formule de Mac Math

Cette formule s'applique pour des bassins versant dont la surface est inférieure à 100 km²

$$Q(f) = k H(f) S^{0,58} \times P^{0,42}$$

Avec Q (f) = débit max de fréquence f en m³/s

S = surface du B.V en km²

P = pente moyenne du B.V

H (f) = précipitation max en 24h (mm)

K = coefficient dépendant du couvert végétal et de la topographie

Cette formule a été établie dans le sud de la Californie (USA) et concerne un climat aride.

Pour le coefficient k, les valeurs suivantes peuvent être adoptées.

$k = 0,11$: bassins de grandes dimensions.

$k = 0,22$: superficies cultivées et zones suburbaines.

$k = 0,32$: terrains non aménagés, non rocheux, de pente moyenne.

$k = 0,42$: terrains non aménagés, rocheux, à forte pente.

C) Formule de fuller

C.1) Formule de fuller (I) :

$$Q(T) = Q1 (1+a \log T)$$

$Q(T)$ = débit moyen de crue en m³/s pour la période de retour T.

$Q1$ = débit de crue de fréquence annuelle (en m³/s)

$a = 0,5$ pour un climat tropical

$a = 1$ pour un climat tempère

$a = 2$ pour un climat aride à semi aride

C.2) Formule de fuller (II) :

$$Q(T) = (1+ a \log T) (S^{0,8} + 8/3 S^{0,5}) \times 4/3 \times N/100$$

$Q(T)$ = débit max en m³/s pour la période de retour T.

a = coefficient (idem que fuller I)

S = surface du B.V en km²

N = coefficient sans dimension : 80 pour la plaine, 85 pour des régions accidentées, 100 en montagne

D) Formule de Mallet-Gauthier :

$$Q(T) = 2k \log(1+AH) S \sqrt{(1+4 \log T - \log S)/L}$$

Avec $Q(T)$ = débit en m³/s de récurrence T

H = hauteur moyenne annuelle de pluie (en mètres)

L = longueur du bassin versant

T = période de retour en années

S = surface du bassin versant en km²

Cette formule a été établie en Algérie où A est un coefficient variant de 20 à 30 et k entre 0,5 et 6. La grande dispersion de la valeur de k confère au calcul une grande imprécision.

E) Formule de Mallet - Drouhin :

Cette formule a été également établie en Algérie. Elle permet d'améliorer la formule de Mallet - Gauthier en resserrant les valeurs de k

$$Q_{100} = 0,11 \log(1+AH) \sqrt{(SP/bk)} \sqrt{(11-\log S)} \quad \text{log decimal}$$

Q100 = débit de crues centennaires en m³/s

a : idem que la formule de Mallet - Gauthier

H = hauteur moyenne annuelle en mètres

S = surface du B.V en ha

b = L²/S avec L = longueur du bassin versant en hectomètre

k = coefficient de rugosité variant de 0,15 pour terrains nus et rocheux à 1,5 pour forêts ou sols profonds.

P = pente du bassin versant en %.

* L'investissement dans l'infrastructure est élevé si le choix se porte sur une période de retour longue. En contrepartie, il y a un risque élevé d'avoir des coûts d'exploitation et d'entretien insupportables si le dimensionnement se fait pour des valeurs faibles du débit.

Remarques :

* Les formules décrites peuvent être appliquées toutes en même temps et retenir la valeur "la plus probable" ou la valeur "paraissant la plus fiable"

* Les formules présentées ne donnent que des valeurs approximatives, le meilleur moyen pour avoir des valeurs représentatives consisterait à faire une modélisation qui tiendrait compte de tous les paramètres hydroclimatiques d'une région ainsi que de paramètres litho-morphologiques.

• L'étude des crues ainsi présentée ne tient pas compte du débit solide. Ce facteur est très important puisqu'il est à l'origine du colmatage des ouvrages d'assainissement.

Remarque : les différents traitements statistiques ainsi que l'utilisation de formules empiriques servent pour le dimensionnement d'ouvrages tels que : barrages, ponts, ouvrages d'assainissements urbains et routiers. Il est à signaler que beaucoup de logiciels ont été développés afin d'approcher au mieux les débits de projets en fonction des séries d'observations disponibles.

Exemple de calcul de débits dans le domaine routier en absence de mesures hydrométriques

| N° B.V | S (Km ²) | L (Km) | pente (m/m) | pente % | (LS) ^{1/3} | (I) ^{1/2} | t _c Passini en min | t _c en h |
|--------|----------------------|--------|-------------|---------|---------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------|
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 2 | 1,10 | 1,4 | 51 | 0,8 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 1 | 0,49 | 1 | 31 | 0,5 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 4 | 0,90 | 2 | 29 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 1 | 0,27 | 1 | 17 | 0,3 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 2 | 0,57 | 1,4 | 26 | 0,4 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 1 | 0,27 | 1 | 17 | 0,3 |

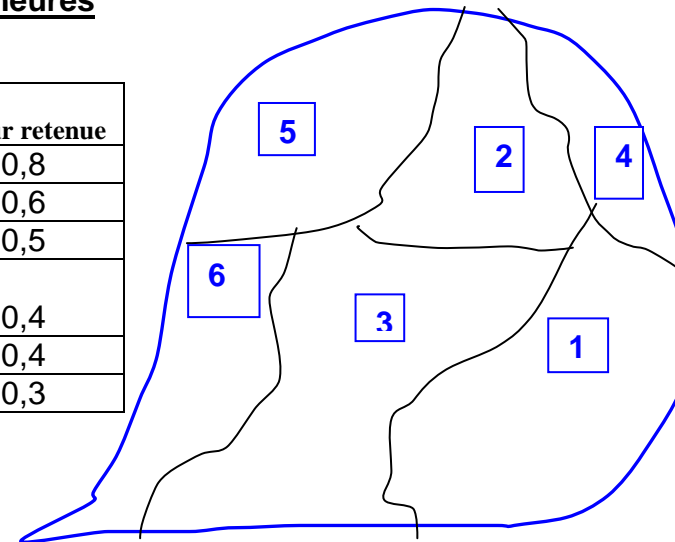
| N° B.V | S (Km ²) | L (Km) | pente (m/m) | pente % | S ^{1/2} | I ^{1/2} | t _c Ventura en minutes | t _c en h |
|--------|----------------------|--------|-------------|---------|------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------|
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 2 | 0,9 | 1,4 | 51,2 | 0,9 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 1 | 0,6 | 1,0 | 43,2 | 0,7 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 4 | 0,8 | 2,0 | 29,6 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 1 | 0,4 | 1,0 | 29,6 | 0,5 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 2 | 0,5 | 1,4 | 28,0 | 0,5 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 1 | 0,2 | 1,0 | 18,7 | 0,3 |

| N° B.V | L(Km) | L(m) | pente (m/m) | L ^{0,77} | A | | B | | t _c Kirpich en minutes | t _c en h |
|--------|-------|------|-------------|-------------------|---------------------|-------|------|-----|-----------------------------------|---------------------|
| | | | | | I ^{-0,385} | A X B | | | | |
| 1 | 1,5 | 1500 | 0,02 | 279 | 4,5 | 1258 | 24,2 | 0,4 | | |
| 2 | 0,35 | 350 | 0,01 | 91 | 5,9 | 536 | 10,3 | 0,2 | | |
| 3 | 1,2 | 1200 | 0,04 | 235 | 3,5 | 811 | 15,6 | 0,3 | | |
| 4 | 0,12 | 120 | 0,01 | 40 | 5,9 | 235 | 4,5 | 0,1 | | |
| 5 | 0,66 | 660 | 0,02 | 148 | 4,5 | 669 | 12,9 | 0,2 | | |
| 6 | 0,3 | 300 | 0,01 | 81 | 5,9 | 476 | 9,1 | 0,2 | | |

| N° B.V | S (Km ²) | L (Km) | pente (m/m) | A | B | A x B | t _c Turrazza en minutes | t _c en h |
|--------|----------------------|--------|-------------|-----------------------|-------------------|-------|------------------------------------|---------------------|
| | | | | (LS) ^{0,333} | i ^{-0,5} | | | |
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 1,1 | 7,1 | 7,8 | 51 | 0,8 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 0,5 | 10,0 | 4,8 | 31 | 0,5 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 0,9 | 5,0 | 4,5 | 29 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 0,3 | 10,0 | 2,6 | 17 | 0,3 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 0,6 | 7,1 | 4,0 | 26 | 0,4 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 0,3 | 10,0 | 2,6 | 17 | 0,3 |

temps de concentration en heures

| N° B.V | passini (h) | ventura (h) | kirpich (h) | Turrazza (h) | valeur retenue |
|--------|-------------|-------------|-------------|--------------|----------------|
| 1 | 0,8 | 0,9 | 0,4 | 0,8 | 0,8 |
| 2 | 0,5 | 0,7 | 0,2 | 0,5 | 0,6 |
| 3 | 0,5 | 0,5 | 0,3 | 0,5 | 0,5 |
| 4 | 0,3 | 0,5 | 0,1 | 0,3 | 0,4 |
| 5 | 0,4 | 0,5 | 0,2 | 0,4 | 0,4 |
| 6 | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,3 | 0,3 |



Remarque : A part la Kirpich, les trois autres formules donnent presque la même chose, la valeur retenue est la moyenne des trois valeurs

Coefficients de Montana pour la station pluviométrique la plus proche

| | | | |
|----------------|--|-----------|---------------|
| T (ans) | | a | b |
| 10 | | 70 | -0,221 |
| 100 | | 95 | -0,215 |

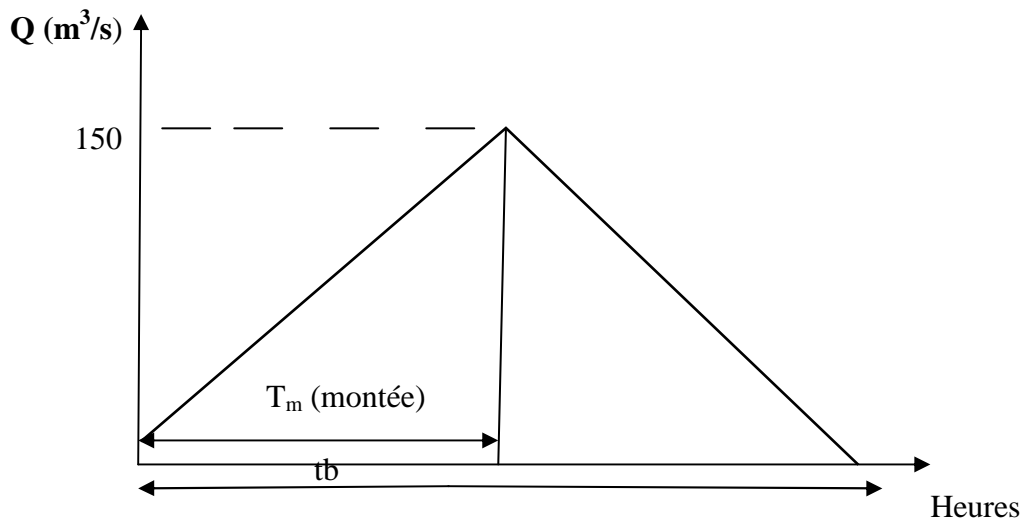
| |
|---|
| Calcul des débits de crues par la méthode rationnelle |
|---|

| N° B.V | S | tc (h) | (tc) ^b (10 ans) | I ₁₀ (mm/h) | (tc) ^b (100 ans) | I ₁₀₀ (mm/h) | Q ₁₀ (m3/s) | Q ₁₀₀ (m3/s) |
|--------|------|--------|----------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1 | 0,9 | 0,8 | 1,05 | 73,5 | 1,05 | 99,7 | 4,6 | 6,2 |
| 2 | 0,32 | 0,6 | 1,12 | 78,4 | 1,12 | 106,0 | 1,7 | 2,4 |
| 3 | 0,6 | 0,5 | 1,17 | 81,6 | 1,16 | 110,3 | 3,4 | 4,6 |
| 4 | 0,15 | 0,4 | 1,22 | 85,7 | 1,22 | 115,7 | 0,9 | 1,2 |
| 5 | 0,27 | 0,4 | 1,22 | 85,7 | 1,22 | 115,7 | 1,6 | 2,2 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 1,30 | 91,3 | 1,30 | 123,1 | 0,4 | 0,5 |

Exercices :

Ex 1 : Les caractéristiques du bassin versant d'un barrage collinaire sont comme suit :

- Superficie du bassin versant : 100 Km²
- Coefficient de ruissellement : 8 %
- Volume de la crue millénale ($Q_{1000} = 150 \text{ m}^3/\text{s}$) est de 1.000.000 de m³
- Volume de la tranche morte : 500.000 m³
- Volume de l'envasement annuel : 20.000 m³
- Débit spécifique du bassin versant : 1,015 l/s/ K m²



- a) Calculer les apports moyens annuels
- b) Calculer le temps de base t_b de la crue millénale en heure
- c) Calculer la pluviométrie du bassin versant en mm
- d) Calculer la durée de vie du barrage

Réponses :

a) Le débit spécifique est de 1.015 l/s/ Km² ; la superficie du bassin versant est de 100 Km² ; soit un débit moyen d'apports qui est de 101,5 l/s. Ceci correspond à un volume annuel

$$V = 3,2 \text{ Mm}^3$$

b- Le volume de la crue millénale est de 1.10^6 m^3 . D'après l'hydrogramme de crue le volume est $V = (t_b \times Q_p) / 2$

D'où

$$T_b \text{ (heures)} = 3,7 \text{ heures ; (3 heures 42 minutes)}$$

c) -Le coefficient de ruissellement est $R = \frac{\text{débit ruisselle}}{\text{Débit tombé}} = \frac{\text{volume ruisselle}}{\text{volume tombé}}$

$$R = 8\% ; \text{volume ruisselle} = 3,2 \text{ Mm}^3$$

Volume tombé = P x S avec P = pluviomètre et S = surface du B.V.

$$\text{Volume tombé en Mm}^3 = P \text{ (mm)} \times 10^{-3} \times 100 \times 10^6 \times 10^{-6} \Rightarrow$$

$$\text{Volume tombé en Mm}^3 = P \text{ (mm)} \times 10^{-1} \text{ donc } 3,2 _ / P \times 0, 1 = 0,08$$

Soit

| |
|-------------------|
| P = 400 mm |
|-------------------|

c) Le volume de la tranche morte étant de 500.000m^3 et compte tenu de l'envasement annuel qui est de 20.000m^3 , la tranche morte sera complètement comblée au bout de 25 ans (durée de vie du barrage).

Ex 2 :

Au site du barrage Ait Hammou sur l'oued Tamri, la surface du bassin versant est $S = 1258 \text{ Km}^2$. la pluviométrie moyenne est de 362 mm. Pour calculer le volume moyen interannuel au niveau du barrage, on a utilisé les données hydrologiques disponibles au niveau de certains bassins de la région du Souss comme indiquées dans le tableau ci-après :

| Station hydrologique | Surface en Km^2 | Pluie moyenne en mm | Débit moyen annuel (m^3 / s) |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| Tamri | 1746 | 370 | 1,64 |
| Zerrar | 1346 | 395 | 1,39 |
| Imi Mikki | 451 | 392 | 0,81 |
| Youssef ben Tachfine | 3780 | 263 | 4,40 |
| Abdelmouméne | 1300 | 304 | 2,53 |
| Aoulouz | 4450 | 281 | 5,88 |

- 1) pour les bassins cités ci-dessus, calculer la lame d'eau écoulée et le coefficient de ruissellement. le coefficient de ruissellement retenu pour calculer l'apport d'eau moyen annuel au niveau du barrage Ait Hammou est la moyenne des coefficients de ces différents bassins, calculer alors le volume moyen annuel ruisselé en millions de m^3 au niveau de ce barrage.
- 2) Les relevés de crues au niveau du site du barrage Ait Hammou a permis de dégager les débits de crues maximales annuels suivants :

| Années | Débit de pointe de la crue maximale enregistrée (m ³ /s) | Années | Débit de pointe de la crue maximale enregistrée (m ³ /s) |
|--------|---|--------|---|
| 1979 | 1703 | 1986 | 229 |
| 1980 | 814 | 1987 | 186 |
| 1981 | 728 | 1988 | 183 |
| 1982 | 608 | 1989 | 132 |
| 1983 | 575 | 1990 | 125 |
| 1984 | 284 | 1991 | 74 |
| 1985 | 249 | 1992 | 37 |

- 3) sur un graphique semi logarithmique, tracer le nuage de points : débit de pointe en fonction de la fréquence expérimentale. ($F = (\text{Rang} - 0,5) / \text{taille de l'échantillon}$).
- 4) Dans la détermination des débits de pointe pour les fréquences ci-dessus, nous avons considéré que la loi entre débit de pointe et fréquence expérimentale est linéaire. Tracer sur le graphique la droite de corrélation approximative entre débit de pointe et fréquence expérimentale, en déduire les débits de pointe suivants :

| Période de retour (an) | Fréquence | Débit de pointe en m ³ /s |
|------------------------|-----------|--------------------------------------|
| 50 | 0,02 | ? |
| 100 | 0,01 | ? |
| 1000 | 0,001 | ? |
| 5000 | 0,0002 | ? |
| 10000 | 0,0001 | ? |

Réponse :

- 1) les valeurs calculées sont consignées dans le tableau suivant

| Station hydrologique | Surface en Km ² | Pluie moyenne en mm | Débit moyen annuel (m ³ / s) | Lame d'eau écoulée en mm | Coefficient de ruissellement en % |
|----------------------|----------------------------|---------------------|---|--------------------------|-----------------------------------|
| Tamri | 1746 | 370 | 1,64 | 29,6 | 8 |
| Zerrar | 1346 | 395 | 1,39 | 32,6 | 8,3 |
| Imi Mikki | 451 | 392 | 0,81 | 56,6 | 14,4 |
| Youssef ben Tachfine | 3780 | 263 | 4,40 | 36,7 | 14 |
| Abdelmouméne | 1300 | 304 | 2,53 | 61,4 | 20,2 |
| Aoulouz | 4450 | 281 | 5,88 | 41,7 | 14,8 |
| Moyenne | | | | | 13,3 |

2) Le volume moyen annuel ruisselé au niveau du barrage est comme suit :

- P = 362 mm
- S = 1258 Km²
- R = 13,3 %

D'où $V = 362 \times 10^{-3} \times 1258 \times 10^6 \times 0,133$, soit $V = 60,6 \text{ Mm}^3$

3) après avoir tracé la courbe $Q = f$ (fréquence) en échelle semi logarithmique, les débits de projets pour différentes périodes de retour ont été déterminés graphiquement comme suit :

| Période de retour (an) | Fréquence | Débit de pointe en m ³ /s |
|------------------------|-----------|--------------------------------------|
| 50 | 0,02 | 1320 |
| 100 | 0,01 | 1580 |
| 1000 | 0,001 | 2340 |
| 5000 | 0,0002 | 2860 |
| 10000 | 0,0001 | 3080 |

Ex 3 :

On dispose d'une série de débits moyens journaliers maximums Q_{jmax} . L'ajustement à la loi de Gumbel nécessite le calcul des deux paramètres de position Q_0 et d'échelle A, en utilisant les formules suivantes :

$$A = 0,78 \times \delta$$

$$Q_0 = Q_{moy} - 0,5772/A$$

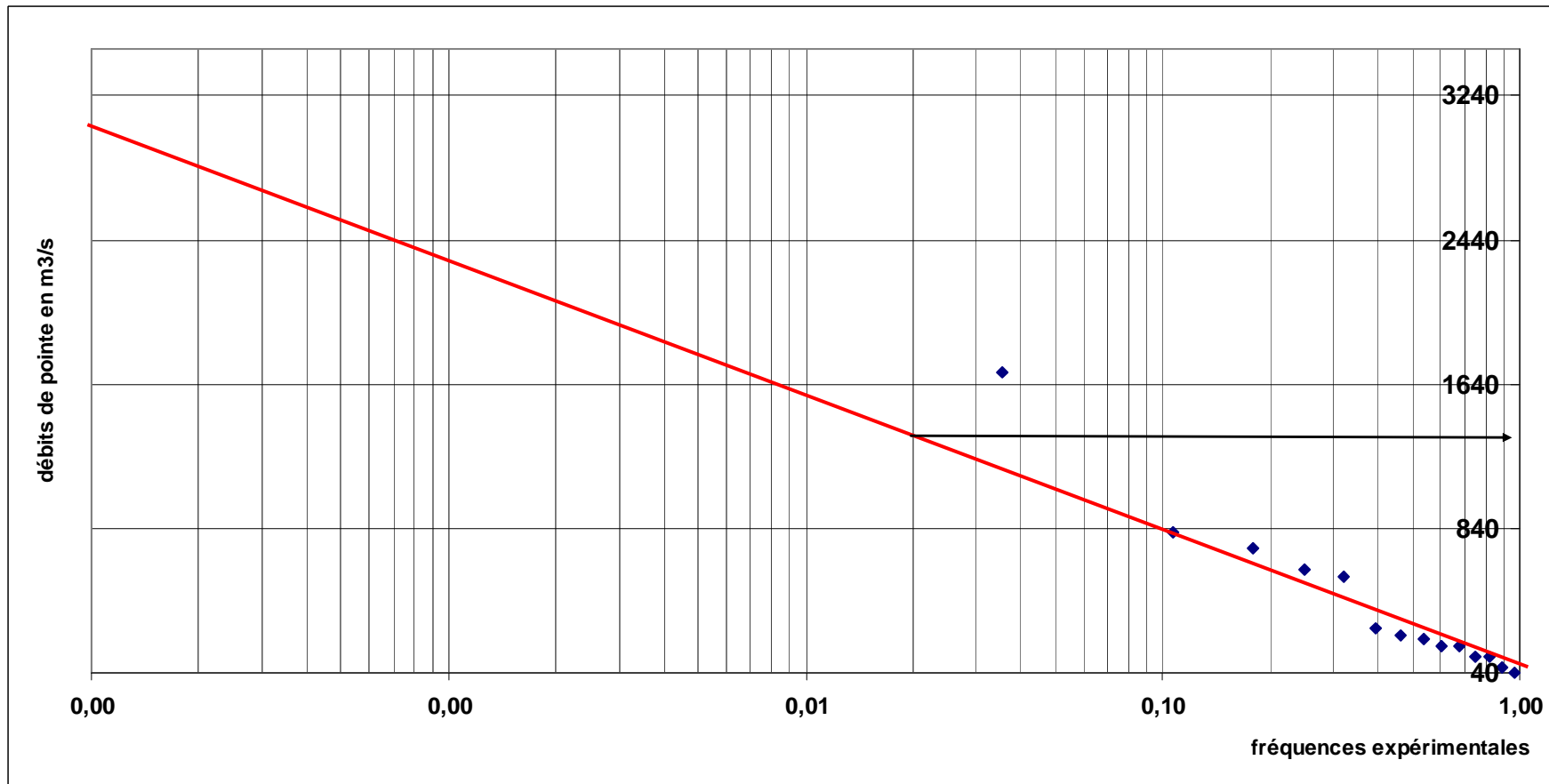
ou δ est l'écart type et Q_{moy} est la moyenne.

Si la moyenne de l'échantillon est de $Q_{moy} = 43,057$ et $\delta = 26,726$, on admet que la loi de Gumbel est de la forme $Q_{jmax} = A \times u + Q_0$. Déterminer les débits pour les périodes de retour suivantes :

| | | | | | | | | | |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| T (an) | 5 | 10 | 20 | 30 | 50 | 100 | 200 | 1000 | 10000 |
| variable de Gumbel u | 1,50 | 2,25 | 2,97 | 3,38 | 3,90 | 4,60 | 5,30 | 6,91 | 9,21 |

Réponses :

| | | | | | | | | | |
|---------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| période de retour T (an) | 5 | 10 | 20 | 30 | 50 | 100 | 200 | 1000 | 10000 |
| variable de Gumbel U | 1,5 | 2,25 | 2,97 | 3,38 | 3,9 | 4,6 | 5,3 | 6,91 | 9,21 |
| Q_{JMAX} | 74,3 | 89,9 | 105,0 | 113,5 | 124,3 | 138,9 | 153,5 | 187,1 | 235,1 |



Exercice :

Les données hydrométriques d'une crue sont comme suit :

| Temps en heures | Débits en m ³ /s |
|-----------------|-----------------------------|
| 1 | 16,2 |
| 2 | 82,2 |
| 3 | 619,8 |
| 4 | 1211,1 |
| 5 | 874,8 |
| 6 | 882,9 |
| 7 | 894,3 |
| 8 | 761,7 |
| 9 | 720,6 |
| 10 | 544,5 |
| 11 | 370,2 |
| 12 | 322,8 |
| 13 | 280,8 |
| 14 | 230,7 |
| 15 | 216,3 |
| 16 | 183,6 |
| 17 | 158,7 |
| 18 | 135,6 |
| 19 | 119,4 |
| 20 | 100,2 |

Calculer le volume de la crue sachant que celui-ci peut être approché par la formule

$$Q = \Sigma ((Q_i + Q_{i+1})/2) \times (t_{i+1} - t_i)$$

Réponses :

| débits | débits en m ³ /s | temps | t en heures | $(Q_i + Q_{i+1}) / 2$ | $((Q_i + Q_{i+1}) / 2) * 3600$ |
|--------|-----------------------------|-------|-------------|-----------------------|--------------------------------|
| Q1 | 16,2 | T1 | 1 | 49,2 | 177120 |
| Q2 | 82,2 | T2 | 2 | 351 | 1263600 |
| Q3 | 619,8 | T3 | 3 | 915,45 | 3295620 |
| Q4 | 1211,1 | T4 | 4 | 1042,95 | 3754620 |
| Q5 | 874,8 | T5 | 5 | 878,85 | 3163860 |
| Q6 | 882,9 | T6 | 6 | 888,6 | 3198960 |
| Q7 | 894,3 | T7 | 7 | 828 | 2980800 |
| Q8 | 761,7 | T8 | 8 | 741,15 | 2668140 |
| Q9 | 720,6 | T9 | 9 | 632,55 | 2277180 |
| Q10 | 544,5 | T10 | 10 | 457,35 | 1646460 |
| Q11 | 370,2 | T11 | 11 | 346,5 | 1247400 |
| Q12 | 322,8 | T12 | 12 | 301,8 | 1086480 |
| Q13 | 280,8 | T13 | 13 | 255,75 | 920700 |
| Q14 | 230,7 | T14 | 14 | 223,5 | 804600 |
| Q15 | 216,3 | T15 | 15 | 199,95 | 719820 |

| | | | | | |
|------------|--------------|------------|-----------|---------------|-----------------|
| Q16 | 183,6 | T16 | 16 | 171,15 | 616140 |
| Q17 | 158,7 | T17 | 17 | 147,15 | 529740 |
| Q18 | 135,6 | T18 | 18 | 127,5 | 459000 |
| Q19 | 119,4 | T19 | 19 | 109,8 | 395280 |
| Q20 | 100,2 | T20 | 20 | 50,1 | 180360 |
| | | | | | 31385880 |

Volume de la crue = 31,4 Mm³

Entretien et aménagement de cours d'eau

I) Introduction :

Après une longue période sans entretien, les rivières ne remplissent plus leur fonction naturelle d'évacuation des eaux. Ceci entraîne des surfaces inondées beaucoup plus importantes pendant un temps beaucoup plus long lors des crues. Dans certains cas, le lit d'une rivière est transformé en dépotoir en temps sec, lors du passage d'une crue, le lixiviat peut s'infiltrer en profondeur et contaminer ainsi les eaux souterraines.

Le développement de végétation dans le lit de la rivière occasionne aussi une obstruction du lit d'où la nécessité de faucardage.

Invasion d'un cours d'eau par des plantes sauvages



II) Méthodes de traitements :

II.1) Le recalibrage :

La méthode qui semble la plus efficace vue l'urgence des travaux et la moins onéreuse consiste à rechercher à l'aide d'engins puissants, des tracés rectilignes permettant d'évacuer dans un lit unique et sans débordement le débit de pointe de la crue décennale. C'est la méthode de recalibrage.

Le recalibrage s'applique aux tronçons de rivière dont la section est jugée insuffisante. La rivière est transformée en un canal à section régulière. On réalise un nouveau profil en travers de forme trapézoïdale en élargissant la section du lit de façon à créer un chenal unique destiné à accepter à la fois des débits d'étiage et les débits de crues. La section est calculée en fonction de l'importance des crues que l'on veut contenir (crue décennale ou quinquennale)

II.2) Aménagement de seuils :

L'aménagement de seuils et de diguettes au niveau des oueds est très utile à plusieurs titres :

- * Renforcer le temps de séjour de l'eau et favoriser l'infiltration au profit des nappes d'eau souterraines.
- * Laminer les crues pour éviter les dégâts en aval.
- * Minimiser le dépôt solide pour réduire tant que possible l'envasement des barrages et le colmatage des ouvrages d'assainissement. Pour les barrages on parle souvent de dégradation spécifique qui s'exprime en $m^3/km^2/an$.

Remarque :

Il est indispensable de procéder à un curage du cours d'eau au voisinage des seuils aménagés après passage d'une crue et notamment vis-à-vis des produits charriés (gravats, troncs d'arbres.)

Exemple : traitement d'oueds dans les jbilètes.

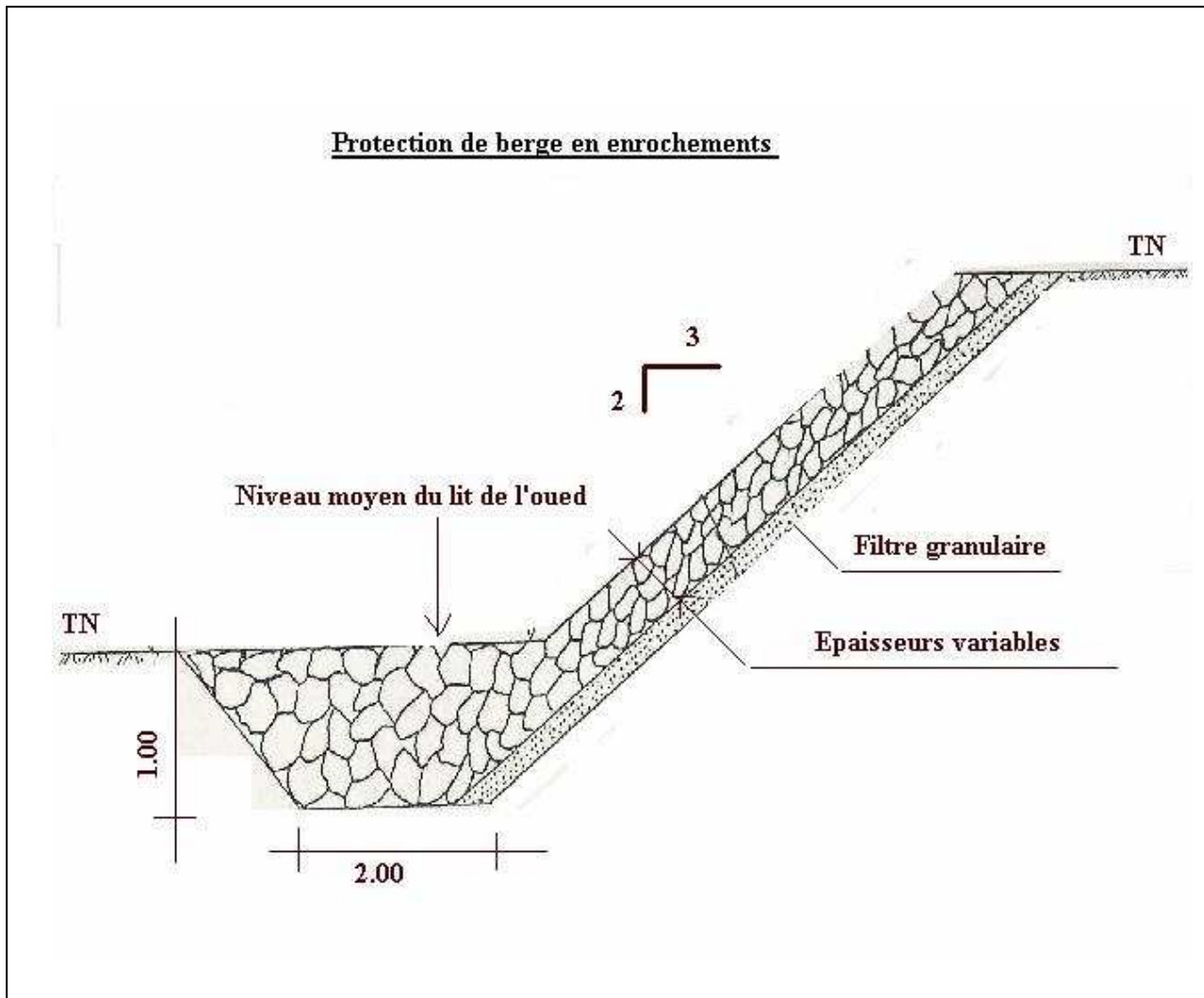
Des diguettes en maçonnerie et en gabions de hauteur ne dépassent pas 1 m ont été aménagés le long de grands thalwegs dans les jbilètes. Cette opération a permis d'augmenter l'infiltration au niveau des schistes altérés de la région. L'amplitude de variation de niveau d'eau dans la nappe varie dans un rapport de 4 à 6 entre l'amont et l'aval des diguettes. (Voir schéma des diguettes).

II.3) Endiguement des rives :

Cette technique consiste à élever la hauteur des berges jusqu'à une hauteur permettant d'éviter les débordements et canaliser les eaux de crues.

II.4) Protection des berges :

Il s'agit de renforcer la tenue des berges et notamment lorsqu'il s'agit de terrains meubles et friables. Ainsi et pour éviter un sapement des berges lors du passage d'une crue, on procède à la pose de matériaux au niveau des berges et du fond du lit.



Traitement du lit de l'oued Bouzemmour (Jbilétes – région de Marrakech)



La modélisation hydrologique

I) Introduction :

La modélisation des phénomènes hydrologiques (débits de crue, d'étiage, transformation débit-pluie) est un outil de plus en plus indispensable et notamment si on tient compte de la faible taille des séries hydrométriques ou tout simplement leur absence. Ces modèles, les résultats sont également et de plus en plus couplés à des images satellites de bassins versants pour le suivi, la description ainsi que la prévision de certains paramètres. L'objectif final d'une étude par modèle est la prévision de phénomènes ou paramètres hydrologiques (inondations par exemple) ainsi que le dimensionnement d'ouvrages hydrauliques (débits de projets pour ponts, barrages.. .)

II) Les données nécessaires à une étude de modélisation :

Deux outils sont indispensables :

- un modèle numérique de terrain (MNT) : données, levés topographiques, profils et ce après avoir délimité le ou les tronçons d'étude
- **un modèle hydrodynamique** pour la simulation des phénomènes étudiés en décrivant des paramètres hydrauliques tels que, niveau d'eau, débit, vitesse, côte amont, côte aval.

Le domaine étudié doit faire l'objet d'un maillage afin de faciliter l'entrée des données ainsi que la compréhension des résultats affichés par le modèle. (Phase de discrétisation spatiale des données).

Il existe actuellement plusieurs logiciels qui sont adaptés aux objectifs demandés et problèmes posés, les résultats doivent être exploités avec prudence compte tenu des différentes approximations retenues dans le modèle hydrodynamique.

III) les composantes d'un modèle de simulation :

Cinq éléments constitutifs sont à signaler :

- 1) la géométrie de l'espace physique étudié
- 2) les entrées du système
- 3) les lois mathématiques décrivant le phénomène à simuler
- 4) l'état initial et les conditions aux limites
- 5) les sorties du système

IV) Le calage d'un modèle :

Cette étape consiste après avoir collecté le maximum de données et d'informations jugées fiables à ajuster les valeurs simulées pour reproduire des scénarios observés dans la réalité. C'est la phase de validation afin de passer aux prévisions futures.

Module N°4 : Hydrogéologie

Chapitres :

- 1) **Eléments de géologie**
- 2) **Généralités sur les eaux souterraines**
- 3) **Les cartes piézométriques**
- 4) **Hydraulique souterraine**
- 5) **Interprétation des essais de pompage**
- 6) **Les cartes thématiques des ressources en eau**
- 7) **La modélisation hydrogéologique**
- 8) **Les forages d'eau**
- 9) **La géophysique appliquée à la recherche de l'eau**
- 10) **Les études hydrogéologiques.**
- 11) **La radiesthésie.**

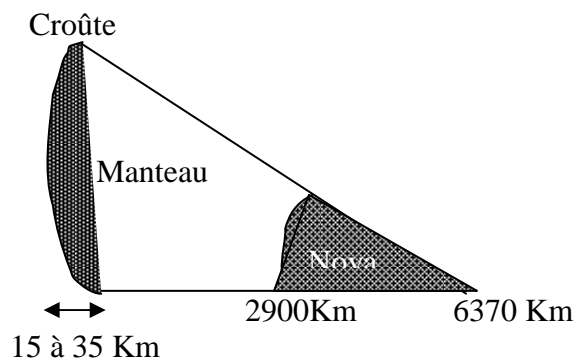
Eléments de géologie

I / Définition :

La géologie est l'étude de l'écorce terrestre. Elle essaie de décrire l'aspect actuel de la terre et cherche aussi à reconstituer son histoire.

La terre se présente dans l'espace comme une sphère légèrement aplatie aux pôles, elle a un rayon moyen de 6370 Km et se compose de 3 parties.

- **La croûte terrestre ou écorce** : c'est la partie la plus légère, elle est constituée de roches et de sédiments, son épaisseur sous les continents dépasse 30 Km, sous les océans, elle est moins importante (8 à 10 Km).
- **Le manteau** : Epais de près de 2900 Km, il est composé surtout de fer et de magnésium. A sa partie supérieure se trouve une couche visqueuse et chaude d'où provient le magma.
- **Le noyau** : sa température est considérable et sa pression prodigieusement élevée. La nature de ses matériaux est encore mal connue.



II) Différentes disciplines de la géologie :

La géologie regroupe un certain nombre de disciplines qui collaborent toutes pour mieux connaître une région donnée, parmi lesquelles on cite :

- **La Pétrographie** : C'est l'étude des roches formant l'écorce terrestre.
- **La Minéralogie** : C'est l'étude des minéraux constituant les roches.
- **La Tectonique** : C'est l'étude des mouvements et des formations qu'a subi la terre.
- **La Paléontologie** : C'est l'étude des fossiles (Faune et Flore) constituant une roche. Ceci permet la datation de l'âge de la roche.

Ces différentes disciplines permettent en fait de connaître une région sous deux aspects qui sont fondamentaux à savoir : l'aspect stratigraphique et structural.

- **L'aspect stratigraphique** est la description des roches se trouvant dans une région et ce par phase géologique c'est à dire au cours des temps géologiques.

- **L'aspect structural** essaie d'identifier la structure géométrique de la région et ce en liaison étroite avec les phénomènes tectoniques qui se sont produites dans la région.

III- échelle de temps en géologie :

En géologie, l'échelle du temps est totalement différente de l'échelle humaine. Les phénomènes géologiques se passent très lentement et leur durée se chiffre à des millions d'années.

En fonction des grands événements géologiques qui se sont produits, on a divisé les grandes étapes de l'histoire géologiques en 4 ères : (du plus récent au plus ancien).

- 2 M.A ← **Quaternaire** marqué par l'apparition de l'Homme.
- 23 M.A ← **Tertiaire** marqué par les plantes à fleurs et les mammifères.
- 230 M.A ← **Secondaire** marqué par l'apparition de reptiles géants (dinosaures).
- 500 M.A ← **Primaire** marqué par la Flore houillère et les trilobites.

IV) Notions de pétrographie

Les roches sont classées en deux groupes fondamentaux selon le critère de leur origine.

A/- Les roches d'origine externe ou roches exogènes :

Celles- ci se sont formées à la surface du globe.

B/- Les roches d'origine interne ou roches endogènes :

Celles- ci se sont formées au moins en partie à l'intérieur du globe.

1/- Les roches exogènes : elles comprennent :

a- Les roches sédimentaires : Elles sont construites à partir de matériaux détritiques transportés puis ultérieurement déposés dans un milieu aqueux (en présence d'eau).

b- Les roches résiduelles : Elles se forment par évolution sur place de formations plus anciennes, les caractères communs à ces 2 types de roches sont :

- La disposition en strates (en couches superposées)
- La présence de fossiles.

2/- Les roches endogènes : elles comprennent :

a- Les roches éruptives : Elles apparaissent brusquement au sein d'autres formations compte tenu de l'activité de cristallisation du magma. On peut distinguer :

* **Les roches plutoniques :** Lorsqu'elles restent à l'intérieur de l'écorce terrestre.

* **Les roches volcaniques** : Les roches surgissent à la surface de la terre. Contrairement aux roches exogènes, les roches endogènes ne se présenteront jamais en couche et ne contiendront jamais de fossiles.

b- **Les roches métamorphiques** : Sous l'effet d'agents internes (température et pression), des roches plus anciennes subissent des transformations (métamorphisme) pour donner lieu à de nouvelles roches dites métamorphiques.

Quelques exemples de roches :

A/- **Les roches sédimentaires** : (calcaires, grés, argile, marnes).

- **Les calcaires** : ils contiennent plus que 50 % de CaCO_3 (Carbonate de calcium), ils font effervescence avec l'acide. C'est une roche carbonatée.
- **Les grés** : C'est un sable qui a été consolidé par un ciment de nature variable, à la loupe on peut voir les grains de sable d'origine.
- **Les argiles** : C'est une roche de contenu généralement rougeâtre, elle ne contient pas de cristaux, l'ongle le raye facilement et est imperméable à l'eau.
- **Les marnes** : Ce sont des roches intermédiaires entre les calcaires et les argiles. Ces roches sont également imperméables et sont facilement ravinées et emportées par les eaux de ruissellement.

B/- **Les roches résiduelles** / : (on les appelle aussi des roches détritiques)

- **Les sables** : Ce sont des fractions meubles (non consolidés), ils sont formés de grains plus ou moins grossiers.
- **Les conglomérats** : C'est un assemblage d'éléments de nature différente et reliés par un ciment (argileux, marneux, gréseux,...), lorsque la roche est arrondi on parle de conglomérat. Si par contre les éléments sont anguleux, on parle de brèche.

C/- **Les roches éruptives** / :

C1/- **Les roches plutoniques** / :

- **Les granites** : C'est une roche très dure, imperméable, non stratifié. Ils se composent de trois minéraux :
 - Le Mica
 - Le quartz → élément vitreux
 - Les feldspaths.

C2/- **Les roches volcaniques** / :

- **Les basaltes** : Les basaltes sont des roches sombres très répandues dans le monde. Ils se cassent en fragments irréguliers à angles vifs et coupants. Une lame mince examinée au microscope montre :

- De grands cristaux d'olivine (Visibles à l'œil nu).
- Une pâte vitreuse, non cristallisée.

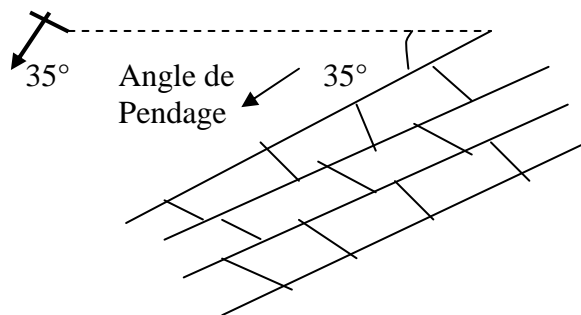
D/- Les roches métamorphiques :

- Les schistes : C'est une argile métamorphisée, le facteur très dominant est la pression, c'est pourquoi il y a cette disposition en feuillet.
- Les marbres : Ce sont des calcaires métamorphisés.
- Les quartzites : Ce sont des grès métamorphisés sous l'effet de la pression. C'est pourquoi on les trouve également sous forme d'ardoises.

V) Éléments de géologie structurale :

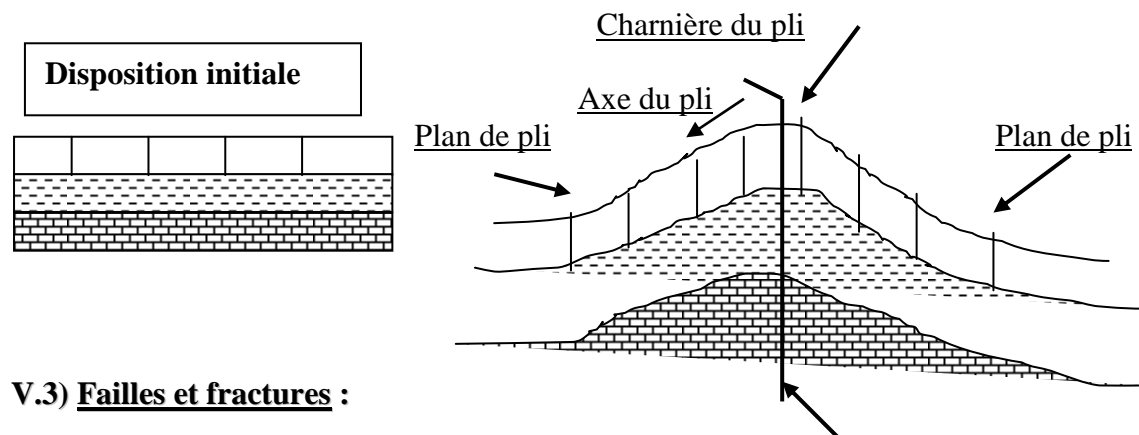
V.1) Pendage d'une couche :

C'est la mesure de la pente où l'inclinaison d'une couche. La direction du pendage est celle de la pente maximum, direction que suivrait une balle sur la couche si la surface en était parfaitement plane. L'angle de pendage est l'angle aigu que fait cette direction avec un plan horizontal.



V.2) plis :

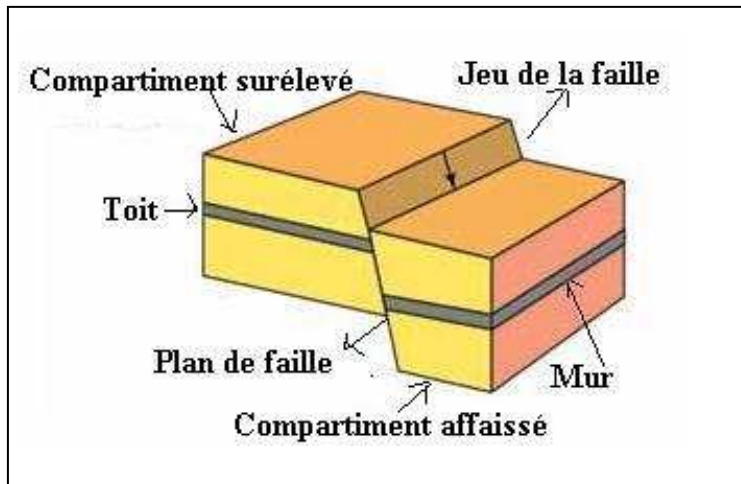
Ce sont des ondulations qui affectent des roches stratifiées. Au départ les couches sont horizontales. Sous l'effet de contraintes, elles sont plissées. Parfois un pli s'étend sur des centaines de Km.



V.3) Failles et fractures :

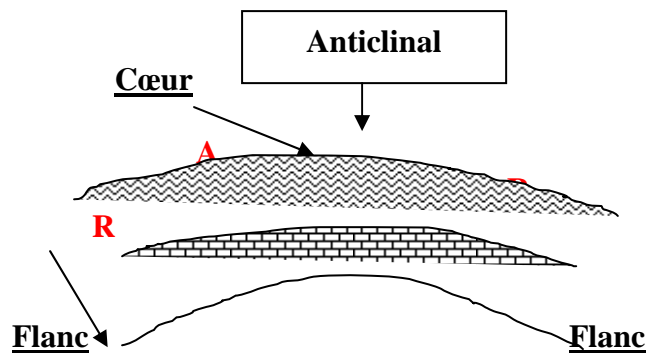
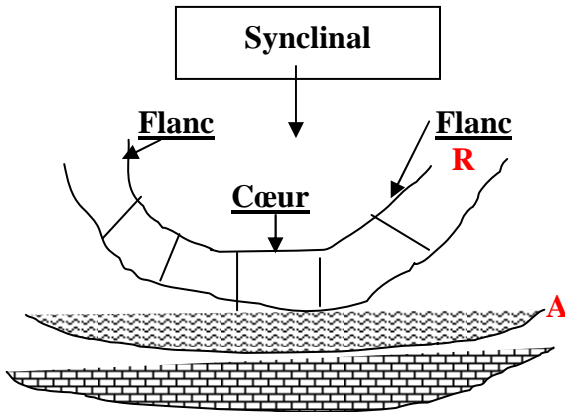
Les contraintes qui s'exercent sur les roches peuvent fréquemment les faire céder par la création de cassures. Si le mouvement ne s'accompagne pas d'un déplacement relatif de blocs, il s'agit d'une simple cassure (ou fissure ou diaclase) dans le cas contraire, il s'agit de faille.

Schéma d'une faille



V.4) Structures :

Synclinal : Structure plissée où le terrain le plus récent occupe le cœur de la structure



R = terrain récent
A = terrain ancien

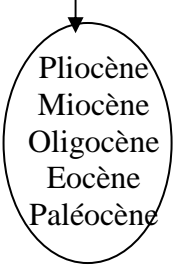


Anticlinale : Structure où le terrain le plus ancien occupe le cœur de la structure.

V.5) Séisme et volcans :

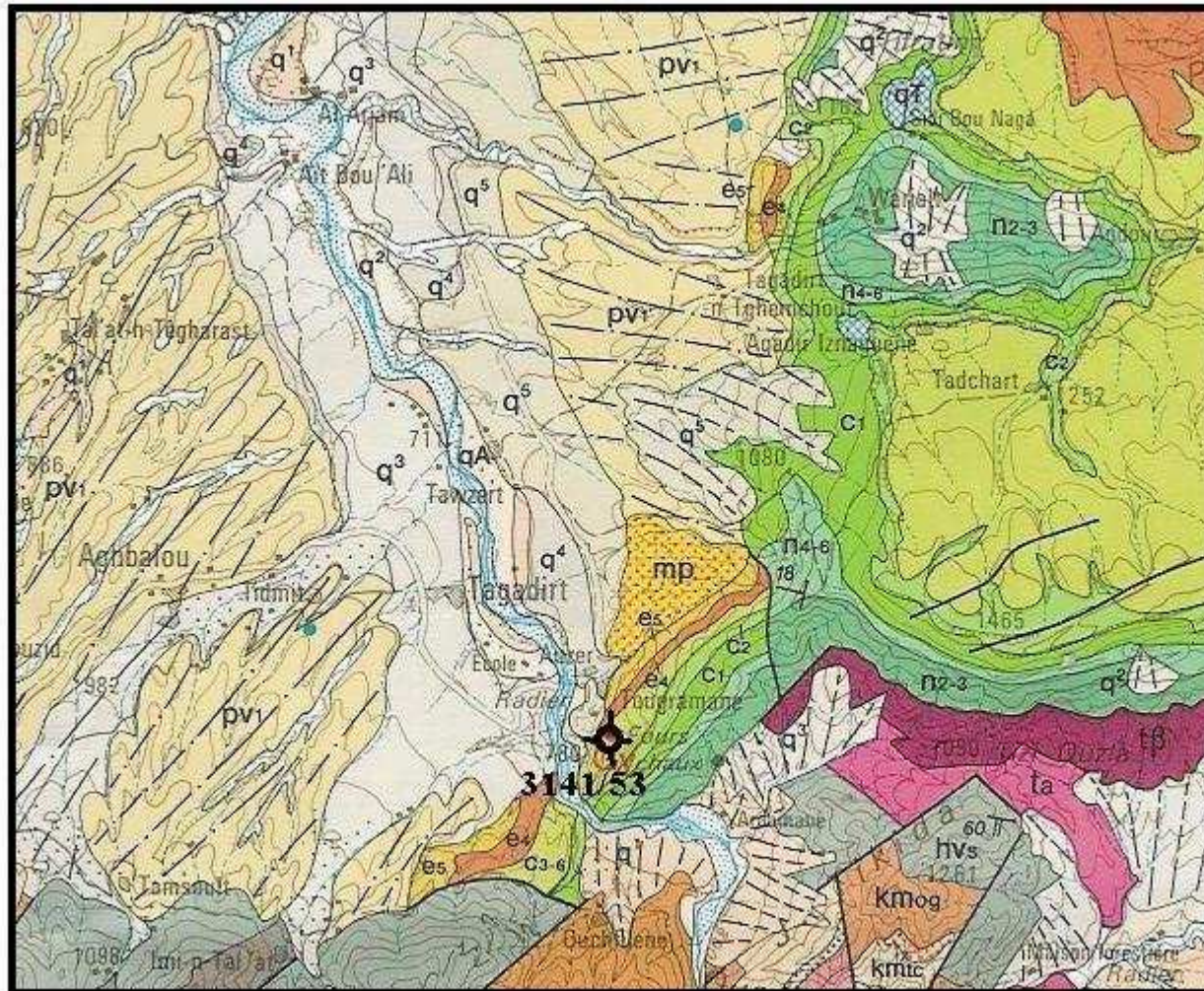
L'écorce subit des pressions énormes. Celles-ci finissent par provoquer des ruptures brutales de la croûte terrestre, accompagnées de séismes ou tremblements de terre. L'intensité des séismes se mesure en degrés sur l'échelle de Richter. A partir du degré 6 : les immeubles sont menacés d'écroulement. Les séismes laissent parfois dans le paysage des traces durables : les Failles et les Fractures.

La croûte terrestre n'est pas immobile. Elle se renouvelle au fond des océans et se déforme, la liaison est indiscutable entre le volcanisme et les principales lignes de faiblesse de l'écorce qui sont aussi des régions privilégiées de séismes. Lorsque le volcan est en activité, les laves s'écoulent. Ce sont des liquides visqueux qui se refroidissent plus tard pour donner des roches volcaniques ex : le Basalte.

Echelle des temps géologiques

| Ere | période | Age en Millions d'années | Observations |
|--------------------------------|---|--------------------------|---|
| Cénozoïque | - Quaternaire - Tertiaire : | 0 | Apparition de l'homme et des animaux actuels |
| |  | 65 | |
| Mésozoïque (Secondaire) | - Crétacé : | 100 | Extinction des dinosaures |
| |  | 150 | |
| | - Jurassique : | 225 | |
| |  | | Reptiles et petits mammifères |
| | - Trias | | |
| Paléozoïque (primaire) | - Permien | | |
| | - Carbonifère | | |
| | - Dévonien | 370 | |
| | - Silurien | 415 | |
| | - Ordovicien | 450 | |
| | - Cambrien | 570 | |
| | Précambrien | | Aucune vie sur terre |

Extrait de la carte géologique au 1/100 000 d'Amez Miz



Généralités sur les eaux souterraines

I) Définitions générales :

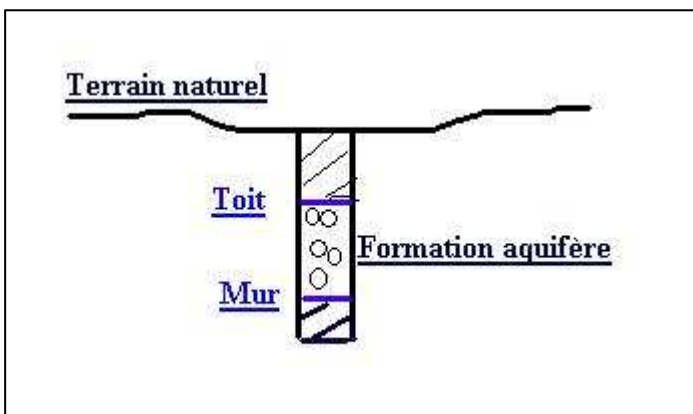
1) Nappe ou aquifère :

Une nappe d'eau souterraine ou aquifère est un réservoir d'eau souterraine continu avec des circulations d'eau plus ou moins importantes dans une roche magasin. Ex : sable, calcaires fissurés....

Un aquifère doit donc remplir deux fonctions :

- une fonction de stockage : (emmagasinement)
- une fonction de transfert (perméabilité transversale)

Une formation aquifère est caractérisée par un toit et un mur. Le toit est le sommet de la formation, tan disque le mur est la base.

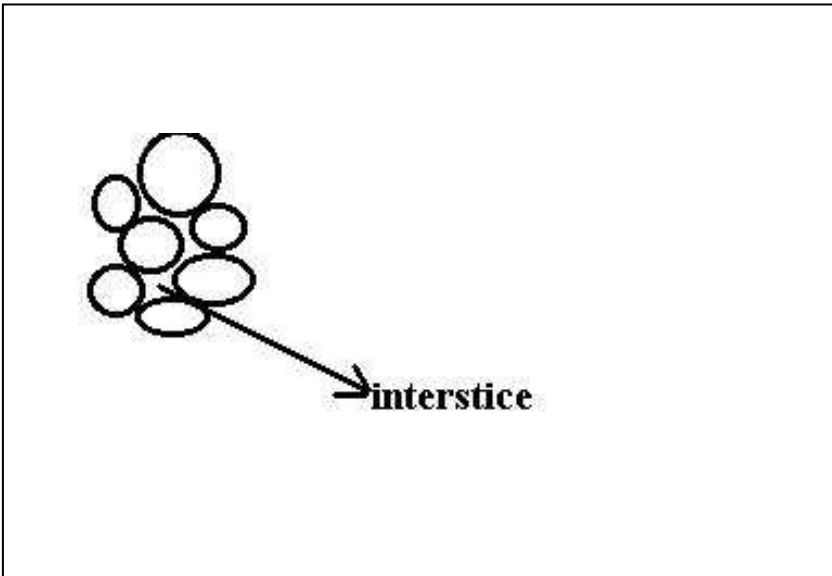


2) Notion de porosité :

Pour qu'une roche puisse renfermer de l'eau, il faut qu'elle soit poreuse. Les pores sont des vides au sein d'une roche et qui sont comblés par l'eau. Selon la nature des espaces vides, on distingue deux types de porosités :

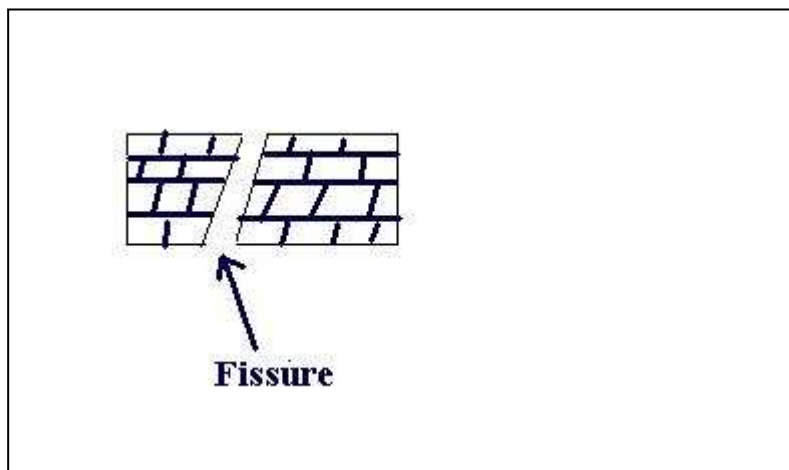
2.1) porosité par interstices :

Les interstices sont des espaces vides créés par l'adjonction de plusieurs particules solides compactes, c'est le cas par exemple d'un terrain constitué de graviers ou de sables plus ou moins grossiers. L'importance ou le volume des interstices dépend du volume des particules : si les éléments sont grossiers, les interstices sont importants (cas des graviers). si les particules sont petites, les interstices le sont également (cas des sables fins).



2.2) porosité par fissures :

Ce sont les espaces vides créés au sein d'une même roche dure et compacte, ce sont les cassures ou encore diaclases qui se dessinent sur une même roche par suite d'un phénomène géologique cassant (exemple de faille) ou de dissolution chimique (comportement des roches calcaires vis-à-vis des eaux chargées en CO₂).



3) formules fondamentales :

3.1) porosité totale :

$$N = [(V_t - V_s) / V_t] \times 100$$

avec V_t = volume total de la roche, V_s = volume des particules

Solides.

3.2) rétenion spécifique :

$$S_r = (V_r / V_t) \times 100$$

avec V_r = volume d'eau retenu par la roche, V_t = volume total de la roche.

3.3) porosité effective :

$S_e = (V_d / V_t) \times 100$ avec V_d = volume d'eau drainé de la roche, V_t = volume total de la Roche.

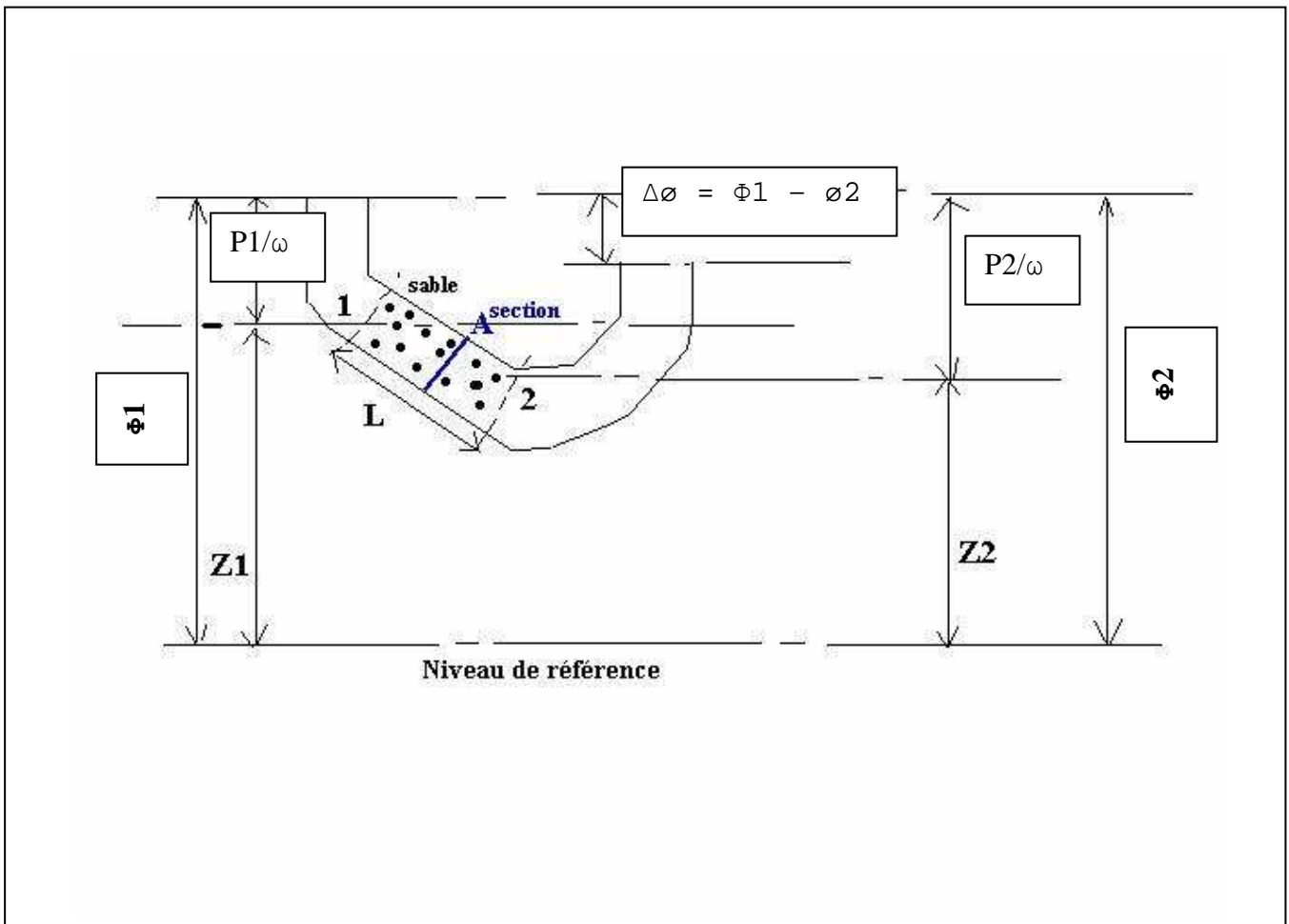
3.4) indice des vides :

$e = (V_v / V_s) \times 100$ avec V_v = volume total des vides, V_s = volume total solide.

Remarque : $N = (e/1+e)$

4) formule de Darcy :

Expérience de Darcy :



$\Phi_1 = z_1 + p_1 / \omega$ (charge hydraulique), v est faible donc $v^2 / 2g \rightarrow 0$

$\Phi_2 = z_2 + p_2 / \omega$

Le débit transitant dans le tube contenant le sable est de la forme

$Q = KA \Delta\Phi / L$

C'est la loi de Darcy

K est la perméabilité du terrain, elle s'exprime en m/s, elle représente donc l'aptitude du terrain à se faire traverser par l'eau.

Si on définit une vitesse fictive de filtration, $V = Q/S$ et en posant $\Delta\Phi/L = i$ (gradient hydraulique ou pente), on aura $V = Ki$

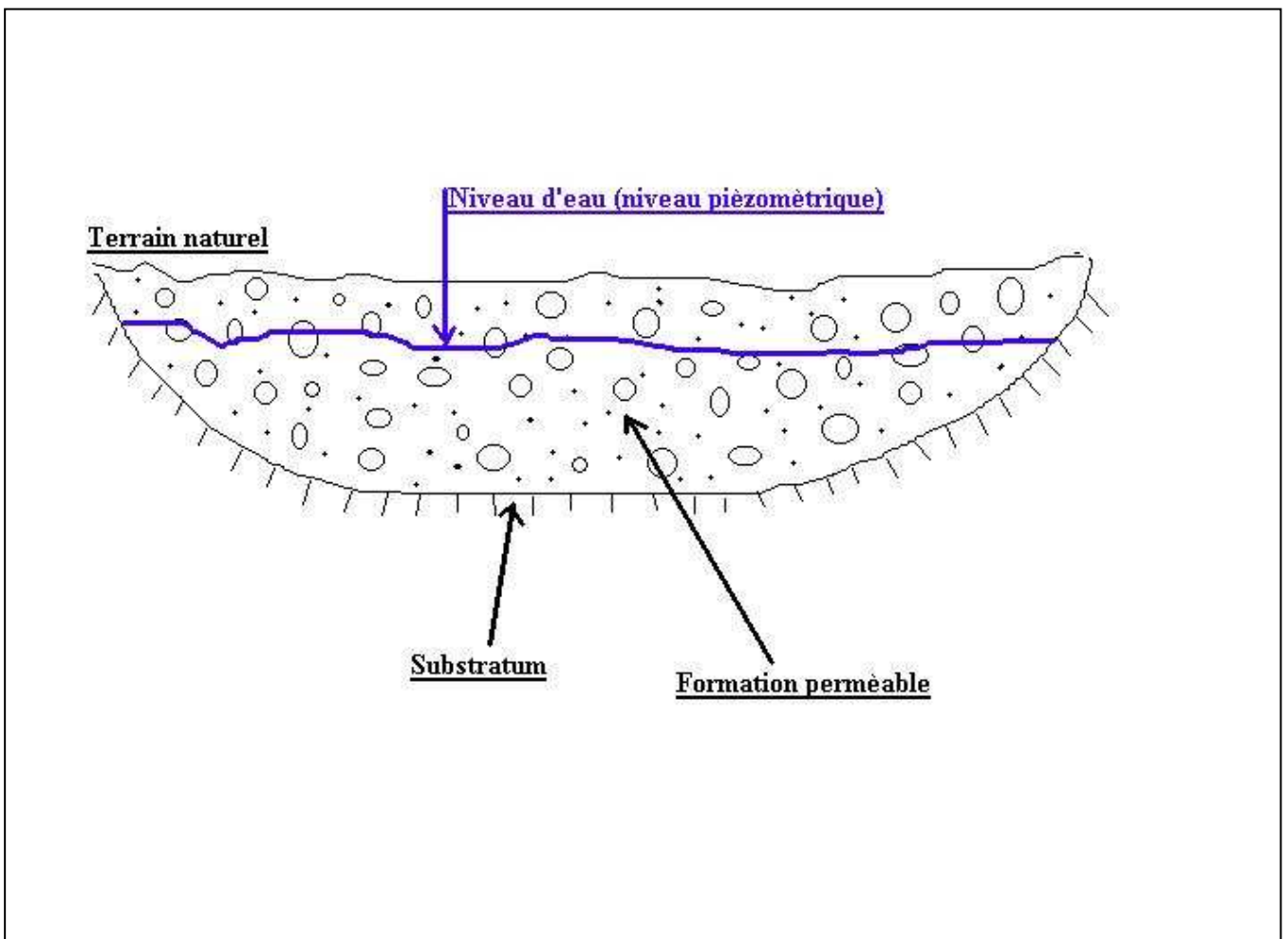
Le tableau suivant donne des ordres de grandeur pour K :

- graviers sans éléments fins : $k = 10^{-2}$ m/s
- sables non argileux et graviers : $k = 10^{-2}$ à 10^{-5} m/s
- sables fins argileux : $k = 10^{-5}$ à 10^{-9} m/s
- argiles franches : $k = 10^{-9}$ à 10^{-13} m/s

5) Types de nappes :

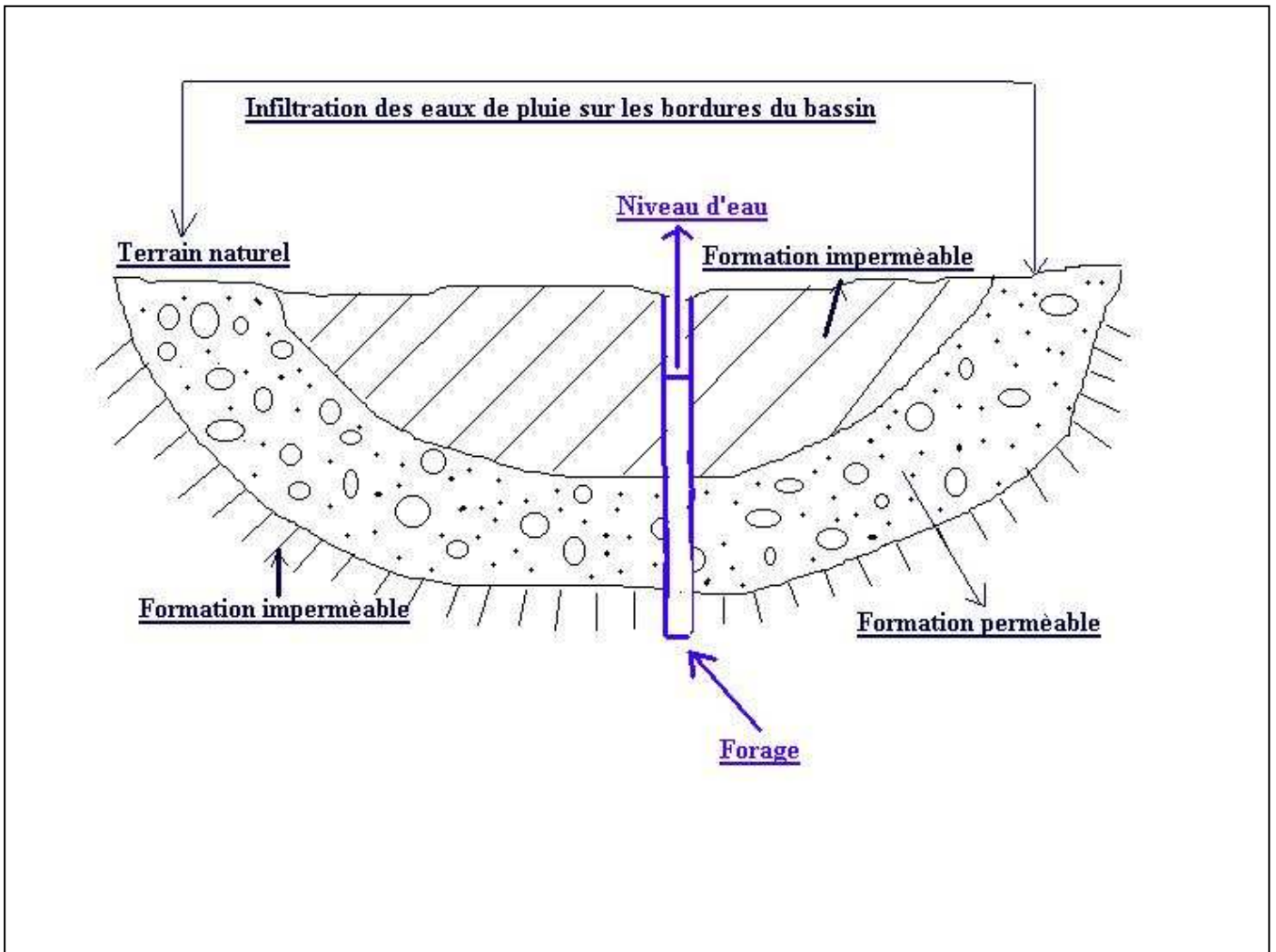
5.1) nappe libre :

C'est une nappe qui circule dans une formation perméable et reposant sur une couche imperméable appelée encore substratum de la nappe. Exemple : nappe du Haouz circulant dans des alluvions (galets, graviers et sables). Le substratum est matérialisé par des schistes primaires.

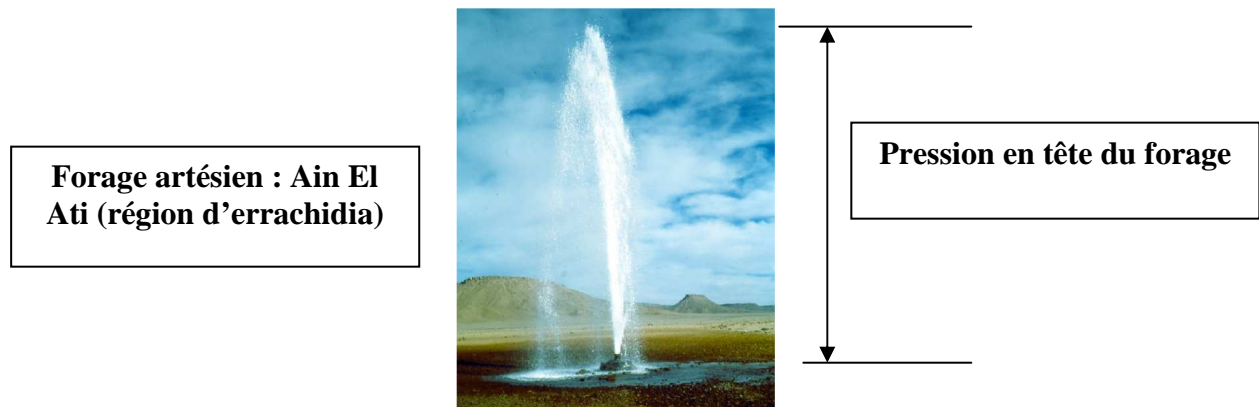


5.2) nappe captive :

C'est une nappe qui circule dans une formation perméable et qui est emprisonnée entre deux couches imperméables. C'est donc une nappe ou l'eau est en charge : sous pression.



Si on fait un forage dans cette nappe, le niveau d'eau va se situer dans les formations sus-jacentes (supérieures). Le forage met en communication la pression du terrain et la pression atmosphérique. La pression du terrain est supérieure à la pression atmosphérique, ceci entraîne la remontée de l'eau par capillarité jusqu'à ce qu'il y ait un équilibre de pression et stabilité du niveau d'eau. Le forage peut être artésien si la pression est importante.



5.3) système multicouche :

C'est une succession de niveaux perméables et semi perméables .Lorsqu'il y a une différence de charges hydraulique (pression) entre les différents niveaux, on assiste à un transfert d'eau vertical : c'est le phénomène de drainance. Il s'agit soit de drainance ascendante ou drainance descendante compte tenu des différences de pression. Rappelons que l'eau s'écoule toujours du potentiel le plus élevé vers le potentiel le plus faible.

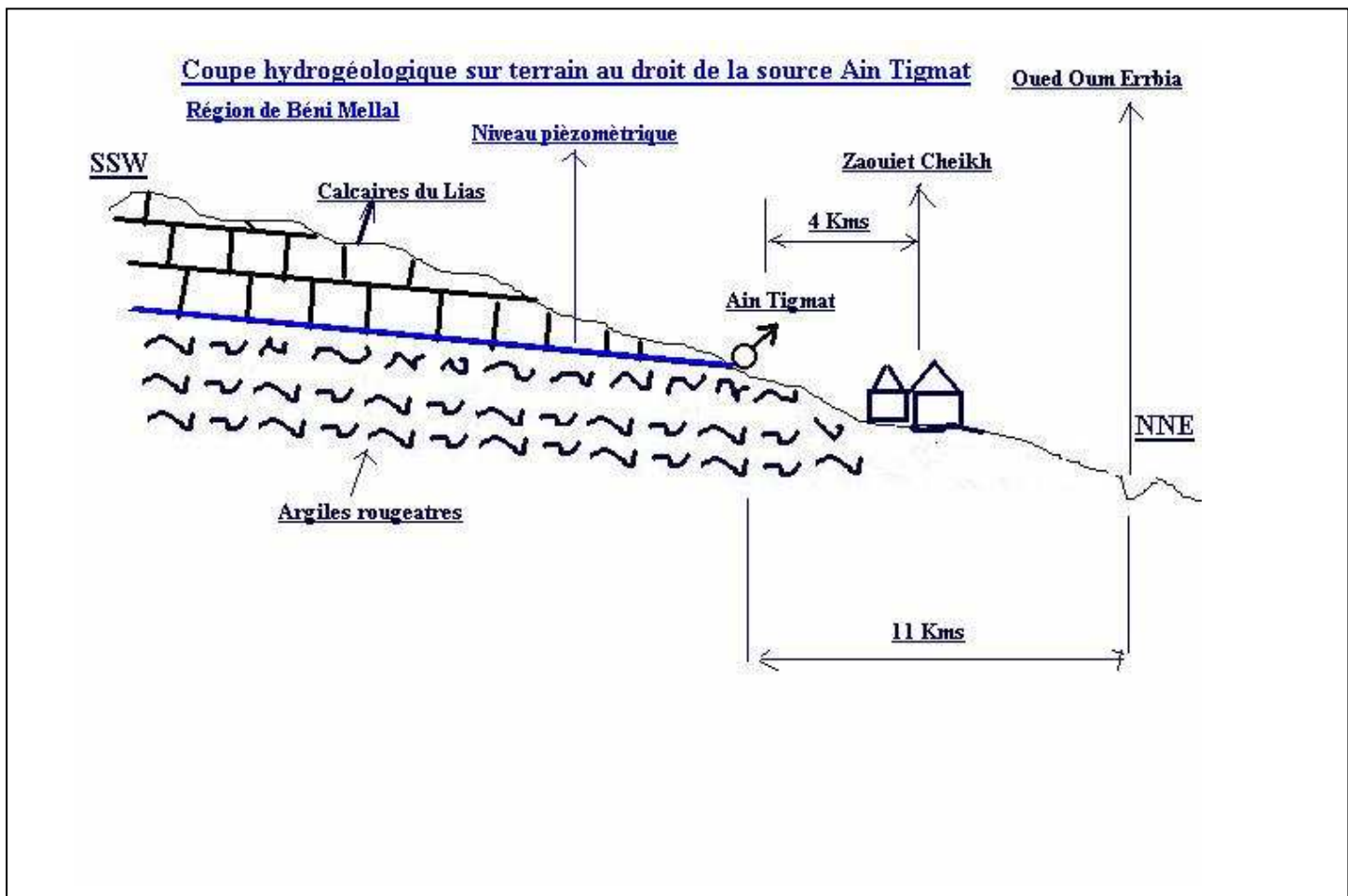
6) Alimentation et exutoire d'une nappe :

6.1) Alimentation :

Une nappe d'eau souterraine peut être alimentée par les eaux de pluie, la fonte des neiges ou par des cours d'eau.

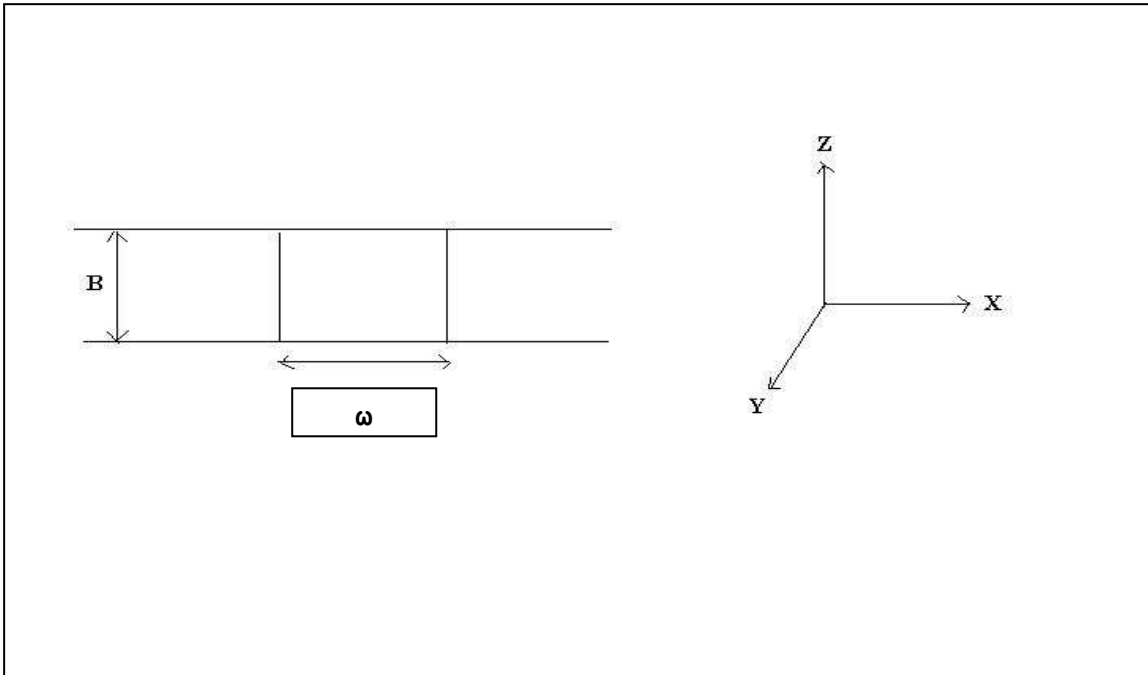
6.2) exutoires :

Après avoir circulé dans le sous -sol, l'eau doit sortir et se déverser au droit des points les plus bas topographiquement. L'exutoire peut être matérialisé par des sources ou la mer dans le cas d'une nappe côtière.



7) paramètres hydrodynamiques d'une nappe :

7.1) Transmissivité

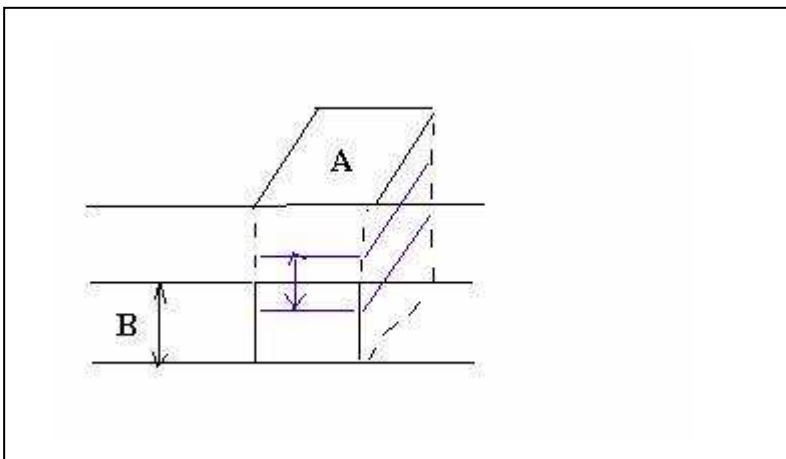


D'après la loi de Darcy, on a $\Phi_x = KB\omega I_x$, on pose $KB = T$, d'où $\Phi_x = T\omega I_x$, soit $T = \Phi_x / \omega \cdot I_x$, **T est appelé transmissivité du terrain.**

T apparaît comme étant le débit de la nappe par unité de gradient hydraulique et par unité de longueur sur toute l'épaisseur de la nappe.

T renseigne sur la productivité de la nappe. Tant que T est élevée, tant que le débit soutiré est grand. T s'exprime en m^2/s .

7.2) Coefficient d'emmagasinement :



Le coefficient d'emmagasinement est défini par $S = V/\Delta\phi$

V = volume d'eau libéré de l'aquifère

A = surface élémentaire

$\Delta\phi$ = rabattement de la pression

S est un nombre sans dimension.

Le coefficient d'emmagasinement d'un aquifère est le volume d'eau libéré d'un volume unité et par unité de rabattement de la pression. Pour les nappes captives, S est de l'ordre de 10^{-4} à 10^{-6} , pour les nappes libres S varie de 10 à 30%. Ce paramètre permet de chiffrer les réserves d'une nappe.

Remarque :

En pratique, la détermination de T et de S se fait à partir de l'interprétation des essais de pompage comme on le verra plus loin.

7.3) diffusivité :

C'est le rapport T/S, plus ce rapport augmente, plus l'influence du pompage se fait sentir. On parle alors d'aquifère nerveux.

8) la chimie des eaux souterraines :

La composition chimique d'une eau souterraine est étroitement liée à la nature de la roche magasin ainsi que du lessivage des roches traversées. Une eau qui lessive un gisement de sel sera forcément une eau saumâtre, une eau circulant dans une formation calcaire sera forcément chargée en CaCO_3 (carbonate de calcium). On parle ainsi de faciès chimique de l'eau qu'on représente par un diagramme de schoeller-Berkalof.

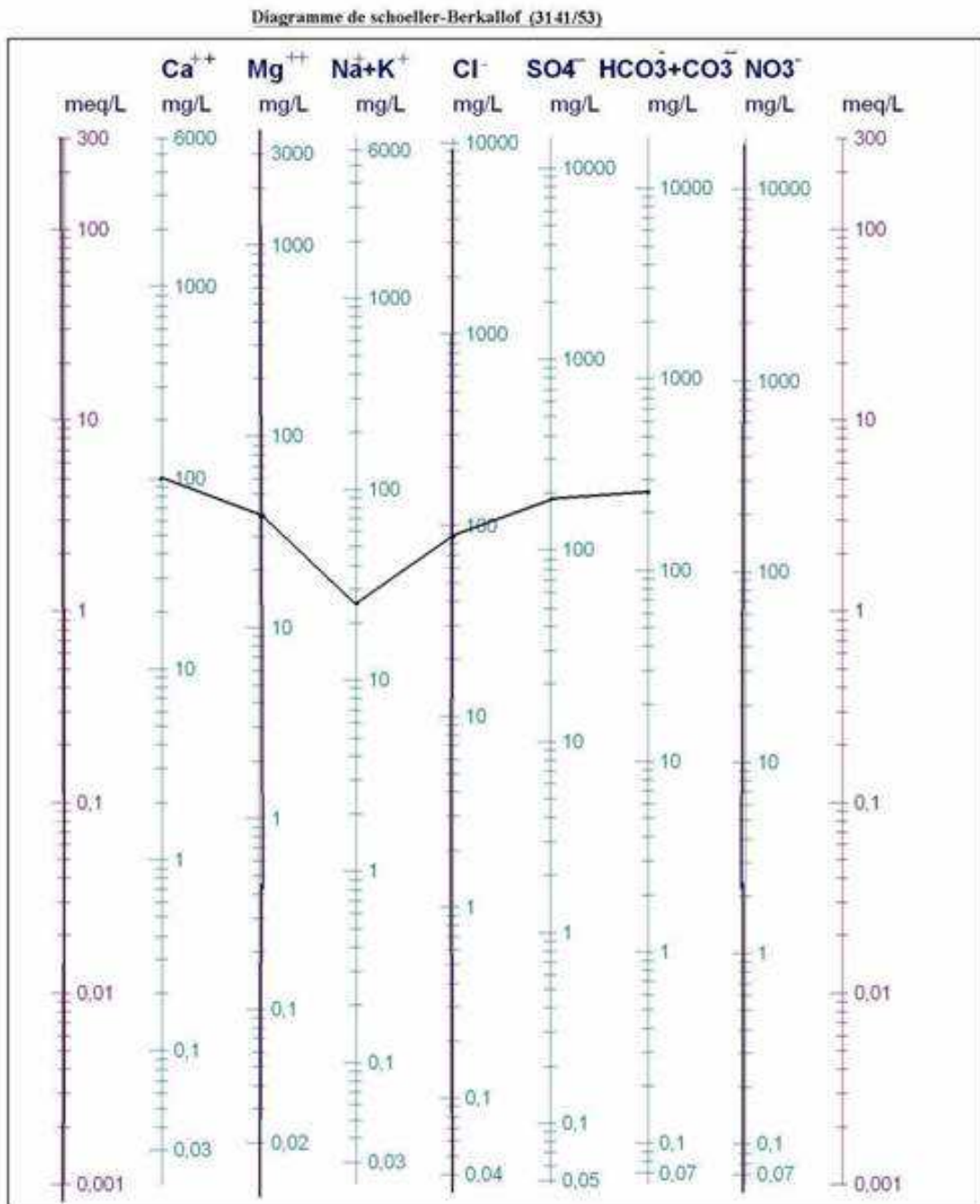
Sur le terrain, on mesure la conductivité électrique de l'eau à l'aide de conductivimètres. Ce paramètre est étroitement lié à la salinité de l'eau. On mesure également au laboratoire le résidu sec (R.S). C'est la somme des teneurs ou concentrations de tous les éléments dissous dans l'eau (anions et cations). Ce paramètre est souvent exprimé en mg/l.

Il existe une relation empirique entre la conductivité électrique de l'eau et le résidu sec à savoir : **$\text{R.S (mg/l)} = \text{C (us/cm)} \times 0,7$**

Conductivimètre de terrain



Détermination du faciès chimique d'une eau par le diagramme de schoeller-Berkalof



Faciès carbonaté calcique

9) exploitation des eaux souterraines :

L'exploitation des eaux souterraines se fait à partir de :

- sources
 - puits
 - forages
-
- les sources correspondent à une sortie naturelle des eaux souterraines lorsque les conditions hydrogéologiques le permettent. Les sources assurent donc un pompage gratuit (sans mettre en jeu une énergie motrice).
 - Les puits sont des ouvrages moins profonds (ils dépassent rarement 50m), leur diamètre est très grand : 1m à 2m.
 - Les forages sont des ouvrages profonds et avec un diamètre inférieur à celui des puits.

10) épuisement des réserves en eau souterraines

Contrairement aux réserves minières, l'eau est une ressource renouvelable. On définit deux types de réserves :

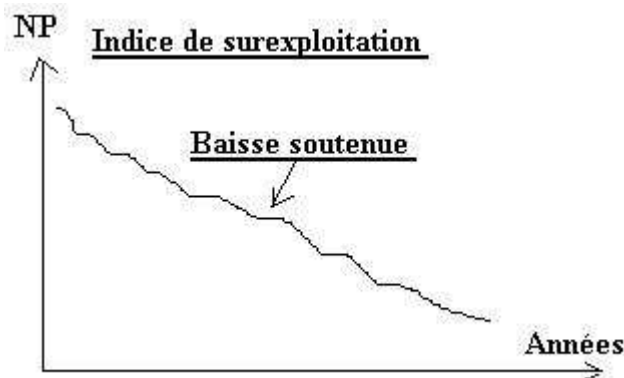
- réserves régulatrices : apports à la nappe entre la période de basses eaux et la période des hautes eaux.
- Réserves permanentes : volume stocké entre le substratum et le niveau d'étiage.

Le volume d'eau alimentant une nappe par infiltration est $V = S \times P \times I$, avec S = surface de la nappe, P = pluviométrie, I = coefficient d'infiltration.

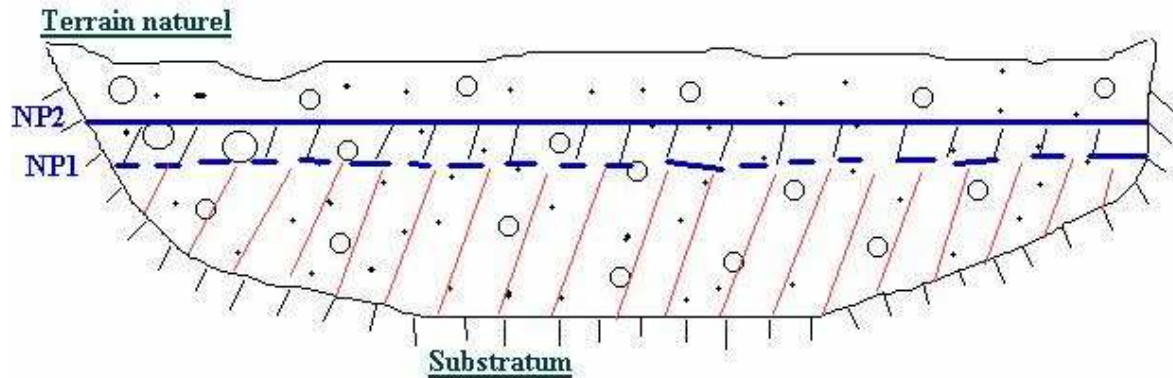
Le bilan d'une nappe est la comparaison du débit total des entrées (alimentation) à celui des sorties naturelles (sources) et artificiel (prélèvements par pompages).

Lorsque le débit des entrées (apports) est supérieur ou égal à celui des sorties, le régime hydrodynamique de la nappe est équilibré. Par contre lorsque les prélèvements dépassent les apports, on entame les réserves permanentes et on assiste à un régime de surexploitation pouvant conduire à l'assèchement total de la nappe.

Le meilleur indicateur pour suivre le comportement d'une nappe suite à son exploitation est le suivi du niveau piézométrique d'un certain nombre de points d'eau à une fréquence donnée (généralement mensuelle) et ce pendant le maximum d'années pour avoir des historiques interprétables.



Réserves de nappe



NP1 = niveau piézométrique en période des hautes eaux

NP2 = niveau piézométrique en période d'étiage

 Réserves régulières

 Réserves permanentes

II) Conditions d'existence d'une nappe :

1) rappel :

Une nappe d'eau souterraine est un réservoir d'eau souterrain où les circulations d'eau se font dans les espaces vides interstitiels ou les fissures de roches emmagasinantes. Une nappe souterraine est continue dans l'espace si non on parle de point d'eau bien localisé dans l'espace. De tels réservoirs sont caractérisés par :

- La géométrie
- La nature des formations aquifères (productrices)
- Les caractéristiques hydro- dynamiques (perméabilité, Transmissivités, S)
- L'alimentation
- La qualité chimique de l'eau

La nappe peut être libre, captive, semi captive. L'hydrogéologie est une science assez complexe. Certes, elle n'est pas exacte mais fait appel à beaucoup de disciplines et sciences exactes, ce n'est donc pas l'affaire de sourciers ou radiesthésistes ! Comment peut on découvrir une nappe pour aborder son étude dans le détail (aspect quantitatif et qualitatif). Signalons au passage que l'objectif final d'une étude hydrogéologique est la mobilisation de l'eau pour des fins socio-économiques : eau potable, irrigation, industrie.

2) Les premiers indices d'ordre général:

Sur une région donnée non connue sur le plan hydrogéologique, certaines réflexions faites sur le terrain ou recueillies à travers la documentation existante peuvent servir de guide. On donne les exemples ci-après.

- L'existence de puits creusés par les habitants ou de sources est un indice de première importance.
- L'existence d'une végétation naturelle permanente peut être à l'origine d'une humidité du sol et qui est responsable de cet équilibre écologique.
- L'absence d'un réseau hydrographique et d'écoulement superficiel alors qu'il y a une lame pluviométrique annuelle importante qui arrose la région, où part donc cette eau ?

3) **Conditions géologiques :**

La géologie de la région constitue un outil fondamental pour l'étude d'existence d'une nappe. Une cartographie de tous les affleurements ainsi que des accidents tectoniques doit être faite. Une analyse d'ensemble de cette carte doit être entreprise.

- ◆ Nature des formations pouvant être aquifère (Perméabilité)
- ◆ Structure générale de la région.

Ceci est à la base de toutes les investigations qui peuvent être projetées ultérieurement : géophysiques, sondages de reconnaissance etc.

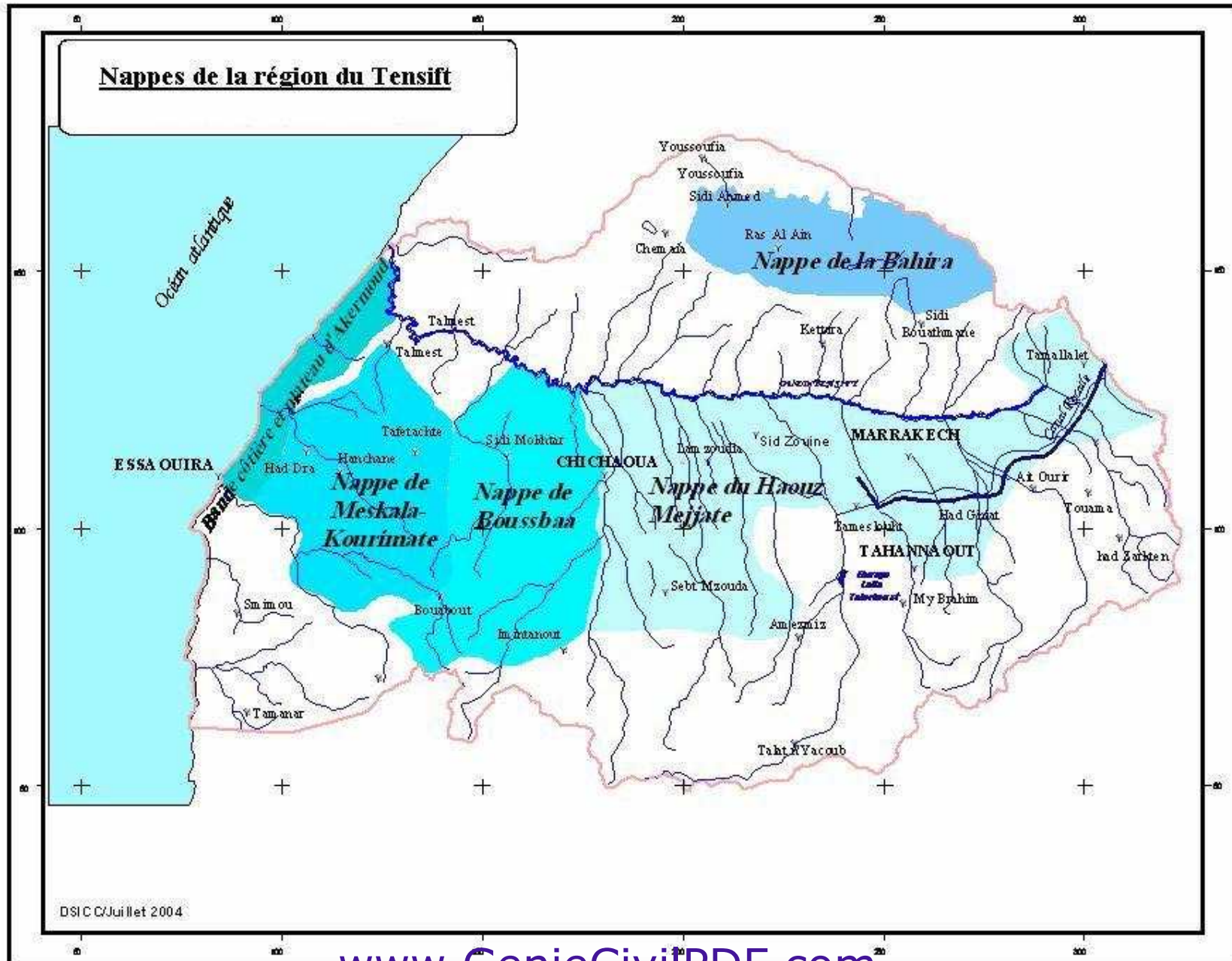
4) **Moyens d'investigation :**

Une fois on a soupçonné l'existence d'une nappe, on doit collecter tous les renseignements d'ordre hydrogéologiques.

- La première investigation consiste à faire un inventaire systématique des points d'eau ainsi que des échantillons pour analyse chimique complète.
- La 2^{ème} investigation peut être une prospection géophysique (la méthode courante en hydrogéologie est la méthode électrique basée sur le contraste de résistivités des roches).
- La 3^{ème} investigation est une campagne de sondage de reconnaissance à la lumière des résultats apportés par la géophysique. (Terrains résistants).
- Une fois qu'on dispose d'un nombre de renseignements assez suffisant, on fait une cartographie de l'aquifère (cartes du toit, du mur, cartes piézométriques, cartes de salinités, coupes, ...etc.)
- Une fois la nappe connue on évalue les ressources afin de mobiliser l'eau pour des fins socio – économiques : eau potable, irrigation, industrie.....etc.) .

5) **La nappe est assez connue ou bien connue :**

L'hydrogéologue qui maîtrise la connaissance hydrogéologique du sous – sol devient la pièce maîtresse en matière d'aménagement du territoire. En effet, pour chaque projet envisagé, l'avis de l'hydrogéologue est primordial. La parfaite connaissance d'une nappe ne s'acquiert pas du jour au lendemain, c'est le fruit de plusieurs années de travail poussé et où il y a une réelle confrontation avec les problèmes du terrain. Connaître le Haouz, la Bahira, le bassin d'Essaouira... etc., veut dire en terme socio – économique, avoir une idée globale et précise sur la faisabilité de projets d'aménagements au niveau des régions concernées.



Problème 1

A l'aval du barrage El Ghrass existe une plaine d'une côte topographique constante de 200 m. On doute de l'existence d'une nappe, quelles sont les techniques et les outils d'investigation qu'il faut réaliser pour connaître cette nappe ?

On suppose que c'est une nappe artésienne d'épaisseur 50 m, les niveaux piézométriques sont situés à + 250 m et la superficie correspondante est de 100 Km². Les caractéristiques hydrodynamiques de cette nappe sont :

$$T = 10^{-2} \text{ m}^2/\text{s} \qquad S = 10^{-4}$$

- 1- Quelle est la pression en tête d'un forage réalisé dans cette nappe ?
- 2- Calculer les réserves de cette nappe
- 3- Après une exploitation prolongée de cette nappe, on a constaté une augmentation du coefficient d'emmagasinement S ; qui est de 10^{-3} Calculer de nouveau les réserves de cette nappe.
- 4- Expliquer et commenter les résultats ?

Réponses :

a- Pour connaître cette nappe, il faut procéder comme suit :

- ◆ Réaliser une enquête sur les points d'eau existants
- ◆ Réaliser une campagne géophysique
- ◆ Réaliser une campagne de sondages de reconnaissance

1/- La côte du terrain naturel étant à 200 m et les niveaux piézométriques à 250 m, la pression en tête d'un forage sera de 50 m, c'est à dire 5 bars.

2/- Le volume V des réserves est $V = \text{Surface} \times \text{épaisseurs} \times \text{Coefficient d'emmagasinement}$
donc $V = 100 \times 10^6 \times 50 \times 10^{-4}$

| |
|------------------------|
| $V = 0,5 \text{ Mm}^3$ |
|------------------------|

3/- Après exploitation, le coefficient d'emmagasinement est devenu 10^{-3}
Donc

| |
|----------------------|
| $V = 5 \text{ Mm}^3$ |
|----------------------|

4/- En exploitant la nappe captive, l'aquifère tend à se comporter comme étant une nappe libre et par conséquent le coefficient d'emmagasinement augmente et par suite les réserves augmentent également.

Problème 2

Dans le cadre de l'étude du projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Agadir et l'alimentation en eau du périmètre irrigué Taghazout, la Direction générale de l'Hydraulique a effectué une étude hydrogéologique pour examiner la possibilité de dégager des ressources en

eau souterraine dans le bassin versant de l'Oued Tamri. En effet , un sous – bassin du bassin versant de l'Oued Tamri d'une superficie totale de 15 km² renferme un aquifère dans lequel une discontinuité F sépare deux zones I et II de surface respectives 3 et 12km² . Ce sous – bassin étant entouré par des formations marneuses.

Les coefficients d'infiltration et d'emmagasinement sont :

| Zone | Coefficient d'infiltration (%) | Coefficient d'emmagasinement |
|------|--------------------------------|------------------------------|
| I | 30 | 0,1 |
| II | 10 | 0,003 |

On considère que le ruissellement est négligeable dans la zone I. La pluviométrie moyenne de ce sous – bassin est de 460 mm/an, l'évaporation est identique dans tous le sous- bassin.

Un prélèvement de 30.5 l/s est opéré au niveau du forage F2 pour l'AEP du centre Urbain d'Ita Outanane situé à proximité. Les caractéristiques des 3 forages désignés F1, F2 et F3 dans la figure ci-jointe sont :

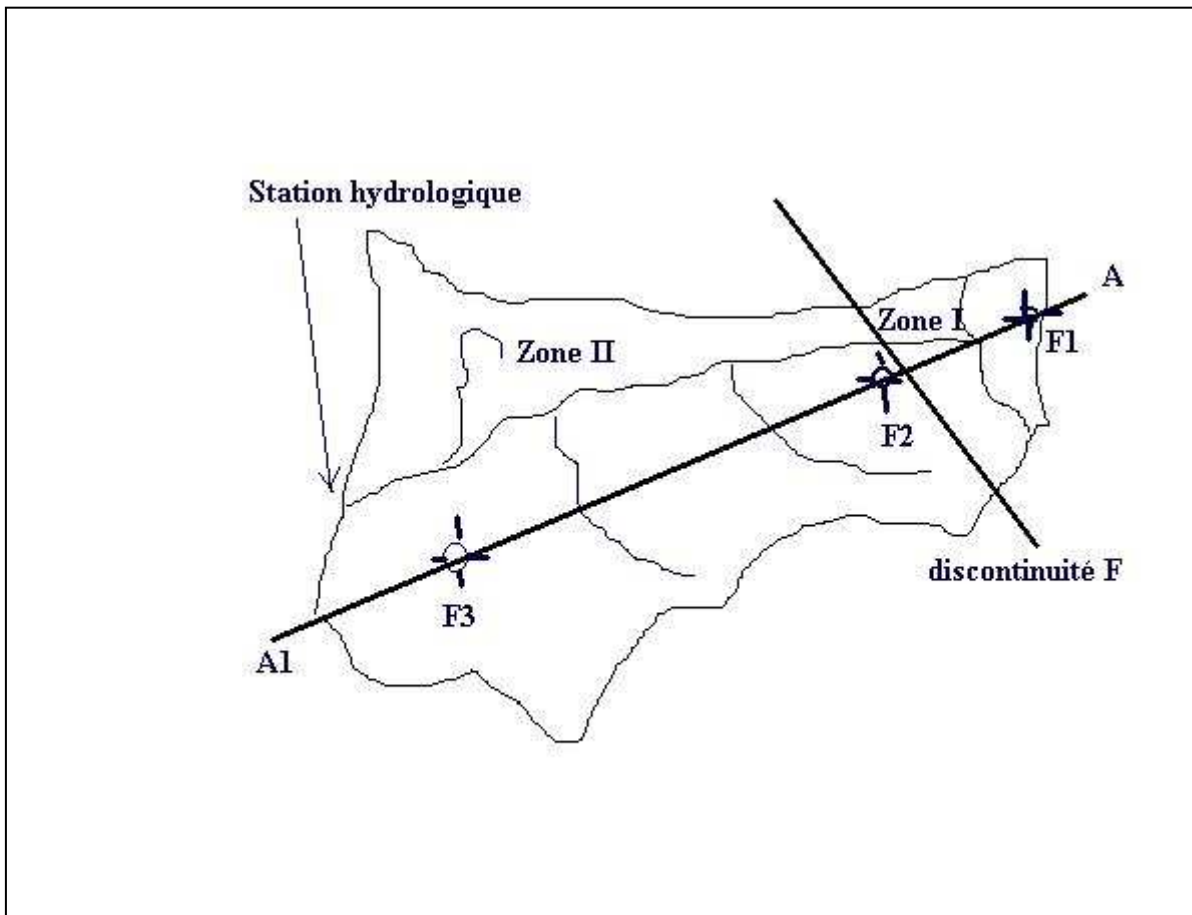
| Forage F1 | Forage F2 | Forage F3 |
|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Z1 = 120 m | Z2 = 92 m | Z3 = 80 m |
| 0-2 m : Argile sableuse | 0 -10 m: Argile sableuse | 0 -10 : Argile sableuse |
| 2-8m : sables | 10 -20 m : Grès fissurés | 10 -20m Grès fissurés |
| 8-10 m : Marne bleue | 20 -22 m : Marne bleue | 20 -22m : Marne bleue |
| NP/sol = 2.5 m | NP/sol= 12 m | NP/sol = 8 m |

(Nota : Z= Côte du terrain naturel)

1/- Commenter cette coupe pour définir les systèmes aquifères existants et préciser leurs caractéristiques (lithologie, épaisseur et la nature du substratum).

2/- Déterminer le bilan hydrologique des 2 zones de sous- bassins séparément et déduire le débit qui transite au niveau de la station hydrologique.

3/- Déterminer et commenter les bilans de chaque unité aquifère.



Réponses :

- 1) D'après les coupes lithologiques au niveau des 3 forages, il s'agit d'une nappe libre circulant dans des sables et grès fissurés. Le substratum est constitué par des marnes bleues. l'épaisseur de l'aquifère est variable entre 6 et 10 mètres.

2/- Bilans Hydrologiques :

2.1 Bilan de la zone I :

* Surface = 3km^2 ; $P = 460\text{ mm/an}$, $Q\text{ (tombé)} = \frac{3 \times 10^6 \times 460 \times 10^{-3}}{365 \times 24 \times 3600}$

Q = 44 l/s

* $Q\text{ ruisselé} = 0$

* $Q\text{ infiltré} = 44 \times 0.30$

Q infiltré = 13,2 l/s

* $Q\text{ tombé} = Q\text{ infiltré} + Q\text{ ruisselé} + Q\text{ évaporé}$

$44 = 13.2 + Q\text{ évaporé}$

Q Evaporé = 30.8 l/s

2 -2 /- Bilan de la zone II :

* Surface = 12 Km^2 ; $P = 460\text{ mm/an}$, $Q\text{ (tombé)} = \frac{12 \times 10^6 \times 460 \times 10^{-3}}{365 \times 24 \times 3600}$

Q = 176 l/s

* $Q\text{ infiltré} = 176 \times 0.10$

Q = 17,6 l/s

* Q évaporé=30,8 l/s donc $176 = 17,6 + 30,8 + Q$ ruisselé donc

$$Q \text{ Ruisselé} = 127,6 \text{ l/s}$$

3/- Bilans hydrogéologiques :

3-1- Zone I :

S = 3 Km², épaisseur de la nappe = 6 m ; coefficient d'emmagasinement = 0,1

Les réserves sont donc $V = 6 \times 3 \times 10^6 \times 0,1$ donc

$$V = 1,8 \text{ Mm}^3$$

Comme il n'y a pas de prélèvement, le bilan est donc excédentaire.

3-2- Zone II :

S=12 Km² ; épaisseur de la nappe = 10 m ; coefficient d'emmagasinement = 3×10^{-3}

Les réserves sont donc $V = 10 \times 12 \times 10^6 \times 3 \cdot 10^{-3}$

$$V = 3,6 \times 10^5 \text{ m}^3$$

Prélèvement au niveau de F₂ au débit Q=30,5 l/s, soit un prélèvement annuel de $9,6 \times 10^5 \text{ m}^3$.

Ce volume étant supérieur à celui des réserves, le bilan de cette unité est donc déficitaire.

Les cartes piézométriques

I) Introduction :

Une carte piézométrique représente la topographie du plan d'eau au sein d'une même nappe d'eau souterraine. Ces cartes représentent dans un milieu hydrauliquement continu et à une date donnée la distribution des charges et des potentiels hydrauliques.

II) Tracé des cartes piézométriques :

Le tracé d'une carte piézométrique repose sur la mesure du niveau d'eau au droit des puits, forages, sources et ce à une période donnée (les mesures doivent être synchrones). Il est à signaler que les points d'eau utilisés doivent capter le même aquifère sinon la carte n'aurait aucune signification. Les cartes piézométriques utilisent le niveau d'eau par rapport au 0 de la mer et non le niveau d'eau par rapport au sol ($NP = \text{Altitude topographique} - \text{Niveau d'eau /sol}$).

Le tracé de la carte consiste à faire une interpolation linéaire entre les niveaux piézométriques ponctuels pour obtenir des courbes isopièzes ou encore isohypse. Il est clair qu'une carte piézométrique sera d'autant plus fiable et significative si la densité des points utilisés est importante.

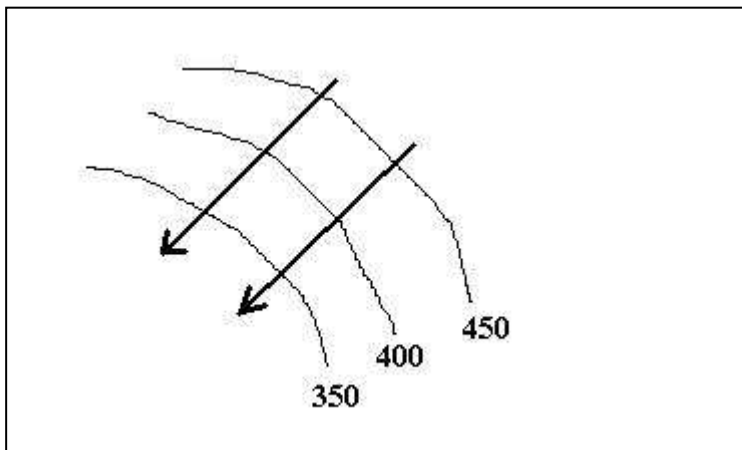
La carte piézométrique représente en fait la topographie de la surface d'eau. L'équidistance des courbes est arbitraire, elle est généralement de 5m pour une échelle de 1/50 000 et de 10m pour le 1/100 000.

III) Interprétation des cartes piézométriques :

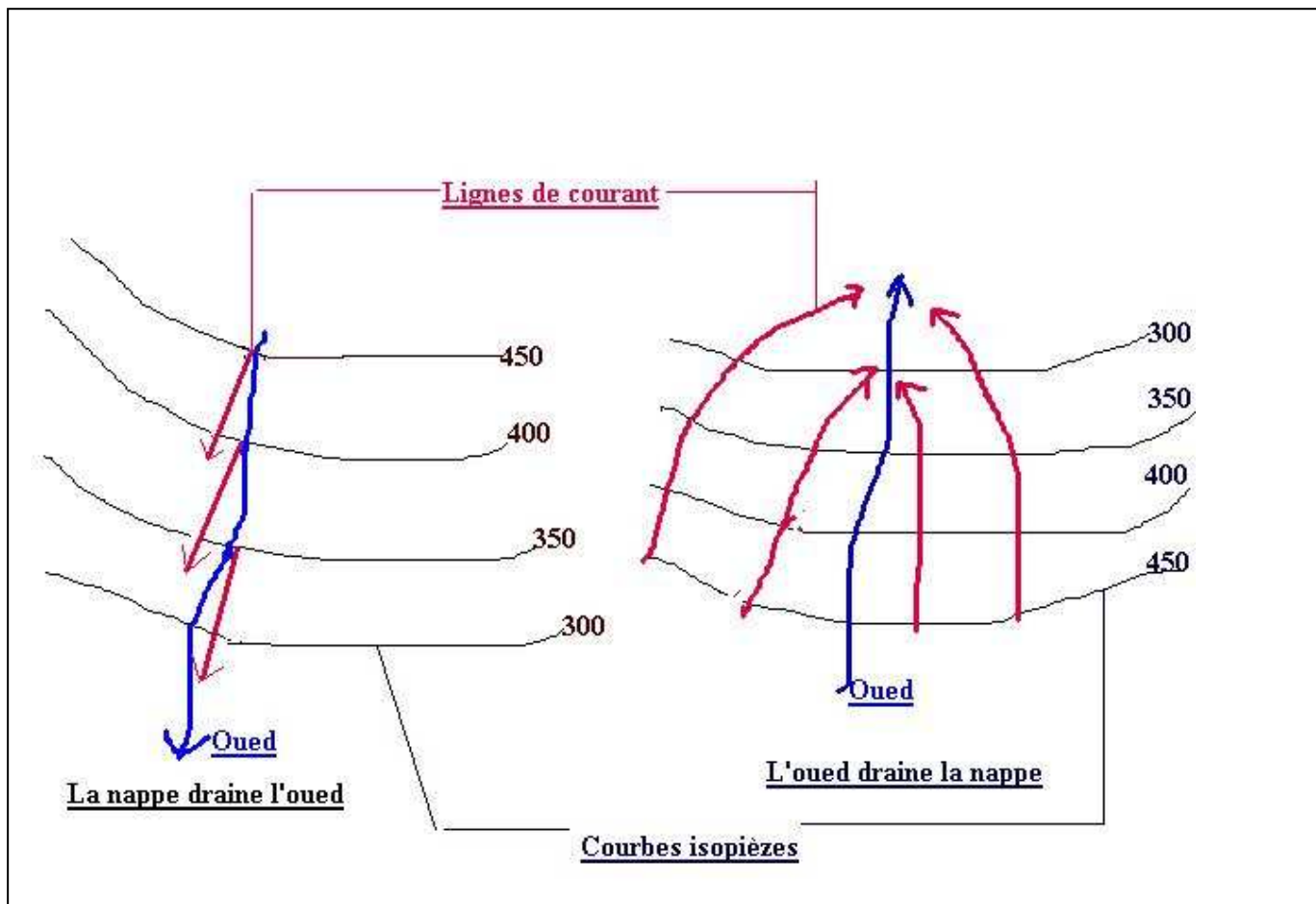
Des renseignements très importants sont tirés d'une carte piézométrique :

1) la direction et le sens des écoulements :

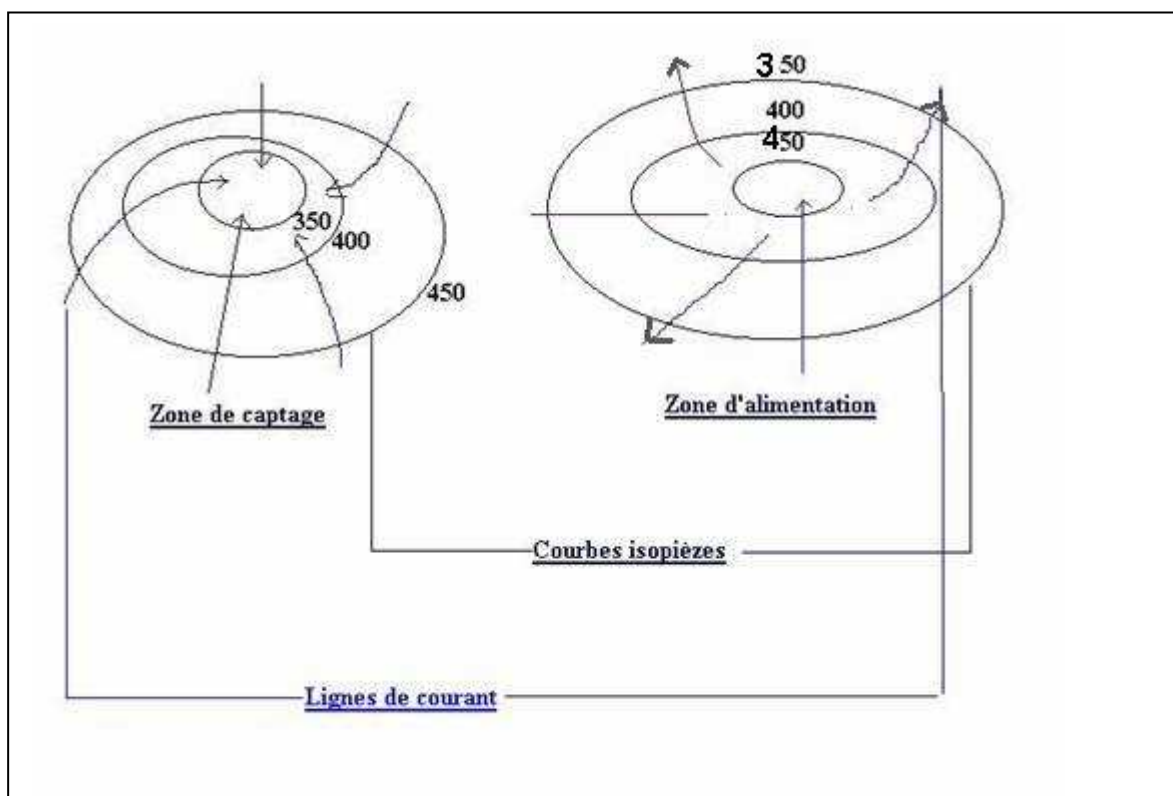
L'écoulement se fait du potentiel le plus élevé vers le potentiel le plus faible. Ceci nous renseigne donc sur l'exutoire de la nappe. Les lignes de courant sont perpendiculaires aux courbes isopièzes.



2) relation nappe rivière :

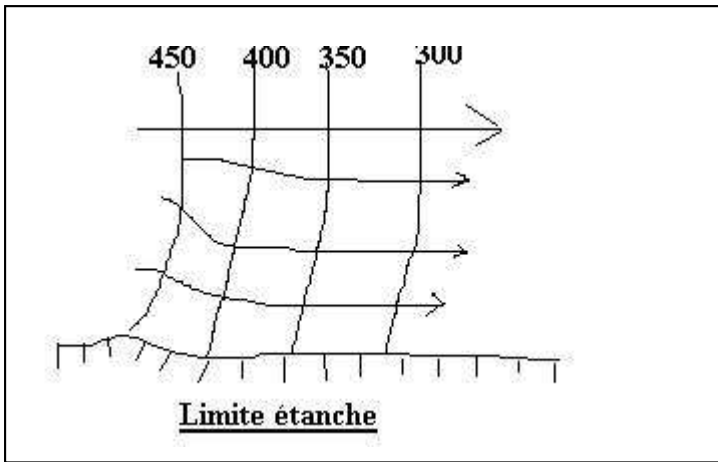


3) Zones d'alimentation et de drainage :



4) Configuration des conditions aux limites hydrodynamiques :

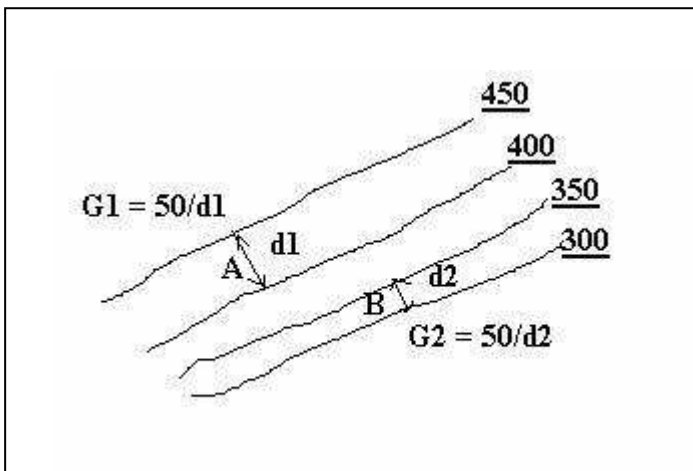
Exemple : les courbes isopièzes sont perpendiculaires aux limites étanches :



Dans une étude de modélisation des écoulements souterrains, on fixe également à partir de la carte piézométrique des limites à potentiel imposé, par exemple la courbe isopièze 300.

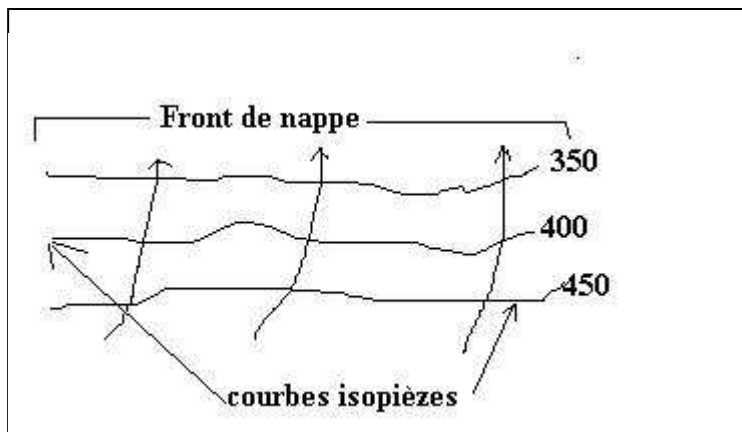
5) Calcul des gradients hydrauliques :

Le gradient hydraulique est la pente de la surface piézométrique



Gradient hydraulique (M) = différence de charge/distance réelle entre deux isopièzes

6) calcul du débit de front de nappe :

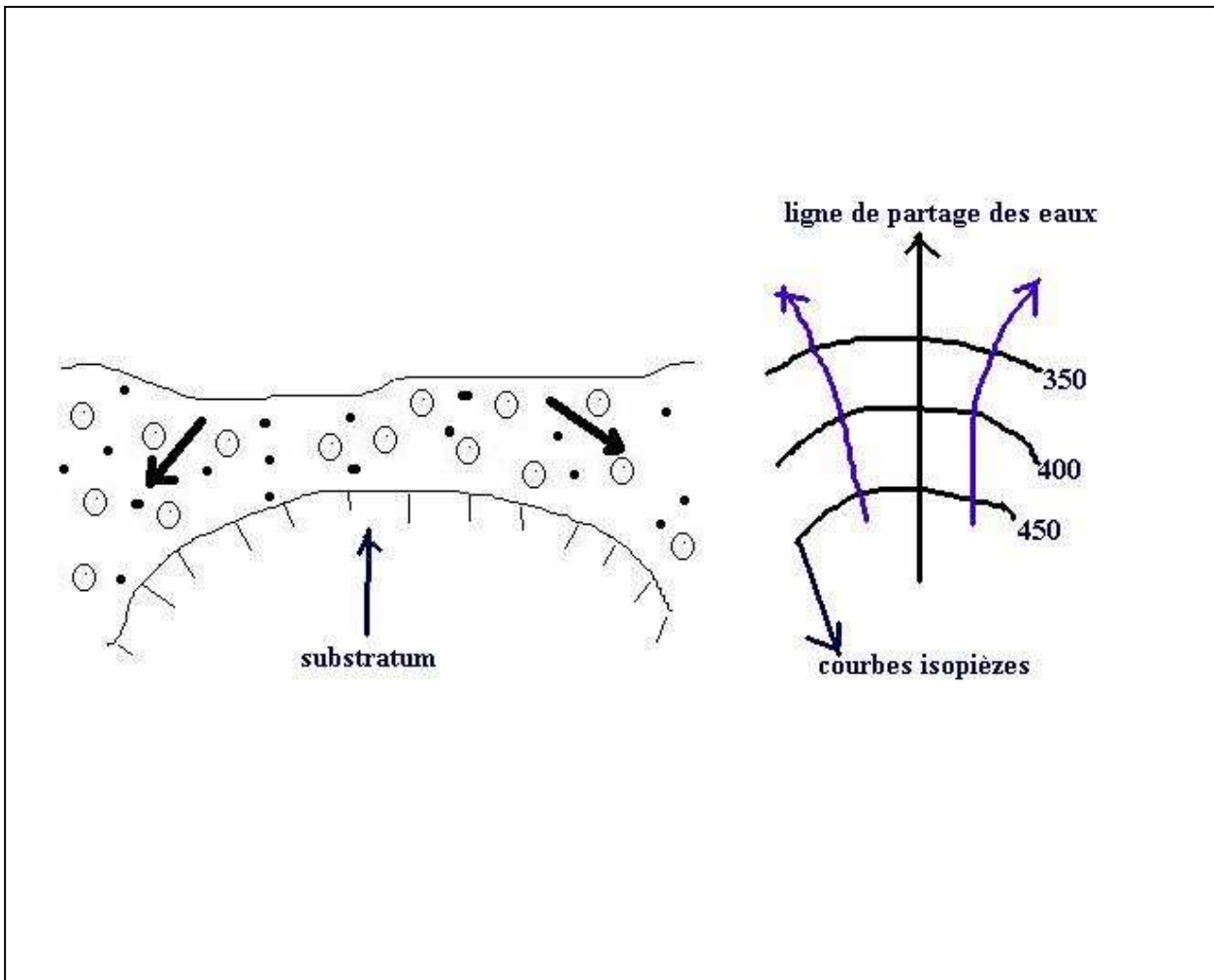


Le débit de la nappe qui s'écoule tout au long du front de nappe de longueur l est $Q = T l i$

C'est la loi de Darcy

7) Identification des anomalies structurales du réservoir :

Les anomalies structurales se traduisent par des anomalies de la surface piézométrique. La piézométrie contribue ainsi vis-à-vis de la géologie structurale. Exemple : une ligne de partage des eaux souterraines peut indiquer un bombement du substratum.

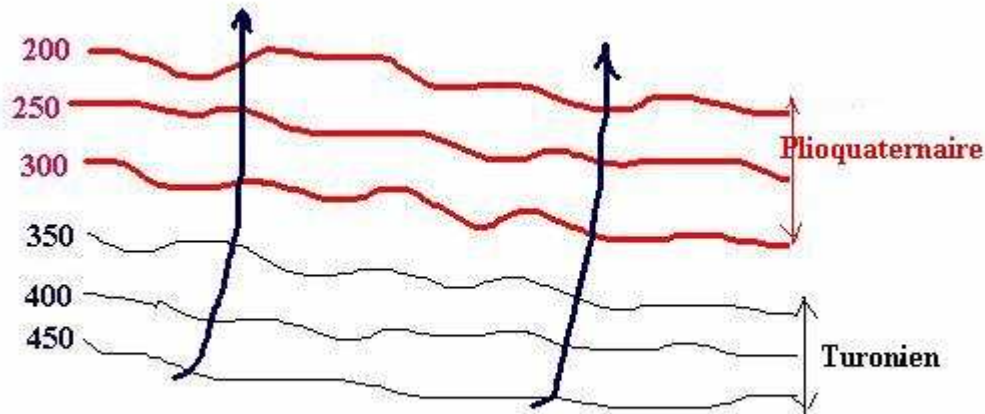


8) Etude des variations qualitatives de la transmissivité :

D'après la loi de Darcy, $Q = T l i$, à débit constant, T et i sont inversement proportionnels. Les valeurs de T ne sont pas généralement nombreuses : peu d'essais de pompes réalisés. Par contre, on peut mesurer i à n'importe quel point de la carte piézométrique. En analysant donc les variations de i , on peut avoir une idée sur la variation qualitative de T . Lorsque i diminue, T augmente et vis versa. Ce genre d'analyse peut servir pour l'implantation de puits et forages à partir d'une carte piézométrique.

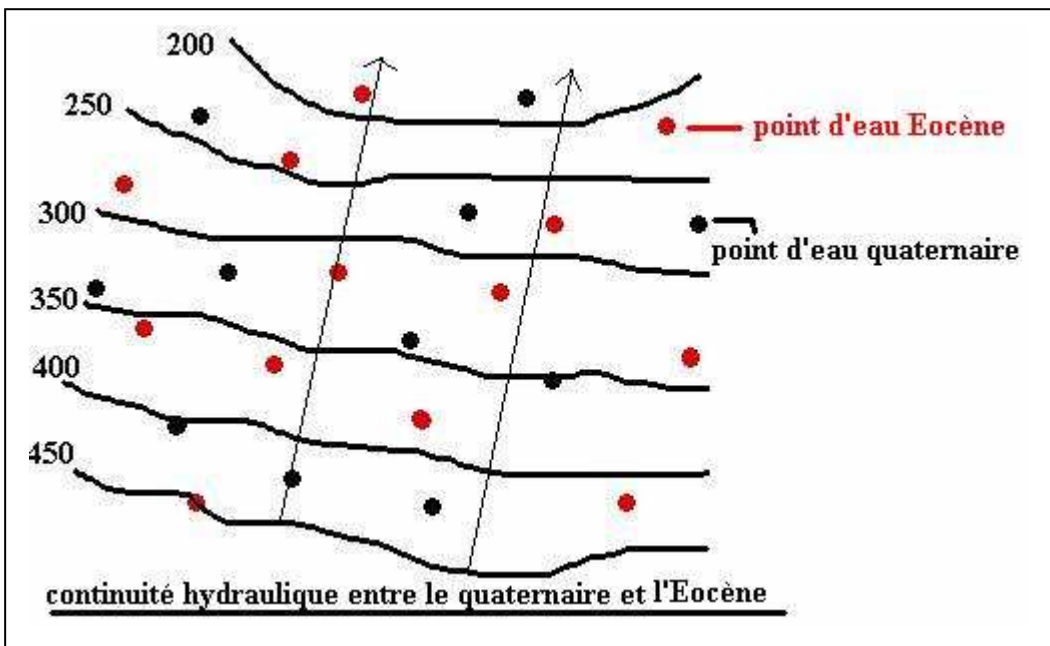
9) relations hydrauliques entre nappes :

9.1) abouchement d'une nappe dans une autre :



Abouchement de la nappe du Turonien dans celle du plioquaternaire

9.2) continuité hydraulique entre nappes :

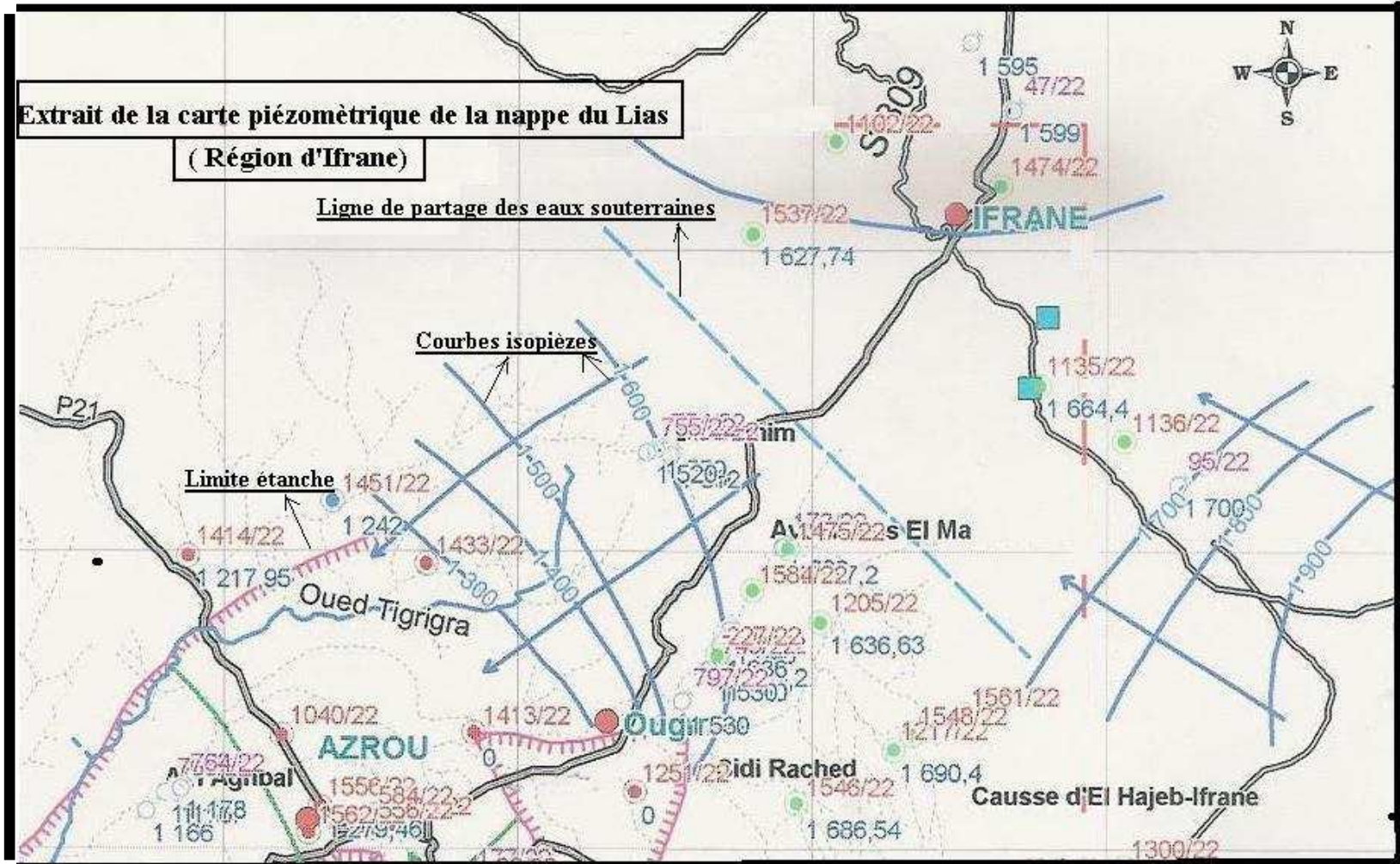


continuité hydraulique entre le quaternaire et l'Eocène

10) évolution de la piézométrie dans le temps :

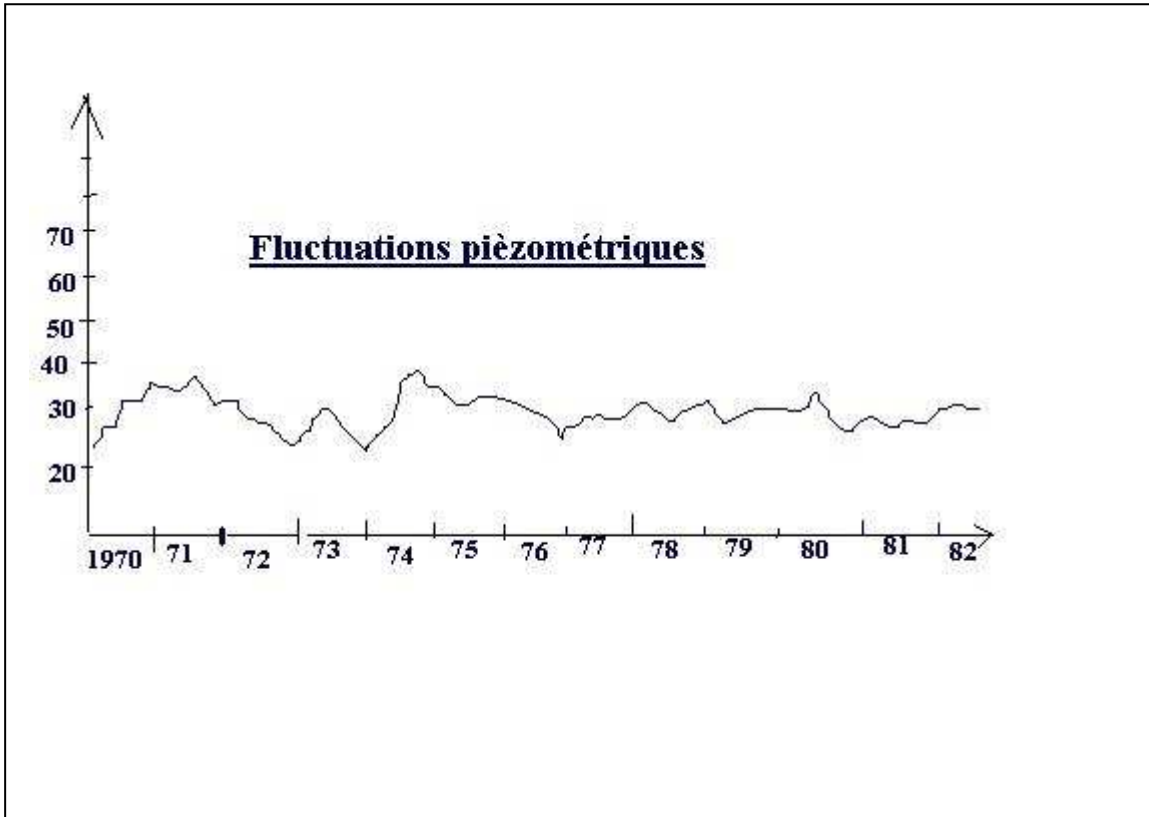
Une carte piézométrique représente un état instantané de l'aquifère, il est intéressant de dresser d'autres cartes et à d'autres dates afin de visualiser l'évolution des courbes isopièzes.

Exemple de carte piézométrique



IV) Etude des fluctuations piézométriques :

Pour décrire la piézométrie et en parallèle au tracé des cartes piézométriques, on a recours au suivi des mesures au niveau d'un piézomètre témoin (puits ou forage) et ce de manière périodique (généralement une fois par mois) afin de constituer un historique d'évolution.



L'interprétation des fluctuations piézométriques doit tenir compte de deux facteurs fondamentaux :

- la recharge matérialisée par l'alimentation de la nappe par les eaux de pluie, les eaux de crues ou la fonte des neiges.
- Les prélèvements matérialisés par les pompages (eau potable, irrigation, industrie).

On doit donc superposer les graphiques d'évolution de ces deux paramètres aux fluctuations piézométriques

L'analyse des fluctuations piézométriques est un outil de gestion des eaux souterraines. Ainsi une baisse continue et soutenue des niveaux d'eau est un indice de surexploitation de la nappe. Cette analyse doit être couplée avec le bilan de la nappe pour comparer la concordance des résultats.

Le réseau de contrôle d'une nappe doit comporter un certain nombre de piézomètres répartis spatialement d'une manière adéquate (zones de prélèvements et de recharge)

Problème

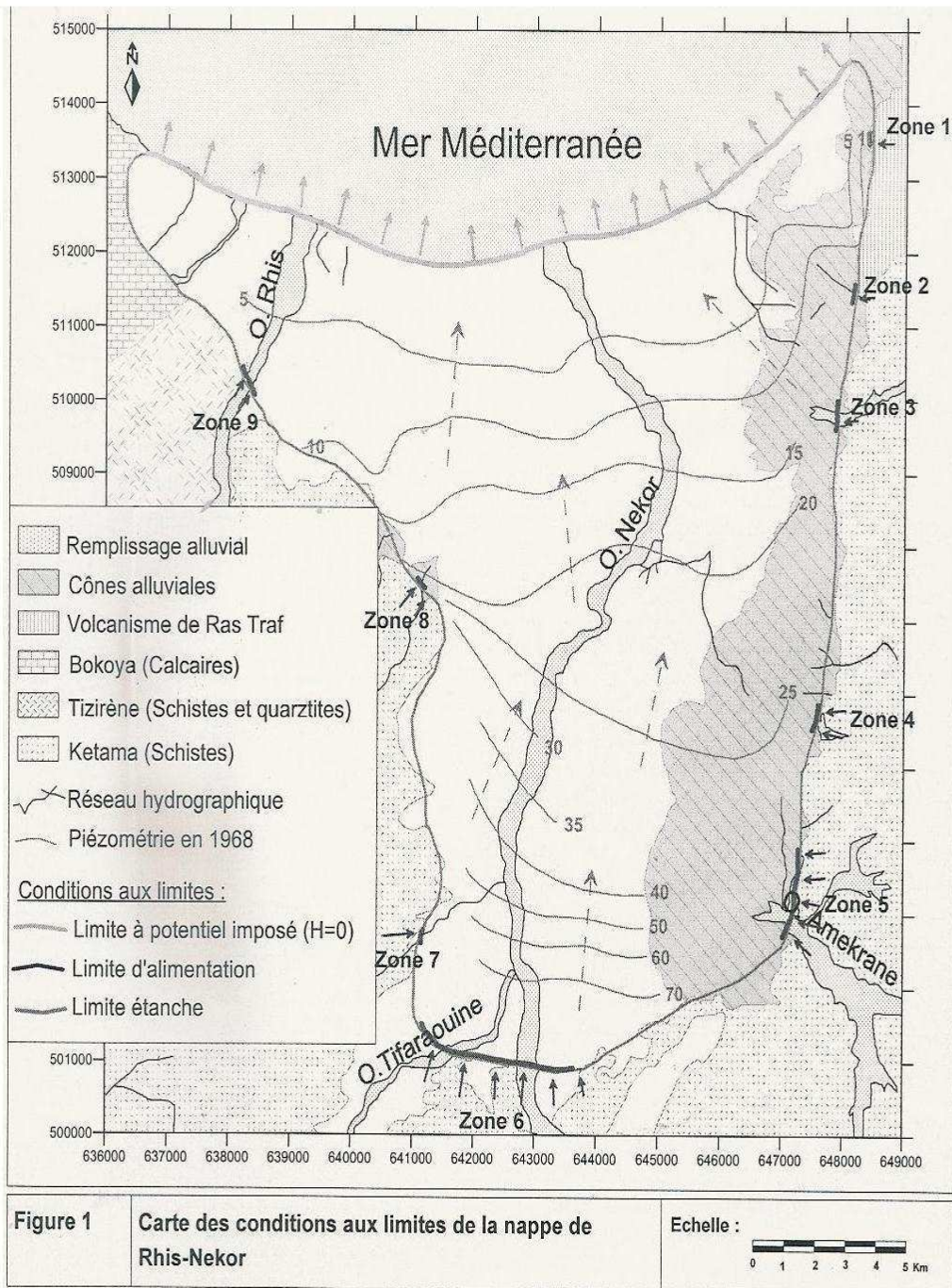
Le barrage Mohamed ben Abdelkrim Al Khattabi régularise les eaux de l'oued Nekor pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Al Hoceima et l'irrigation des périmètres agricoles du Nekor. La pluie moyenne interannuelle dans la région est de 280 mm.

A l'aval du barrage et en bordure de la méditerranée existe la nappe de Rhis-Nekor qui est formée essentiellement d'un remplissage sablo-limoneux du plioquaternaire (fig.1). La superficie de la nappe est de 95 Km² et son épaisseur moyenne est de 250m. Cette nappe est contrôlée par 5 piézomètres jugés représentatifs. Parmi ces piézomètres, le N° 3313/5 dont l'évolution est représentée en (fig.2).

L'alimentation par les bordures de la nappe s'effectue au niveau de 9 zones. La figure 1 précise la localisation de ces zones et le tableau 1 synthétise les caractéristiques hydrogéologiques de chaque zone.

| Zones | Perméabilité K en 10 ⁻⁴ (m/s) | Epaisseur saturée de la nappe en m | Front d'alimentation en Km | ΔH en m | ΔL en m |
|-------|--|---|----------------------------------|---------|---------|
| 1 | 3,5 | 60 | 0,025 | 5 | 235,2 |
| 2 | 2,5 | 60 | 0,2 | 5 | 646,8 |
| 3 | 1,75 | 60 | 0,35 | 5 | 764,4 |
| 4 | 7,5 | 50 | 0,35 | 5 | 1587 |
| 5 | 2 | 20 | 1 | 5 | 588 |
| 6 | 1,5 | 40 | 2,5 | 10 | 471,5 |
| 7 | 1,4 | 60 | 0,02 | 10 | 588 |
| 8 | 3 | 120 | 0,02 | 5 | 480 |
| 9 | 6 | 80 | 0,5 | 10 | 1190 |

- 1) interpréter de manière sommaire la carte piézométrique.
- 2) calculer le débit d'alimentation de la nappe par les bordures au niveau des zones : amont, Est, Ouest.
- 3) En admettant une transmissivité moyenne de $1.10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$ en bordure de mer et un gradient hydraulique moyen de 1 pour mille, évaluer le débit des pertes en mer en prenant un front de nappe égal à 5 Kms.
- 4) sachant que le coefficient d'infiltration des formations sablo-limoneuses est d'environ 10%, calculer le débit infiltré à la nappe.
- 5) calculer les réserves théoriques de la nappe si la porosité efficace est de l'ordre de 10^{-2} .
- 6) interpréter les fluctuations piézométriques du piézomètre 313/5.



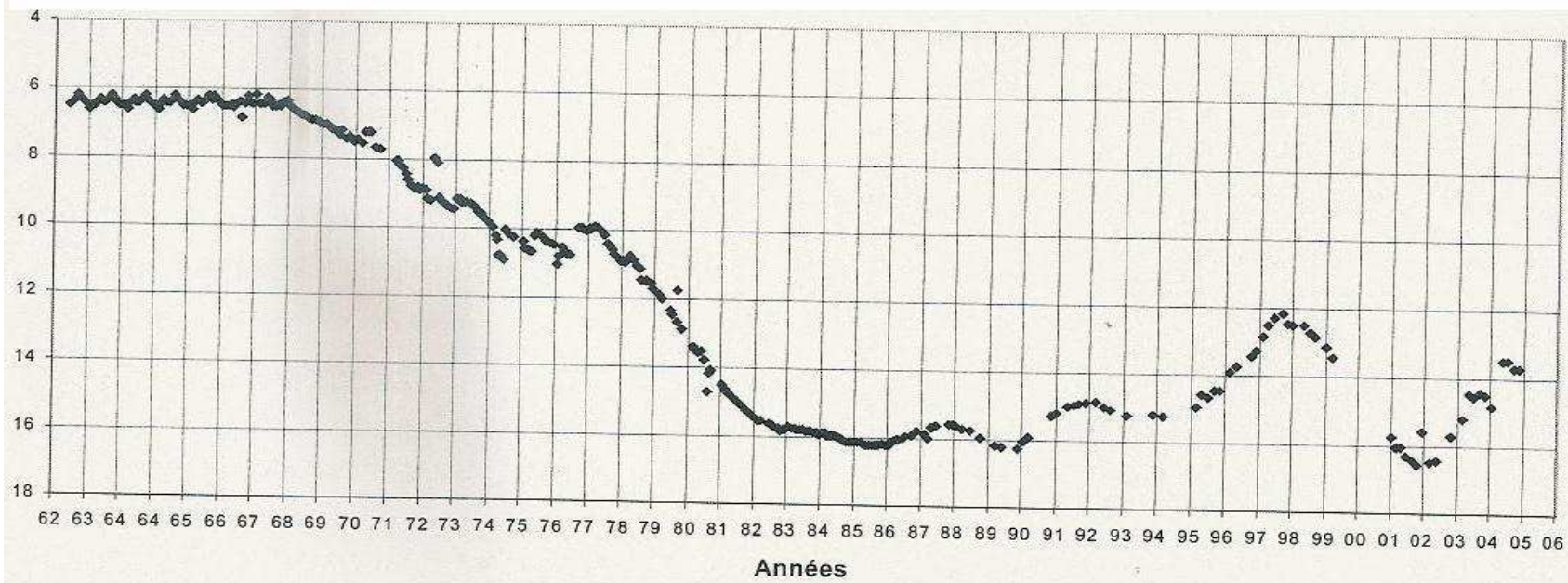


Fig. 2 : Piézomètre de contrôle N° 313/5 de la nappe de Rhis- Neckor

| |
|--|
| Pluviométrie au niveau du barrage |
|--|

| Années | jan | fev | mars | avril | mai | juin | juill | Aout | sep | oct | nov | dec | total |
|------------------|-------|------|------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|-------|-------|
| 1950-1968 | 61,6 | 29 | 27 | 22,4 | 43,5 | 92,8 | 0,9 | 0,6 | 12,2 | 6,3 | 22,1 | 21,6 | 340 |
| 1969 | 5,8 | 18,8 | 16,1 | 31,1 | 7,9 | 12 | 6,8 | 0 | 0,7 | 25,6 | 25,9 | 21,3 | 172 |
| 1970 | 37,9 | 17,9 | 16 | 24,3 | 16 | 0 | 0 | 0 | 6,8 | 1 | 21,3 | 26,2 | 167,4 |
| 1971 | 22,8 | 52,1 | 4 | 8,4 | 1,8 | 43,2 | 2 | 7 | 1,4 | 60,6 | 0,3 | 26,8 | 230,4 |
| 1972 | 55,3 | 33,9 | 65,9 | 22,4 | 15,3 | 0 | 0,9 | 1,8 | 20,6 | 71,6 | 19,6 | 15,1 | 322,4 |
| 1973 | 33,7 | 35,5 | 64,2 | 59,2 | 13,3 | 14,6 | 0,9 | 1 | 6 | 20,7 | 30,8 | 153,6 | 433,5 |
| 1974 | 6,6 | 18,8 | 22,6 | 40,8 | 3,3 | 37,6 | 5,6 | 0,6 | 6,5 | 33,8 | 10,5 | 0 | 186,7 |
| 1975 | 5,2 | 29,7 | 57,4 | 165 | 33,2 | 25,6 | 8,4 | 8,8 | 9,8 | 5,3 | 17,3 | 11,4 | 377,1 |
| 1976 | 21,7 | 19,2 | 27,6 | 77,2 | 125,9 | 18,1 | 1 | 7,5 | 8,4 | 57,3 | 0 | 66,6 | 430,5 |
| 1977 | 110,3 | 18,8 | 16,1 | 7,3 | 6 | 0 | 3,7 | 0,6 | 6 | 71,9 | 0 | 16 | 256,7 |
| 1978 | 41 | 39,5 | 10,1 | 32,7 | 21,3 | 0 | 0 | 0 | 0,7 | 25,6 | 0 | 12,1 | 183 |
| 1979 | 33,8 | 91,4 | 13,4 | 12,2 | 4,1 | 0,3 | 8,8 | 0 | 22,3 | 68,9 | 8,2 | 10,5 | 273,9 |
| 1980 | 5,8 | 47,9 | 46,1 | 24,3 | 16 | 7,8 | 0 | 0 | 8,7 | 4,7 | 32,9 | 22 | 216,2 |
| 1981 | 5,6 | 17,9 | 16 | 87,9 | 10,7 | 5,4 | 2 | 7 | 10 | 1,5 | 0,3 | 26,8 | 191,1 |
| 1982 | 23 | 19,7 | 17 | 52,2 | 25,5 | 4,4 | 1,9 | 3,5 | 8,6 | 17,4 | 38,7 | 21,3 | 233,2 |
| 1983 | 1,2 | 30,5 | 20,6 | 31,1 | 7,9 | 0 | 0 | 6,6 | 0 | 0 | 51,2 | 42 | 191,1 |
| 1984 | 37,9 | 23,6 | 19,9 | 37,6 | 78 | 12 | 0 | 0 | 0,7 | 0 | 16,1 | 1,3 | 227,1 |
| 1985 | 63,6 | 8 | 1,6 | 47,2 | 43,2 | 2,9 | 0 | 0 | 6,8 | 1 | 138,4 | 48,3 | 361 |
| 1986 | 43,6 | 31,8 | 51,8 | 16,5 | 4,2 | 1 | 0 | 0,4 | 27,1 | 49,2 | 25,9 | 21,3 | 272,8 |
| 1987 | 44 | 52,1 | 4 | 8,4 | 1,8 | 0 | 10 | 0,4 | 26 | 28,8 | 18,8 | 12,7 | 207 |
| 1988 | 27,9 | 30,6 | 7,8 | 15,4 | 32,9 | 1,2 | 0 | 0 | 0 | 19,2 | 39,3 | 1,3 | 175,6 |
| 1989 | 33,4 | 17,2 | 28,6 | 34,2 | 38,6 | 0,2 | 1,8 | 4,7 | 21 | 13,5 | 21,3 | 26,2 | 240,7 |
| 1990 | 22,8 | 0,8 | 32,3 | 64,6 | 26,1 | 2,4 | 1,3 | 0 | 21,8 | 29,5 | 44,4 | 90,4 | 336,4 |
| 1991 | 9,8 | 36,3 | 98,2 | 18,2 | 2,1 | 0 | 5,7 | 1,1 | 26,8 | 20,6 | 19 | 31,3 | 269,1 |
| 1992 | 11,5 | 22,3 | 56,8 | 4,5 | 1,9 | 130,3 | 0,3 | 0,2 | 2,1 | 24,7 | 14,2 | 25,2 | 294 |
| 1993 | 17,5 | 57 | 24,5 | 27,1 | 46,2 | 0,5 | 0 | 0 | 1,4 | 60,6 | 46 | 5,3 | 286,1 |
| 1994 | 155,2 | 54,2 | 2,7 | 22,8 | 6,6 | 0 | 6 | 3,4 | 35,5 | 2,5 | 19,7 | 10,8 | 319,4 |
| 1995 | 5,6 | 74 | 86,6 | 12 | 8 | 55,4 | 0 | 22 | 16,7 | 6,6 | 12,7 | 41,7 | 341,3 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|------|-------|------|------|------|-----|-----|------|------|-------|-------|------|-------|
| 1996 | 69 | 45,1 | 32,7 | 33,9 | 29,9 | 3,6 | 0 | 0,8 | 34,8 | 26,9 | 1,5 | 52,8 | 331 |
| 1997 | 39,8 | 0,8 | 17,1 | 58,6 | 47,3 | 4,5 | 5,9 | 20,3 | 53,7 | 32,2 | 61,4 | 60 | 401,6 |
| 1998 | 32,2 | 60,2 | 32,5 | 17,3 | 63,3 | 6,8 | 0 | 0 | 34,9 | 0,6 | 7,2 | 4 | 259 |
| 1999 | 80,6 | 108,2 | 37,1 | 2,2 | 15,4 | 0,8 | 1,7 | 2 | 5,2 | 51,2 | 35,7 | 11,9 | 352 |
| 2000 | 11,7 | 0 | 0,2 | 10,5 | 64 | 0 | 0 | 0,2 | 4 | 106,5 | 47,4 | 38,4 | 282,9 |
| 2001 | 39,9 | 15,7 | 3,4 | 1,5 | 7,2 | 0 | 0 | 1,2 | 7 | 24,5 | 61,2 | 85,2 | 246,8 |
| 2002 | 0,4 | 0,2 | 33,4 | 90,9 | 27,6 | 5,2 | 0 | 11,4 | 0 | 45 | 72,2 | 10,2 | 296,5 |
| 2003 | 67 | 51,6 | 28,5 | 29,5 | 4,8 | 0,4 | 0 | 0,4 | 0 | 53 | 224,1 | 56,4 | 515,7 |
| 2004 | 3,2 | 12,5 | 87,3 | 45,4 | 9,6 | 0,2 | 0 | 0 | 0,7 | 49,4 | 21,4 | 7,1 | 236,8 |
| 2005 | 11,2 | 58,3 | 28,8 | 8,3 | 2,8 | 1,6 | 0 | 2 | 1,4 | 44,1 | 45,8 | 6,5 | 210,8 |
| 2006 | 47,3 | 51,7 | 26,4 | 57,9 | 41,8 | 1,2 | 0 | 0 | 14 | 11,3 | 11,5 | 62,5 | 325,6 |

Réponses

- 1) - la nappe prend naissance au sud au voisinage de la confluence des oueds Tifaraouine et Nekor. Elle s'alimente également dans les bordures Est et Ouest (zones 1 à 9). La zone 9 correspond au drainage de l'oued Rhis.
- l'écoulement se fait principalement du sud vers le nord pour rejoindre la méditerranée qui représente le principal exutoire.
 - Au sud Est de la plaine l'oued Nekor draine la nappe, par contre la nappe draine cet oued au centre de la plaine.
 - Le gradient hydraulique est grand au sud, il est plus faible au centre de la plaine ce qui est l'indice d'une bonne transmissivité. Ceci est probablement dû aux apports de l'oued Nekor (sous écoulement de l'oued ou encore underflow ou inféroflux).

2) - Alimentation en zone Amont :

L'alimentation en zone amont correspond à la zone 6, le débit de front de nappe est donné par la formule de Darcy $Q = T l i$

$$T = 1,5 \cdot 10^{-4} \times 40 = 6 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2 / \text{s}$$

$$L = 2,5 \text{ Km} = 2500 \text{ m}$$

$$I = 10/471,5 = 0,02$$

$$\text{Donc } Q = 6 \cdot 10^{-3} \times 2500 \times 0,02 \text{ soit } Q = 0,3 \text{ m}^3 / \text{s} = \mathbf{300 \text{ l/s}}$$

- Alimentation à partir de la bordure Est :

Elle correspond aux zones 7,8 et 9.

Pour la zone 7 : $T = 1,4 \cdot 10^{-4} \times 60 = 8,4 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2 / \text{s}$, $i = 10/588 = 0,017$, $l = 0,02 \text{ Km} = 20\text{m}$
d'où $Q = 2,9 \cdot 10^{-3} \text{ m}^3 / \text{s} = 3 \text{ l/s}$.

Pour la zone 8, $T = 3 \cdot 10^{-4} \times 120 = 3,6 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $i = 5/480 = 0,01$, $l = 0,02 \text{ Km} = 20\text{m}$. D'où
 $Q = 7,2 \cdot 10^{-3} \text{ m}^3 / \text{s} = 7,2 \text{ l/s}$.

Pour la zone 9, $T = 6 \cdot 10^{-4} \cdot 80 = 4,8 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $i = 10/1190 = 8,4 \cdot 10^{-3}$, $l = 0,5 \text{ Km} = 500\text{m}$.
d'où $Q = 200 \text{ l/s}$.

Le débit total à partir de la zone Est est donc $Q = 3+7,2+200 = \mathbf{210 \text{ l/s}}$.

- Alimentation à partir de la bordure Ouest :

Elle correspond aux zones 1, 2, 3,4 et 5

Pour la zone 1, $T = 3,5 \cdot 10^{-4} \times 60 = 2,1 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 25\text{m}$, $i = 5/235,2 = 0,021$ d'où $Q = 10 \text{ l/s}$.

Pour la zone 2, $T = 2,5 \cdot 10^{-4} \times 60 = 1,5 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 200\text{m}$, $i = 5/646,8 = 7,7 \cdot 10^{-3}$, d'où $Q = 23 \text{ l/s}$.

Pour la zone 3, $T = 1,75 \cdot 10^{-4} \times 60 = 1,05 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 350 \text{ m}$, $i = 5/764,4 = 6,5 \cdot 10^{-3}$ d'où $Q = 24 \text{ l/s}$

Pour la zone 4, $T = 7,5 \cdot 10^{-4} \times 50 = 3,75 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 350 \text{ m}$, $i = 3,15 \cdot 10^{-3}$ d'où $Q = 41 \text{ l/s}$

Pour la zone 5, $T = 2 \cdot 10^{-4} \times 20 = 4 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 1000 \text{ m}$, $i = 5/588 = 8,5 \cdot 10^{-3}$ d'où $Q = 340 \text{ l/s}$.

Le débit total à partir de la bordure ouest est donc $Q = 438 \text{ l/s}$. le débit total alimentant la nappe par les différentes bordures est $Q = 300 + 210 + 438 = 948 \text{ l/s}$

3) le débit de front de nappe se perdant en mer est de $Q = T l i$ avec $T = 1 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2 / \text{s}$, $l = 5000 \text{ m}$, $i = 1 \cdot 10^{-3}$ soit alors $Q = 50 \text{ l/s}$.

4) le volume d'eau infiltrée est $V = 280 \cdot 10^{-3} \times 95 \cdot 10^6 \times 10^{-1} \text{ m}^3$, le débit en l/s sera $Q = V/1 \text{ année} = 280 \cdot 10^{-3} \times 95 \cdot 10^6 \times 10^{-1} \times 10^3 / 365 \times 24 \times 3600$ soit $Q = 85 \text{ l/s}$.

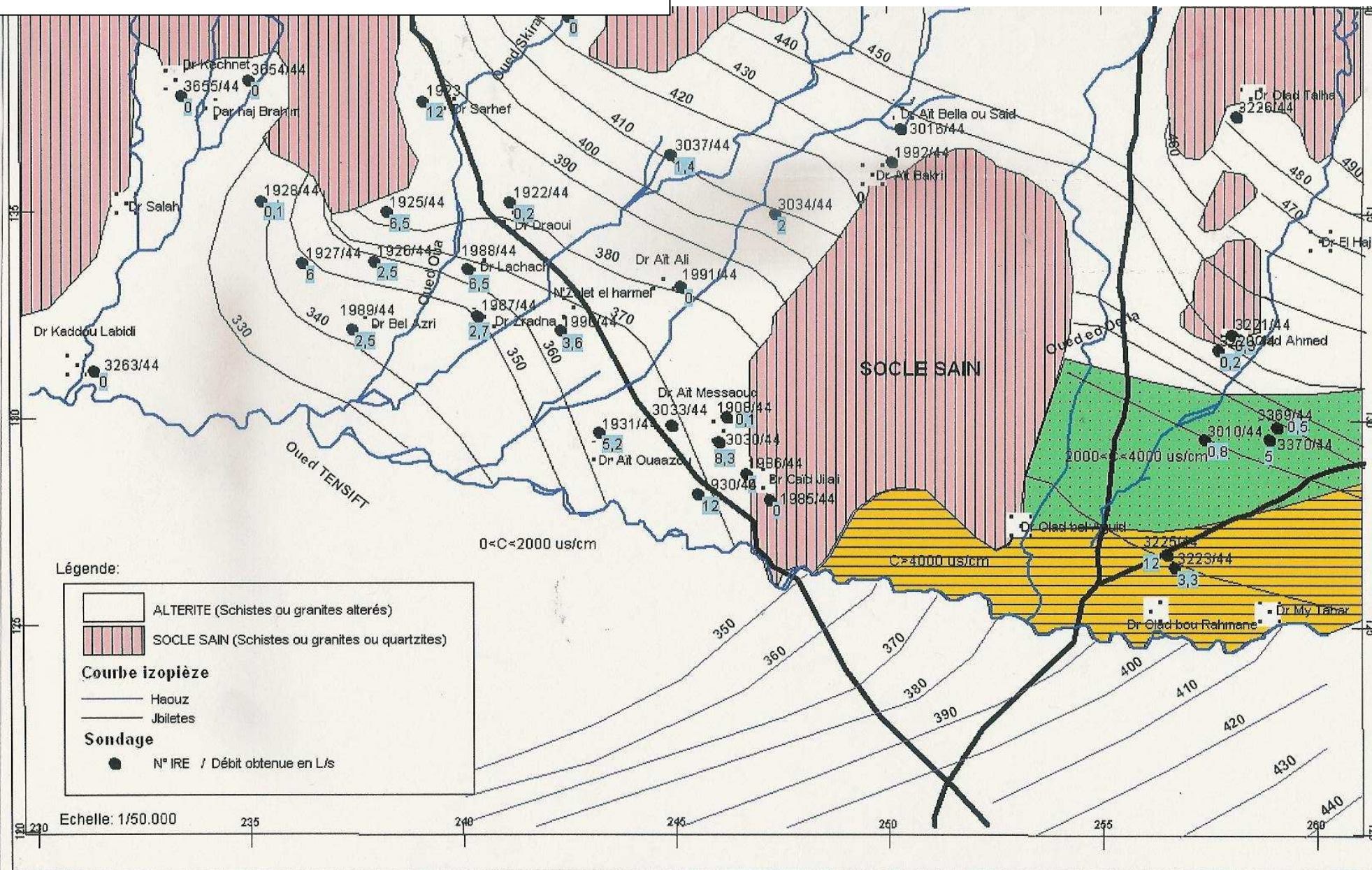
Le débit total alimentant la nappe est $Q = 948 + 85 = 1033 \text{ l/s}$. ce chiffre n'inclut pas le drainage des oueds, il faudra procéder à des jaugeages différentiels pour préciser les entrées à la nappe.

5) la surface de la nappe étant de 95 Km^2 , son épaisseur de 250 m , avec une porosité efficace de 10^{-2} , les réserves de la nappes seront de $V = 95 \cdot 10^6 \times 250 \times 10^{-2}$ soit $V = 237 \text{ Mm}^3$

6) **Interprétation des fluctuations piézométriques :**

- a. entre 1962 et 1968, la nappe est en équilibre hydrodynamique puisque le NP est quasi constant.
- b. Entre 1968 et jusqu'à 1977, on assiste à une baisse globale et soutenue de 5 m soit une baisse moyenne de 50 cm/an .
- c. Entre 1977 et 1983, la baisse est toujours soutenue mais il devient de 7 m , soit une baisse moyenne de 1 m/an .
- d. La nappe retrouve un équilibre hydrodynamique entre 1983 et 1996 avec une remontée de 1 m entre 1990 et 1991.
- e. Une remontée spectaculaire est observée entre 1995 et 1998 et qui est de 4 m et de la même manière entre 2002 et 2005. entre 1998 et 2002 s'est produite une baisse de 5 m .

Piézométrie des jbilètes méridionales et Haouz de Marrakech



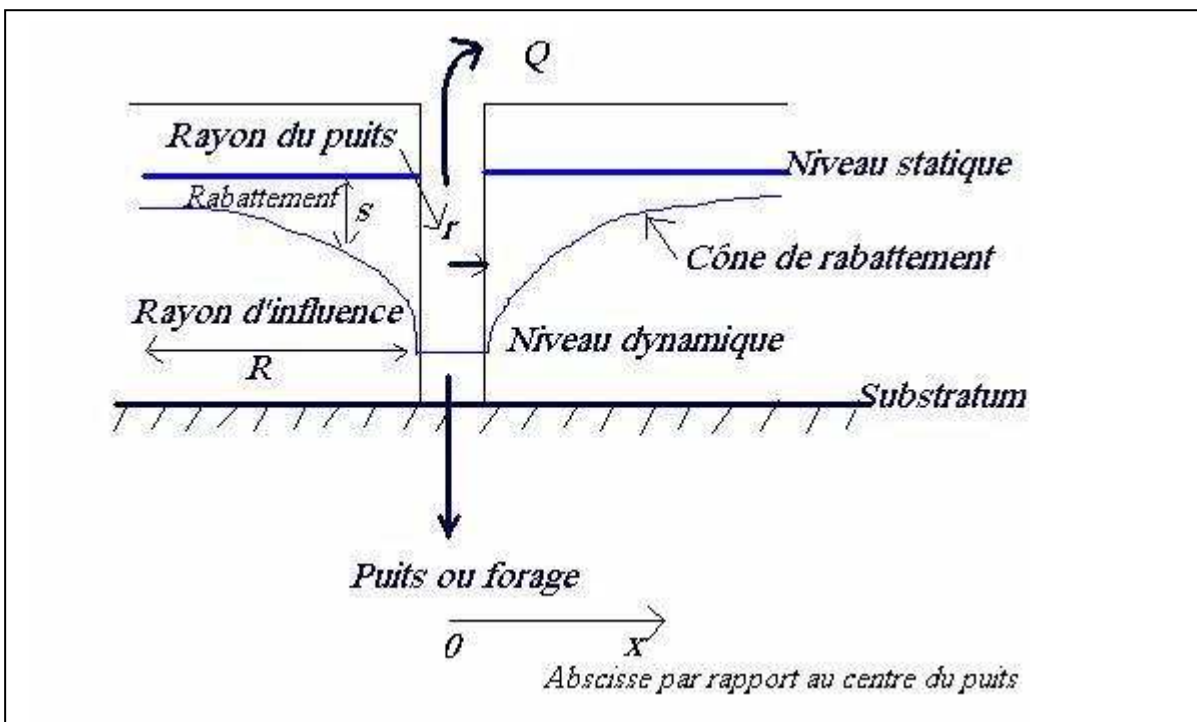
Hydraulique souterraine

I) Introduction :

Le but de l'hydraulique souterraine est de définir les relations régissant les paramètres hydrodynamiques et géométriques d'un point d'eau en phase de pompage (puits ou forage). L'objectif d'une telle démarche est d'aboutir à une méthode d'interprétation des essais de pompage pour pouvoir déterminer les caractéristiques hydrodynamiques ponctuelles.

II) définitions générales :

- charge ou potentiel hydraulique :



Charge hydraulique $H = z + P/\omega + V^2/g$ or $V \sim 0$ donc $H = z + P/\omega$ avec $z =$ côte, $P =$ pression, $\omega =$ poids volumique de l'eau.

- régime permanent : écoulement qui ne tient pas compte du temps
- régime transitoire : écoulement qui tient compte du temps

En réalité, il n'y a jamais d'écoulement permanent, tout dépend du temps.

- Loi de Darcy : $Q = K \times S \times dH/Dl$

- Equation de diffusivité : $(1/x) \delta H / \delta x + \delta^2 H / \delta x^2 = (S/T) dH/dx$

Avec $S =$ coefficient d'emmagasinement et $T =$ transmissivité

- **équation de Theis** : la résolution de l'équation de diffusivité et après un certain nombre d'hypothèses simplificatrices, Theis a établi l'équation suivante :

$$s = (0,183x Q) / T x \log (2, 25 Tt/ r^2 S) \quad \text{avec:}$$

s = rabattement mesuré à l'instant t
Q = débit de pompage (doit être constant)
T = transmissivité de l'aquifère
S = coefficient d'emmagasinement

L'équation de Theis est principalement utilisée pour l'interprétation des essais de pompage.

III) Réalisation des essais de pompage :

III.1) Introduction :

Quelque soit le but de réalisation d'un essai de pompage (Recherche de paramètres hydrodynamiques ponctuels d'un réservoir, calcul d'un débit d'exploitation, étude d'interférences entre ouvrages), la fiabilité des résultats obtenus reste tributaire de la qualité des données requises lors de l'essai, donc de la manière dont celui-ci a été mené.

Deux facteurs conditionnent le bon déroulement d'un essai de pompage à savoir :

- ❖ Une bonne qualité des appareils de mesure, donc du matériel disponible
- ❖ Une bonne compétence et vigilance de l'observateur.

III.2) Mesures usuelles lors d'un essai de pompage :

Deux paramètres importants sont à connaître et à suivre :

- ❖ Le débit de pompage
- ❖ Les niveaux rabattus au cours du pompage

III.3) Renseignements d'ordre hydrogéologiques :

Avant la réalisation d'un essai de pompage sur un forage où un puits, il est toujours utile pour le chef de mission de déterminer :

- ❖ Le type de système aquifère (nappe libre ou captive)
- ❖ Nature des terrains productifs
- ❖ Epaisseur de l'aquifère et ses limites éventuellement
- ❖ Niveaux piézométriques et ordre de grandeur de leurs amplitudes de variations.
- ❖ Enfin lorsque l'ouvrage devant subir un essai avait fait l'objet d'un développement : débit et rabattements mesurés en cours de foration ou de développement, en particulier le débit maximal de développement.
- ❖ Le débit qui a été nécessaire pour vidanger le puits.

III.4) Réalisations et matériel classique pour le déroulement d'un essai de pompage :

Il faut installer une pompe dont le diamètre s'adapte à celui du forage et qui peut débiter ce que l'on espère tirer du forage. (Si on s'attend à un débit de 50 l/s, il ne faut pas installer une pompe $\varnothing = 2''$). La cote de la crépine de la pompe doit être fixée par le surveillant de chantier. Ne pas oublier également la puissance du moteur qui doit être suffisante pour avoir les paramètres voulus : débit et hauteur manométrique. Rappelons à ce sujet la formule

$$P \text{ (kw)} = \frac{9,8 \times Q \text{ (m}^3/\text{s)} \times H \text{ (m)}}{\rho}$$

rendement de la pompe.

* Il faut que la pompe soit munie d'un flexible de refoulement d'au moins 50 m, en effet pour éviter tout recyclage et ré infiltration de l'eau, il faut refouler l'eau plus loin et de préférence vers l'aval hydraulique pour rejoindre un cours d'eau naturel ou artificiel s'ils existent. Les infiltrations en cours d'essai sont visibles sur le diagramme $S = f(\log(t))$ qu'on verra dans le prochain cours.

* Il faut installer un tube piézométrique entre les éléments de la pompe et le tubage du forage. Ceci permettra le suivi de l'évolution piézométrique dans une zone loin de toute agitation de l'eau due au pompage. La cote de ce tube piézométrique est à fixer également par le surveillant de chantier. Il est préférable d'avoir des tubes piézométriques $\varnothing = 1$ à $2''$ et ceci pour assurer un bon guidage de la sonde qui mesure les niveaux d'eau. On rappelle que $1 \text{ pouce} = 1'' = 2,54 \text{ cm}$.

- ❖ Il faut installer des cuves bien étalonnées pour les mesures de débit. Ces cuves doivent être en rapport avec le débit à mesurer. En effet pour des débits de 50 l/s, il n'est pas permis de jauger avec une cuve de 10 litres. remarquons au passage que certaines pompes disposent de compteurs pour mesures directes du débit. Toutefois, il est toujours impératif de contrôler ces compteurs et ceci en vérifiant les mesures avec la cuve étalonnée.
- ❖ Il faut procéder à un éclairage du chantier pour les mesures de nuit.

V) Pratique des mesures dans un essai de pompage :

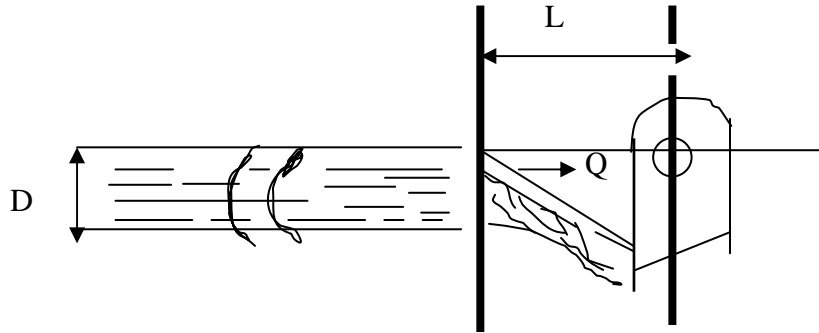
1)- Le débit de pompage :

C'est une constante de l'essai, les variations de ce paramètre ne doivent pas dépasser 5% sinon l'essai est ininterprétable, en effet toute méthode d'interprétation part du principe que Q est constant au cours de l'essai. Comme il a été dit précédemment, on peut mesurer Q soit à l'aide de cuves étalonnées, soit à l'aide de compteurs. Toute fois des précautions sont à prendre :

- ❖ Il faut au préalable préparer et aménager un petit passage (sur planches par exemple) pour faciliter les déplacements de l'opérateur vers la cuve d'eau (sol très boueux et marécageux à cause des eaux d'exhaure).
- ❖ Il faut vérifier l'horizontalité et l'étanchéité de la cuve (à part l'orifice de vidange).
- ❖ Il faut maintenir une hauteur de refoulement constante par rapport à la cuve et ceci dans les but de maintenir les pertes de charges constantes pour ne pas influencer le débit

mesuré. (Installation d'une brouette, attacher le flexible à une madrille et le faire déplacer sur des tonneaux de même hauteur.

Remarque : Dans certains cas (faute de matériel par exemple : cassure ou perte d'un chronomètre, on pourra utiliser des méthodes estimatives. A titre d'exemple, on cite la méthode du jet à plein tube.



Il y a des abaques reliant $D.Q.L$ donc connaissant D et L on peut déduire Q .

On peut aussi utiliser les méthodes des déversoirs : selon la forme du déversoir (en U, en V.... etc.), il y a des abaques donnant le débit en fonction de la hauteur de la lame d'eau (avoir cours sur les déversoirs).

Autre remarque : Si la mesure du débit se fait à cuve et le débit très fort, on n'est pas obligé de remplir la cuve (introduction de beaucoup d'erreurs dues aux tourbillons). Pour cela, on fixe un temps arbitraire au chronomètre, laisser stabiliser dans la cuve puis mesurer la hauteur d'eau ce qui donnera le volume.

2) - Mesures du niveau d'eau :

Les mesures de niveau sont faites au fur et à mesure du pompage moyennant un pas de temps croissant. Il y a un imprimé spécial dans lequel on reporte les mesures ou rabattement. (Rabattement = niveau instantané ou niveau dynamique – niveau statique).

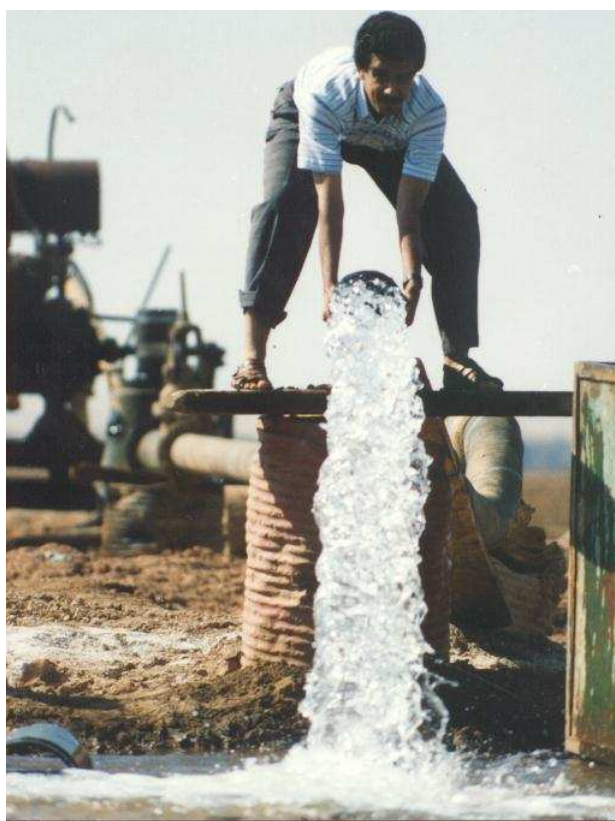
Les mesures se font à l'aide d'une sonde : c'est une toile en plastique graduée, il y a une ampoule qui fonctionne grâce à des piles : dès que le bout de la sonde touche l'eau, la lampe s'allume, on lit directement la valeur du niveau d'eau. Il existe des sondes de 50 m .100 m.

Remarques : Pour une bonne interprétation de l'essai de pompage, la durée de l'essai doit être la plus longue possible : minimum de 24 heures. On peut faire des essais de 48 heures, 72 heures, 15 jours continus.

Essai de pompage en cours de réalisation

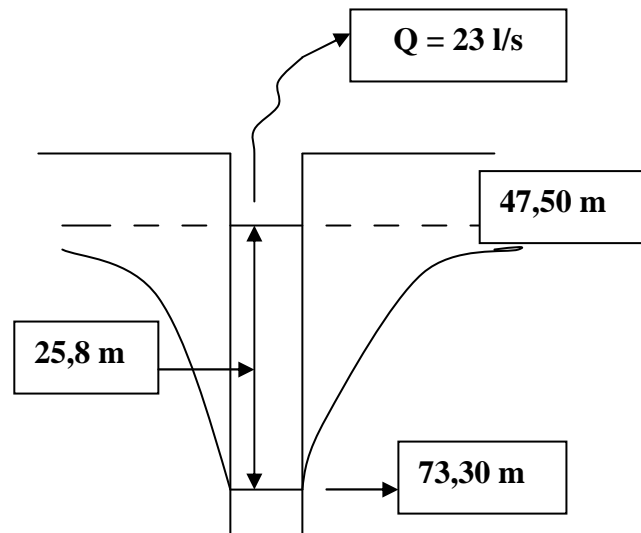


Essai de pompage au débit $Q = 70$ l/s



| | |
|-------------------------------------|--|
| NP/Sol : 47,50m | Exemple de mesures lors d'un essai de pompage |
| Q = 23 l/s | |
| durée : 11heures | |
| rabattement : 25,8 m | |
| remontée: 15 heures | |
| rabattement résiduel : 16 cm | |

| t (secondes) | s (m) | (s/Q) m/m ³ /s |
|--------------|-------|---------------------------|
| 120 | 16,8 | 730 |
| 240 | 19 | 826 |
| 360 | 19,9 | 865 |
| 480 | 20,8 | 904 |
| 600 | 21,35 | 928 |
| 720 | 21,75 | 946 |
| 840 | 22,1 | 961 |
| 960 | 24,4 | 1061 |
| 1080 | 22,65 | 985 |
| 1200 | 22,95 | 998 |
| 1500 | 23,27 | 1012 |
| 1800 | 23,58 | 1025 |
| 2100 | 23,85 | 1037 |
| 2400 | 23,95 | 1041 |
| 2700 | 23,95 | 1041 |
| 3000 | 23,97 | 1042 |
| 3300 | 24 | 1043 |
| 3600 | 24,04 | 1045 |
| 4200 | 24,1 | 1048 |
| 4800 | 24,2 | 1052 |
| 5400 | 24,35 | 1059 |
| 6000 | 25,7 | 1117 |
| 6600 | 26,06 | 1133 |
| 7200 | 26,1 | 1135 |
| 8100 | 26,26 | 1142 |
| 9000 | 26,4 | 1148 |
| 9900 | 26,48 | 1151 |
| 10800 | 26,48 | 1151 |
| 12600 | 26,5 | 1152 |
| 14400 | 26,55 | 1154 |
| 16200 | 26,45 | 1150 |
| 18000 | 26,4 | 1148 |
| 19800 | 26,45 | 1150 |
| 21600 | 26,2 | 1139 |
| 23400 | 26,25 | 1141 |
| 25200 | 26,24 | 1141 |
| 27000 | 26 | 1130 |
| 28800 | 25,95 | 1128 |
| 32400 | 25,93 | 1127 |
| 36000 | 25,87 | 1125 |
| 39600 | 25,8 | 1122 |



Interprétation des essais de pompage

I) Introduction :

Une fois qu'un essai de pompage est réalisé dans de bonnes conditions, on doit l'interpréter. L'interprétation a pour but :

- ❖ La détermination des paramètres hydrodynamiques de la nappe (T.S)
- ❖ La détermination des conditions d'exploitation de l'ouvrage.

On peut également parfois visualiser dans les courbes de l'essai, des phénomènes hydrogéologiques tel que la proximité d'une limite étanche, d'une failleetc.

II/ - Détermination des paramètres hydrodynamiques :

II- 1 Méthode de la descente : Méthode de jacob.

La phase de pompage est appelée descente (car le niveau baisse). D'après jacob, la baisse de niveau ou rabattement pendant un instant t est donnée par la formule suivante : $s = (0,183 Q/T) \log_{10} (2,25 Tt/r^2 S)$

Q = débit de pompage (doit être constant : ne pas dépasser 5% de variation)

T = Transmissivité

S = Coefficient d'emmagasinement.

r = Distance de l'ouvrage subissant le pompage à un piezomètre de contrôle (point d'eau quelconque).

La formule ci dessus peut également s'écrire

$$s = (0,183 Q/T) [\log_{10} (2,25 T/r^2 /S)] + \log_{10} (t)$$

$s = f \log (t)$ est une fonction linéaire de pente théorique $C = 0,183Q/C$

En pratique, on représente les mesures (rabattement et temps) dans un papier semi-logarithmique (s en échelle arithmétique et t en échelle logarithmique. Les points obtenus doivent s'aligner plus ou moins sur une droite (surtout les derniers points). On trace alors cette droite et on calcule graphiquement sa pente C or $C = 0,183Q/T$

D'où $T = 0,183Q/C$

II-2- Méthode de la remontée : Méthode de theis :

Une fois le pompage terminé, le niveau d'eau dans l'ouvrage commence à remonter et on doit le suivre jusqu'à atteindre sa position initiale qui est le niveau statique (au repos). Soit s' le rabattement résiduel dans l'ouvrage ; $s' = \text{niveau instantané} - \text{niveau statique}$.

D'après theis, on a

Avec :

t = durée totale de pompage

t' = durée écoulée après l'arrêt du pompage

De la même manière $s' = f \log \left(1 + \frac{t}{t'}\right)$ est une droite de pente théorique $C = 0,183Q/T$

On reporte les points également sur le papier semi- log. Ce sont les points en bas de la courbe (les derniers points de mesure) qui s'ajustent le mieux sur une droite. Le calcul graphique de la pente permet le calcul de T .

En effet, $C = 0,183 Q / T$ d'où

$$T = 0,183 Q / C$$

Remarque : la transmissivité obtenue lors de la descente est notée souvent T_d , celle de la remontée T_r . Théoriquement $T_d = T_r$, en pratique $T_d < T_r$. T_r est la valeur la plus significative vue que la nappe répond naturellement alors que pendant la descente, il y a des pertes de charges.

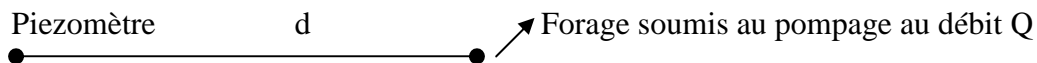
Autre remarque : En régime permanent et en nappe homogène et isotrope, T est donnée par la formule de Dupuits, à savoir

$$T = 0,16 \times \log (R/r) \times (Q/s)$$

Avec (Q/s) = débit spécifique ; r = rayon du captage ; R = rayon d'action. On verra plus loin, la signification du rayon d'action. Cette formule est très peu utilisée car en pratique on n'a pas de régime permanent.

II.3) Calcul du coefficient d'emmagasinement :

Pour le calcul de S , il faut obligatoirement au moins un piézomètre



Dans le piézomètre, l'équation régissant la descente et la remontée est la même que pour le forage subissant le pompage. (Le piézomètre ne subit pas de pompage, il est seulement influencé par le pompage).

$$s = (0,183 Q/T) \log_{10} (2,25 Tt/r^2 S)$$

Soit t_0 , le temps au bout duquel le niveau d'eau commence à bouger dans le piézomètre. Pour

$$t = t_0 \text{ on a } s = 0 \text{ d'où } 2,25 T t_0 / r^2 S = 1 \quad \Rightarrow \quad \boxed{S = 2,25 T t_0 / r^2}$$

II.4) Rayon d'action ou rayon d'influence :

Le rayon d'influence est le rayon à l'intérieur duquel tout ouvrage sera influencé par le pompage. D'après l'équation $s = (0,183Q / T) \log_{10} (2,25 T t / r^2 S)$, si on fait $s = 0$, on aboutit à

$$\boxed{R = 1,5 \sqrt{T t_0 / S}}$$

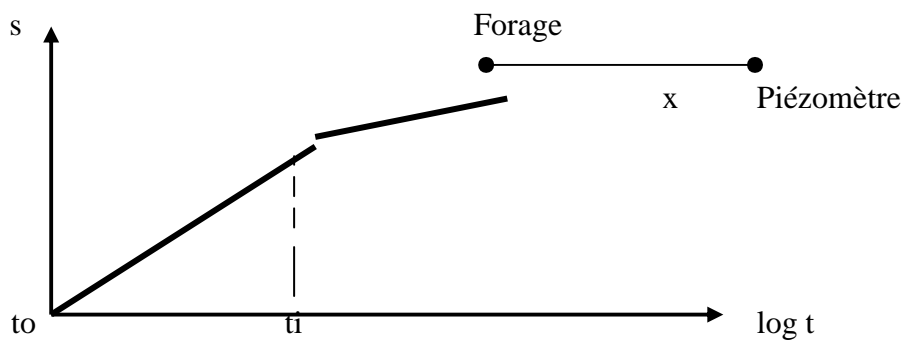
Remarque : l'équation de theis- jacob pour calculer T, S, R a des conditions de validité : nappe captive infinie, homogène et isotrope et en régime transitoire.

Autre remarque : la valeur de T renseigne sur la productivité du puits ou forage.

Ainsi, on peut donner à titre indicatif la correspondance suivante entre T et Q :

| T (m ² /s) | Q (l/s) |
|-------------------------------------|----------|
| 10 ⁻⁵ à 10 ⁻⁴ | 1 à 5 |
| 10 ⁻⁴ à 10 ⁻³ | 5 à 20 |
| 10 ⁻³ à 10 ⁻² | 20 à 50 |
| 10 ⁻² à 10 ⁻¹ | 50 à 100 |

II.5) Proximité d'une condition aux limite :



Lorsqu'il y a un dédoublement de pente sur la courbe du piézomètre, il s'agit de la proximité d'une condition aux limites : (limite étanche ou un potentiel imposé). La distance théorique à cette condition aux limites est respectivement :

$$\boxed{d = x/2 \sqrt{t_i / t_0}} \quad ; \quad \boxed{d = x/2 \sqrt{t_i / t_0} + x/2}$$

II-6 Autre méthode pour calculer T et S :

C'est la méthode de theis ou encore méthode de $w(u)$.

$$W(u) = \int^{\infty} u (e^{-x}/x) dx$$

$$s = Q/4\pi T W(u) \text{ avec } u = 4Tt/r^2 / S \quad \text{avec } r = \text{distance forage_pièzo}$$

Si u et t sont portés en graduation logarithmique, on aura :

$$\text{Log}(u) = \log t + \log(4T/r^2 S) \text{ donc } t \text{ se déduit de } u \text{ par une translation qui vaut } \log(4T/r^2 S)$$

En conséquence, avec du papier bi logarithmique, la courbe standard $w(u)$ et la courbe expérimentale doivent pouvoir être superposées par simple translation, dans le sens des deux axes, d'une feuille de papier sur l'autre, en conservant toutefois le parallélisme des axes. Ayant trouvé le point de superposition des deux graphiques, l'identification est alors immédiate. On prend un point quelconque M du plan, pas nécessairement sur l'une quelconque des courbes et on exprime ses coordonnées suivant les deux systèmes :

$$M = \left\{ \begin{array}{l} S_0 \\ T_0 \end{array} \right\} \text{ et } \left\{ \begin{array}{l} w_0 \\ u_0 \end{array} \right\} \quad \text{par définition on peut écrire}$$

$$T = (Q/4\pi) W_0/S_0$$

$$s = 4Tt_0/r^2 U_0 \quad \text{avec } S_0 = (Q/4\pi T) W_0 \text{ et } U_0 = 4Tt_0/r^2 S$$

Remarque: il existe actuellement beaucoup de logiciels permettant l'interprétation d'un essai de pompage. (Exemple : aquifer test : voir courbes dans les pages suivantes)

III) Conditions d'exploitation d'un ouvrage :

Le calcul des conditions d'exploitation consiste à déterminer trois paramètres :

- 1- le débit d'exploitation.
- 2- la hauteur manométrique totale par rapport au sol (HMT/ Sol).
- 3- Calage de la pompe.

III-1 le débit d'exploitation O_{ex} :

Il s'agit en fait de calculer le débit maximal que peut supporter un ouvrage sans dépasser un rabattement maximal admissible au niveau de l'aquifère sollicité.

On ne peut pas parler de débit d'exploitation d'un forage tant que celui-ci n'est pas bien développé (bien nettoyé et où il n'y a pas de colmatage de crépines : voir cours sur le développement dans les prochains chapitres).

III-1-1 – Tracé de la caractéristique du forage :

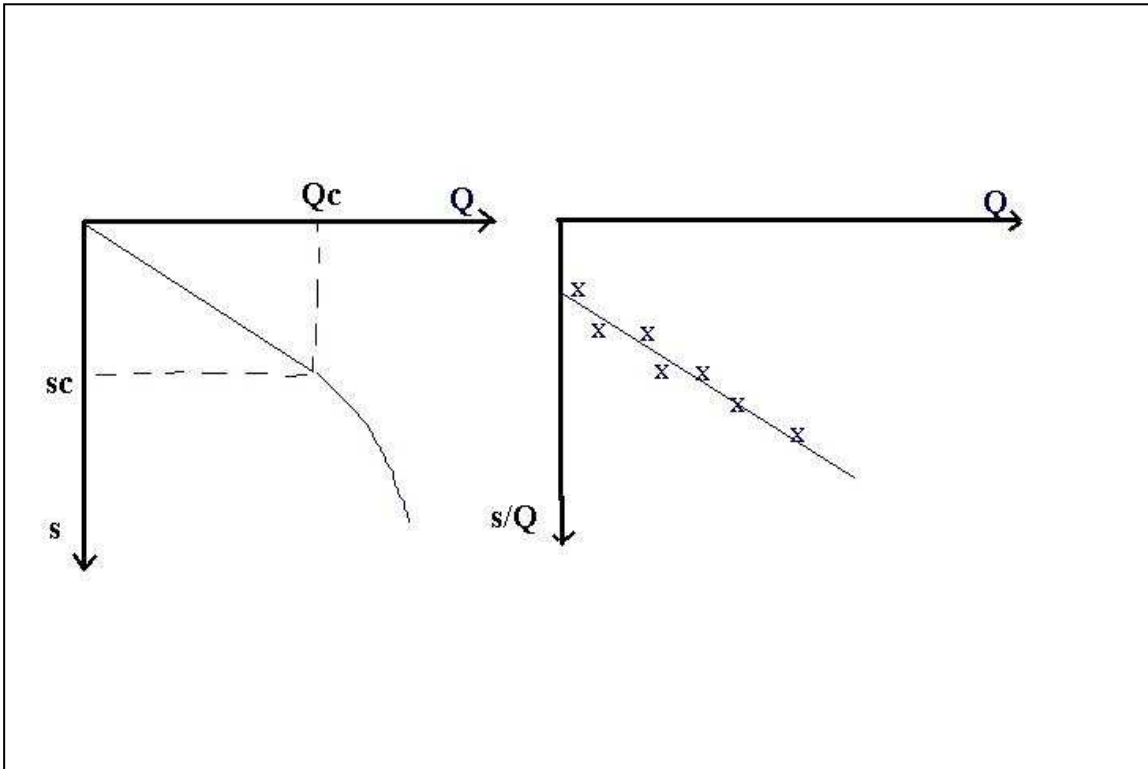
Une fois le développement terminé, on fait des paliers de débits croissants et enchaînés jusqu'à obtention de l'eau claire. On mesure le rabattement final pour chaque débit. Ceci permet donc d'avoir des couples (Q_i, S_i) et par conséquent on peut tracer la courbe $s = f(Q)$ appelée courbe caractéristique du forage.

La caractéristique à généralement l'équation suivante :

$$S = AQ^2 + BQ$$

Ou encore

$$S/Q = AQ + B$$



Q_c = Débit critique : point de transition entre le tronçon linéaire de la courbe et le tronçon parabolique.

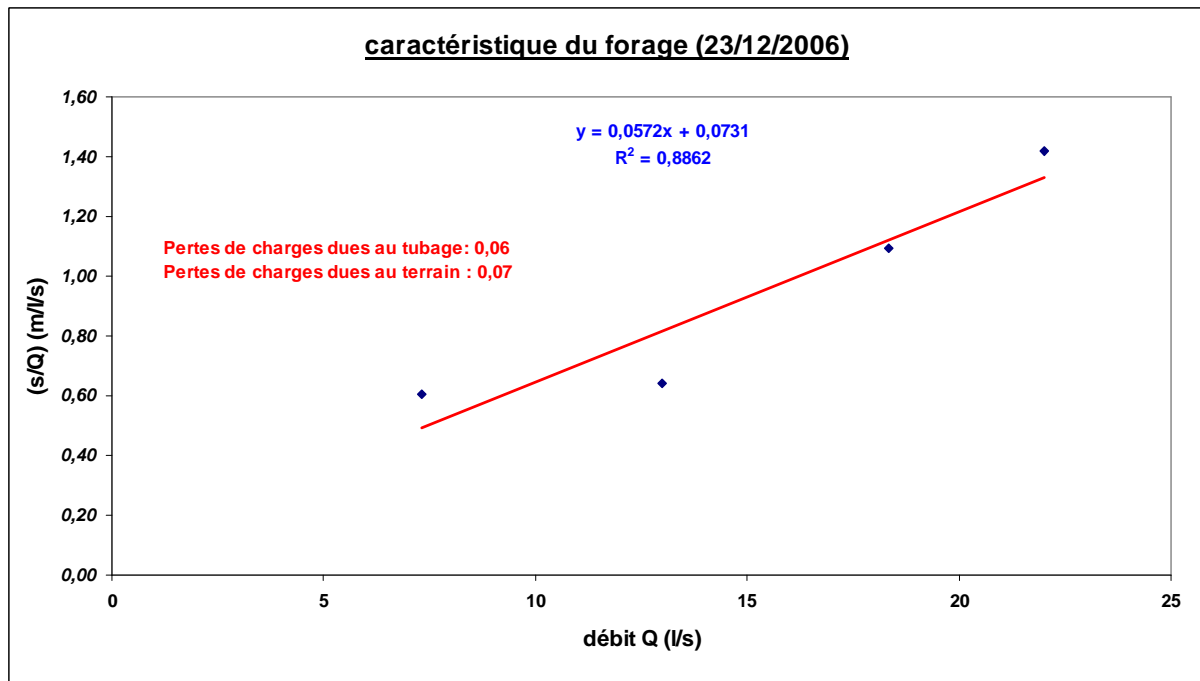
S_c = Rabattement critique

A représente les pertes de charges dues à l'équipement du forage (tubage, crépine ...) B représente les pertes de charges au niveau du terrain. Les deux termes A et B sont calculés graphiquement. C'est pour cela qu'il est commode d'avoir la courbe $S/Q = AQ + B$.

La perte de charge linéaire est provoquée par l'écoulement laminaire dans l'aquifère au voisinage du puits (loi de Darcy).

La perte de charge quadratique est provoquée par l'écoulement turbulent dans l'ouvrage. En fait le développement d'un forage a pour but de minimiser les termes A et B.

Remarque : Pendant le tracé de la caractéristique, on a l'avantage de voir au cours des paliers, le débit maximal pouvant être soutenu par le forage sans dénoyer les crépines et avec lequel on peut faire l'essai de pompage.



III-1-2 Calcul du débit d'exploitation :

- Il faut d'abord se fixer un rabattement maximal admissible selon des considérations hydrogéologiques régionales (notamment l'état d'exploitation instantanée de l'aquifère) et également tenir compte des rabattements observés lors de la caractéristique.
- Connaissant les coefficients A et B, on peut calculer le débit d'exploitation Q_{ex} maximal de l'ouvrage à partir de l'équation

$$\frac{S_m}{Q_{ex}} = A Q_{ex} + B$$

S_m = rabattement maximal admissible.

On peut également calculer Q_{ex} en prolongeant la courbe S/Q jusqu'à 10 ans ou 15 ans par exemple.

III. 2 Hauteur manométrique totale par rapport au sol :

Comme on l'avait vu dans le cours sur les pompes centrifuges, celles – ci sont caractérisées par deux valeurs, débit et hauteur manométrique.

HMT = niveau statique + S_m + fluctuations interannuelles de la nappe + AH (pertes de charges dues au pompage).

Remarque : Le HMT calculé ici correspond uniquement à la sortie de l'eau jusqu'au niveau de sol, pour l'utilisateur, il doit faire ses calculs en matière de hauteur du château d'eau ou autres et ajouter ce chiffre au HMT calculé précédemment.

III.3 Calage de la pompe :

Cette donnée concerne la profondeur du dernier point au niveau des éléments de la pompe. Ceci est important car il ne faut pas dénoyer la crépine de la pompe, auquel cas, la pompe tournerait à vide. En pratique, calage pompe = HMT / Sol + 5 à 10 m de sécurité.

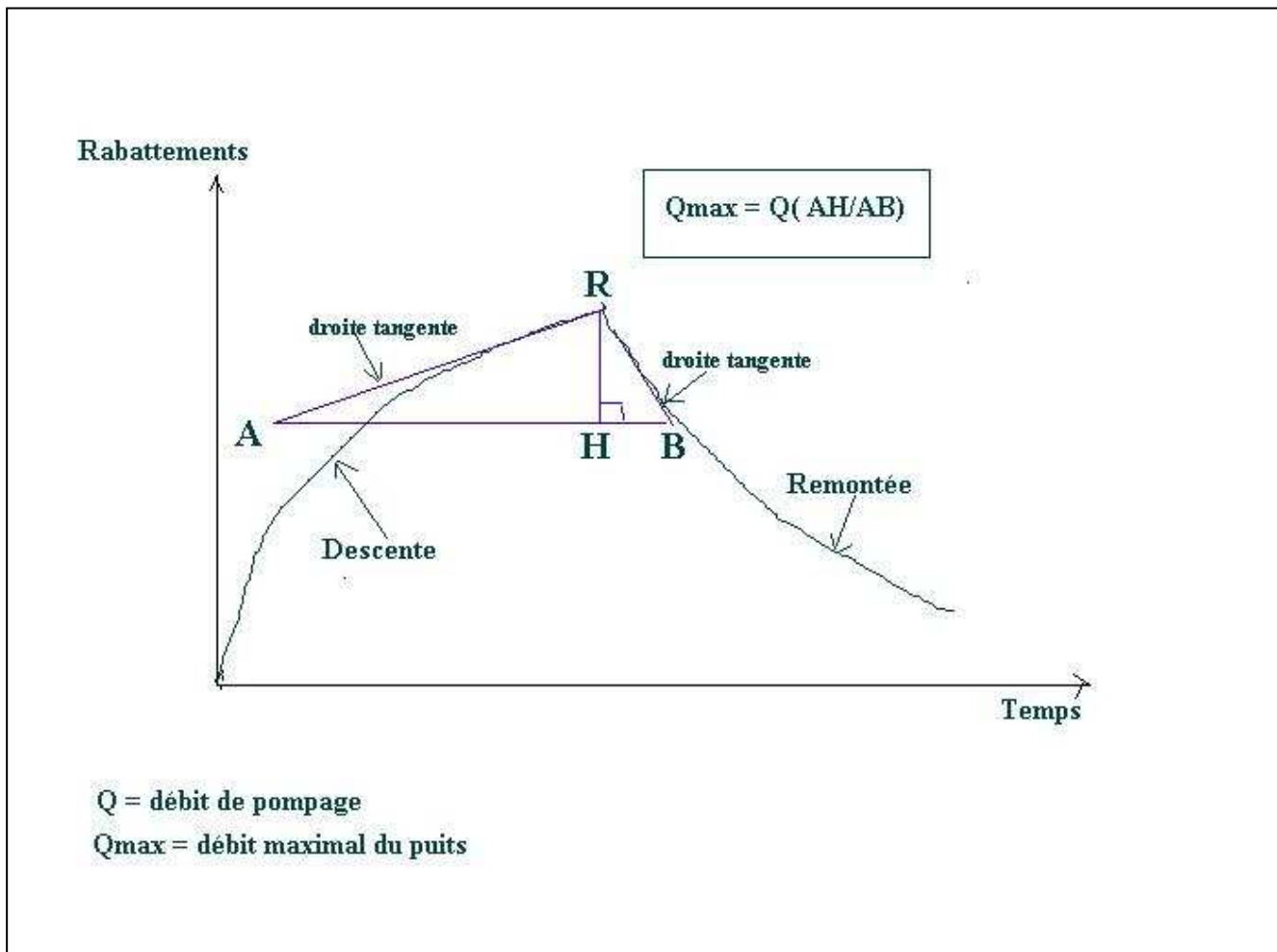
Remarques : Pour l'utilisateur, les données essentielles au niveau d'un forage sont les trois éléments précédemment cités : débit d'exploitation Q_{ex} , HMT/ Sol, calage pompe.

- Il se peut qu'un débit d'exploitation soit de 40l/s par exemple, les besoins de 10l/s par exemple, dans ce cas on pourra équiper le forage avec une pompe pouvant débiter 40l/s, mais jouer sur les temps de pompage.
- Connaissant Q_{ex} et HMT on peut calculer la puissance nécessaire au pompage

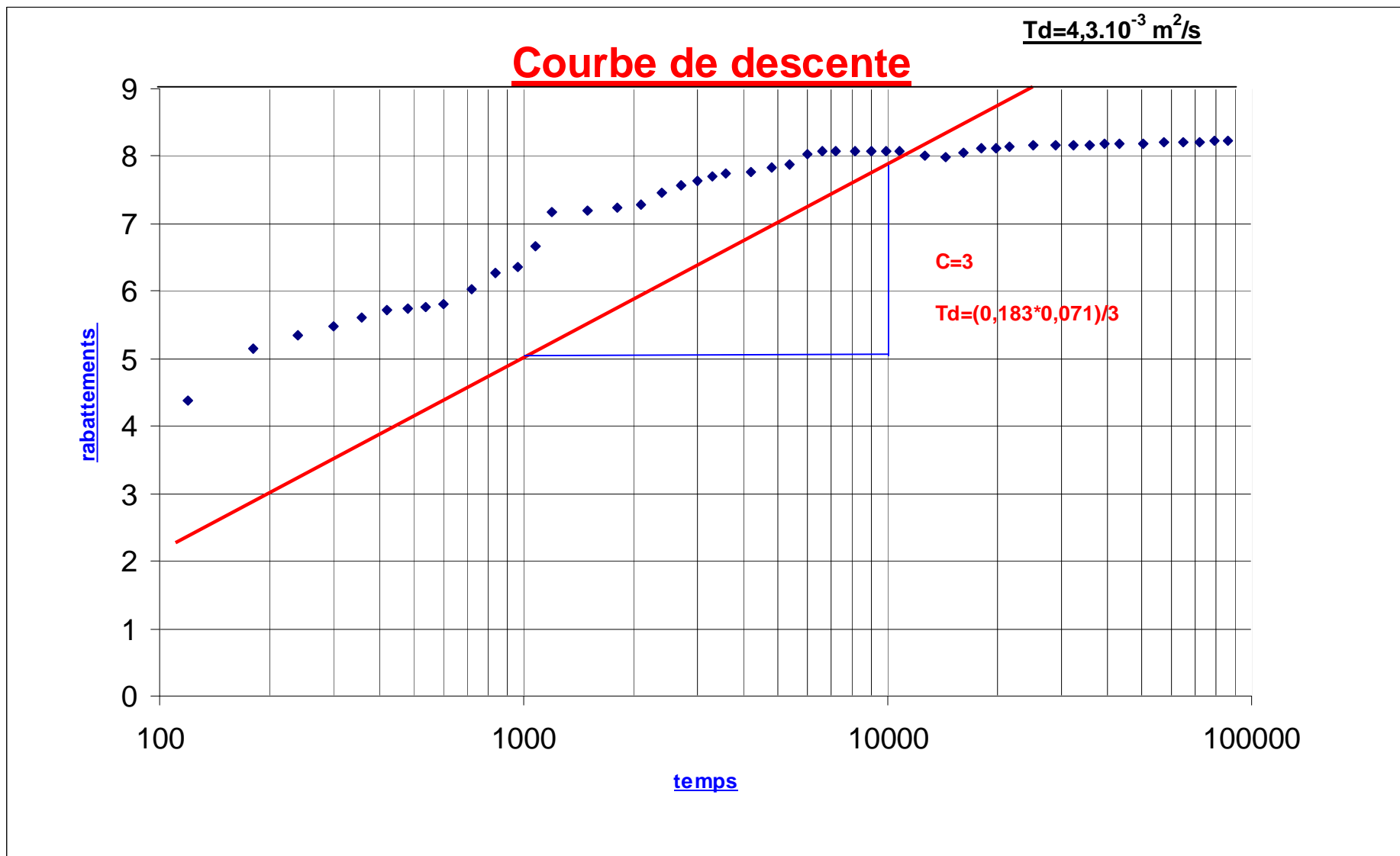
$$P \text{ (kw)} = 9,8 \times Q \text{ (m}^3\text{/s} \times H \text{ (m)})/\rho$$

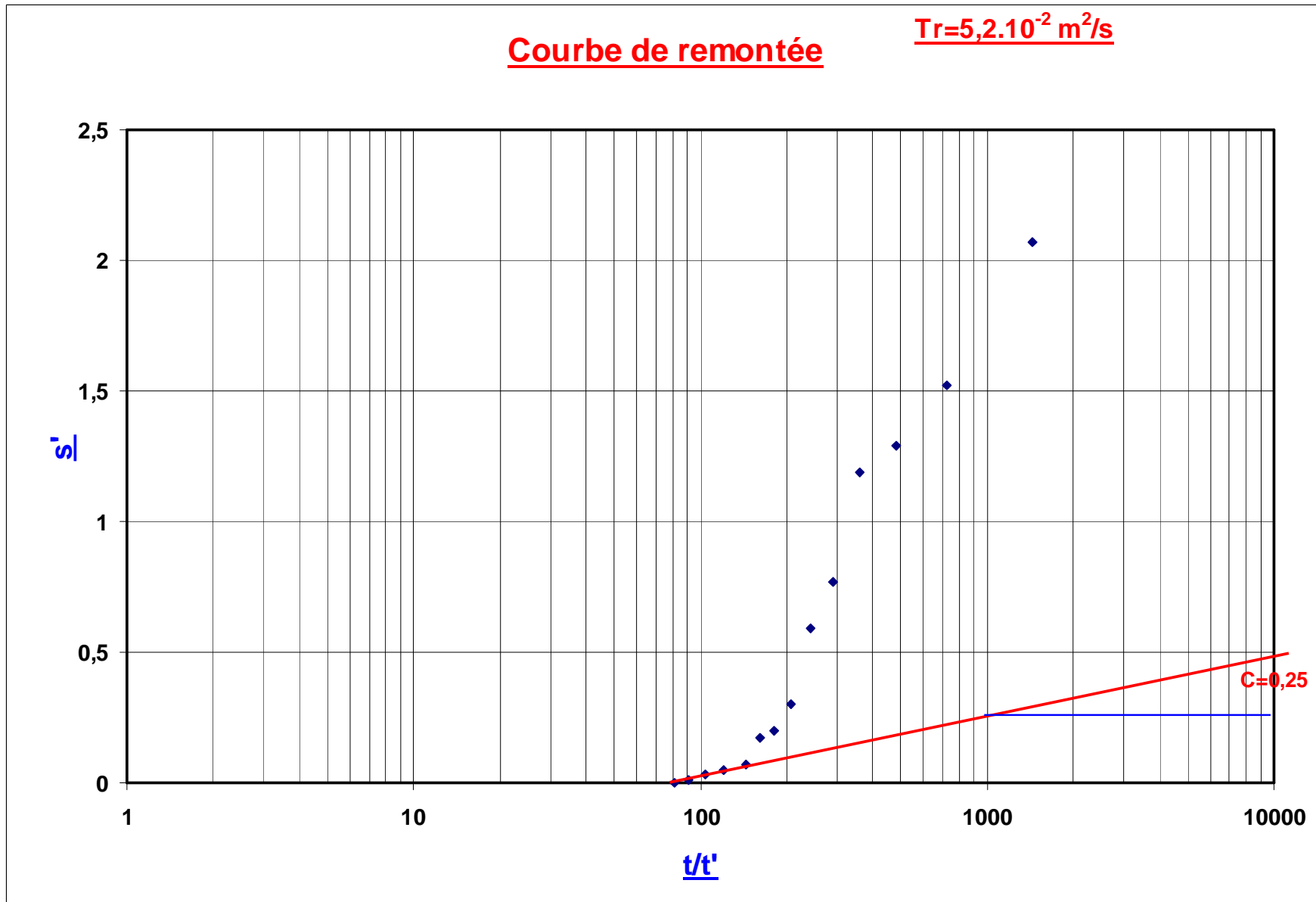
IV) Méthode de Porchet pour les puits à débit faible :

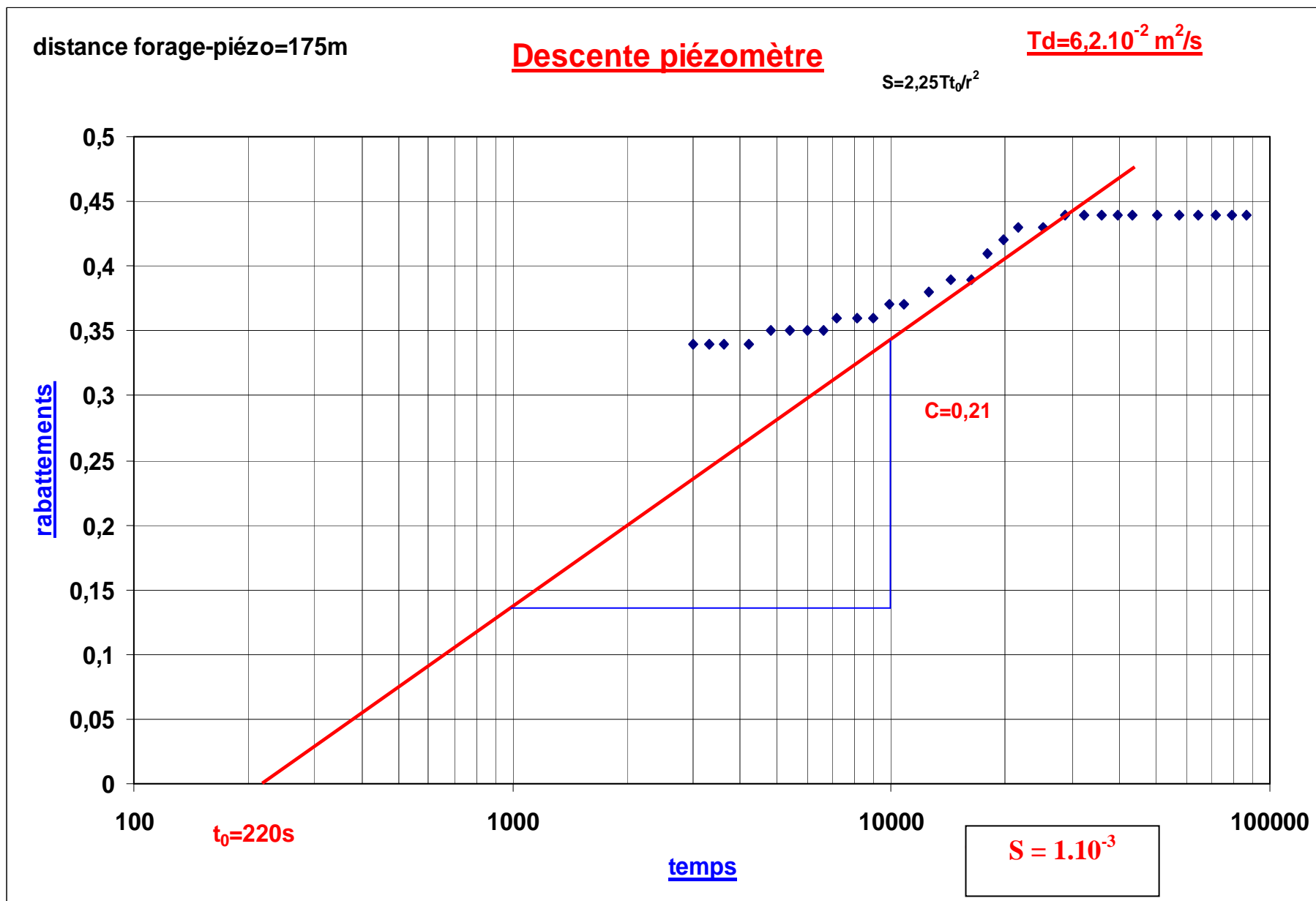
Cette méthode consiste à calculer le débit d'exploitation d'un puits à partir d'une opération de vidange

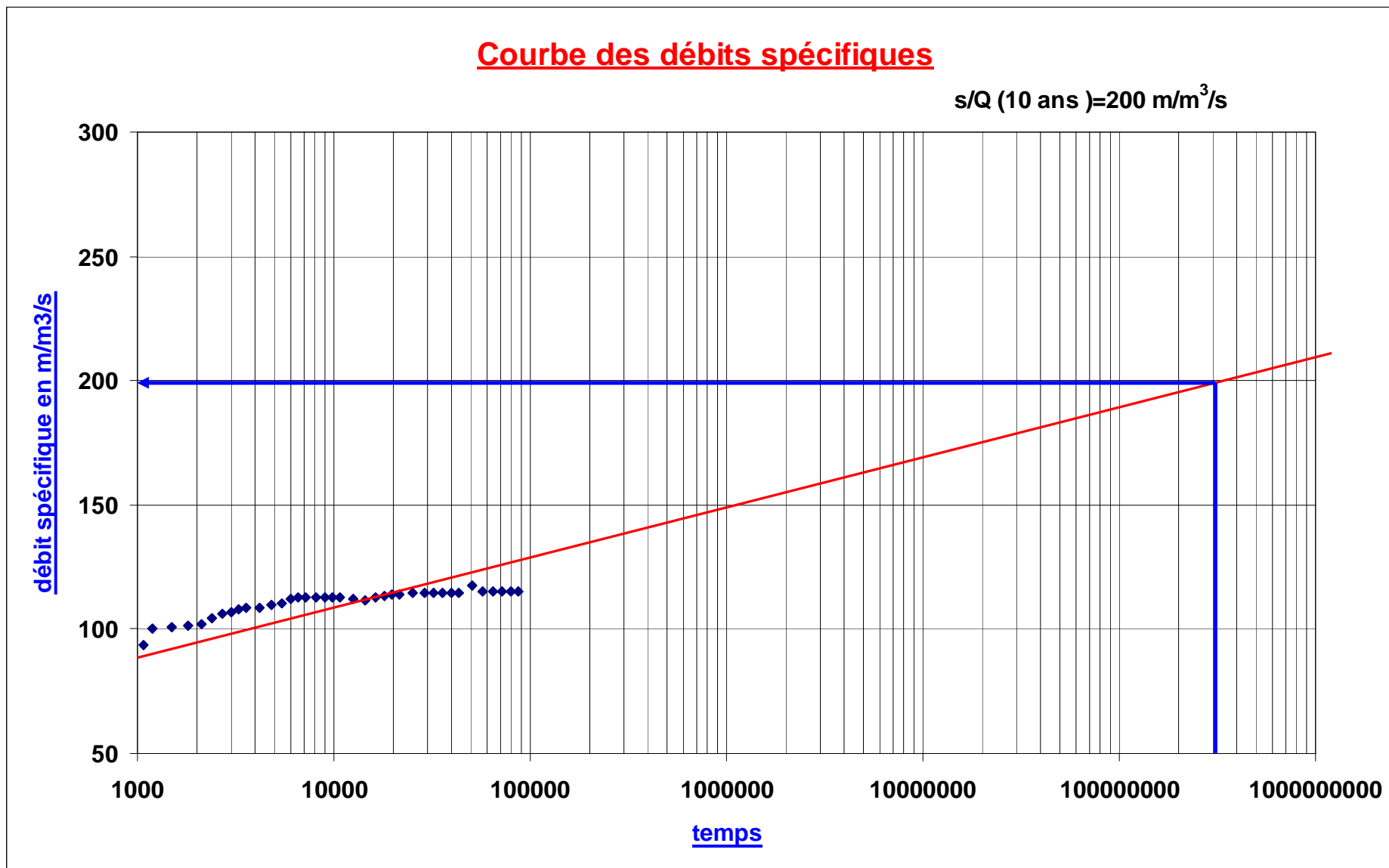


| t (secondes) | niveau dynamique | s (m): forage | s/Q (m/m ³ /s) | s (m) : piézomètre | t/t' | s' (m): forage |
|--------------|------------------|---------------|---------------------------|--------------------|------|----------------|
| 60 | 27,95 | 2,95 | 41,3 | | 1441 | 2,07 |
| 120 | 29,37 | 4,37 | 61,2 | | 721 | 1,52 |
| 180 | 30,16 | 5,16 | 72,3 | | 481 | 1,29 |
| 240 | 30,35 | 5,35 | 74,9 | | 361 | 1,19 |
| 300 | 30,47 | 5,47 | 76,6 | | 289 | 0,77 |
| 360 | 30,62 | 5,62 | 78,7 | | 241 | 0,59 |
| 420 | 30,72 | 5,72 | 80,1 | | 206 | 0,3 |
| 480 | 30,74 | 5,74 | 80,4 | | 181 | 0,2 |
| 540 | 30,77 | 5,77 | 80,8 | | 161 | 0,17 |
| 600 | 30,82 | 5,82 | 81,5 | | 145 | 0,07 |
| 720 | 31,04 | 6,04 | 84,6 | | 121 | 0,05 |
| 840 | 31,27 | 6,27 | 87,8 | | 104 | 0,03 |
| 960 | 31,37 | 6,37 | 89,2 | | 91 | 0,01 |
| 1080 | 31,67 | 6,67 | 93,4 | | 81 | 0 |
| 1200 | 32,17 | 7,17 | 100,4 | | | |
| 1500 | 32,19 | 7,19 | 100,7 | | | |
| 1800 | 32,25 | 7,25 | 101,5 | | | |
| 2100 | 32,28 | 7,28 | 102 | | | |
| 2400 | 32,47 | 7,47 | 104,5 | | | |
| 2700 | 32,57 | 7,57 | 106 | | | |
| 3000 | 32,64 | 7,64 | 107 | 0,34 | | |
| 3300 | 32,71 | 7,71 | 108 | 0,34 | | |
| 3600 | 32,75 | 7,75 | 108,5 | 0,34 | | |
| 4200 | 32,77 | 7,77 | 108,8 | 0,34 | | |
| 4800 | 32,83 | 7,83 | 109,7 | 0,35 | | |
| 5400 | 32,87 | 7,87 | 110,2 | 0,35 | | |
| 6000 | 33,03 | 8,03 | 112,5 | 0,35 | | |
| 6600 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,35 | | |
| 7200 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,36 | | |
| 8100 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,36 | | |
| 9000 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,36 | | |
| 9900 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,37 | | |
| 10800 | 33,07 | 8,07 | 113 | 0,37 | | |
| 12600 | 33,02 | 8,02 | 112,3 | 0,38 | | |
| 14400 | 32,99 | 7,99 | 111,9 | 0,39 | | |
| 16200 | 33,05 | 8,05 | 112,9 | 0,39 | | |
| 18000 | 33,11 | 8,11 | 113,6 | 0,41 | | |
| 19800 | 33,13 | 8,13 | 113,9 | 0,42 | | |
| 21600 | 33,15 | 8,15 | 114,1 | 0,43 | | |
| 25200 | 33,16 | 8,16 | 114,3 | 0,43 | | |
| 28800 | 33,17 | 8,17 | 114,4 | 0,44 | | |
| 32400 | 33,17 | 8,17 | 114,4 | 0,44 | | |
| 36000 | 33,17 | 8,17 | 114,4 | 0,44 | | |
| 39600 | 33,19 | 8,19 | 114,7 | 0,44 | | |
| 43200 | 33,19 | 8,19 | 114,7 | 0,44 | | |
| 50400 | 33,19 | 8,19 | 117,7 | 0,44 | | |
| 57600 | 33,21 | 8,21 | 115 | 0,44 | | |
| 64800 | 33,21 | 8,21 | 115 | 0,44 | | |
| 72000 | 33,21 | 8,21 | 115 | 0,44 | | |
| 86400 | 33,23 | 8,23 | 115,3 | 0,44 | | |









Calcul des conditions d'exploitation :

1) débit maximal d'exploitation :

Rabattement maximal admissible : 5 m (donnée hydrogéologique)

$5/Q_{ex} = 200$ soit $Q_{exp} = 25$ l/s (étalé sur 10 ans)

2) HMT/sol :

Niveau statique : 25 m , s = 5m, en adoptant des fluctuations interannuelles de la nappe de 1m et également des pertes de charges totales de 1m pour l'écoulement de l'eau dans le corps de la pompe, on aura **HMT /sol = 25 + 5 +1 + 1 = 32m**

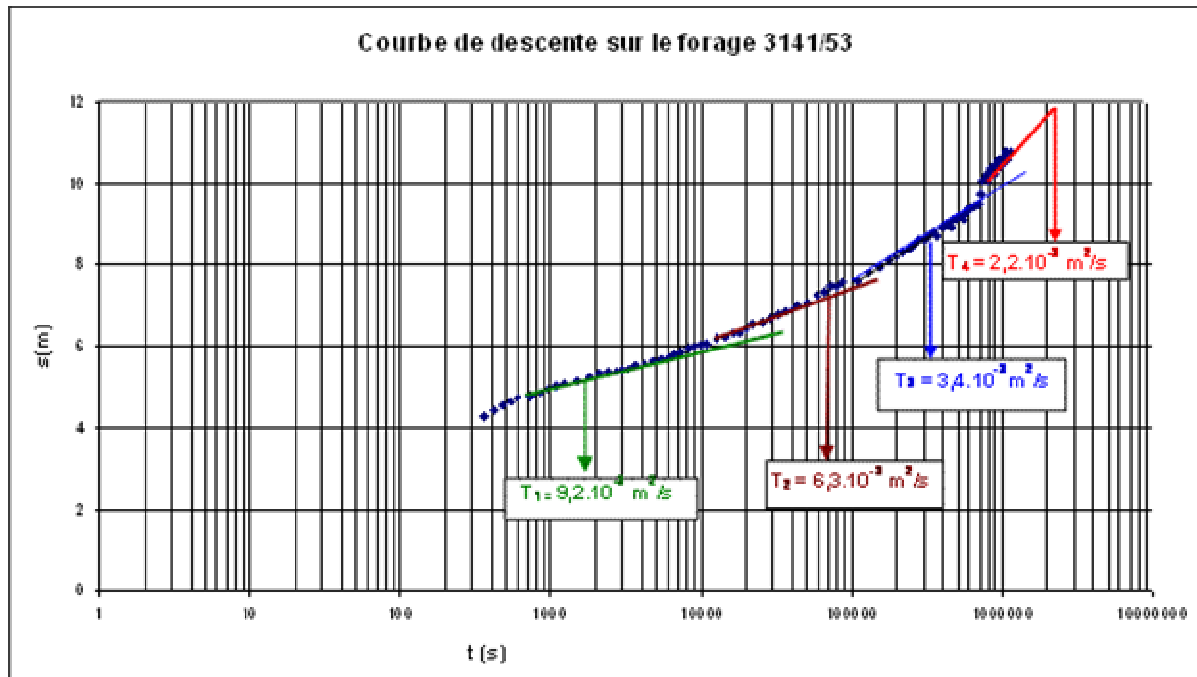
3) calage de la pompe :

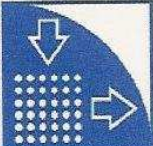
Compte tenu de la profondeur du forage, on peut caler la pompe vers **35 m**

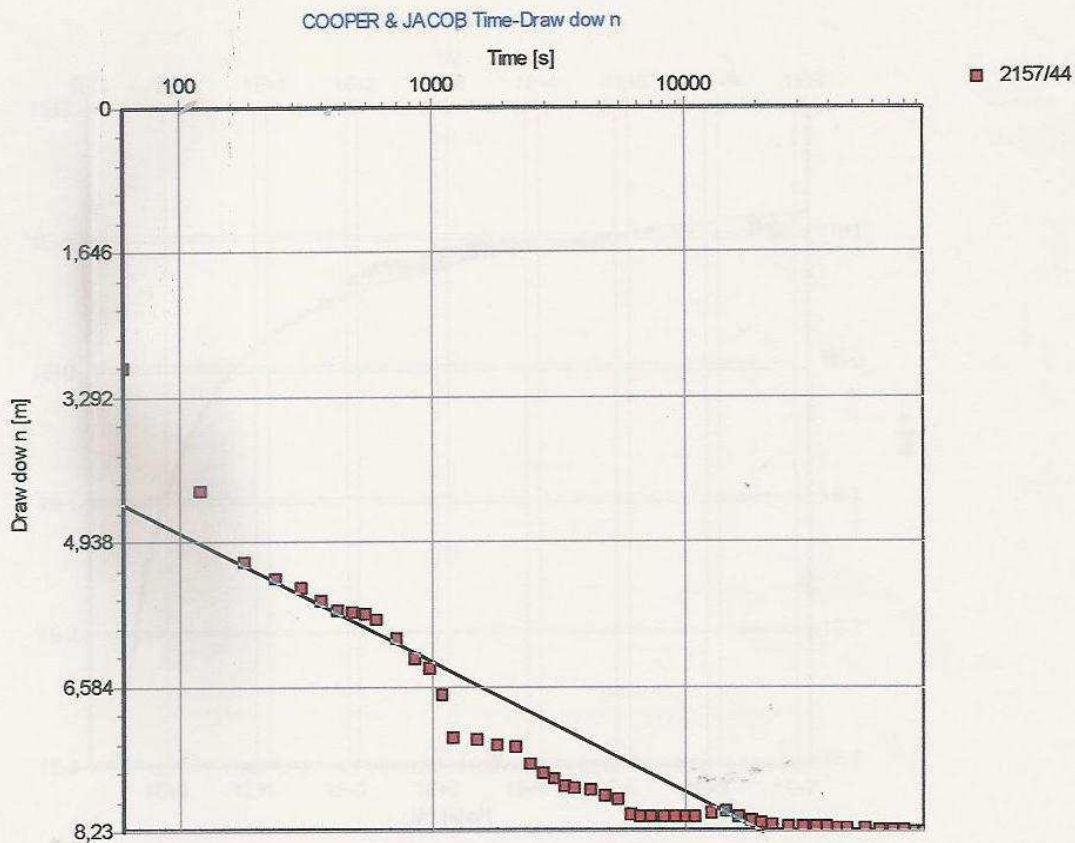
V) Essai de pompage et vidange de réservoir :

Lorsque le milieu aquifère n'est pas bien connu, il est toujours intéressant de faire un essai de pompage de longue durée (1 semaine, 10 jours, 15 jours, 1mois...). Ceci à l'avantage de montrer à travers la concavité de la courbe de descente s'il s'agit d'un réservoir fossile ou un aquifère renouvelable. Lorsque la concavité est tournée vers le haut avec une droite de Jacob de pente tendant vers l'infini (droite verticale), il s'agit bien d'un réservoir qu'on est entrain de vidanger.

Exemple d'essai de longue durée (15 jours) mettant en évidence une vidange



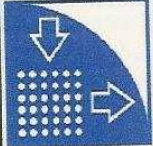
| | | | | |
|---|--|-----------------------|--|-------------------|
|  | Waterloo Hydrogeologic, Inc. 180 Columbia St. Unit 1104 Waterloo, Ontario, Canada Phone: +1 519 746 1798 | | Pumping test analysis | |
| | | | No: 1 | |
| | | | Project: irrigation par systèmes pivot | |
| | | | Client: DPA | |
| Location: Bahira centrale | | Pumping test: 2157/44 | | Pumping well: 215 |
| Test performed by: gouzrou | | | Evaluated by: | |
| Test date: 18/04/06 | | | Evaluation date: 18/04/06 | |
| Analysis method: COOPER & JACOB Time-Drawdown | | | Aquifer thickness: 40 [m] | |
| | | | Discharge rate: 0,071 [m³/s] | |

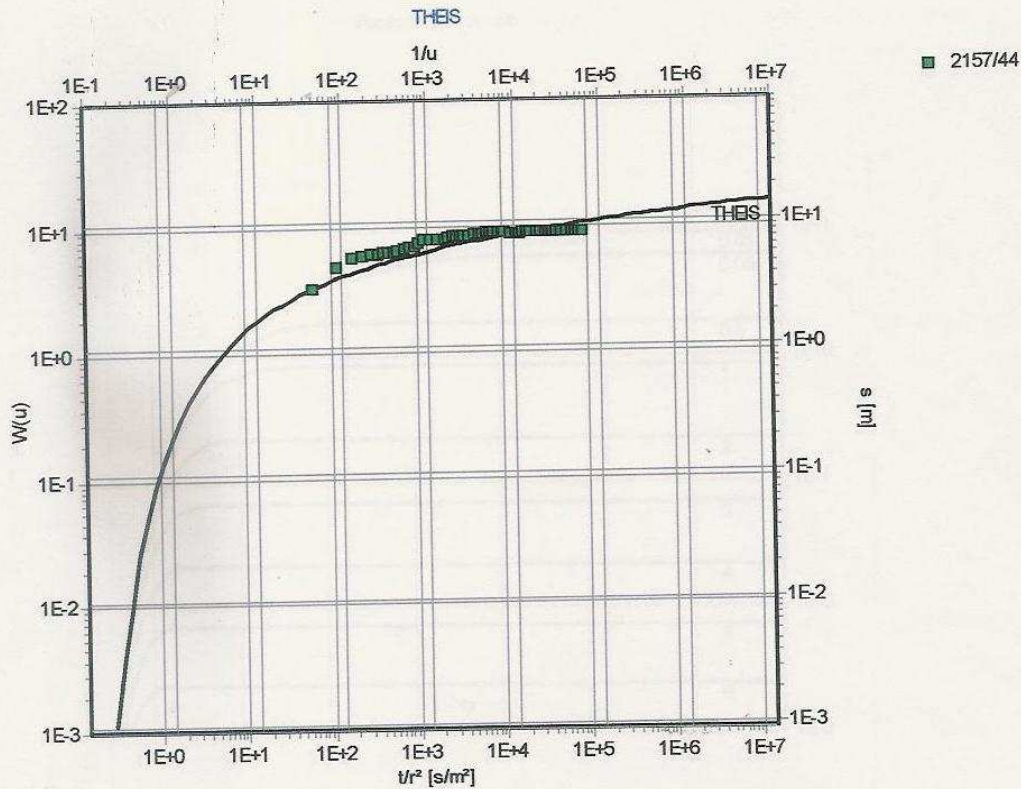


Transmissivity: $8,83 \times 10^{-3}$ [m²/s]

Conductivity: $2,21 \times 10^{-4}$ [m/s]

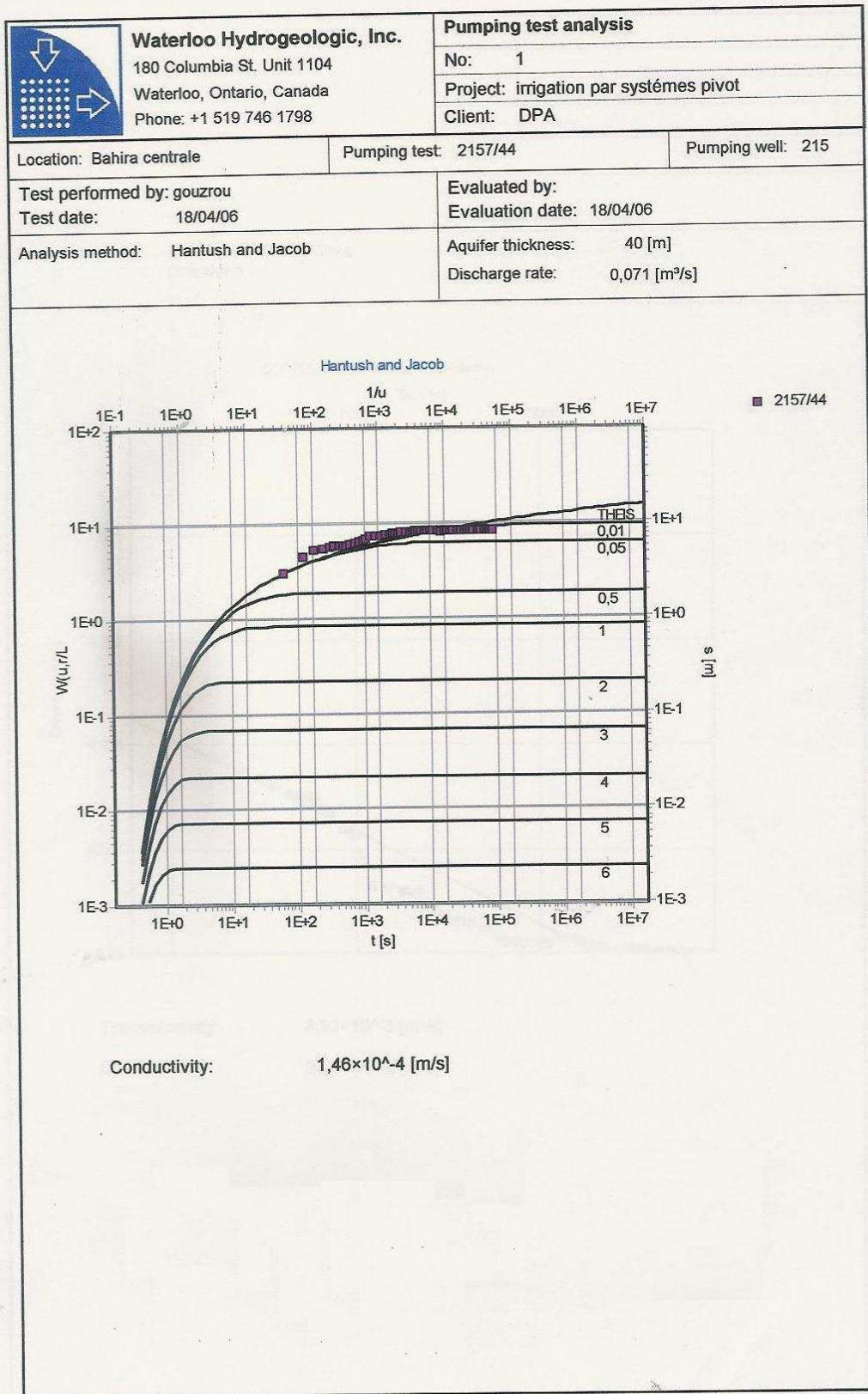
Exemple de calcul avec le logiciel aquifer test

| | | | | |
|---|--|-----------------------|---|-------------------|
|  | Waterloo Hydrogeologic, Inc. 180 Columbia St. Unit 1104 Waterloo, Ontario, Canada Phone: +1 519 746 1798 | | Pumping test analysis | |
| | | | No: 1 | |
| | | | Project: irrigation par systèmes pivot | |
| | | | Client: DPA | |
| Location: Bahira centrale | | Pumping test: 2157/44 | | Pumping well: 215 |
| Test performed by: gouzrou Test date: 18/04/06 | | | Evaluated by: Evaluation date: 18/04/06 | |
| Analysis method: THEIS | | | Aquifer thickness: 40 [m] Discharge rate: 0,071 [m³/s] | |



Transmissivity: $6,17 \times 10^{-3}$ [m²/s]
 Conductivity: $1,54 \times 10^{-4}$ [m/s]
 Storativity: $3,39 \times 10^{-2}$

Exemple de calcul avec le logiciel aquifer test



Exemple de calcul avec le logiciel aquifer test

Les cartes thématiques des ressources en eau

I) Introduction :

La connaissance et la maîtrise des ressources en eau au niveau d'un aquifère passe par une cartographie précise de toutes ses caractéristiques. De tels documents sont indispensables pour une bonne exploitation et gestion des ressources en eau souterraine. Il est à rappeler que les cartes dressées représentent l'état de l'aquifère à un instant t, aussi il faut être prudent si on veut se baser sur ces cartes pour un projet ou aménagement donné.

II) Cartes usuelles :

Les cartes communément tracées et utilisées sont comme suit :

- carte des points d'eau.
- cartes piézométriques.
- Carte des profondeurs de la nappe ou encore carte des isobathes.
- Carte du substratum de la nappe.
- Carte des épaisseurs de la nappe.
- Carte des perméabilités ou transmissivités de la nappe.
- Carte des conductivités électriques de l'eau ou des résidus secs.
- Cartes de répartition des coefficients d'emménagement.
- Carte des prélèvements par pompage.
- Cartes des teneurs en nitrates ou sulfates (en fonction de la nature des problèmes posés)

Il est important de mentionner toujours la nappe ainsi que la date correspondant à une carte thématique donnée.

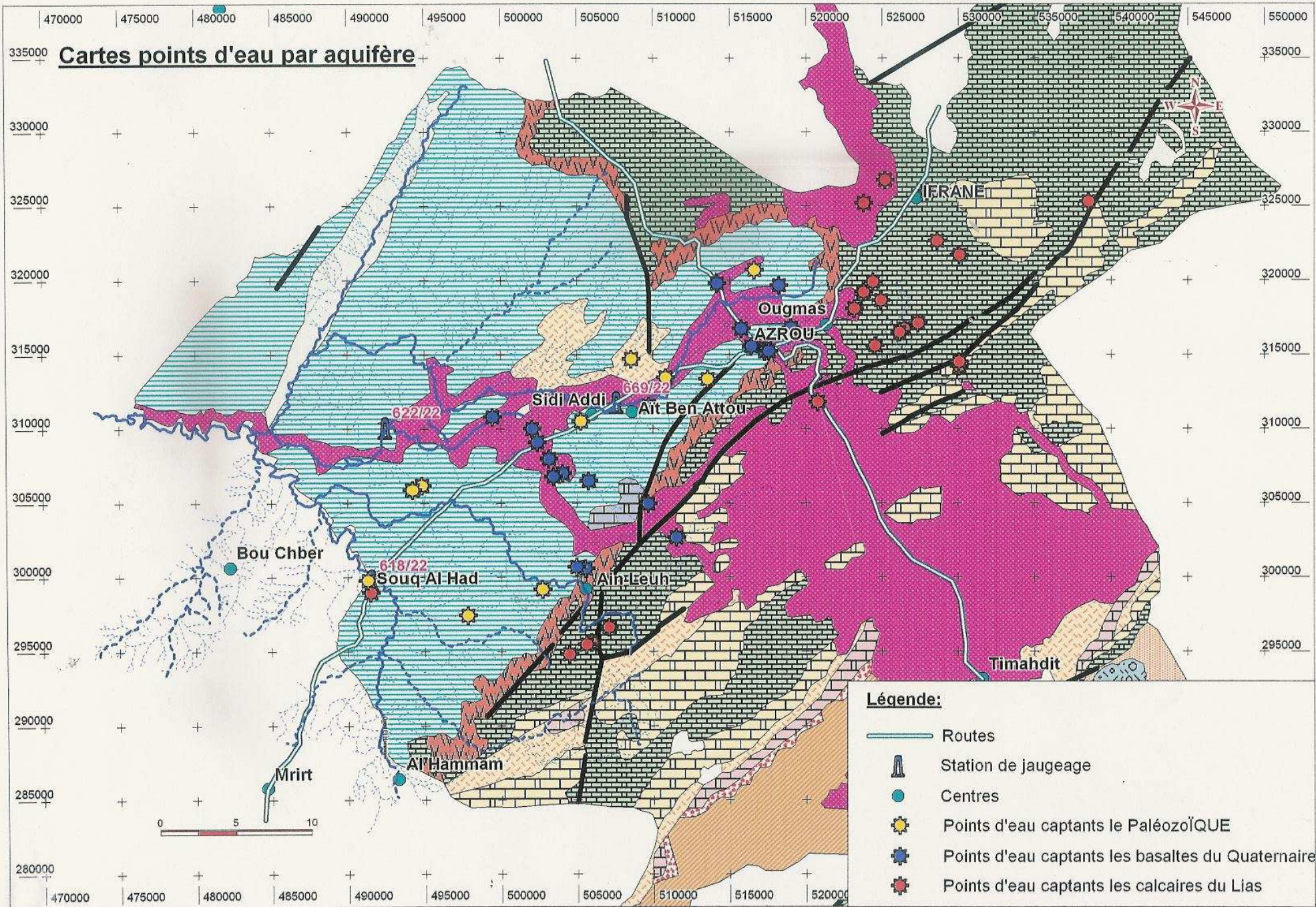
Actuellement et grâce au progrès informatique, on réalise des SIG de ressources en eau (système d'informations géographiques) sous Arcview ou Mapinfo...il suffit d'avoir un fond topographique digitalisé ainsi que des bases de données relatives aux différents paramètres hydrogéologiques pour faire sortir les cartes thématiques aux formats et échelles voulus. On constitue ainsi un Atlas des ressources en eau.

III) Exploitation du fond cartographique :

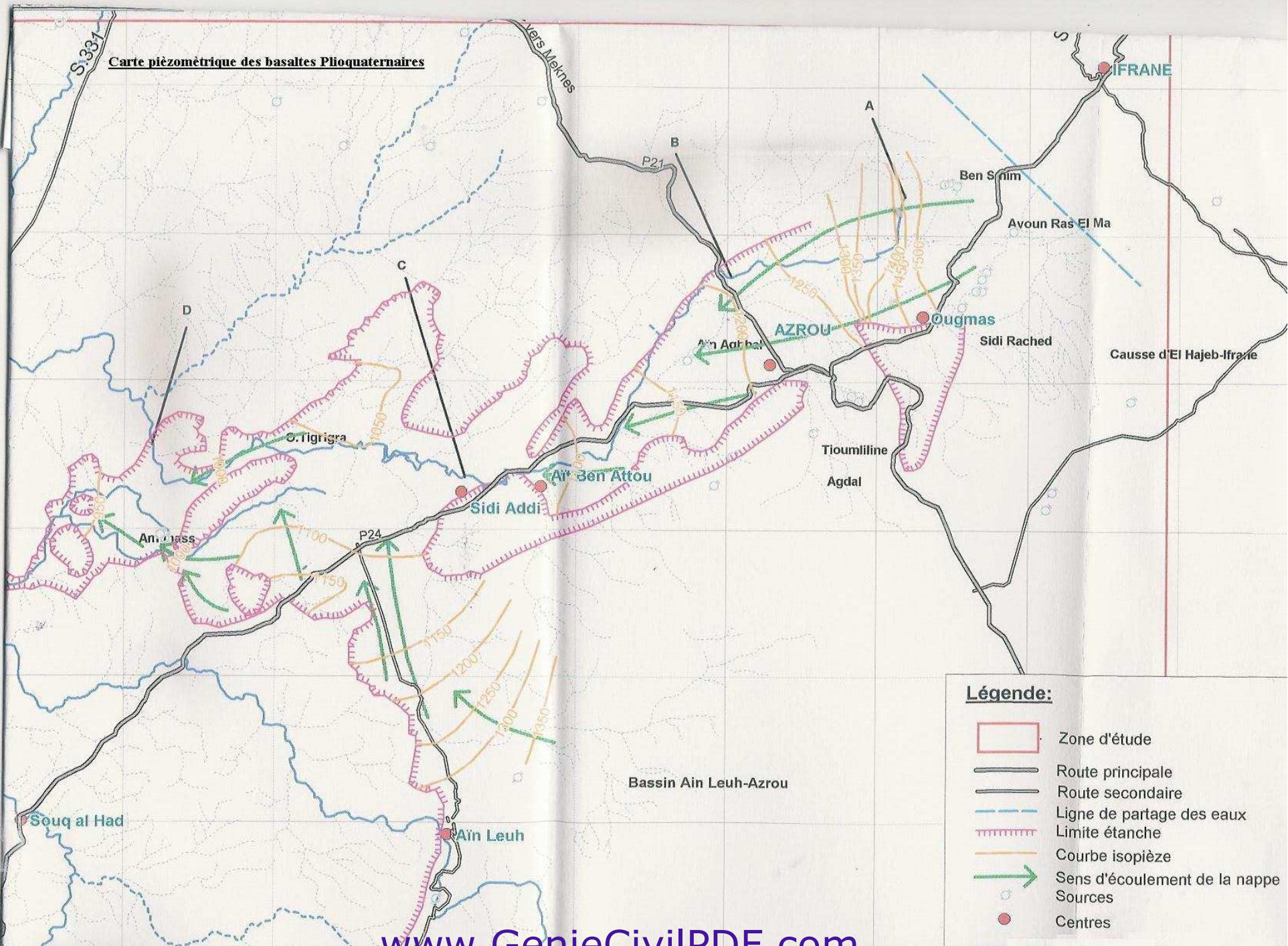
En fait les cartes précédemment citées doivent être actualisées au fur et à mesure du temps, l'exploitation du fond cartographique se fait à deux niveaux :

- le suivi et l'évolution aussi bien quantitative que qualitative des ressources en eau et ce pour une gestion rationnelle de l'eau vis-à-vis des prélèvements par pompage.
- L'implantation de puits ou forages pour mobiliser l'eau à des fins socio-économiques : eau potable, irrigation, industrie.

Les cartes en pages suivantes représentent un exemple portant sur la plaine de Tigrida dans le moyen Atlas central ou on a deux nappes : celle des basaltes plioquaternaires et celle des calcaires du Lias

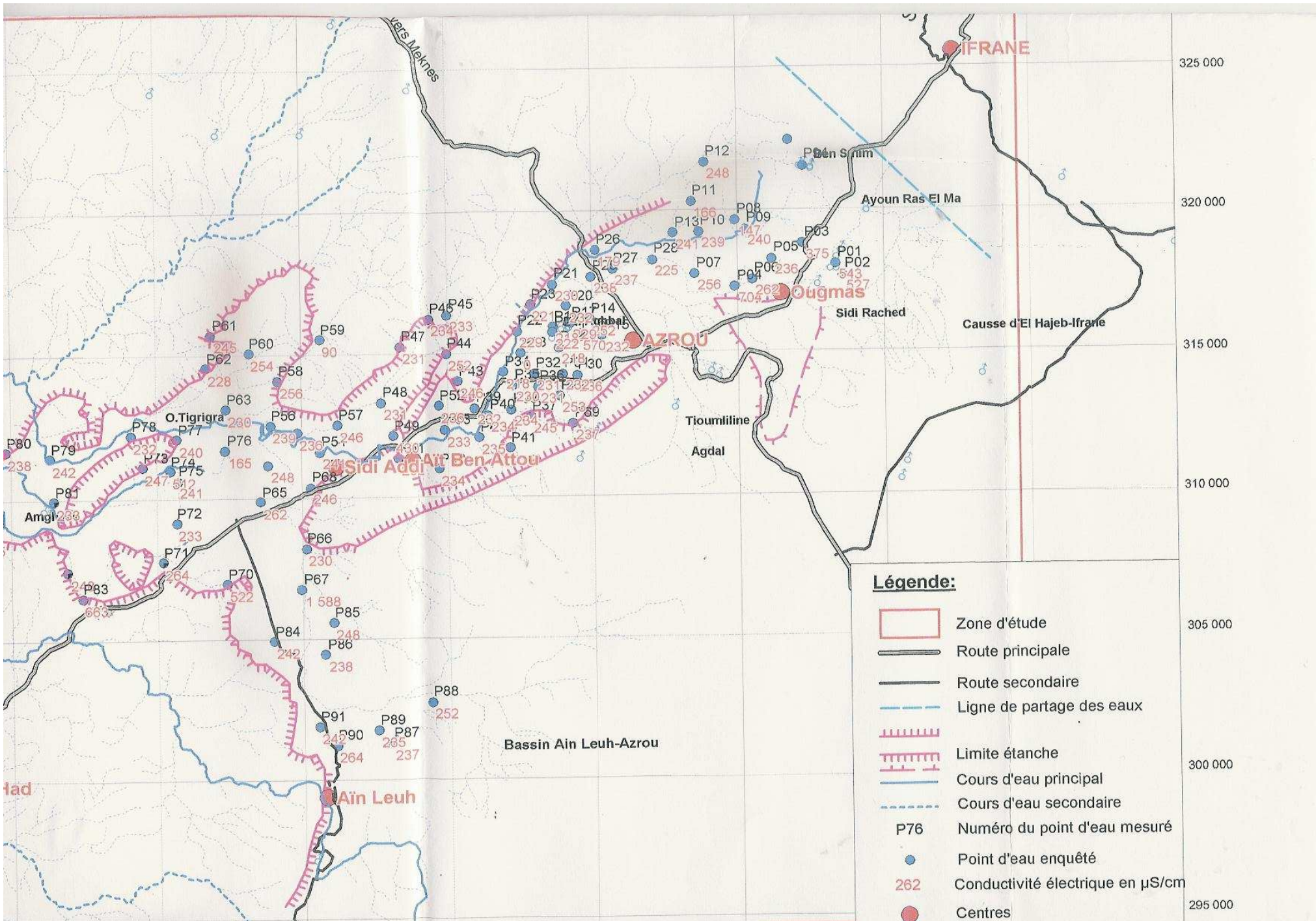


Carte piézométrique des basaltes Pliocènes



Légende:

- Zone d'étude
- Route principale
- Route secondaire
- Ligne de partage des eaux
- Limite étanche
- Courbe isopièze
- ➔ Sens d'écoulement de la nappe
- Sources
- Centres



La modélisation hydrogéologique

I) Introduction :

La modélisation d'une nappe est la mise en équation de ses mécanismes d'écoulement afin de visualiser son comportement vis-à-vis d'un certain nombre de scénarios. Pour y arriver et tout en ayant des données faibles, il faut collecter le maximum d'informations et de paramètres au niveau de l'aquifère.

Une simulation hydrogéologique a principalement trois objectifs :

- vérifier la cohérence entre les données.
- déterminer des données manquantes (phase de calage)
- prévoir le comportement futur de la nappe suite à des aménagements projetés ou de scénarios divers.

Les acquis au niveau d'une simulation sont :

- une carte des transmissivités sur toute l'étendue de la nappe.
- le bilan hydrodynamique de l'aquifère.

La modélisation hydrogéologique est souvent utilisée en tant que moyen de prévision et ce dans beaucoup de domaines :

- Optimisation des débits d'exploitations de nouveaux ouvrages de captages pour différents usages de l'eau : champs captants d'eau potable, périmètres irrigués, projets industriels.
- Délimitation de périmètres de protection autour de captages.
- Evolution des ressources en eau face à des scénarios d'exploitation ou de sécheresse.
- Etude de propagation et de migration d'un agent polluant dans la nappe : exemple des nitrates au niveau d'un périmètre irrigué. On a souvent des modèles hydrodynamiques couplés avec des modèles de propagation d'un polluant.
- Etude de l'impact concernant la réalisation de certains ouvrages sur la nappe tels que : barrages, canaux de drainage, tunnels...

II) Les équations de l'écoulement :

En milieu homogène et isotrope avec un écoulement permanent, on a l'équation de Laplace :

$$\frac{\partial^2 H}{\partial x^2} + \frac{\partial^2 H}{\partial y^2} + \frac{\partial^2 H}{\partial z^2} = 0$$

Avec H = charge hydraulique.

En milieu hétérogène avec écoulement permanent à deux dimensions et avec débit d'échange, l'équation de la place devient :

$$\frac{\partial}{\partial x} (T_x(x, y) \frac{\partial H}{\partial x}) + \frac{\partial}{\partial y} (T_y(x, y) \frac{\partial H}{\partial y}) + Q(x, y) = 0$$

Avec $Q(x, y)$ = débit d'échange vertical
 e = puissance de l'aquifère.
 $T = k \cdot e$ (transmissivité).

L'équation est valable sur un domaine fermé et le problème est résolu si on a explicitement $H = f(x, y)$. Pour cela il faut définir ce qu'on appelle les conditions aux limites :

- limite à potentiel imposé : limite sur laquelle le potentiel est constant.
- Limite étanche : limite à flux nul.

III) Résolution des équations :

Soit un domaine où les propriétés sont connues. Si les conditions aux limites du domaine sont connues, la répartition du potentiel hydraulique est connue et est unique. (Unicité de la solution).

- * T et k connus en tout point
- * conditions aux limites connus
- * débits d'échanges verticaux connus. (Infiltration par exemple)

Autrement dit, les équipotentielles données par le modèle doivent se superposer avec la carte piézométrique réelle (phase de calage). On doit donc jouer sur les débits ou les transmissivités pour arriver au bon calage. Il faut également procéder à une bonne discrétisation du temps et de l'espace. La géométrie et la dimension des mailles choisies dépend de la densité et de la répartition géographique des données disponibles.

Remarques : si les données hydrogéologiques injectées dans le modèle ne sont pas fiables où peu nombreuses, on a toujours une réponse mais non réelle.

III- Simulations en régime transitoire :

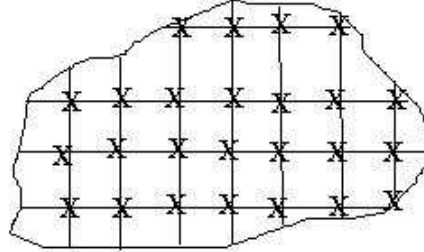
C'est l'analyse prospective de l'aquifère et de son comportement futur. En effet on peut simuler des pompages par endroits et le modèle répond par l'évolution de la surface piézométrique.

Pour pouvoir simuler des Scénarios en régime transitoire, on doit fournir au modèle les données suivantes :

- les coefficients d'emménagement.
- l'historique de la piézométrie.

Remarque :

En pratique, pour modéliser un aquifère, on procède à un maillage du domaine. L'équation de Laplace est remplacée par une relation approchée plus simple valable sur le domaine maillé. La méthode est discontinue et consiste à calculer la charge hydraulique H au nœud des mailles.



V) La programmation informatique :

La modélisation de nappe se fait en pratique sur ordinateur grâce à des logiciels appropriés (**exemple MODFLOW**). Ceux-ci ne cessent de se développer. Le menu d'un logiciel quelconque doit contenir les programmes suivants :

- un programme d'entrée des données. (en permanent et transitoire)
- un programme de correction des données.
- un programme de calcul.
- Un programme d'édition des données et résultats.

Il est évident que les capacités du matériel utilisé (hardware) doivent être suffisantes pour faire fonctionner le logiciel adopté.

Les forages d'eau

I) Introduction :

Un forage est un « trou » réalisé selon des règles techniques et avec un matériel approprié : machines foreuses ou ateliers de forages. Dans les forages d'eau, on considère deux grandes familles : les sondages de reconnaissance et les forages d'exploitation.

Un sondage de reconnaissance est une phase exploratoire pendant laquelle on doit d'abord confirmer ou pas des hypothèses hydrogéologiques : existence ou pas d'aquifères. Si oui, en quelle quantité et qualité l'eau existe-t-elle ?

Un forage d'exploitation est l'ouvrage final qui est équipé en tubage, pompe et destiné à assurer un besoin (alimentation en eau potable, irrigation, industrie).

Machine de forages



II) les sondages de reconnaissance :

Il existe deux différences fondamentales entre un sondage de reconnaissance et un forage d'exploitation :

- un sondage de reconnaissance est réalisé en petit diamètre (généralement en $\varnothing = 6''1/2$. (1 pouce = 2,54 cm), tandis que le forage d'exploitation est réalisé en gros diamètre pour pouvoir y mettre une pompe. le fait de forer en petit diamètre est justifié par le facteur coût.
- Pour un sondage de reconnaissance, on a formulé un certain nombre de critères hydrogéologiques pour trouver de l'eau souterraine mais on ne connaît pas à priori le résultat. Un sondage peut être stérile mais c'est un résultat. Par contre , pour un forage d'exploitation, on a grossièrement une idée sur le débit et la qualité de l'eau qui va être extraite du forage.

La profondeur d'un sondage de reconnaissance est variable selon l'objectif géologique visé et selon les performances techniques de la machine sondeuse : certaines sont limitées à 150 m, d'autres à 400m, 800m, 1000m, 2000m....etc. signalons au passage que les forages pétroliers sont réalisés avec les mêmes machines.

III) Outils et principe de la foration :

III.1) l'outil ou taillant :

C'est lui qui désagrège la roche grâce à un mouvement de percussion-rotation combinés qui lui est transmis par un moteur. Il en existe plusieurs sortes selon la nature des terrains à traverser. Il a un diamètre \varnothing qui est celui du sondage.

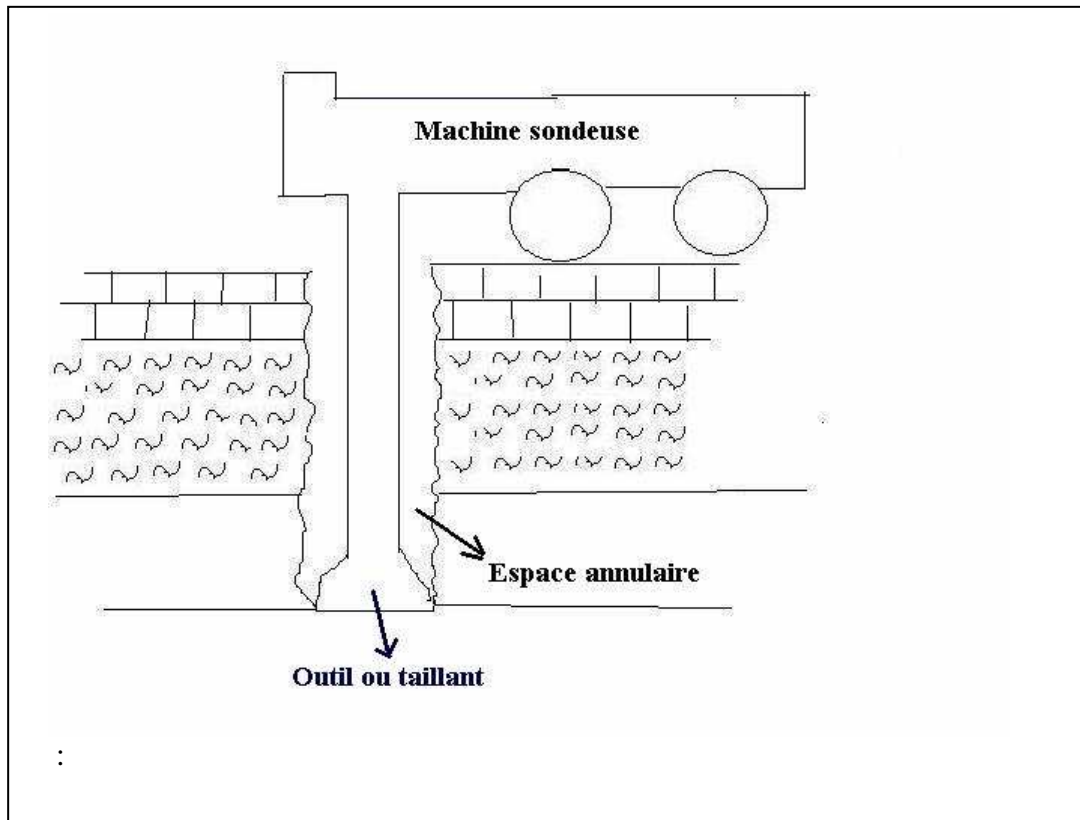


Taillant

III.2) les tiges de forage :

Ce sont des tiges de longueur 6 à 9m dont l'assemblage par filetage permet la poursuite de la foration. Leur diamètre est inférieur à celui du taillant. Les roches désagrégées ou cuttings doivent être évacués vers la surface du sol pour permettre un échantillonnage des terrains traversés (établissement de la coupe géologique).

Les déblais remontent dans l'espace annulaire (espace entre les parois du trou et les tiges de foration). C'est le système de circulation normale. Ils peuvent remonter également à l'intérieur des tiges creuses : c'est la circulation inverse.

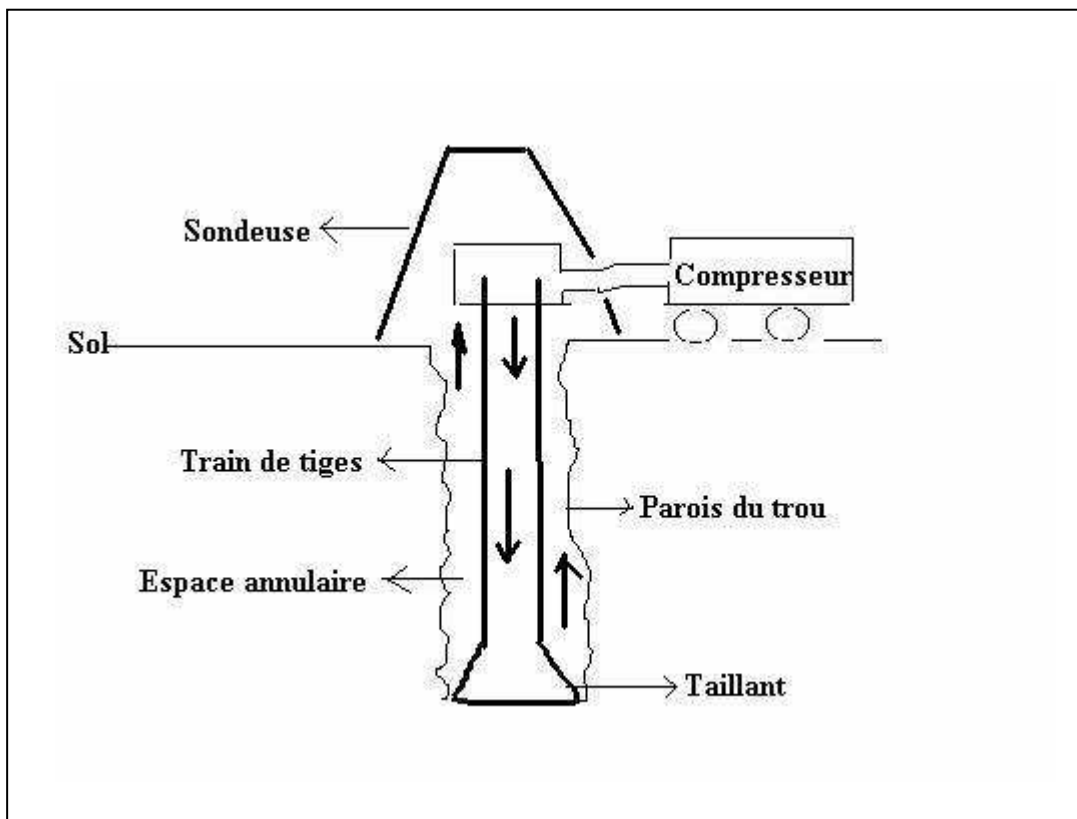


IV) Méthodes de foration :

1) forage à l'air :

1.1) Principe :

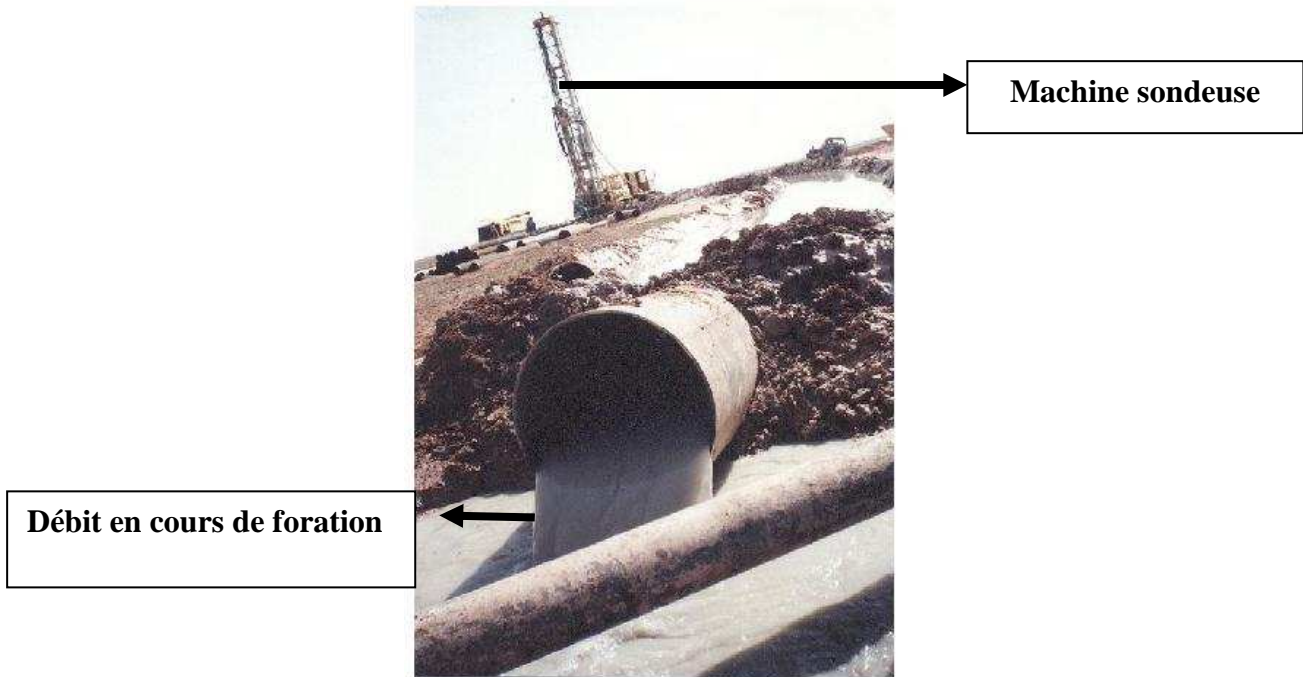
Grâce à un compresseur, on a un certain débit d'air sous une certaine pression, cet air est injecté à l'intérieur des tiges, entre au niveau du taillant, nettoie le trou et remonte dans l'espace annulaire tout en remontant avec lui les cuttings et l'eau éventuellement. Ceci permet de faire des mesures (débit, conductivité électrique de l'eau) et c'est en fait un grand avantage en hydrogéologie et notamment pour la délimitation des niveaux aquifères. Pour cette raison, la méthode du forage à l'air est de loin la plus préférée. Dans cette méthode, l'air joue le rôle d'un fluide de circulation permettant le nettoyage du trou.



1.2) limites de la méthode :

Lorsque le débit d'eau ou la charge hydraulique est importante, la pression hydrostatique à savoir $(P = \omega h)$ devient importante, ce qui contrebalance la pression d'air provenant du compresseur. Pour pouvoir continuer la foration, il faut donc des pressions d'air élevées pour

pouvoir vaincre la lame d'eau existante dans le forage. C'est pourquoi, cette méthode est généralement limitée en profondeur.



1.3) Avantages :

- la méthode donne en fonction de la profondeur tous les renseignements hydrogéologiques nécessaires : (débit et qualité de l'eau)
- la méthode est rapide : une vitesse d'avancement qui est bonne : de l'ordre de 100 m/jour en $\varnothing 6''1/2$ si le terrain le permet.

1.4) Inconvénients :

Cette méthode ne s'adapte pas aux formations meubles (sables, alluvions) vu les éboulements qu'il peut y avoir.

2) forages au rotary à la boue :

Le mécanisme est le même que celui du forage à l'air à la différence que l'air est remplacé par de la boue et le compresseur par une pompe à boue.

La boue est généralement de la bentonite qui est une sorte d'argile à laquelle on ajoute des additifs (soude, gypse, barytine). Ces produits agissent sur la densité ou la viscosité de la boue. Le rôle de la boue est de :

- Maintenir les parois du trou contre les éboulements (c'est le grand avantage quand il s'agit de formations meubles).
- Refroidir l'outil et diminuer les frottements (rôle de lubrification).
- Remonter les cuttings.
- Contrôler les fluides des formations traversées (contrôle des éruptions : cas de nappe captive, gisement de pétrole).

2.1) principe :

Un outil monté au bout du train de tiges est animé d'un mouvement de rotation à vitesse variable et d'un mouvement de translation vertical.

2.2) inconvenients du rotary à la boue :

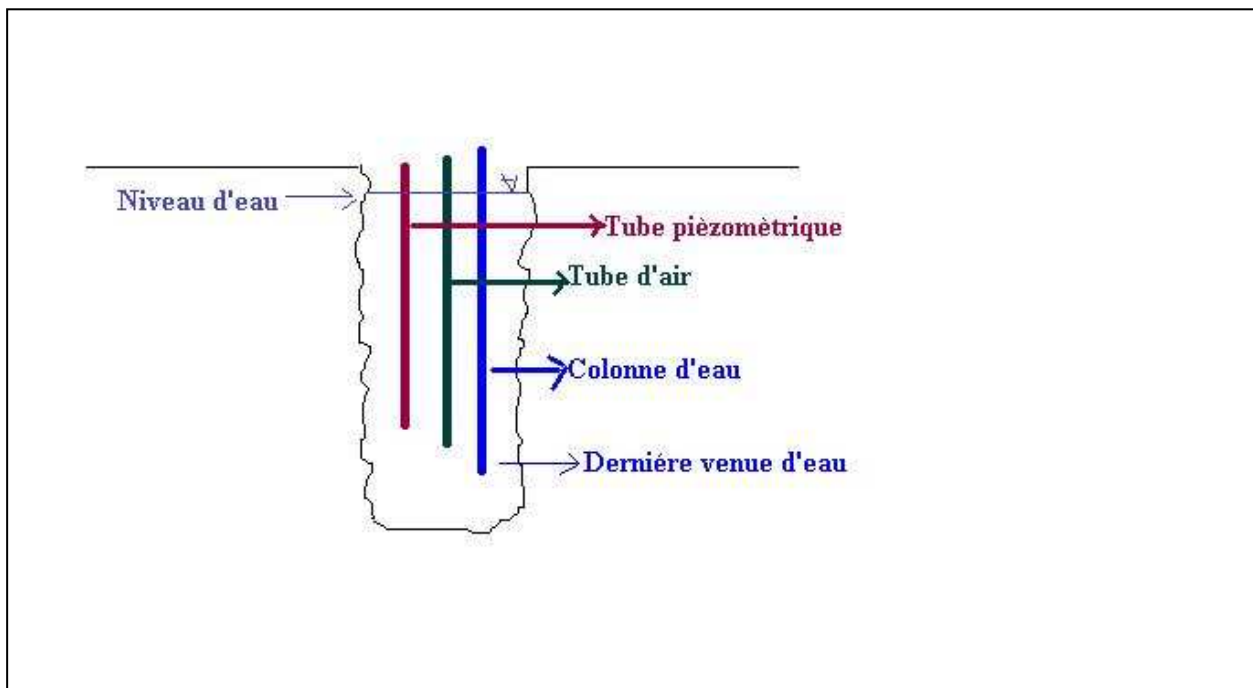
Le grand inconvénient est le colmatage des venues d'eau ce qui nécessite après la réalisation du trou un nettoyage par du polyphosphate. Le rôle de ce dernier est de mettre en solution la bentonite pour l'extraire des parois (cake). Ceci introduit donc des coûts supplémentaires. C'est une opération qui doit être menée à bien sinon on compromet la productivité du forage.

V) Test de productivité d'un sondage de reconnaissance :

Outre la mesure du débit en cours de foration, il est intéressant de réaliser ce qu'on appelle un essai à l'air lift au niveau des sondages productifs.

Essai à l'air lift :

C'est un pompage qu'on fait sur le forage une fois que celui-ci est nettoyé. L'énergie motrice est la pression de l'air : ce dernier est injecté par un tube d'air (tube ayant souvent un diamètre de 1''1/4 à la base d'une colonne descendue dans l'eau : colonne d'eau qui a généralement un diamètre de 4''. L'émulsion ainsi créée fait diminuer la densité de l'eau contenue dans cette colonne. Sous l'influence de la pression atmosphérique agissant sur l'eau située autour du tube, le niveau d'eau émulsionnée qui se trouve à l'intérieur s'élève et est projetée en dehors. A ce moment, on fait des mesures de débit en surface. On descend également un tube piézométrique de diamètre généralement 3/4 à 1'' pour mesurer les rabattements. Le pompage par air lift donne une idée sur la productivité réelle de l'ouvrage et ce par interprétation de l'essai par les méthodes déjà vues.



VI) les forages d'exploitation :

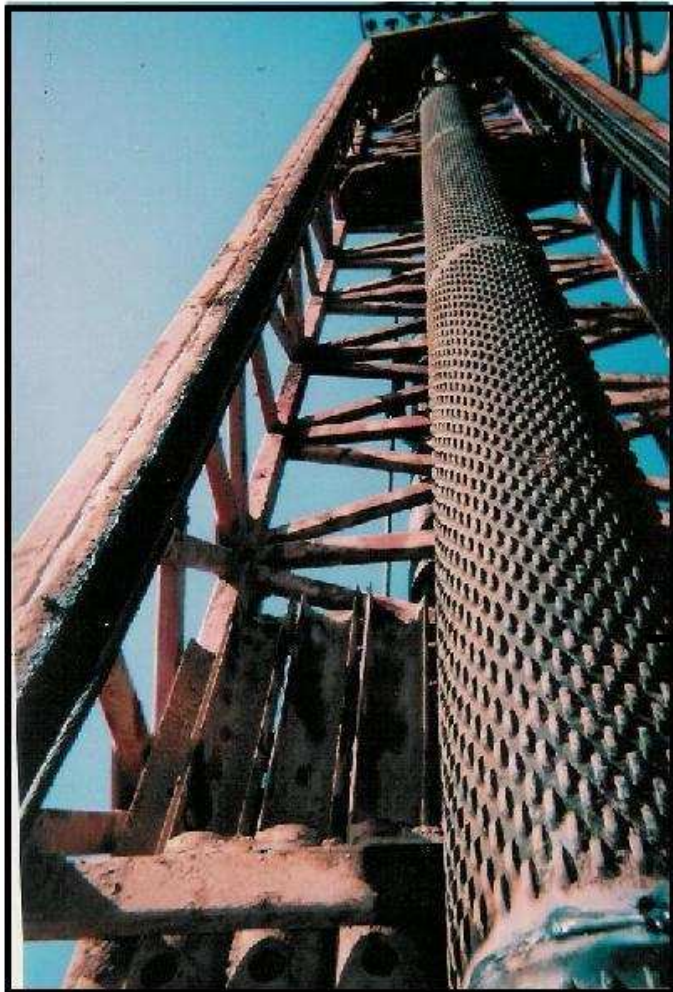
Un forage d'exploitation est un ouvrage réalisé en gros diamètre pour pouvoir loger une pompe la dedans. Contrairement à un sondage de reconnaissance, avant de réaliser un forage d'exploitation, on connaît la profondeur à atteindre, les couches à capter, une idée sur le débit exploitable ainsi que la qualité de l'eau.

1) équipement d'un forage en tubage :

Un tubage est une sorte de conduite qu'on introduit à l'intérieur du forage de manière à protéger les parois du trou contre les éboulements. Les tubages crépinés constituent la partie captante de l'aquifère. Ce sont des tubages percés de trous permettant le passage de l'eau de la formation aquifère à l'intérieur du forage. Les crépines les plus utilisées au Maroc sont les tubages TRS (tôle roulée soudée) qui ont un coefficient d'ouverture des vides de l'ordre de 10%. Dans certains cas particuliers : formations très sableuses, on utilise des crépines dites « Johnson » qui en plus de leur coefficient d'ouverture qui est de l'ordre de 30%, permettent de bloquer les particules fines. Les tubages sont cimentés contre les parois du trou.

Lorsqu'on équipe un forage, on peut calculer le débit maximal pouvant être donné par le forage à savoir $Q = V.S.X \%$, bien entendu si la transmissivité du terrain le permet.

Descente du tubage



Partie crépinée

V = vitesse d'entrée de l'eau à l'intérieur des crépines : de l'ordre de 3 cm/s en régime turbulent.

$S = Dxh$ = section de la partie crépinée avec D = diamètre extérieur du tubage, h = hauteur crépinée, x = pourcentage des vides.

1.1) Diamètre du tubage :

Le choix des diamètres d'une colonne est souvent conditionné par l'encombrement de la pompe, celui-ci est fonction du débit. Il est recommandé de laisser un pouce comme jeu entre la pompe et le tubage. Les diamètres les plus courants dans les forages d'eau sont

| | | | | |
|---------------------------|---------------|----------------|-------------|-------------|
| Diamètre du forage | 8''1/2 | 12''1/4 | 17'' | 22'' |
| Diamètre du tubage | 6'' | 9''5/8 | 14'' | 17'' |

Remarque : une fois le tubage mis en place, l'écoulement de l'eau peut être assimilé à l'écoulement dans une conduite. Dans cette dernière, les pertes de charges linéaires sont :

$\Delta H_L = \lambda l/d V^2 / 2g$, on a donc intérêt à diminuer la longueur de la conduite (tubage) et augmenter le diamètre.

1.2) résistance mécanique :

Une colonne de tubage est soumise à 3 contraintes :

- les efforts de traction sous l'effet du poids
- les effets d'écrasement dus au terrain.
- Les effets de flambage et de flexion.

Le choix de l'épaisseur du tubage est fondamental pour éviter ces problèmes. (Pour les tubages de 9''5/8 jusqu'à 17'', on adopte généralement des épaisseurs de 6 à 8 mm).

1.3) cimentation des tubages :

- le tubage sera maintenu en place grâce à une cimentation contre les parois du trou. Pour accélérer la prise de ciment à basse température, on introduit avec le ciment des additifs, notamment le chlorure de calcium ($CaCl_2$).
- Lorsqu'il s'agit d'un forage moins profond (profondeur inférieure à 150 m), le tubage sera cimenté contre les parois et ce au dessus d'une collerette. La collerette est un disque creux dont le diamètre intérieur est celui du tubage et le diamètre extérieur est celui du trou nu. Celle-ci est soudée au tubage à une certaine côte, elle est surmontée de 3m de graviers en trois diamètres différents avec un grano-classement vertical, puis on cimente l'espace annulaire jusqu'au jour. L'injection se fait simplement par gravité. l'étanchéité de la collerette doit être assurée pour éviter le passage du ciment dans la crépine. Si l'on emploie seulement du ciment et de l'eau, le dosage est d'environ 40 à 50 litres d'eau par 100 kg de ciment ce qui donne environ 75 litres de « laitier de ciment » de densité 1,9. (le rapport $c/e = 100/50 = 2$).

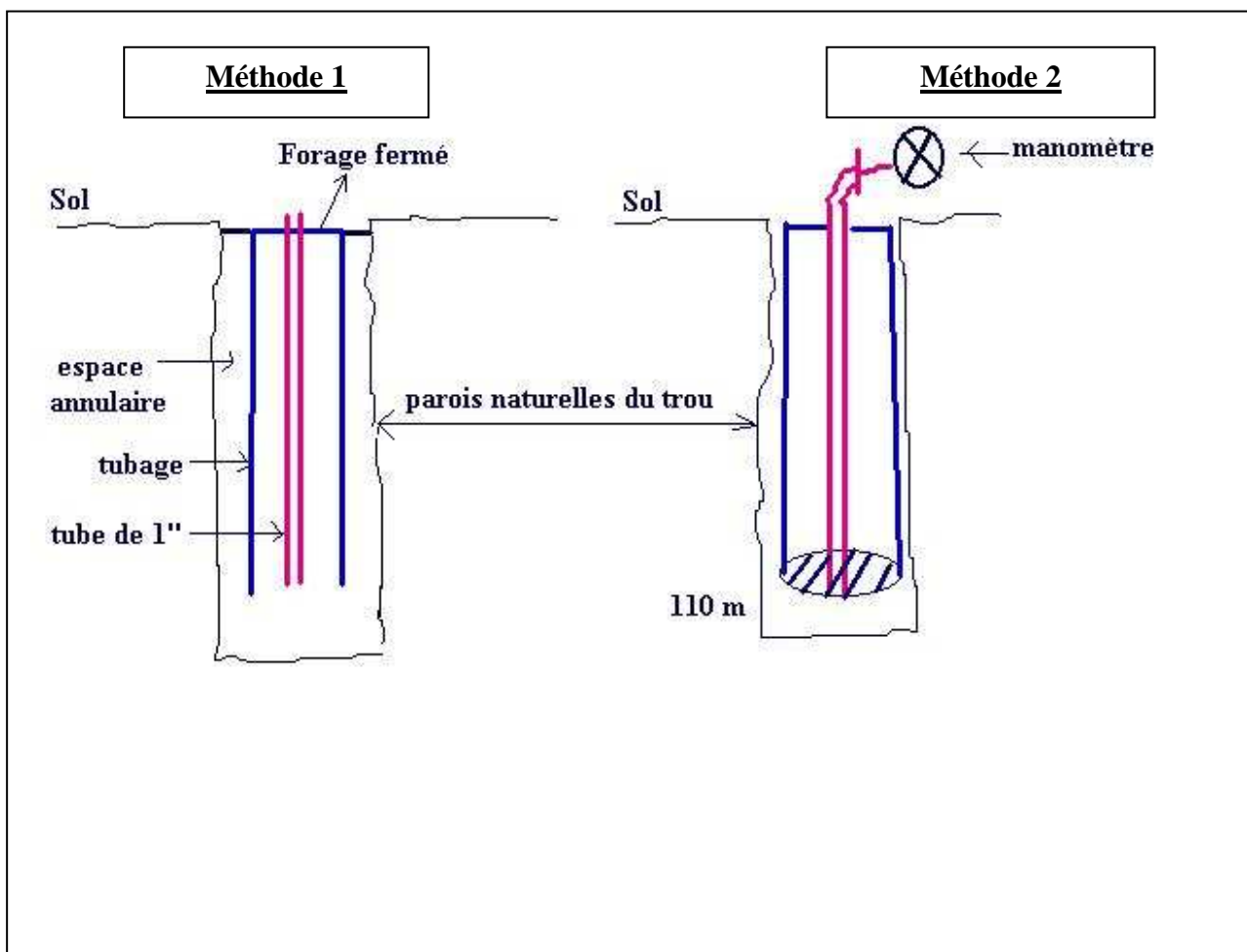
- La cimentation en matière de forages profonds doit être sous pression : deux méthodes sont décrites à savoir une qui est utilisée dans les forages pétroliers : supposons qu'on veuille cimenter un tubage sur une profondeur de 0 à 100m.

Méthode 1 :

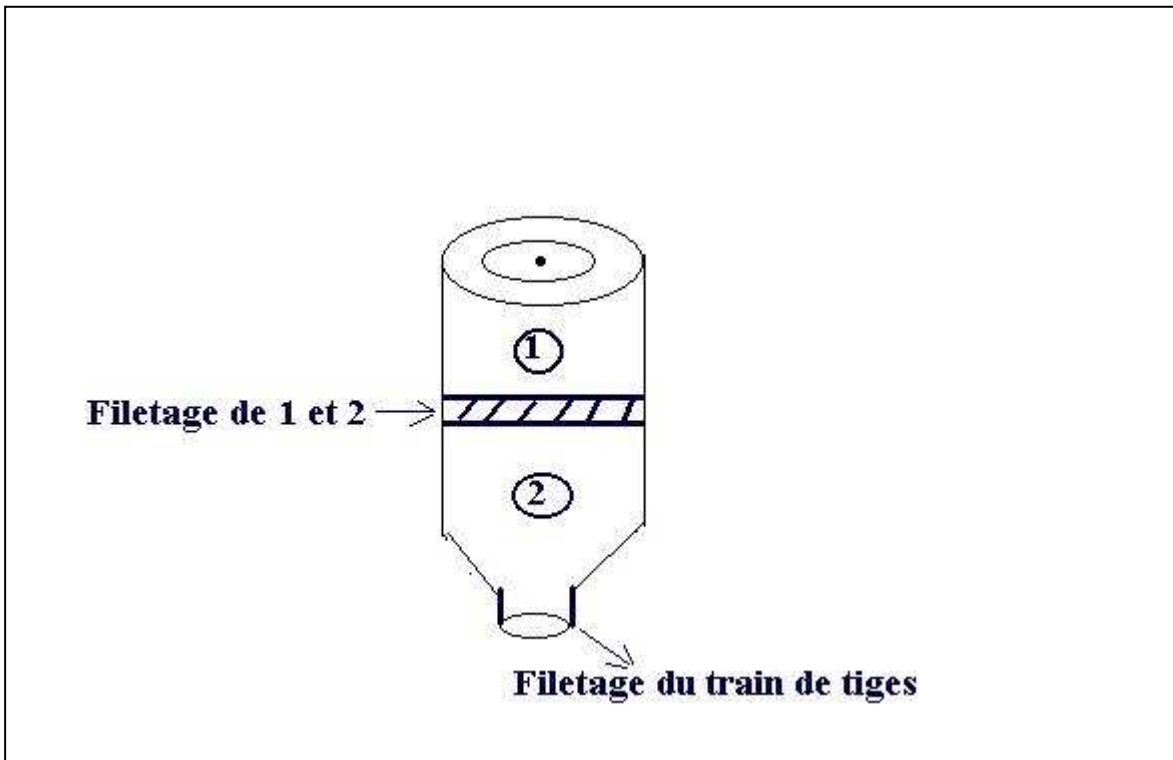
On introduit à l'intérieur du forage un tube ($\phi = 1''$) jusqu'au fond (moins 5 à 10 cm) de même que le tubage. Le ciment est injecté sous pression grâce à une pompe, une fois arrivé en bas, le flux de ciment sort par le petit orifice. Il est tellement sous pression qu'il ne peut pas sortir à l'intérieur du tubage, il continue jusqu'à ce que le ciment atteigne la surface du sol.

Méthode 2 :

Supposons qu'on veuille cimenter un tubage de 0 à 100 m, on fonce jusqu'à 110 m environ, on descend le tubage jusqu'à 100m muni à sa base d'une bille qui est une sorte de tamis et qui est solidaire d'un tube dans lequel on injecte la quantité de ciment nécessaire. La bille touche le fond du trou, le manomètre en haut indique une surpression, on ouvre à ce moment la vanne d'injection de ciment et celui-ci remonte dans l'espace annulaire.



Les forages profonds sont réalisés en plusieurs diamètres. On a souvent un premier tubage qui est cimenté puis un autre de diamètre inférieur en bas : comment les deux tubages sont reliés entre eux ?



A la base du premier tubage cimenté, on installe une rondelle sur la circonférence interne du tubage. C'est une sorte de baguette de hauteur 30 à 50 cm et d'épaisseur 2 à 4m. il s'agit en fait d'une rondelle de suspension. On l'appelle ainsi parce que le deuxième tubage ne va être que suspendu sur cette rondelle et ce de la manière suivante : le cône descend dans le forage, le deuxième tubage est fileté dans la partie (1) et il est descendu au fond par le train de tiges filetés dans la partie (2), une fois le cône posé sur la rondelle de suspension, on dévisse le cône. La partie (1) reste dans le forage, la partie (2) remonte avec le train de tiges. Cette méthode présente l'avantage qu'on peut à chaque moment au cours du temps faire monter le deuxième tubage - (puisque'il n'est que suspendu) - et ce lorsqu'il s'agira de nettoyer le forage après un certain temps de mise en service.

2) Le massif de gravier :

Il est constitué par du gravier siliceux rond, roulé et propre. Il est introduit dans l'espace annulaire et ses avantages sont comme suit :

- il accroît la perméabilité de la formation au voisinage de la crépine.
- Il retient les particules fines qui peuvent être entraînées dans le forage et griller la pompe.
- Il protège la crépine contre l'écrasement suite à une contrainte latérale

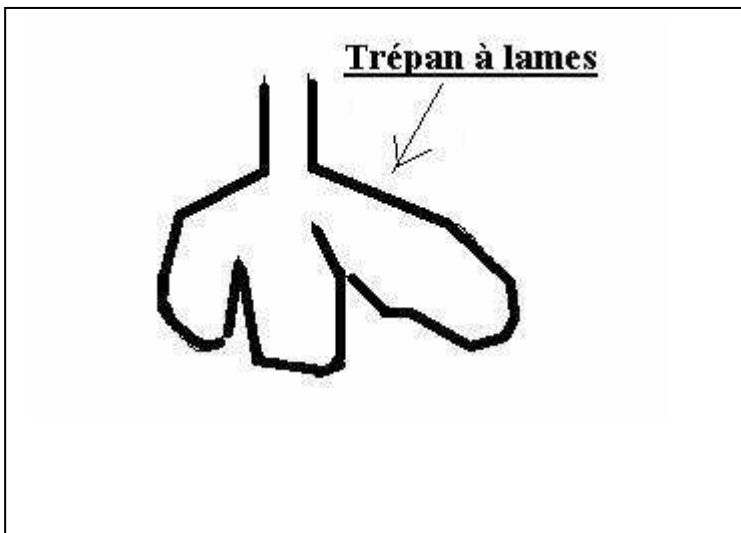
Le massif de gravier n'est pas toujours nécessaire surtout si les formations traversées sont cohérentes. Son grand inconvénient est l'introduction de pertes de charges dans le forage. Cependant, il devient indispensable au cas de formations meubles mais il faut le dimensionner de manière adéquate en fonction de la granulométrie des formations traversées.

3) les forages réalisés au battage :

La foration se fait à l'aide d'un câble muni à sa base d'un outil de forage (trépan) dont le diamètre correspond à celui du forage. Cet outil est suffisamment lourd (2 à 3 tonnes) pour

qu'il puisse donner au câble une extension parfaite et pour minimiser tant que possible les déviations du trou. L'avancement de l'outil est régi par des mouvements de percussion qui lui sont transmis par le câble. Ce mode de foration se fait au départ par injection d'eau dans le forage et ceci pour lubrifier l'outil qui s'échauffe énormément au cours de sa traversée des formations. Cette injection d'eau s'arrête à la rencontre du niveau piézométrique de la nappe car à ce moment, c'est l'eau de la nappe qui sert de lubrifiant. Ceci est d'autant vrai si le débit rencontré est relativement important. L'échantillonnage des formations traversées se fait de la manière suivante :

Lorsqu'un mètre de terrain est foré – (ceci est vu par le foreur à l'aide de graduations qu'il fixe sur le câble)-, on fait remonter l'outil et on descend la curette qui est une sorte de cylindre creux et qui peut s'ouvrir et se fermer à l'aide d'un clapet situé à la base. La curette descendue, l'eau et les débris de terrain entrent par le clapet, celui-ci se ferme, on remonte la curette, on fait dégager l'eau et on recommence l'opération jusqu'à ce qu'on ait un échantillon représentatif du terrain.



Au cours de la foration, le foreur peut apprécier d'une manière qualitative le débit du forage. Cette technique est limitée en profondeur en fonction de la puissance du moteur. Le battage présente les inconvénients suivants :

- avancement très lent (forage de 120 m pouvant durer 3 à 4 mois).
- Mauvais échantillonnage des terrains traversés en cas de formations meubles.
- Profondeurs atteintes limitées.

4) le développement des forages d'eau :

4.1) Introduction :

Le développement d'un forage est une opération qui suit immédiatement la réalisation de l'ouvrage d'exploitation. Cette phase a principalement deux objectifs :

- Le nettoyage du forage en éliminant les particules fines pour avoir une eau claire. Les particules en suspension peuvent endommager les équipements et notamment la pompe.

- Augmenter la productivité de l'ouvrage de manière à en tirer le maximum en matière de débit. En effet, à la fin de la réalisation d'un forage, les venues d'eau ne sont pas parfaitement nettoyées pour produire le maximum d'eau. Le développement d'un forage est de nature physico-chimique. Le choix de la méthode à utiliser est dicté par le mode de foration (à l'air ou à la boue) et de la nature des terrains productifs.

4.2) Méthode de foration :

Les forages réalisés à la boue - (contrairement aux forages réalisés au battage ou à l'air) - nécessitent un nettoyage au polyphosphate pour éliminer tous les dépôts de cake ayant pour effet le colmatage des venues d'eau. Cette opération de lavage doit être faite le plus tôt possible car la boue se consolide au fur et à mesure du temps, ce qui rend son élimination difficile, onéreuse et demandant beaucoup de temps.

Le rôle du polyphosphate est de flocculer et mettre en solution la bentonite pour faciliter son dégagement au cours des pompages jusqu'à obtention de l'eau claire. De ce concept découle la nécessité de faire plusieurs polyphosphatages dans le forage même si l'eau était claire dans l'opération précédente. En effet, il se pourrait qu'une fente de crépine soit colmatée - (les autres ouvertes) - il faut alors refaire cette opération pour nettoyer toute la crépine et contrôler à chaque fois le rapport Q / S (débit spécifique) par des airs lift qui permettront de nettoyer le forage et en même temps le contrôle de développement.

La dose normale d'utilisation du polyphosphate est de 30 à 40 kg de produit dans 1 m³ d'eau. Le polyphosphate sera injecté sous pression à l'intérieur d'une lance ou le tube d'air. Il faut attendre l'effet du produit (2 à 4 heures), il faudra ensuite pistonner 2 à 3 heures. Le principe du pistonnage est le suivant :

* L'outil est un piston actionné verticalement dans les deux sens à l'intérieur d'un forage tubé. Dans son mouvement de remontée, le piston crée une dépression au dessous de lui qui attire l'eau et le sable fin de la formation vers la crépine. Ce mélange (eau + particules fines) sera pompé par des airs lift.

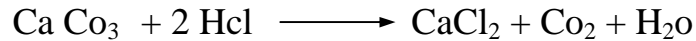
* Dans son mouvement de descente, le piston comprime la nappe, refoule loin dans le terrain les fines particules qui n'ont pas été entraînées par l'opération précédente.

Le piston sera descendu avec les tiges ou avec un câble. Le pistonnage n'affectera pas la tranche crépinée car il y a un risque de déchirure de la crépine et l'opération est inefficace (l'eau est incompressible).

Le volume total de polyphosphate à injecter correspond au volume de la tranche crépinée. La lance ou le tube d'air sera placé à la base de la crépine.

4.3) Nature des terrains productifs :

Lorsque le niveau productif est constitué par un calcaire, calcaire marneux, marno calcaire, une méthode de développement très efficace est l'acidification. On procède comme pour l'injection de polyphosphate précédemment décrite (injection, attente effet, pistonnage). Le rôle de l'acide dans un développement est chimique: il permet d'agrandir les fissures ce qui permet d'augmenter leur débit. Les roches calcaires contiennent au moins 50% de CaCO₃, qui réagit à froid avec l'acide selon la réaction suivante :



Ce rôle de l'acide est donc de « ronger » le calcaire pour augmenter sa perméabilité de fissures. En pratique, on remarque souvent que c'est la première acidification qui a le plus d'effet. Ceci s'explique très bien à partir de la réaction précédente dans la mesure où les acidifications ultérieures ne prennent que le CaCo₃ résiduel.

Pour juger du nombre d'acidifications, il est préférable de faire tous les essais à l'air lift pendant une même durée et à chaque essai attribuer le rapport Q/S (débit spécifique). Si la productivité de l'ouvrage s'améliore, Ce rapport augmente. Lorsque celui-ci devient constant ou presque, l'acidification n'a plus aucun effet.

La quantité d'acide à injecter correspond au volume de la tranche crépinée.

($V = \pi / 4 \times d^2 \times h$) avec d = diamètre du forage et h hauteur crépinée. L'acide injecté est en général de l'acide chlorhydrique Hcl avec une dose de 50% en volume. Il n'est pas injecté à l'état pur pour les raisons suivantes :

- Il y a le risque de corrosion du tubage par l'acide (réaction des ions H⁺ avec le Fer).
- Danger de manipulation pendant l'injection.

La lance ou le tube d'air où se fait l'injection d'acide est placé à la base de la crépine.

4.4) Méthodes applicables dans toutes les conditions :

1 - Développement pneumatique :

Cette méthode est très efficace et doit se faire à forage fermé. On injecte de l'air sous pression, le niveau d'eau se rabat, on ouvre la vanne de décharge jusqu'à atteindre le niveau statique. On refait cette opération plusieurs fois (1 à 2 heures) et on pompe avec le système air lift jusqu'à obtention de l'eau claire.

2 - Le pompage alterné :

Il faut pomper par des paliers de débits croissants. Il est préférable de commencer avec des faibles débits (5 l/s, 10 l/s, 15 l/s.....) et ceci jusqu'à la vidange (il se peut qu'on ne le vidange pas). Le travail est surtout conduit de cette manière pour éviter les phénomènes de cavitation. Il est impératif d'obtenir de l'eau claire pour chaque palier. A ce moment on arrête la pompe pour quelques minutes et on passe au débit supérieur. On crée ainsi des variations brutales de pression qui ont pour effet de développer la formation aquifère.

3 - Le sur pompage :

On règle la vanne de la pompe à son maximum et on pompe jusqu'à vider le forage si possible.

Remarque :

* Le pompage jusqu'à obtention de l'eau claire est plus efficace avec la pompe qu'avec le système air lift. En effet, ce dernier n'arrive généralement pas à vaincre toute la lame d'eau

dans le forage surtout si la pression d'air est insuffisante. Tandis que la pompe aspire tout ce qu'il y a à l'intérieur du forage.

* Les débits obtenus à l'air lift ne sont pas significatifs en matière d'exploitation. Il faudrait plutôt voir le rapport Q/s qui donne une idée sur la transmissivité du terrain.

5) Exploitation d'un forage d'eau :

Un forage d'exploitation ne doit jamais être exploité avant qu'il soit bien développé. Une fois cette opération faite, l'usager peut avoir des conditions d'exploitation significatives : débit, hauteur manométrique, calage de la pompe. Ces paramètres permettront donc de dimensionner les équipements annexes du forage : pompe, moteur, conduites etc.....

Il se peut qu'avec le temps, un forage montre des signes de dépérissement ou de colmatage (exemples : venues de sables avec l'eau pendant le pompage). A ce moment, il faut faire une réhabilitation de l'ouvrage par un curage et un nettoyage. C'est donc une seconde phase de développement qu'il y a lieu de refaire. Dans de tels cas, il est intéressant de refaire la caractéristique du forage, ceci permet de visualiser l'évolution des pertes de charge dans le forage.

Exercices

Exercice 1 :

Un forage d'exploitation vient d'être réalisé au rotary à la boue. Les caractéristiques de ce forage sont comme suit :

- * Profondeur totale = 110 m
- * Diamètre de foration = 15"
- * Diamètre du tubage = 9" 5/8
- * Niveau d'eau/sol = 35 m
- * **Équipement** : 0 à 40 m : tube plein
40 à 100 m : tube crépiné
100 à 102 m : tube plein fermé en bas avec un sabot
102 à 110 m : vide.
- * **Coupe géologique** 0 à 40 m : argiles rouges plastiques
40 à 100 m : calcaires jaunes plus ou moins fissurés
100 à 110 m : schistes durs compacts.

Que proposez- vous pour développer ce forage ?

Réponses :

1 - Il faut d'abord nettoyer le forage de la boue qui s'y trouve et ce par injection du polyphosphate. La dose d'utilisation de ce dernier est de 30 kg / m³ d'eau. La partie à nettoyer à un volume $V = \pi / 4 \times d^2 \times h$ avec $h = 60\text{m}$ et $d = 15\text{ pouces} = 15 \times 2.54 \times 10^{-2}\text{ m}$

Soit $V \sim 7\text{ m}^3$, il faut donc une quantité de polyphosphate pur de $7 \times 30 = 210\text{ kg}$.

* Il est proposé de faire trois polyphosphatages donc $3 \times 210 = 630\text{ kg}$ au total.

L'injection doit être faite sous pression à l'aide d'un compresseur et à forage fermé.

Le polyphosphate est injecté à l'intérieur d'un tube qui sera installé à la profondeur de 100 m.

* On laissera le forage au repos pour attendre l'effet du polyphosphate pendant 2 à 4 heures.

* On fera un pistonage entre 0 à 40 m pendant 4 heures.

* Pompage à air lift pendant 10 heures par exemple avec :

- Colonne d'eau = 100m.

- Tube d'air = 94 m.

- Tube piézométrique = 90m.

* Toutes les opérations décrites doivent être faites 3 fois et à chaque opération contrôler le rapport Q/s pour voir son évolution.

2 - Il faut acidifier le forage du moment que le niveau productif est un calcaire. Le volume de la partie productrice est de 7m^3 , on fera donc $3,5\text{ m}^3$ d'eau pur + $3,5\text{ m}^3$ d'acide Hcl pur.

Cette opération doit être faite 3 fois et l'injection se fera selon le même protocole que le polyphosphatage.

* Pour chaque acidification, faire des pompages à l'air lift dans les mêmes conditions que ceux réalisés pour le polyphosphatage et contrôler également le rapport Q/s.

3 - En fonction des valeurs du rapport Q/s, descendre dans le forage une pompe qui peut donner le débit estimé.

* Pomper à des paliers de débits croissants et pour chaque débit procéder comme suit :

- Pomper jusqu'à obtention de l'eau claire en notant le rabattement correspondant.

- Laisser le forage se reposer pendant 15 minutes.

- Passer au palier de débit supérieur et ainsi de suite jusqu'au débit maximal de la pompe.

4 - Réaliser l'essai de débit sur le forage.

Exercice 2 :

Dans la plaine du Haouz central, la lithologie est marquée par la dominance d'alluvions : galets, graviers et sables plus ou moins fins enrobés dans une matrice argileuse. On veut réaliser un forage de 150m pour un usage agricole, la transmissivité dans la région varie entre 5.10^{-4} et $1.10^{-3}\text{ m}^2/\text{s}$ tan disque le niveau d'eau est vers 40m.

1) quelle mode de foration adopter ?

2) quelle architecture de forage appliquer ?

Le forage a été réalisé et la coupe géologique se présente comme suit :

0 à 1 m : terre végétale

1 à 4 m : sables fins

4 à 24 m : sables fins argileux

24 à 34 m : sables grossiers argileux

34 à 36 m : marnes beiges sableuses

36 à 58 m : argiles rouges plus ou moins sableuses

58 à 75 m : sables grossiers argileux

75 à 78 m : argiles rouges peu plastiques

78 à 90 m : argiles rouges sableuses

90 à 102 m : sables fins argileux

102 à 109 m : argiles rouges sableuses

109 à 124 m : argiles rouges plastiques

124 à 131 m : marnes beiges sableuses

131 à 143 m : alternance d'argiles rouges et de marnes beiges plastiques.

143 à 150 m : marnes beiges à jaunâtres très compactes avec un passage d'une mince couche calcaire très durs

3) comment prévoir l'équipement de ce forage ?

Réponses :

- 1) Compte tenu de la nature alluvionnaire des terrains et des risques d'éboulement, il est proposé de forer directement au rotary à la boue.
- 2) Vue la transmissivité du terrain, le débit peut aller jusqu'à 30 l/s environ, pour des considérations de mise en place de la pompe, on peut forer au diamètre 17''1/2 et tuber en 12'' (TRS avec une épaisseur $e = 6\text{mm}$).
- 3) On peut proposer l'équipement suivant :

0 à 54 m : tube plein

54 à 78 m : tube crépiné

78 à 84 m : tube plein

84 à 108 m : tube crépiné

108 à 126 m : tube plein

126 à 132 m : tube crépiné

132 à 150 m : tube plein fermé en bas avec sabot.

Remarque:

La manière dont le forage a été équipé a permis de réserver trois chambres de pompages et ce afin de tenir compte des baisses de nappes et permettre ainsi un bon calage de la pompe en face des parties pleines du tubage. Aussi, on peut remarquer:

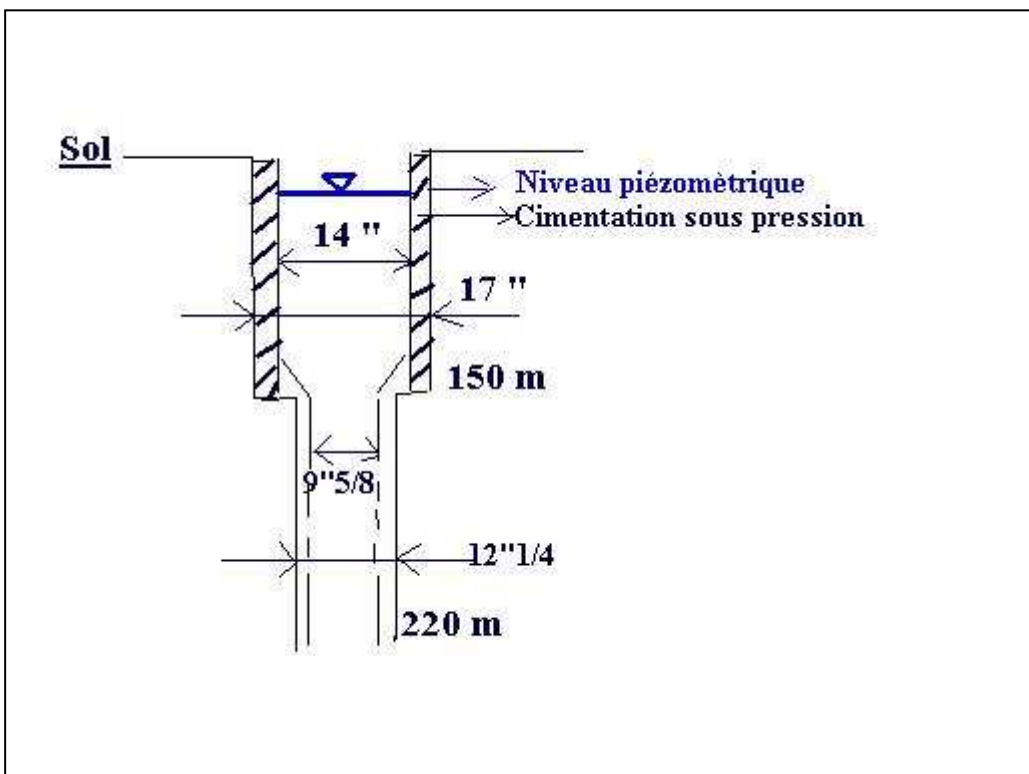
- une première chambre de pompage entre 78 et 84m.
- une deuxième chambre de pompage entre 108 et 126m.
- une troisième chambre de pompage entre 132 et 150m.

Exercice 3 :

Dans la plaine de la Bahira centrale, on a deux nappes superposées : une nappe libre plioquaternaire circulant dans des argiles et marnes dont l'épaisseur totale est de 150m. Cette nappe est très peu productive et l'eau très saumâtre (jusqu'à 15 g/l). au dessous, on trouve une nappe captive Eocène circulant dans des calcaires fissurés avec une eau de très bonne qualité chimique et une bonne productivité. L'épaisseur de ces formations est de 50 à 60 m. on veut réaliser un forage pour alimenter en eau potable une ville dans la région, quelle sera l'architecture du forage é réaliser et quelles sont les précautions à prendre.

Réponse :

- 1) D'après le contexte hydrogéologique décrit, il y a lieu de capter uniquement l'aquifère Eocène (eau douce) et isoler complètement la nappe plioquaternaire afin d'éviter toute contamination entre les deux nappes.
- 2) Le forage à réaliser sera en deux diamètres et se présentera comme suit :



Remarque :

Les phases de réalisation sont comme suit :

- Forer jusqu'au toit des calcaires Eocène (150m).
- Tuber et cimenter sous pression toute la colonne de tubage sur 150m.
- Attente prise ciment (24 heure environ)
- Forer jusqu'au mur des formations Eocènes.
- Tuber les formations éocènes (vu le comportement captif de la nappe, le niveau d'eau va se situer plus haut et on aura une chambre de pompage assez grande lors de la phase exploitation).

La géophysique appliquée à l'hydrogéologie

I) Définition :

La géophysique est une science qui étudie les paramètres physiques des roches dans le sous sol dans le but de mettre en évidence des structures géologiques cachées et également pour essayer d'identifier la nature des roches en profondeur. Cette science avec la géologie sont indissociables en ce sens que l'une complète l'autre. Pour faciliter les interprétations, il est préférable voir impératif d'étalonner la géophysique avec la lithologie de surface, par exemple mesurer la résistance des formations superficielles et éventuellement dans les puits ou forages. L'apport de la géophysique en hydrogéologie se concrétise au niveau des points suivants :

- 1) **la géométrie de l'aquifère** : détermination du toit et du mur de l'aquifère.
- 2) **La fracturation** : calcaires fissurés, socle cristallin
- 3) **La qualité de l'eau** : intrusion d'un polluant faisant varier la résistivité de la roche, ajouter à cela le cas d'intrusion marine pour les nappes côtières.
- 4) **Paramètres hydrodynamiques** : on peut procéder à des corrélations entre paramètres géophysiques et paramètres hydrodynamiques (exemple : la résistance transversale et la transmissivité), mais cela suppose l'existence au niveau d'une région d'un échantillon représentatif dans lequel on a une série de mesures et valeurs.

II) Méthodes géophysiques :

Les méthodes courantes peuvent être récapitulées comme suit :

* **La méthode électrique** : C'est la plus utilisée en hydrogéologie lorsque le contexte physique le permet. Consiste à mesurer la résistivité des roches

* **La méthode sismique** : basée sur la mesure de la vitesse de propagation des ondes sismiques dans le sous sol. On distingue la sismique réflexion et la sismique réfraction. La sismique réflexion est réservée à la recherche pétrolière et est très coûteuse. Il s'agit de créer des ondes de choc et mesurer les temps d'arrivée à l'aide de géophones.

* **La méthode gravimétrique** : consiste à mesurer les variations de g : accélération de la pesanteur

* **La thermométrie** : consiste à mesurer la température dans le sous sol.

Le tableau ci-après donne à titre indicatif la résistivité et la vitesse des ondes sismiques dans certaines formations.

| Roches | Résistivité & en ohm.m | Vitesse d'une onde en m/s |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| limons | 10 à 100 | 750 |
| (Sables et graviers) secs | 300 à plusieurs milliers | 900 à 1100 |
| galets aquifères | 100 à plusieurs centaines | 1700 à 2000 |
| Agiles - marnes | quelques 0 hm à 50 | 2000 à 2500 |
| calcaires | 80 à plusieurs centaines | 3000 |
| cristallin altéré | 50 à 100 | 2300 à 3000 |
| sein | plusieurs centaines | 3500 à 4500 |
| volcanique | 50 à plusieurs centaines | 2500 à 3000 |
| Grès | 80 à 250 | 2000 à 3000 |

III) Prospection électrique par la méthode des résistivités :

Cette méthode consiste à étudier les variations de la résistivité qui est l'inverse de la conductivité ($R = \delta \times 1/s$; δ s'exprime en ohm. m). Les terrains de résistivité élevée seront dits résistants, ceux de résistivité faible seront dits des conducteurs ex : Argiles et marnes. En général ce sont les terrains résistants qui nous intéressent en hydrogéologie, par contre dans les régions de socle ou en milieu karstique, il faut au contraire s'intéresser aux horizons conducteurs.

La résistivité d'un terrain dépend de 3 facteurs :

- * La nature des roches.
- * La teneur en eau.
- * La composition chimique de l'eau.

1) Nature des roches : (voir tableau précédent)

2) La teneur en eau : Un sable saturé d'eau a une résistivité plus faible (50 à 100 ohm.m). Tandis qu'un sable sec a une résistivité élevée.

3) Composition chimique de l'eau : La résistivité de l'eau est fonction de sa teneur en sels dissous ex à 18°C, l'eau douce à 0,1 g/l de NaCl présente une résistivité de 55 ohm.m et à 1 g/l elle est de 0,65 ohm.m. Ces faits expliquent entre autres, la faible résistivité des argiles dont l'eau de rétention est toujours très chargée en sels dissous.

La résistivité des roches est donc un paramètre physique dont les variations sont importantes. Il est donc possible de les étudier en vue d'une interprétation géologique. Si les facteurs de ces variations sont connus, l'interprétation globale des résultats est souvent délicate car il est difficile d'isoler le rôle propre de chacun d'eux.

Formule d'Archie : $S^2 \delta_f = \delta \omega \phi^{-m}$ avec :

δ_f = résistivité de l'aquifère.

$\delta \omega$ = résistivité de l'eau.

ϕ = porosité totale de l'aquifère (max = 47,6%)

S = Coefficient de saturation : (S = 1 en milieu saturé).

m = Coefficient de cimentation.

Pour des dépôts meubles, $m = 1,3$ à $1,5$ alors que pour une formation consolidée à porosité de fissures, le rapport $F = \delta_f / \delta \omega = \phi^{-m}$ est le coefficient de formation.

Pour des formations meubles sans argile, la porosité totale ne peut pas théoriquement dépasser 47,6% (grain sphériques calibrés) ce qui correspond pour $m = 1,3$ à un coefficient $F \approx 2,5$. Si

l'on obtient des valeurs inférieures à 2,5 on pourra en déduire que l'on est en présence de terrains riches en argiles.

Influence de la proportion d'argile :

$$\frac{1}{\delta_f} = \frac{a}{\delta_{ar}} + \frac{1-a}{\delta_s}$$

Avec f = résistivité de la formation (composant non argileux + argile).

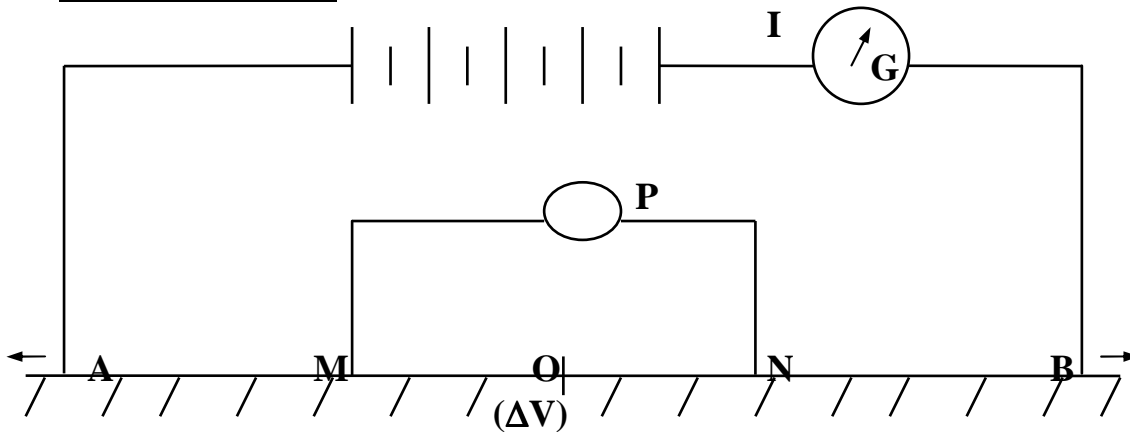
δ_{ar} = résistivité de l'argile

F_s = résistivité du composant non argileux.

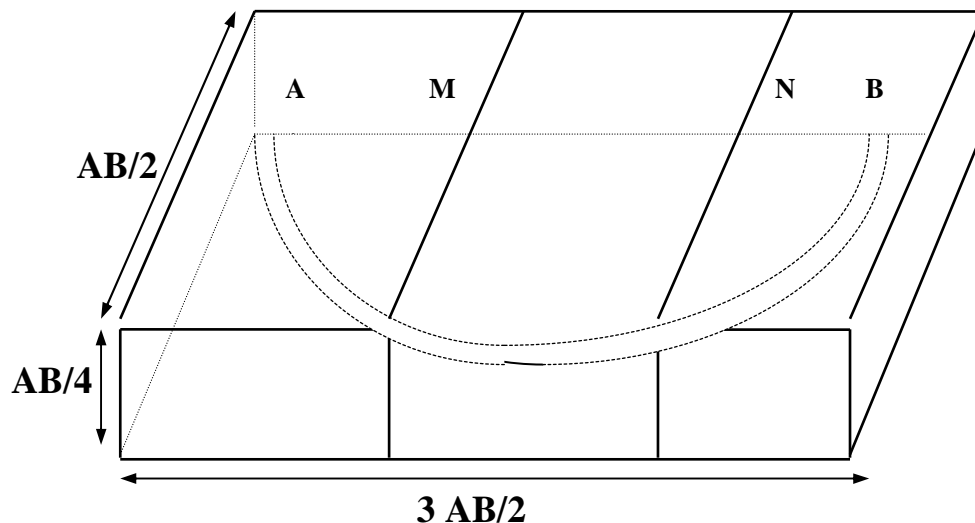
a = teneur en argile (en %).

Définition : On appelle résistance transversale R_T d'un terrain, le produit de sa résistivité transversale δ_T et son épaisseur H . Soit $R_T = \delta_T \times H$

Dispositif de mesure :



Le dispositif de mesure le plus couramment utilisé est de type Schlumberger, dit encore quadripôle. Une ligne d'émission permet entre deux électrodes A et B, plantés dans le sol de faire passer un courant d'intensité I. On mesure la différence de potentiel V entre deux électrodes M et N qui constituent la ligne de réception. Les électrodes A et B, M et N sont disposés symétriquement par rapport au centre 0 du dispositif. En général, on utilise une source de courant continu de quelques ampères.



Le courant circule de A vers B à travers le terrain sous-jacent par une série de filets de courant contigus, l'expérience montre que la presque totalité des filets de courant est contenue dans un parallélépipède de dimensions : largeur = $AB/2$; longueur = $3 AB/2$ Profondeur = $AB/4$. La profondeur d'investigation est donc égale à $AB/4$. Cette profondeur n'est qu'approximative et l'imprécision augmente avec le nombre de terrains.

Interprétation des mesures : La résistivité δ du terrain, affecté par le champ électrique ainsi créée est donnée par la loi d'ohm dont la formule d'application à ce phénomène est $\delta = K \frac{V}{I}$, K est un coefficient numérique, fonction de la disposition; des électrodes AMNB, ce calcul pour les terrains homogènes et isotropes permet de déterminer la résistivité spécifique δ , Mais c'est rarement le cas et on obtient alors la résistivité apparente δ_a .

Méthodes d'investigation :

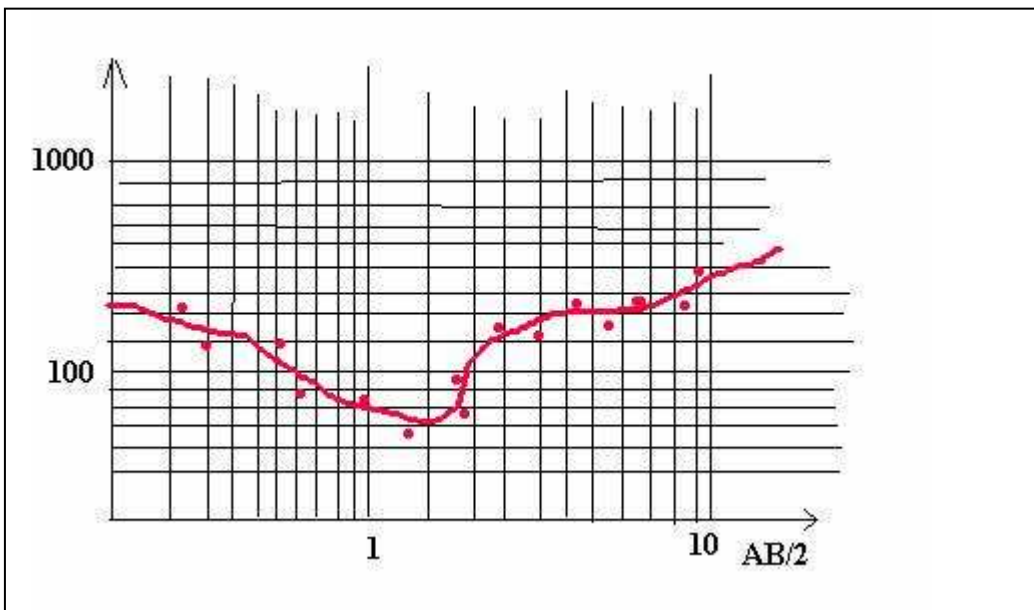
La mise en œuvre du dispositif de mesure permet deux méthodes d'investigation :

- Le sondage électrique.
- Les profils et cartes des résistivités (à partir de plusieurs sondages électriques, on établit un profil).

Sondage électrique :

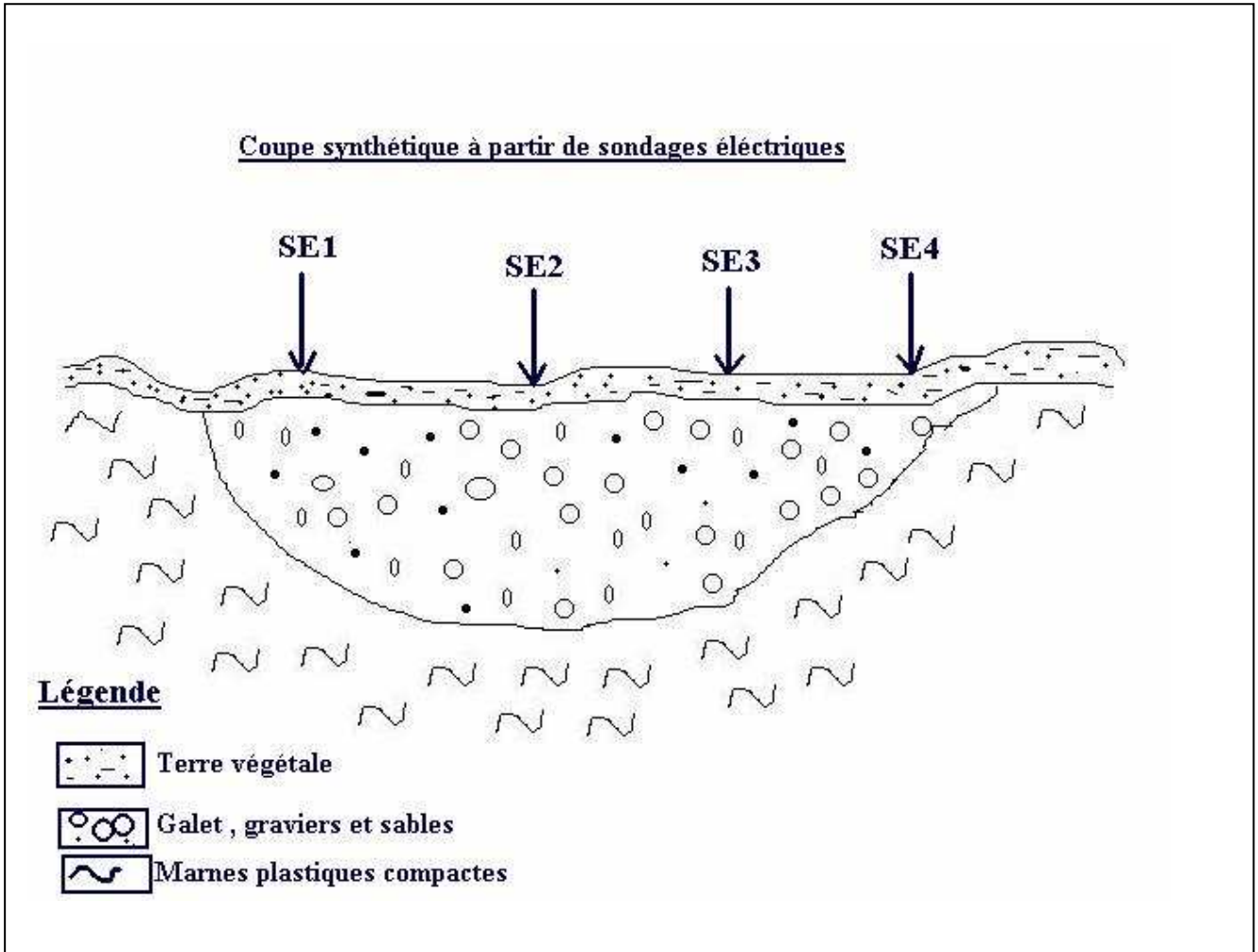
Principe : Si l'emplacement du point 0 est fixe, nous pourrions augmenter la profondeur d'investigation à la verticale de 0 et ce en écartant progressivement les électrodes A et B symétriquement par rapport à 0. Le diagramme des sondages électriques permet :

- De déterminer la structure du sous-sol
- De calculer les résistivités apparentes δ_a et spécifiques δ (formule d'Archie).
- De calculer la puissance des couches.



L'interprétation des sondages électriques se fait à l'aide d'abaques et de logiciels permettant de voir le nombre de terrains ainsi que leur épaisseurs.

La réalisation de plusieurs sondages électriques sur un profil déterminé ainsi que la connaissance de la géologie régionale permet de reconstituer la structure du sous sol.



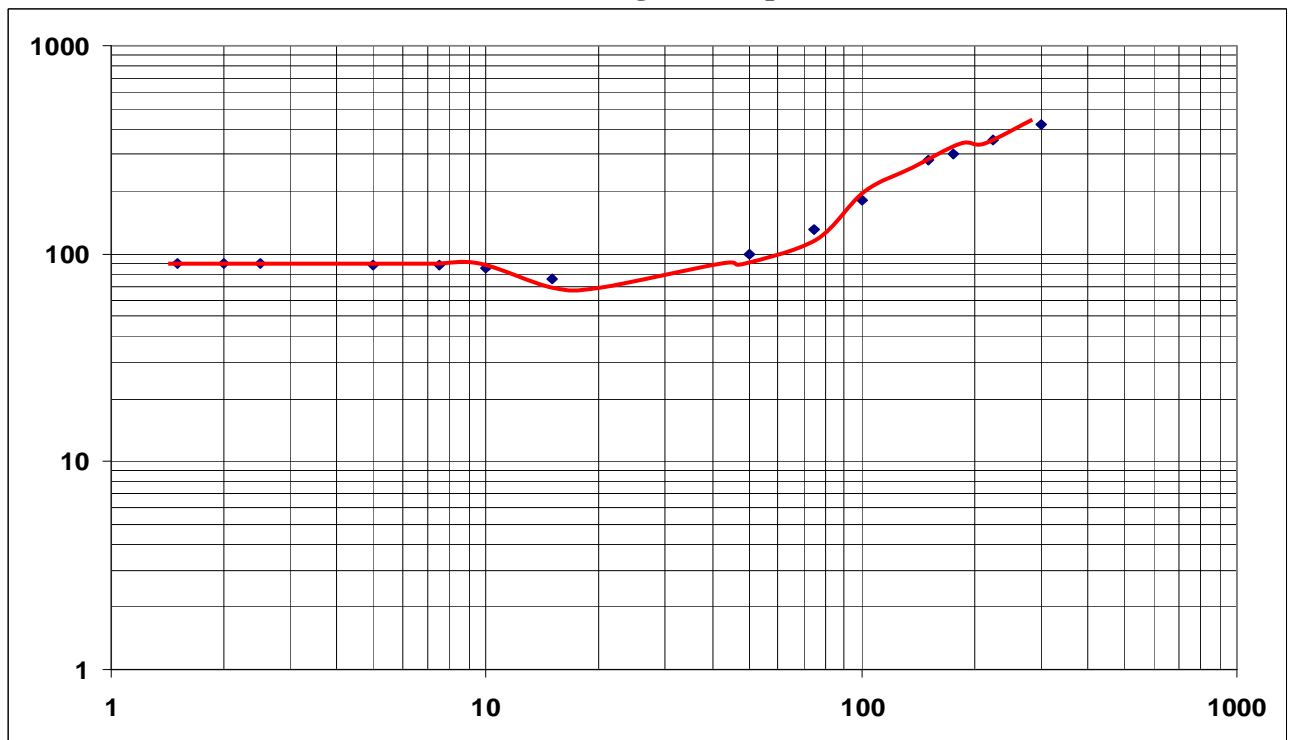
Il est important de signaler que la réalisation d'un certain nombre de profils permet de tracer une carte de résistivités.

Remarque : pour faire la corrélation entre les résistivités mesurées avec la nature lithologique, il est indispensable de faire un étalonnage et ce par la mesure de la résistivité au niveau des affleurements.

Exemple de mesures sur le terrain

| AB/2 (m) | P_a |
|----------|-------|
| 1,5 | 90,5 |
| 2 | 89 |
| 2,5 | 89,6 |
| 5 | 88,74 |
| 7,5 | 87,5 |
| 10 | 85 |
| 15 | 75 |
| 50 | 100 |
| 75 | 130 |
| 100 | 180 |
| 150 | 280 |
| 175 | 300 |
| 225 | 350 |
| 300 | 420 |

Courbe de sondage électrique

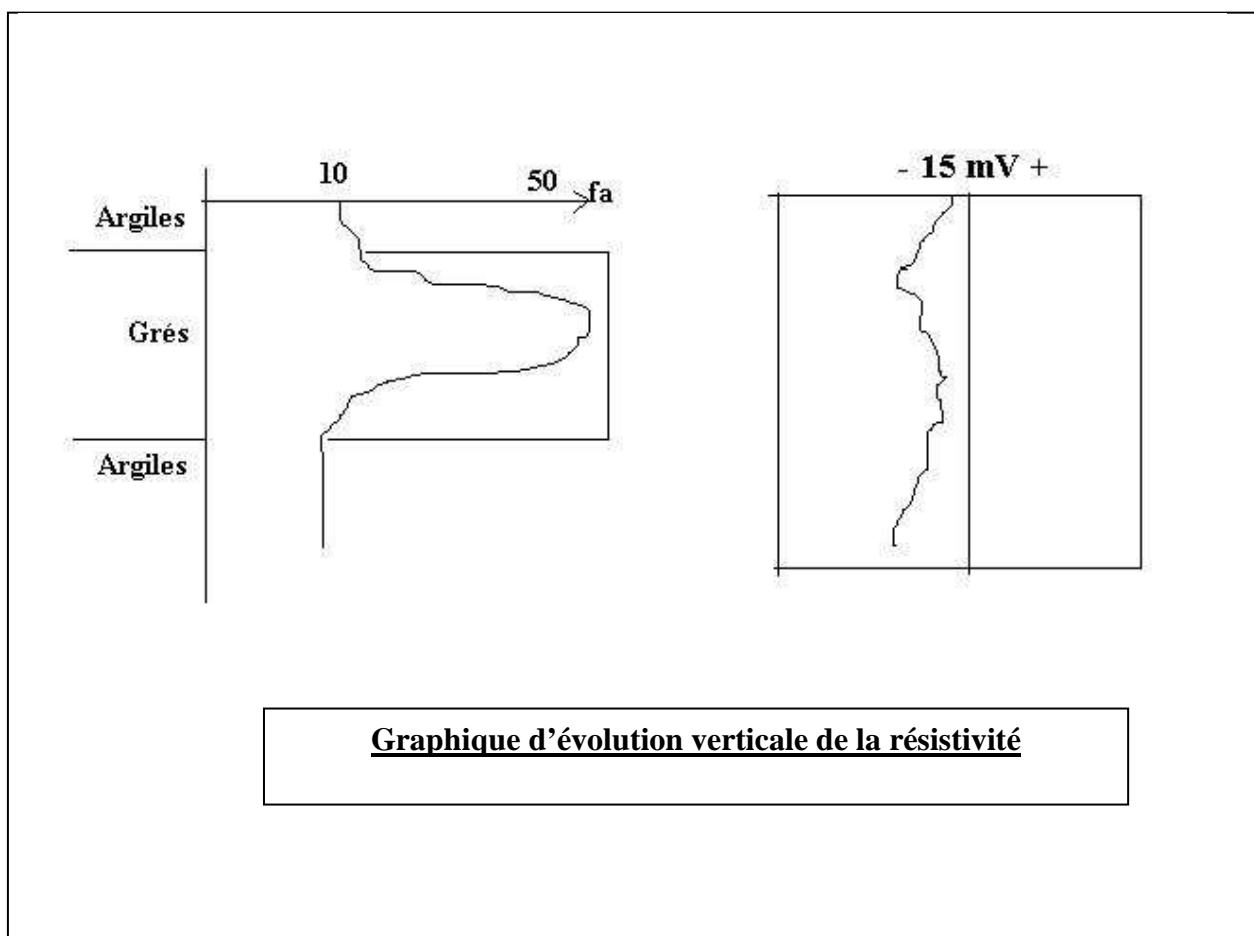


IV) Les diagraphies dans les forages :

La difficulté d'établir une coupe géologique précise des sondages mécaniques à partir des débris ramenés par le fluide de forage et, d'autre part le coût élevé du prélèvement de carottes ont conduit au développement de nombreuses techniques d'exploration géophysique des sondages tels que les diagraphies. Les diagraphies se font en trou nu et plein de boue ou de fluide de forage.

A) La résistivité apparente : Du fait de l'invasion du terrain par la boue, on ne mesure qu'une résistivité apparente, mais divers dispositifs de mesure ont été mis au point de façon à obtenir une résistivité proche de la valeur réelle.

Mesure de la résistivité :



Le plus souvent, on enregistre deux diagraphies avec deux sondes d'espacement différent : Soit une sonde dite « Petite normale » d'espacement généralement égal à 16 pouces/40cm). Et une sonde dite « grande normale » d'espacement égal à 64 pouces (1,6m).

B) La polarisation spontanée : La courbe de polarisation spontanée ou P.S correspond à l'enregistrement des potentiels qui s'établissent naturellement dans un trou de sondage. La mesure de la P.S nécessite un circuit très simple : Deux électrodes M et N, un câble mono conducteur isolé, un circuit potentiométrique pour équilibrer une éventuelle différence de potentiel entre les deux électrodes et un milli - voltmètre.

Les couches argileuses ou marneuses d'un sondage ont en général le même potentiel naturel. Sur la diagraphie P.S, elles permettent de définir une ligne de base ou de zéro relatif à partir de laquelle est déterminée la P.S des formations perméables. Sauf indication contraire, la P.S est positive à droite de la ligne de base, négative à gauche. Les formations poreuses s'identifient par leur P.S négative.

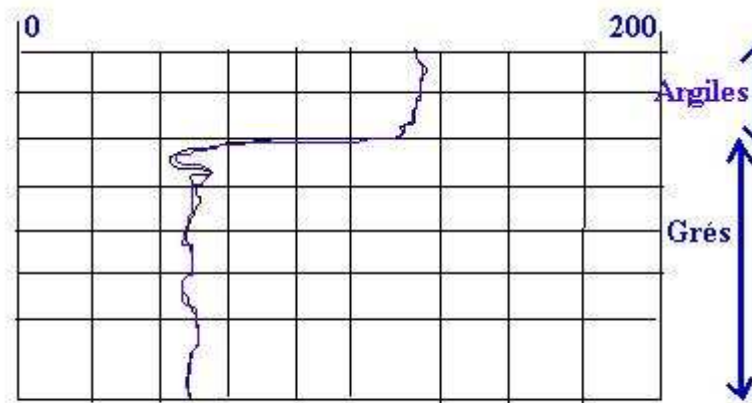
C) Les diagraphies nucléaires :

Les diagraphies nucléaires mesurent la radio - activité, naturelle ou provoquée des couches traversées par un sondage. Les plus utilisés sont :

- Mesure de la radio - activité naturelle : gamma ray.
- Mesure de la radio - activité provoquée : neutron et gamma - gamma (ou de densité).

Le principal avantage du carottage nucléaire est qu'ils peuvent être exécutés aussi bien dans des sondages vides ou tubés que dans les forages non tubés pleins de boue.

Les laves, sables, grès, calcaires, dolomies et autres formations perméables sont beaucoup moins radio - actifs que les argiles. La diagraphie gamma est principalement sensible aux variations de la teneur en argile des couches.



D) Le diamètre :

Il donne la variation du diamètre du trou et permet donc la localisation des cavités karstiques.

E) Sonde CCL :

C'est une sonde qui permet :

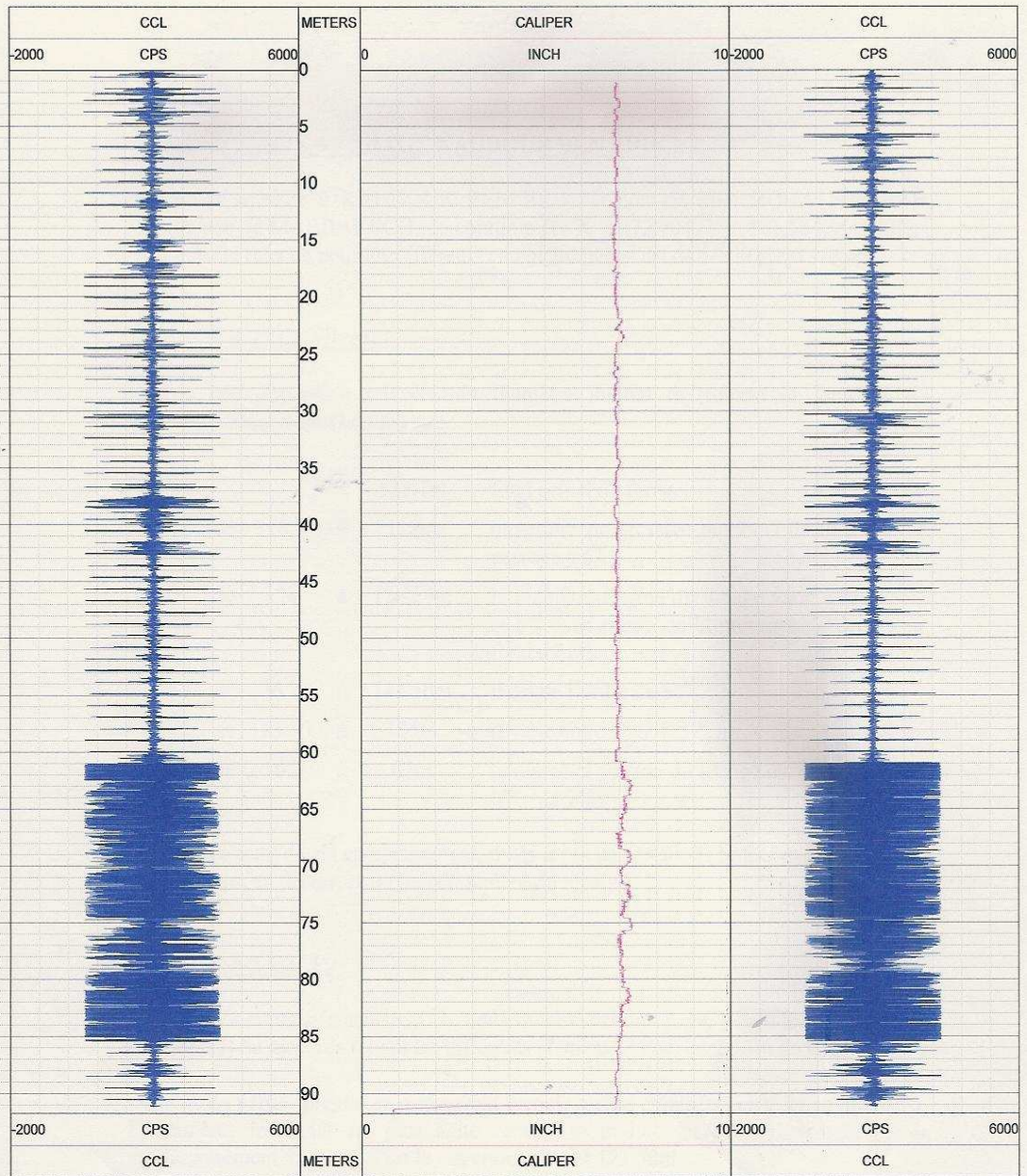
- La détection des joints de tubages métalliques
- L'indication de la côte des crépines
- L'estimation de l'état de corrosion du tubage
- La localisation des ventes et vides dans un tubage.

F) Récapitulation :

Les types de diagraphies généralement utilisées dans un forage d'eau sont :

- 1) La P.S.
- 2) La résistivité.
- 3) Le gamma ray.
- 4) Le diamètre.
- 5) sonde CCL

L'interprétation doit être globale c'est à dire qu'elle doit tenir compte de **chacune des opérations réalisées.**



CCL

diamètreur

CCL

Exemple concret de diagraphies dans un forage

Les études hydrogéologiques

I) Introduction :

Il s'agit de deux genres d'études à savoir :

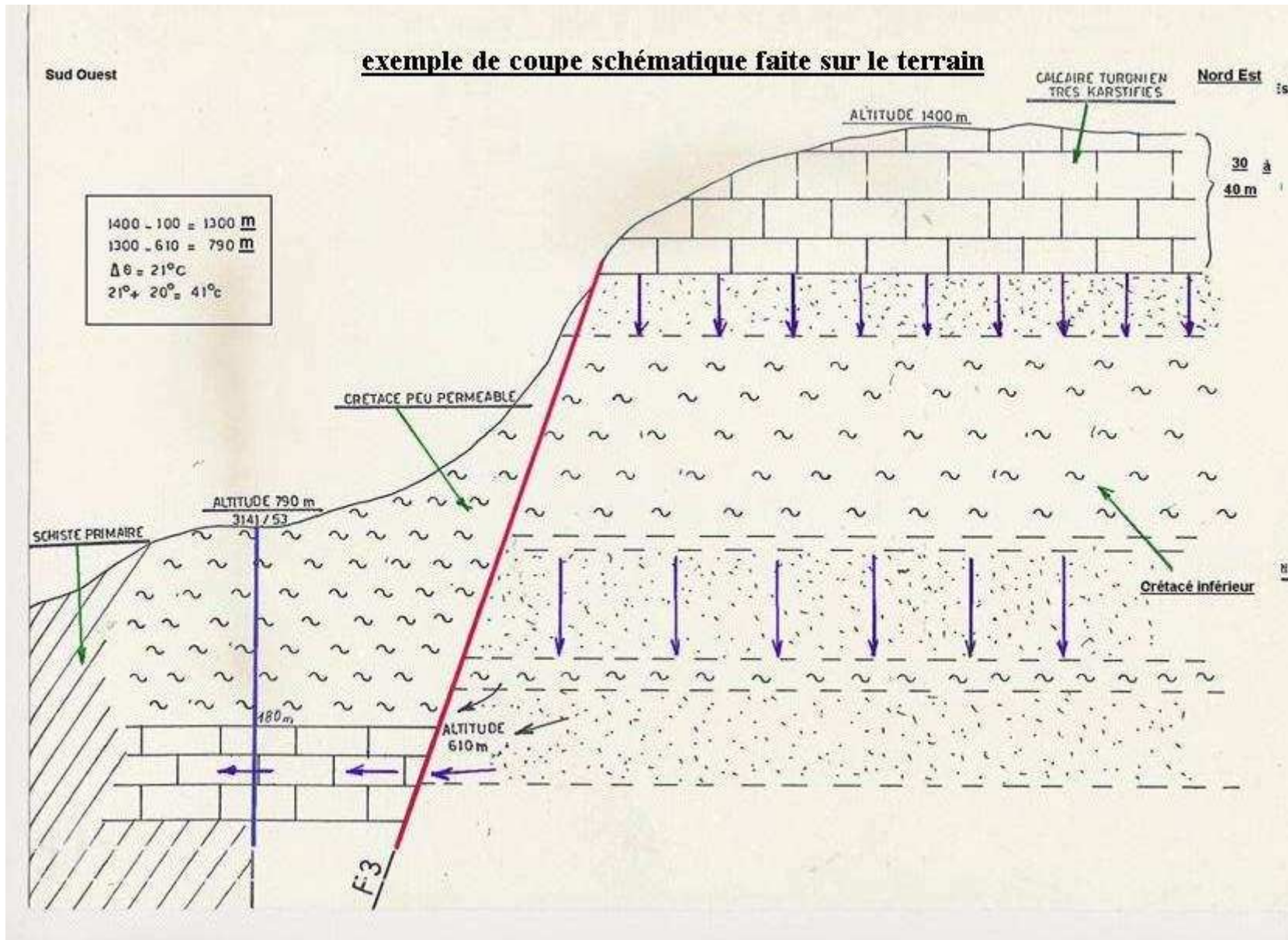
- les études relatives à la prospection hydrogéologique pour le dégagement de ressources en eau et dans un milieu inconnu ou peu connu.
- Les études de synthèse hydrogéologiques afin d'évaluer les ressources en eau au niveau d'un aquifère ou d'une région.

II) Campagnes de prospection hydrogéologique :

II.1) Phase de collecte de données :

Il s'agit de rassembler toutes les données nécessaires afin de faire des implantations de sondages de reconnaissances. Les investigations préliminaires sont comme suit :

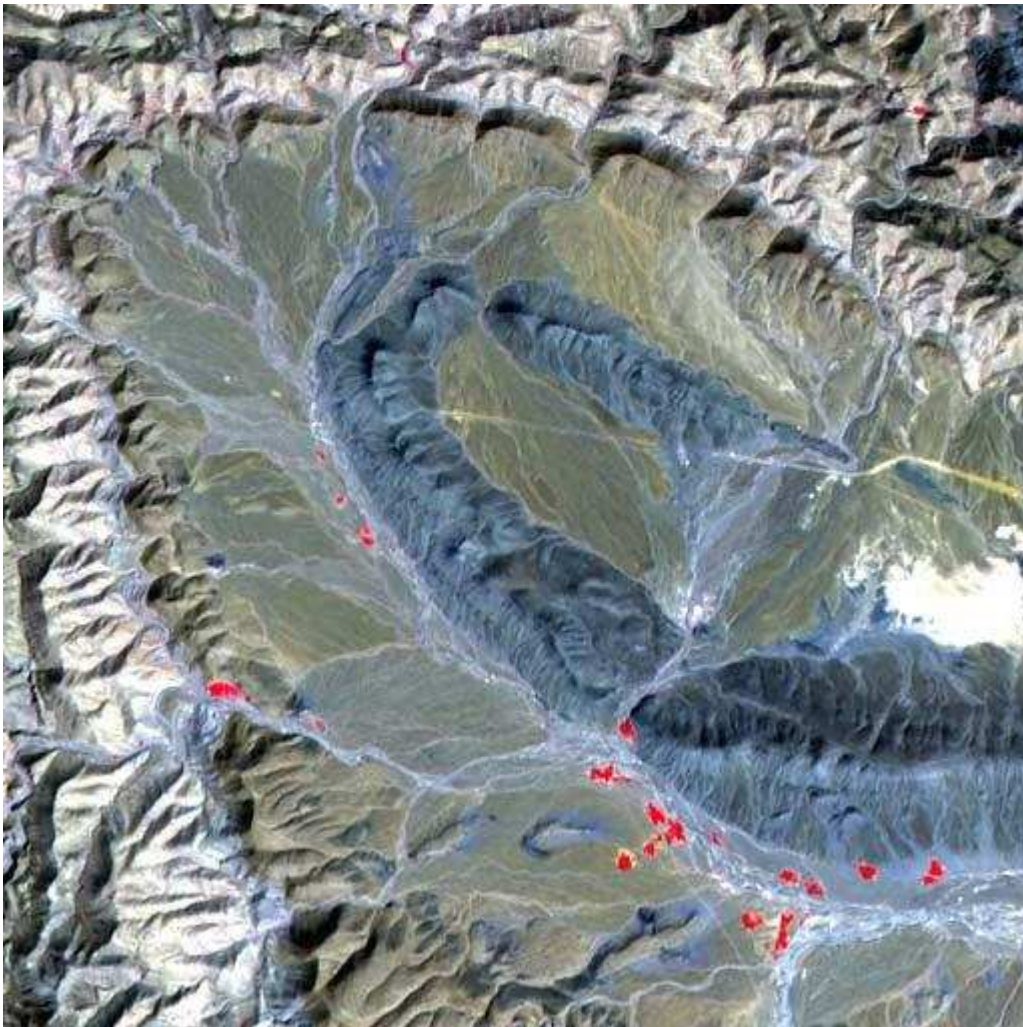
- **II.1.1) Enquêtes de terrain** : visites des points d'eau existants en précisant les caractéristiques suivantes :
 - Coordonnées de situation (X, Y, Z) : utiliser les cartes topographiques, systèmes GPS.
 - Nature du point d'eau : forage, puits, source.
 - Usage : eau potable, irrigation, industrie + détails sur l'activité socio-économique.
 - Date de réalisation et de mise en service.
 - Caractéristiques du point d'eau : mode de réalisation, profondeur totale, diamètre du forage et du tubage, nature du tubage,
 - Caractéristiques hydrauliques : niveau piézométrique, débit, rabattement, planning de pompage, qualité de l'eau.
 - Problèmes spécifiques au point d'eau : assèchement, pollution...
 - Idée grossière sur la géologie régionale, coupes géologiques de terrain, déblais de puits.
 - Concevoir et constituer une base de données « points d'eau ».
- **II.1.2) Examen des documents géologiques :**
 - Analyse des cartes géologiques existantes. (éviter les cartes à petite échelle).
 - Examen des coupes de sondages et forages réalisés dans la région (tout usage et tous organismes confondus).
- **II.1.3) Analyse des documents géophysiques :**
 - Examen des rapports de campagnes géophysiques.
 - Analyse des profils géophysiques (terrains résistants).
- **II.1.4) Examen des photos aériennes :**



- Cartographier en vision stéréoscopique les fractures, failles (linéaments de manière générale).
- Idée sur les affleurements.
- Idée sur l'occupation du sol.

- **II.1.5) Examen des images satellites (télédétection) :**

- Analyse globale des images existantes (Spot, Landsat.), les images spot ont une résolution de 10m, celles de Landsat 100m.
- Cartographie des affleurements, linéaments, réseau hydrographique et ce en fonction d'une connaissance préalable du terrain ainsi que de la signature spectrale de chaque élément ou détail.



II.1.6) Rapport de synthèse des informations recueillies :

- Etablir un rapport synthétisant et harmonisant toute la panoplie de données et informations collectées.
- Elaborer une carte des implantations proposées en précisant les niveaux géologiques visés ainsi que les profondeurs à atteindre.

II.2) Phase de réalisation de la campagne de prospection hydrogéologique :

- Matérialiser les implantations sur le terrain.
- Suivre les travaux en notant toutes les informations.

I.3) Interprétation des résultats :

- expliquer les échecs (sondages stériles).
- Synthèse des données recueillies lors de la campagne de sondages.

III) Les études hydrogéologiques de synthèse :

III.1) Collecte des données existantes :

- Examiner les caractéristiques hydrogéologiques des points d'eau inventoriée et élaborer une base des données ou fichier Excel.
- Etablir des coupes hydrogéologiques afin de dégrossir les problèmes posés et comprendre le mécanisme de circulation des eaux.
- Contacter les différents organismes et administrations susceptibles d'avoir des données, informations et documents utiles pour l'étude à entreprendre.
- Enquêtes sur le terrain : piézométrie, échantillons d'eau (analyses chimiques ou bactériologiques), inventaire des foyers de pollution, prélèvements, jaugeages, ...

III.2) Traitement des données recueillies :

Elaborer des fichiers informatiques et bases de données (exemple : base de données « points d'eau »).

- Elaborer des SIG.
- Elaborer un Atlas cartographique : tracé de cartes thématiques.

IV) Elaboration du rapport de l'étude :

La structure du rapport dépend des spécificités de l'étude. Pour une étude hydrogéologique classique :

- Situation géographique et administrative.
- Etude climatologique.
- Etude géologique
- Etude hydrogéologique :
 - 1) Définition des horizons aquifères.
 - 2) Piézométrie : interprétation de cartes piézométriques
 - 3) Etude des fluctuations piézométriques.
 - 4) Etude des paramètres hydrodynamiques
 - 5) Etude de la qualité des eaux
 - 6) Essai de bilan
 - 7) Modélisations
 - 8) Recommandations pour travaux ou investigations complémentaires : sondages, piézomètres, géophysique.
 - 9) conclusions

| QF = débit de foration en l/s. QE = débit d'essai en l/s. T = transmissivité en m ² / s. S = coefficient d'emmagasinement | | | | Synthèse hydrogéologique sur les jbilètes centrales | | | | | | EA = épaisseur aquifère. C = conductivité électrique en us/cm RS = résidu sec en mg/l | | | | | |
|---|---------|---------|-----|--|---|-----|-------|-------------------------------|-----|---|-------|-----|-----|--------------------|----|
| IRE | X | Y | Z | DATE | N | P.T | NP | niveau productif | E.A | C | R.S | Q.F | Q.E | T | S |
| 3014/44 | 256,7 | 148,75 | 508 | 02/05/1982 | R | 80 | 42,15 | schistes altérés | 26 | 1180 | | 0,4 | | | |
| 3012/44 | 257 | 149,3 | 502 | 11/02/1982 | R | 101 | 45,6 | schistes altérés | | 1650 | | 0,4 | | | |
| 1987/44 | 240,275 | 132,55 | 373 | 01/05/1981 | R | 58 | 23,86 | schistes altérés et fracturés | 28 | 1530 | | 2,7 | | | |
| 1989/44 | 237,225 | 132,3 | 360 | 08/06/1981 | R | 61 | 17,57 | schistes altérés et fracturés | 19 | | 780 | 2,5 | | | |
| 1926/44 | 237,75 | 133,95 | 369 | 04/09/1982 | R | 51 | 27,45 | schistes altérés | | | 500 | 2,5 | | | |
| 1927/44 | 236,05 | 134 | 361 | 03/06/1982 | R | 48 | 9,3 | schistes altérés | | | 660 | 6 | | | |
| 1910/44 | 240,55 | 134,6 | 381 | 07/02/1982 | R | 63 | 42 | schistes altérés | | | 17000 | 0,1 | | | |
| 1925/44 | 238,05 | 135,15 | 392 | 07/08/1982 | R | 48 | 7,95 | schistes altérés | | | 560 | 6,5 | | | |
| 1928/44 | 235,1 | 135,4 | 368 | 12/05/1982 | R | 75 | 43 | schistes altérés | | | 740 | 0,1 | | | |
| 3654/44 | 234,85 | 138,35 | 390 | 02/06/1988 | R | 50 | | | | | | 0 | | | |
| 1992/44 | 249,2 | 136,2 | 460 | 11/05/1981 | R | 60 | 29,43 | schistes fracturés | | | 700 | 2,5 | | | |
| 3035/44 | 250,05 | 137,15 | 450 | 02/05/1987 | R | 80 | 11,2 | schistes altérés et fracturés | 40 | | 450 | 8,3 | | | |
| 3036/44 | 250,05 | 137,15 | 450 | 04/06/1987 | R | 42 | 12 | schistes altérés | 30 | | 450 | | 15 | 1.10 ⁻³ | 6% |
| 1911/44 | 242,35 | 139,9 | 435 | 05/03/1982 | R | 50 | 13,5 | | | | 1021 | 0,7 | | | |
| 1923/44 | 238,85 | 137,8 | 397 | 12/05/1982 | R | 42 | 12,9 | | | | 340 | 12 | | | |
| 3655/44 | 233,3 | 138 | 360 | 02/12/1988 | R | 45 | | | | | | 0 | | | |
| 1912/44 | 250,6 | 142,2 | 515 | 01/06/1982 | R | 54 | 19 | | | | 660 | 0,5 | | | |
| 1924/44 | 237,3 | 142,3 | 441 | 01/04/1982 | R | 51 | 24,5 | | | | 420 | 0,2 | | | |
| 2198/44 | 266,6 | 157,15 | 439 | 02/06/1985 | p | 47 | | | | | | | | | |
| 3667/44 | 240,225 | 133,5 | 373 | 01/02/1989 | p | 37 | 22,53 | schistes altérés | | | | | 6,5 | 3.10 ⁻⁴ | |
| 1692/44 | 249,65 | 132,35 | 461 | 02/05/1977 | p | 24 | 15,4 | | | | 500 | 0 | 1 | 4.10 ⁻⁴ | |
| 1990/44 | 242,2 | 132,45 | 382 | 02/05/1981 | R | 52 | 14,3 | schistes altérés et fracturés | 12 | | 870 | 3,6 | | | |
| 1929/44 | 243,5 | 132,7 | 387 | 04/09/1982 | R | 72 | 22,25 | | | | 800 | 1,2 | | | |
| 1991/44 | 244,95 | 133,275 | 400 | 05/06/1981 | R | 51 | 20,46 | schistes altérés | | | 840 | 2,2 | | | |
| 3653/44 | 233,75 | 141,75 | 410 | 02/06/1988 | R | 40 | 20,75 | quartzites fracturées | 21 | 1930 | | 0,8 | | | |
| 3651/44 | 233,75 | 146,5 | 480 | 05/08/1988 | R | 94 | | | | | | 0 | | | |
| 3660/44 | 245,15 | 148,25 | 550 | 02/08/1988 | R | 100 | 3 | schistes altérés | 16 | 2750 | | 0,1 | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|---------|---------|-----|------------|---|-----|-------|-------------------------------|-----|------|------|-----|-----|--|--|--|--|
| 3658/44 | 244,55 | 148,15 | 540 | 07/09/1988 | R | 100 | 3,4 | schistes altérés | 50 | 2000 | | 0,1 | | | | | |
| 3657/44 | 242,65 | 148,15 | 540 | 02/08/1988 | R | 94 | 14,5 | schistes altérés | 25 | 1730 | | 0,4 | | | | | |
| 3656/44 | 242,35 | 147,95 | 550 | 04/07/1988 | R | 100 | 5,9 | schistes altérés | 100 | 1170 | | 0,2 | | | | | |
| 3659/44 | 244,75 | 150,3 | 515 | 02/09/1988 | R | 100 | 26 | schistes altérés | 36 | 1870 | | 1 | | | | | |
| 3652/44 | 232,5 | 153,075 | 550 | 01/06/1988 | R | 94 | 16,55 | schistes fracturés | | 3450 | | 0,8 | | | | | |
| 3049/44 | 233,3 | 152,75 | 540 | 02/05/1988 | R | 150 | | | 150 | | | 0 | | | | | |
| 3034/44 | 247,25 | 135 | 423 | 01/04/1987 | R | 80 | 11,1 | schistes fracturés | | 920 | | 2 | | | | | |
| 1985/44 | 247 | 128,4 | 389 | 02/03/1981 | R | 64 | | | | | | 0 | | | | | |
| 1986/44 | 246,45 | 128,75 | 388 | 01/05/1981 | R | 58 | | | | | | 0,1 | | | | | |
| 1908/44 | 246,1 | 130 | 394 | 01/07/1982 | R | 65 | 23,47 | | | | 1200 | 0,1 | | | | | |
| 1909/44 | 245,65 | 129,25 | 387 | 02/05/1982 | R | 26 | 13,35 | | | | | | | | | | |
| 1930/44 | 245,4 | 128,15 | 378 | 02/05/1982 | R | 60 | 6,1 | | | | 1160 | 12 | | | | | |
| 3047/44 | 233,9 | 153,9 | 510 | 02/06/1988 | R | 150 | 11,07 | | | | 2600 | | 1 | | | | |
| 3046/44 | 234,5 | 153,7 | 510 | 02/08/1988 | R | 153 | 71,8 | | | | 2200 | 0,5 | | | | | |
| 3045/44 | 234,6 | 154,45 | 516 | 11/11/1988 | R | 160 | | | | | | 0 | | | | | |
| 1920/44 | 215,6 | 140,05 | 382 | 02/03/1982 | R | 60 | 19 | | | | 1817 | 0,5 | | | | | |
| 1919/44 | 216,85 | 141,1 | 409 | 02/08/1982 | R | 60 | 28,1 | | | | | 0,1 | | | | | |
| 1918/44 | 217,45 | 143 | 413 | 01/03/1982 | R | 69 | 17,05 | | | | | 0,1 | | | | | |
| 1917/44 | 217,65 | 143,5 | 413 | 11/04/1982 | R | 72 | 25 | | | | 1020 | 0,3 | | | | | |
| 3010/44 | 257,5 | 129,5 | 430 | 21/12/1982 | R | 31 | 17,6 | schistes altérés et fracturés | | 3000 | | 0,8 | | | | | |
| 3011/44 | 258,2 | 129,4 | 435 | 02/08/1982 | R | 40 | 21,6 | schistes fracturés | | 2400 | | 2,2 | | | | | |
| 1922/44 | 241 | 135,35 | 396 | 12/11/1982 | R | 60 | 10,25 | | | | 540 | 0,2 | | | | | |
| 3037/44 | 244,75 | 136,35 | 420 | 14/05/1987 | R | 80 | 10,5 | schistes altérés | 30 | 800 | | 1,4 | | | | | |
| 1931/44 | 243,1 | 129,7 | 378 | 14/05/1982 | R | 36 | 13 | | | | 360 | 5,2 | | | | | |
| 1995/44 | 229,25 | 153,35 | 550 | 03/12/1982 | R | 61 | 17,83 | schistes altérés et fracturés | | 1240 | | 2 | | | | | |
| 1996/44 | 229,4 | 154,5 | 540 | 21/02/1981 | R | 61 | 22 | schistes altérés et fracturés | | | 1480 | 2 | | | | | |
| 1994/44 | 229,1 | 153 | 565 | 02/04/1981 | R | 70 | | | | | | 0 | | | | | |
| 1993/44 | 227,55 | 153,8 | 558 | 01/02/1981 | R | 73 | 39,65 | schistes fracturés | | | 1150 | 0,2 | | | | | |
| 1563/44 | 236,525 | 153,6 | 503 | 01/05/1965 | P | 28 | 18,4 | schistes altérés | | | 1060 | | 5 | | | | |
| 1648/44 | 229,3 | 154,25 | 543 | 02/12/1968 | P | 7 | 2,7 | schistes altérés | | | 1000 | | 4,5 | | | | |
| 2449/44 | 273,4 | 129,25 | 481 | 01/03/1971 | P | 16 | 8,8 | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|---------|---------|-----|------------|---|-----|-------|-------------------------------|-----|------|-------|-----|------|----------------------|--|
| 2145/44 | 258,175 | 129,35 | 435 | 05/08/1985 | P | 34 | 24,4 | | | | | | 10 | 1.10 ⁻³ | |
| 1817/44 | 210,1 | 159,4 | 450 | 01/02/1981 | P | 15 | 3,68 | | | | | | 3 | 1.10 ⁻⁴ | |
| 1202/44 | 282,6 | 136,27 | 572 | 01/02/1972 | P | 21 | 18,2 | schistes altérés | | | 1890 | | 0,2 | | |
| 1660/44 | 278,025 | 139,25 | 557 | 01/03/1968 | P | 15 | 5,8 | schistes altérés | | | | | 2,3 | | |
| 1649/44 | 279,025 | 139,8 | 565 | 01/02/1968 | P | 11 | 6,65 | schistes altérés | | | 475 | | 0,3 | | |
| 1247/44 | 292,85 | 146,1 | 634 | 01/04/1972 | P | 6 | 5,15 | schistes altérés | | | 700 | | 0,5 | | |
| 2517/44 | 289,95 | 144,65 | 615 | 02/03/1972 | P | 16 | 13,9 | | | | | | 0,5 | 2.10 ⁻³ | |
| 3002/44 | 280,65 | 144 | 660 | 02/09/1981 | P | 32 | 11,65 | schistes altérés et fracturés | | | 2980 | | 1,6 | 1.10 ⁻⁴ | |
| 2513/44 | 286,125 | 145,675 | 629 | 02/06/1972 | P | 11 | 9,7 | | | | | | 1,3 | 2.10 ⁻⁴ | |
| 2511/44 | 291,3 | 146,25 | 645 | 02/05/1972 | P | 20 | 18,66 | | | | | | 0,6 | | |
| 1282/45 | 296 | 141,5 | 580 | 02/03/1972 | P | 20 | 16,05 | | | | | | 1,9 | 7.10 ⁻⁴ | |
| 1279/45 | 301,2 | 150,1 | 640 | 01/02/1972 | P | 18 | 11,94 | | | | | | 0,2 | 0 | |
| 1235/44 | 296,625 | 149,55 | 671 | 02/09/1972 | P | 11 | 9,15 | | | | | | 0,5 | | |
| 3030/44 | 245,85 | 129,4 | 389 | 02/03/1987 | R | 70 | 14,32 | schistes altérés et fracturés | 70 | | 17500 | 8,3 | | | |
| 3033/44 | 244,75 | 129,85 | 389 | 04/05/1987 | R | 80 | 16,1 | schistes altérés et fracturés | 30 | | 800 | 2 | | | |
| 1988/44 | 240,225 | 133,5 | 373 | 02/07/1981 | R | 60 | 21,35 | schistes altérés et fracturés | | | 1190 | 6,5 | | | |
| 3220/44 | 257,8 | 131,7 | 454 | 01/02/1988 | R | 100 | 20,2 | granites altérés | 100 | 1300 | | 0,2 | | | |
| 3221/44 | 258,1 | 132,05 | 458 | 01/04/1988 | R | 100 | 13,75 | granites altérés et fracturés | 17 | | 950 | 0,3 | 0,3 | | |
| 3222/44 | 262,1 | 129,55 | 446 | 04/11/1988 | R | 100 | 7,1 | granites altérés | 100 | | 2600 | | 4,8 | | |
| 3223/44 | 256,75 | 126,35 | 418 | 01/12/1988 | R | 50 | 18,75 | schistes altérés | 33 | 6000 | | 3,3 | | | |
| 3219/44 | 261,25 | 136,35 | 509 | 01/11/1988 | R | 100 | 13,53 | granites altérés | 94 | | 2200 | 0,1 | | | |
| 3226/44 | 258,15 | 137,3 | 495 | 01/12/1988 | R | 80 | 12,36 | schistes altérés et fracturés | | | 1300 | 3,3 | | | |
| 3031/44 | 245,85 | 129,4 | 389 | 10/06/1987 | R | 43 | 15,25 | schistes altérés et fracturés | 43 | | 1600 | | 12,5 | 1,4.10 ⁻³ | |
| 1996/44 | 229,4 | 154,5 | 540 | 02/08/1981 | R | 61 | 22 | schistes altérés et fracturés | 28 | | 760 | 2 | | | |
| 1995/44 | 229,25 | 153,35 | 550 | 11/12/1981 | R | 61 | 61 | schistes altérés et fracturés | 27 | | 760 | 2 | | | |
| 1994/44 | 229,1 | 153 | 565 | 12/06/1981 | R | 70 | | | | | | | | | |
| 1993/44 | 227,55 | 153,8 | 558 | 14/05/1981 | R | 73 | 39,65 | | | | | 0,2 | | | |
| 3015/44 | 266,7 | 150,6 | 495 | 14/02/1982 | R | 103 | 30,7 | | | | | 0,1 | | | |
| 3014/44 | 256,7 | 148,75 | 508 | 01/02/1982 | R | 80 | 42 | schistes altérés | 32 | 1180 | | 0,4 | | | |
| 3049/44 | 233,3 | 152,75 | 540 | 14/12/1988 | R | 150 | | | | | | 0 | | | |

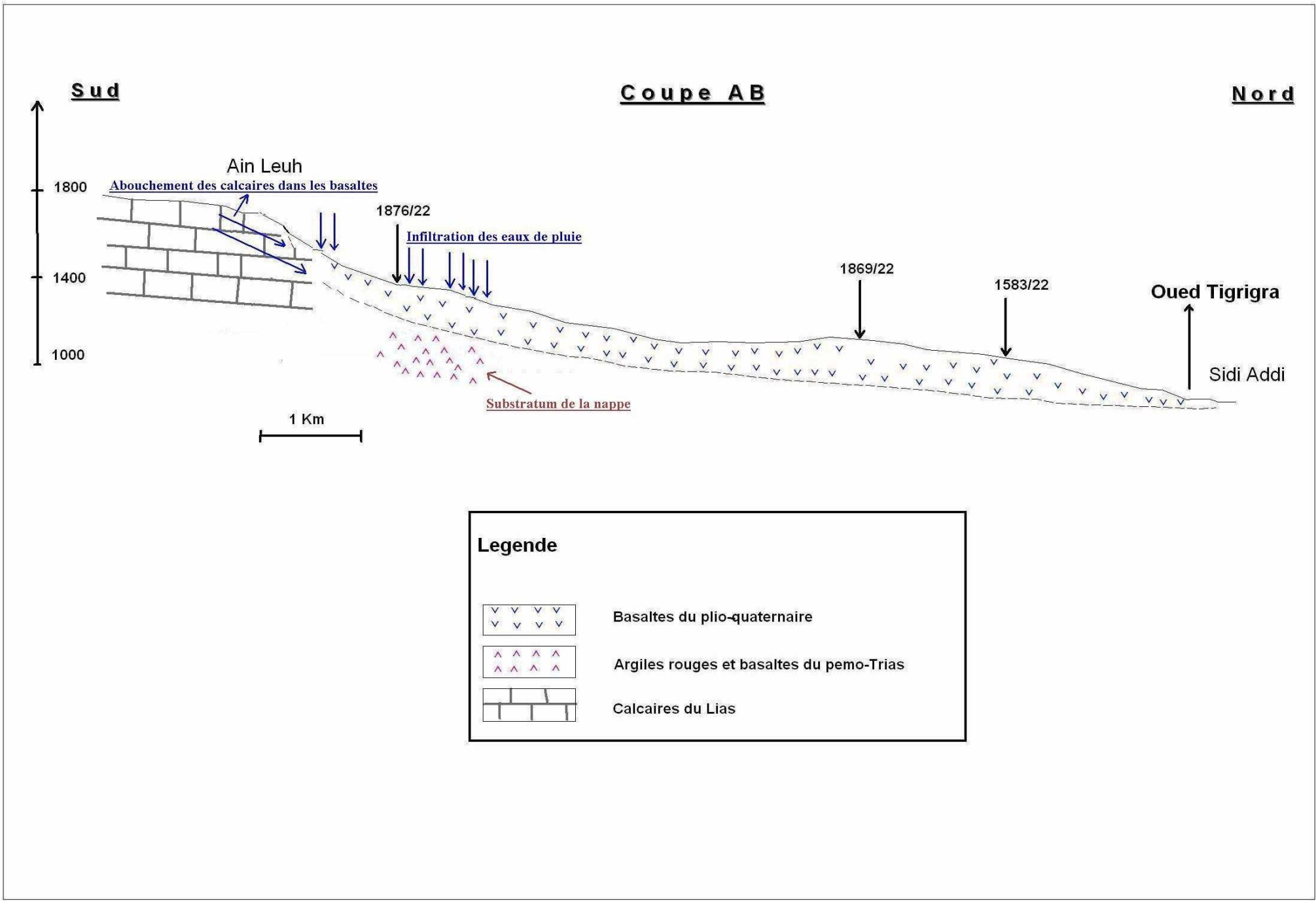
| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|--------|---------|-----|------------|---|-----|-------|---------------------------|-----|-------|------|-----|-----|--------------------|--|
| 1863/44 | 310,3 | 162,65 | 464 | 01/02/1982 | R | 43 | 2,8 | schistes altérés | 40 | 5100 | | | 3,6 | 1.10 ⁻⁴ | |
| 1615/44 | 310,25 | 162,8 | 464 | 01/06/1982 | R | 51 | 18,6 | | | 1102 | | | | | |
| 3046/44 | 234,5 | 153,7 | 510 | 01/12/1988 | R | 153 | 71,8 | schistes altérés | 120 | | 2200 | 0,5 | | | |
| 3269/44 | 245,35 | 154 | 485 | 01/12/1989 | R | 95 | | | | | | 0 | | | |
| 3652/44 | 232,5 | 153,075 | 550 | 12/11/1988 | R | 94 | 15,55 | schistes fracturés | | 3450 | | | 1 | | |
| 3660/44 | 245,15 | 148,25 | 550 | 01/02/1988 | R | 100 | 2 | schistes altérés | 16 | 2750 | | 0,1 | | | |
| 3659/44 | 244,75 | 150,3 | 515 | 01/02/1988 | R | 100 | 25 | schistes altérés | 36 | 1870 | | 1 | | | |
| 3658/44 | 244,55 | 148,15 | 540 | 01/05/1988 | R | 100 | 2,4 | schistes altérés | 50 | 2000 | | 0,1 | | | |
| 3657/44 | 242,65 | 148,15 | 540 | 04/11/1988 | R | 94 | 13,5 | schistes altérés | 25 | 1730 | | 0,4 | | | |
| 3656/44 | 242,35 | 147,95 | 550 | 14/12/1988 | R | 100 | 4,9 | schistes altérés | 100 | 1170 | | 0,2 | | | |
| 689/43 | 169,8 | 146,92 | 320 | 14/12/1981 | R | 84 | 2,19 | schistes et grés fissurés | | | 1680 | 0,4 | | | |
| 3272/44 | 227,15 | 145,05 | 543 | 01/02/1989 | R | 70 | 3,5 | schistes altérés | 41 | | 2300 | | 5 | 2.10 ⁻⁴ | |
| 1920/44 | 215,6 | 140,05 | 382 | 01/11/1982 | R | 60 | 19 | | | 1700 | | 0,5 | | | |
| 1919/44 | 216,85 | 141,1 | 409 | 01/04/1982 | R | 60 | 28,5 | | | 1490 | | 0,1 | | | |
| 1918/44 | 217,45 | 143 | 413 | 01/12/1982 | R | 69 | 17,05 | | | 1420 | | 0,1 | | | |
| 1917/44 | 217,65 | 143,5 | 413 | 11/12/1982 | R | 72 | 25 | | | 1410 | | 0,3 | | | |
| 1916/44 | 218,65 | 143,85 | 437 | 14/11/1982 | R | 65 | 19,45 | | | 1215 | | 0,3 | | | |
| 1915/44 | 220,9 | 152,2 | 495 | 12/11/1982 | R | 60 | 8,6 | | | 1215 | | 1,2 | | | |
| 1170/43 | 179,4 | 155,25 | 275 | 14/10/1989 | R | 120 | 14 | | | 1400 | | 1 | | | |
| 1169/43 | 174,9 | 152,7 | 380 | 14/10/1988 | R | 120 | 6 | schistes altérés | | 1500 | | 1 | | | |
| 1168/43 | 172,65 | 150,3 | 315 | 01/02/1989 | R | 104 | 5 | schistes altérés | | 1300 | | 1 | | | |
| 1167/43 | 177,1 | 142,55 | 260 | 01/02/1989 | R | 75 | 12 | schistes altérés | | 1400 | | 0,5 | | | |
| 1166/43 | 179,7 | 146,9 | 230 | 04/05/1989 | R | 120 | 7 | schistes altérés | | | | 0,3 | | | |
| 1161/43 | 179,5 | 145,35 | 225 | 14/05/1989 | R | 120 | 7 | argiles | | 4200 | | 1 | | | |
| 670/43 | 170,6 | 147,05 | 320 | 01/02/1981 | R | 31 | 6,27 | grés fissurés | | 1450 | | 0,1 | | | |
| 696/43 | 170,05 | 145,25 | 315 | 14/11/1981 | R | 80 | 25,25 | calcaires fissurés | | | 1340 | 0,1 | | | |
| 695/431 | 161,3 | 137,75 | 139 | 01/10/1981 | R | 63 | | | | | | | | | |
| 691/43 | 170,2 | 146,25 | 305 | 01/12/1981 | R | 63 | 2,96 | schistes et grés fissurés | | 2090 | | | | | |
| 688/43 | 169,77 | 143,75 | 320 | 01/12/1981 | R | 34 | 15,1 | grés fissurés | | 2360 | | 1,7 | | | |
| 651/43 | 187,4 | 135,15 | 220 | 10/12/1981 | R | 64 | 8,45 | argiles et pelites | | 22500 | | 0,3 | | | |
| 652/43 | 188,05 | 136,22 | 230 | 01/12/1981 | R | 58 | 14,65 | basaltes alterés | | | 7000 | 0,1 | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|--------|--------|-----|------------|---|-----|-------|-------------------------------|-----|------|------|-----|-----|-------------|--|
| 653/431 | 885,57 | 136,35 | 225 | 01/02/1981 | R | 81 | 9,47 | argiles et pelites | | 8900 | | 2,5 | | | |
| 654/43 | 188,47 | 134,74 | 210 | 01/12/1981 | R | 6 | 0,46 | pelites | | 2900 | | 1 | | | |
| 656/43 | 188,33 | 134,8 | 211 | 01/11/1981 | R | 26 | 1,8 | pelites | | 2800 | | 2 | | | |
| 657/43 | 189 | 135,35 | 212 | 01/09/1981 | R | 3 | 1,94 | pelites | | 2800 | | 0,5 | | | |
| 658/431 | 189,47 | 136,37 | 214 | 01/02/1981 | R | 5 | 2,88 | pelites | | | 1360 | | | | |
| 659/43 | 189,55 | 136,35 | 214 | 01/04/1981 | R | 15 | 3,7 | pelites | | | 1160 | | | | |
| 660/43 | 189,63 | 136,33 | 215 | 01/10/1981 | R | 30 | 4 | pelites | | | 4000 | 0,1 | | | |
| 661/43 | 190,35 | 136,76 | 224 | 01/12/1981 | R | 29 | | | | | | | | | |
| 663/43 | 195,45 | 135,58 | 255 | 01/03/1981 | R | 81 | 3,18 | grés fissurés | | | 1220 | 0,8 | | | |
| 669/43 | 170,61 | 147,68 | 335 | 01/12/1981 | R | 52 | 6,9 | grés fissurés | | 1520 | | | | | |
| 664/43 | 195,95 | 136,2 | 260 | 01/12/1981 | R | 50 | 2,42 | quartzites fissurées | | | 1260 | 0,2 | | | |
| 3698/44 | 273,65 | 147,6 | 670 | 11/12/1990 | R | 100 | 15,7 | schistes altérés | 40 | 2470 | | 0,5 | | | |
| 3697/44 | 278,75 | 139,6 | 600 | 10/02/1990 | R | 70 | 4,8 | schistes altérés | 13 | 600 | | 0,3 | | | |
| 3690/44 | 279,5 | 150,2 | 730 | 01/05/1990 | R | 90 | 1 | schistes altérés et fracturés | | 4000 | | | 1,6 | 5.10^{-4} | |
| 3695/44 | 281 | 149,05 | 642 | 01/04/1990 | R | 90 | 5,5 | schistes altérés | 14 | 3940 | | 0,2 | | | |
| 3691/44 | 282,1 | 146 | 630 | 01/09/1990 | R | 90 | 16,6 | schistes altérés | 34 | 1990 | | 0,1 | | | |
| 3363/44 | 275 | 130 | 492 | 10/11/1990 | R | 100 | 15,8 | granites altérés | 15 | 2730 | | 0,3 | | | |
| 3692/44 | 281,95 | 143,35 | 650 | 10/12/1990 | R | 90 | 10 | schistes altérés | 22 | 1800 | | 0,5 | | | |
| 3469/44 | 275,15 | 147,5 | 648 | 10/05/1990 | R | 100 | 15,9 | schistes altérés et fracturés | 32 | 3600 | | | 2 | | |
| 3375/44 | 269,65 | 132,35 | 475 | 04/07/1990 | R | 100 | 9,27 | granites altérés | 74 | 4140 | | | 1,3 | | |
| 3321/44 | 270 | 135 | 505 | 01/03/1990 | R | 100 | 38,4 | granites altérés | 100 | | | 0,1 | | | |
| 3377/44 | 271,9 | 134 | 500 | 08/05/1990 | R | 100 | 9 | granites altérés | 50 | 2180 | | | 4,7 | 1.10^{-3} | |
| 3468/44 | 270,35 | 140,25 | 548 | 02/08/1990 | R | 95 | 11 | schistes altérés | 31 | | | | | | |
| 3322/44 | 270 | 130 | 468 | 14/05/1990 | R | 85 | 10,12 | granites altérés | 75 | 6220 | | | 5,3 | | |
| 3467/44 | 271,9 | 138,5 | 527 | 14/03/1990 | R | 100 | 7,9 | pelites | 14 | 4400 | | 0,4 | | | |
| 3373/44 | 258,35 | 129,5 | 436 | 23/05/1990 | R | 60 | 27,5 | schistes fracturés | | 3200 | | 0,5 | | | |
| 3371/44 | 257,6 | 129,5 | 435 | 12/11/1990 | R | 61 | 28 | schistes altérés | 54 | 2130 | | | 5,2 | 2.10^{-4} | |
| 3370/44 | 257,8 | 129,5 | 435 | 12/04/1990 | R | 75 | 27,6 | schistes altérés | 60 | 2050 | | | 5,4 | 6.10^{-4} | |
| 3369/44 | 258 | 129,5 | 435 | 14/10/1990 | R | 85 | 28,7 | schistes altérés | 74 | 4040 | | 0,5 | | | |
| 3272/44 | 227,15 | 145,05 | 543 | 12/08/1989 | R | 70 | 4 | schistes altérés | 41 | 2410 | | | 5 | 2.10^{-4} | |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|--------|--------|-----|------------|-----|-----|-------|--|-----|------|------|-----|-----|--------------------|--|
| 3271/44 | 226,85 | 140,75 | 468 | 12/11/1990 | p | 20 | 4,3 | schistes altérés | | | | | 3 | 2.10 ⁻⁴ | |
| 649/43 | 166,2 | 144,2 | 320 | 14/12/1981 | R | 28 | | | | | | 0 | | | |
| 669/43 | 170,6 | 147,7 | 335 | 14/12/1981 | R | 52 | 6,9 | | | 1520 | | 0,1 | | | |
| 692/43 | 167,55 | 146,55 | 353 | 14/09/1981 | R | 90 | 48,46 | | | 1850 | | 0,1 | | | |
| 3748/44 | 222,15 | 156,1 | 503 | 12/05/1991 | R | 91 | 14,5 | schistes altérés | 90 | 1270 | | 0,2 | | | |
| 3749/44 | 222 | 152,1 | 486 | 14/09/1991 | R | 90 | 3,7 | schistes altérés | 90 | 1640 | | 3 | | | |
| 3750/44 | 219,9 | 149,65 | 450 | 05/06/1991 | R | 90 | 11,3 | schistes altérés et calcaires fissurés | 25 | 1100 | | 2,4 | | | |
| 3751/44 | 219,75 | 144,9 | 430 | 14/12/1991 | R | 90 | 4,3 | schistes altérés | 34 | 2500 | | 2 | | | |
| 3752/44 | 221,85 | 147,15 | 465 | 24/11/1991 | R | 88 | | | | | | 0,1 | | | |
| 3753/44 | 226,35 | 148,65 | 540 | 04/06/1991 | R | 90 | 7,3 | schistes fracturés | | 1830 | | 1 | | | |
| 3754/44 | 226,55 | 152,1 | 554 | 12/10/1991 | R | 90 | 34,5 | schistes fracturés | | 2500 | | 0,4 | | | |
| 3755/44 | 236 | 146,6 | 470 | 24/08/1991 | R | 90 | 7,9 | schistes altérés et fracturés | 13 | 1300 | | 0,3 | | | |
| 3757/44 | 234,25 | 146,4 | 480 | 23/11/1991 | R | 90 | 4,2 | schistes altérés et fracturés | | 1700 | | 1,3 | | | |
| 3679/44 | 234,03 | 153,95 | 510 | 14/05/1990 | P | 59 | 13 | | | 2600 | | | 2,8 | 1.10 ⁻⁴ | |
| 3711/44 | 227,15 | 145,05 | 543 | 14/03/1990 | P | 19 | 5 | | | | | | 3,5 | 2.10 ⁻⁴ | |
| 3271/44 | 226,85 | 140,75 | 468 | 24/09/1990 | P | 20 | 4,3 | | | | | | 3 | 2.10 ⁻⁴ | |
| 3790/44 | 216,7 | 141,1 | 405 | 01/02/1992 | R | 92 | 16,1 | schistes altérés | 27 | | | 0,8 | | | |
| 3791/44 | 216,15 | 140,85 | 396 | 14/11/1992 | R | 75 | 16,3 | schistes altérés | 75 | | | 0,1 | | | |
| 3795/44 | 218,9 | 136,55 | 376 | 11/11/1992 | R | 100 | 3,2 | schistes altérés | 100 | 2300 | | 0,3 | | | |
| 3794/44 | 218,25 | 136,05 | 365 | 14/12/1992 | R | 75 | | | | | | 0 | | | |
| 3792/44 | 218,45 | 136,15 | 370 | 14/05/1992 | R | 96 | | | | | | 0 | | | |
| 3789/44 | 222,3 | 146,8 | 470 | 14/11/1992 | R | 100 | 3,05 | schistes altérés | 36 | 1600 | | 2 | | | |
| 1863/45 | 310,3 | 162,65 | 464 | 07/05/1982 | F.E | 43 | 3,35 | schistes altérés | 40 | 5100 | | | 3,6 | 1.10 ⁻⁴ | |
| 3796/44 | 245,4 | 152,2 | 495 | 26/02/1992 | P | 32 | 22,4 | | | | | | 3 | | |
| 3591/44 | 247 | 156,65 | 466 | 17/03/1992 | P | 57 | 50 | | | 1500 | | | 1 | | |
| 3592/44 | 240,55 | 160,9 | 470 | 23/03/1992 | P | 58 | 48 | | | 1200 | | | 1 | | |
| 3593/44 | 237,15 | 162,65 | 472 | 30/03/1992 | P | 58 | 49 | | | | | | 3 | | |
| 3261/44 | 242,7 | 132,7 | 385 | 22/11/1991 | P | 31 | 16 | | | 1635 | | | 4 | | |
| 3788/44 | 226,35 | 148,65 | 540 | 27/03/1992 | P | 20 | 6 | | | 1800 | | | 3 | | |
| 3499/44 | 216,2 | 140,9 | 395 | 30/09/1990 | P | 29 | 27,8 | | | | 1400 | | | 0,1 | |

Les ABC de l'hydraulique

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|---------|--------|-----|------------|---|----|-------|--|--|------|--|--|-----|-------------|--|
| 3787/44 | 222 | 152,1 | 486 | 26/03/1992 | P | 14 | 4 | | | 1600 | | | 10 | | |
| 3667/44 | 240,225 | 133,5 | 373 | 15/10/1991 | P | 35 | 23,88 | | | 2340 | | | 6,7 | 3.10^{-4} | |
| 1540/44 | 238,7 | 155,05 | 490 | 10/03/1992 | P | 85 | 75 | | | | | | | | |
| 1692/44 | 249,65 | 132,35 | 461 | 09/05/1977 | P | 24 | 15 | | | | | | 1 | 1.10^{-4} | |
| 1543/44 | 246,75 | 153,2 | 485 | 19/04/1992 | P | 48 | 40 | | | | | | 0,5 | | |



Exemple de bilan : nappe des basaltes quaternaires de la plaine de Tigrigra

Selon la conception classique des bilans, il y a lieu de comparer le débit total des entrées avec celui des sorties. Concernant les entrées, et pour le terme correspondant à l'alimentation par les eaux de pluie, on considère souvent la lame d'eau moyenne interannuelle. Toutefois, et comme les années de sécheresse l'ont montré, les déficits pluviométriques deviennent de plus en plus importants. Pour la ville d'Ifrane par exemple, on a un déficit moyen de 20% pour les 10 dernières années, ce déficit a pu atteindre 34% pour l'année 2001-2002. Dans ce qui va suivre, on établira trois bilans et ce pour trois scénarios :

- Un bilan utilisant les moyennes normales interannuelles,
- Un bilan correspondant à un déficit pluviométrique de 20%,
- Un bilan correspondant à un déficit pluviométrique de 40% ou plus dans le cas de persistance d'années sèches.

1) Bilan moyen interannuel :

Les entrées :

Les principales entrées sont comme suit :

- Infiltration des eaux de pluie sur l'aire d'affleurements des basaltes,
- Abouchement du cause calcaire de Ras El Ma,
- Abouchement du cause calcaire de Ain Leuh-Tioumliline,
- Retour des eaux d'irrigation.

Les sorties :

Les principales sorties sont comme suit :

- Les prélèvements par pompage,
- Les sorties par les sources,
- Le drainage des oueds.

Evaluation des entrées :

a) Infiltration des eaux de pluie :

L'aire d'affleurement des basaltes est de 200Km^2 , la pluviométrie moyenne interannuelle est de 600mm. En adoptant un coefficient d'infiltration de 20% sur les basaltes, le débit des infiltrations est de l'ordre de **761 l/s**

b) Abouchement du cause calcaire de Ras El Ma :

Selon la carte hydrogéologique d'ensemble, et en suivant le front de nappe au niveau de la courbe isopiéze 1300 du Lias, on a $l=5\text{kms}$ (longueur de front de nappe), $i=10\%$ (gradient hydraulique), $T=10^{-3}\text{m}^2/\text{s}$ (transmissivité moyenne).

En appliquant la loi de Darcy ($Q=T \cdot l \cdot i$), on obtient un débit de l'ordre de 500 l/s.

c) Abouchement du cause calcaire de Ain Leuh-Tioumliline :

- Dans le secteur de Tioumliline : Le débit de front de nappe le long de la courbe isopiéze 1400 du Lias est $Q=T \cdot l \cdot i$ avec $T=1 \cdot 10^{-4} \text{m}^2/\text{s}$, $l=2,5 \text{km}$, $i=0,33$

Soit $Q=83 \text{ l/s}$

- Dans le secteur de Ain Leuh : Le débit de front de nappe le long de la courbe isopiéze 1400 du Lias est $Q=T \cdot l \cdot i$ avec $T=1 \cdot 10^{-4} \text{m}^2/\text{s}$, $l=4,5 \text{km}$, $i=0,1$

Soit $Q=45 \text{ l/s}$

Les apports à partir du cause Ain Leuh-Tioumliline sont donc $83+45$ soit $Q=128 \text{ l/s}$

d) Retour des eaux d'irrigation :

La superficie totale irriguée est de 5675 ha. En adoptant un coefficient de retour à la nappe de 20% sur le débit global prélevé (1440 l/s), le retour des eaux d'irrigation serait de 288 l/s.

Le débit total des entrées serait de $761+500+128+288$ soit $Q=1677 \text{ l/s}$

Remarquons au passage que l'alimentation de la nappe des basaltes provient à plus de 37% du système aquifère Liasique adjacent.

Il y a lieu de signaler aussi que des apports négligeables a partir du paléozoïque ont été négligés et ce pour deux raisons principales :

- Le Paléozoïque n'a été reconnu productif qu'en quelques points très localisés (au nord d'Azrou).
- Les caractéristiques hydrodynamiques sont très médiocres.

Evaluation des sorties :

- Les prélèvements par pompage pour l'irrigation : 180 l/s
- AEP en milieu urbain et rural : $12+5,3 = 17 \text{ l/s}$
- Drainage de l'oued Tigrigra : 840 l/s
- Sorties par les sources : 929 l/s (voir tableau des principales sources d'origine basaltique).

Le débit total des sorties serait donc $Q=1966 \text{ l/s}$

2) Bilan avec déficit pluviométrique de 20% :

La pluie moyenne serait de 480mm, l'infiltration des eaux sur l'aire d'affleurement des basaltes serait $480 \times 10^{-3} \times 200 \times 10^6 \times 0,20$ soit $Q=609 \text{ l/s}$

Le bilan se présentera alors comme suit :

Total entrées : $609 + 500 + 128 + 288 = 1525 \text{ l/s}$

Total sorties : 1966 l/s

3) **Bilan avec déficit pluviométrique de 40% :**

La pluie moyenne serait de 360 mm, l'infiltration des eaux de pluie sur l'aire d'affleurement des basaltes serait $360 \times 10^{-3} \times 200 \times 10^6 \times 0.20$ Soit $Q=456$ l/s

Le bilan se présentera alors comme suit :

Total entrées : $456+500+128+288=1372$ l/s

Total sorties : 1966 l/s

4) **Confrontation : entrées-sorties :**

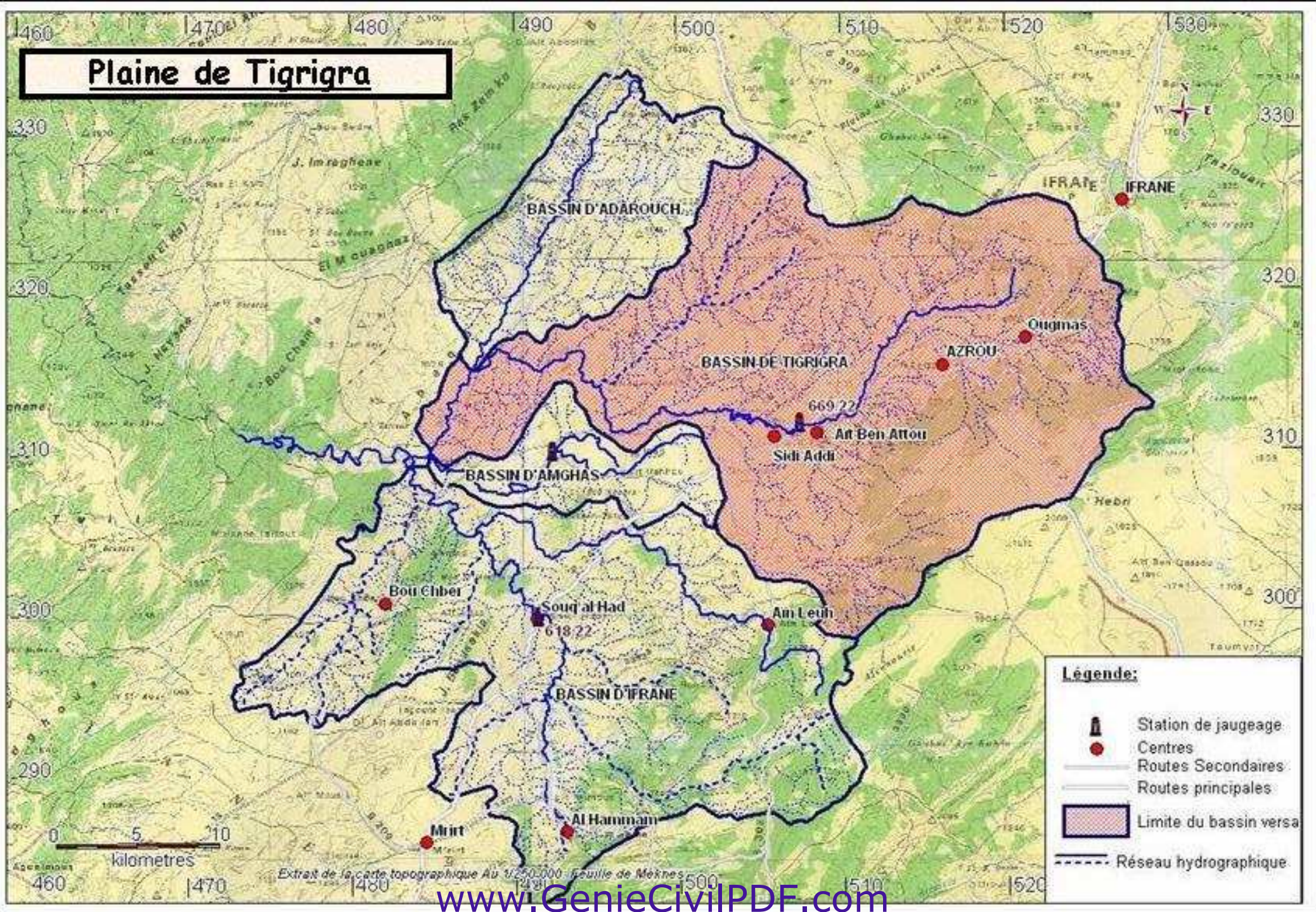
Le tableau suivant récapitule les calculs et les chiffres avancés :

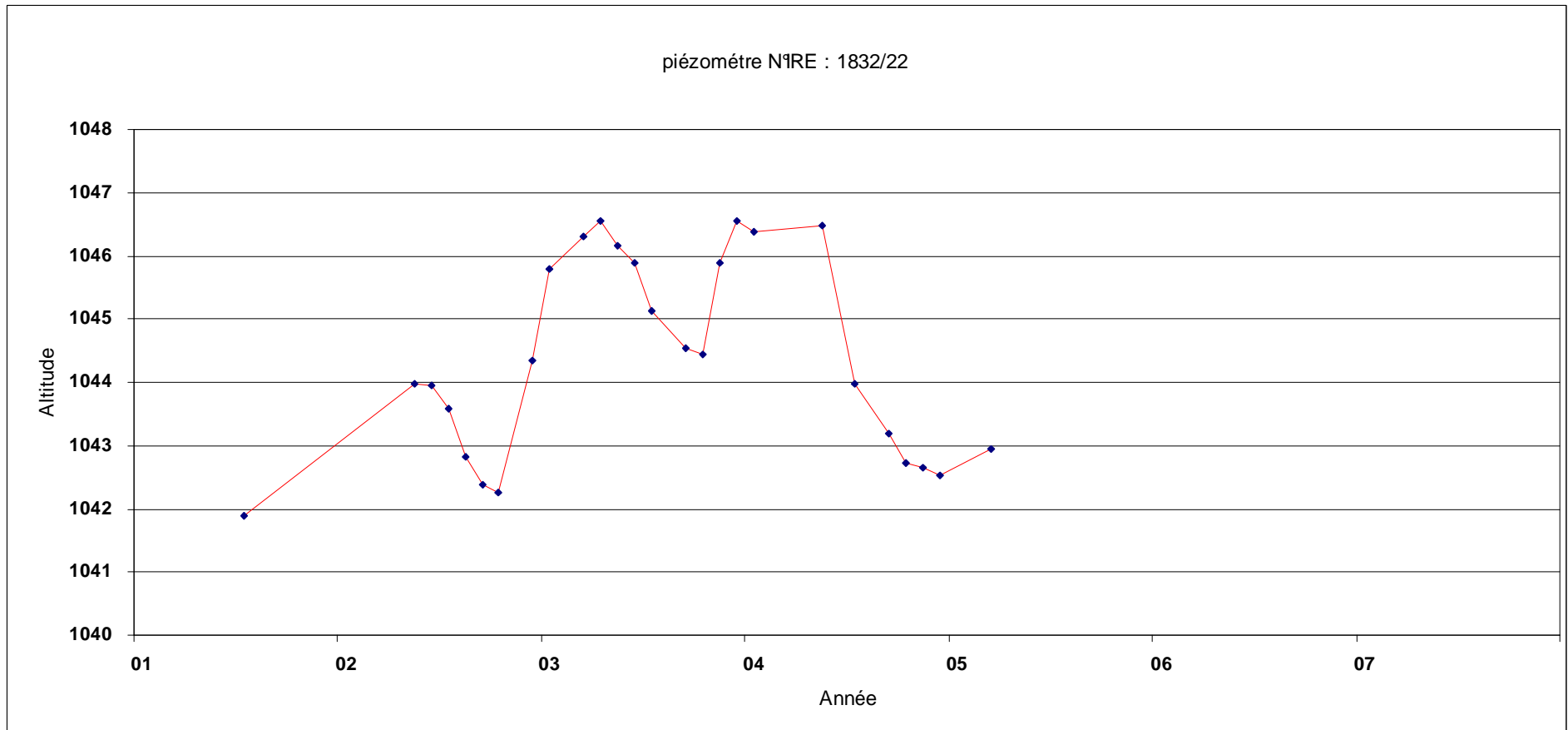
| Bilan | Scénario1 | Scénario2 | Scénario3 |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|
| Entrées | 1677 | 1525 | 1372 |
| Sorties | 1966 | 1966 | 1966 |
| Solde du bilan | -289 l/s | -441l/s | -594 l/s |

L'examen du tableau précédent permet d'avancer les remarques suivantes :

- Le bilan de la nappe est déficitaire même en cas de régime pluviométrique normal, le destockage s'amplifie davantage en cas de déficit pluviométrique. Il est donc recommandé d'arrêter les prélèvements par pompage dans l'état actuel sinon on assisterait à un tarissement total ou partiel des sources.
- Malgré les incertitudes et imprécisions dans les termes du bilan, on peut affirmer que la nappe des basaltes est actuellement dans un état de surexploitation qui risque de s'aggraver dans l'avenir si les pompages ne sont pas maîtrisés.
- L'historique piézométrique quoique trop court, semble confirmer le bilan de la nappe. L'évolution des débits de sources et notamment à partir de l'année hydrologique 2000/2001 jusqu'à présent confirme également la tendance de surexploitation de l'aquifère basaltique.

Plaine de Tigrigra





La radiesthésie

I) Introduction :

Chez beaucoup de gens non spécialistes, il est presque impossible de citer les méthodes de recherches d'eau souterraine sans évoquer la baguette magique du sourcier ! il est encore courant de voir des personnes faisant appel au sourcier pour l'implantation de puits ou forages. La méthode consiste à prendre entre ses mains une baguette en forme de V , le sourcier marche de façon normale jusqu'à un certain moment ou la baguette se met à tourner , c'est un gisement d'eau !!!

Quelle crédibilité donner à cette méthode, quelle explication scientifique, et surtout quelle fiabilité du moment qu'un investissement suivra cette opération à savoir la réalisation d'un puits ou forage. Ce moyen de « prospection » fait partie d'une discipline dite la radiesthésie.



II) Quelques réflexions :

Avant de discuter la validité ou pas de la méthode, il y a lieu de rappeler que la réalisation d'un puits ou forage est dictée par un besoin socio-économique. : Alimentation en eau potable, irrigation, industrie. Or chacun de ces besoins nécessite une quantité précise (débit) et une qualité d'eau déterminée. Le sourcier ne peut garantir aucun de ces paramètres, son apport –s'il est justifié et bien fondé- est seulement d'ordre descriptif : il y a de l'eau ou pas.

Pour la méthode en elle-même, la baguette ou autre objet est en fait un matériel inerte, le fait qu'elle se met à tourner relève beaucoup plus de réactions physiologiques dans l'organisme du sourcier et qui lui sont propres. L'explication scientifique la plus probable et la plus admise actuellement est que l'eau crée un champs magnétique - de très faible intensité évidemment- et qui est senti par le sourcier grâce à une particularité dans son hémoglobine du sang. Cette sensation se traduit par des tremblements inconscients ce qui a pour résultat de faire tourner la baguette.

Beaucoup d'essais ont été tentés à travers le monde en guise de comparaison entre les résultats des sourciers – les vrais sourciers- et la réalité du terrain. Les résultats ne sont pas souvent en contradiction. En fait la baguette peut tourner non seulement en présence d'eau souterraine mais pour autre chose : un minéral par exemple ! Un tel constat doit remettre en cause les conclusions d'un sourcier « honnête ». En définitive, et si vraiment le sourcier est doté de particularités physiologiques, la baguette lorsqu'elle se met à tourner indiquera uniquement des anomalies, mais à priori on ne sait pas à quoi ça correspond. On peut dire qu'à la limite, c'est un « petit moyen géophysique ».

Actuellement, beaucoup de gens prétendent être des sourciers sans que leur organisme soit doté de réactions physiologiques particulières. Il faut dire également qu'ils dépassent leurs limites en indiquant des profondeurs d'eau et des sens d'écoulements de la nappe alors qu'en réalité il faut plusieurs données hydrogéologiques pour se prononcer. Bien entendu, c'est le côté lucratif qui pousse ces faux sourciers à dire n'importe quoi. Beaucoup de gens mal avertis ont été induits en erreur par ces sourciers.

Certaines personnes ont été agréablement surpris par des sourciers alors qu'en réalité le terrain de travail et de prospection renferme une nappe généralisée, en d'autres termes, là où vous creusez, vous trouverez de l'eau : pas besoin de sourcier !!!

Il est intéressant de signaler que le sourcier –au cas d'un vrai sourcier- ne peut être sensible qu'à des « signaux » émanant de subsurface (proximité du sol) : une nappe phréatique à niveau proche du sol par exemple. Par contre en cas de nappe captive profonde à semi profonde, la baguette ne fera aucune réaction.

III) Conclusions :

La méthode de la baguette en tant que telle à un certain fondement scientifique mais d'ordre descriptif ou qualitatif. D'autre part, la réaction de la baguette n'est pas toujours associée à l'existence de l'eau souterraine. L'avis des hydrogéologues est indispensable, voire incontournable

Module N°5 : Aménagements hydrauliques

Chapitres :

- 1) Généralités sur les barrages
- 2) Généralités sur les ouvrages annexes des barrages
- 3) Les centrales hydroélectriques

Généralités sur les barrages

I) Introduction :

Un Barrage est un ouvrage qu'on construit sur un fleuve au droit d'un site favorable et présentant les conditions et critères requis. Les rôles à jouer par un barrage sont multiples :

- ❖ Stockage de l'eau pour utilisation dans l'agriculture ou l'alimentation en eau potable.
- ❖ Production de l'énergie électrique (centrales hydroélectriques).
- ❖ Régularisation du débit du fleuve et protection contre les crues et inondations dévastatrices.

Le volume retenu par un grand barrage peut aller jusqu'à des centaines de Millions de m³, pour un petit barrage type- barrage collinaire- la capacité de rétention peut aller jusqu'à un million de mètre cube.

II) Choix du site d'un barrage :

Le choix d'un site de barrage doit tenir compte de plusieurs facteurs :

II.1) les apports d'eau en amont :

Le volume de la retenue est un facteur prépondérant puisqu'il va conditionner les usages et besoins en eau. Dans une première phase, il faut inventorier plusieurs sites et calculer le volume de la cuvette en adoptant une échelle appropriée (1/25 000 par exemple).

II.2) la morphologie de la vallée :

Il faut que la topographie au niveau du site et à sa partie amont permettent l'emmagasinement de l'eau tout en permettant aux appuis du barrage d'être solides et résistants vis à vis des glissements ou éboulements de terrains.

II.3) la géologie du site :

La nature des roches de couverture et de fondations est déterminante, notamment en ce qui concerne la perméabilité, la fracturation, le pendage ainsi que l'épaisseur. En effet, l'étanchéité doit être quasi parfaite aussi bien à l'état naturel ou artificiel (injections pour colmatage de fissures, diaclases..). il y a lieu de s'intéresser également à la lithologie du bassin versant amont et notamment vis-à-vis des problèmes d'envasement. (Remplissage de la retenue par des sédiments provenant du lessivage des eaux de crues).

II.4) disponibilité de matériaux :

La nature ainsi que la quantité des matériaux au droit ou aux alentours du site (alluvions, agrégats, limons, argiles) conditionne le type de barrage à concevoir ainsi que le coût de

l'ouvrage. Si on arrive par exemple à extraire les matériaux au droit même de la retenue, ceci augmenterait la capacité de stockage et minimise la remise en état des zones d'emprunt.

II.5) le régime hydrologique :

Il s'agit principalement des crues fortes et dévastatrices qu'il y a lieu de détourner lors de la réalisation des travaux.

II.6) critères économiques :

Une fois que la ou les conceptions techniques du barrage sont arrêtées, il faut procéder à une évaluation économique afin de comparer les coûts aux besoins et buts recherchés à travers la construction de l'ouvrage.

II.7) impact de l'ouvrage sur l'environnement :

De telles études sont de plus en plus nécessaires et afin de permettre au barrage de s'intégrer dans son environnement aussi bien naturel que social.

III) Classification générale des barrages :

On peut distinguer deux grandes classes de barrages en fonction de la nature des matériaux :

- 1) les barrages rigides : ouvrages en maçonnerie ou en béton.
- 2) Les barrages souples : ouvrages réalisés en matériaux meubles, terre et enrochements.

En prenant comme critère la taille du barrage (hauteur sur fondation et capacité de la retenue), on distingue trois types de barrages :

- 1) grands barrages : $H > 15$ m.
- 2) barrages collinaires $H < 15$ m et $100000 < V < 1\text{Mm}^3$
- 3) lacs collinaires : $5\text{m} < H < 8\text{m}$

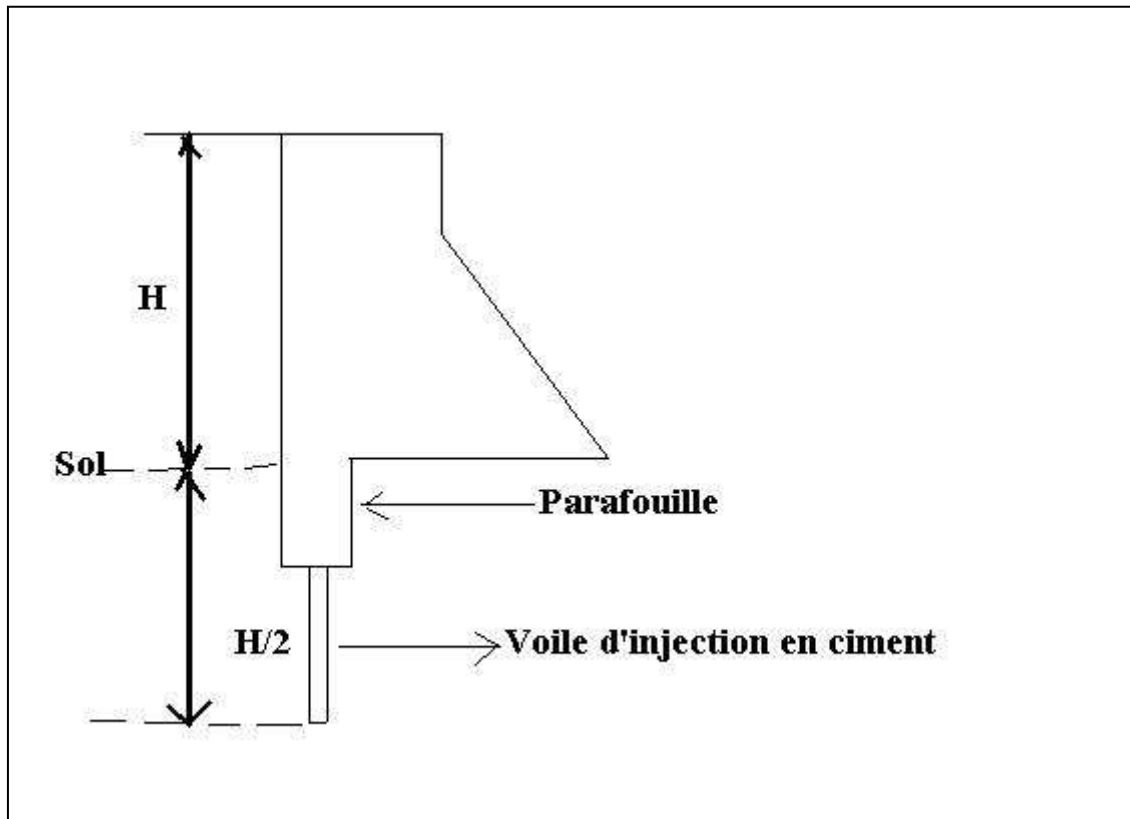
Les barrages en béton peuvent appartenir à plusieurs catégories :

A) Les barrage-poids :

Ce sont des ouvrages massifs s'opposant par leur poids à la poussée de l'eau du lac. Les barrages-poids modernes ont pratiquement tous la même coupe transversale triangulaire, le sommet du triangle placé au niveau le plus haut que pourra atteindre le plan d'eau.

Le poids doit être suffisant pour empêcher le massif de glisser sur sa fondation ou de basculer autour de l'arête aval de son pied. Mais ce poids doit être diminué des forces ascendantes de sous-pression dues aux écoulements inévitables de l'eau au contact du béton et du rocher ou dans les diaclases du rocher. Pour en réduire l'intensité, on encastre le barrage un peu plus profondément à l'amont (parafouille), on obture dans toute la mesure du possible les passages d'eau en sous sol par des injections de ciment jusqu'à une profondeur qui peut être par exemple, la moitié de la hauteur du barrage, enfin en aval de cet écrou, on décharge les pressions d'eau résiduelles dans le rocher par des bous de drainage également profonds.

L'expérience montre que d'une manière générale, pour tous les ouvrages fondés sur un rocher de bonne qualité, on obtient une marge de sécurité confortable vis à vis du glissement si le rapport F/V des forces horizontales aux forces verticales est inférieur à 0,75.

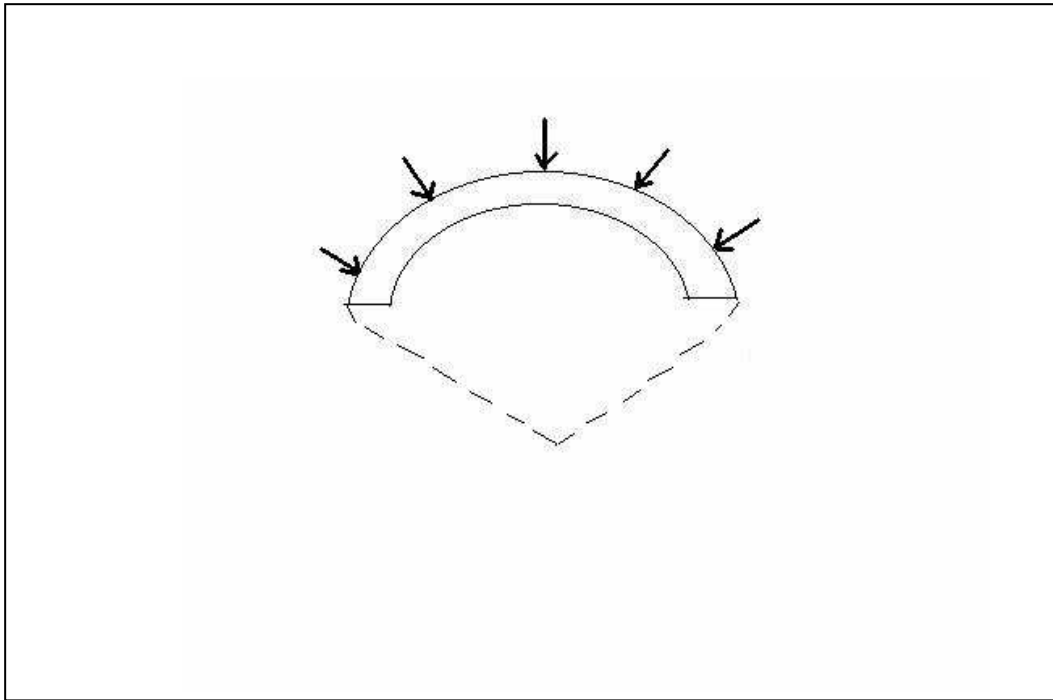


B) Les barrages-voûtes :

Un barrage-voûte s'arc-boute sur les flancs de la vallée pour leur transmettre les efforts provenant de la poussée de l'eau, son mode de résistance est essentiellement différent de celui d'un barrage-poids et son degré de sécurité relève d'un tout autre critère (le degré de sécurité d'un ouvrage s'apprécie en fonction de l'événement qui a le plus de chance de provoquer sa sirène).

Timinoutine : barrage compensateur de Moulay Youssef

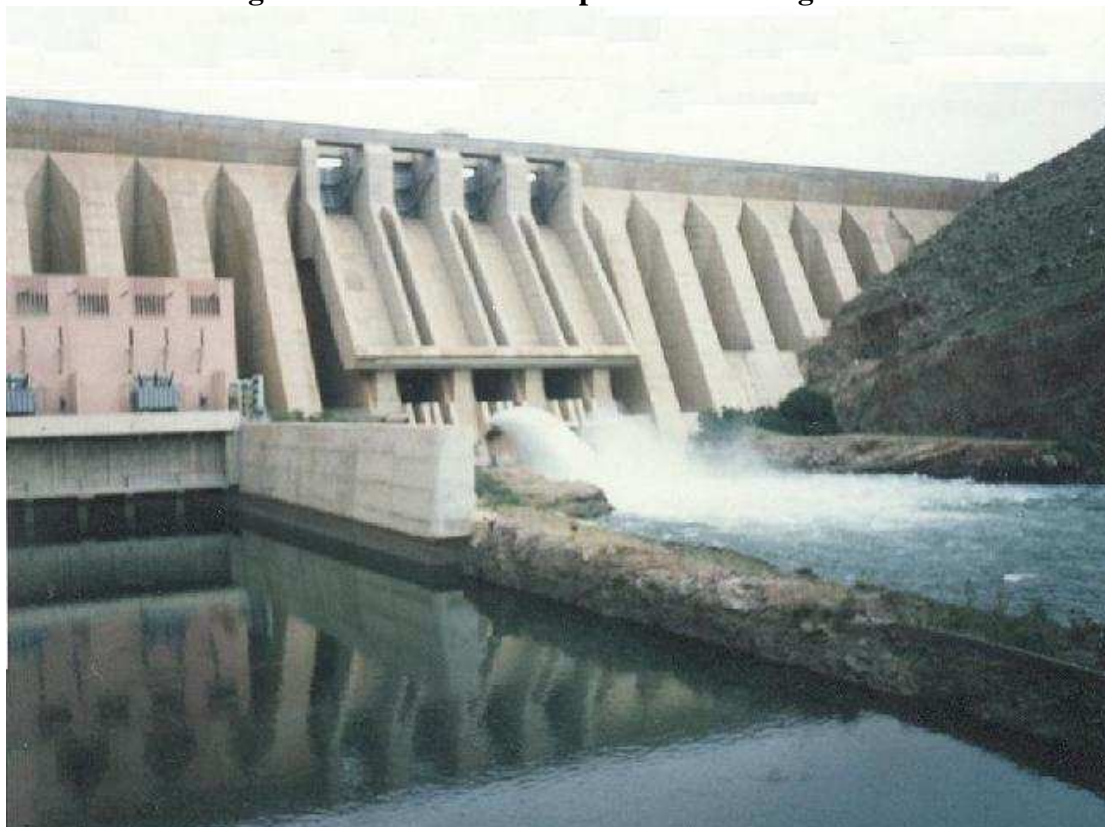


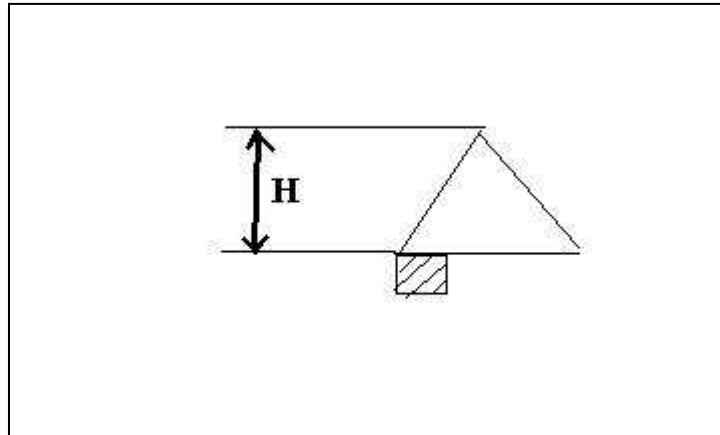


B) Barrages à contre forts :

Les barrages à contre forts sont constitués par une série de grands murs triangulaires parallèles au lit du cours d'eau et liés entre eux à l'amont par une paroi assurant la bouchure. Du fait de leur constitution répétitive, ces ouvrages sont applicables comme les barrage-poids, à toute vallée quelle qu'en soit la largeur.

Barrage El Massira : lâcher à partir des vidanges de fond





IV) rocher de fondation :

Les barrages en béton requièrent une fondation rocheuse de bonne qualité, mais cette affirmation de principe demande à être précisée, l'appréciation de la qualité des rochers de fondation a été très souvent, dans le passé, le résultat d'un examen visuel et il peut encore en être ainsi lorsqu'on se trouve en présence d'appuis incontestables. Mais avec l'augmentation du nombre des ouvrages à construire, l'ingénieur se trouve devant des terrains plus complexes. Dans tous les cas, il doit faire appel à un géologue, étant bien précisés que le métier de géologue de barrage ne s'improvise pas et nécessite une longue et étroite collaboration avec les ingénieurs spécialisés, indispensables pour bien connaître le sens exact des investigations à réaliser et les risques courus.

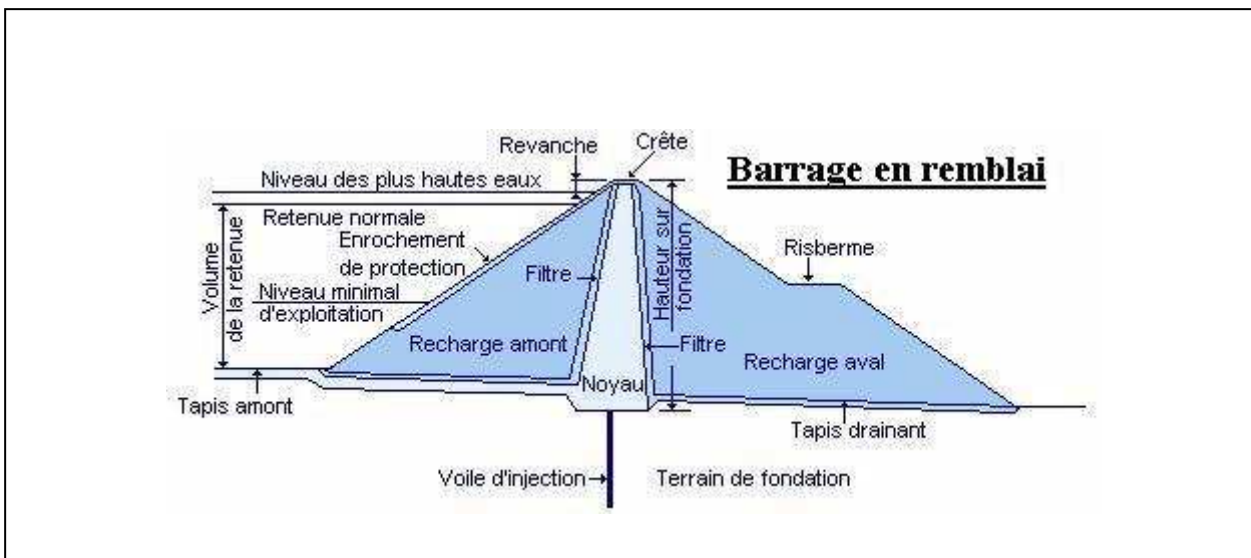
En première analyse, le rôle du géologue consiste, après avoir relié le site du barrage à la structure géologique de toute la région environnante, à tracer la géométrie de toutes les discontinuités, failles et diaclases, aidé en cette tâche par les décapages sondages avec extraction de carottes, tranchées, puits et galeries implantés en collaboration avec l'ingénieur, les trous de sondages sont utilisés pour effectuer des essais d'eau sous pression afin de déterminer la perméabilité du sous-sol aux diverses profondeurs. L'intervention du géologue est donc nécessaire jusqu'à la fin des travaux et du remplissage du réservoir.

v) les barrages en matériaux meubles:

Les barrages en remblais sont constitués de matériaux meubles, soit très fins (argiles et limons), soit très grossier (enrochements).

L'édification d'un barrage en matériaux meubles consiste à arrêter et emmagasiner l'eau écoulée d'une rivière en mettant en place un massif de matériaux meubles avec ou sans enrochements.

Ces types d'ouvrages utilisent les matériaux naturels que l'on peut rencontrer dans un rayon raisonnable. C'est seulement après avoir prospecté des matériaux qui lui sont offerts que le



Projeteur détermine les caractéristiques et le profil à donner à l'ouvrage pour assurer sa stabilité et son étanchéité. Le compactage des terres a pour objet de réduire leur volume apparent au détriment des interstices entre les grains solides. Cette opération diminue le tassement ultérieur du massif et améliore les caractéristiques mécaniques et notamment la résistance au cisaillement, elle augmente aussi l'imperméabilité générale du barrage.

VI) ouvrages annexes :

Un barrage est toujours accompagné d'ouvrages annexes :

- Les ouvrages d'évacuation des crues,
- Les dispositifs de vidange,
- Les ouvrages de prise d'eau.

A) Les ouvrages d'évacuation des crues :

Le rôle de ces ouvrages est d'évacuer en aval les débits ne pouvant pas être stockés dans le barrage réservoir. Le débit sur lequel sera dimensionné l'évacuateur de crues est déterminé par une étude hydrologique et ce par traitement statistique des crues survenues au niveau du bassin versant.

Au Maroc, on dimensionne les évacuateurs des barrages en béton pour des crues millénaires (qui peuvent survenir une fois tous les mille ans), alors que les évacuateurs des barrages en terre sont dimensionnés pour des crues déca millénaires.

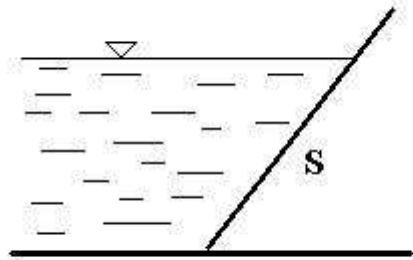
B) Les ouvrages de prise d'eau et de vidange :

Les ouvrages de vidange (vannes) ont pour objet de permettre les visites périodiques du parement amont du barrage, ces opérations ne peuvent d'ailleurs être effectuées que dans des saisons de basses eaux, car il serait généralement trop coûteux de les dimensionner pour de très gros débits.

Les ouvrages de prise d'eau alimentent la centrale hydroélectrique (prise usinière) qui produit de l'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique dégagé par la chute de l'eau, ou alimentent les réseaux d'irrigation ou d'eau potable suivant l'utilisation préconisée du barrage.

Lorsque ces divers exutoires sont incorporés au barrage, celui-ci est donc traversé par des conduites métalliques d'un diamètre approprié. A leur extrémité aval sont placées des vannes de réglage de débit, et lorsqu'il s'agit d'un ouvrage a but énergétique, les turbines de la centrale hydroélectrique. A titre d'exemple, la vanne de vidange de fond du barrage El Massira est dimensionnée pour un débit de $40 \text{ m}^3 / \text{s}$.

VI) Eléments de calcul :



Les forces auxquelles est soumis un barrage sont principalement :

- La poussée hydrostatique au niveau des parois du barrage. ($F = \omega h_G S$)
- Les sous- pressions dues à l'eau percolant dans le corps du barrage ou les fondations.
- Les forces résultantes d'une éventuelle secousse sismique.

Pour ces considérations, le barrage doit être conçu pour résister par son propre poids (exemple : barrage poids en béton) ou transmettre ces forces vers les rives ou une fondation (exemple barrage voûte).

VII) Découpage du volume d'une retenue :

La conception d'une retenue doit obligatoirement prévoir :

1) la tranche morte :

C'est la partie la plus basse réservée pour la décantation des dépôts solides charriés lors des crues. Le volume de cette tranche est calculé à partir du débit moyen annuel en matière de transport solide (dégradation spécifique).

2) la retenue normale :

C'est la partie correspondant au remplissage normal, tout surplus sera évacué par l'évacuateur de crue.

3) le niveau des plus hautes eaux :

Elle correspond à la tranche située au dessus de la retenue normale pour laminier la crue de projet.

4) la revanche :

Elle est située entre la côte des plus hautes eaux et la crête du barrage. Pour la déterminer, il faut tenir compte des vagues qui se forment sur le plan d'eau.

VIII) exemple de fiches techniques :

1) Barrage Bin el Ouidane :

- Année de mise en service : 1953
- Cours d'eau : Oued El Abid
- Ville la plus proche : Azilal
- Fonction : énergie, irrigation
- Type : Béton voûte
- Hauteur sur fondation : 133 m
- Longueur en crête : 290 m
- Côte de la retenue normale : 810 NGM
- Capacité utile de la retenue : 1.384 Mm³
- Surface du bassin versant : 6400 Km²



Généralités sur les ouvrages annexes des barrages

I) Introduction :

Pour exploiter la retenue d'un barrage, il est nécessaire de mettre en place, à titre provisoire ou définitif des ouvrages annexes. On distingue quatre catégories d'ouvrages annexes.

- Les dérivations provisoires
- Les évacuateurs de crue.
- Les dispositifs de vidange.
- Les ouvrages de prise d'eau.

1) Les dérivations provisoires :

On procède souvent à l'aménagement d'un batardeau (petite digue au bord d'eau) afin de permettre la réalisation d'affouillements, terrassements...

2) Ouvrages d'évacuation des crues :

On nomme évacuateur de crue (ou déversoirs) les ouvrages complémentaires aux ouvrages de retenue qui permettent la restitution des débits de crues excédentaires non stockables dans les réservoirs à l'aval du barrage. D'une importance capitale pour la sécurité du barrage, les évacuateurs de crues doivent être en mesure d'empêcher le débordement de l'eau par dessus la digue et l'apparition du phénomène d'érosion à l'aval de l'ouvrage dans la zone du rejet.

1.1) Différents types d'évacuateurs :

Les déversoirs d'évacuateurs de crue peuvent être groupés en deux principaux types :

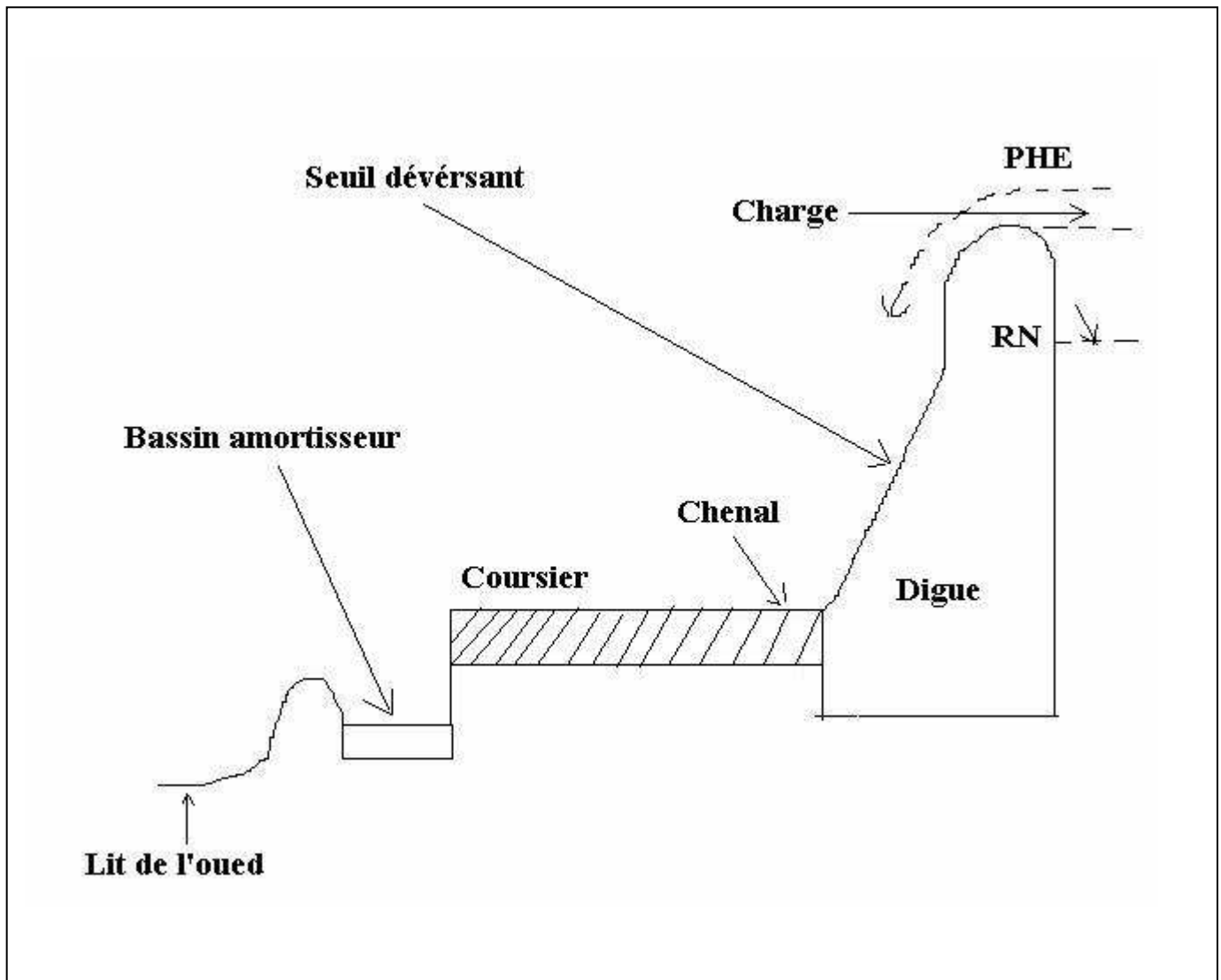
- a)- Les déversoirs de surface.
- b)- Les déversoirs en charge.

Ils peuvent être incorporés au barrage ou indépendants de celui-ci. Le choix entre les deux types de déversoirs dépend :

- 1) De l'importance des débits à évacuer.
- 2) De la dénivellation entre la côte des PHE et celle du lit de l'oued dans la zone de rejet des eaux à l'aval.
- 3) De la nature des terrains traversés par l'ouvrage en particulier le canal (rendent le revêtement nécessaire ou pas).

a)- Les déversoirs de surface :

Il s'agit du type le plus communément utilisé et aussi le plus fiable. Il débite par un seuil déversant, ce seuil débite dans un chenal à faible pente qui amène l'eau à l'aval de la digue. L'eau empreinte ensuite le coursier, ce coursier débite soit directement dans l'oued à l'aval du barrage soit dans un bassin amortisseur (cas de forte pente).



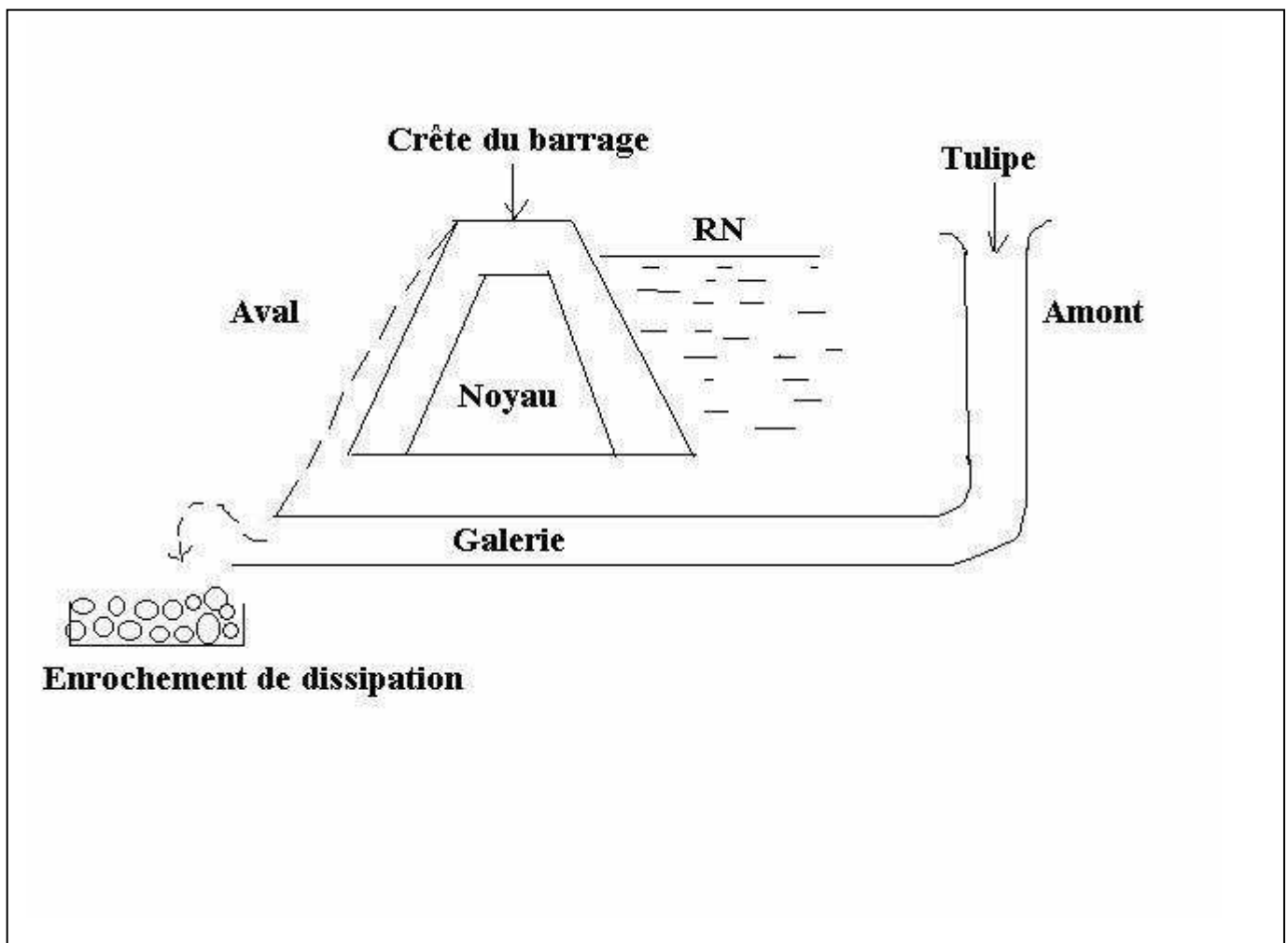
Le déversoir de surface est placé selon le cas :

- Soit latéralement au barrage sur la rive (déversoir latéral).
- Soit dans la partie médiane du barrage (déversoir frontal).
 - ◆ Le choix est fonction du type du barrage. Si l'ouvrage peut être surmonté sans danger de rupture, on pourra être moins sévère que si un déversement généralisé présente un risque majeur.
 - ◆ La conception dépend du débit à évacuer, de la topographie et de la nature des terrains qui avoisinent l'ouvrage.
 - ◆ Pour les barrages en béton, l'évacuateur est souvent incorporé, on profite de la pente du parement du barrage poids pour installer un seuil déversant. Il peut être à écoulement libre ou muni de vannes que l'on ouvre plus ou moins en période de crue.

- ◆ Les évacuateurs de crue des barrages en terre sont implantés généralement en rives sous forme de canaux munis de dissipateurs d'énergie ou sous forme de tulipes loin du corps du barrage.
- ◆ Du fait tassement des remblais, les coursiers de déversoirs trop rigides ne peuvent être construits sur ces ouvrages.

D'autres part, il est dangereux de faire traverser la digue en terre par des conduites sous pression : les flexions subies par les tuyaux pourraient engendrer des contraintes exagérées et difficiles à déterminer à l'avance. En outre, des infiltrations génératrices de renard pourraient se produire entre les conduites et la terre.

Une solution a été appliquée au barrage Moulay Youssef consistant à faire évacuer les crues par trois galeries traversant le flanc de la vallée.



Dans le cas des barrages voûtes ayant des parements aval verticaux on effectue des déversoirs en chute libre. Mais cette dernière solution pose le problème de l'érosion du lit au point de chute du fait de la grande énergie à dissiper.

Des combinaisons diverses pour protéger le pied aval du barrage peuvent être obtenues avec : soit des tapis en béton armé soigneusement étudiés, soit une fosse créant un matelas d'eau et

des déflecteurs continus ou discontinus. Ceux-ci en forme de dents étudiés de manière à créer un ressaut et des rouleaux.

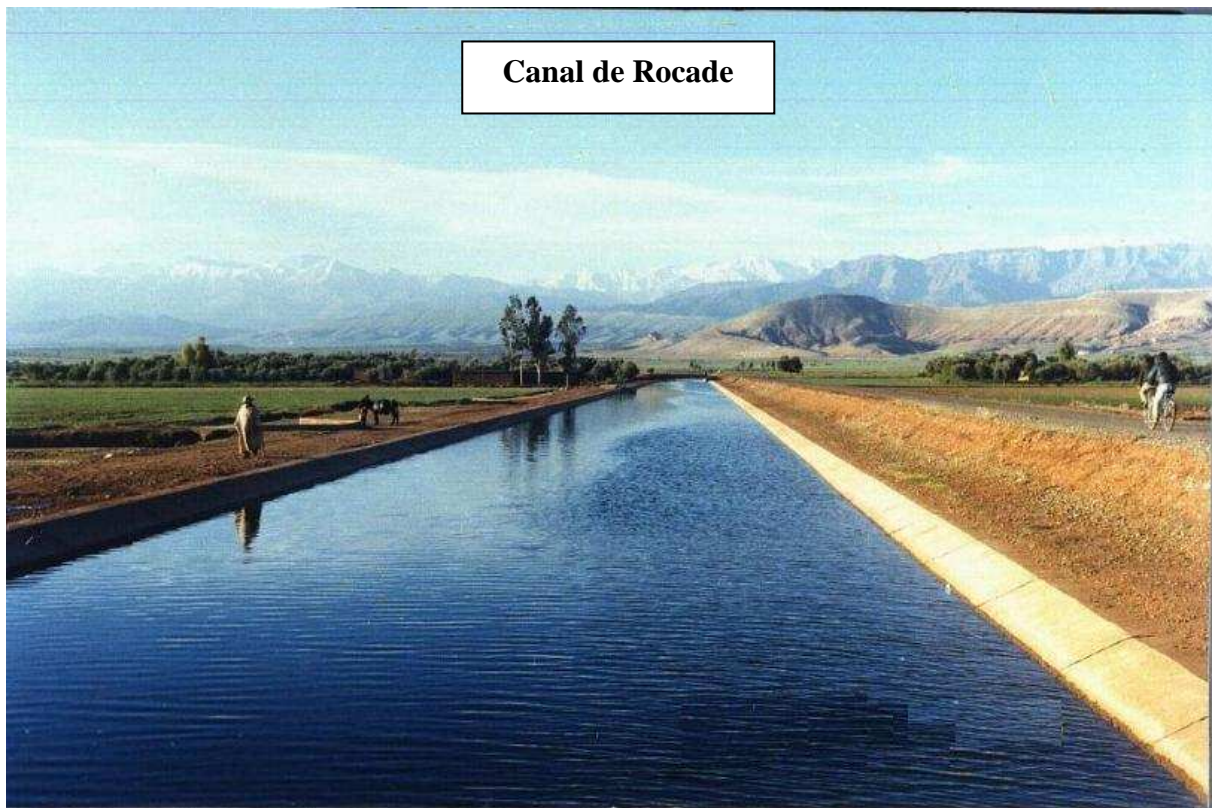
3) Les Dispositifs de vidange :

Vidange de fond :

- Elle a pour objet de permettre les visites périodiques du parement amont du barrage, ces opérations ne peuvent d'ailleurs être effectuées que dans des saisons de basses eaux car il serait généralement trop coûteux de les dimensionner pour de très gros débits.
- La vidange de fond sert également à évacuer une partie des eaux de crue, effectuer des chasses périodiques et lutter partiellement contre l'envasement des retenues.
- La vidange de fond peut également remplacer la prise d'eau en cas de défaillance de celle-ci.

4) Les ouvrages de prise d'eau :

Ce sont les conduites permettant d'alimenter l'usine hydroélectrique (conduite forcée) ainsi que les prises d'eau potables et d'irrigation. Pour le barrage sidi Driss par exemple, le canal de Rocade et sur une distance d'environ 110 Kms, permet de véhiculer l'eau jusqu'au Haouz central ($300 \text{ Mm}^3 / \text{an}$) pour l'irrigation ($260 \text{ Mm}^3 / \text{an}$) et le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Marrakech ($40 \text{ Mm}^3 / \text{an}$).



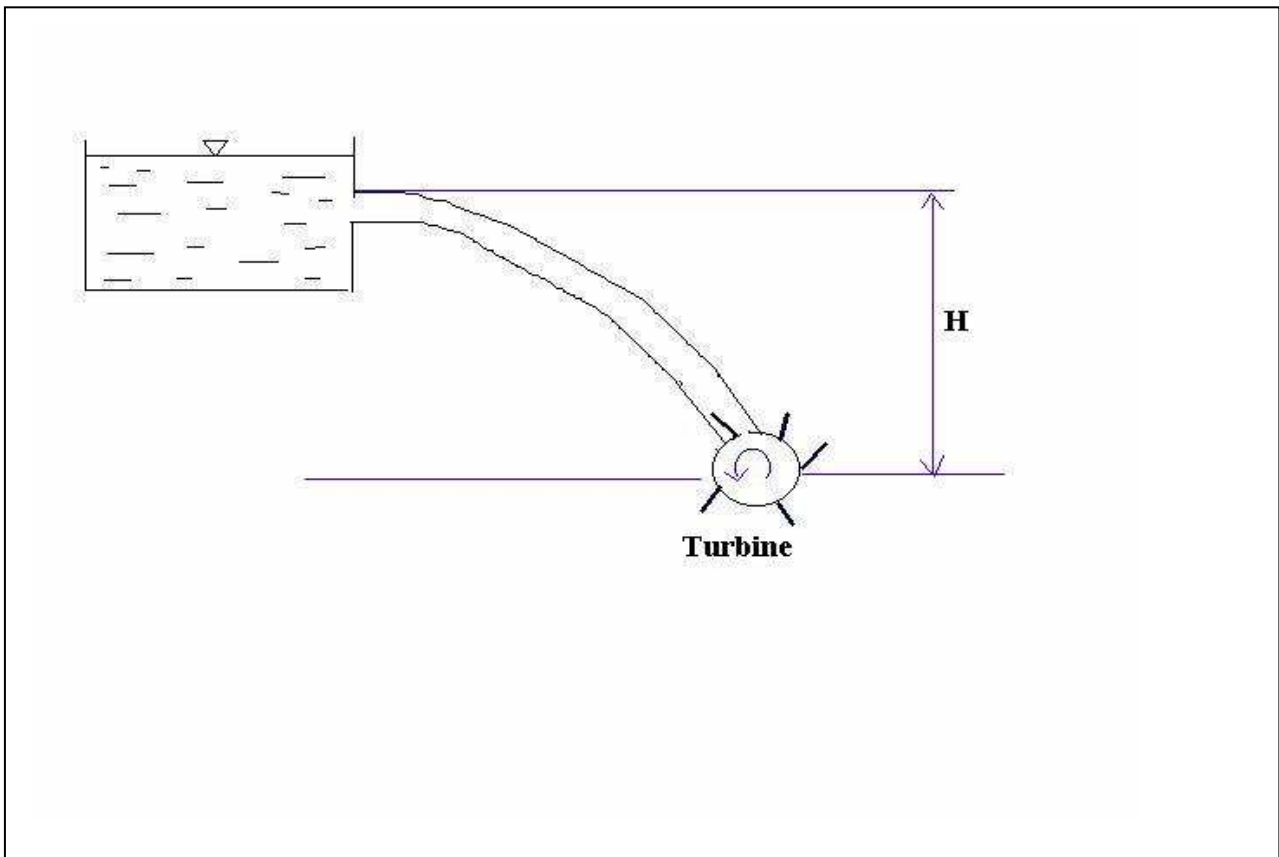
Les centrales hydro-électriques

I) Définition :

Une centrale hydro-électrique est un atelier de production d'électricité à partir de l'énergie cinétique accompagnant la chute d'une masse d'eau. Cette usine se trouve toujours dans les grands barrages et permet la production d'électricité à partir de l'eau du barrage.

II) Principe :

Une certaine masse d'eau tombe d'une certaine hauteur, l'eau est amenée jusqu'aux turbines situées en bas via une conduite forcée, celles-ci transforment l'énergie potentielle de l'eau en énergie cinétique et entraîne les alternateurs qui produisent finalement de l'énergie électrique. L'eau qui sort des turbines passe généralement dans un diffuseur et est amenée dans un canal d'évacuation par lequel s'effectue la restitution de l'eau à la rivière.



III) Puissance d'une centrale :

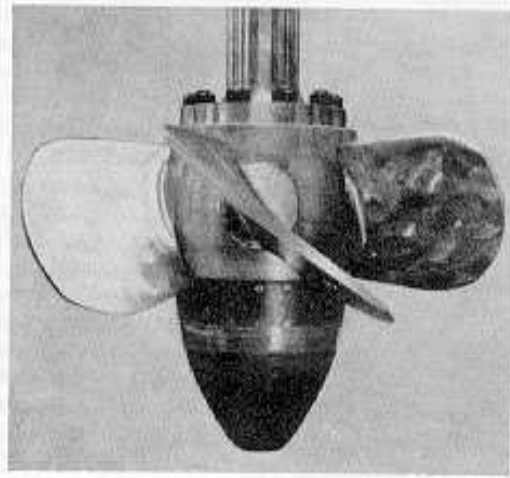
La puissance théorique obtenue d'un débit d'eau Q , tombant en chute libre d'une hauteur H est $P \text{ (Kw)} = 9,8 \times H \text{ (m)} \times Q \text{ (m}^3\text{/s)}$, celle qui est disponible aux bornes des alternateurs est inférieure, différents organes qui ont chacun leur propre rendement étant interposés : vannes, conduites, turbines, alternateurs. En définitive on peut admettre un rendement moyen de l'ensemble variant entre 0,8 et 0,85 (80% à 85%).

La puissance disponible est alors

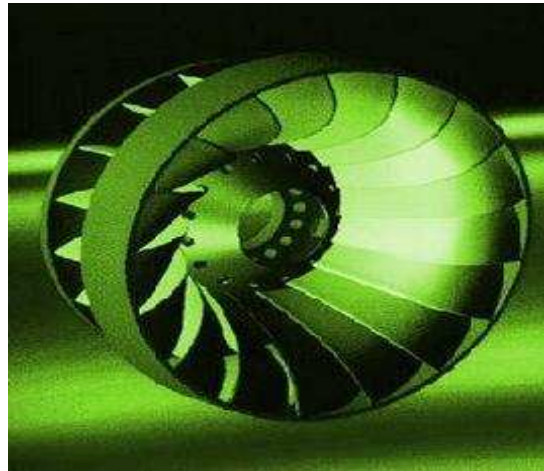
$$P(\text{Kw}) = 9,8 \times H(\text{m}) \times Q (\text{m}^3/\text{s}) \times \rho$$

Il existe aussi des microcentrales hydroélectriques et notamment en zone de montagne, celles-ci peuvent développer des puissances électriques de quelques Kilowatts à plusieurs mégawatts (10 MW au maximum). Les chutes d'eau exploitées varient de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres. Au Maroc, ce genre de centrales est souvent utilisé pour l'électrification en milieu rural. Trois types de turbines sont utilisés :

- Kaplan pour des chutes de 5 à 10m.
- Francis pour des chutes de 10 à 100m.
- Francis et Pelton pour les grandes chutes de 50 à 400m.



Turbine Kaplan



Turbine Francis

Usine ONE au barrage Sidi Said Maachou

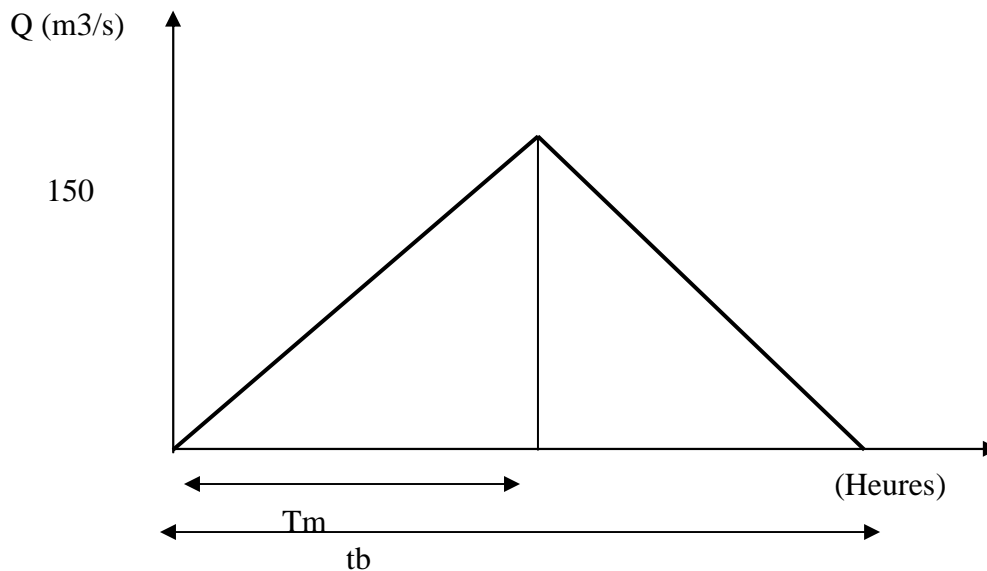


Problèmes

A- Hydrologie :

Les caractéristiques du bassin versant d'un barrage collinaire sont comme suit :

- Superficie du bassin versant : 100 Km²
- Coefficient de ruissellement : 8 %
- Volume de la crue millénale ($Q_{1000} = 150 \text{ m}^3/\text{s}$) est de 1.000.000 de m³
- Volume de la tranche morte : 500.000 m³
- Volume de l'envasement annuel : 20.000 m³
- Débit spécifique du bassin versant : 1,015 l/s/ K m²



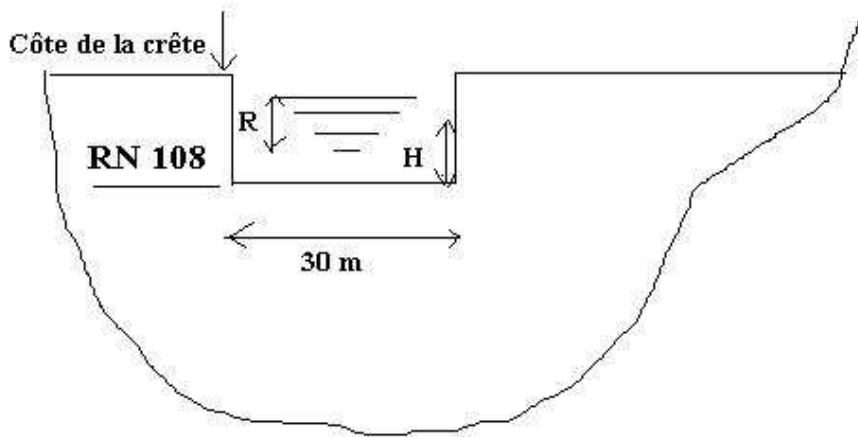
- e) Calculer les apports moyens annuels
- f) Calculer le temps de base t_b de la crue millénale en heure
- g) Calculer la pluviométrie du bassin versant en mm
- h) Calculer la durée de vie du barrage

B/- Conception du barrage collinaire :

a- Pour le dimensionnement de quelle partie de l'ouvrage interviennent les données hydrologiques suivantes :

- Volume des apports moyens annuels
- Volume d'envasement annuel
- Crue de projet millénale $Q = 1000$

b- Pour calculer la côte de la crête du barrage on dispose du profil en travers suivant :



$$Q = C.I.H^{3/2}$$

$$R = 0.76 + 0.032(V.F)^{0.5} - 0.26(F)^{0.25} + 0.5$$

V = Vitesse du vent (80 Km/h)

F = Fetch (2 Km)

Q = Le débit à évacuer 150 m³/s

C = 2.14

I = longueur déversante en m = 30 m

- Calculer la côte de la crête du barrage collinaire

c – Vidange de fond :

Le barrage collinaire est muni d'une vidange de fond sous forme d'une conduite circulaire de diamètre 800 mm.

- D'après le théorème de Bernoulli, le débit à la sortie de la vidange de fond est donné par la formule suivante :

$$Q = 2.01 \times (Z - Z_v.F)^{0.5} \times S.$$

- ❖ Q : débit à la sortie
- ❖ Z : Côte du plan d'eau
- ❖ ZV.F: Côte de la vidange de fond

- Calculer la cote de la vidange de fond sachant que le débit sortant à la cote de la retenue normale est de $5.68 \text{ m}^3/\text{s}$.

- Calculer la vitesse de la sortie de la vidange de fond.

Réponses :

A/- Hydrologie :

b) Le débit spécifique est de 1.015 l/s/ Km^2 ; la superficie du bassin versant est de 100 Km^2 ; soit un débit moyen d'apports qui est de $101,5 \text{ l/s}$. Ceci correspond à un volume annuel

$$V = 3,2 \text{ Mm}^3$$

b- Le volume de la crue millénale est de 1.10^6 m^3 . D'après l'hydrogramme de crue le volume est $V = \frac{t_b \times Q_p}{2}$ d'où

$$T_b \text{ (s)} \cong 13333 \text{ s}$$

$$T_b \text{ (heures)} = 3,7 \text{ heures ; (3 heures 42 minutes)}$$

b -Le coefficient de ruissellement est $R = \frac{\text{débit ruisselle}}{\text{Débit tombé}} = \frac{\text{volume ruisselle}}{\text{volume tombé}}$

$R = 8\%$; volume ruisselle = $3,2 \text{ Mm}^3$
 Volume tombé = $P \times S$ avec $P =$ pluviomètre ET $S =$ surface du B.V.
 Volume tombé en $\text{Mm}^3 = P \text{ (mm)} \times 10^{-3} \times 100 \times 10^6 \times 10^{-6} \Rightarrow$
 Volume tombé en $\text{Mm}^3 = P \text{ (mm)} \times 10^{-1}$ donc $\frac{3,2}{P \times 0,1} = 0,08$

$$P = 400 \text{ mm}$$

c) Le volume de la tranche morte étant de 500.000 m^3 et compte tenu de l'envasement annuel qui est de 20.000 m^3 , la tranche morte sera complétement comblée au bout de 25 ans (durée de vie du barrage).

B/- Conception du barrage collinaire :

b) Le volume des apports moyens annuel, le volume d'envasement annuel, la crue de projet millénale sont 3 données intervenant dans le dimensionnement de la retenue du barrage.

c) $Q=C.I. H^{3/2}$ avec $Q = 150 \text{ m}^3/\text{s}$; $C=2,14$ et $I = 30 \text{ m}$

Donc $H^{3/2} = 150 / 2,14 \times 30 \Rightarrow$

$H = 1,75 \text{ m}$

La revanche $R = 0,76 + 0,032 (v.f)^{0,5} - 0,26 (f)^{0,25} + 0,5$ soit,

$R = 1,35$

Donc la côte de la crête du barrage est $C=108 + 1,35$ soit

d) $Q = 2,01 \times (Z - Z_{v.f})^{0,5} \times S$

$Z = 108 \text{ m}$; $Q = 5,68 \text{ m}^3/\text{s}$; $S = \frac{\pi d^2}{4} = \frac{\pi \times (800 \times 10^{-3})^2}{4}$

$C = 111,1 \text{ m}$

Soit $S = 0,5 \text{ m}^2$

Donc $5,68 = 2,01 (108 - Z_{v.f})^{0,5} \times 0,5 \Rightarrow$

$(108 - Z_{v.f}) = \left(\frac{5,68}{2,01 \times 0,5} \right)^2 \Rightarrow Z_{v.f} = 108 - \left(\frac{5,68}{2,01 \times 0,5} \right)^2$

Soit

$Z_{v.f} = 76,05 \text{ m}$

$Q = v.s \Rightarrow V = \frac{Q}{S} = \frac{5,68}{0,5} \Rightarrow$

$V = 11,4 \text{ m/s}$

Problème

L'étude de régularisation du Barrage Ait Hammou a permis au Stade du projet de déterminer la capacité du barrage. Pour une année donnée.

- ◆ La variation de la réserve est de $+25 \text{ millions de m}^3$
- ◆ Le volume fourni à l'eau potable et à l'irrigation est de $55 \text{ Millions de m}^3$
- ◆ L'évaporation annuelle est de $5 \text{ Millions de m}^3$

1) Calculer le débit moyen annuel entrant au barrage (en m^3/s)

Les caractéristiques de la retenue du barrage Aït Hammou retenues dans le projet sont les suivantes :

- ◆ Capacité à la retenue normale : $110 \text{ millions de m}^3$
- ◆ Tranche morte : $7.5 \text{ millions de m}^3$
- ◆ La prise de la vidange de fond du barrage est calée à la côte 30 correspondant au volume de la retenue morte.

2) Calculer le débit d'équipement de la vidange de fond pour pouvoir vidanger la retenue pleine dans une durée maximale de 7 jours.

Réponses

1/ - ΔV (annuelle) = 25 Mm³

- AEP (alimentation en eau potable) + irrigation = 55 Mm³

- Evaporation = 5 Mm³

Soit V (Mm³) le volume des apports annuels, on a $V - 55 - 5 = 25$ d'où

$V = 85 \text{ Mm}^3/\text{an}$

En fictif continu, ce débit est de

$2,6 \text{ m}^3/\text{s}$

2/- Lorsque la retenue sera pleine, le volume total à vidanger est de

$V = 110 - 7,5$ soit

$V = 102,5 \text{ Mm}^3$

Ce volume doit être vidangé pendant + 7 jours au maximum, il faut donc un débit d'équipement minimal qui soit de

$Q = 169,4 \text{ m}^3/\text{s}$

Problème

L'alimentation en eau potable de la ville de Taza est assurée principalement à partir des ressources en eau souterraines. Compte tenu de la saturation des ressources mobilisées actuellement, il est nécessaire de faire appel aux ressources superficielles pour couvrir les besoins de la ville à moyen et à long terme. Le barrage Bab Louta en cours de construction sur l'Oued Bouhlou qui fait partie du programme des barrages prévus à cet effet, permettra de couvrir les besoins de la ville à moyen terme. Il contrôle un bassin versant de 127 Km² ayant une pluviométrie moyenne annuelle de 900 mm.

1) Considérant que le bassin a un coefficient de ruissellement de 20% évaluer le volume des apports et le module moyen annuel de l'Oued Bouhlou au niveau du site du barrage.

2) Calculer le volume des apports solides moyen annuel en m³ au niveau du site sachant que la dégradation spécifique moyenne du bassin est de 1110t/Km²/an. La densité des sédiments est estimée à 1.5 t/m³.

3) Le tableau suivant indique la surface planimétrée de la retenue en fonction de la cote. Compléter ce tableau en calculant le volume de la retenue en fonction de la cote et tracer la courbe cote - volume. Le lit de l'Oued au niveau du site est calé à la cote 515 NGM.

| Côte (NGM) | 515 | 520 | 530 | 540 | 550 | 560 | 570 |
|--------------------------------|-----|------|-------|-------|--------|--------|--------|
| Surface (ha) | | 7,44 | 25,96 | 80,73 | 155,61 | 245,93 | 388,62 |
| Volume (Mm³) | | | | | | | |

4) Les résultats de l'étude de régularisation établie ont montré que pour régulariser un volume d'eau de 8,3 Mm³/an au pied du barrage, le volume de la retenue normale doit être de 1,58 fois le volume des apports moyens annuels.

a) Déterminer la cote de retenue normale.

b) Le barrage est du type poids en Béton Compacté au Rouleau (BCR) avec un évacuateur de crues à seuil libre en partie centrale de 30 m de longueur déversante. Cet évacuateur est dimensionné pour laminier la crue de projet millénale de 700 m³/s (débit sortant).

$$Q = C \cdot L \cdot H^{3/2} \quad (C: \text{coefficient du débit}=2,18)$$

Calculer la cote des plus Hautes Eaux (PHE).

c) Considérant que la revanche est de 1m, déterminer la cote en crête du barrage et sa hauteur sur terrain naturel.

5/ Il est retenu de caler la galerie d'accès (à la galerie d'injection) à la cote des plus hautes eaux aval (niveau d'eau aval correspondant au débit sortant de l'évacuateur de crues au passage de la crue de projet.)

Calculer le débit de l'Oued au niveau de la section de contrôle (fig1) pour différentes côtes, sachant que le coefficient de Strickler $K=35$ et la pente de l'Oued de 1% et tracer la courbe de tarage $Q=f(h)$; en déduire la cote de calage de cette galerie $Q = K \cdot S \cdot I^{1/2} \cdot R_H^{2/3}$.

S : Section mouillée $R_H = S/P$ P : Périmètre mouillé

I : Pente de l'oued au droit du site.

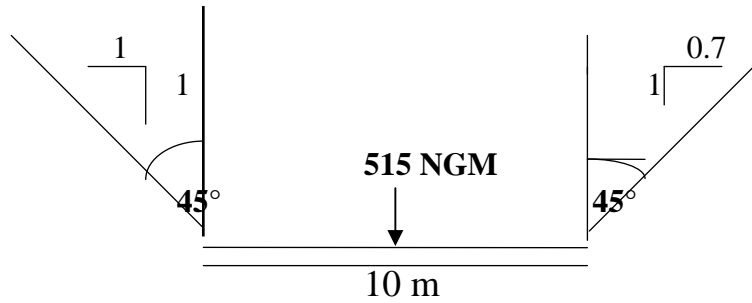


Fig1 : Section de contrôle

6/ Calculer le débit évacué par la vidange de fond ainsi que la vitesse à la sortie pour un plan d'eau à la côte de retenue normale en tenant compte des pertes de charge totale estimées à $(0.8 V^2/2g)$. Les caractéristiques de la vidange de fond sont indiquées sur la figure suivante.

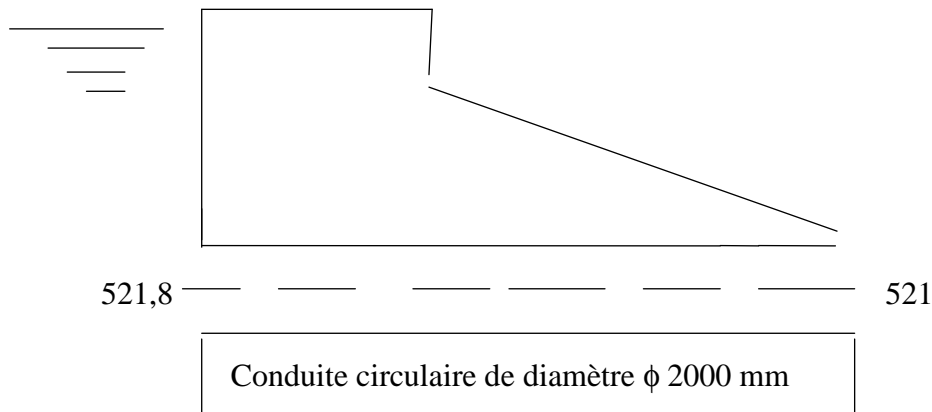


fig 2: Coupe au droit de la vidange de fond

Corrigé :

1) Le volume d'eau tombé est $V (m^3) = 127 \times 10^6 \times 900 \times 10^{-3}$ soit

$$V = 114,3 \text{ Mm}^3$$

Le volume d'eau ruisselé est $V_r = 0,2 \times 114,3$ soit $V_r = 22,86 \text{ Mm}^3$

Les apports sont donc de $22,86 \text{ Mm}^3/\text{an}$ ou 700 l/s en fictif continu.

La surface du bassin étant de 127 km^2 , le débit spécifique est de $5,5 \text{ l/s/km}^2$

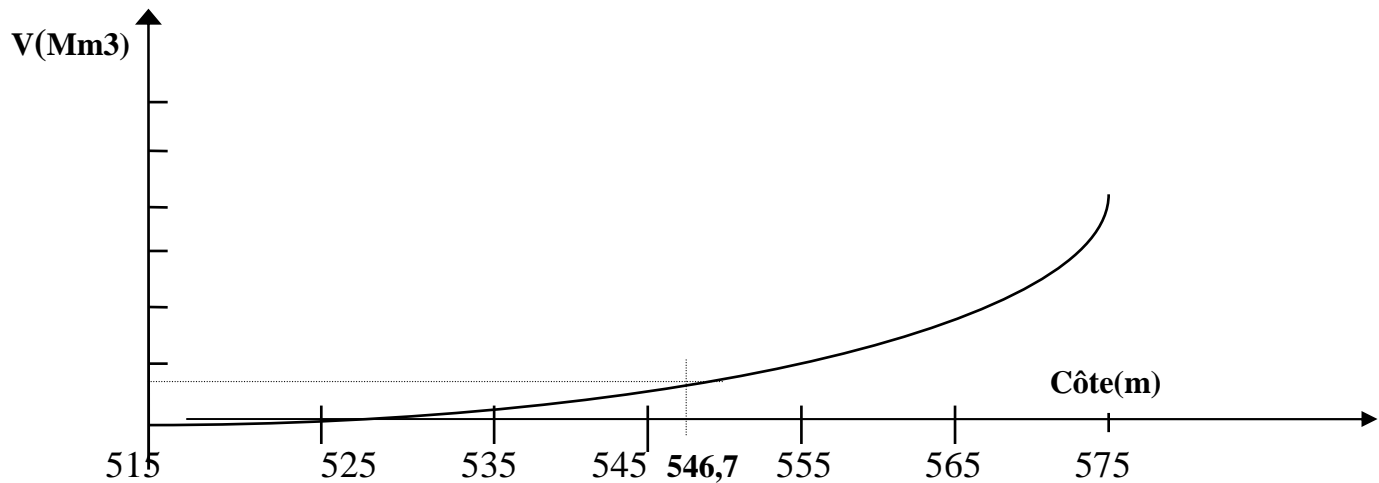
2) Les apports solides sont de $1110 \times 127 = 140970 \text{ tonnes/an}$.

La densité des sédiments étant de $1,5 \text{ t/m}^3$, les apports solides seront de $93980 \text{ m}^3/\text{an}$.

3) Pour avoir les volumes d'eau, il suffit de multiplier la surface du plan d'eau par la hauteur d'eau. Le tableau suivant récapitule les valeurs trouvées.

| Côte (NGM) | 515 | 520 | 530 | 540 | 550 | 560 | 570 |
|---------------------------|-----|------|-------|-------|--------|--------|--------|
| Surface (ha) | 0 | 7,44 | 25,96 | 80,73 | 155,61 | 245,93 | 388,62 |
| Volume (Mm ³) | 0 | 0,37 | 3,89 | 20,18 | 54,46 | 110,66 | 213,74 |

La courbe côte - volume se présente comme suit:



4) Le volume des apports moyens est de $22,86 \text{ Mm}^3$. Pour régulariser un volume d'eau de $8,3 \text{ Mm}^3/\text{an}$, le volume de la retenue normale doit être de $1,58 \times 22,86 = 36,1 \text{ Mm}^3$. D'après la courbe tracée précédemment,

a) la côte normale de la retenue serait de $546,7 \text{ m}$

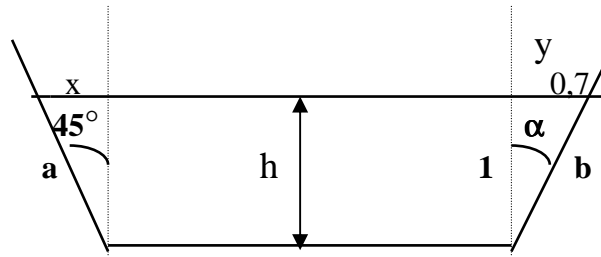
$$\text{b) } Q = C.L.H^{3/2} \Rightarrow H^{3/2} = \frac{Q}{C.L}^{2/3}$$

A.N $Q = 300 \text{ m}^3/\text{s}$; $C = 2,18$; $L = 30 \text{ m}$ soit $H = 2,73 \text{ m}$

On a donc $\text{PHE} = 546,7 + 2,73$ soit $\text{PHE} = 549,4 \text{ m}$

c) côte en crête = $549,4 + \text{revanche} = 549,4 + 1 = \underline{\underline{550,4 \text{ m}}}$
 Hauteur sur terrain naturel = $550,4 - 515 = \underline{\underline{35,4 \text{ m}}}$

5)



$$\operatorname{tg} \frac{\pi}{4} = \frac{x}{h} = 1 \Rightarrow x = h \text{ donc } S_1 = \frac{h^2}{2}$$

$$\operatorname{tg} \alpha = \frac{0,7}{1} = \frac{y}{h} \Rightarrow \frac{y}{h} = 0,7 \Rightarrow y = 0,7h \text{ d'où } S_2 = \frac{0,7h^2}{2}$$

$$S \text{ (totale)} = 10h + \frac{h^2}{2} + \frac{0,7h^2}{2} = 10h + \frac{1,7h^2}{2} \text{ (c'est la surface mouillée)}$$

$$\operatorname{Cos} 45^\circ = \frac{h}{a} = 0,7 \text{ d'où } a = \frac{h}{0,7}$$

$$\operatorname{tg} \alpha = \frac{0,7}{1} \Rightarrow \alpha = 35^\circ$$

$$\operatorname{Cos} 35^\circ = \frac{h}{b} = 0,82 \Rightarrow b = \frac{h}{0,82}$$

$$\text{Le périmètre mouillé sera donc } P = 10 + \frac{h}{0,7} + \frac{h}{0,82}$$

D'après la formule de Manning Strikler on a

$$Q = 35 \left(10h + \frac{1,7h^2}{2} \right) \times 0,1 \times \frac{S}{P}^{0,66}$$

* pour la côte 520m, on a $h = 5\text{m}$ d'où $S = 71,25\text{m}^2$ et $P = 23,23\text{m}$

$$\text{Soit } Q_1 = 522,5\text{m}^3/\text{s}$$

* pour la côte 530m, on a $h = 15\text{m}$ d'où $S = 262,5\text{m}^2$ et $P = 49,7\text{m}$

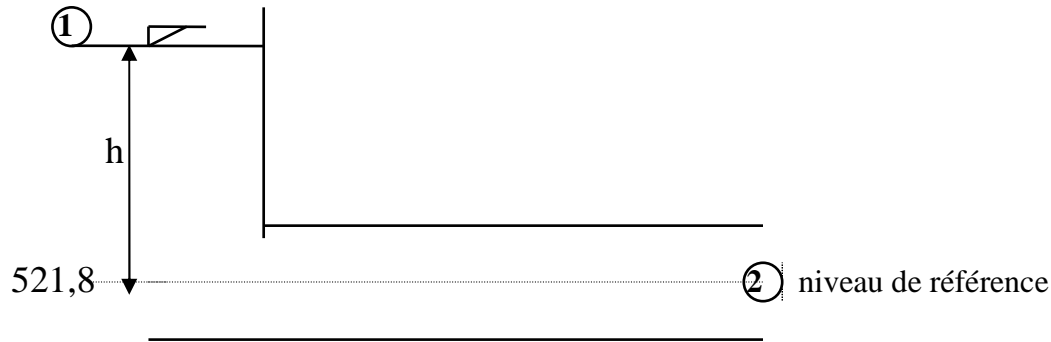
$$\text{Soit } Q_2 = 2755,7\text{ m}^3/\text{s}$$

* Pour la côte 540 on a $h = 25\text{m}$ d'où $S = 781,2\text{m}^2$ et $p = 76,2\text{m}$

$$\text{Soit } Q_3 = 12704\text{m}^3/\text{s}$$

6) Côte de la retenue normale = 546,7m

Côte vidange de fond = 521,8m d'où $h = 24,9\text{m}$



Appliquons le théorème de Bernoulli entre 1 et 2

$$h = \frac{V_2^2}{2g} + \Delta H \text{ or } \Delta H = 0,8 \times \frac{V_2^2}{2g} \Rightarrow h = 1,8 \times \frac{V_2^2}{2g} \text{ d'où}$$

$$V = \sqrt{\frac{2gh}{1,8}} \Rightarrow V = 16,5 \text{ m/s}$$

$$Q = V.S = V \cdot \frac{\pi d^2}{4} \Rightarrow Q = 51,8 \text{ m}^3/\text{s}$$

Exercice :

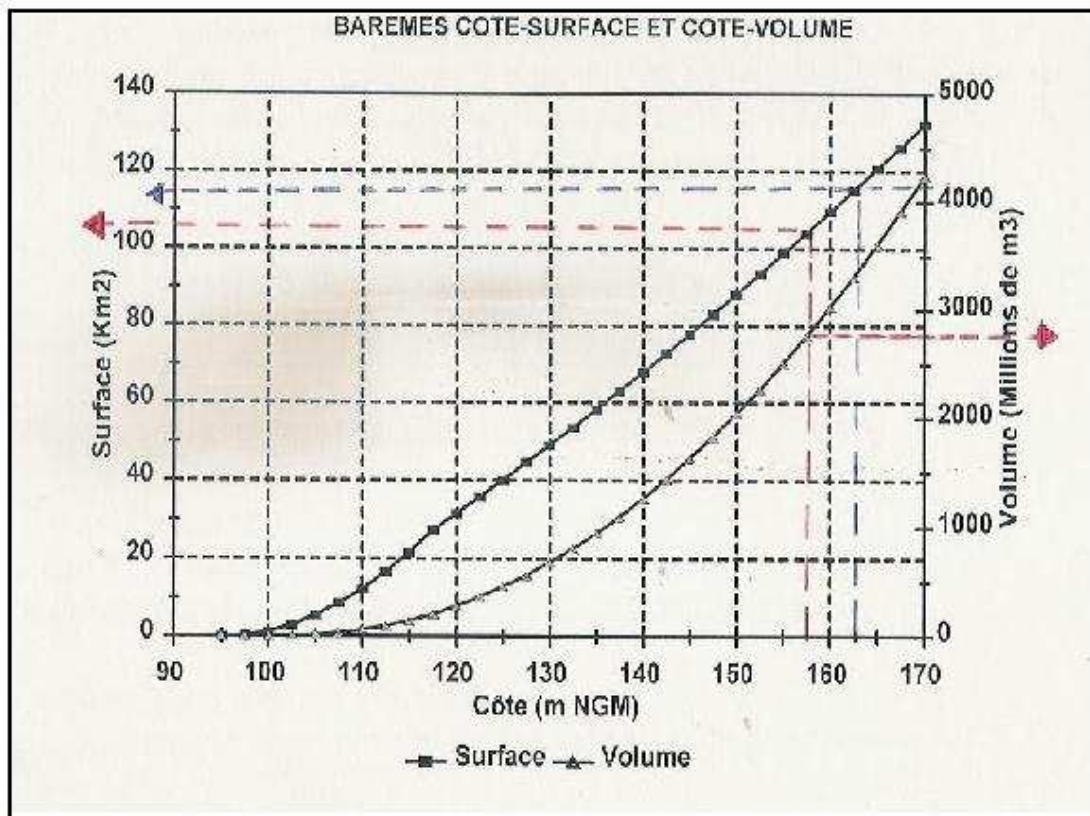
Les informations relatives à la gestion du barrage Al Wahda au cours du mois de Janvier 1998 sont les suivantes :

- côte au 1^{er} janvier 1998 : 158,50 m NGM
- côte au 1^{er} février 1998 : 163,50m NGM
- hauteur nette évaporée : 85 mm

Le débit turbiné au cours du mois de Janvier a été comme suit :

| Période | Du 1 au 7 janvier 1998 | Du 8 au 19 janvier 1998 | Du 20 au 31 janvier 1998 |
|---------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Débit turbiné | 150 m ³ /s | 450 m ³ /s | 300 m ³ /s |

- 1) calculer le volume total turbiné au cours du mois de Janvier 1998.
- 2) En utilisant les courbes côtes-surfaces et côtes-volumes ci-joint, calculer les volumes et les surfaces de la retenue du barrage Al Wahda aux 1^{er} des mois de janvier et février 1998.
- 3) Calculer le volume évaporé (en Mm³) au niveau du barrage Al Wahda.



Réponses :

1/- Volume turbiné pendant le mois de Janvier :

* du 1 au 7 Janvier : 7 jours au débit de $150 \text{ m}^3/\text{s}$ donc

$$V1 = 150 \times 7 \times 24 \times 3600$$

$$V1 = 91 \text{ Mm}^3$$

* Du 8 au 19 Janvier : 12 jours au débit de $450 \text{ m}^3/\text{s}$ donc $V2 = 450 \times 12 \times 24 \times 3600$

$$V2 = 466 \text{ Mm}^3$$

* Du 20 au 31 Janvier : 12 jours au débit de $300 \text{ m}^3/\text{s}$ donc $V3 = 300 \times 12 \times 24 \times 3600$

$$V3 = 311 \text{ Mm}^3$$

$$V (\text{total turbiné}) = 868 \text{ Mm}^3$$

2/- Il suffit de reporter en abscisses les côtes 158,50 m et 163,50 m

- Pour le 1^{er} Janvier ; $S = 105 \text{ Km}^2$ et $V = 2750 \text{ Mm}^3$

- Pour le 1^{er} Janvier ; $S = 115 \text{ Km}^2$ et $V = 4200 \text{ Mm}^3$

3/- Au début du mois de Janvier et Février ; $S = 105 \text{ Km}^2$, la lame d'eau évaporé est de 85 mm donc $V = (\text{évaporé}) = 105 \times 10^6 \times 85 \times 10^{-3}$ Soit

$$V = 9 \text{ Mm}^3$$

4/- La variation de réserve entre Janvier et Février est $\Delta V = 4200 - 2750$ soit $\Delta V = 1450 \text{ Mm}^3$

$V (\text{apports}) - V (\text{turbinage}) - (\text{Evaporation}) = \Delta V$ d'où $V (\text{apports}) = 1450 + 9 + 868$; soit

$$V = 2327 \text{ Mm}^3$$

Exercice :

La future retenue d'un barrage s'étend sur une superficie de 50 cm^2 planimétrée sur un plan au 1/25 000 :

- 1) calculer la superficie réelle qui sera inondée (en hectare) par cette retenue.
- 2) Calculer le coût d'expropriation de cette superficie sachant que le prix d'un hectare est de 50 000,00 Dhs.

Réponses :

- 1) la retenue s'étendra sur 62,5 hectares.
- 2) Le coût de l'expropriation s'élèvera à $62,5 \times 50\,000 = 3,125 \text{ Mdhs}$.

Exercice :

La protection de la zone d'ourika nécessite l'édification d'un barrage sur l'oued Ourika qui sera muni d'une conduite de prise d'eau de section circulaire :

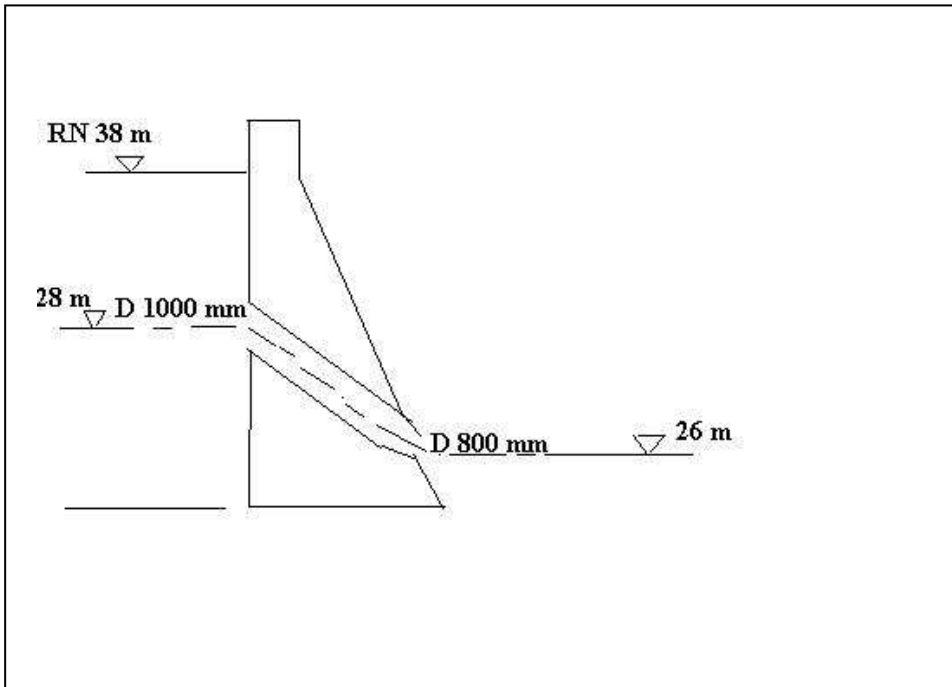
A l'entrée : $D = 1000 \text{ mm}$ et la côte est de 28 m.

A la sortie : $D = 800 \text{ mm}$ et la côte est de 26m.

Le niveau normal de la retenue de ce barrage est à la côte 38 m (niveau local).

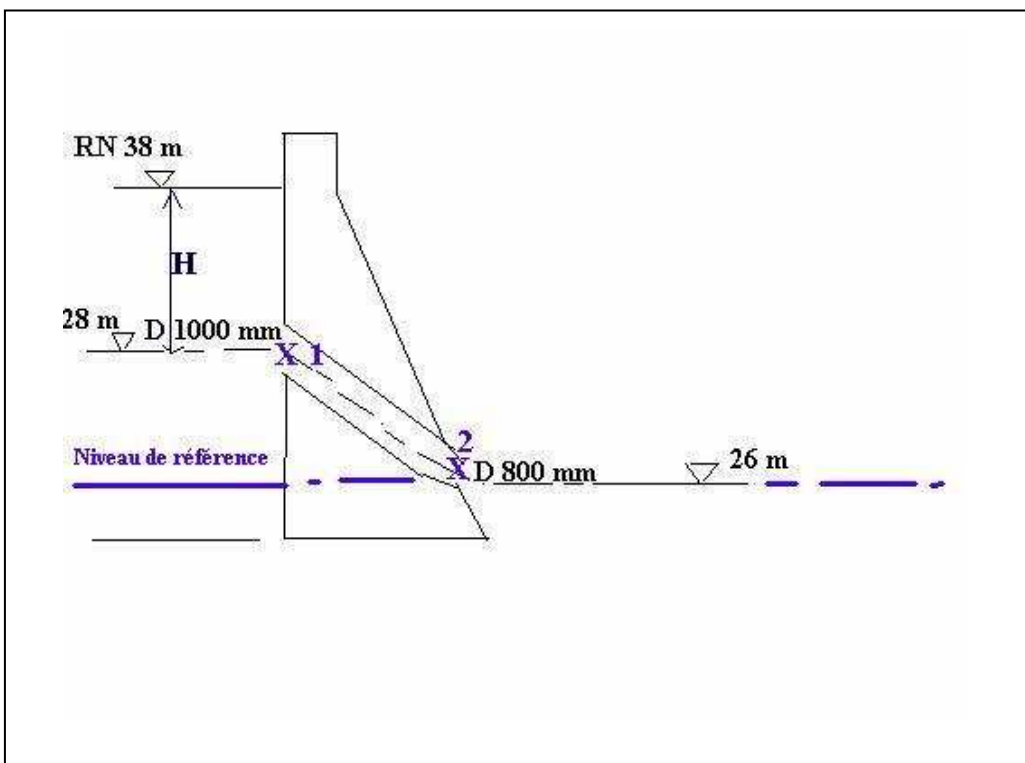
Les pertes de charges linéaires et singulières sont supposées négligeables.

- 1) calculer les vitesses en m/s et les débits d'eau en m^3/s à la sortie de la prise d'eau lorsque le niveau d'eau à l'amont correspond à la cote de la retenue normale (38m) et à la cote de 26m.



- 3) calculer les débits et les vitesses à l'entrée de la prise d'eau pour la cote de la retenue normale.
- 4) les pertes de charges sont supposées non négligeables et sachant que le débit à la sortie est évalué à $6 \text{ m}^3/\text{s}$ pour la cote de la retenue normale. Calculer les pertes de charges.

Réponses :



$$1) Z_1 + P_1/\omega + V_1^2/2g = Z_2 + P_2/\omega + V_2^2/2g$$

$$2 + \omega H/H + V_1^2/2g = V_2^2/2g$$

$$12 + V_1^2/2g = V_2^2/2g \quad (1) \text{ d'autre part et d'après l'équation de continuité } Q_1 = Q_2 \text{ d'où :}$$

$$V_1 \Pi d_1^2/4 = V_2 \Pi d_2^2/4 \quad (2) \text{ soit } V_1 = 0,64 V_2 \quad (3).$$

En remplaçant V_1 par sa valeur dans (1), on obtient $V_2 = 20 \text{ m/s}$, le débit correspondant est $Q = VS$, soit $Q_2 = 10 \text{ m}^3/\text{s}$

3) en amont de la galerie, on aura $V_1 = 0,64 V_2$, soit $V_1 = 12,8 \text{ m/s}$, le débit sera toujours de $10 \text{ m}^3/\text{s}$ (**principe de continuité**).

4) avec le débit de $6 \text{ m}^3/\text{s}$, et en appliquant $Q = VS$, on obtient $V_2 = 12 \text{ m/s}$, en appliquant le principe de continuité, on obtient une vitesse en amont de $V_1 = 7,7 \text{ m/s}$.

En appliquant toujours le principe de Bernoulli entre les points 1 et 2, on obtient :

$$2 + 10 + V_1^2/2g = V_2^2/2g + \Delta H, \text{ soit en remplaçant } V_1 \text{ et } V_2 \text{ par leur valeurs, } \Delta H = 16,2 \text{ m}$$

Exercice :

Les apports d'eau et les fournitures du barrage pour le 1^{er} trimestre de la 1^{ère} année sont consignés dans le tableau suivant :

| | Septembre | Octobre | Novembre |
|-------------|-----------|---------|----------|
| Apports | 15,1 | 16,8 | 17,6 |
| Irrigation | 10 | 8 | 6 |
| AEP | 2 | 2 | 2 |
| Turbinage | 5 | 5 | 5 |
| Evaporation | 1,8 | 1,5 | 1 |

Calculer la réserve du barrage au début de chaque mois sachant que la réserve au début du mois de Septembre est de 380 Mm^3 .

Réponses :

Pour le mois de Septembre : $380 + 15,1 - (10+2+5+1,8) = 376,3 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois d'octobre.

Pour le mois d'octobre : $376,3 + 16,8 - (8+2+5+1,5) = 376,6 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois de novembre.

Pour le mois de novembre : $376,6 + 17,6 - (6+2+5+1) = 380,2 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois de décembre.

Exercice :

La dégradation spécifique d'un bassin versant est de $22 \text{ T/Km}^2/\text{an}$, sachant que la superficie du bassin versant est de 514 Km^2 , calculer l'érosion globale du bassin en T/an .

Réponse :

L'érosion globale sera : $514 \times 22 = 11308 \text{ Tonnes/an}$.

Module N°6 : Qualité des eaux

Chapitres :

- 1) Caractéristiques physico-chimiques de l'eau**
- 2) Caractéristiques biologiques de l'eau**
- 3) Traitement des eaux potables**
- 4) La pollution de l'eau**

Caractéristiques physico-chimiques de l'eau

I) Introduction :

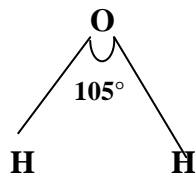
Avant tout usage socio-économique de l'eau, l'analyse physico-chimique est indispensable et ce pour pouvoir vérifier l'adaptation de la qualité vis-à-vis de l'usage prévu.

II) Aspect chimique :

A) propriétés moléculaires :

A.1) Structure :

C'est une molécule plane constituée par deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène.



A.2) Masse molaire:

$$\text{H}_2\text{O} \longrightarrow M = 2 \times 1 + 16 = 18\text{g}$$

A.3) Température d'ébullition: $\theta = 100^\circ\text{C}$, température de fusion : 0°C

A.4) Densité, $d = 1$; masse volumique, $\rho = 1\text{g/cm}^3 = 1000\text{ Kg/m}^3$; poids volumique, $\omega = 10^4\text{ N/m}^3$.

A.5) pouvoir dissolvant : l'eau a un grand pouvoir dissolvant, aucun autre liquide ne peut dissoudre ainsi un certain nombre de substances ni aussi une si grande quantité d'elles.

B) Paramètres hydrochimiques :

B.1) Composition chimique :

L'eau contient des sels minéraux à l'état dissout. Ce sont :

| Cations | Anions |
|-----------------------------------|--|
| * le sodium : Na^+ | * le chlore : Cl^- |
| * le calcium : Ca^{2+} | * les sulfates : SO_4^{2-} |
| * le potassium : K^+ | * les nitrates : NO_3^{2-} |
| * le magnésium : Mg^{2+} | * les bicarbonates : HCO_3^{2-} |
| | * les carbonates : CO_3^{2-} |

L'eau peut contenir également des métaux lourds tels que :

| Eléments | Teneur maximale admissible (mg/l) |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| * le plomb (P _b) | 0,1 |
| * le sélénium (S _e) | 0,05 |
| * l'arsenic (As) | 0,2 |
| * le chrome (Cr) | 0,05 |
| * le cyanure (Cn) | 0,01 |

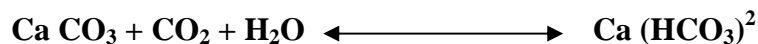
Récemment, la communauté scientifique a démontré que la présence de métaux lourds dans l'eau est la cause principale du déclenchement de graves maladies telles que l'Alzheimer et le Parkinson.

L'eau contient également des oligo-éléments : le fluor (F), l'iode (I), le manganèse (Mn).

- l'iode est souvent apporté à l'organisme humain par l'eau, son absence est parmi les causes du goitre.
- La carence totale en fluor provoque la carie dentaire chez les enfants.
- Une eau très chargée en calcium entraîne la formation de calcul dans l'organisme humain, notamment au niveau des reins.
- On donne ci-après la concentration maximale admissible de certains éléments :
 - Magnésium (Mg) : 100 mg/l
 - Nitrates (NO₃⁻) : 50 mg/l
 - Chlorures (Cl) : 500 mg/l
 - Sulfates (SO₄²⁻) : 200 mg/l
- dans le cas d'une eau souterraine, la composition chimique de l'eau reflète la nature des roches traversées et lessivées par l'eau. Exemple : une eau lessivant du gypse (Ca SO₄, 2H₂O) ou anhydrite (Ca SO₄) est beaucoup plus chargée en sulfates : eau séléniteuse.
- Les roches calcaires renferment au moins 50% de Ca CO₃ (calcite), elles font à froid effervescence aux acides selon la réaction :



Très peu soluble dans l'eau pure (13 mg/l, moins que la silice !), elles sont solubles dans l'eau chargée de CO₂ (jusqu'à 2 g/l) à cause de la formation de bicarbonate de calcium.



Dans les grottes karstiques, le Ca CO₃ cristallise et forme les stalactites et les stalagmites tandis que le CO₂ n'est pas toujours sans danger pour le visiteur.

D'après la dernière équation, l'eau lessivant des calcaires est chargée en bicarbonate de calcium.

D'après la même équation, on remarque qu'une eau chargée en bicarbonate de calcium, et sous l'effet d'une augmentation de température, le CO₂ et le H₂O disparaissent ce qui entraîne un déplacement de l'équilibre dans le sens du premier membre et favorisant ainsi la précipitation de Ca CO₃, ceci entraîne un dépôt de tartre dans les bouilloires, chaudières, conduites...

L'eau contient également des gaz dissous, l'eau potable peut dissoudre jusqu'à 40 cm^3 de gaz par litre, dont 6 d'oxygène et 14 d'azote. Lorsque l'oxygène dissous est faible, ceci témoigne de la présence de matière organique.



Laboratoire d'analyses chimiques

Remarque : une eau n'est potable et propre pour la consommation humaine que si elle répond à tous les critères **chimiques et bactériologiques** en matière de seuils maximaux admissibles.

En pratique, les normes de potabilité couvrent un très grand nombre de paramètres, pour chacun d'eaux, on parle de :

- la valeur maximale admissible : qui ne doit être jamais dépassée.
- la valeur maximale recommandée : en deçà de laquelle, on considère que c'est satisfaisant.
- la valeur minimale requise : qui doit être toujours dépassée.

Les normes Marocaines sont conformes à celles arrêtées par l'OMS (organisation mondiale de la santé).

B.2) Nombre de milliéquivalents :

On appelle équivalent chimique d'un élément, le quotient de sa masse atomique par sa valence.

| Eléments | Symbole | Masse atomique (g) | Valence | Equivalent chimique |
|--------------|-------------------------------|--------------------|---------|---------------------|
| Potassium | K ⁺ | 39,1 | 1 | 39,1 |
| Sodium | Na ⁺ | 23 | 1 | 23 |
| Calcium | Ca ²⁺ | 40 | 2 | 20 |
| Magnésium | Mg ²⁺ | 24,2 | 2 | 12,1 |
| Chlorures | Cl ⁻ | 35,5 | 1 | 35,5 |
| Bicarbonates | HCO ₃ ⁻ | 61 | 1 | 61 |
| Carbonates | CO ₃ ²⁻ | 60 | 2 | 30 |
| Sulfates | SO ₄ ²⁻ | 96 | 2 | 48 |

La concentration d'un élément peut être exprimée en mg/l ou en nombre de milliéquivalents noté r :

$$r (\text{élément}) = \text{concentration de l'élément en mg/l} / \text{équivalent de l'élément}$$

B.3) Test de fiabilité d'une analyse chimique :

a) balance ionique :

$$B = [\Sigma (\text{cations en mg/l}) - \Sigma (\text{anions en mg/l}) / \Sigma (\text{cations en mg/l}) + \Sigma (\text{anions en mg/l})] \times 100$$

Si IBI < 5, analyse chimique bonne.

b) Comparaison anions-cations :

$$[\Sigma r (\text{cations}) - \Sigma r (\text{anions})] / (\Sigma r (\text{cations})) \text{ doit être inférieur à } 10\%$$

B.4) Résidu sec :

C'est le poids des éléments restants après évaporation de l'eau soumise à l'analyse. Pour toute valeur du résidu sec, il faut mentionner la température et ce pour les raisons suivantes :

- à 100 °C, certains sels conservent leur eau de cristallisation tel que le sulfate de calcium CaSO₄ (anhydrite).
- à 110°C, Mg Cl₂ est décomposé en acide chlorhydrique qui disparaît et Mg devient OMg.
- à 120 °C, les sels sont déshydratés, la matière est détruite partiellement.

Remarques :

- d'après l'OMS, (organisation mondiale de la santé), on tolère jusqu'à 2 g/l pour une eau de boisson.
- La minéralisation de l'eau est étroitement liée à l'aptitude de l'eau à conduire l'électricité. A cet égard, on cite une formule empirique reliant le résidu sec de l'eau à la conductivité électrique de l'eau (mesurée avec des conductivimètres).

$$R.S (\text{mg/l}) = 0,7 \times C (\text{uS/cm})$$

B.5) Titre hydrotimétrique ou dureté de l'eau (T.H):

C'est la somme des teneurs en calcium et en magnésium

$$\text{T.H (}^\circ\text{F)} = (r (\text{Ca}) + r (\text{Mg})) \times 5 \quad \text{T.H en degré Français.}$$

Si $\text{T.H} > 30$ °F, on dit qu'il s'agit d'une eau dure : l'eau a une tendance à former un composé insoluble avec le savon qui perd ainsi une partie de son pouvoir pour ne mousser que difficilement. Une eau dure a également l'inconvénient de déposer sur les conduites et au fond des réservoirs des dépôts de tartre. Elle nuit aussi à la cuisson des légumes. Une dureté normale est celle de l'ordre de 10°F ;

B.6) P.H :

$$\text{P.H} = \log_{10} [\text{H}_3\text{O}]^+ = \text{Log} (1/ [\text{H}_3\text{O}]^+)$$

Pour une eau pure neutre électriquement, on a $\text{PH} = 7$. En fait, l'eau naturelle n'est pas parfaitement neutre, le PH peut être inférieur à 7, dans ce cas, l'eau est légèrement acide. On dit également qu'elle est agressive du fait qu'elle peut attaquer le métal dans lequel elle transite. Le PH peut être supérieur à 7, dans ce cas l'eau a un comportement basique.

B.7) Radioactivité :

L'eau peut contenir des particules émettrices de rayonnements radioactifs (α, β, δ). Les rayons δ sont les plus pénétrants. Les normes fixées par l'OMS pour la radioactivité sont :

- Emetteurs de rayons α : 10^{-9} millimicro curies/ cm^3 .
- Emetteurs de rayons β : 10^{-8} millimicro curies/ mm^3 .

B.8) Eutrophisation de l'eau :

Un excès d'azote et de phosphore dans l'eau (généralement dû à un apport des eaux résiduaires domestiques et industrielles) favorise le développement d'une végétation aquatique. La croissance de cette végétation appauvrit l'eau en oxygène avec une production de méthane et d'hydrogène sulfuré. Ceci s'accompagne également avec des odeurs nauséabondes et un mauvais goût On dit que l'eau est devenue eutrophe et c'est le phénomène d'eutrophisation. On peut souvent observer ça au niveau des retenues de barrages ne recevant pas d'apports de crues. Pour quantifier ce phénomène on pratique le dosage du phytoplancton (mg de chl a/m³) : chlorophylle algal par m³. Ce phénomène croît avec la profondeur.

Parmi les conséquences de l'eutrophisation, on peut citer :

- diminution de la transparence de l'eau.
- Le colmatage des filtres au niveau des stations de traitement de l'eau potable.
- La corrosion des conduites.
- La disparition de certaines espèces de poissons dans les retenues de barrages.

On introduit souvent la carpe chinoise qui est un poisson algivore pour améliorer la qualité de l'eau.

B.9) Faciès chimique de l'eau :

Il caractérise la prédominance en matière d'anions et de cations. Le faciès chimique reflète le gisement de l'eau dans la roche magasin et notamment pour les eaux souterraines. On représente souvent le faciès chimique sur le diagramme de schoeller-Berkalof.

Remarque : les eaux souterraines ayant une même origine ont des diagrammes parallèles.

B.10) Les eaux minérales et thermo minérales :

B.10.1) Les eaux minérales :

Leur étude est un chapitre particulièrement important, il repose sur diverses considérations géologiques, chimiques et surtout médicales, en effet c'est l'aspect thérapeutique qui domine et c'est le seul critère qui reste finalement valable pour définir une "eau minérale" on plus exactement une eau " médicinale.

Les eaux minérales sont étudiées par une branche de la médecine appelé : hydrologie médicale. Elles sont utilisées d'après leur composition pour des applications cliniques. On appelle également hydrothérapie toutes les cures pratiquées avec l'eau.

En fait la nomination d'eau minérale à toute eau mise en bouteille est impropre. Cette définition doit être réservée aux eaux ayant des propriétés thérapeutiques. Sinon il s'agit alors d'eau de table où la caractéristique principale est le résidu sec moins élevé (ex : Sidi Harazem (820 mg/l) ; Sidi Ali (215 mg/l), Evian, Lanjaron.

La classification d'après la composition chimique est faite selon le résidu sec à 180°C.

- * Eau oligo-minerale (résidu sec inférieur à 200 mg/l)
- * Eau médio-minerale (résidu sec entre 200 et 1000 mg/l)
- * Eau minerale (résidu sec supérieur à 1000 mg/l).

La classification des eaux minérales peut être faite selon le faciès chimique de l'eau :

* **Sources bicarbonatées** : caractérisées par un excès d'anhydride carbonique et une grosse proportion de bicarbonates.

* **Sources sulfatées** : caractérisées par un excès de sulfates.

* **Sources chlorurées sodiques** : leur élément prédominant est le chlorure de sodium plus ou moins additionné de sels terreux (calcium, magnésium).

Rappel : si dans une solution, le cation sodium prédomine, on dit qu'elle est alcaline. Si au contraire, c'est le Ca^{2+} ou Mg^{2+} qui prédomine, on dit qu'elle est alcalino-terreuse.

* **Sources ferrugineuses** : beaucoup d'eaux contiennent du fer, aussi estime-t-on que pour être dites ferrugineuses, elles doivent renfermer plus de 10mg de fer par litre.

Selon le faciès chimique de l'eau minérale, l'effet thérapeutique est différent. Pour cette raison, il n'est pas recommandé de boire perpétuellement une eau minérale pour un sujet sain. Lorsqu'il s'agit d'une eau de table commercialisée, il faudra choisir la moins minéralisée pour ne pas intensifier le travail des reins sinon on risque de former des calculs.

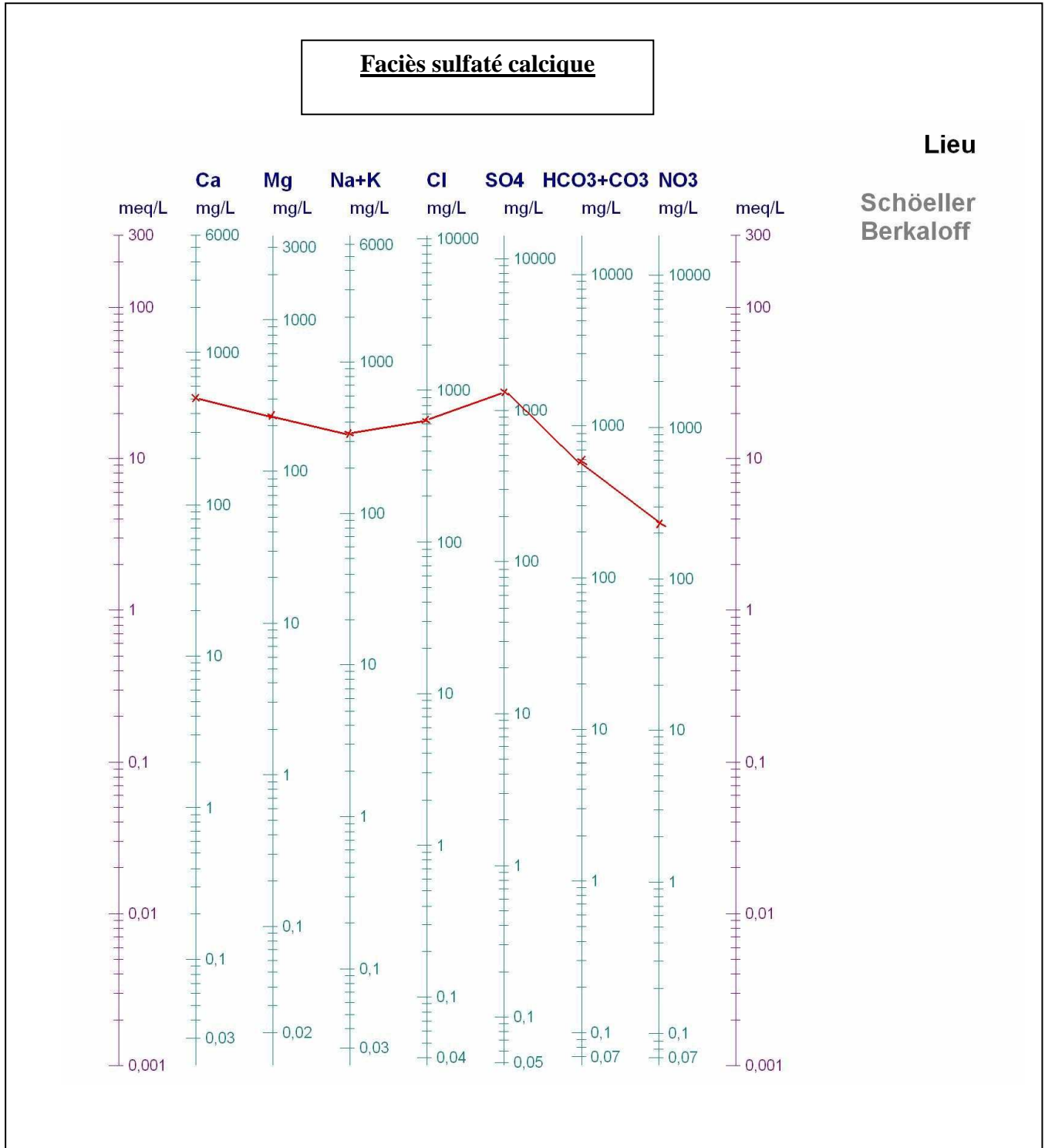
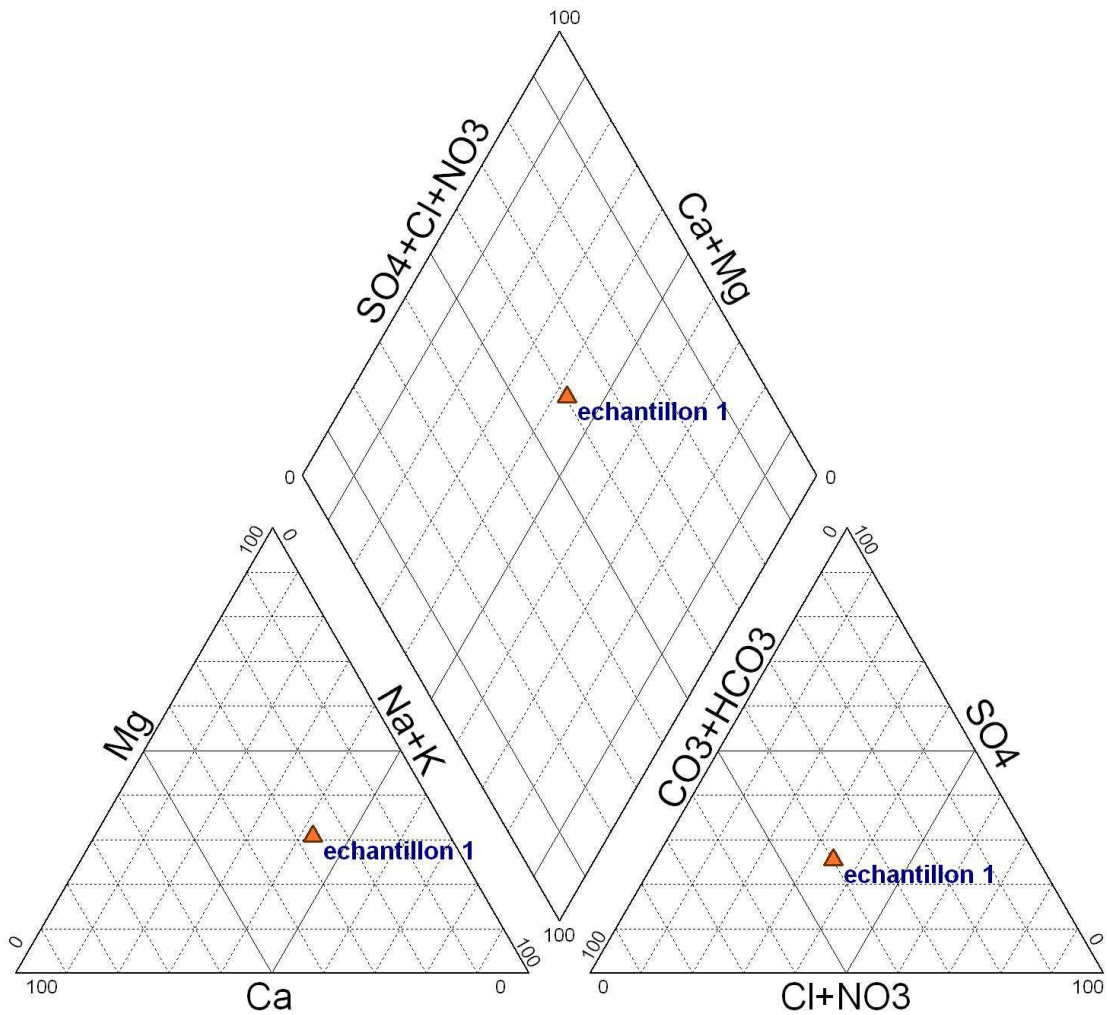


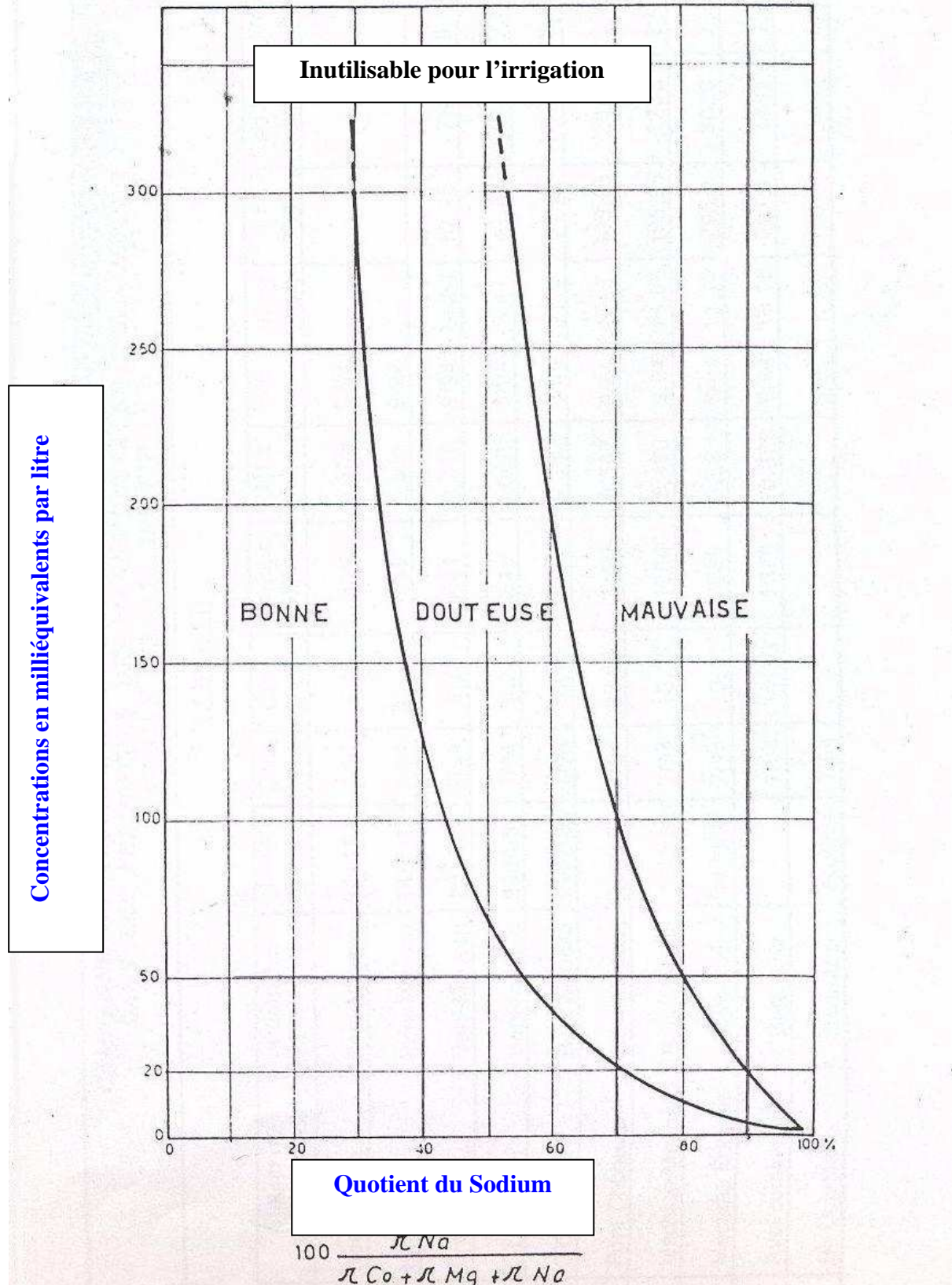
Diagramme de Piper



Nappe du Haouz

Diagramme de Green

Qualité de l'eau d'irrigation en fonction du quotient de sodium et de la concentration. D'après H.Green (1948)



Composition chimique de quelques eaux connues (mg/l)

| Eau | Ca ²⁺ | Mg ²⁺ | Na ⁺ | K ⁺ | Cl ⁻ | NO ₃ ⁻ | SO ₄ ²⁻ | CO ₃ ²⁻ | Observations |
|-----------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| Sidi Harazem (Maroc) | 70 | 40 | 120 | 8 | 220 | 4 | 20 | 335 | Eau de table de faciès carbonaté potasso-sodique |
| Moulay Yacoub (Maroc) | 1120 | 314,6 | 9384 | 332,3 | 17572 | - | 36 | - | Eau thermo-minérale, t= 45°C |
| Oulmés (Maroc) | 175 | 52,3 | 228 | 24 | 300 | - | 5,8 | - | Eau radioactive |
| Vichy (France) | 90 | 9 | 1265 | 71 | 227 | 2 | 129 | 3245 | Eau très conseillée pour les maux gastriques (eau minérale) |
| Lanjaron (Espagne) | 33 | 11 | - | 1 | - | - | 24 | 123 | Eau de table |
| Font Vella (Espagne) | 27,6 | 6,3 | 10 | - | 7,1 | - | 8,8 | 120,8 | Eau de table |
| Valtore (Espagne) | 39,7 | 14,2 | 38,1 | 2,9 | 86,4 | - | - | 97,8 | Eau de table |

*** Quelques effets thérapeutiques des eaux minérales :**

* Les eaux chlorurées sodiques et sulfatées alcalines agissent sur le foie et de même, elles améliorent la sécrétion gastrique.

* Les eaux bicarbonatées sont les plus indiquées pour les affections gastro-intestinales.

* les eaux ferrugineuses sont conseillées pour certains traitements de l'anémie.

* Pour l'asthme, il est conseillé de prendre les eaux radioactives et sulfureuses, ex: Oulmes.

B.10.2) Eaux Thermo-minérales :

En plus des caractéristiques physico-chimiques que peut avoir l'eau, il y a sa température. A cet effet les eaux sont classées en 3 catégories :

- * Les eaux froides (θ inférieur à 20°C).
- * Les eaux hypo-thermales (θ entre 20°C et 30°C).
- * Homéo-thermales (θ entre 30°C et 40°C).
- * Hyperthermales (θ supérieur à 40°C) .

Une station thermale revêt soit un aspect curatif lorsque la composition chimique de l'eau le permet soit tout simplement un aspect touristique lorsque la composition chimique n'a rien de particulier mais la température est relativement élevée: baignade dans une piscine chaude.

Le thermalisme a deux origines :

* **Le gradient géothermique** : Augmentation moyenne de la t° de $3^\circ/100m$.

* **Le volcanisme** : Lorsqu'il s'agit d'un volcanisme récent et que l'eau traverse des roches volcaniques.

Les zones de thermalisme peuvent se rencontrer au niveau de forages profonds captant des nappes captives profondes ex: Moulay Yacoub dans la plaine de saïss ou les forages dépassent 1000 pour capter des calcaires liasiques.

On peut également avoir des sources à la surface du sol mais qui doivent leur origine à des failles faisant communiquer des réservoirs profonds avec la surface du sol et faisant que l'eau thermale monte par captivité.

IV) Aspects de quelques nuisances dues à la qualité chimique d'une eau :

* **Matières en suspension** :

L'abondance des matières en suspension dans l'eau réduit la luminosité et par ce fait abaisse la productivité d'un cours d'eau. Dans le même temps, elle entraîne une chute en oxygène dissous en freinant les phénomènes photosynthétiques qui contribuent à la reoération de l'eau. Ce phénomène peut être accéléré par la présence d'une forte proportion de matière organique consommatrice d'oxygène. En revanche, la présence de boues vivantes agissant comme " bio flocc " diminue la DBO (demande biologique en oxygène) transportée: cette contribution peut être parfois supérieure à la quantité normale de dégradation des matières organiques. Ces boues décantables se déposent dans les zones calmes et on peut assister à une décomposition anaérobie des matières organiques s'accompagnant de dégagements gazeux.

* **Chlore** :

Les chlorures existent dans toutes les eaux à des concentrations très variables, l'origine peut être naturelle :

- Percolation à travers des terrains salés.
- Infiltration d'eaux marines dans les nappes phréatiques ou profondes.
- Rejets humains (urine).
- Industries extractives et dérivées (Soudières, salines, mines de potasse.....)

La concentration maximale admissible est de 500 mg/l, au delà ça peut être préjudiciable aux personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires ou rénales.

* **Sulfates** :

L'origine est due à la nature des roches lessivées. Ex : dissolution du gypse. ($BaSO_4$), au delà de 200 mg/l (CMA), on assiste à des troubles diarrhéiques.

* **Nitrates :**

L'origine est due par ex aux engrais fertilisants et au fumier, au delà de 45 mg/l l'eau devient dangereuse pour les nourrissons, pour les adultes, on estime que l'absorption de 500 mg de nitrate peut provoquer une inflammation des muqueuses intestinales.

* **Les fluorures :**

Les fluorures sont des agents toxiques pour l'homme. Des doses de 250 à 450 mg/l conduisent à des symptômes très nets d'intoxication et à partir de 3g une issue fatale est à redouter.

* **Le plomb :**

Le plomb peut arriver dans le corps humain par l'alimentation, la respiration, la boisson.....etc. On ne connaît pas la dose précise de plomb qui est ingérée par l'homme mais on peut supposer qu'elle correspond à environ 0.3 à 0.5 mg/jour. Le plomb est pour l'homme un toxique à effet cumulatif, les intoxications (saturnisme) sont conditionnées par la longue rétention du plomb dans l'organisme ce qui en fait un poison typiquement cumulatif.

III) les caractéristiques physiques de l'eau :

Il s'agit principalement de :

- la turbidité ou teneur en matières en suspension. ce phénomène agit sur la transparence de l'eau, la mesure de ce paramètre se base sur des méthodes optiques et en particulier sur la méthode néphélométrique.

Classes de turbidité usuelles (NTU, nephelometric turbidity unit)

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| NTU < 5 | Eau claire |
| 5 < NTU < 30 | Eau légèrement trouble |
| NTU > 50 | Eau trouble |

- La couleur
- L'odeur
- La saveur

Caractéristiques biologiques de l'eau

I) Introduction :

L'eau peut contenir des micro-organismes et des germes provenant d'une contamination fécale. Le fait d'attraper des germes se manifeste par des diarrhées, des vomissements et de la fièvre. Parmi les maladies d'origine hydrique, on cite le choléra, la poliomyélite, l'amibiase, la bilharziose.

On appelle germes aérobies, ceux qui ne se développent qu'en présence de l'oxygène de l'air, sinon on parle de germes anaérobies.

La charge polluante d'un effluent s'exprime à partir des concentrations en :

- Matières en suspension (MES) : une concentration élevée est souvent attribuée au fait que les réseaux sont de type unitaire
- Charge organique (DBO_5 , DCO), ces grandeurs seront précisées par la suite.
- Substances azotées et phosphorées : (éléments activant le phénomène d'eutrophisation).
- Germes témoins de contamination fécale (GT, SF, CF) : germes totaux, streptocoques fécaux, coliformes fécaux.
- Oeufs d'helminthes (OH).

II) Les indicateurs de pollution :

La matière organique en quantité anormale est un signe de pollution, ceci est de même pour les éléments dérivés des matières organiques et qui sont : l'ammoniaque (NH_3), les nitrites (NO_2^-) et les nitrates (NO_3^-).

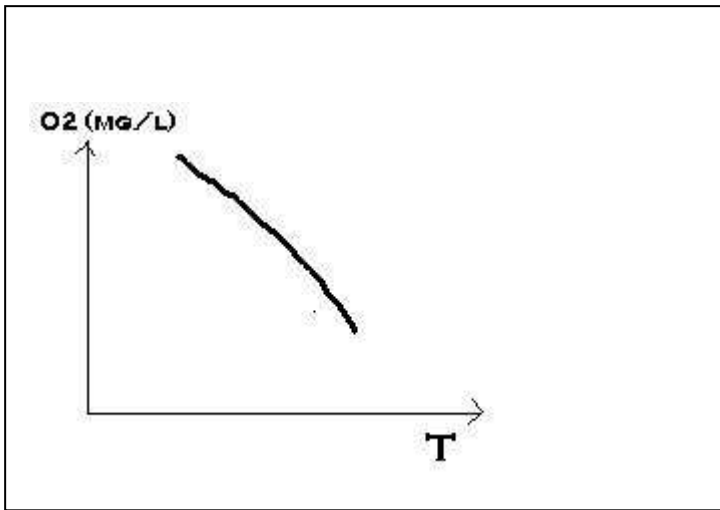
Pour faire une analyse bactériologique, il faut que des précautions préalables soient prises :

- le flacon qui va contenir l'échantillon doit être stérilisé avant le prélèvement.
- Transporter l'échantillon dans une boîte contenant de la glace afin d'éviter une prolifération microbienne plus intense à une température supérieure à celle de l'eau à sa source.
- Faire l'analyse le plutôt possible, au-delà de 24 heures, il ne faut plus espérer des résultats fiables.

II.1) l'oxygène dissous :

Une eau saine doit contenir de l'oxygène. En absence de cet élément, on peut supposer qu'elle a été le siège d'une intense vie microbienne qui a pour effet de détruire les déchets organiques en les oxydant. D'où une diminution de la teneur en oxygène de l'eau. Ce fait est parfois observé dans des lacs ou rivières appauvris en oxygène et où les poissons remontent en surface pour des « bouffées » d'oxygène.

La teneur en oxygène dissous diminue avec l'augmentation de température.



II.2) germes pathogènes :

Une eau potable doit être bactériologiquement saine. La contamination fécale de l'eau se traduit par la présence d'Escherichia coli ou de streptocoques fécaux. Ainsi, on doit avoir :

- Escherichia coli (colibacille) : 0 germes par 100 ml d'eau
- Streptocoques fécaux : 0 germes par 50 ml d'eau.
- Germes anaérobies : 0 germes par 20 ml d'eau.
- Salmonelles : 0 germes dans 5 litres (leur présence provoque la salmonellose).
- Coliformes fécaux : 0 germes dans 100 ml d'eau

III) Mesure de la pollution :

III.1) la DBO :

La demande biologique en oxygène est un bon indicateur en matière de présence de la matière organique biodégradable. Ce paramètre correspond à la quantité d'oxygène consommée par les eaux usées pour oxyder la matière organique. Il s'agit d'une réaction lente et dépend de la température, raison pour laquelle cette grandeur est généralement calculée au bout de 5 jours à 20 °C et dans le noir (en absence de lumière pour éviter toute photosynthèse parasite). On parle alors de DBO_5 . On démontre qu'au bout de 5 jours, la demande en oxygène représente environ les 2/3 de la demande d'oxygène complète. La DBO_5 s'exprime en mg d' O_2 /litre. De nombreuses expériences ont montré que la DBO_5 d'un effluent est généralement comprise entre 50 et 80 mg d'oxygène par habitant et par jour. Elle est par contre très élevée en cas d'un effluent industriel très pollué.

III.2) la DCO :

La demande chimique en oxygène (DCO) est un paramètre permettant d'évaluer la charge polluante d'un effluent. C'est la consommation en oxygène par les oxydants chimiques forts pour oxyder la totalité des substances organiques et minérales de l'eau. L'oxydant le plus utilisé est le dichromate de potassium à chaud et en milieu acide. Cette grandeur présente une précision plus grande que la DBO_5 et s'en différencie par la rapidité de mise en œuvre : 2 heures au lieu de 5 jours.

Remarque : Au Maroc, et pour un effluent urbain, on a généralement $DCO/DBO_5 = 2,5$ à 3 traduisant ainsi le caractère domestique dominant et biodégradable. Cependant il peut atteindre des valeurs élevées (5 à 6) en cas d'existence d'huileries et d'abattoirs rejetant leurs déchets dans le réseau d'eaux usées.

On introduit souvent une grandeur (MO : matières oxydables) définie comme suit :

$$\text{MO} = (\text{DCO} + 2 \text{DBO}_5) / 3$$

Les ratios retenus au Maroc pour l'évaluation des différents flux de pollution domestique sont comme suit :

- **76 g de MO/hab/jour.**
- **55 g de MES/hab/jour.**
- **9 g de matière azotée /hab/jour.**

Compte tenu du fait qu'on ne dispose pas toujours de mesures relatives à la qualité des eaux usées domestique, le laboratoire de l'ONEP en coordination avec l'OMS a depuis 1990 entrepris un certain nombre d'analyses qui ont conduit « statistiquement » aux valeurs suivantes :

| Paramètre (mg/l) | Centre < 20 000 habitants | 20 000 <hab<100 000 | > 100 000 |
|------------------|---------------------------|---------------------|-----------|
| DBO ₅ | 400 | 350 | 300 |
| DCO | 1000 | 950 | 850 |
| MES | 500 | 400 | 300 |

Les ratios européens pour des rejets d'eaux résiduaires de 150 l/j/habitant sont les suivants :

- * DBO₅ = 54g/h/j
- * DCO = 75-100g/h/j
- * MES = 90g/h/j
- * NTK = 15g/h/j (azote Total Kjeldahl)
- * PT = 4g/h/j (phosphore total)

La dernière réglementation Marocaine pour le rejet des eaux usées domestiques est comme suit

DBO₅: 120 mg O₂/l
DCO: 250 mg O₂/l
MES : 150 mg/l

Pour les rejets d'effluents industriels, les limites de concentrations sont comme suit :

| élément | Valeur limite |
|------------------|---------------|
| Température | 5 à 30 °C |
| PH | 6 à 9 |
| MES | 500 mg/l |
| DCO | 1000 mg/l |
| DBO ₅ | 500 mg/l |
| Azote total | 150 mg/l |
| Sulfates | 400 mg/l |
| Cyanures | 1 mg/l |
| Mercuré | 0,05 mg/l |
| Chrome total | 2 mg/l |
| Plomb | 0,5 mg/l |

Pour évaluer approximativement la charge polluante des eaux usées d'une agglomération, le moyen couramment utilisé lorsqu'il n'y a pas d'analyses disponibles, consiste à multiplier la charge polluante rejetée quotidiennement par un habitant (en g/jour) par le nombre d'habitants raccordés au réseau.

Exemple : (données pour Ain Taoujdate pour 1996)

Hypothèse : $DBO_5 = 300 \text{ mg/l}$

| Années | 1995 | 2000 | 2005 | 2010 |
|--|------|------|------|------|
| Débit des eaux usées En m^3 / j | 760 | 1160 | 1525 | 1900 |
| Charge polluante en Kg/j | 230 | 350 | 460 | 570 |

Explication : exemple 1995

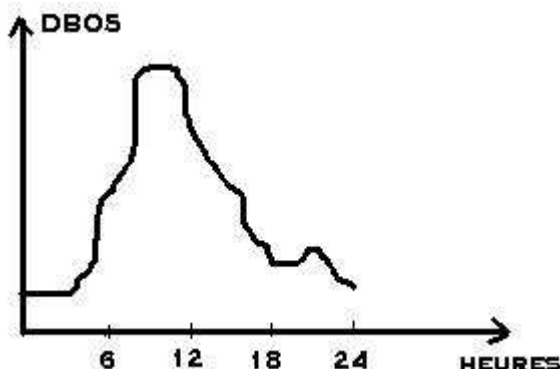
$$230 = 760 \times 0,3$$

Notion d'équivalent-habitant : (Eq/Hab)

Si on considère qu'un habitant rejette 54g de DBO_5 par jour, on peut exprimer la DBO_5 d'un rejet en équivalent habitant et ce par le rapport **Poids DBO_5 du rejet(g)/ 54**. Pour la ville de Marrakech en 2006, la pollution était de 1.300.000 Eq-Habitant .Les opérations de mesures des charges polluantes ne sont pas toujours fiables. L'expérience montre que des prélèvements et analyses effectués sur un même site, peuvent donner des résultats très variables. Les causes en sont principalement :

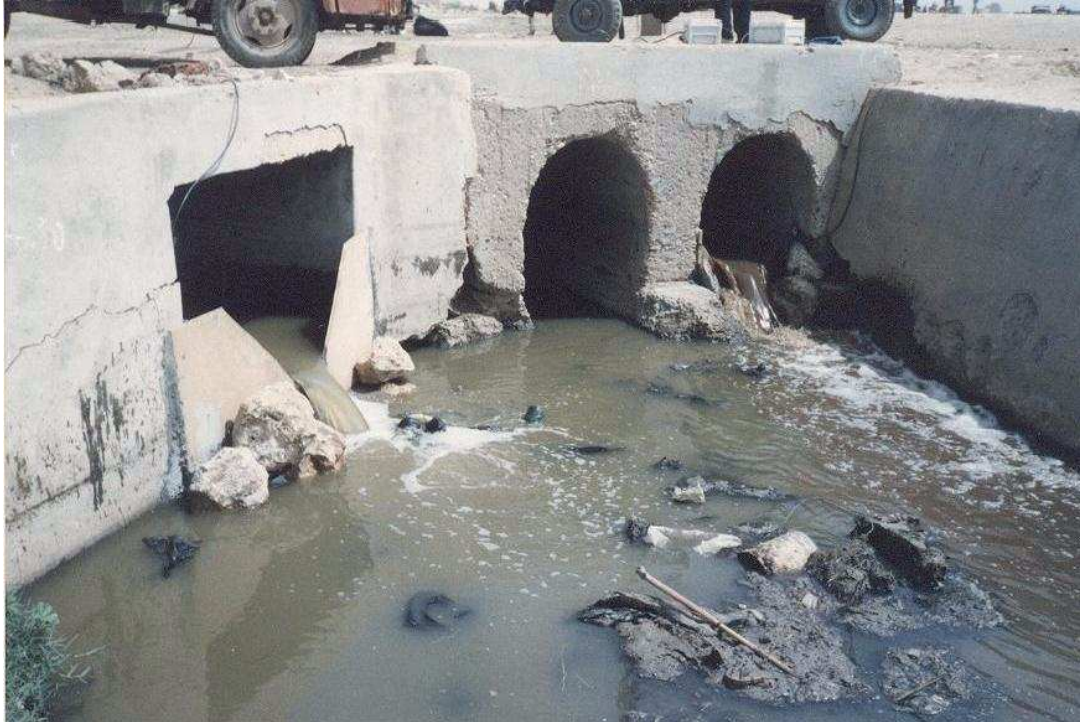
- Les arrivées massives de flux polluant provenant de vidange, de rejets industriels, de déplacements de dépôts sous un effet de chasse.
- Les différents niveaux de prélèvement : radier ou mi-hauteur de l'effluent, fond, milieu ou dessus dans la bache d'un poste de refoulement.
- Les perturbations dues à l'instrumentation.

Les résultats d'analyse dépendent également des heures de prélèvement, la courbe ci-après établie à partir de moyennes, illustre les variations des flux de DBO_5 des eaux usées d'un secteur urbain de 5000 habitants.



Les facteurs influant sur la composition de l'eau en matière de pollution sont nombreux. Les principaux sont : la topographie du site, l'occupation des sols, les activités humaines, le climat, la fréquence des pluies, le nettoyage des rues. Les caractéristiques du réseau sont également déterminantes, qu'il s'agisse d'un réseau séparatif ou unitaire, avec bouches de décantation, panier sélectif,...Interviennent aussi les conditions d'écoulements, d'auto curage, les modalités d'entretien...

Collecteur d'eaux usées dans la ville de Fkih ben Salah



Exemple d'une campagne d'analyses chimiques et bactériologiques dans le bassin de l'Oum Errbia (1995)

| Site | Date et heure de prélèvement | Conductivité à 25°C en $\mu\text{S/cm}$ | DBO ₅ en mg O ₂ / litre | DCO en mg O ₂ / litre | MES en mg/l : matières en suspension | PT en mg/l : phosphore total | PO ₄ ³⁻ en mg/l | F/100 ml : coliformes fécaux | NO ₃ ⁻ en mg/l |
|-----------------------|------------------------------|---|---|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| Rejet 1 : kasba Tadla | 09/03/95 à 10 h 30 min | 2520 | 186,30 | 661,13 | 340 | 14,63 | 22,79 | 21.10 ⁵ | 0 |
| Rejet 1 : kasba Tadla | 09/03/95 à 12 h 30 min | 2520 | 157,10 | 619,18 | 260 | 14,63 | 24,42 | - | 0 |
| Rejet 1 : kasba Tadla | 09/03/95 à 18 h 17 min | 2030 | 233,2 | 860,12 | 530 | 12,63 | 20,35 | - | 0 |
| Rejet 2 : kasba Tadla | 09/03/95 à 15 h 05 min | 2050 | 351,7 | 1280 | 920 | 17,29 | 30,52 | 11.10 ⁶ | 0 |
| Rejet 2 : kasba Tadla | 09/03/95 à 18 h 30 min | 1820 | 233,3 | 730,13 | 780 | 12,63 | 23,40 | - | 0 |
| Rejet 1 : kasba Tadla | 13/03/95 à 17 h 15 min | 1985 | 226,3 | 794,56 | 390 | 24,11 | 38,66 | - | 3 |
| Rejet 2 : kasba Tadla | 13/03/95 à 17 h 25 min | 2620 | 185,1 | 667,28 | 120 | 17,33 | 30,53 | - | 0 |
| Rejet 2 : kasba Tadla | 14/03/95 à 09 h 40 min | 2230 | 270,8 | 944,32 | 700 | 33,60 | 52,90 | - | 7 |
| Rejet 1 : kasba Tadla | 14/03/95 à 10 h 0 min | 2132 | 265,10 | 944,32 | 835 | 23,33 | 39,88 | - | 0 |
| Souk Sebt | 15/03/95 à 10 h 0 min | 1983 | 187,4 | 663,26 | 190 | 10,15 | 19,94 | - | 0 |
| Souk Sebt | 15/03/95 à 13 h 30min | 2034 | 240,1 | 867,13 | 875 | 29,11 | 39,88 | - | 5 |
| Souk Sebt | 15/03/95 à 18 h 15min | 2090 | 196,1 | 693,16 | 370 | 26,95 | 38,25 | - | 0 |
| Ouaouizarth | 17/03/95 à 10 h 10min | 1210 | 215,3 | 813,16 | 380 | 15,24 | 22,79 | - | 3 |

| | | | | | | | | | |
|-------------|--------------------------|------|--------|---------|------|-------|-------|---|---|
| Ouaouizarth | 17/03/95 à 12 h 00min | 1505 | 198,10 | 717,16 | 410 | 24,33 | 36,63 | - | 7 |
| Ouaouizarth | 17/03/95 à 17 h 00min | 1118 | 199,30 | 720,17 | 430 | 17,93 | 26,05 | - | 0 |
| Souk Sebt | 18/03/95 à 09 h 30min | 2080 | 197,40 | 736,18 | 425 | 15,28 | 22,38 | - | 0 |
| Souk Sebt | 18/03/95 à 12 h 00min | 2540 | 193,1 | 748,19 | 520 | 25,15 | 38,66 | - | 2 |
| Souk Sebt | 18/03/95 à 16 h 15min | 2230 | 195,3 | 693,16 | 360 | 25,17 | 35,40 | - | 0 |
| Azilal 1 | 21/03/95 à 10 h 30min | 1532 | 196,1 | 691 ,28 | 320 | 15,05 | 23,19 | - | 0 |
| Azilal 2 | 21/03/95 à 11 h 10min | 1934 | 199,9 | 763,37 | 580 | 28,62 | 39,88 | - | 0 |
| Azilal 1 | 21/03/95 à 14 h 30min | 1298 | 185,3 | 683,16 | 310 | 11,28 | 18,31 | - | 0 |
| Azilal 2 | 21/03/95 à 14 h 45min | 2500 | 450,3 | 1580 | 1020 | 36,69 | 52,90 | - | 0 |
| Azilal 2 | 21/03/95 à 18 h 00min | 1960 | 346,1 | 1263 | 680 | 27,43 | 38,66 | - | 0 |

Traitement des eaux potables

I) Introduction :

Les eaux captées dans la nature ne présentent pas toujours les qualités physiques, chimiques et biologiques désirables. Avant de les utiliser pour la consommation humaine, elles doivent être traitées afin de rendre leur qualité conforme aux normes admises. Ceci se passe au niveau d'une station de traitement et qui est dimensionnée pour un certain débit susceptible de satisfaire les besoins. (Exemple : la station de Marrakech est dimensionnée pour 1400 l/s, elle est actuellement saturée et une extension de 700 l/s est en cours).

La plus grande station de traitement au Maroc est celle du complexe de Bouregreg qui alimente Rabat, Salé, Casablanca, et centres avoisinants (Temara, Skhirat, Bouznika, Ain Aouda, Rommani). Elle compte également parmi les 10 premières stations au monde. Sa capacité de production est de :

- 720.000 m³ /jour (8,3 m³ /s) actuellement.
- 1.000.000 m³ /jour (11,5 m³ /s) en 2010.

II) Traitement des eaux potables :

Trois phases fondamentales sont à prévoir pour avoir une eau répondant aux normes d'hygiène :

- l'élimination des particules en suspension par décantation et filtration.
- La stérilisation et ce par le chlore ou ses dérivés ou bien encore par l'ozone.
- L'amélioration qui consiste à corriger les propriétés chimiques de l'eau captée, soit par addition de corps chimiques appropriés, soit par adsorption de corps à supprimer.

A) Élimination des éléments en suspension :

Ces particules ont pour origine le transport solide des rivières ou les grains de roches au niveau des forages. C'est ce phénomène qui est responsable de la turbidité de l'eau. On commence généralement par une phase de prétraitement qui consiste à un dégrillage, un tamisage puis stockage en bassins.

1) Décantation :

Le principe est basé sur la différence de densité entre l'eau et les particules en suspension. Selon la granulométrie des éléments, on considère deux types de décantation :

1.1) la décantation simple :

Les particules sont assez grosses – (quelques dizaines de microns) -, les éléments se déposent facilement au fond. L'opération s'effectue dans de grands bassins ou dans des canaux à grande section ou l'eau circule à faible vitesse. Il est nécessaire d'évacuer les boues déposées soit par raclage, soit par écoulement.

1.2) la décantation assistée :

Lorsque les particules sont fines, la décantation se fait en agglutinant les éléments au moyen de coagulants. Ceci donne lieu à des flocons qui précipitent au fond. Le flocculant le plus utilisé est le sulfate d'alumine à des doses variant entre 5 mg/l à 100 mg/l.

Un décanteur



2) la filtration :

Le procédé consiste à faire écouler l'eau à travers un filtre. C'est généralement une couche de sable épaisse de plusieurs décimètres. Les espaces intersticiels permettent le passage de l'eau et la rétention des éléments plus ou moins grossiers. On distingue deux types de filtration :

2.1) la filtration lente :

La vitesse de filtration est comprise entre 10 et 80 cm/heure. A cette faible vitesse, les matières en suspension retenues dans les premiers centimètres d'épaisseur du filtre constituent au bout de quelques jours une couche biologique siège d'une vie intense et capable d'arrêter les particules extrêmement fines et de retenir une très forte proportion de bactéries présentes dans l'eau à traiter (jusqu'à 99%). Ce type de filtre ne devient donc efficace qu'au bout de plusieurs jours.

2.2) la filtration rapide :

Les filtres rapides sont les plus répandus car moins onéreux. Leur vitesse de filtration atteint en exploitation 6 mètres/heure. De par le colmatage, la perméabilité diminue et le débit également. Ceci nécessite au bout de quelques jours un lavage à courant (par un mélange d'eau et d'air qui brasse le sable et nettoie le filtrat de façon homogène).

B) la stérilisation :

Cette opération a pour but de supprimer les germes pathogènes contenus dans l'eau. Ceci se fait par addition de chlore ou de ses dérivés. La quantité de chlore nécessaire à une bonne stérilisation est dans les cas usuels de 0,2 à 0,4 ml/l et le temps de contact nécessaire est de 1 à 2 heures.

L'ozone est également un moyen très efficace pour stériliser l'eau (O₃) mais son utilisation coûte relativement cher, il oxyde la matière organique et détruit presque instantanément tous les microbes. Il fait disparaître également les goûts et couleurs dus à certaines matières organiques présentes dans l'eau. La dose d'ozone à utiliser est de l'ordre de 0,5 à 5g/m³ d'eau.

Un autre moyen pouvant être utilisé mais encore plus cher est le traitement par rayons ultraviolets

C) Amélioration des eaux potables :

Cette opération correspond à trois phases : la neutralisation, l'adoucissement, et la suppression des polluants organiques.

1) la neutralisation :

Lorsqu'une eau est légèrement acide, on corrige le PH par addition de chaux. En pratique, on fait circuler l'eau sur des filtres chargés de calcaires naturels concassés et qui doivent être renouvelés au fur et à mesure qu'ils sont consommés.

2) l'adoucissement :

Il s'agit de réduire la dureté de l'eau lorsque celle-ci est élevée : dépôts et incrustations dans les conduites. L'adoucissement peut se faire par la chaux. Celle-ci permet de précipiter les sels calcaires. Le précipité doit alors être retenu par des filtres.

3) suppression des polluants organiques :

De nombreux polluants de nature organique ne sont pas éliminés par les opérations de décantation et de filtration : bois, pâte à papier, hydrocarbures...ces résidus peuvent être éliminés par adsorption (fixation des molécules du polluant à la surface du corps adsorbant), **exemple** : utilisation du charbon actif

Remarque : le charbon actif élimine également les mauvaises odeurs et les mauvais goûts.

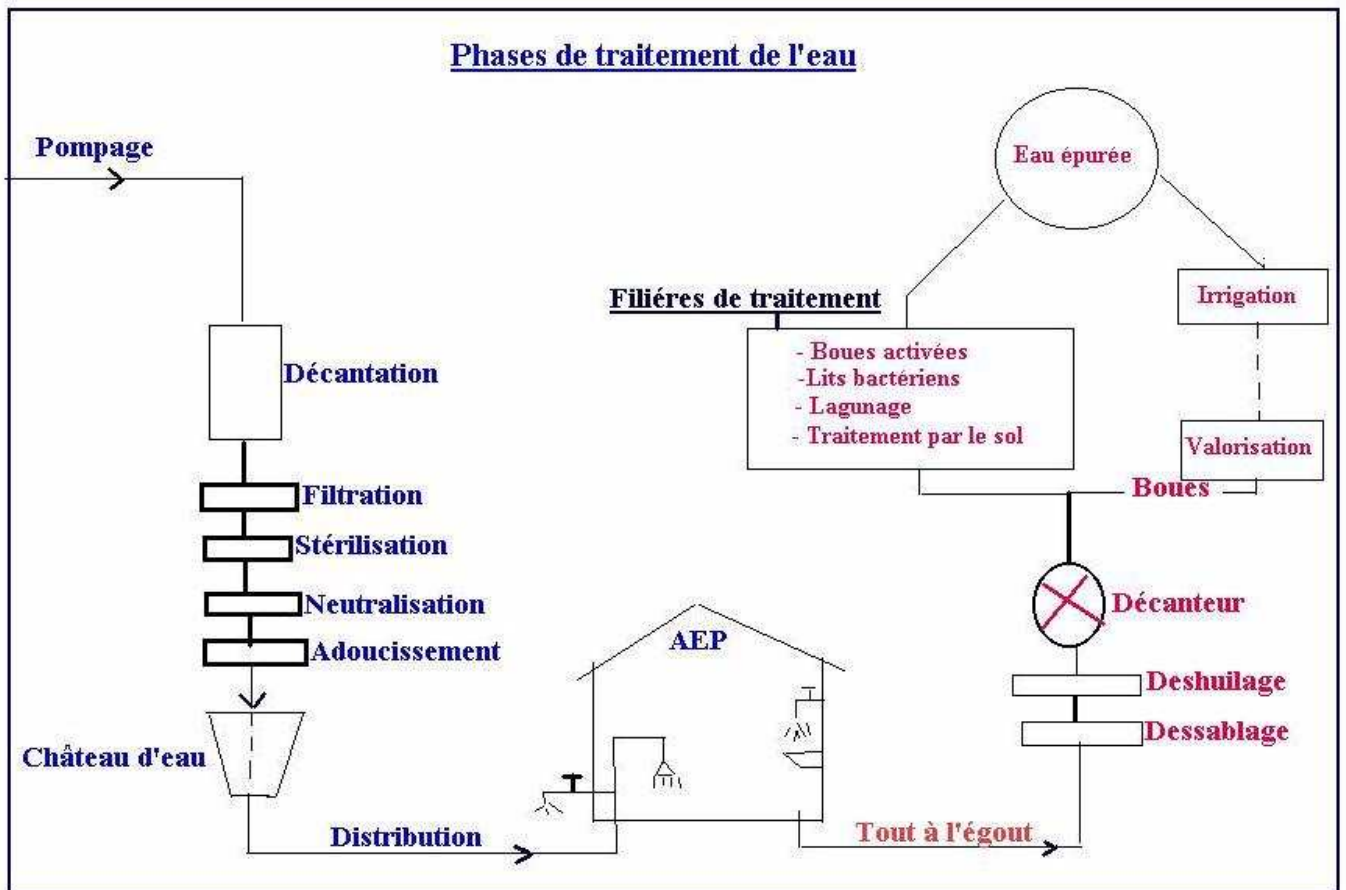
Rappel : le charbon actif est un charbon très poreux, obtenu par chauffage à très haute température de substances organiques (bitume, houille, bois, tourbe).

NB : dans toute station de traitement, il y a un laboratoire de contrôle de la qualité de l'eau après traitement.

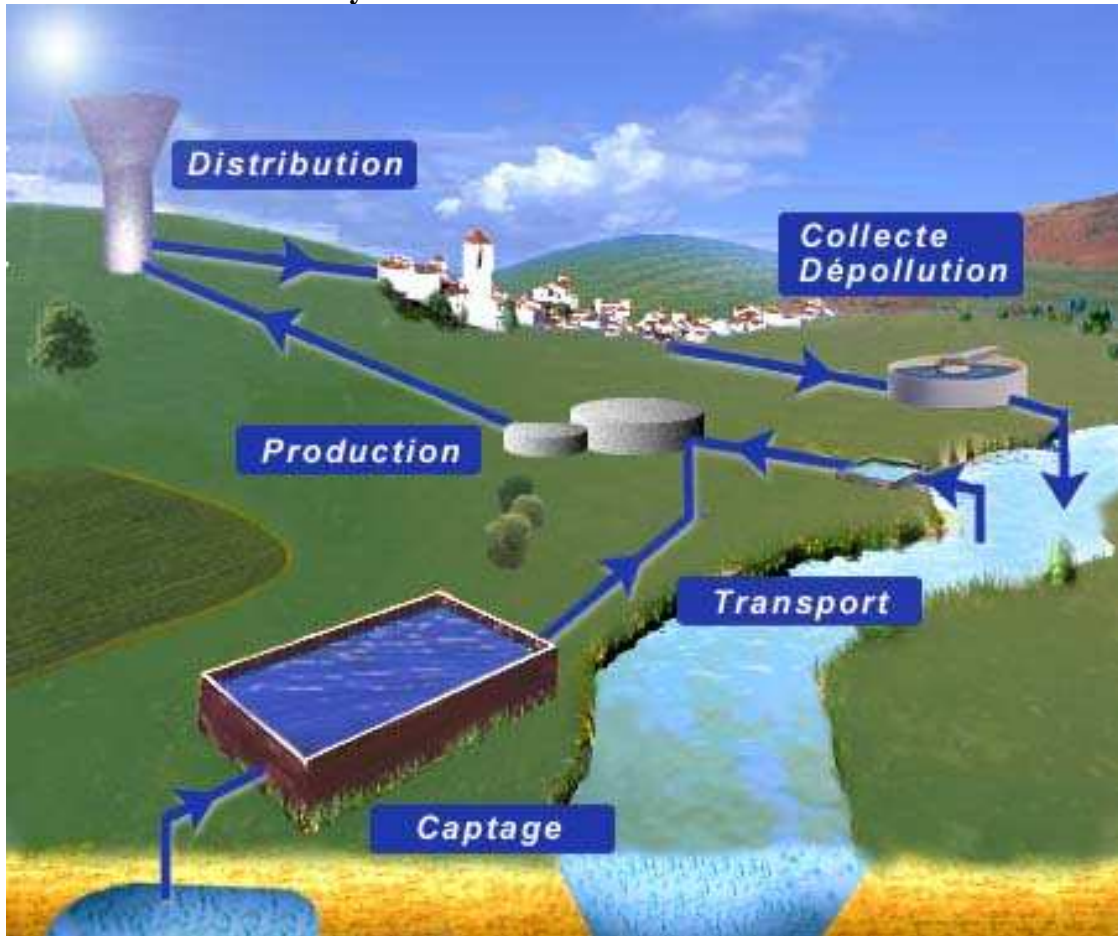
Station de traitement de Marrakech



Station de traitement de Ouarzazate



Cycle de la consommation de l'eau



La pollution de l'eau

I) Introduction :

Une eau est dite polluée lorsque sa qualité initiale a été dégradée sur le plan chimique ou bactériologique, on peut parler également d'une pollution thermique et radioactive. Ce phénomène peut affecter les eaux superficielles (rivières, retenues de barrages, lacs) ainsi que les eaux souterraines (nappes et aquifères). La pollution peut être :

- **Permanente** : phénomène continu dans le temps (exemple : rejet d'une eau usée dans une rivière).
- **Périodique ou saisonnière** : qui ne se manifeste que pendant une certaine période (exemple d'une usine qui ne fonctionne que pendant une période donnée : cas des sucreries).
- **Accidentelle** : en ce sens qu'elle est localisée dans le temps et l'espace (exemple du renversement d'un camion d'hydrocarbure dans la retenue d'un barrage à une date donnée).

On peut définir aussi deux types de pollution :

- **Pollution ponctuelle** : elle affecte une zone bien circonscrite (exemple : un tronçon de rivière).
- **Pollution diffuse** : Elle peut être évolutive dans le temps et généralisée dans l'espace (cas de la contamination d'un aquifère par les engrais fertilisants : excès de nitrates par exemple).

On parle également de polluants biodégradables et non biodégradables. Les agents biodégradables se rapportent aux matières organiques décomposables par les organismes vivants (bactéries, champignons). Par contre certains produits comme les métaux et certains pesticides ne sont pas ou peu biodégradables.

Rappel : les pesticides sont des produits utilisés en agriculture pour lutter contre les parasites animaux et végétaux menaçant les cultures, exemple de produits phytosanitaires. Les pesticides sont toxiques pour l'homme. Les herbicides luttent contre les mauvaises herbes, les fongicides contre les champignons, les insecticides contre les insectes et les raticides contre les rongeurs.

Deux paramètres fondamentaux conditionnent la pollution :

- les sources ou foyers de pollution dont il faut faire l'inventaire.
- La vulnérabilité des ressources en eau et écosystèmes aquatiques vis-à-vis de la pollution.

II) la pollution des eaux de surface :

Les sources de pollution sont généralement :

- les rejets d'eaux usées domestiques.
- Le lixiviat « jus » provenant des décharges d'ordures ménagères.

- Les rejets d'effluents industriels.

Ces rejets sont parfois la cause principale de l'eutrophisation de rivières, de lacs et même de retenue de barrage.

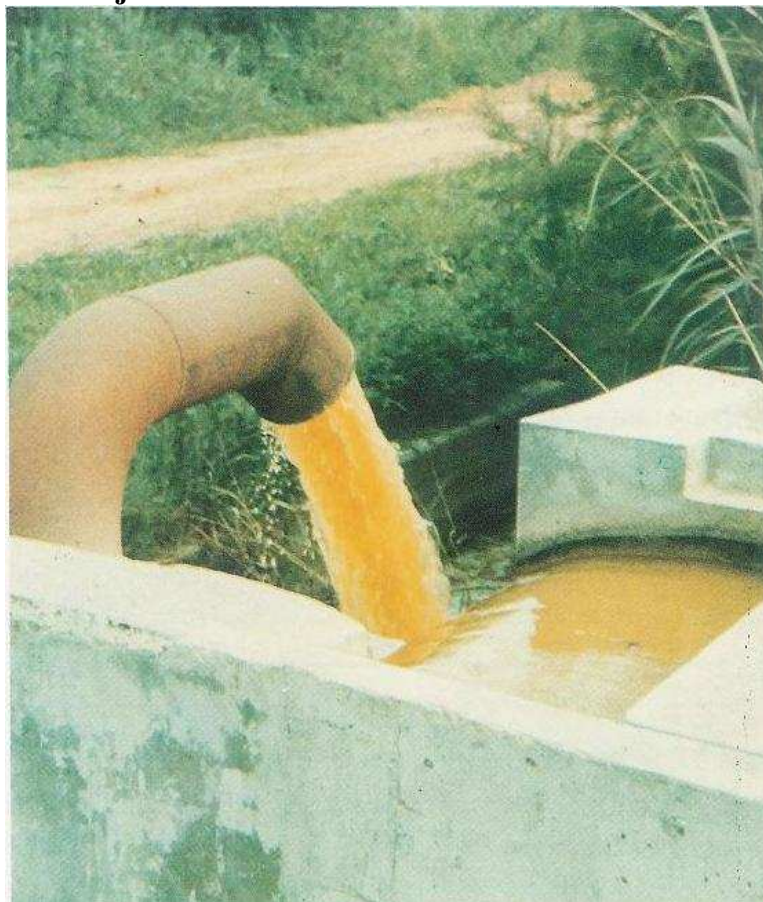
Un effluent rejeté dans un cours d'eau peut ne pas produire de nuisances. En effet si le débit du cours d'eau est relativement important et la charge polluante de l'effluent faible, il se produit le phénomène de dilution. On parle alors de la capacité auto-épuratrice de la rivière. L'autoépuration est favorisée par une forte teneur en oxygène dissous du cours d'eau : la quantité d'oxygène excédentaire permet d'oxyder la matière organique de l'effluent.

Si la dégradation de la matière organique se fait par voie anaérobie, c'est à dire en absence d'oxygène, il se produit une fermentation qui détruit la flore et la faune aquatique (poissons) en dégageant des odeurs nauséabondes et également du gaz méthane CH_4 .

Dans certains barrages et si l'état de la retenue le permet, on parle de « débit sanitaire » : c'est un débit lâché à partir du barrage pour lessiver les déchets en aval provoquant ainsi une sorte d'épuration de l'écosystème aquatique en aval. Exemple : $Q = 40\,000\text{ m}^3$ /semaine est lâché à partir de Bin el Ouidane dans l'oued El Abid.

Une grande partie des rejets d'eaux usées marocaines se font dans les rivières et de surcroît, ces eaux ne sont pas traitées. Le cas flagrant est l'oued Sebou qui reçoit beaucoup d'effluents aussi bien domestiques qu'industriels.

Rejet d'une sucrerie dans l'oued Sebou



Exemple de mesures de pollution (impact des sucreries sur les eaux de surface en 1990).

| sucrierie | DBO ₅ (Kg/T) | DCO (Kg/ |
|-----------|----------------------------|-------------|
| SUBM | 3,21 | 3,35 |
| SUNAT | 2,54 | 3,44 |
| SUTA | 9,74 | 17,20 |

Le tableau ci-après donne une idée sur la pollution domestique nette due aux rejets de certaines provinces (Année 1992-1993).

| Province | Pollution nette rejetée en Kg/j | |
|-------------|---------------------------------|-------|
| | DBO ₅ | DCO |
| Azilal | 869 | 2607 |
| Béni-Mellal | 7249 | 21749 |
| Khénifra | 1419 | 4259 |
| Khouribga | 4763 | 14289 |
| total | 14300 | 42904 |

Remarque : la pollution de l'eau jusqu'à un certain niveau rend le traitement pour potabilisation difficile et onéreux voire impossible. (L'ONEP rencontre souvent ce problème pour alimenter le centre de Kariat Ba Mohamed).

Une stratégie visant à préserver la qualité de l'eau doit viser la prévention en premier lieu et la dépollution en second lieu.

III) la pollution des eaux souterraines :

III.1) capacité auto-épuratrice du milieu :

Les sources de pollution sont de plus en plus nombreuses compte tenu des activités socio-économiques de l'homme. On distingue également deux types de pollution : chimique et bactériologique.

Le système aquifère a également une capacité auto-épuratrice en fonction d'un certain nombre de mécanismes chimiques et biologiques. A titre d'exemple, on peut citer les cas suivants :

III.1.1) Aspect chimique :

- **Filtration** : en ce qui concerne les matières en suspension.
- **Fixation** : par le sol de certains éléments notamment certains Produits insolubles des hydrocarbures.
- **Réactions chimiques** (oxydo- réduction) et biologiques (biodégradation entre le sol, l'eau et le polluant).

- **Dilution du polluant** au cours de son cheminement notamment pour les éléments chimiques solubles dans l'eau (Cl^- , NO_3^- ...).

III.1.2) Aspect bactérien :

Deux trajets sont empruntés par les bactéries et virus lors de leur cheminement :

- Un trajet vertical dans la zone non saturée (entre le sol et le niveau piézométrique).
- Un trajet quasi horizontal (latéral) en zone saturée généralement. Si le terrain non saturé présente des caractères de filtration tant mécanique que biologique, l'élimination des bactéries et virus est rapide et celles-ci n'atteignent pas la nappe. Mais ceci n'est pas toujours réalisé et on assiste alors à une propagation de la pollution bactérienne dans le sens de l'écoulement.

III .2) les foyers de pollution :

Les agents de pollution sont nombreux, parmi lesquels on cite ;

1- Les hydrocarbures :

Des concentrations assez faibles peuvent rendre une eau inutilisable. A titre indicatif nous dirons que d'après des expériences en Europe et aux U.S.A, 50 l de gasoil peuvent polluer la consommation en eau d'une population de 200.000 personnes pendant 1 an.

2- Les engrais et produits agricoles divers :

La plupart des engrais se composent d'éléments chimiques qui, à des concentrations excessives peuvent revêtir le caractère de pollution en particulier les nitrates et phosphates. L'utilisation non contrôlée d'insecticides et fongicides, toxiques et non biodégradables, peut renforcer largement le risque de pollution. La nappe des Béni Moussa et Béni Amir est contaminée à cause d'un excès en nitrates dépassant souvent 50 mg/l.

3) les margines :

Lors de la période oléicole et après triturations des olives au niveau des unités traditionnelles, les résidus ou margines sont rejetés souvent dans des puits perdus ce qui est à l'origine d'une pollution organique.

4) Etables et excréments animaux :

Ils constituent une pollution importante par les nitrates qu'ils génèrent dans le sous- sol. Cette pollution dans le cas des étables est soutenue et permanente et peut être assez dangereuse.

5) Les dépôts d'ordures et décharges sauvages :

Ils engendrent une pollution à la fois bactérienne, chimique et organique, surtout les déchets alimentaires à travers l'infiltration du lixiviat.

6) Les rejets industriels :

Cette pollution présente en général un caractère permanent, le lessivage par les précipitations et l'infiltration en constitue les principaux éléments moteurs.

7) Les eaux usées :

Les eaux sont répandues, pour les villes grâce au système d'égouts. Les zones d'épandage de ces eaux sont quelques - fois passibles d'infiltrations de substances polluantes.

Il existe d'autres sources de pollutions parmi lesquelles on peut citer brièvement les carrières, les cimetières, les abattoirs, les fosses septiques.

Citons enfin que compte tenu de l'interaction et les échanges qui se font entre les eaux de surface et les eaux souterraines, un aquifère peut être contaminé par une rivière sus-jacente.

IV). Conditions hydrogéologiques favorisant une pollution : (vulnérabilité)

La vulnérabilité d'une nappe à la pollution est sa prédisposition à la contamination par les agents polluants lorsque les conditions hydrogéologiques intrinsèques au milieu physique sont favorables.

a- Nature de la nappe :

Une nappe captive est généralement profonde, de ce fait, elle est beaucoup plus protégée par rapport à une nappe libre.

b- L'épaisseur du milieu non saturée :

Des épaisseurs faibles exposent la nappe à une pollution par rejet direct.

c- La nature des terrains de couverture :

Les terrains perméables favorisent l'accès d'un polluant comparativement à un terrain imperméable.

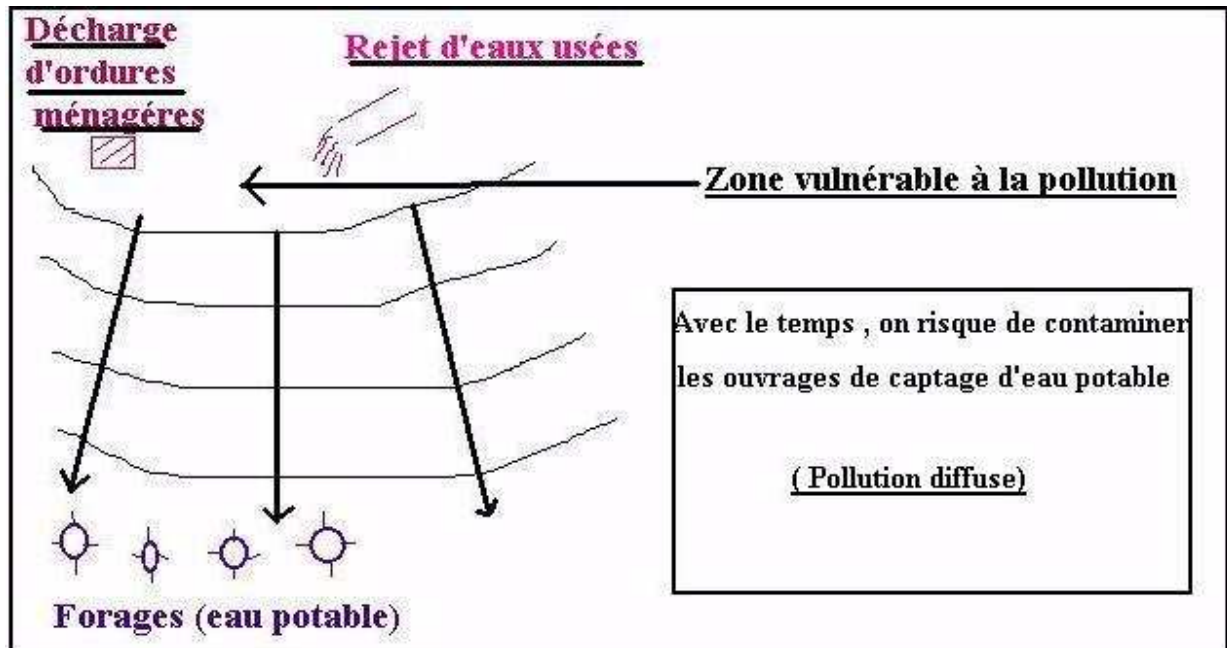
d- La piézométrie :

L'intérêt de la cartographie d'une telle donnée trouve sa justification une fois que la pollution a atteint la nappe. En effet, la pollution se propage en grande partie dans le sens de l'écoulement de la nappe.

e- Paramètres hydrodynamiques :

Tant que la transmissivité d'un terrain est bonne, le temps de parcours d'un polluant pour arriver à un captage d'eau potable est relativement court.

Notons finalement que la prise en considération de tous ces éléments permet au sein d'une nappe de localiser les zones vulnérables à la pollution ce qui permet leur protection et surveillance dans un stade précoce.



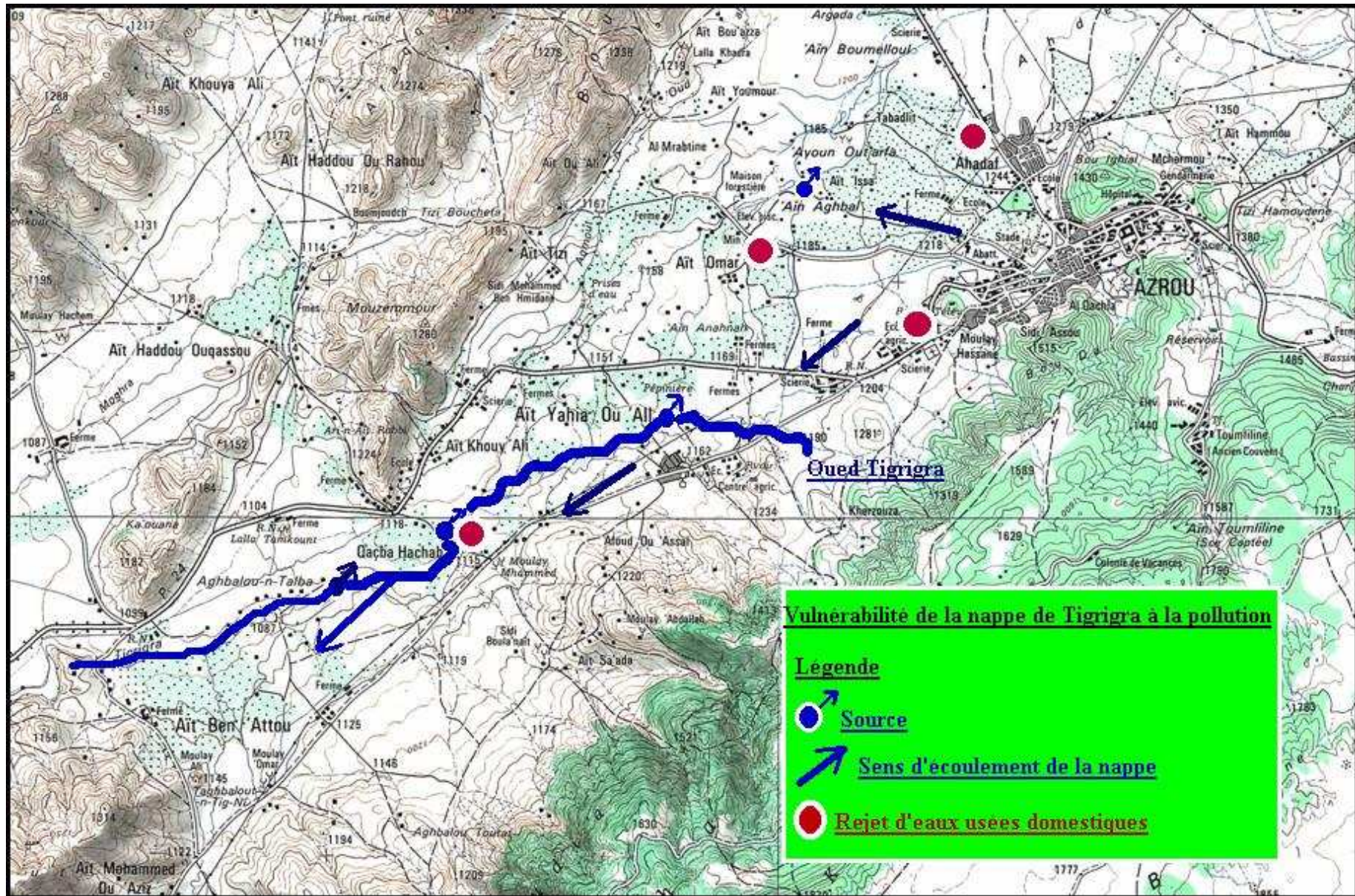
V. Notion de périmètres de protections :

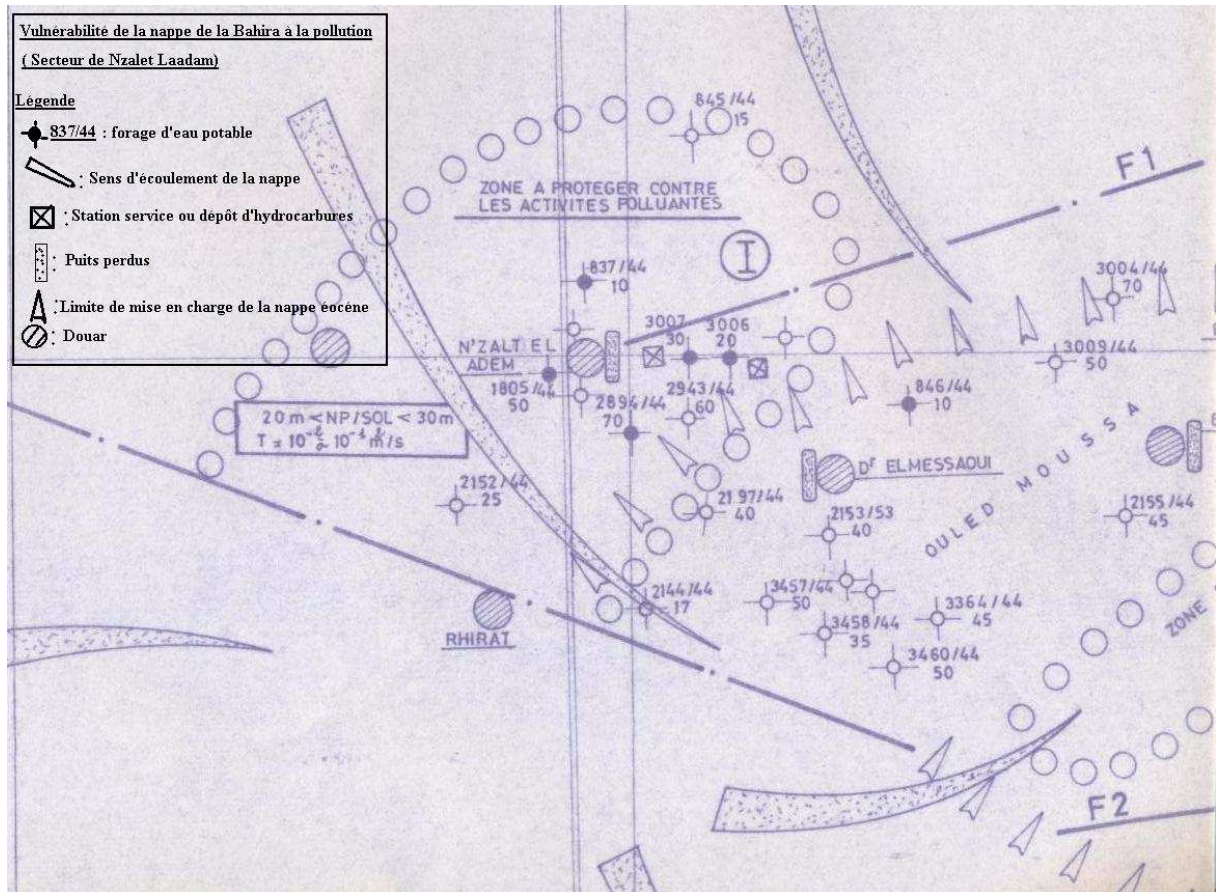
La pollution d'une nappe est un phénomène irréversible en ce sens que les agents polluants se propagent, se dispersent et gagnent du terrain ce qui rend la dépollution pratiquement impossible. Aussi, le meilleur moyen est la prévention. Parmi les moyens, on s'intéresse aux périmètres de protection autour des captages d'eau potable.

* Périmètre de protection immédiat : Il sert **uniquement à assurer la protection du captage et des installations de pompage.**

* Périmètre de protection rapproché : Il a pour but d'éliminer toute pollution bactérienne. Ce périmètre fait l'objet de procédures législatives très sévères et très précises commençant par l'expropriation de toute habitation existant à l'intérieur.

* Périmètre de protection éloigné : destiné à la protection contre les pollutions chimiques, il comprend un périmètre d'appel maximal correspondant aux conditions les plus défavorables. Il comprend le périmètre rapproché et il est fermé à l'amont par une ceinture d'alerte constituée de piézomètres.





Module N°7 : Gestion et planification des ressources en eau

Chapitres :

- 1) Aspects généraux de la gestion et la planification de l'eau**
- 2) Les modèles de simulation et de prévisions**
- 3) Les catastrophes naturelles**
- 4) L'analyse économique de projets de mobilisation des ressources en eau**

Aspects généraux de la gestion et la planification de l'eau

I) Introduction :

Face à la pression croissante sur les ressources en eau et face également à l'industrialisation et l'urbanisation incessantes, la quantité et la qualité des ressources en eau sont deux aspects fondamentaux à suivre et à gérer. Une bonne gestion de ces deux paramètres permettra une utilisation rationnelle des ressources en eau tout en évitant leur gaspillage ainsi que la dégradation de leur qualité.

Une gestion rigoureuse des ressources en eau est celle qui intègre dans une vision globale les eaux souterraines, les eaux de surface ainsi que les ressources non conventionnelles (eaux usées, eaux pluviales...etc. La méthodologie de gestion et de planification diffère selon la nature des potentialités hydrauliques disponibles.

Une bonne gestion de l'eau est celle qui tient compte de tous les paramètres du contexte de production et de mobilisation, à savoir :

- Aspect technique : optimisation des techniques et des procédés.
- Aspect économique : tirer le meilleur profit d'un m³ produit ou mobilisé.
- Aspect social : éviter les situations conflictuelles dont l'origine est l'eau.
- Aspect environnemental : les projets hydrauliques doivent s'inscrire dans une vision respectueuse de l'environnement.
- Aspect politique : l'eau doit être un facteur de stabilité politique.
- Aspect institutionnel : organisation du secteur et responsabilisation des institutions et organismes.
- Aspect législatif : élaboration et respect des textes réglementaires.
- Aspect médiatique : information et sensibilisation du grand public sur les problèmes de l'eau.

Remarque :

Il faut distinguer entre la gestion de l'eau en tant que substance et les ouvrages hydrauliques en tant qu'infrastructure de mobilisation. Cette dernière doit être également bien gérée pour optimiser son fonctionnement.

II) Gestion et planification des eaux souterraines :

Sur le plan quantitatif, une nappe d'eau souterraine peut être considéré comme un système à deux composantes principales ; les entrées et les sorties. Les entrées représentent tout ce qui participe à alimenter la nappe (pluie, oued, etc..) ceci doit être traduit par un débit Q_e .

Les sorties représentent tout ce qui soit de cette nappe et ceci peut être subdivisé en deux :

- ❑ Les sorties naturelles : évaporation, sources, déversement dans l'océan etc.
- ❑ Les sorties artificielles : pompages pour eau potable, irrigation, industrie.

Une exploitation rationnelle de la nappe tout en gardant un équilibre naturel est tel que $Q_e \leq Q_s$, remarquons au passage qu'on peut déjà installer des captages pour exploiter le débit se perdant naturellement ex : déversement à la mer.

En fait le vrai moyen de gérer la nappe outre le bilan classique (Q_e, Q_s) et d'installer une batterie de piézomètres et faire des mesures régulières (au moins 1 fois/mois) ce qui permettra de tracer des historiques et qui sont beaucoup plus parlants en matière de baisse ou de remontée de nappe.

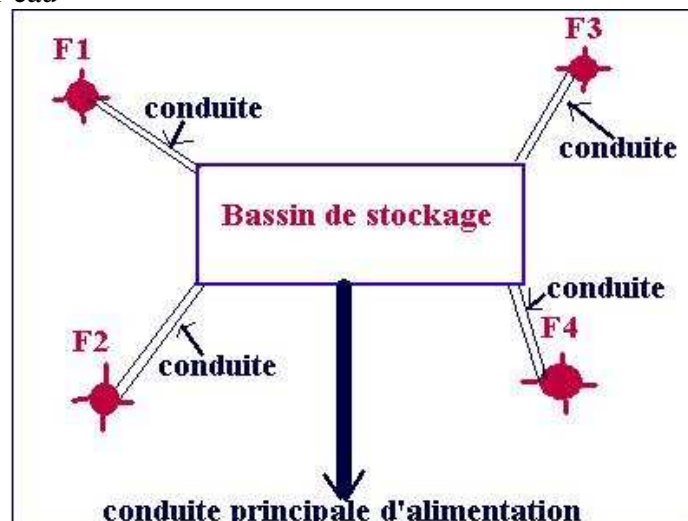
En matière de prévision, les modèles de simulation donnent des renseignements très précieux en ce sens qu'on projette un débit Q représentant les aménagements prévus surtout en un endroit déterminé et le modèle permet de prévoir les rabattements qui en résulteront. En fonction de ces rabattements l'hydrogéologue décide la faisabilité ou pas d'un projet futur. Parfois des prélèvements supplémentaires sont retenus même si l'état d'équilibre est atteint ou dépassé ($Q_s > Q_e$) à conditions que ces prélèvements n'introduisent pas une baisse importante de la nappe. Pour éviter le gaspillage de l'eau, l'utilisateur doit respecter les débits d'exploitation fixés par l'hydrogéologue, de même la réalisation de puits ou forages ne doit pas être anarchique mais conforme à des autorisations de pompage livrées par les services compétents.

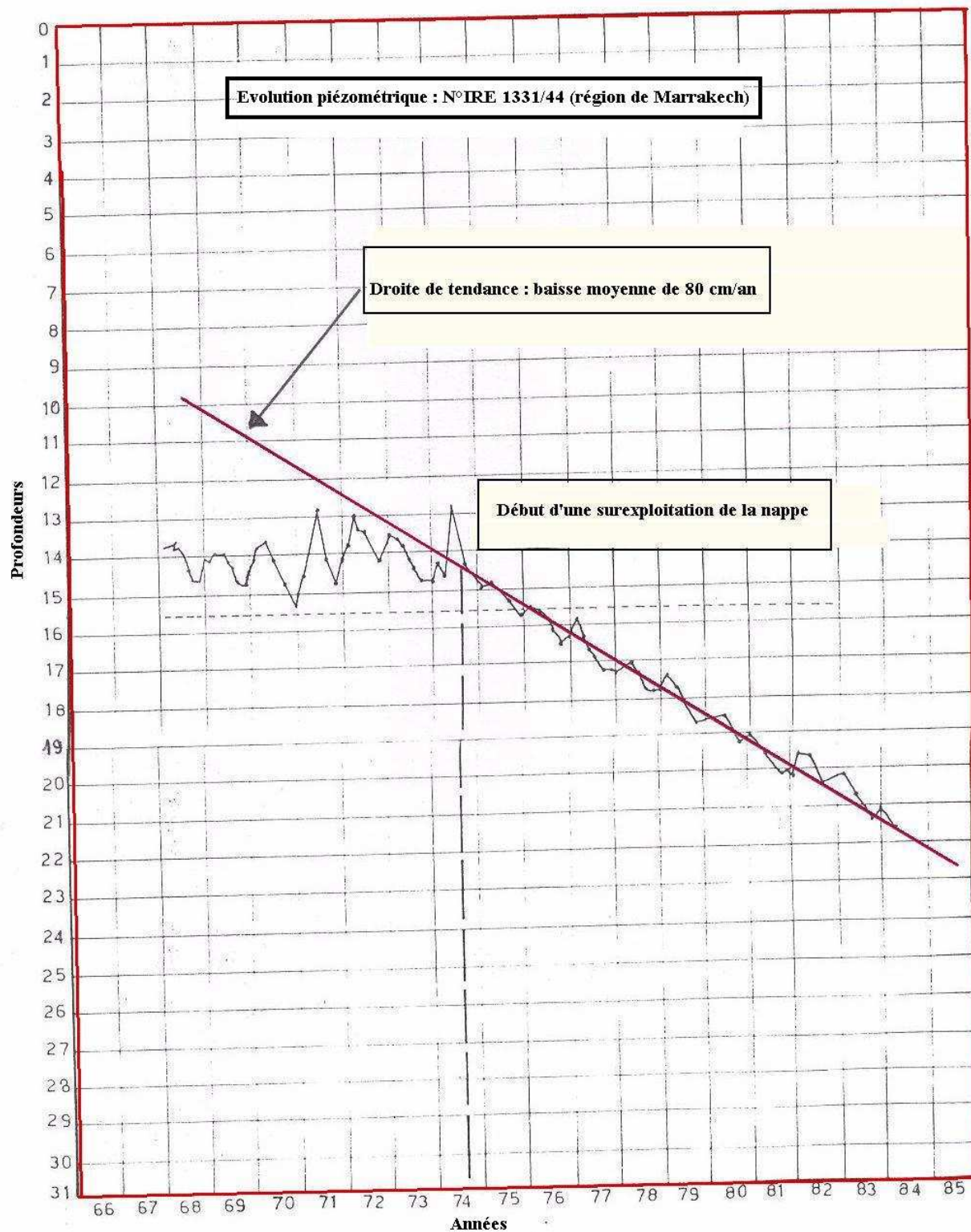
La planification de l'eau impose également de connaître la limite de saturation des ouvrages c'est à dire l'horizon pour lequel l'ouvrage en question n'assurera plus en totalité les besoins demandés.

Sur le plan qualitatif, des prélèvements d'échantillons doivent être faits de façon périodique en des points choisis au sein d'un **réseau de contrôle**. Il faut également délimiter des **périmètres de protection** autour des captages d'eau potable. (Voir cours sur la pollution de l'eau).

Dans certains projets et particulièrement d'irrigation nécessitant des grands volumes d'eau en pointe, on peut faire des « rotations » en matière de fonctionnement des forages et relier ces derniers à un bassin d'accumulation à ciel ouvert par le biais de conduites. Le bassin sera muni d'une conduite principale desservant le périmètre en question. Une telle conception présente les avantages suivants :

- gain sur le débit global cumulé.
- gain sur la qualité de l'eau en cas d'eaux saumâtres sur un forage.
- Possibilité de remplissage du bassin par les eaux de pluie et « chômage des forages ».
- Mise en charge de l'eau

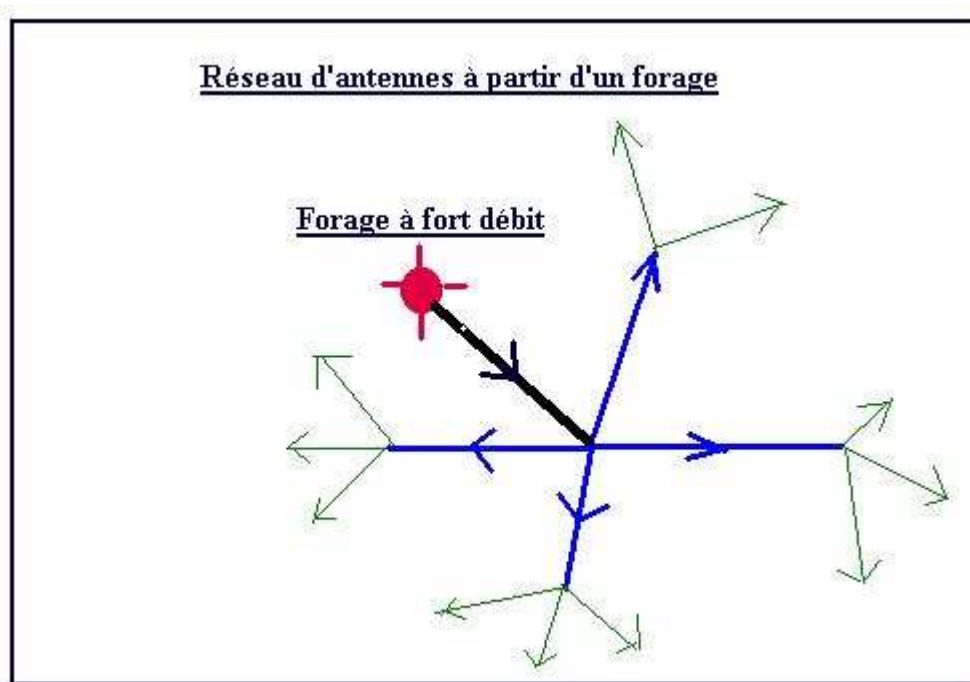




Remarque :

La satisfaction d'un besoin en eau nécessite souvent la réalisation d'un forage. Dans certains cas, le débit dont on a besoin est très faible, le forage à réaliser est profond (donc coûteux) et le débit donné par le forage est important. Un exemple concret est l'alimentation en eau potable du monde rural dans la province de Chichaoua.

Dans de telles conditions, il faut avoir une vision globale optimisant les ressources en eau ainsi que l'infrastructure de mobilisation. Aussi, il est envisageable de concevoir un réseau qui serait alimenté par un seul point d'eau et création de points de prises ou antennes. Une telle démarche permet aussi de maximiser le taux de desserte en eau.



II) Gestion et planification des eaux de surface :

Les eaux de surface s'écoulant en rivière doivent être aménagées sous forme de retenues de barrages, bassins de rétention, dérivations par séguias -(traditionnelles ou modernes)- ou diguettes pour recharge artificielle de nappes d'eaux souterraines.

La gestion d'une retenue de barrage est conditionnée par :

- Le niveau de remplissage au moment de la prise de décision pour effectuer un lâcher.
- Les besoins en eau à satisfaire pour les différents usagers (eau potable, irrigation, industrie (y compris le turbinage)).
- La probabilité des apports futurs au cours de l'année hydrologique.

Une gestion optimale consiste à satisfaire au mieux les différents usages et est basée sur :

- la définition d'une stratégie de gestion du réservoir.
- La définition des règles de gestion en temps réel.

La stratégie de gestion consiste à choisir au début de la campagne agricole le programme de fourniture à adopter. Ce choix s'effectue en principe au début du mois de septembre sur la base du stock au réservoir et la probabilité d'apport futur. Une actualisation de ce programme s'effectue au mois d'Avril pour le reste de la campagne.

La règle de gestion est l'opération qui permet de déterminer à chaque pas de temps le volume d'eau à lâcher à partir du barrage pour satisfaire au mieux les différents besoins exprimés.

Sur le plan qualitatif, il faut également surveiller et contrôler la qualité chimique et bactériologique de l'eau au niveau d'un réseau de contrôle intégrant les retenues de barrages, rivières, lacs, sources...

Remarques :

- la gestion peut être centralisée ou décentralisée. Elle est décentralisée lorsqu'elle est concertée avec les usagers de l'eau.
- Lorsque l'état du stock ne le permet pas, on peut avoir des restrictions au niveau des fournitures d'eau. Il est à signaler que l'alimentation en eau potable est une priorité sociale quelque soit l'hydraulicité de l'année.
- Les programmes prévisionnels en matière de fournitures d'eau sont dynamiques et peuvent être toujours révisés (à la hausse ou à la baisse) et ce en fonction de l'évolution de l'état hydrologique.

Concernant la mobilisation de l'eau pour des fins socio-économiques, il faut veiller sur les points suivants :

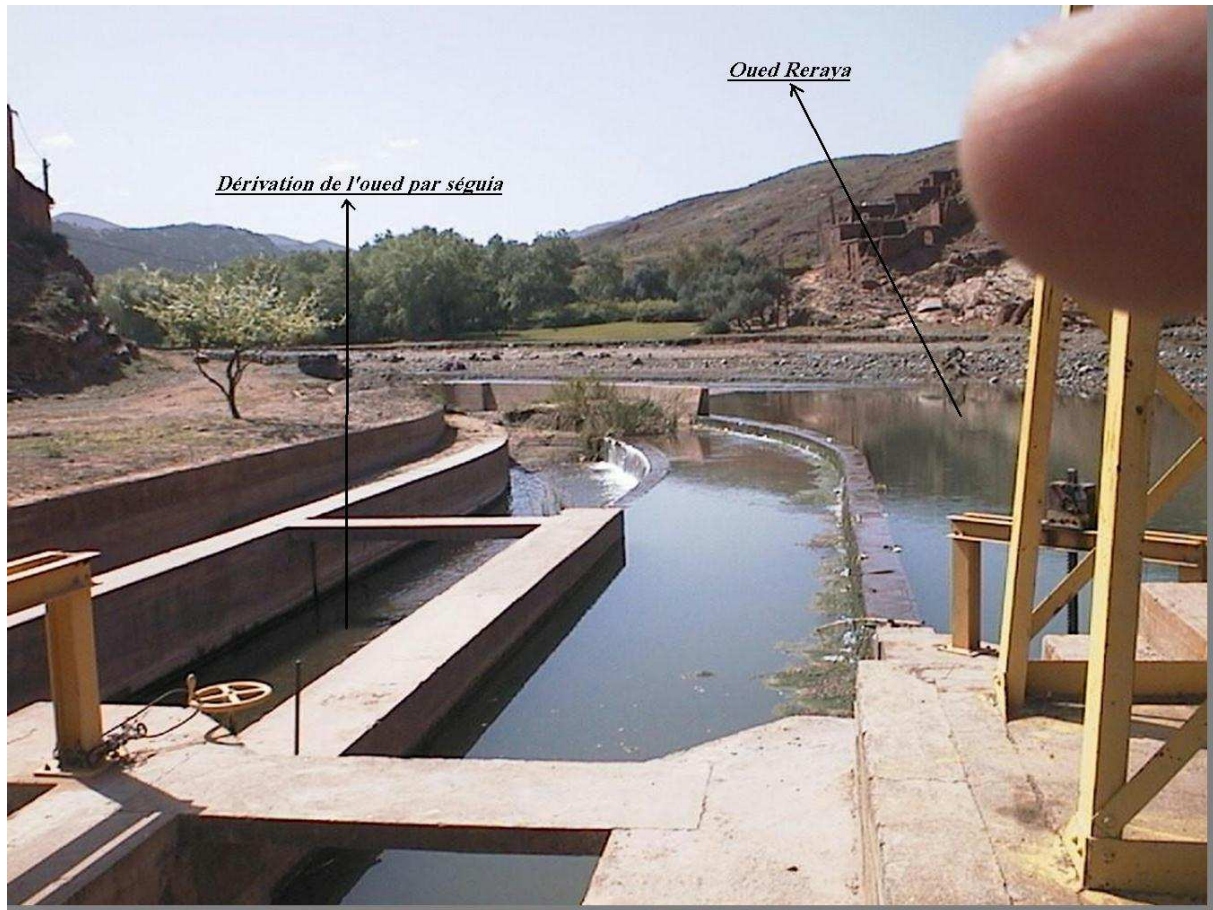
- lutter contre les fuites que ce soit dans les réseaux d'eau potable ou d'irrigation.
- Utiliser des techniques économisatrices d'eau pour l'irrigation telles que le goutte à goutte, aspersion.
- Adopter une tarification dissuasive pour éviter le gaspillage d'eau.

Pour l'affectation des ressources en eau et leurs partages entre les différents usagers, les départements de tutelle élaborent des plans directeurs (PDAIRE : plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau) qu'on doit actualiser tous les 5 ou 10 ans en fonction des situations.

La bonne gestion de l'eau intègre également la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles :

- Réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation en supposant un réseau d'irrigation en bon état.
- Captage des eaux pluviales et exploitation des eaux de crues dans la recharge artificielle de nappes souterraines.
- Exploitation des eaux souterraines saumâtres dans des usages appropriés (irrigation de quelques types de cultures, lessive (réseau de la ville de Layoune à partir de la nappe de Foum Louad).

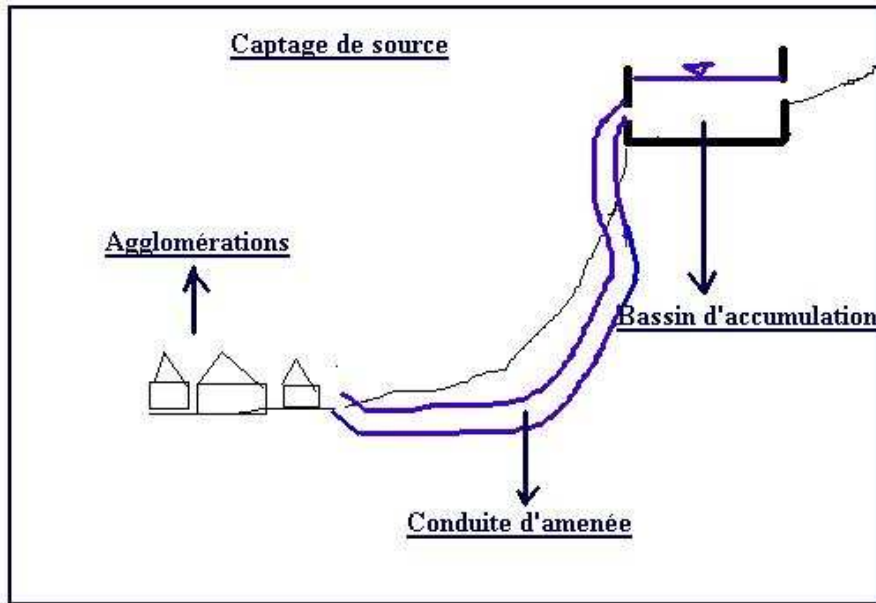
Actuellement et dans beaucoup de pays du monde, la gestion de l'eau devient de plus en plus orientée vers la gestion de la demande alors que dans le passé, la gestion de l'offre prédominait.



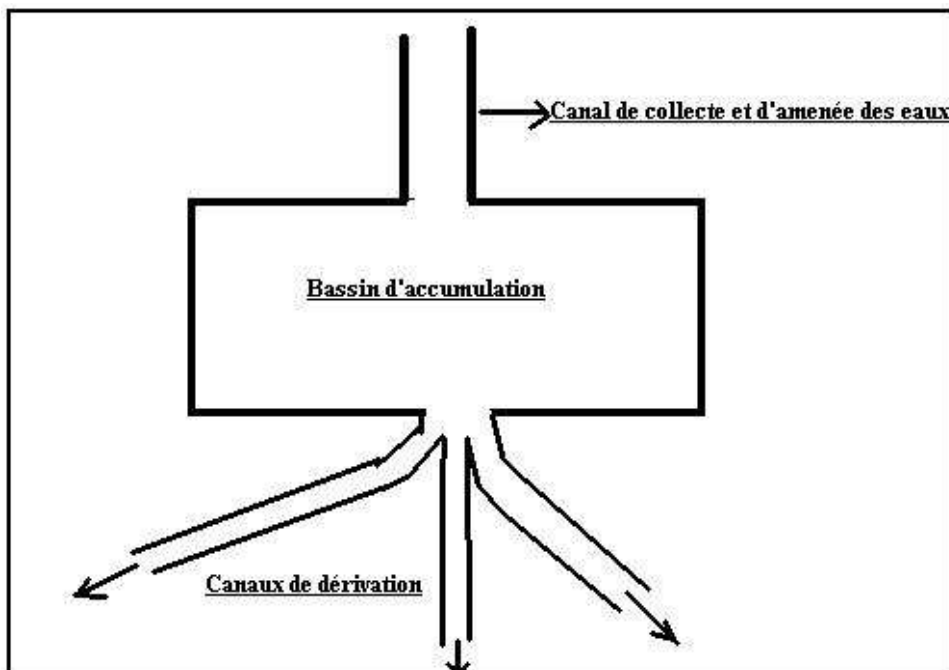
Exemple d'une gestion des eaux de surface : dérivation des eaux de crues par séguias modernes pour l'irrigation et partage des eaux entre exploitants (Haouz de Marrakech)

Aménagement de sources :

Les filets liquides issus d'une source peuvent être collectés au sein d'un bassin d'accumulation puis distribués aux populations aux moments de besoins. Ceci est intéressant notamment lorsque le débit « naturel » de la source est faible (0,1 à 0,5 l/s) et que la demande en pointe est supérieure à ce débit. Ce bassin joue le rôle en fait d'un château d'eau et il a l'avantage de minimiser la fuite et la dispersion des eaux de la source ainsi que la mise en charge de l'eau. La capacité de stockage est en fonction des besoins exprimés. Ce genre d'aménagement est fréquemment adopté pour l'alimentation en eau potable du monde rural pour les localités en zone de montagne.



L'aménagement de source se pratique en fait quelque soit le débit de la source. On rencontre souvent des sources à fort débit qui sont aménagés par canaux servant au partage et gestion de l'eau entre bénéficiaires.



Canal d'irrigation issue de la source Abainou ($Q = 400 \text{ l/s}$) dans la région de Chichaoua



Bilan hydraulique du barrage El Massira (1994/1995)**(Volumes en Mm³)**

| Paramètres de gestion | Sep | Oct | Nov | Dec | Janv | Fev | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Aout | 1994/95 | 1993/94 |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|-------|-------|--------|--------|---------|---------|
| Apport réel | 17,5 | 55 | 44,2 | 25,8 | 25,3 | 24,1 | 34,2 | 106,5 | 21,7 | 16,2 | 21,4 | 14,1 | 406 | 829,4 |
| Coeff d'hydraulicité | 17,4 | 39,5 | 24,3 | 10,8 | 8,8 | 7,6 | 0,2 | 27,6 | 7,7 | 10,7 | 21,2 | 16,1 | 15,3 | 30,9 |
| Evaporation + fuites | 8,2 | 6,7 | 3 | 2,2 | 2,4 | 2,6 | 4,3 | 6,4 | 8,2 | 8 | 9,5 | 8,3 | 69,8 | 76,9 |
| Stock ou destock | -60,6 | -12,1 | -12,6 | -53 | 2,3 | -22,8 | -23,1 | 52,6 | -27,5 | -24,4 | -18,1 | -26,3 | -225,6 | 215,6 |
| turbinage | 69,9 | 35,2 | 50,8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 155,9 | 466 |
| Evacué ou déversé | 0 | 25,2 | 3 | 76,6 | 20,6 | 44,3 | 53 | 47,5 | 41 | 32,6 | 30 | 32,1 | 405,9 | 70,9 |
| Total aval | 69,9 | 60,4 | 53,8 | 76,6 | 20,6 | 44,3 | 53 | 47,5 | 41 | 32,6 | 30 | 32,1 | 561,8 | 536,9 |
| Irrigation + EPI | 69,9 | 66,7 | 53,5 | 66,6 | 23,1 | 50,2 | 48,6 | 47,9 | 41,4 | 33,4 | 31,5 | 27 | 559,3 | 521,4 |
| Côte au 1^{er} en m | 259,76 | 258,45 | 258,18 | 257,89 | 256,6 | 256,66 | 256,08 | 255,45 | 256,8 | 256,1 | 255,47 | 254,97 | 254,18 | |
| Volume total | 529,3 | 468,7 | 456,6 | 444 | 391 | 393,3 | 370,5 | 347,4 | 400 | 372,5 | 348,1 | 330 | 303,7 | |
| Coefficient de remplissage (%) | 19,2 | 17 | 16,5 | 16,1 | 14,2 | 14,3 | 13,4 | 12,6 | 14,5 | 13,5 | 12,6 | 12 | 11 | |

**Dotations annuelles en eau des périmètres irrigués dans le bassin de l'Oum Errbia
(grande hydraulique)**

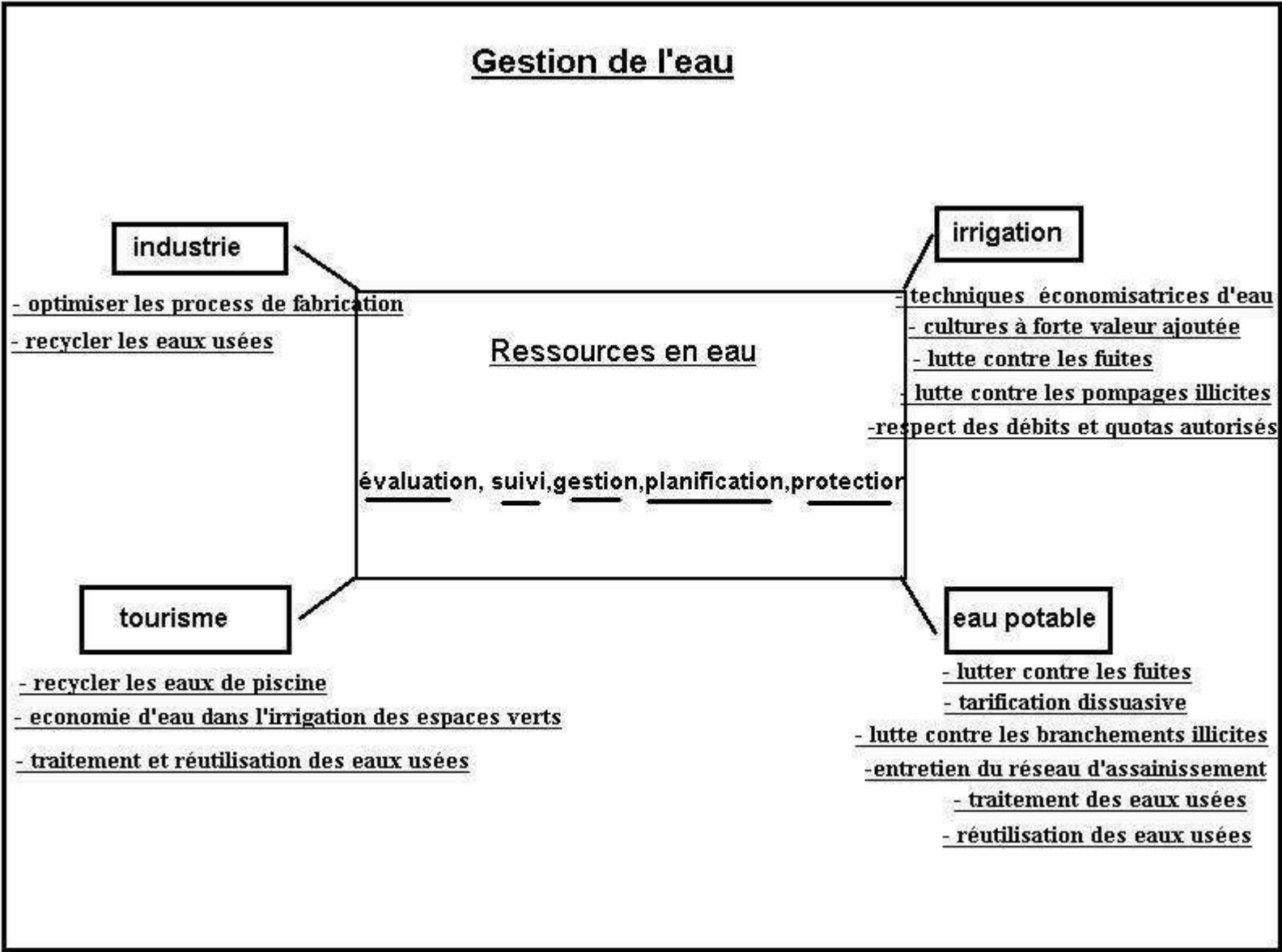
| Périmètre | Besoins |
|----------------------------------|---|
| Béni Moussa | 710 Mm ³ à partir de Bine El Ouidane pour irriguer 60000 ha. Un autre périmètre de 9500 ha est irrigué par les eaux souterraines. |
| Béni Amir | 470 Mm ³ provenant du barrage Kasba Tadla via le canal des Béni Amir. |
| Tessaout aval | 235 Mm ³ à partir de Bin El Ouidane + 10 Mm ³ à partir du barrage Moulay Youssef. |
| Tessaout amont | 250 Mm ³ à partir du barrage Moulay Youssef. |
| Bas service des Doukkalas | 550 mMm ³ à partir du barrage El Massira. Sur ce périmètre, il existe des usages non agricoles (ONEP, OCP....les besoins sont de l'ordre de 50 Mm ³ . |

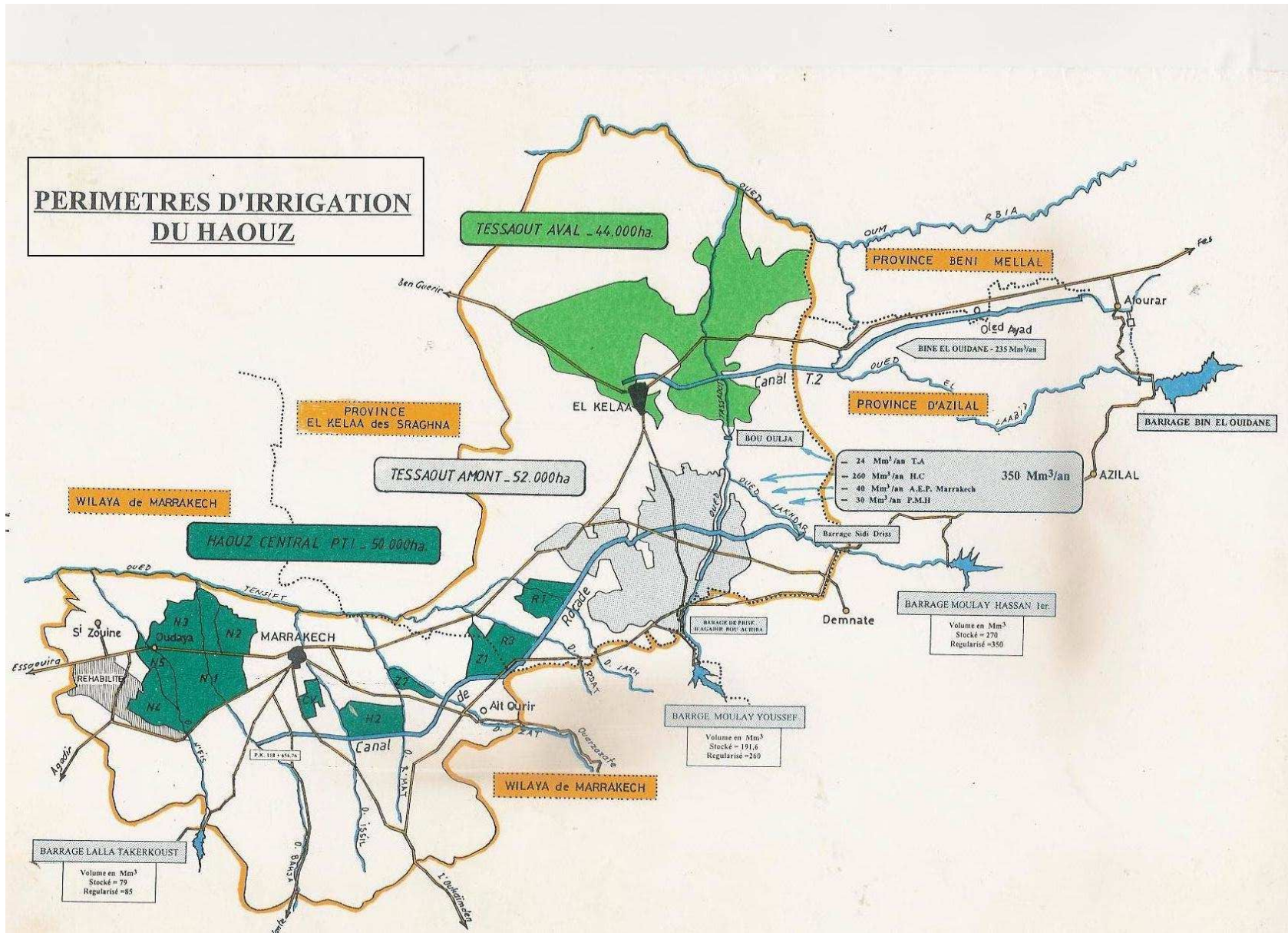
Remarque :

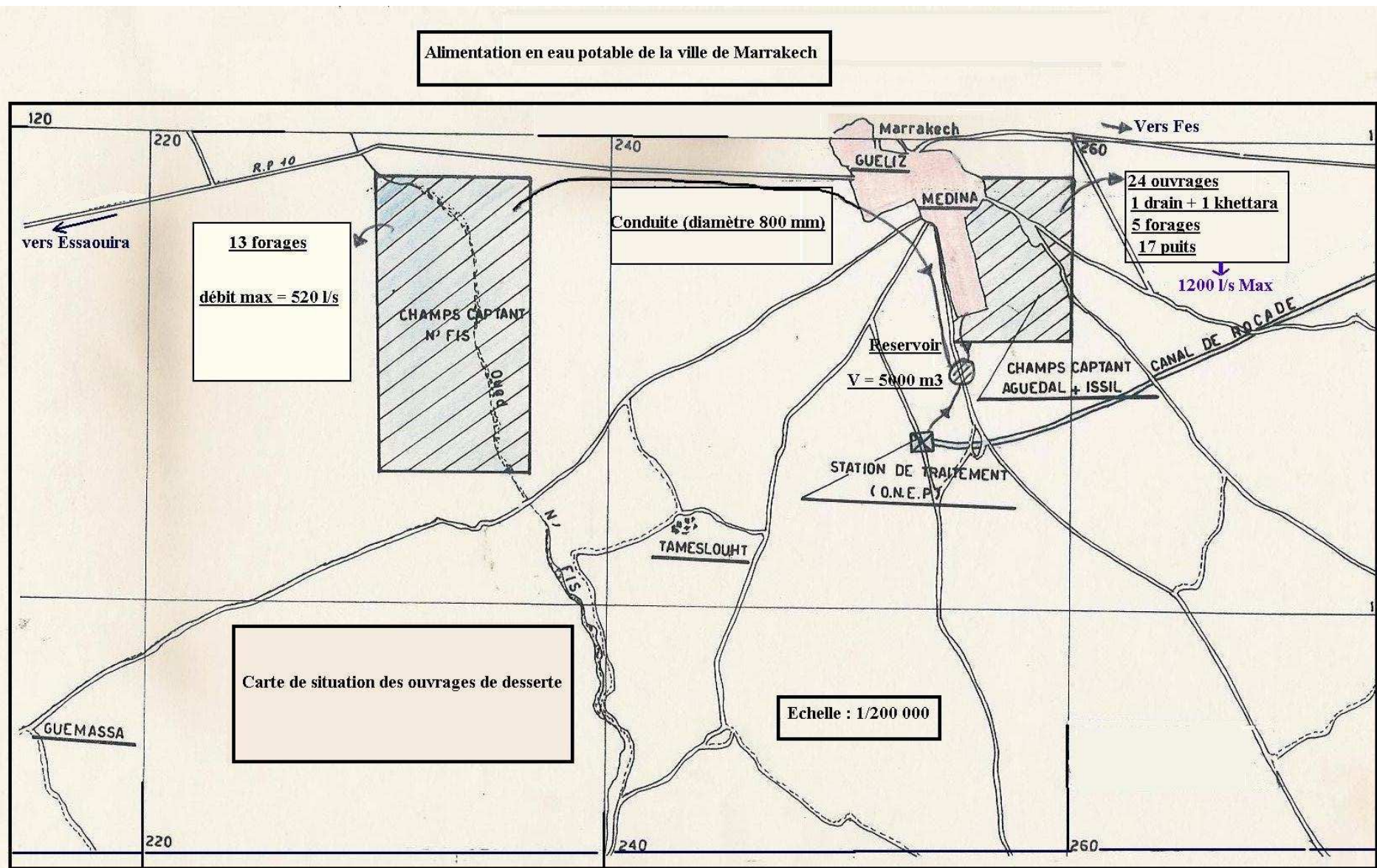
Les dotations avancées ont été calculées selon trois critères :

- la nature des assolements.
- La méthode d'irrigation.
- La superficie irriguée.

En fait, ces chiffres peuvent être réduits en fonction des paramètres précédemment cités. Une bonne gestion est celle qui optimise les volumes d'eaux mobilisées dans l'objectif d'une meilleure plus value socio-économique.







413

Volumes d'eau réellement consommés dans l'irrigation par systèmes Pivot

(Projet pilote de la bahira centrale : province d'El Kelaa des Sraghnas)

| Pivots | Superficie (Ha) | 90/91 | 91/92 | 92/93 | 93/94 |
|------------------------|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| P0 | 32 | 110 | 160 | 160 | 60 |
| P1 P2 | 100 | 350 | 500 | 500 | 400 |
| P3 P4 P5 | 150 | 525 | 750 | 750 | 400 |
| P6 | 50 | 200 | 250 | 250 | 150 |
| P7 P8 | 50 | 250 | 300 | 300 | 200 |
| P9 P10 | 50 | 250 | 250 | 250 | 200 |
| P11 P18 | 75 | 300 | 350 | 250 | 100 |
| P12 | 75 | 300 | 350 | 350 | 300 |
| P14 P15 | 75 | 270 | 350 | 350 | 200 |
| P16 P17 | 100 | 175 | 450 | 450 | 200 |
| P19 | 50 | 175 | 250 | 250 | 200 |
| P13 P20 P22 | 128 | 610 | 775 | 700 | 500 |
| P21 | 62 | 250 | 300 | 300 | 250 |
| P23 | 30 | 100 | 150 | 150 | 100 |
| P24 P25 P26 P27 P28 | 325 | 1150 | 1700 | 2000 | 1300 |
| P29 P30 | 56 | | | 300 | 230 |
| Total | 1408 | 5015 | 6885 | 7310 | 4790 |
| | | 3710 | 4890 | 5190 | 3400 |
| | | 0,121 l/s/ha | 0,161 l/s/ha | 0,161 l/s/ha | 0,111 l/s/ha |

Remarque :

Dans les calculs de dimensionnement, on tient compte d'un besoin théorique de 0,5 l/s/ha pour le blé. En fait, c'est un besoin de pointe dans des conditions hydriques défavorables. Comme le montre le tableau ci-dessus, les débits consommés en fictif continu durant les quatre années hydrologiques étudiées sont de l'ordre de 0,15 l/s/ha.



Evaluation des besoins en eau d'une localité (source : ONEP)

Localité : douar Tamazouzt, commune rurale de Guemassa, Province de Chichaoua

| ANNEES | STATISTIQUES | | PREVISIONS | | | |
|--|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | . | 2008 | 2010 | 2015 | 2020 | 2025 |
| <u>POPULATION TOTALE (hab)</u> | | 1000 | 1022 | 1080 | 1140 | 1204 |
| - Taux d'accroissement (%) | | | 1.10 | 1.10 | 1.10 | 1.10 |
| - Taux de branchement (%) | | | 100 | 100 | 100 | 100 |
| - Population branchée (hab) | | | 1022 | 1080 | 1140 | 1204 |
| - Population non branchée (hab) | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <u>DOTATION (l/hab/j)</u> | | | | | | |
| - Population branchée | | | 50 | 50 | 50 | 50 |
| - Population non branchée | | | 20 | 20 | 20 | 20 |
| - Administrative | | | 5 | 5 | 5 | 5 |
| - Industrielle | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Globale Nette | | | 18 | 18 | 18 | 18 |
| Globale Brute | | | 21 | 21 | 21 | 21 |
| <u>CONSOMMATION (m³/j)</u> | | | | | | |
| - Population branchée | | | 51 | 54 | 57 | 60 |
| - Population non branchée | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| - Administrative | | | 5 | 5 | 6 | 6 |
| - Industrielle | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | | | 56 | 59 | 63 | 66 |
| <u>RENDEMENT (%)</u> | | | | | | |
| - Réseau | | | 85 | 85 | 85 | 85 |

| | | | | | |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| - Adduction | | 95 | 95 | 95 | 95 |
| GLOBAL | | 81 | 81 | 81 | 81 |
| <u>COEFFICIENT DE POINTE</u> | | | | | |
| - Coefficient de pointe journalière | | 1.5 | 1.5 | 1.5 | 1.5 |
| - Coefficient de pointe horaire | | 2.0 | 2.0 | 2.0 | 2.0 |
| <u>BESOINS A LA DISTRIBUTION (l/s)</u> | | | | | |
| - Moyens | | 0.77 | 0.81 | 0.85 | 0.90 |
| - Pointe journalière | | 1.15 | 1.21 | 1.28 | 1.35 |
| - Pointe horaire | | 2.30 | 2.43 | 2.56 | 2.71 |
| <u>BESOINS A LA PRODUCTION (l/s)</u> | | | | | |
| - Moyens | | 0.81 | 0.85 | 0.90 | 0.95 |
| - Pointe | | 1.21 | 1.28 | 1.35 | 1.42 |



Conduite ONEP longeant la route nationale Marrakech-Essaouira collectant l'eau de 13 forages dans le champs captant de Nfis pour l'AEP DE Marrakech

Ex 1:

Une ville est alimentée à partir d'une nappe d'eau souterraine et d'un barrage. Le débit équipé à partir de la nappe pour l'AEP de cette ville est de 175 l/s. le besoin moyen à la production de cette ville est de $65\,000\text{ m}^3/\text{jour}$.

Au cours d'une année très sèche, la réserve d'eau disponible au barrage alimentant cette ville n'est que de $4\,738\,000\text{ m}^3$. L'apport d'eau enregistré pendant les mois d'été est généralement nul et les pertes par évaporation sont négligeables.

Compte tenu de la réserve d'eau disponible au barrage, quelle est la durée d'autonomie de l'alimentation en eau de cette ville.

Réponse :

Le débit à partir de la nappe est de 175 l/s soit $15120\text{ m}^3/\text{jour}$. Les besoins étant de $65\,000\text{ m}^3/\text{jour}$, il faut combler un déficit de $49880\text{ m}^3/\text{jour}$. La réserve du barrage permettra une autonomie de $4\,738\,000 / 49880$, soit **T = 95 jours**.

Problème 1

Le barrage Mrissa est destiné à l'alimentation en eau potable de la ville de Laârache et des centres ruraux limitrophes d'une part et l'irrigation d'un périmètre de 30.000 ha.

L'alimentation en eau de la ville de Larache et des Centres ruraux limitrophes est effectué à partir de la station de traitement située au pieds du barrage et de deux adductions : une dessert

la ville de Larache et une autre dessert l'ensemble des centres ruraux. Les données fournies par les services de l'ONEP concernant la consommation en eau potable sont les suivants :

- ◆ Population urbaine : 750.000 habitants
- ◆ Population rurale : 25000 habitants
- ◆ Dotation population branchée : 150 l/j/habitant
- ◆ Dotation de la population non branchée : 75 l/j/habitant
- ◆ Dotation de la population rurale : 30 l/j/habitant
- ◆ Taux de branchement de la population urbaine : 60 %
- ◆ Rendement du réseau et de l'adduction de la ville de Larache : 80 %
- ◆ Rendement du réseau et de l'adduction de l'ensemble des centres ruraux : 60 %
- ◆ Rendement de la station de traitement : 75 %

1/- Calculer les besoins en eau potable de la ville de Larache et des centres ruraux au pied du barrage.

L'irrigation du périmètre de 30.000 ha à partir du barrage Mrissa s'effectue à partir d'une batterie de station de pompage le long de l'oued Loukkos à l'aval de ce barrage. Les données fournies par les services de l'Agriculture concernant le périmètre irrigué sont les suivantes :

| Cultures | Surface cultivée (ha) | Dotation annuelle m^3 /ha/an |
|------------------|-----------------------|--------------------------------|
| Agrumes | 6500 | 13200 |
| Arboricultures | 4000 | 4200 |
| Vignes | 1500 | 4600 |
| Betterave | 1500 | 7800 |
| Canne à sucre | 3500 | 3000 |
| Fourrages | 500 | 10200 |
| Maraîchages | 5000 | 6100 |
| Céréales | 7500 | 6500 |
| T O T A L | 30.000 | - |

2) Calculer les besoins en eau d'irrigation au pied du barrage Mrissa sachant que l'efficience globale du réseau est égale à 60 %.

Réponses :

1/- Population urbaine = 750.000 habitants, 60 % sont branchés soit 450.000 habitants (dotation de 150 l/j/hab)

$$Q_1 = 782 \text{ l/s}$$

40 % non branchés soit 300.000 habitants (dotation de 75 l/j/hab)

$$Q_2 = 260 \text{ l/s}$$

Q (Total de la ville) =

$$1042 \text{ l/s}$$

Population rurale (25.000 habitants) ; dotation de 30 l/j/hab

$$Q_3 = 9 \text{ l/s}$$

Donc le débit total en matière d'eau potable est

$$Q = 1051 \text{ l/s}$$

En fait les réseaux ont des rendements, et on doit donc calculer les débits à l'amont.

- Q (Larache city) = 1042 l/s – rendement = 80 %

Donc $\frac{1042}{Q_{\text{amont}}} = 0,8$ soit

$$Q_{\text{amont}} = 1303 \text{ l/s}$$

- Q (rural) = 9 l/s – rendement = 60 %

Donc $\frac{9}{Q_{\text{amont}}} = 0,6$ soit

$$Q_{\text{amont}} = 15 \text{ l/s}$$

Le débit à la sortie de la station de traitement doit donc être de

$\frac{1318}{Q_{\text{amont}}} = 0,75$

$$Q_{\text{amont}} = 1757 \text{ l/s}$$

C'est ce dernier débit qui doit entrer à la station de traitement pour couvrir les besoins moyens en eau potable.

2/- Les besoins en eau par assolement sont :

| Cultures | Besoins (m ³ /s) |
|-----------------------|-----------------------------|
| Agrumes | 2.72 |
| Arboricultures | 0.53 |
| Vignes | 0.22 |
| Betterave | 0.37 |
| Canne à sucre | 0.33 |
| Fourrages | 0.16 |
| Maraîchages | 0.97 |
| Céréales | 1.54 |
| TOTAL | 6.84 |

Q (besoins) = 6.84 m³/s ; rendement = 60 % donc

$\frac{6.84}{Q_{\text{amont}}} = 0.6$

$$Q_{\text{amont}} = 11.4 \text{ m}^3/\text{s}$$

Problème 2 :

Il est prévu de construire un complexe hôtelier dans la région de Marrakech. Déterminer les besoins en eau touristiques en millions de m³ /an et ce pour les horizons 2010, 2015, 2020, et 2030 à partir des données suivantes :

- capacité en nombre de lits : 5000
- dotation brute en litre/jour/lit : 300
- taux d'occupation en 2010 : 80%
- taux d'occupation en 2015 : 85%
- taux d'occupation en 2020 : 90%
- taux d'occupation en 2030 : 100%

Réponse :

Les besoins en totalité du complexe touristique sont : 5000 x 300 litre/jour, soit en fictif continu $Q = 1500 \text{ m}^3/\text{jour}$, soit $Q = 0,55 \text{ Mm}^3/\text{an}$. Les besoins étalés sur le temps seront donc comme suit :

| Années | Besoins en Mm ³ /an |
|--------|--------------------------------|
| 2010 | 0,44 |
| 2015 | 0,47 |
| 2020 | 0,49 |
| 2030 | 0,55 |

Exercice 2:

Les apports d'eau et les fournitures du barrage pour le 1^{er} trimestre de la 1^{ère} année sont consignés dans le tableau suivant :

| | Septembre | Octobre | Novembre |
|-------------|-----------|---------|----------|
| Apports | 15,1 | 16,8 | 17,6 |
| Irrigation | 10 | 8 | 6 |
| AEP | 2 | 2 | 2 |
| Turbinage | 5 | 5 | 5 |
| Evaporation | 1,8 | 1,5 | 1 |

Calculer la réserve du barrage au début de chaque mois sachant que la réserve au début du mois de Septembre est de 380 Mm³.

Réponses :

Pour le mois de Septembre : $380 + 15,1 - (10+2+5+1,8) = 376,3 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois d'octobre.

Pour le mois d'octobre : $376,3 + 16,8 - (8+2+5+1,5) = 376,6 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois de novembre.

Pour le mois de novembre : $376,6 + 17,6 - (6+2+5+1) = 380,2 \text{ Mm}^3$, c'est la réserve au début du mois de décembre.

Exercice 3 :

Le volume de la tranche morte au niveau d'un barrage est de $500\,000\text{ m}^3$, l'envasement annuel est de $20\,000\text{ m}^3$, quelle est la durée de vie du barrage.

Réponse :

La tranche morte sera totalement comblée au bout de $500\,000 / 20\,000 = 25$ ans.

Exercice 4 :

La ville de Marrakech est alimentée en eau potable principalement à partir :

- Du barrage sidi Driss via le canal de rocade qui débouche sur la station de traitement sur la route de l'Ourika.
- Des eaux souterraines provenant de la nappe du Haouz

En 1982, le débit total équipé correspondant aux eaux souterraines était de l'ordre de 1300 l/s . actuellement, et en plein régime, ce débit n'est que de l'ordre de 500 l/s . commentez cette situation ou l'ONEP (office national de l'eau potable) doit gérer la situation et envisager des solutions futures.

Réponse :

Le débit équipé des eaux souterraines a chuté de $(1330 - 500 / 1330)$ soit une baisse de 60%. Ceci est dû aux effets de la sécheresse conjugués à la surexploitation de la nappe. Dans ces conditions, l'ONEP doit examiner la possibilité d'extension de la station de traitement pour combler le déficit en eaux souterraines.

Les modèles de simulation et de prévision

D) Introduction :

Les modèles de simulation et de prévision constituent un moyen extrêmement important en matière de gestion de l'eau. En effet, ils permettent de prévoir l'évolution de l'état des ressources en eau aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. Ceci est également valable pour les réseaux de distribution d'eau. Il est impératif de mentionner que la qualité et la précision d'une étude par modélisation dépend de deux facteurs essentiels :

- la fiabilité des données collectées et injectées dans le modèle.
- L'importance de la masse des données disponibles.

II) la modélisation hydrogéologique :

La modélisation d'une nappe est la mise en équation de ses mécanismes d'écoulement afin de visualiser son comportement vis-à-vis d'un certain nombre de scénarios. Pour y arriver et tout en ayant des données faibles, il faut collecter le maximum d'informations et de paramètres au niveau de l'aquifère.

Une simulation hydrogéologique a principalement trois objectifs :

- vérifier la cohérence entre les données.
- déterminer des données manquantes (phase de calage)
- prévoir le comportement futur de la nappe suite à des aménagements projetés ou de scénarios divers.

Les acquis au niveau d'une simulation sont :

- une carte des transmissivités sur toute l'étendue de la nappe.
- le bilan hydrodynamique de l'aquifère.

La modélisation hydrogéologique est souvent utilisée en tant que moyen de prévision et ce dans beaucoup de domaines :

- Optimisation des débits d'exploitations de nouveaux ouvrages de captages pour différents usages de l'eau : champs captants d'eau potable, périmètres irrigués, projets industriels.
- Délimitation de périmètres de protection autour de captages.
- Evolution des ressources en eau face à des scénarios d'exploitation ou de sécheresse.
- Etude de propagation et de migration d'un agent polluant dans la nappe : exemple des nitrates au niveau d'un périmètre irrigué. On a souvent des modèles hydrodynamiques couplés avec des modèles de propagation d'un polluant.
- Etude de l'impact concernant la réalisation de certains ouvrages sur la nappe tels que : barrages, canaux de drainage, tunnels...

II.1) Les équations de l'écoulement :

En milieu homogène et isotrope avec un écoulement permanent, on a l'équation de Laplace :

$$\frac{\partial^2 H}{\partial x^2} + \frac{\partial^2 H}{\partial y^2} + \frac{\partial^2 H}{\partial z^2} = 0$$

Avec H = charge hydraulique.

En milieu hétérogène avec écoulement permanent à deux dimensions et avec débit d'échange, l'équation de la place devient :

$$\frac{\partial}{\partial x} (T_x(x, y) \frac{\partial H}{\partial x}) + \frac{\partial}{\partial y} (T_y(x, y) \frac{\partial H}{\partial y}) + Q(x, y) = 0$$

Avec Q (x, y) = débit d'échange vertical

e = puissance de l'aquifère.

T = k . e (transmissivité).

L'équation est valable sur un domaine fermé et le problème est résolu si on a explicitement H= f(x, y). Pour cela il faut définir ce qu'on appelle les conditions aux limites :

- limite à potentiel imposé : limite sur laquelle le potentiel est constant.
- Limite étanche : limite à flux nul.

II.2) Résolution des équations :

Soit un domaine où les propriétés sont connues .Si les conditions aux limites du domaine sont connues, la répartition du potentiel hydraulique est connue et est unique. (Unicité de la solution).

- * T et k connus en tout point
- * conditions aux limites connus
- * débits d'échanges verticaux connus. (Infiltration par exemple)

Autrement dit, les équipotentielles données par le modèle doivent se superposer avec la carte piézométrique réelle (phase de calage). On doit donc jouer sur les débits ou les transmissivités pour arriver au bon calage. Il faut également procéder à une bonne discrétisation du temps et de l'espace. La géométrie et la dimension des mailles choisies dépendent de la densité et de la répartition géographique des données disponibles.

Remarques : si les données hydrogéologiques injectées dans le modèle ne sont pas fiables ou peu nombreuses, on a toujours une réponse mais non réelle.

II.3- Simulations en régime transitoire :

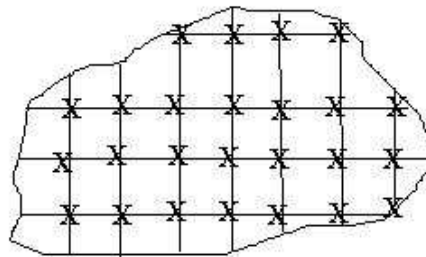
C'est l'analyse prospective de l'aquifère et de son comportement futur. En effet on peut simuler des pompages par endroits et le modèle répond par l'évolution de la surface piézométrique.

Pour pouvoir simuler des Scénarios en régime transitoire, on doit fournir au modèle les données suivantes :

- les coefficients d'emménagement.
- l'historique de la piézométrie.

Remarque :

En pratique, pour modéliser un aquifère, on précède a un maillage du domaine. L'équation de Laplace est remplacée par une relation approchée plus simple valable sur le domaine maille. La méthode est discontinue et consiste à calculer la charge hydraulique H au nœud des mailles.



II.4) La programmation informatique :

La modélisation de nappe se fait en pratique sur ordinateur grâce à des logiciels appropriés (exemple MODFLOW). Ceux-ci ne cessent de se développer. Le menu d'un logiciel quelconque doit contenir les programmes suivants :

- un programme d'entrée des données. (en permanent et transitoire)
- un programme de correction des données.
- un programme de calcul.
- Un programme d'édition des données et résultats.

Il est évident que les capacités du matériel utilisé (hardware) doivent être suffisantes pour faire fonctionner le logiciel adopté.

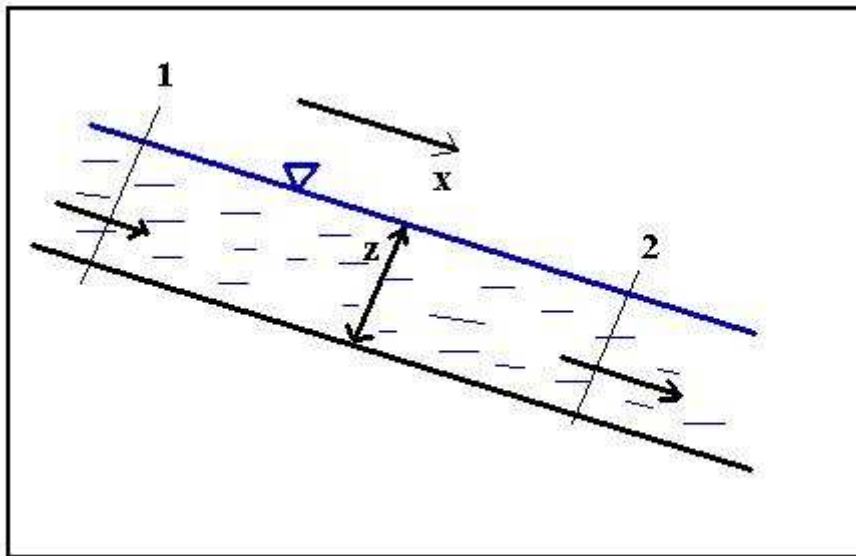
III) La modélisation en hydrologie :

La modélisation des phénomènes hydrologiques (débits de crue, d'étiage, transformation débit-pluie) est un outil de plus en plus indispensable et notamment si on tient compte de la faible taille des séries hydrométriques ou tout simplement leur absence. Ces modèles, les résultats sont également et de plus en plus couplés à des images satellites de bassins versants pour le suivi, la description ainsi que la prévision de certains paramètres. L'objectif final d'une étude par modèle est la prévision de phénomènes ou paramètres hydrologiques

(inondations par exemple) ainsi que le dimensionnement d'ouvrages hydrauliques (débits de projets pour ponts, barrages.. .)

Equations de Saint Venant :

Ce sont des équations aux dérivées partielles et décrivant la dynamique des écoulements superficiels aussi bien dans les rivières que les canaux découverts. Beaucoup de phénomènes physiques (mouvement des marées et des vagues, inondations et torrents dans les rivières,....) peuvent être mis en équations (modélisés). Ces équations sont au nombre de deux, une traduisant la continuité (principe de conservation) et l'autre relatant l'aspect dynamique.



$$\frac{\partial S(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial Q(x, t)}{\partial x} = q_l \quad (1)$$

$$\frac{\partial Q(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial}{\partial x} \left(\frac{Q^2(x, t)}{S(x, t)} \right) + g S \frac{\partial z(x, t)}{\partial x} + g S J = k q_l V \quad (2)$$

t = temps, x = abscisse de l'écoulement, S = section mouillée, Q (m³ /s) = débit à travers la section S, q_l (m²/s) = débit latéral par unité de longueur, z = profondeur de l'eau, J = pente, V = vitesse d'écoulement, K = coefficient de Manning Strikler

III.1) Les données nécessaires à une étude de modélisation :

Deux outils sont indispensables :

- un modèle numérique de terrain (MNT) : données, levés topographiques, profils et ce après avoir délimité le ou les tronçons d'étude

- **un modèle hydrodynamique** pour la simulation des phénomènes étudiés en décrivant des paramètres hydrauliques tels que, niveau d'eau, débit, vitesse, côte amont, côte aval.

Le domaine étudié doit faire l'objet d'un maillage afin de faciliter l'entrée des données ainsi que la compréhension des résultats affichés par le modèle. (Phase de discrétisation spatiale des données).

Il existe actuellement plusieurs logiciels qui sont adaptés aux objectifs demandés et problèmes posés, les résultats doivent être exploités avec prudence compte tenu des différentes approximations retenues dans le modèle hydrodynamique.

III.2) les composantes d'un modèle de simulation :

Cinq éléments constitutifs sont à signaler :

- 6) la géométrie de l'espace physique étudié
- 7) les entrées du système
- 8) les lois mathématiques décrivant le phénomène à simuler
- 9) l'état initial et les conditions aux limites
- 10) les sorties du système

III .3) Le calage d'un modèle :

Cette étape consiste après avoir collecté le maximum de données et d'informations jugées fiables à ajuster les valeurs simulées pour reproduire des scénarios observés dans la réalité. C'est la phase de validation afin de passer aux prévisions futures.

IV) La modélisation des réseaux d'eau potable :

Au niveau d'un réseau desservant une ville, il est indispensable d'assurer au niveau de chaque point de puisage le débit de pointe horaire tout en ayant la pression requise. Pour cela, le réseau doit être bien conçu et avec des diamètres adéquats. La ville et les quartiers sont appelés à se développer et à s'agrandir, ceci va se répercuter sur la structure et la typologie du réseau, aussi il est impératif de modéliser le réseau avec la prise en compte de scénarios futurs.

Dans une première phase, il faut aussi procéder à un calage du modèle en effectuant un certain nombre de mesures et modifier la conception initiale afin de reproduire les mesures réalisées.

Pour la prévision, les scénarios à afficher sont :

- **les données structurantes du réseau** : changements de diamètres, extension de réseaux, pose de nouveaux ouvrages, création de lotissements.
- **Les données de fonctionnement du réseau** : nouveaux abonnés, pertes et fuites.

Le calcul d'un réseau maillé est similaire à celui d'un réseau électrique. Il existe deux sortes de relations appliquées respectivement aux nœuds et aux mailles du réseau. Ce sont les relations connues sous le nom de lois de Kirchoff. La méthode de Hardy-Cross qu'on trouve dans la littérature est basée sur ces deux lois.

Définitions :

- Un nœud est l'intersection d'au moins deux branches
- Une maille est un circuit fermé et qui est formé par l'adjonction d'au moins trois branches

A) la loi des nœuds :

Cette loi exprime la conservation des débits au niveau de chaque nœud (principe de continuité).

$$\Sigma Q (\text{entrants}) = \Sigma Q (\text{sortants})$$

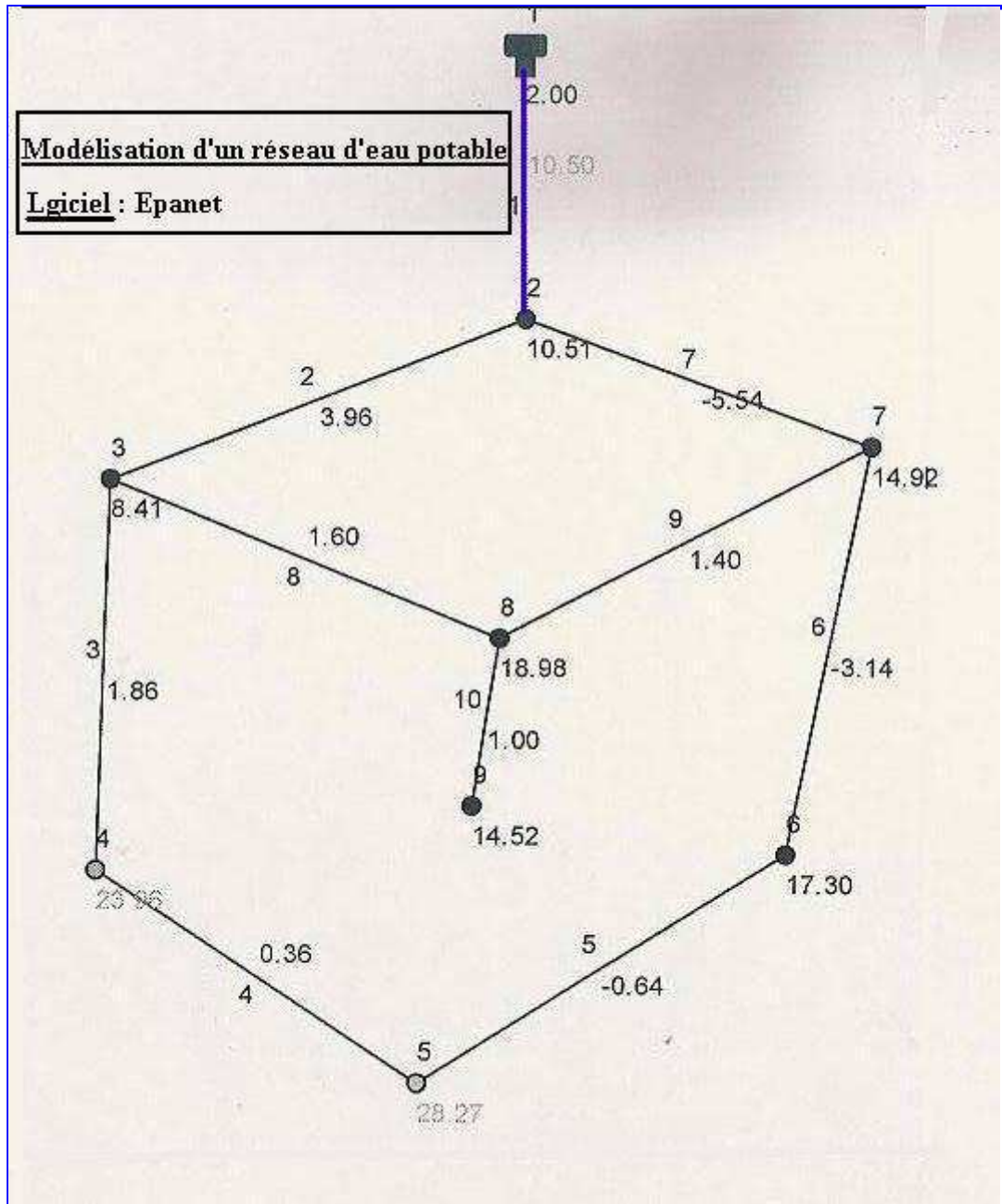
B) la loi des mailles :

En choisissant un sens positif arbitraire, la somme algébrique des pertes de charges est nulle.

$$\Sigma(\Delta H)_{\text{algébrique}} = 0$$

Les lois de Kirchoff sont assez complexes pour être résolues manuellement, surtout si le réseau comporte plusieurs conduites. En pratique, on utilise des logiciels (Piccollo, Epanet...)





Les résultats de la dernière simulation se présentent comme suit

État des Noeuds du Réseau

| ID Noeud | Altitude m | Demande Base LPS | Demande LPS | Charge m | Pression m |
|-------------|---------------|---------------------|----------------|-------------|---------------|
| Noeud 2 | 420 | 1 | 1.00 | 430.51 | 10.51 |
| Noeud 3 | 421 | 0.5 | 0.50 | 429.41 | 8.41 |
| Noeud 4 | 405 | 1.5 | 1.50 | 428.96 | 23.96 |
| Noeud 5 | 400 | 1 | 1.00 | 428.27 | 28.27 |
| Noeud 6 | 412 | 2.5 | 2.50 | 429.30 | 17.30 |
| Noeud 7 | 415 | 1 | 1.00 | 429.92 | 14.92 |
| Noeud 8 | 406 | 2 | 2.00 | 424.98 | 18.98 |
| Noeud 9 | 406 | 1 | 1.00 | 420.52 | 14.52 |
| Réservoir 1 | 430 | Sans Valeur | -10.50 | 432.00 | 2.00 |

État des Arcs du Réseau

| ID Arc | Longueur m | Diamètre mm | Rugosité mm | Débit LPS | Vitesse m/s | Pert.Charge Unit. m/km | État |
|----------|---------------|----------------|----------------|--------------|----------------|---------------------------|--------|
| Tuyau 1 | 800 | 160 | 0.1 | 10.50 | 0.52 | 1.86 | Ouvert |
| Tuyau 2 | 350 | 100 | 0.1 | 3.96 | 0.50 | 3.13 | Ouvert |
| Tuyau 3 | 100 | 70 | 0.1 | 1.86 | 0.48 | 4.54 | Ouvert |
| Tuyau 4 | 100 | 35 | 0.1 | 0.36 | 0.37 | 6.88 | Ouvert |
| Tuyau 5 | 100 | 40 | 0.1 | -0.64 | 0.51 | 10.28 | Ouvert |
| Tuyau 6 | 100 | 80 | 0.1 | -3.14 | 0.62 | 6.20 | Ouvert |
| Tuyau 7 | 100 | 100 | 0.1 | -5.54 | 0.71 | 5.90 | Ouvert |
| Tuyau 8 | 600 | 60 | 0.1 | 1.60 | 0.56 | 7.39 | Ouvert |
| Tuyau 9 | 850 | 60 | 0.1 | 1.40 | 0.50 | 5.81 | Ouvert |
| Tuyau 10 | 580 | 50 | 0.1 | 1.00 | 0.51 | 7.70 | Ouvert |

Les catastrophes naturelles

I) Introduction :

Deux phénomènes extrêmes deviennent de plus en plus fréquents à travers le monde, il s'agit des inondations et de la sécheresse. Ces deux phénomènes doivent être gérés selon une approche minimisant les effets négatifs sur le plan socio-économique et de bonne gestion de l'eau.

II) les inondations :

Les oueds peuvent connaître des crues exceptionnelles et des débordements sous l'effet de pluies diluviennes, un tel phénomène génère des effets dévastateurs au niveau de l'infrastructure existante (maisons, ponts, routes, périmètres agricoles ...)

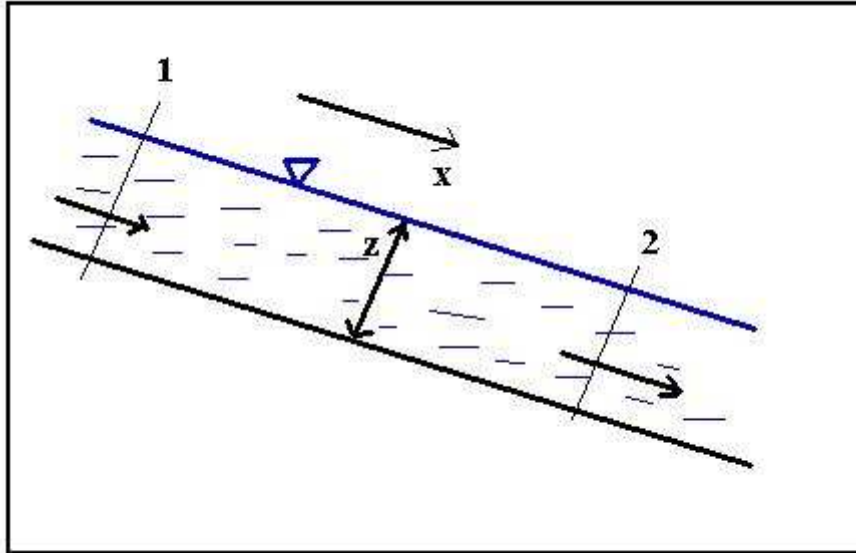
L'origine de la catastrophe ne réside pas dans la valeur exceptionnelle de P (pluviométrie) mais plutôt dans la valeur de i (intensité de pluie). Exemple, la crue de l'ourika en Aout 1995 est due à une pluviométrie de 28mm concentrée sur une demi-heure !!

Inondations dans la ville de Mohammédia



Afin de mieux gérer le régime hydrologique d'une rivière et pour pouvoir protéger les infrastructures existantes, il est intéressant de simuler l'écoulement pour différentes périodes de retour ce qui permettra de connaître non seulement les débits mais aussi l'évolution du plan d'eau des hauteurs le long du lit de l'oued. On procède ainsi à une cartographie des zones inondables. De nombreux logiciels ont été développés dans ce sens, exemple Rubicon. Ils sont tous basés sur les équations de Saint Venant : Ce sont des équations décrivant la dynamique

des écoulements superficiels dans les rivières. Les phénomènes d'inondations et torrents dans les rivières peuvent être mis en équations (modélisés). Ces équations sont au nombre de deux, une traduisant la continuité (principe de conservation) et l'autre relatant l'aspect dynamique.

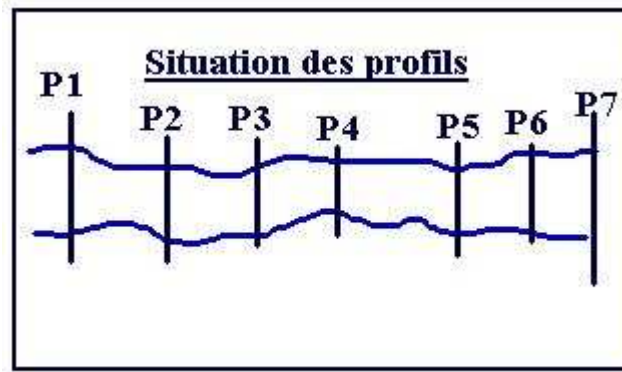


$$\frac{\partial S(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial Q(x, t)}{\partial x} = q_l \quad (1)$$

$$\frac{\partial Q(x, t)}{\partial t} + \frac{\partial}{\partial x} \left(\frac{Q^2(x, t)}{S(x, t)} \right) + g S \frac{\partial z(x, t)}{\partial x} + g S J = k q_l V \quad (2)$$

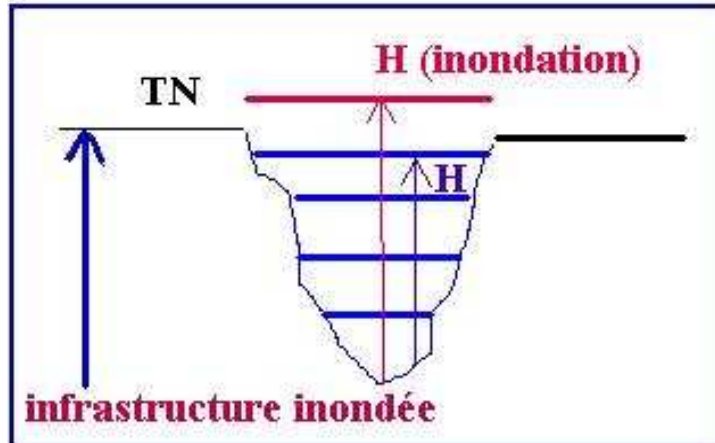
t = temps, x = abscisse de l'écoulement, S = section mouillée, Q (m^3/s) = débit à travers la section S , q_l (m^2/s) = débit latéral par unité de longueur, z = profondeur de l'eau, J = pente, V = vitesse d'écoulement, K = coefficient de Manning Strikler

Il existe dans une rivière et pour des raisons géomorphologiques des tronçons très vulnérables ou points névralgiques. Aussi, une cartographie détaillée de ces points est indispensable avec également un classement en matière de priorité. Ceci impose de concevoir des ouvrages de protections appropriés (endiguement des rives, barrages, mur de soutènement, bassins d'infiltration...). Il serait judicieux de procéder à des simulations avant de dimensionner les ouvrages de protection. Exemple d'un oued dans la région de Marrakech (simulation avec le logiciel Rubicon).



| Profil | Côte route (NGM) | Niveau d'eau atteint lors de la crue (NGM) | | | |
|--------|------------------|--|----------|----------|-----------|
| | | F = 1/10 | F = 1/20 | F = 1/50 | F = 1/100 |
| P1 | 465,50 | 464,43 | 464,75 | 465,10 | 465,37 |
| P2 | 461,65 | 462,21 * | 462,45 * | 462,65 * | 462,87 * |
| P3 | 459 | 460,33 | 460,64 * | 461,07 * | 461,58 * |
| P4 | 460,90 | 458,64 | 459,21 | 459,85 | 460,22 |
| P5 | 458 | 457,64 | 458,15 * | 458,88 | 459,29 * |
| P6 | 455,10 | 453,32 | 454,78 | 455,65 * | 456,50 * |
| P7 | 453,60 | 450,80 | 451,55 | 452,32 | 452,99 |

- niveau de crue dépassant le niveau de la route (inondation de la route).

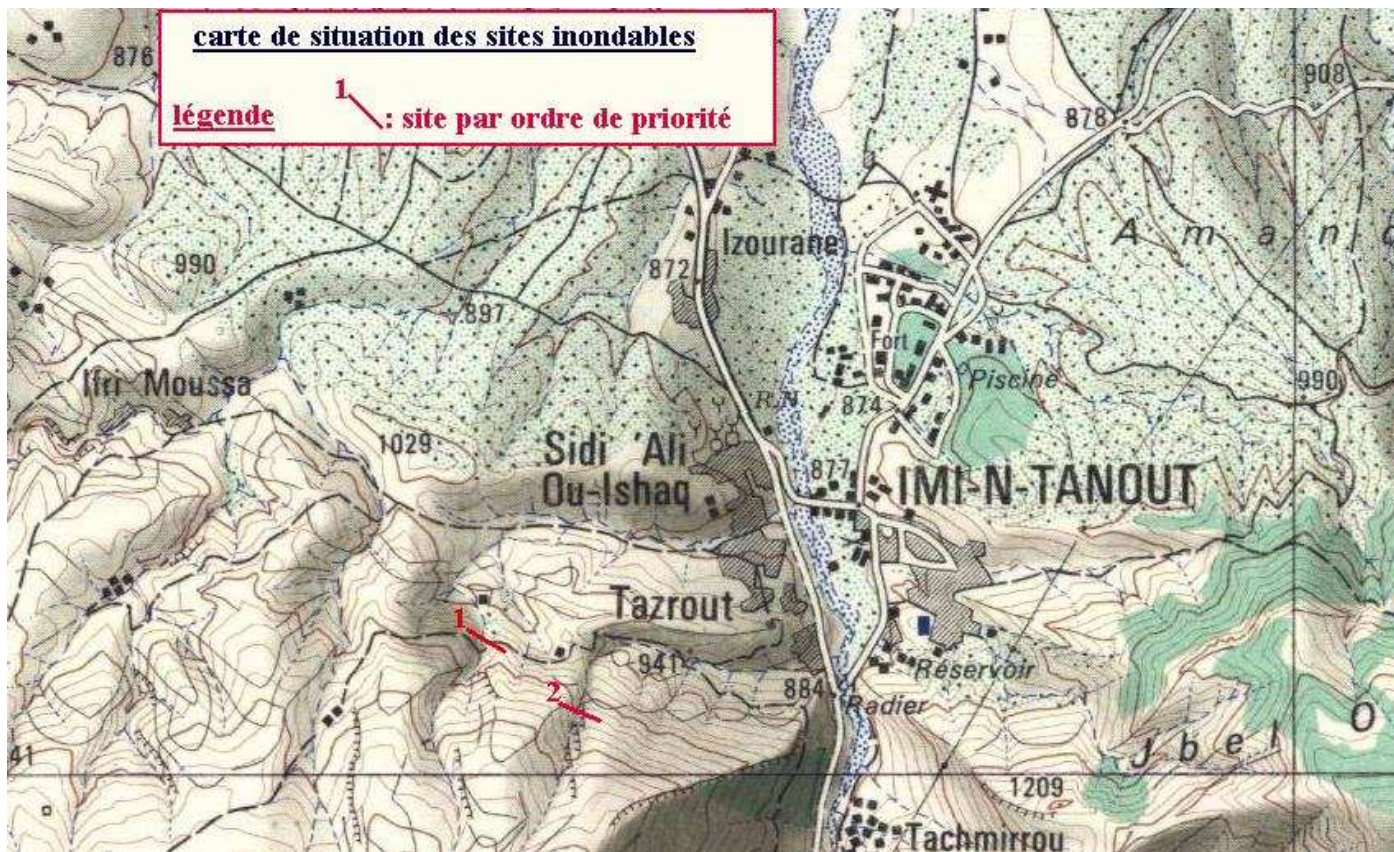


| Crue | Superficie inondée (ha) | Durée en heures |
|-----------|-------------------------|-----------------|
| F = 1/10 | 7 | 4h 45 min |
| F = 1/20 | 22 | 8h 30 min |
| F = 1/50 | 38 | 9h 30 min |
| F = 1/100 | 44 | 11h 30 min |

NB : la durée correspond au temps pendant lequel les niveaux d'eau dépassent les côtes les plus basses des berges de l'oued.

Exemple de fiche technique pour des ouvrages de protection :

- Province : Chichaoua
 - Site : chaabat tazrout sur l'oued Imintanout
 - Bassin versant : 1,45 Km²
 - Pluie moyenne : 300 mm/an
 - Crue décennale estimée : 8 m³ /s
 - Crue centennale estimée : 24 m³ /s
 - Dégâts générés : inondations de périmètres agricoles
 - Ouvrages de protection : canal rectangulaire en béton dont les caractéristiques sont comme suit :
- **type** : canal enterré en béton.
 - **Débit de projet** : 24 m³ /s
 - **Hauteur** : 2,5 m.
 - **Largeur** : 3,5 m.
 - **Longueur** : 150 m.
 - **Volume de béton** : 400 m³.
 - **Poids armatures** : 15,6 tonnes.



Les inondations correspondent à des volumes d'eau excédentaires, on pourrait donc penser à des possibilités de stockage (barrages) ou de réalimentation artificielle de nappes (bassins d'infiltration). Aussi, il faut dresser une carte de sites pouvant servir à une recharge artificielle moyennant des études hydrogéologiques montrant le rôle injectant des rivières.

III) les sécheresses :

On parle de sécheresse lorsque la moyenne pluviométrique est anormalement basse par rapport à la moyenne normale. Il est difficile de déterminer à partir de quel seuil, ceci dépend des régions et des pays. On fait souvent allusion au secteur agricole et à l'insuffisance d'eau d'irrigation pour parler de sécheresse.



Durant une période de sécheresse, les apports d'eau aux rivières et aux barrages sont faibles ce qui se répercute sur les fournitures d'eau pour les différents usages (eau potable, irrigation, industrie). Au niveau des eaux souterraines et selon les zones plus ou moins vulnérables, on observe des chutes de débit d'ouvrages de captage et de sources ainsi qu'une baisse de niveaux piézométriques. On parle alors de restrictions, rationalisations, coupures ainsi qu'une gestion de la rareté. Bien entendu, la desserte en eau potable passe en tant que priorité sociale par rapport aux autres usages. On constitue souvent des cellules de crise ou comités de vigilance interdépartementales pour pouvoir gérer la situation :

- Maîtrise des fuites au niveau des réseaux de distribution.
- Interdiction de lavage de voitures dans les stations services.
- Baisse de pression dans les réseaux d'eau potable.
- Incitation des gros consommateurs (industriels, hôtels) à l'économie de l'eau
- Lutte contre les branchements illicites.
- Intensification de la prospection hydrogéologique et création de nouveaux points d'eau.
- Coupures d'eau éventuelles à des heures précises.

Au mois de Mai 2008, Barcelone, métropole espagnole comptant 5,5 millions d'habitants, s'alimente par transport d'eau via des bateaux citernes avec une moyenne de 1.660. 000 m³ par mois. Une telle mesure est de même à sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville et pour faire atténuer les effets d'une sécheresse jamais connue depuis 60 ans environ !!!

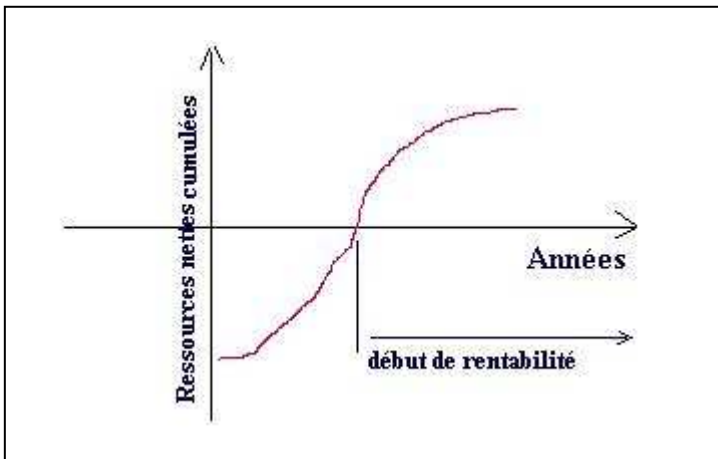
La ville de Tanger a connu également la même situation en 1995 et un citernage par bateaux s'effectuait depuis le bassin de l'Oum Errbia.

Dans les études de modélisation hydrogéologiques en régime transitoire, on simule de plus en plus des scénarios avec un cycle persistant d'années sèches.

L'analyse économique de projets

I) Introduction :

Un investissement est rentable si le capital investi initialement génère des ressources susceptibles de rembourser le capital investi. Pour s'en rendre compte et à la fin de chaque exercice on évalue les ressources nettes (encaissements-décaissements) ou encore (coûts-avantages). Il faut cumuler toutes ces valeurs annuelles qui seront étalées sur l'horizon de l'étude et dès que la somme devient positive, cela veut dire que le projet devient rentable.



La réalisation d'un projet doit toujours tenir compte de critères économiques et financiers afin de se rendre compte de sa rentabilité surtout lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs variantes –comparaison d'une solution projet et une solution de référence– et également lorsqu'il est question d'infrastructures mobilisant des gros investissements tels que les grands barrages. Les critères les plus utilisés dans ce genre d'études et d'analyses sont :

- 1) VAN : valeur ajoutée nette.
- 2) TRI : taux de rentabilité interne.

Ces deux paramètres doivent être calculés à travers l'évaluation des cash flow durant la durée de vie du projet.

Il s'agit en fait d'une méthode dynamique tenant compte d'un élément fondamental dans la décision d'investissement à savoir le temps.

II) Définitions :

L'analyse économique fait appel à la notion d'actualisation. Actualiser un capital V_n à un taux d'actualisation i c'est en calculer sa valeur V_0 à une date antérieure à sa date d'échéance. La notion d'actualisation est l'inverse de la capitalisation. Comme $V_n = V_0(1+i)^n$, on aura

$$V_0 = V_n (1+i)^{-n}$$

Le taux d'actualisation dépend de plusieurs facteurs :

- les taux d'intérêts bancaires.
- La dépréciation de la monnaie.

II.1) flux économiques :

On appelle également cette grandeur cash flow et aussi flux de trésorerie prévisionnelle. Il s'agit en fait des bilans « ressources-emplois » à la fin de chaque exercice budgétaire en intégrant tous les paramètres de capitalisation, d'actualisation et des annuités.

II.2) VAN :

Soit $F_0, F_1, F_2, F_3, \dots, F_n$, les cash flow d'un projet pour les années 0, 1, 2, ..., n.

$$VAN = \sum_{i=1}^{i=n} F_k / (1+i)^{-k} - I_0$$

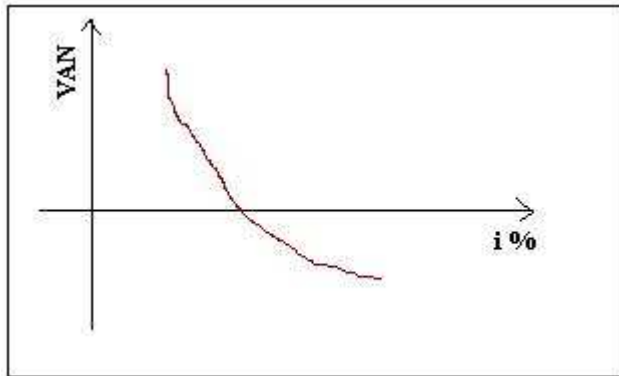
i = taux d'actualisation.

I_0 = investissement initial à la date 0

La VAN correspond en fait au surplus monétaire dégagé par un projet après avoir :

- récupéré le capital investi.
- Rémunéré le capital investi à un taux d'intérêt égal à celui du taux d'actualisation.

Un projet est rentable si sa VAN est positive, elle diminue au fur et à mesure que le taux d'actualisation augmente.



La VAN est un critère pertinent pour le classement de variantes.

Exemple :

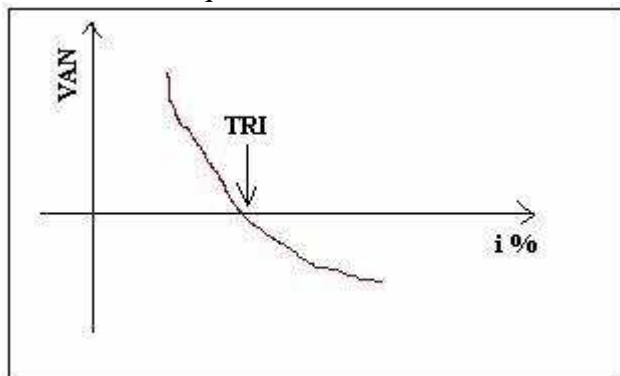
Une entreprise a le choix entre deux investissements. Le premier de 400000 Dhs et le second de 360000 Dhs. Le taux d'actualisation est de 12%. Quel est alors le projet le plus rentable pour l'entreprise ?

| | Projet 1 | Projet 2 |
|------------------------|---------------------|----------------------|
| investissement initial | -400000 | -360000 |
| 1ere année | 240000 | 60000 |
| 2 eme année | 120000 | 120000 |
| 3 eme année | 80000 | 160000 |
| 4 emme année | 40000 | 200000 |
| 5 eme année | | 240000 |
| | -6 864,18 DH | 148 576,42 DH |

Le deuxième projet est donc plus rentable.

II.3) le TRI :

C'est la valeur qui annule la VAN



Le TRI est un outil de décision quant à la faisabilité d'un projet. Celui-ci est d'autant rentable si son TRI est suffisamment supérieur au taux bancaire. C'est un indicateur intrinsèque au projet ne dépendant pas du taux d'actualisation.

Remarque :

VAN et TRI se calculent directement sur Excel (fonctions, finances, VAN, TRI)

Module N°8 : Assainissement

Chapitres :

- 1) Généralités sur l'assainissement**
- 2) Conception et calcul des réseaux d'assainissement**
- 3) Rejet et épuration des eaux usées**
- 4) Notions sur l'assainissement solide**
- 5) Impact des projets d'aménagement sur l'environnement**

Généralités sur l'assainissement

I) Introduction :

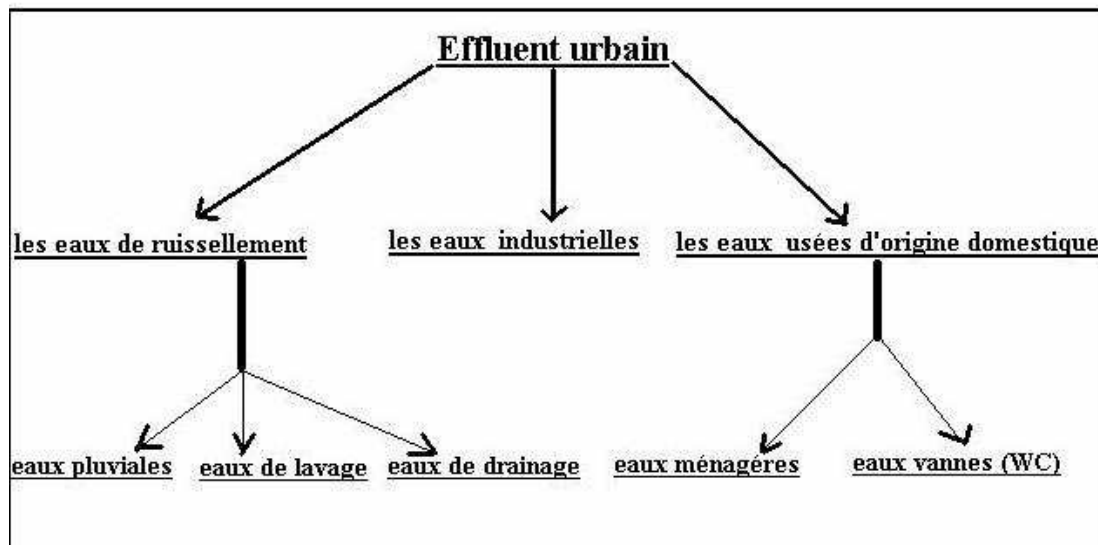
Le but de l'assainissement est d'évacuer les déchets sans porter préjudice au milieu récepteur. Il s'agit de protéger l'environnement où les écosystèmes contre toute dégradation. En effet les effluents urbains rejetés sont pollués et si des mesures techniques ne sont pas prises, les cours d'eau, les nappes d'eau souterraines, l'air...etc. peuvent subir des conséquences négatives. Les effluents rejetés doivent avoir un niveau de qualité qui soit adapté à l'usage qui en est envisagé à l'aval. Ceci conduit à choisir le point de rejet en conséquence: l'exutoire. Celui ci est le point d'arrivée des collecteurs où émissaires.

Du point de vue sanitaire, les réseaux d'assainissement devront assurer :

- L'évacuation rapide des matières fécales hors de l'habitat.
- Le transport des eaux usées dans des conditions d'hygiène satisfaisantes.

II) Définition de l'effluent urbain :

L'effluent urbain se compose de la manière suivante :



Les eaux usées renferment de la matière minérale, de la matière organique et des matériaux en suspension.

III) Systemes d'évacuation :

Deux systèmes fondamentaux de réseaux sont à distinguer :

- Le système unitaire
- Le système séparatif

On appelle système mixte un réseau constitué, selon les zones en partie en système unitaire et en partie en système séparatif. Ces systèmes sont les plus souvent à écoulement gravitaire mais ils peuvent comporter des transports en charge selon la topographie du site.

III.1) Système unitaire :

Dans le système unitaire, toutes les eaux, y compris les effluents industriels après Prétraitement éventuel sont recueillis dans un réseau unique de collecte qui aboutit à une station d'épuration.

III.2) Système séparatif :

Le système séparatif comprend :

- Un réseau pluvial
- Un réseau d'eaux usées domestiques.

Les deux réseaux peuvent dans certains tronçons avoir le même tracé. Par contre ils ont fréquemment des tracés différents, le réseau pluvial pouvant se rejeter directement dans un cours d'eau sans passer par une station d'épuration alors que le second doit obligatoirement aboutir à une telle station.

III.3) Système pseudo séparatif :

Ce système s'applique aux réseaux recevant les eaux usées et tout ou partie des eaux de ruissellement en provenance directe des propriétés riveraines, tandis que les eaux de ruissellement en provenance des chaussées sont évacuées par les caniveaux et éventuellement par quelques tronçons d'ouvrages pluviaux.

Avantages et inconvénients :

| Nature du système | Avantages | Inconvénients |
|--------------------------|--|--|
| séparatif | permet de diminuer la taille de la station d'épuration | double réseau, ceci est économiquement une solution coûteuse. |
| unitaire | Peu coûteux | contamination des eaux pluviales par les eaux usées ce qui génère un débit à traiter trop élevé, d'où l'importance de la taille de la station d'épuration. Ceci à également l'inconvénient de compliquer le fonctionnement de la station en matière de |

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>variation de débit. Pour palier à ce problème, on peut prévoir des déversoirs d'orages qui font transiter un flot suffisamment dilué et le rejettent dans une rivière sans inconvénient majeur.</p> |
|--|--|--|

En définitive, il faut faire un bilan pour le choix du type de réseau. Généralement le système séparatif est intéressant dans les villes dont la densité de population est moyenne et où le relief est peu accentué.

En 2002, le linéaire total des conduites d'assainissement pour la ville de Marrakech totalisait 1300 Km.

IV) Facteurs influençant la conception d'un projet d'assainissement :

Les divers facteurs influençant la conception d'un projet peuvent se répartir en 4 classes :

- Les données naturelles du site (pente, lithologie...etc.)
- Les données relatives aux agglomérations existantes (population, taux de branchement...)
- Les données relatives au développement urbanistique (plan directeur d'aménagement homologué)
- Les données propres à l'assainissement. (Diamètre des canalisations, tracé des collecteurs, emplacement des regards, choix de l'exutoire...etc.).

Vu le rôle important des réseaux d'assainissement dans les projets d'aménagement, les différents ouvrages d'assainissement doivent être bien entretenus afin d'éviter tout signe de vétusté (fuites, inondations, colmatage...etc.).

V) Calcul des débits :

V.1) Les eaux usées :

Le débit moyen global des eaux usées est calculé à partir de la consommation moyenne en eau potable sur la base des taux suivants :

- * coefficient de retour de l'égout de 80 %
- * taux de raccordement au réseau d'assainissement
- * rendement du réseau.

Exemple : Pour une ville où la consommation est de 2 m³/s (Marrakech par exemple en l'an 2000), et en prenant un taux de branchement au réseau de 80 % et un rendement de réseau égal à 65 % on aura.

$$Q_m = 2 \times 0,8 \times 0,8 \times 0,65 \quad \text{soit} \quad Q_m = 832 \text{ l/s}$$

Comme pour le réseau de distribution, le dimensionnement du réseau d'assainissement se fait pour le débit de pointe qui est généralement de 1,2 à 1,25 fois le débit moyen réparti sur 24 heures. ($C_{pj} = 1,25$ c'est le coefficient de pointe journalière)

Le débit de temps sec sera donc : $Q_s = C_{pj} \times Q_m$

Autre coefficient : il s'agit du coefficient de pointe horaire C_p qui est donné par la formule suivante :

$$C_p = 1,50 + (2,5/\sqrt{Q_m})$$

Cette formule est valable pour $Q_m > 3$ l/s, sinon il y a une formule

générale à savoir : $C_p = 1,50 + (1/\sqrt{Q_m})$

$$Q_p = C_p \cdot Q_m$$

Avec Q_m = débit moyen des eaux usées.

Exercice :

Il est prévu de construire dans la région de Marrakech un complexe résidentiel constitué par 40 villas de type (R + 1). Avec une moyenne de 20 habitants/villa et une dotation en eau potable de 150 l/j/hab, calculer le débit des eaux usées domestiques.

Réponse :

40 x 20 = 800 habitants, soit un besoin moyen en eau potable de $Q = 1,4$ l/s. le débit moyen des eaux usées sera $Q = 1,4 \times 0,8 \times 0,65 = 0,73$ l/s. $Q_s = 1,25 \times 0,73 = 0,9$ l/s

Le coefficient de pointe horaire est $C_{p,h} = 1,5 + (1/\sqrt{0,73}) = 2,6$.

$Q_{\text{pointe horaire}} = 0,73 \times 2,6 = 2$ l/s. (**débit de pointe ou débit de projet**).

Remarque :

Les eaux usées constituent une ressource en eau additionnelle et pérenne qu'il convient de valoriser. Toutefois, celles - ci doivent subir un traitement adéquat avant d'être rejetées dans le milieu récepteur et ce pour deux raisons :

- * Préserver la qualité du milieu récepteur.
- * Avoir un niveau de qualité s'adaptant aux besoins d'irrigation.

La consommation d'eau journalière est variable en fonction des heures. Elle varie aussi selon les mois et les saisons

A titre d'exemple et en 2006, le réseau d'assainissement de la ville de Marrakech était comme suit :

- * longueur : 1200 Km.
- * système de collecte : 86% en unitaire et 14% en pseudo-séparatif.

* points de rejets : 4

* débit rejeté : $1 \text{ m}^3 / \text{s}$ dont 7% d'origine industrielle.

V.2) Les eaux de ruissellement :

Quelques définitions :

Averse : précipitation continue dont la durée peut varier de quelques minutes à plusieurs heures.

Averse type : averse exceptionnelle qui intervient selon une probabilité déterminée: période de retour 10 ans, 100 ans...etc. (décennale, centennale...etc.)

La fréquence décennale est couramment utilisée au Maroc pour le dimensionnement des ouvrages d'évacuation d'eau pluviale.

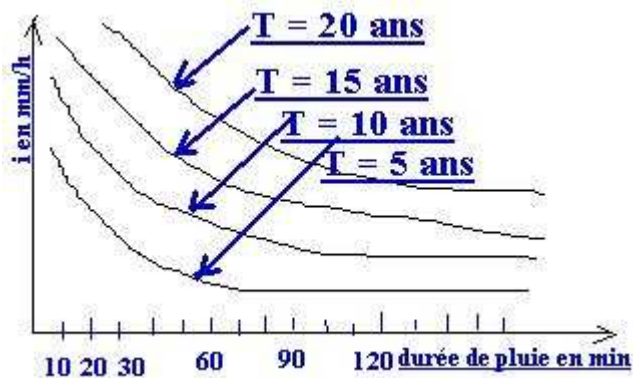
Intensité : soit une averse qui s'est produite pendant une durée T avec une hauteur h. on définit $i = h / T$, i est souvent exprimée en mm/h

Bassin versant : ou aire d'apport (exprimée souvent en ha) est la surface sur laquelle ruisselle l'eau tombée jusqu'à l'exutoire.

Coefficient de ruissellement : rapport de la lame d'eau ruisselée par rapport à celle tombée.

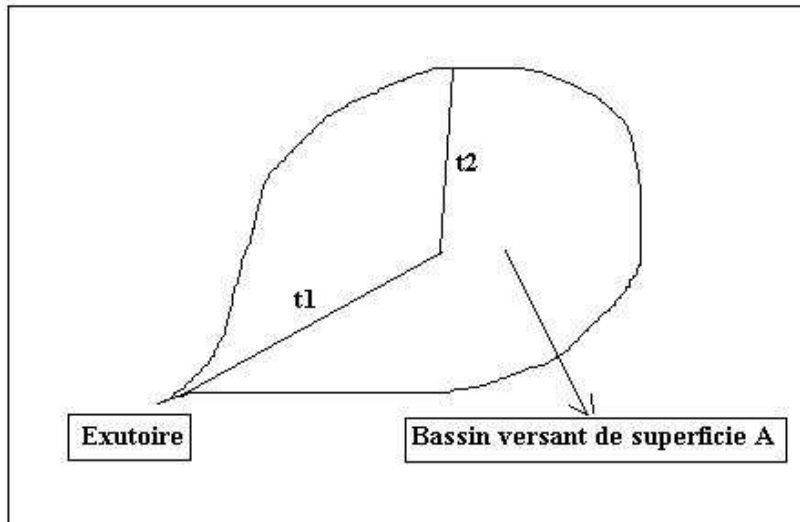
Courbes d'intensité-durée-fréquence : (courbes IDF)

Ce sont des courbes représentant la variation de l'intensité moyenne de pluie en fonction de la durée de pluie et ce pour différentes périodes de retour.



Débit des eaux pluviales :

A) Méthode dite rationnelle :



Soit t_1 : le temps mis par une goutte d'eau pour s'écouler de la branche d'égout la plus éloignée jusqu'à l'exutoire.

t_2 : le temps mis par la goutte de pluie la plus hydrauliquement éloignée pour s'écouler jusqu'à la 1ère bouche d'égout.

t_c : le temps de concentration; $t_c = t_1 + t_2$

i : l'intensité de pluie.

C : coefficient de ruissellement

A : surface du bassin versant en Km^2

La méthode rationnelle stipule que $Q = 1/3.6 CiA$

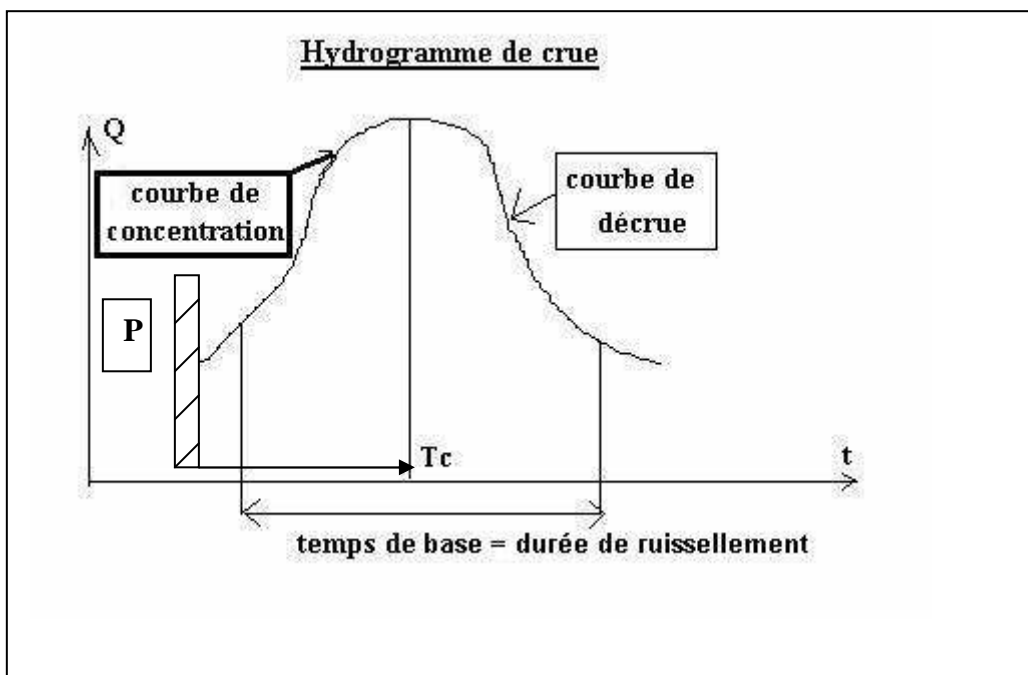
Q = débit max en m^3/s

A = superficie du bassin versant en km^2

i = intensité de pluie en mm/h pendant T_c (temps de concentration)

3.6 = constante d'homogénéisation des unités

c = coefficient de ruissellement (dépend de la morphologie, la pente, la lithologie...)



On démontre que la durée T qui conduit au plus fort débit d'équipement est égale au temps de concentration: temps nécessaire pour que l'eau en provenance des points les plus éloignés parvienne à l'exutoire.

Concernant les valeurs de C et pour éviter la décomposition de la surface à drainer en aires élémentaires, on peut prendre les moyennes suivantes :

- Zones d'habitations très denses $C = 0,9$
- Zones d'habitations moins denses $C = 0,4 \text{ à } 0,7$
- Quartiers résidentiels, zones industrielles $C = 0,2 \text{ à } 0,3$
- Squares et jardin $C = 0,05 \text{ à } 0,2$

Pour l'intensité de pluie, la formule la plus utilisée est celle de Montana à savoir : $i = at^b$ donc $\log i = \log a + b \log t$, le report de la fonction $i = f(t)$ sur un papier bilogarithmique est une droite permettant de déduire les valeurs a et b.

Exercice :

Les intensités de pluies observées pour la période de retour de 5 ans dans la région de Settat sont comme suit :

| | | | | | |
|---------|----|----|----|----|-----|
| t (min) | 6 | 15 | 30 | 60 | 100 |
| i mm/h | 80 | 50 | 35 | 28 | 20 |

- 1) Déterminer les coefficients a et b intervenant dans la formule de Montana
- 2) Calculer l'intensité i pour un temps t = 10 min

D'après l'équation de Montana $i = at^b$ d'où
 $\log i = b \log t + \log a$
 Posons $\log t = x$ et $\log i = y$ et $\log a = A$ donc
 $y = bx + A$

| | | | | | |
|---|------|------|------|------|-----|
| x | 0,78 | 1,17 | 1,48 | 1,78 | 2 |
| y | 1,9 | 1,7 | 1,5 | 1,4 | 1,3 |

En traçant la courbe $y = f(x)$ on obtient les coefficients a et b. soit environ $a = 195$ et $b = -0,5$ d'où $i = 195t^{-0,5}$

Pour $t = 10$ min on obtient $i \approx 61,7 \text{ mm/h}$

B) formule de Quacot :

Le débit des eaux pluviales calculé selon le modèle superficiel de Quacot est:

$$Q(T) = K(T) * I^{x(t)} * C^{y(t)} * A^{z(t)} * (L/2\sqrt{A})^{l(t)}$$

Avec T= période de retour en années

$Q(T)$ = débit en m^3/s pour la période de retour T

I = pente équivalente du bassin considéré en m/m

C = coefficient de ruissellement

A = superficie du B.V en ha

L = longueur du plus long cheminement hydraulique du bassin considéré en hectomètres

Les paramètres $k(T)$, $x(T)$, $y(T)$, $z(T)$ et $l(T)$ sont reliés aux paramètres $a(T)$, et $b(T)$ de Montana par les relations suivantes:

$$K(T) = [(a(T) * 0.5^{b(T)}) / 6.6]^{(1/(1+0.287*b(T)))}$$

$$x(T) = [-0.41 * b(T)] / (1 + 0.287 * b(T))$$

$$Y(T) = [1 / (1 + 0.287 * b(T))]$$

$$Z(T) = [0.95 + 0.507 * b(T)] / (1 + 0.287 * b(T))$$

$$L(T) = [0.84 * b(T)] / (1 + 0.287 * b(T))$$

Le terme $M = (L/\sqrt{A})$ est appelé coefficient d'allongement du bassin. La formule de Caquot doit être corrigée avec le coefficient multiplicatif $m = (M/2)^{0,7 b(T)}$

N.B : le modèle superficiel de ne s'applique que pour des bassins entièrement urbanisés. Le modèle de **Caquot** ainsi que la méthode rationnelle sont fondées sur le principe de transformation de la pluie en débit. Les deux méthodes s'appliquent principalement dans des bassins urbains puisqu'elles supposent que les écoulements sont entièrement canalisés. L'emploi de ces méthodes est limité à des petits bassins avec les limites suivantes :

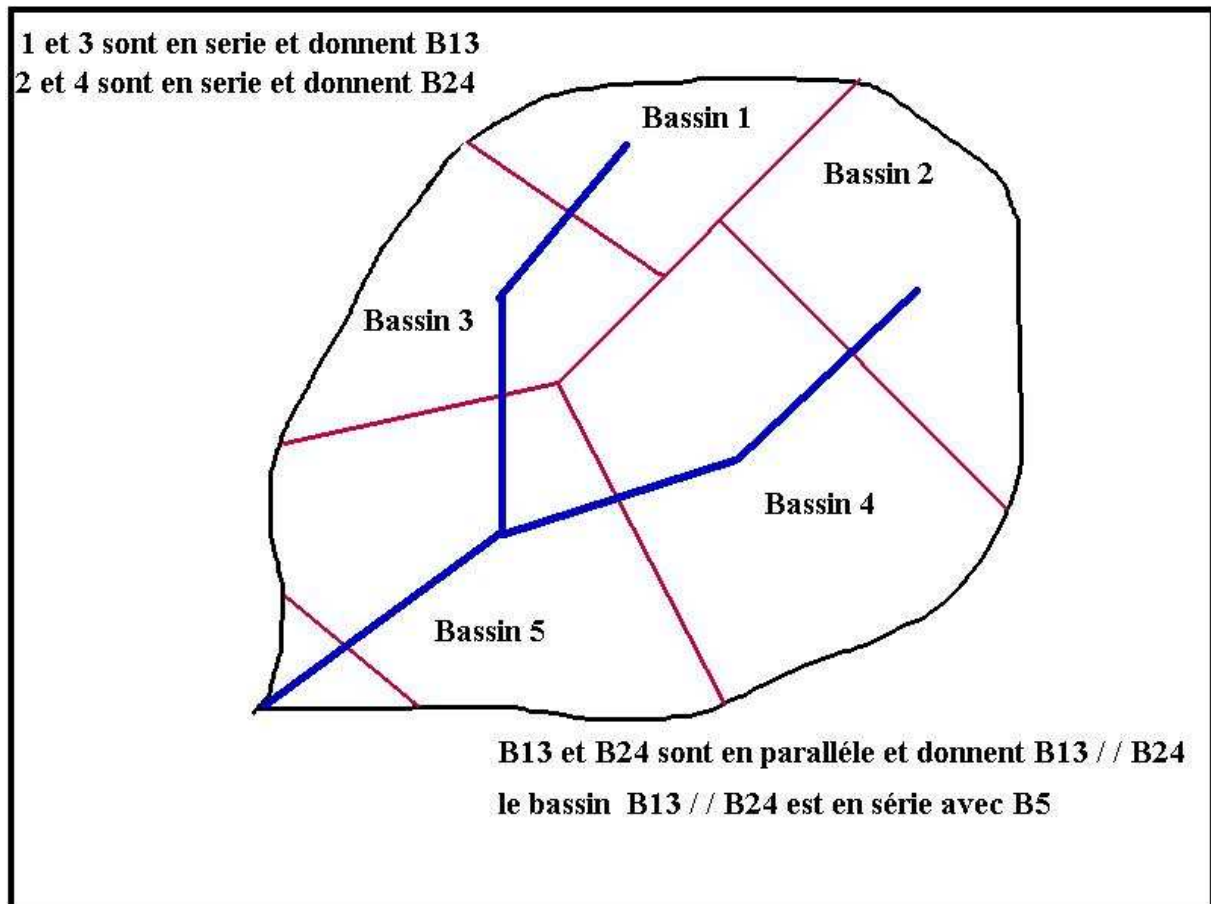
- Superficies inférieures à 200ha.
- $C > 20\%$.
- $0,2\% < I < 5\%$.

NB : Concernant les périodes de retour supérieures à 10 ans pour lesquelles, on ne dispose pas de $a(T)$ et $b(T)$, on majore le débit par un coefficient correctif. Pour $T = 20$ ans; $f = 1,25$, pour $T = 50$ ans, $f = 1,6$ et pour $T = 100$ ans; $f = 2$

Remarque :

* En général, les méthodes décrites ne peuvent conduire qu'à des ordres de grandeur des débits, car elles sont trop globales. Leur emploi n'est à recommander que pour des bassins de petite taille ne dépassant pas quelques centaines d'hectares (200 ha). Pour le calcul des réseaux complexes, dans le cas de plus grands bassins, elles doivent être remplacées par des modèles plus élaborés rendant compte de l'aspect dynamique de la transformation pluie-débit. Il existe déjà un certain nombre de ces modèles à travers le monde. La principale différence provient du fait qu'ils fournissent un hydro gramme ($Q = f(t)$) à l'exutoire du bassin et non plus seulement une valeur de débit maximum.

- Le calcul du débit des eaux pluviales se fait pratiquement en décomposant le bassin étudié en un certain nombre de bassins élémentaires correspondant à des zones homogènes c'est à dire qui présentent des caractéristiques hydrauliques homogènes.



Exemple :

Sous bassin 1 : S = 2 ha (zone villa); I = 1%; C = 0,15
 Sous bassin 2 : S = 0,5 ha (espaces verts); I = 0,5%; C = 0,05
 Sous bassin 3 : S = 3 ha (logement économiques); I = 1,5%; C = 0,35

Assemblage de bassins :

Deux bassins seront dits en série si l'exutoire de l'un constitue l'entrée de l'autre. Ils seront dits en parallèle si leurs exutoires convergent vers le même bassin versant.

L'application de la formule de Caquot pour les différents sous bassins d'un bassin initial nécessite l'emploi des formules d'équivalence pour les paramètres A, C, I et le facteur $M = L/\sqrt{A}$.

| Type d'assemblage | $A_{\text{équivalent}}$ | $C_{\text{équivalent}}$ | $I_{\text{équivalent}}$ | $M_{\text{équivalent}}$ |
|----------------------|-------------------------|-------------------------------|--|---|
| Bassins en série | ΣA_i | $\Sigma C_i A_i / \Sigma A_i$ | $[\Sigma L_i / \Sigma (L_i / \sqrt{I_i})]^2$ | $(\Sigma L_i / \sqrt{\Sigma A_i})$ |
| Bassins en parallèle | ΣA_i | $\Sigma C_i A_i / \Sigma A_i$ | $[\Sigma I_i Q_{pi} / \Sigma Q_{pi}]$ | $L(Q_{pi \text{ max}}) / \sqrt{(\Sigma A_i)}$ |

Q_{pi} = débit de pointe des eaux pluviales relatif au bassin i.
 $L(Q_{pi \text{ max}})$ est la longueur du bassin du plus fort débit

* L'assainissement en matière d'eaux pluviales concerne également les chaussées, et routes à l'extérieur des périmètres urbains. Celles-ci doivent être dotées d'ouvrages d'évacuation fossés, talus, buses, dalots,...etc. deux formules sont utilisées par « les routiers » à savoir la formule de Mac-Math et la formule de Mallet-Gauthier.

a) **formule de Mac-Math : (pour les bassins versant < 100 ha)**

$$Q = K.H .S^{0,58} I^{0,42} \quad \text{avec}$$

Q = débit max en l/s

K = coefficient dépendant de la nature du B.V

H = précipitation maximale en mm/24 heures

S = superficie du B.V en ha

I = pente du B.V en mm/m

Pour le coefficient k, les valeurs suivantes peuvent être adoptées:

k=0.11 : bassins de grandes dimensions.

k=0.22: superficies cultivées et zones suburbaines.

k=0.32: terrains non aménagés, non rocheux, de pente moyenne.

k=0.42: terrains non aménagés, rocheux, à forte pente.

b) **formule de Mallet-Gauthier (pour B.V ≥ 100 ha)**

$$Q = 2 K \log_{10} (1+aH) S (1+ 4\log_{10} T - \log_{10}S)^{1/2} L^{-1/2}$$

Q = débit de crue en m³/s.

K = coefficient de perméabilité; a coefficient relatif au sol.

H = précipitations annuelles moyenne en m.

S = surface du B.V.

L = longueur du Talweg en km.

T = période de récurrence en années.

Cette formule a été établie en Algérie ou A est un coefficient variant de 20 à 30 et k entre 0.5 et 6. La grande dispersion de la valeur de k confère au calcul une grande imprécision.



Un dalot pour l'assainissement routier

Exemple de calcul de débits d'eaux pluviales par la méthode rationnelle

| N° B.V | S(Km ²) | L(Km) | pente (m/m) | pente (%) | (LS) ^{1/3} | I ^{1/2} | t _c (Passini en min) | t _c en heures |
|--------|---------------------|-------|-------------|-----------|---------------------|------------------|---------------------------------|--------------------------|
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 2 | 1,10 | 1,4 | 51 | 0,8 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 1 | 0,49 | 1,0 | 31 | 0,5 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 4 | 0,90 | 2,0 | 29 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 1 | 0,27 | 1,0 | 17 | 0,3 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 2 | 0,57 | 1,4 | 26 | 0,4 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 1 | 0,27 | 1,0 | 17 | 0,3 |

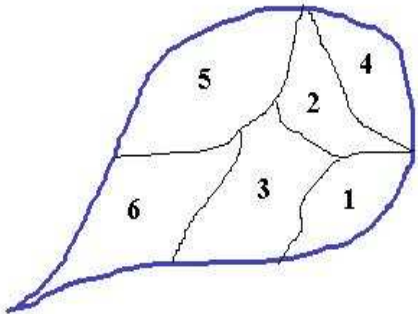
| N° B.V | S(Km ²) | L(Km) | pente (m/m) | pente (%) | S ^{1/2} | I ^{1/2} | t _c Ventura en minutes | t _c en heures |
|--------|---------------------|-------|-------------|-----------|------------------|------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 2 | 0,9 | 1,4 | 51,2 | 0,9 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 1 | 0,6 | 1,0 | 43,2 | 0,7 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 4 | 0,8 | 2,0 | 29,6 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 1 | 0,4 | 1,0 | 29,6 | 0,5 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 2 | 0,5 | 1,4 | 28,0 | 0,5 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 1 | 0,2 | 1,0 | 18,7 | 0,3 |

| N° B.V | S(Km ²) | L(Km) | pente (m/m) | A | B | A X B | tc Kirpich en minutes | t _c en heures |
|--------|---------------------|-------|----------------|-------------------|---------------------|-------|--------------------------|-----------------------------|
| | | | | L ^{0,77} | I ^{-0,385} | | | |
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 1,4 | 4,5 | 6,2 | 0,12 | 0,002 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 0,4 | 5,9 | 2,6 | 0,05 | 0,001 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 1,2 | 3,5 | 4,0 | 0,08 | 0,001 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 0,2 | 5,9 | 1,2 | 0,02 | 0,000 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 0,7 | 4,5 | 3,3 | 0,06 | 0,001 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 0,4 | 5,9 | 2,3 | 0,04 | 0,001 |

| N° B.V | S(Km ²) | L(Km) | pente (m/m) | A | B | A X B | tc Turrazza en minutes | t _c en heures |
|--------|---------------------|-------|----------------|-----------------------|-------------------|-------|---------------------------|-----------------------------|
| | | | | (LS) ^{0,333} | I ^{-0,5} | | | |
| 1 | 0,9 | 1,5 | 0,02 | 1,1 | 7,1 | 7,8 | 51 | 0,8 |
| 2 | 0,32 | 0,35 | 0,01 | 0,5 | 10,0 | 4,8 | 31 | 0,5 |
| 3 | 0,6 | 1,2 | 0,04 | 0,9 | 5,0 | 4,5 | 29 | 0,5 |
| 4 | 0,15 | 0,12 | 0,01 | 0,3 | 10,0 | 2,6 | 17 | 0,3 |
| 5 | 0,27 | 0,66 | 0,02 | 0,6 | 7,1 | 4,0 | 26 | 0,4 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 0,01 | 0,3 | 10,0 | 2,6 | 17 | 0,3 |

Temps de concentration en heures

| N° B.V | passini | ventura | kirpich | turrazza | valeur retenue |
|--------|---------|---------|---------|----------|----------------|
| 1 | 0,8 | 0,9 | 0,015 | 0,8 | 0,8 |
| 2 | 0,5 | 0,7 | 0,012 | 0,5 | 0,6 |
| 3 | 0,5 | 0,5 | 0,008 | 0,5 | 0,5 |
| 4 | 0,3 | 0,5 | 0,008 | 0,3 | 0,4 |
| 5 | 0,4 | 0,5 | 0,008 | 0,4 | 0,4 |
| 6 | 0,3 | 0,3 | 0,005 | 0,3 | 0,3 |



| T (années) | a | b |
|------------|----|--------|
| 10 | 70 | -0,221 |
| 100 | 95 | -0,215 |

Coefficients de Montana

C = 25%

Tableau récapitulatif

| N° B.V | S | tc (h) | (tc) ^b (10ans) | (tc) ^b (100ans) | I ₁₀ (mm/h) | I ₁₀₀ (mm/h) | Q ₁₀ (m3/s) | Q ₁₀₀ (m3/s) |
|--------|------|--------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1 | 0,9 | 0,8 | 1,05 | 1,05 | 73,5 | 99,7 | 4,6 | 6,2 |
| 2 | 0,32 | 0,6 | 1,12 | 1,12 | 78,4 | 106,0 | 1,7 | 2,4 |
| 3 | 0,6 | 0,5 | 1,17 | 1,16 | 81,6 | 110,3 | 3,4 | 4,6 |
| 4 | 0,15 | 0,4 | 1,22 | 1,22 | 85,7 | 115,7 | 0,9 | 1,2 |
| 5 | 0,27 | 0,4 | 1,22 | 1,22 | 85,7 | 115,7 | 1,6 | 2,2 |
| 6 | 0,06 | 0,3 | 1,30 | 1,30 | 91,3 | 123,1 | 0,4 | 0,5 |

NB: pour calculer un débit de projet pour le dimensionnement des ouvrages d'assainissement, il faut utiliser le maximum de formules en fonction des données disponibles. Il est recommandé de retenir les valeurs assez proches les unes des autres et calculer une valeur moyenne et écarter les valeurs qui semblent aberrantes.

En ce qui concerne le module superficiel de Caquot, il faut souvent récapituler les données et les calculs dans un tableau comme le suivant (**fichier excel**)

| N° de Bassin et type | Caractéristiques assemblage | | | | T | Q (brut) | M | m | Q (corrigé) | Q adopté | Observations |
|----------------------|-----------------------------|---|---|---|---|----------|---|---|-------------|----------|--------------|
| | A | C | I | L | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

Conception et calcul des réseaux d'assainissement

I) Introduction:

Les sections à donner aux ouvrages se calculent souvent par la formule $V = k \times R^n \times I^{1/2}$
R= rayon hydraulique = section mouillée/périmètre mouillé ; I = pente de l'ouvrage en mètre/mètre

Le coefficient k varie de 60 à 100 en fonction de :

- * la nature de l'effluent
- * la nature de la canalisation
- * le type de joint

Le débit est obtenu par la formule $Q = V.S$

II) Réseaux unitaires :

$$Q = 60 R^{3/4} I^{1/2} . S ; (n = 3/4 \text{ et } k = 60)$$

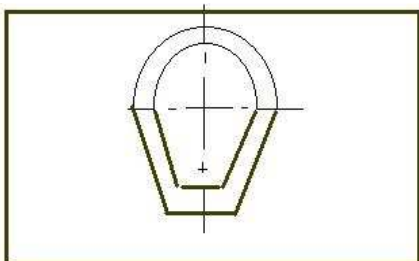
* Canalisations :

Les canalisations doivent avoir une capacité suffisante pour évacuer la pointe d'eaux usées et celles d'eaux pluviales avec une vitesse maximale limite de **4m/s** au delà de laquelle on risque d'user les conduites. La vitesse minimale de l'écoulement doit assurer tant que possible l'auto curage des égouts. En pratique, cette vitesse minimale est de l'ordre de :

- * **0,6 à 0,7m/s** dans le cas d'une faible pluie transportant des sables. En pratique cette vitesse doit être satisfaite pour le 1/10 du débit de projet ou encore 1/10 du débit à pleine section.
- * **0,3m/s** pour le débit moyen d'eaux usées en temps sec avec un remplissage au 2/10 du diamètre. **Lorsqu'il n'est pas possible (ou trop onéreux) de respecter les conditions d'auto-curage, il faut prévoir des dispositions de nettoyage. (Chasse, usage d'hydrocureuses par exemple).**

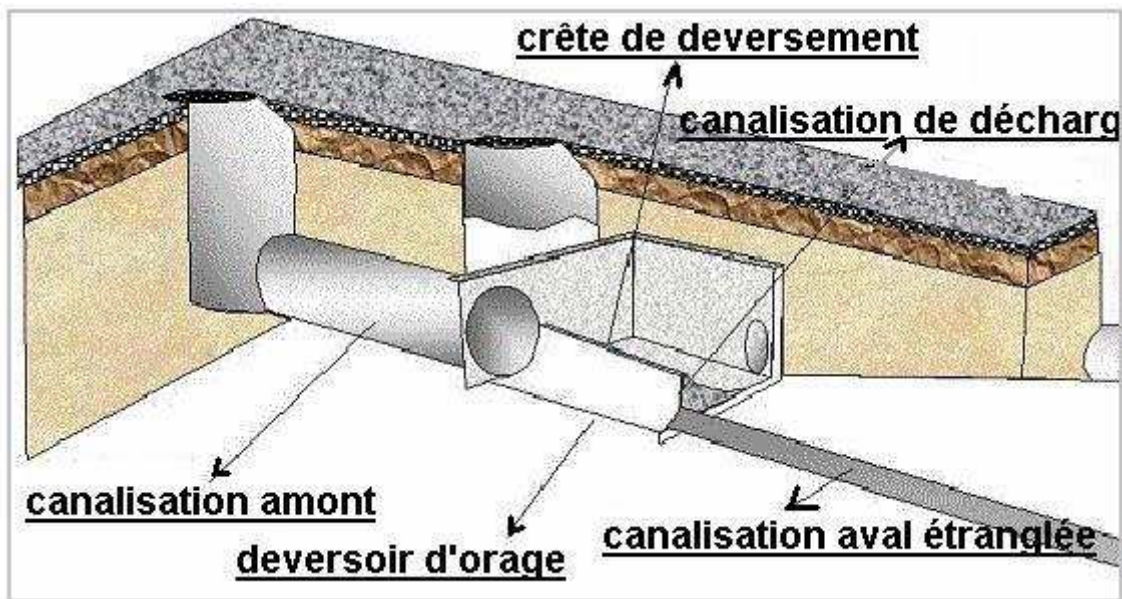
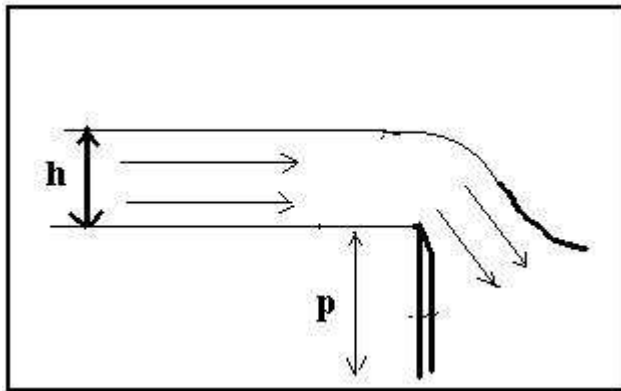
Le diamètre minimal des canalisations a été fixé à **0,30 m** ; la pente est telle que :
 $5\%^\circ < I < 10\%^\circ$

Emissaires d'évacuation :



Les émissaires d'évacuation sont calculés pour faire transiter le débit de pointe des eaux usées augmenté du débit des eaux pluviales conservé après fonctionnement des déversoirs d'orage. Dans les grandes villes, les égouts sont visitables et leur section est souvent de type ovoïde. Ces émissaires doivent être situés en amont des stations d'épuration.

* **Déversoir d'orage :**



La capacité d'un déversoir se détermine par la formule suivante :

$$Q = u l h \sqrt{2 g h}$$

Q = débit en m³/s

h = hauteur en mètre du plan d'eau dans la galerie amont au dessus du seuil avant abaissement de la nappe. (Lame d'eau déversante).

L = longueur du déversoir

g = accélération de la pesanteur (9,8 ms⁻²)

u = coefficient qui dépend de la nature et la géométrie du déversoir. (Généralement compris entre 0,4 et 0,5).

Au débouché des déversoirs d'orage, la ligne piézométrique doit se raccorder au niveau des plus hautes eaux de la rivière susceptible d'être dans la période des orages.

Le principe de fonctionnement de ces ouvrages en système unitaire est d'effectuer le déversement dans le milieu naturel, des débits d'orage et de ne dériver vers la station d'épuration que les débits d'eaux usées appelées « débits de temps sec », auxquelles s'ajoutent les petites pluies.

II) Réseaux séparatifs

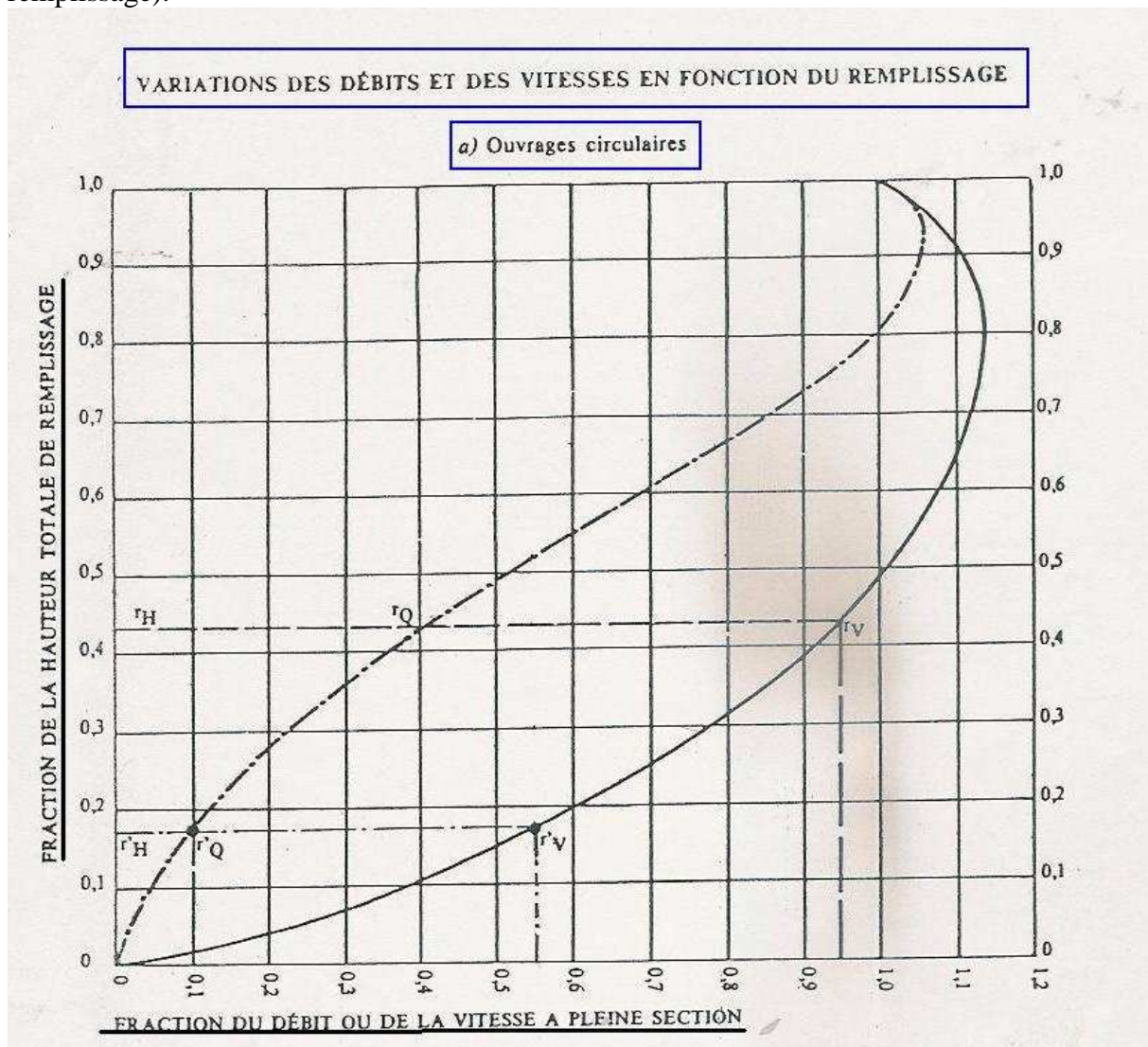
Sections : le diamètre minimal des canalisations à été fixé à **0, 20 m**

Eau usées : $Q = 70 R^{2/3} I^{1/2} S$; **eaux pluviales :** $Q = 60 R^{3/4} I^{1/2} S$

Conditions d'écoulement : les conditions d'auto curage sont les suivantes :

* A pleine ou à demi section, la vitesse d'écoulement doit être supérieure à 0,70 m/s. Cette limite pouvant à l'extrême rigueur être abaissée à 0,50 m/s.

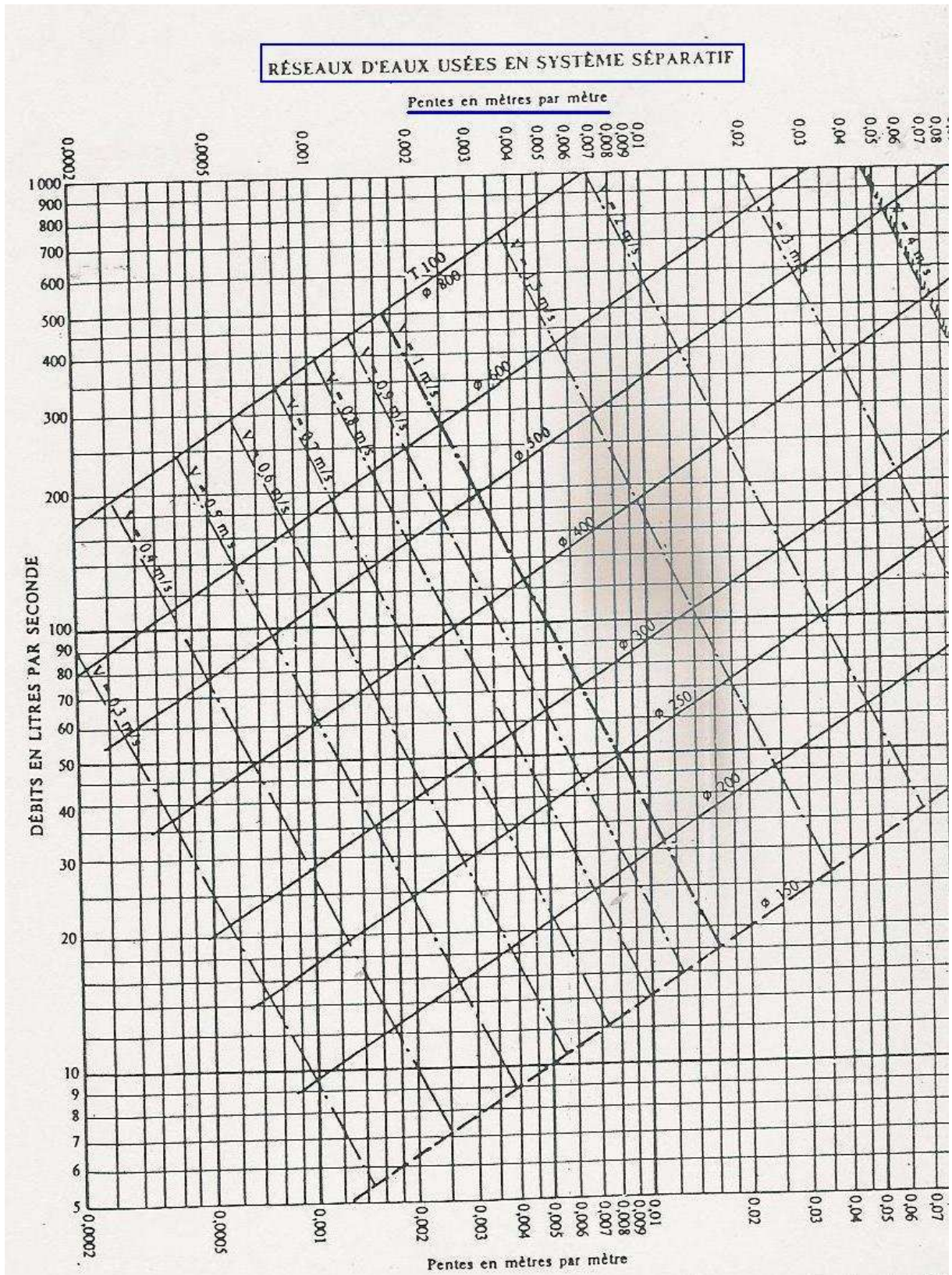
* Le remplissage de la conduite doit être assuré au 2/10 du diamètre pour le débit moyen des eaux usées et doit assurer une vitesse d'écoulement au minimum de 0,30 m/s. (Voir abaque donnant les variations de débit des eaux usées et de vitesse en fonction de la hauteur de remplissage).



Exemple :

- Pour $r_Q = 0,40$, on obtient $r_V = 0,95$ et $r_H = 0,43$.
- Pour $Q_{PS} 1/10$, on obtient $r'_V = 0,55$ et $r'_H = 0,17$
- Pour $Q_{PS} 2/10$, on obtient $r'_V = 0,75$ et $r'_H = 0,27$

Pente : les pentes des canalisations seront si possible un peu plus fortes en tête qu'en aval. La pente minimale admissible pour un réseau de petite section est de $5\%^\circ$. (Voir abaque donnant le débit maximum en fonction de la pente et le diamètre).



III) Réseaux pseudo-séparatifs :

Les valeurs de débits en système pseudo-séparatif s'obtiendront par le cumul des débits pluviaux et des pointes d'eaux usées. Toutefois, il se pourrait qu'on ne tienne pas compte des débits pluviaux si l'équipement en pseudo-séparatif est seulement envisagé pour un petit nombre d'immeubles existants avec passage progressif au séparatif.

Dans les têtes de réseau, le diamètre des canalisations pourra être limité à 0,25 m voir 0,20 m si les risques d'obstruction sont limités.

Les pentes limites des canalisations se rapprocheront plus au moins de celles qui sont admises en régime unitaire (2/100) ou en régime séparatif et ceci en fonction des craintes qui peuvent se faire au sujet de l'intrusion de sables dans le réseau.

Remarque :

Les réseaux d'assainissement doivent être auscultés d'une manière périodique. On procédera par exemple et en cas de nécessité à un curage des ouvrages. On peut utiliser des hydro cureuses qui sont des machines automotrices pratiquant le curage de canalisations d'égout (jusqu'à ϕ 600 mm) au moyen d'un jet d'eau sous très forte pression (70 à 200 bars). Dans les égouts de petite section, on effectuera des chasses (commandées ou automatiques) pour entrainer les matières déposées.

Une hydrocureuse



Exercice 1:

Le débit moyen en eau usée d'une agglomération est de 20l/s, moyennant un coefficient de pointe global égal à 2, une pente du terrain naturel de $4 \cdot 10^{-4}$ et dans une conception de réseau séparatif, calculer le diamètre du collecteur et vérifier la condition d'auto-curage

Réponse : $Q = 70 R^{2/3} I^{1/2} S$ or $R = D/4$ et $S = \frac{\pi D^2}{4}$ soit $Q = 22 D^{8/3} \sqrt{I}$

Il faut calculer D pour le débit de pointe, I doit être prise à 0,5% (pente minimale admise).
 $Q = 0,040 \text{ m}^3/\text{s}$; $I = 5.10^{-3}$ soit $D = 25 \text{ cm}$. Avec Ce diamètre et ce débit, on obtient une vitesse $V = 0,76 \text{ m/s}$.

La condition d'auto-curage doit être respectée afin d'éviter les dépôts.

D'après l'abaque, pour le 2/10 du diamètre, le rapport des vitesses est de 0,6. La vitesse pour ce rapport de vitesse sera donc $V = 0,76 \times 0,6 = 0,45 \text{ m/s}$ ($> 0,3 \text{ m/s}$ donc la condition d'auto curage est remplie).

En Conclusion il faut véhiculer le débit d'eau usée dans une conduite $\phi 250$ sous une pente de 5.10^{-3}

Exercice 2 :

On projette d'assainir un village de 5000 habitants en installant un réseau de collecte ainsi qu'une station d'épuration. La dotation en matière de consommation d'eau potable est de 80 l/j/habitant. Que proposez-vous pour le dimensionnement.

- 1) **nature du réseau** : on optera pour un réseau séparatif puisque la taille de l'agglomération n'est pas trop importante et compte tenu du fait qu'il y aura une station d'épuration.
- 2) **Calcul des débits** : les besoins moyens en eau potable seront de 4,6 l/s, le débit des eaux usées en temps sec sera $Q = 4,6 \times 0,8 = 3,7 \text{ l/s}$. le coefficient de pointe horaire sera $C_{p,h} = 1,5 + (2,5/\sqrt{3,7}) = 2,8$.

Le débit de pointe des eaux usées (débit de projet) sera $Q_u = 2,8 \times 3,7 = 10,4 \text{ l/s}$

Travaillons avec le diamètre minimal requis (20cm) et la pente minimale (5%°).

A pleine section, la surface mouillée est $S = \pi d^2 / 4 = 0,03 \text{ m}^2$.

Le périmètre mouillé sera $P = \pi d = 0,63 \text{ m}$.

Le rayon hydraulique est $R_h = 0,05 \text{ m}$.

$V = 70 \times R_h^{2/3} \times I^{1/2}$ soit $V = 0,68 \text{ m/s}$

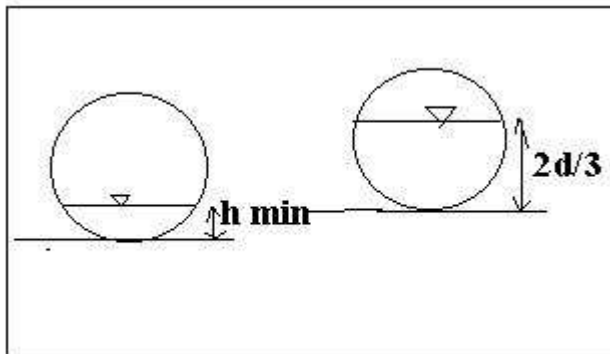
Le débit sera $Q = 0,03 \times 0,68 = 20,4 \text{ l/s}$ (ce débit est largement supérieur au débit de projet (10,4 l/s).

Pour les 2/10 du diamètre, on a d'après l'abaque un rapport de vitesses de 0,6 ; $V/0,68 = 0,6$ d'où $V = 0,4 \text{ m/s} > 0,3 \text{ m/s}$ (La condition d'auto curage est donc remplie).

En conclusion, l'effluent sera canalisé selon un diamètre $\phi 200$ sous une pente de 5%°.

Exercice 3 :

Dans une conduite d'eau usées de forme circulaire, le débit avec un remplissage aux $2/3$ est de $0,3\text{m}^3/\text{s}$, le débit minimal est de $0,2\text{ m}^3/\text{s}$ sous une vitesse minimale de $0,6\text{ m/s}$. calculer le diamètre ainsi que la pente de l'égout.



Réponses :

D'après l'abaque des égouts circulaires, pour $2d/3$, on a un rapport des débits de $0,8$, donc $Q_{2/3} / Q_p = 0,8$, soit $0,3/Q_p = 0,81$ d'où $Q_p = 0,37\text{ m}^3/\text{s}$.

$Q_{min}/Q_p = 0,2/0,37 = 0,5$ pour ce rapport de débit correspond un rapport de vitesses de $0,98$ donc $V_{min}/V_p = 0,98$ soit $V_p = 0,61\text{ m/s}$.

Donc $Q_p = 0,37\text{ m}^3/\text{s}$ et $V_p = 0,61\text{ m/s}$ d'où $S = 0,37/0,61 = 0,6\text{ m}^2$. D'où **$d = 874\text{ mm}$** .

$Q = 70 R h^{2/3} I^{1/2} S$ d'où $Q = 22 D^{8/3} \sqrt{I}$ soit **$I = 5, 8 \cdot 10^{-4}$**

NB: il faut voir le diamètre commercial et refaire les calculs pour vérifier les conditions d'écoulement.

Exercice 4 :

Le débit moyen des eaux usées dans une ville est de l'ordre de $50\text{ litres/jour/habitant}$. On veut installer un nouveau collecteur pour assainir une population de 20000 habitants localisée dans de nouveaux lotissements. Ce collecteur sera branché à l'égout public. Le débit des eaux pluviales à drainer a été évalué à 623 l/s , calculer le débit d'eaux usées et le débit total. Sachant qu'il s'agit d'un réseau unitaire et que la pente est de $5\%^\circ$, calculer le diamètre du collecteur.

Réponses :

a) le débit moyen d'eaux usées sera $Q = 20000 \times 50 = 12\text{ l/s}$. le coefficient de pointe est $c_p = 1,5 + (2,5/\sqrt{12}) = 2,22$.

$Q_{\text{pointe}} = 12 \times 2,22 = 26,64\text{ l/s}$. le débit total à véhiculer sera $Q = 623 + 26,64 = 650\text{ l/s}$

Le débit à véhiculer est tel que $Q = 60 R^{3/4} I^{1/2} S$ avec $R = d/4$ et $S = \pi d^2/4$. soit alors : $Q = 1,15 d^{11/4}$.

Tout calcul fait, on trouve $d = 811\text{ mm}$. En pratique, on adopte le diamètre $\varnothing 800$ (buse en béton vibré).

Verification des conditions d'auto curage :

- 1) Eaux pluviales : à pleine section, $V = 1,3\text{ m/s}$ (pour $Q_p/10$ le rapport des vitesses est $0,55$) ; $V/1,3 = 0,55$ donc $V = 0,73\text{ m/s}$ ainsi la première condition remplie.
- 2) Eaux usées : pour $2/10$ du diamètre, le rapport des vitesses d'après l'abaque est de $0,6$.

$V/1,3 = 0,6$ d'où $V = 0,78\text{ m/s}$ ($> 0,3$ donc deuxième condition d'autocurage remplie)

Remarque :

La pose de ce collecteur nécessitera :

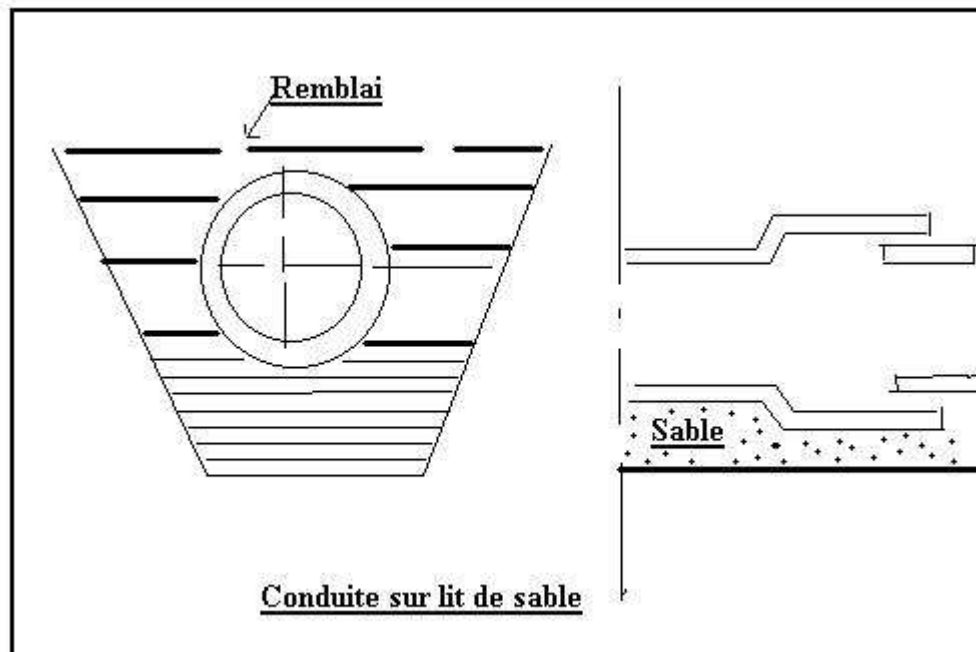
- des terrassements en terrain naturel
- une mise en remblai et compactage
- pose d'un lit de sable
- création de regards de visite
- confection et mise en place de boîtes de branchements
- raccordement à l'égout public

IV) Installation des canalisations :

Le tracé des canalisations doit être optimisé (minimiser tant que possible la longueur) tout en tenant compte du contexte topographique local. Les petits accidents du terrain seront effacés par un léger déblai ou remblai, compensés en volume de terrassement sur une distance aussi faible que possible.

Les conduites pour égouts sont souvent installées en tranchée, celles d'eau potable peuvent être soit en tranchée, soit aériennes.

Lorsque le terrain ne risque pas d'affaissements dus aux variations de charge et ne présentant pas d'arêtes rocheuses, on peut creuser une tranchée de profondeur 1m environ et poser les conduites sur un lit de sable de 10 cm environ. En cas de mauvais terrain, on peut confectionner des dèes en maçonnerie ou une dalle en béton. Les calculs de cubature concernant les déblais, les remblais et le sable se font par tronçon et par branche et portent sur les volumes.



Les conduites de grande section qui étaient exécutées en maçonnerie sont maintenant le plus souvent en béton. Les ovoïdes utilisés maintenant exclusivement pour l'assainissement sont

préfabriqués en béton armé lorsqu'il s'agit de poser une conduite sur un lit de sable et pour des considérations de résistance, il est prudent d'exiger des entrepreneurs un arc d'appui de 60° à 120% . La résistance augmente lorsque l'angle d'appui augmente. On a donc intérêt à avoir $\alpha = 120^\circ$



V) Classes de résistance des tuyaux :

Si on considère le cas du CAO (ciment armé ordinaire, matériaux agréés par les régies en canalisation d'assainissement), on peut considérer trois classes de résistance : 60 A, 90 A, 135A. Ces valeurs exprimant la charge minimum exprimée en KN / m^2 que doit supporter un tuyau avant de casser. Par exemple un tuyau ϕ 600 série 90 A devra supporter comme charge de rupture par ml :

$$0,6 \text{ m} \times 1 \text{ m} \times 90 \text{ KN} = 54\text{KN/ml}$$

Recouvrement des conduites en tranchées :

La quantité de remblai est fonction du diamètre de la conduite ainsi que la charge qu'elle peut supporter. Il existe des tableaux donnant la couverture minimum et maximum au dessus de la génératrice supérieure des conduites selon leurs classes.

Etude des charges :

En relève deux sortes de charges :

- Les **charges statiques** Q dues aux remblais augmentant avec la hauteur de couverture (Q est exprimé en daN par m).
- Les **charges roulantes** Q' correspondant au croisement de deux camions. Q' est également exprimée en daN / m . Dans certain cas très rares où on est sur qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de charges roulantes, on peut laisser de côté Q' .

La charge de référence Pr à laquelle doit résister un tuyau sans se rompre s'établit donc comme suit :

$$Pr = \frac{a(Q+Q')}{m}$$

a est un coefficient de prise en compte de la qualité, de la régularité et du suivi de la fabrication.

$a = 1,3$ pour les usines dotées d'un laboratoire contrôlant la fabrication de façon continue.

$a = 2,5$ dans les autres cas (en pratique c'est à proscrire).

m est coefficient de pose, il dépend de la nature du sol ainsi que du soin apporté à l'exécution. Si les travaux sont soigneusement réalisés, on considérera deux cas :

1) $m = 2,3$ si $\phi \leq 500$ mm

2) $m = 2$ si $\phi > 500$ mm

Exercice d'application :

Pour évacuer des eaux pluviales et certaines usées par des canalisations circulaires provenant d'usines agréées et qui seront exécutées soigneusement, un projet d'assainissement relève les données suivantes :

* Le débit équivalent $Q_e = 0,7$ m³/s

* La pente équivalente $I = 6\%$

* Charge de remblai $Q = 2350$ daN/m

* La hauteur de recouvrement est $H = 1$ m

Déterminer la charge rupture minimale garantie par le fabricant, on admettra que la charge roulante présente les 9/4 de celle du remblai.

Réponse :

$$Pr = a(Q+Q')/m \quad \text{avec } a = 1,3 ; Q = 2350 \text{ daN/m et } Q' = 9/4 Q$$

$$\text{soit } Q' = 5287,5 \text{ daN/m.}$$

Calcul de m :

Réseau unitaire donc $Q = 60 R^{3/4} I^{1/2} S$ soit $0,07 = 1,29 D^{11/4}$ d'où $D = 80$ cm ce qui impose $m = 2$.

$$\text{Donc } Pr = 1,3 \times (2350+5287,5) / 2 \quad \text{soit } \mathbf{Pr = 4964 \text{ daN/m}}$$

VI) Les ouvrages d'assainissement

VI - Description des ouvrages :

A) Réseaux unitaires et réseaux pluviaux en séparatif :

A.1 Ouvrage de collecte :

A.1.1 Canalisations :

On utilise des tuyaux en fonte, en ciment ou en plastique, pour les petits débits on utilise des tuyaux circulaires dont le diamètre minimal est 0,3 m les autres diamètres normalisés sont 0,40 m - 0,50 et 0,60 m. Pour les dimensions supérieures on fait appel aux égouts ovoïdes qui ont l'avantage d'assurer au faible débit un meilleur écoulement que les tuyaux circulaires. Ces sections comportent parfois à leur partie inférieure une rigole de faible largeur appelée cunette qui facilite l'écoulement des faibles débits en retardant le dépôt de matières solides.

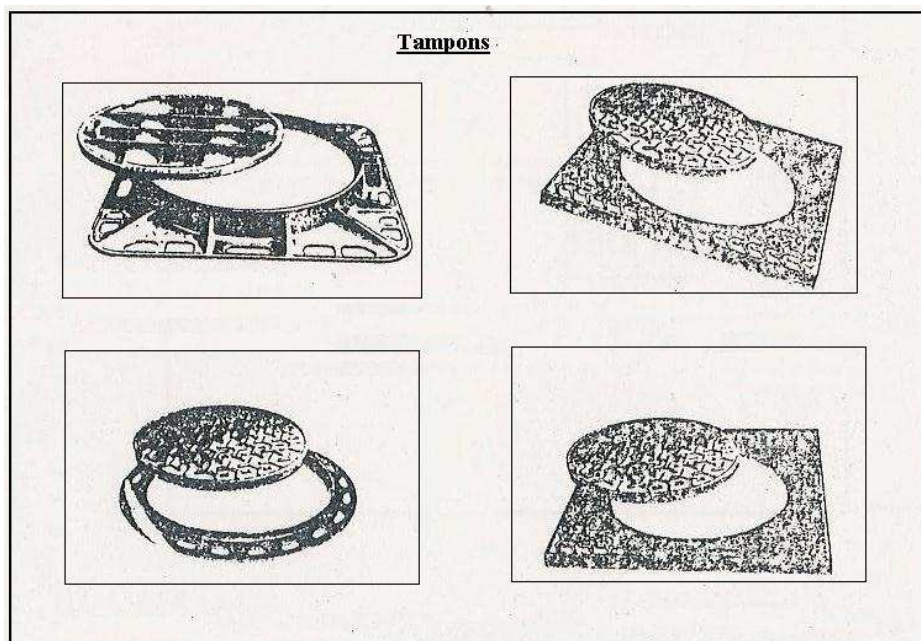
A.1.2 Emissaire d'évacuation :

Ces ouvrages concernent surtout les grandes villes et sont souvent placés juste en amont de stations de traitement. Ces ouvrages sont généralement précédés de bassins de dessablement.

A.2 Ouvrages annexes

A.2.1 Caniveaux :

Ils sont destinés à collecter jusqu'à des bouches d'égout les eaux de la voirie. Ils sont souvent placés dans des bordures de trottoir.

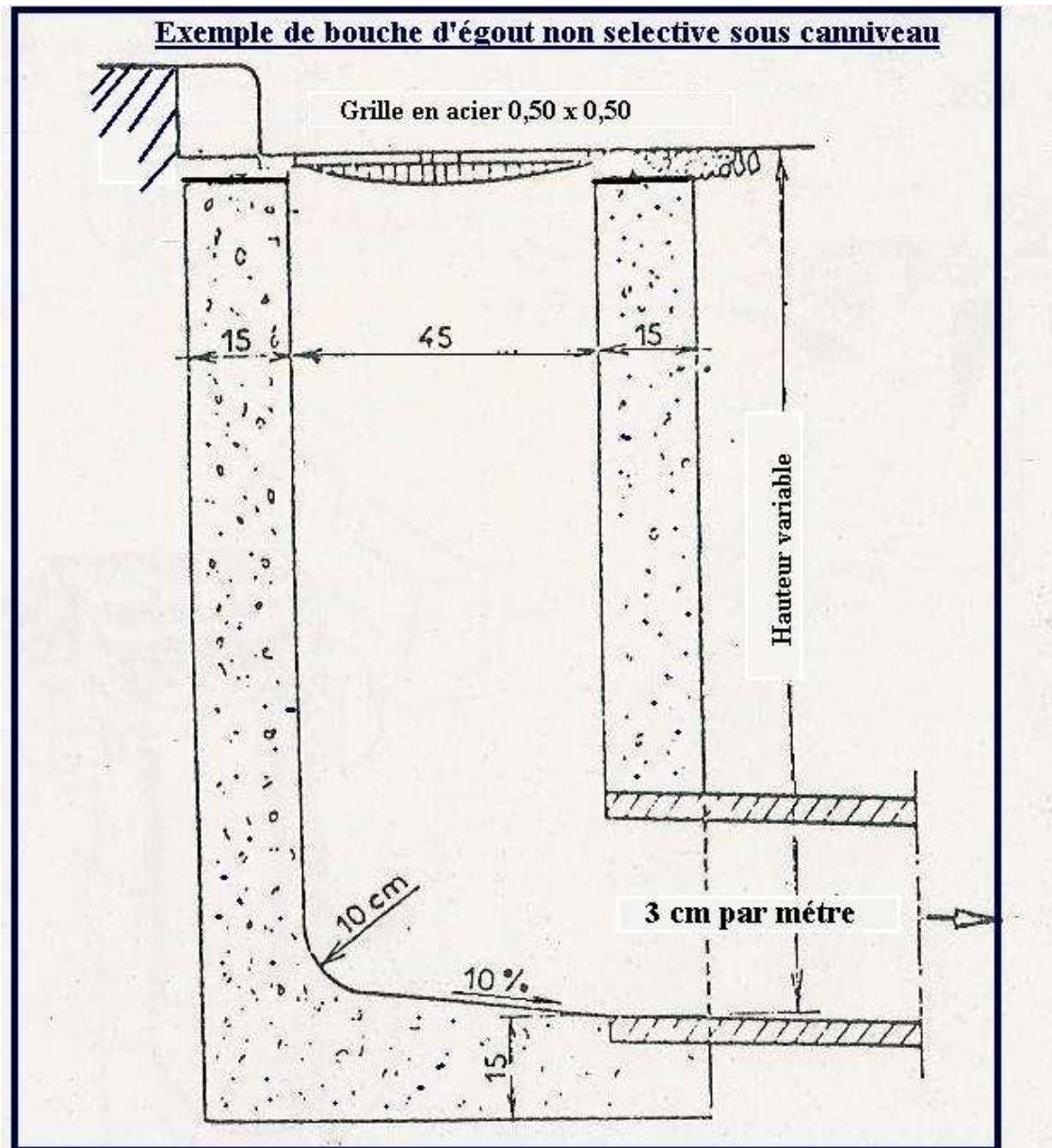


Un avaloir à grilles



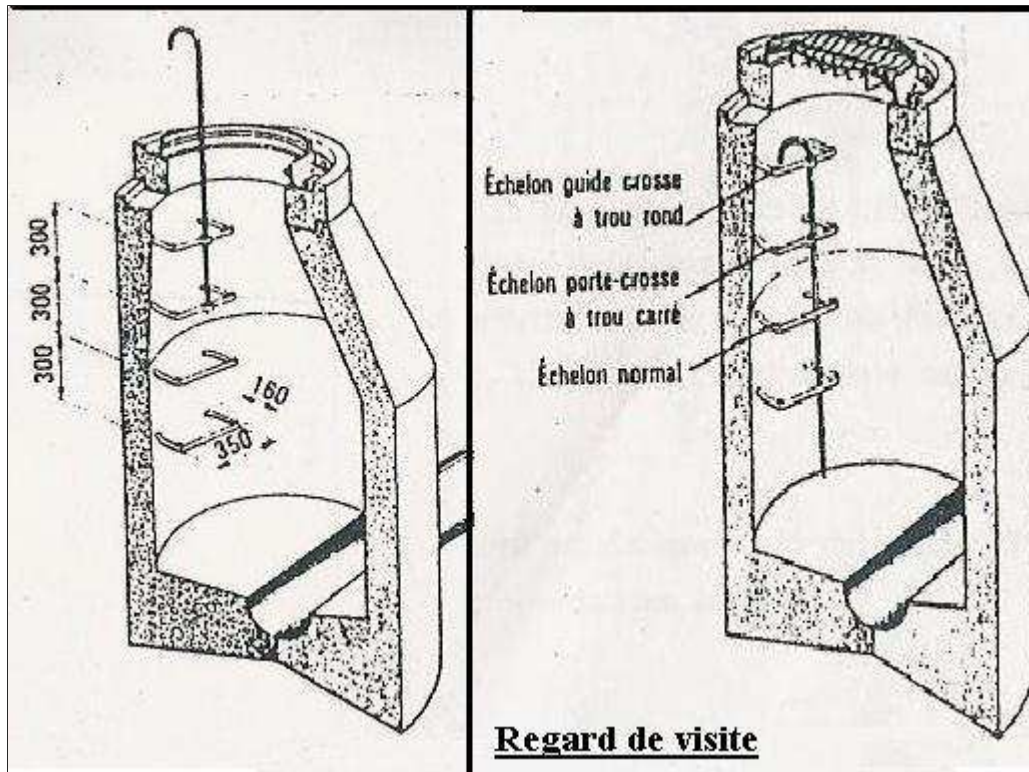
A.2.2 bouche d'égout :

On distingue les bouches ouvertes et les bouches sélectives (qui stoppent les détritux). Elles se trouvent aux points bas des rues ou parfois en cours de pente si la rue est très inclinée.



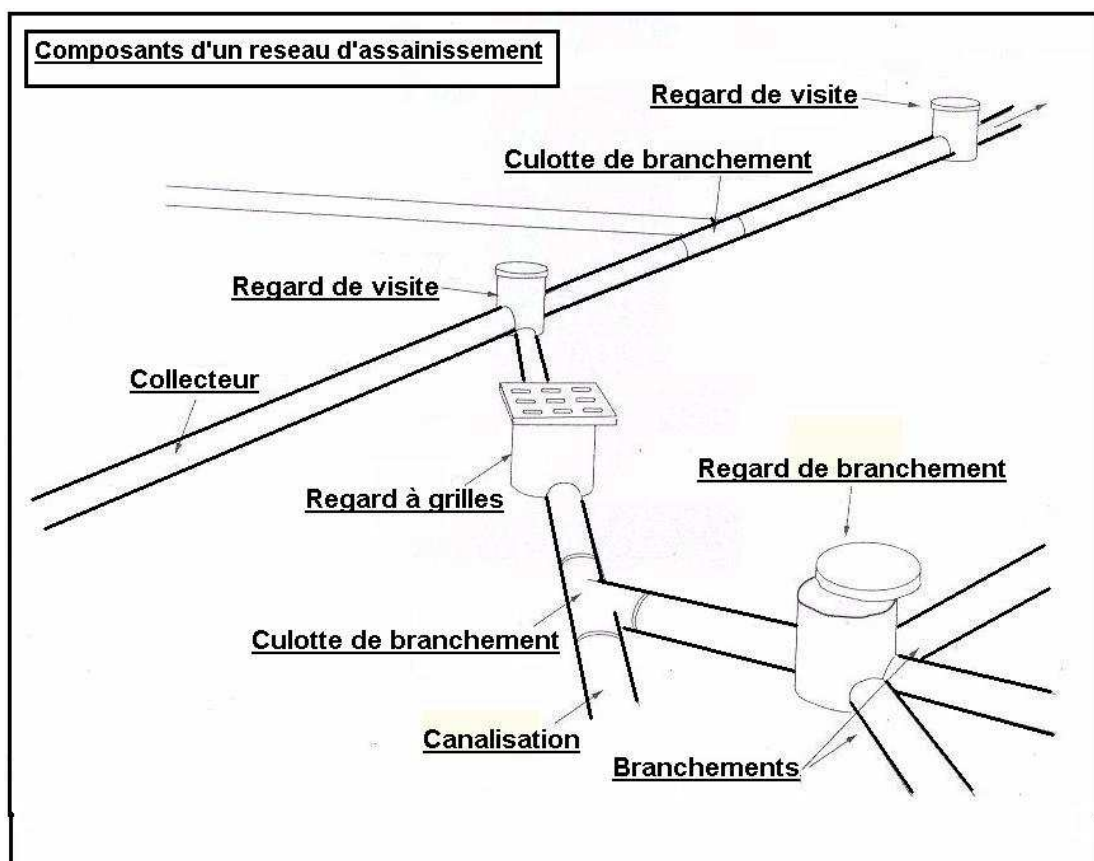
A.2.3 Regards :

Sur les canalisations non visitables, on prévoit un regard de visite aux changements de direction, à certains changements de pente et tous les 35 m au moins. Sur les égouts visitables, les regards d'accès sont espacés au minimum de 50 m. L'accès au regard est obturé par un tampon en fonte ou en béton armé susceptible de supporter les charges.



A.2.4 Branchement particuliers :

En système unitaire, il y a un branchement unique pour immeubles par les eaux pluviales et les eaux usées. Son diamètre est au maximum de 0,20 mètre. La pente des conduites doit être supérieure à 3% et le tracé rectiligne.



A.2.5 Bassins de dessablement :

Les sables sont retenus en principe par les bouches sélectives. Néanmoins, il se pourrait qu'il soit nécessaire de disposer de bassins de dessablement sur le réseau et en particulier sur les collecteurs secondaires avant leur raccordement au collecteur général.

A.2.6 Déversoirs d'orage:

Ils permettent sur un réseau unitaire de dériver les eaux pluviales. Ces eaux ont été mélangées avec les eaux usées, à ce propos le débit de la rivière doit être compatible avec cette dilution de façon à ce que l'auto-épuration soit efficace.

A.2.7 Siphons :

Ce sont des ouvrages permettant la traversée d'obstacle (chaussée, voie ferrée, rivière...etc.)

A.2.8 Station de relevage :

Lorsque la pente est insuffisante pour assurer une évacuation par gravité sur l'ensemble du réseau, on dispose de poste de relèvement, soit à l'arrivée sur la station d'épuration (généralement par le biais d'une vis d'Archimède), soit dans le corps du réseau pour la desserte des zones basses.

Vis d'Archimède pour pomper les eaux usées à l'entrée de la station de traitement des eaux usées de la ville de Béni Mellal



VII) Quelques règles pratiques pour la conception de réseaux :

I) Règles générales :

I.1 Regards :

Il faut implanter un regard à chaque singularité du collecteur. Sont des singularités les situations suivantes :

- Changement de diamètre
- Changement de côte de radier (chute)
- Changement de pente ou de direction
- Intersection avec un autre collecteur

Entre deux singularités, il convient d'ajouter des regards supplémentaires pour que l'intervalle entre deux regards ne dépasse pas :

- * 80 m sur les collecteurs de $\phi \leq 1500$
- * 100 m sur les collecteurs de $\phi > 1600$.

Concernant l'intersection de collecteurs et pour éviter les points de perturbation hydraulique qui ralentissent les écoulements et favorisent les obstructions, il faut veiller à ce que l'angle de raccordement de deux collecteurs soit inférieur à 60° .

I.2 Branchements particuliers :

- Pente de la canalisation au minimum à 2%
- Diamètre : $\phi 150$, $\phi 200$, $\phi 300$, (en général $\phi 200$), le diamètre doit être toujours inférieur à celui du collecteur sur lequel on a le raccordement.

VIII) Gestion des réseaux d'assainissement :

1) Introduction :

La gestion d'un réseau d'assainissement a pour principal objet d'assurer :

- La pérennité des ouvrages par des opérations de conservations.
- L'entretien courant des réseaux et des organes mécaniques par les interventions de nettoyage, dépannage et de maintenance.
- L'exploitation par la régularisation des débits et la synchronisation : collecte, transfert, traitement.

En plus des considérations techniques, trois facteurs de coûts sont en présence : les dépenses d'investissement, d'amélioration, les dépenses d'entretiens courantes et les dépenses d'exploitation qui ont des relations dépendantes entre elles.

2) Diagnostic et Réhabilitation des réseaux :

Les réseaux d'assainissement peuvent au bout de quelques années présenter des anomalies susceptibles de perturber le fonctionnement du système d'assainissement, de restreindre la pérennité des ouvrages ou de nuire à l'environnement.

On peut distinguer les anomalies suivantes :

2- 1 Perturbations du fonctionnement du système d'assainissement :

- * Fissures de canalisations
- * Joints mal faits ou dégradés
- * Fuites de réseaux d'eau potable
- * Agressivité des effluents
- * Fuites d'effluents industriels comportant des substances toxiques

2.2 Restriction de la pérennité des ouvrages :

- * Remblais mal compactés au dessus des canalisations
- * Dégradation de l'état de la conduite
- * Racine d'arbres, chiffons...etc. introduits à l'intérieur de conduites.

2. 3 Nuisances à l'environnement :

- * Eaux usées dans la conduite d'eaux pluviales (dans le cas du système séparatif)

Exemple d'appels d'offres en assainissement :

Avis lancé par l'ONEP le 11/04/2008

Objet : travaux d'assainissement liquide de la ville de Sidi Kacem

Consistance des travaux :

- fourniture, transport et pose de 5933 ml de conduites en béton armé de diamètre variant entre 300 et 600mm y compris ouvrages annexes.
- Réalisation de branchements particuliers : 560 boites de branchement, 610 regards et 5600 ml de conduites de branchements en PVC série 1 de diamètre 200 mm.
- Réalisation d'un déversoir d'orage

Délai d'exécution : 10 mois

Caution provisoire : 375 000,00 Dhs

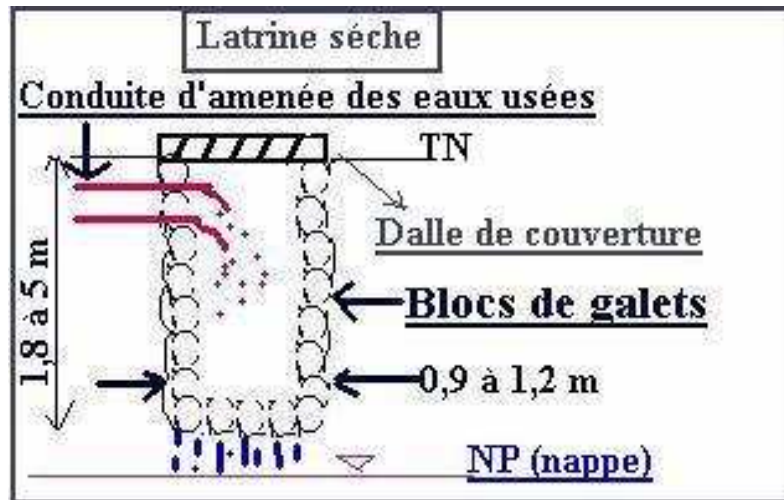
Projet financé par : (JBIC) et la municipalité de Sidi Kacem.

VIII) L'assainissement autonome ou individuel :

En absence d'un réseau d'assainissement comme c'est le cas en milieu rural, les agglomérations doivent être dotées d'un système d'évacuation et d'un exutoire. Ceci pourrait se produire également en milieu urbain lorsque les habitations à assainir se trouvent topographiquement basses par rapport au réseau d'assainissement existant.

Les différents systèmes pratiqués :

1) Latrine sèche :

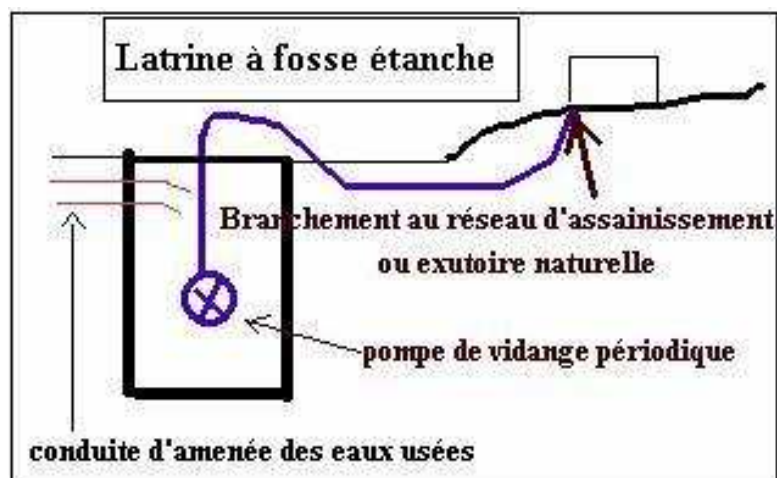


Le rôle principal à jouer par ce genre d'ouvrage est l'infiltration de l'effluent « partiellement épuré » dans le sous sol. Ce système est composé d'une fosse creusée dans un sol perméable au dessus du niveau piézométrique. Des blocs de galets sont posés verticalement autour des parois pour servir de filtre. La fosse est munie d'une dalle en ciment pour fermeture et inspection. Les conditions nécessaires pour réaliser un tel système sont :

- perméabilité du sol > 5 mm/h
- niveau piézométrique de la nappe > 2 m.

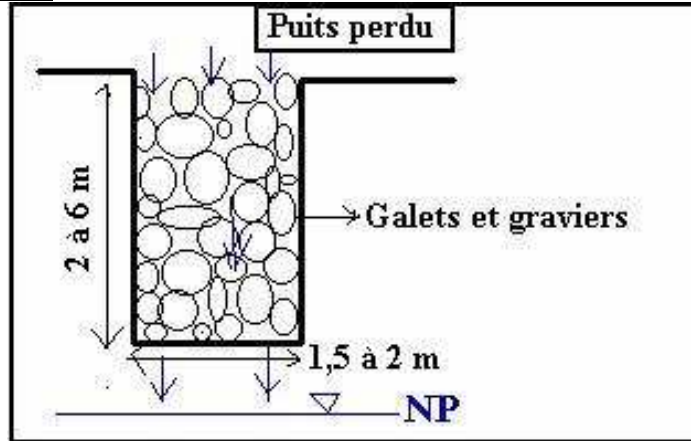
Ce système ne doit pas être construit dans l'enceinte de l'habitat. Dans certains cas, la latrine peut recevoir une partie des eaux pluviales par l'intermédiaire de petits caniveaux. Ceci à l'avantage d'apporter « un débit sanitaire » pour diluer les effluents. Le problème majeur posé engendré par ce genre de système est l'odeur qu'il dégage ainsi que les insectes qu'il peut attirer.

2) Latrine à fosse étanche :



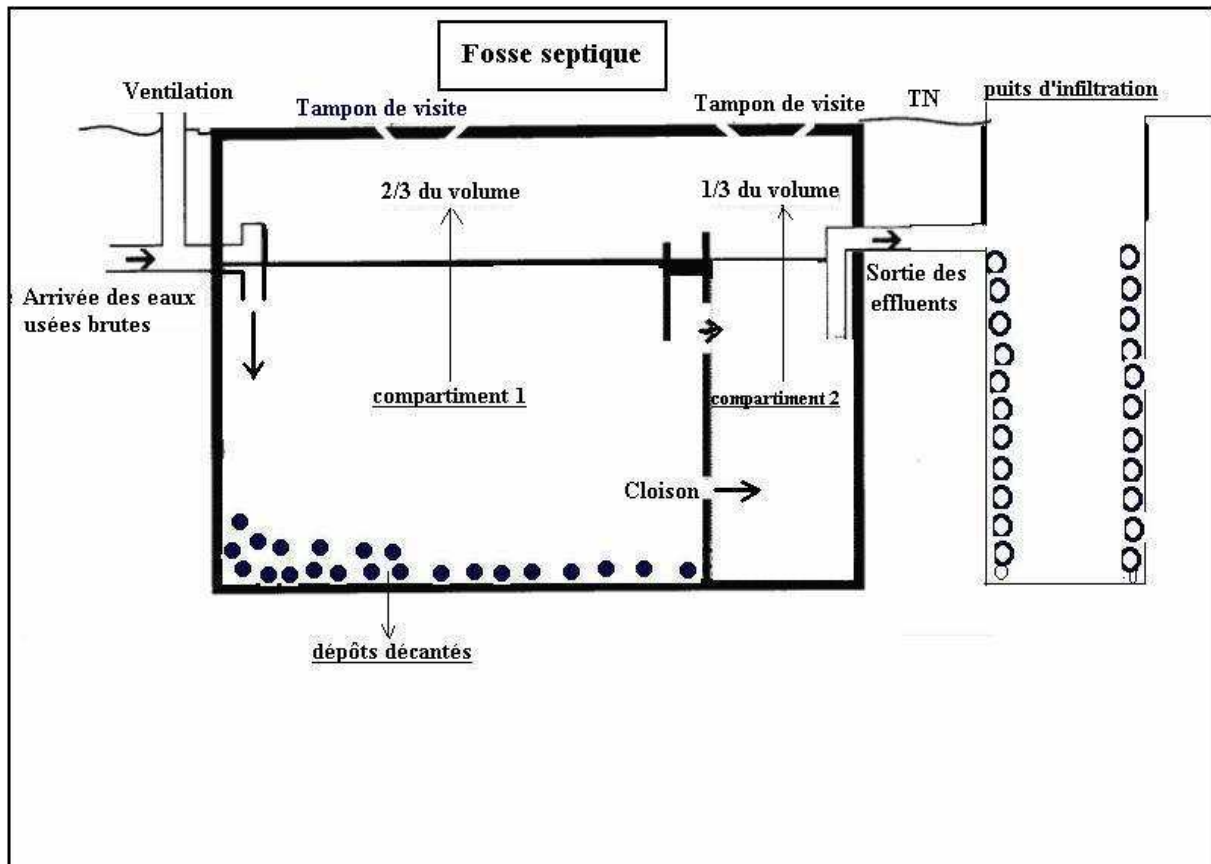
Ce système est souvent pratiqué dans les zones se trouvant à une côte topographique plus basse par rapport à un réseau d'assainissement existant. Les parois de la fosse sont étanches, une pompe à l'intérieur est branchée au réseau d'assainissement et permet de refouler les effluents collectés vers le réseau d'assainissement.

3) **Le puits perdu :**



Ce système est pratiqué en zone perméable, il est constitué d'une fosse à parois naturelles et comblée de gros graviers jouant le rôle de filtre.

4) **La fosse septique :**



Ce système est de loin le plus efficace et moderne pour l'évacuation des eaux usées. Il se compose principalement de :

- une fosse compartimentée (2/3 ; 1/3 du volume total) et d'un puits d'infiltration pour les effluents épurés provenant de la fosse. Le compartimentage est important à deux niveaux :
 - la décantation des particules en suspension.
 - La fermentation due aux micro-organismes utilisant les matières organiques biodégradables. Ceci a pour effet de liquéfier partiellement les boues constituées.

Le volume total pour le dimensionnement d'une fosse est donné par la formule :

$$V = 1,33 \times Q \times N \times T_r$$

V = volume en litres

Q = volume d'eau entrant dans la fosse (litres/usager/jour).

N = nombre d'usager

T_r = temps de rétention de l'eau en jours

Exemple :

Une famille de 5 personnes habitant une maison en milieu urbain. En adoptant Q = 100 l/usager/jour et T_r = 3 jours, on obtient V = 1,33 x 100 x 5 x 3 soit V = 2 m³. On peut donc concevoir une fosse à section carrée de dimension 1m x 1m et 2m de profondeur.

En matière d'entretien, il faut procéder à une vidange une à deux fois tous les 5 ans.

Méthodologie et plan d'une étude d'assainissement

Mission A : Analyse et diagnostic de la situation existante :

- analyse du réseau actuel, cartographie, stations de traitement existants.

Mission B : Identification, comparaison et choix des variantes.

Mission C : Etude du plan directeur d'assainissement :

- études démographiques et de développement urbain.
- évaluation des flux d'eaux usées.
- Evaluation des risques d'inondations.
- Identification des contraintes environnementales (qualité des rejets traités).
- Identification des réseaux à mettre en place.
- Identification des types de traitement à adopter.

Mission D : Etude APS et APD de la tranche d'urgence.

Mission E : Etudes organisationnelles.

Mission F : Etude d'impact sur l'environnement.

Rejet et épuration des eaux usées

D) Introduction :

Avant d'être rejetées dans le milieu récepteur, les eaux usées doivent subir un traitement adéquat pour ne pas porter préjudice à l'environnement. C'est à ce niveau qu'intervient la nécessité d'une station de traitement. Les eaux traitées en aval de la station sont généralement utilisées pour l'irrigation.

Les eaux usées contiennent de la matière organique, des matériaux en suspension, des germes...etc. Dans les procédés d'épuration d'eaux usées, des traitements physico-chimiques sont réalisés et se situent généralement en amont des traitements biologiques. Ces derniers fonctionnent tous selon le même principe qui est la dégradation de la matière organique par des bactéries.

La charge polluante d'une eau usée s'exprime à partir des concentrations en :

- Matières en suspension (MES) : une concentration élevée est souvent attribuée au fait que les réseaux sont de type unitaire.
- Charge organique (DBO₅, DCO)
- Substances azotées et phosphorées : (éléments activant le phénomène d'eutrophisation).
- Germes témoins de contamination fécale (GT, SF, CF) : germes totaux, streptocoques fécaux, coliformes fécaux.
- Œufs d'helminthes (OH).

* L'eutrophisation est un phénomène biologique affectant des surfaces d'eau (lacs et retenues de barrages) ne subissant pas d'aération, l'enrichissement de ces eaux par le phosphore et l'azote stimule un développement anarchique d'algues avec dégagement d'hydrogène sulfuré (H₂S). Pour quantifier ce phénomène on pratique le dosage du phytoplancton (mg de chl a/m³) : chlorophylle algal par m³.

Si on considère qu'un habitant rejette 54g de DBO₅ par jour, on peut exprimer la DBO₅ d'un rejet en équivalent habitant et ce par le rapport (Poids DBO₅ du rejet(g) /54). Les opérations de mesures des charges polluantes ne sont pas toujours fiables. L'expérience montre que des prélèvements et analyses effectués sur un même site, peuvent donner des résultats très variables. Les causes en sont principalement :

- Les arrivées massives de flux polluant provenant de vidange, de rejets industriels, de déplacements de dépôts sous un effet de chasse.
- Les différents niveaux de prélèvement : radier ou mi-hauteur de l'effluent, fond, milieu ou dessus dans la bache d'un poste de refoulement.
- Les perturbations dues à l'instrumentation.

Les résultats d'analyse dépendent également des heures de prélèvement en fonction du mode de vie des populations.

Les facteurs influant sur la composition de l'eau en matière de pollution sont nombreux. Les principaux sont : la topographie du site, l'occupation des sols, les activités humaines, le climat, la fréquence des pluies, le nettoyage des rues. Les caractéristiques du réseau sont également déterminantes, qu'il s'agisse d'un réseau séparatif ou unitaire, avec bouches de décantation, panier sélectif,...Interviennent aussi les conditions d'écoulements, d'auto curage, les modalités d'entretien...

II) Autoépuration dans les milieux naturels :

Un effluent rejeté dans un cours d'eau peut ne pas produire de nuisances. En effet si le débit du cours d'eau est relativement important et la charge polluante de l'effluent faible, il se produit le phénomène de dilution. On parle alors de la capacité auto-épuratrice de la rivière. L'autoépuration est favorisée par une forte teneur en oxygène dissous du cours d'eau : la quantité d'oxygène excédentaire permet d'oxyder la matière organique de l'effluent.

Si la dégradation de la matière organique se fait par voie anaérobie, c'est à dire en absence d'oxygène, il se produit une fermentation qui détruit la flore et la faune aquatique en dégageant des odeurs nauséabondes et également du gaz méthane CH_4 .

III) Epuración des eaux usées :

L'épuration d'une eau résiduaire doit logiquement passer par les phases suivantes :

- **Phase de prétraitement** : Elimination des éléments grossiers.
- **Traitement primaire** : Elimination des matières en suspension dont la densité est suffisamment différente de celle de l'eau.
- **Traitement secondaire** : Elimination de la pollution (généralement par voie biologique) en s'attaquant aux matières colloïdales et dissoutes.
- **Traitement tertiaire** : Elimination des pollutions résiduelles qui pourraient être gênantes en aval : germes pathogènes, azote, phosphore...etc.

III.1) Le prétraitement :

Il comporte trois phases principales :

- La séparation des éléments grossiers ou dégrillage.
- Le dessablage.
- Le déshuilage, dégraissage.

II.1.1) La séparation des éléments grossiers :

Il s'agit de faire passer l'eau à travers des barreaux plus ou moins espacés (souvent de l'ordre de 2cm). Le dégrillage a pour effet de retenir les objets les plus volumineux afin de faciliter l'évacuation des matières retenues. Ces grilles sont souvent équipées d'un râteau pour nettoyage.

II.1.2) Le dessablage :

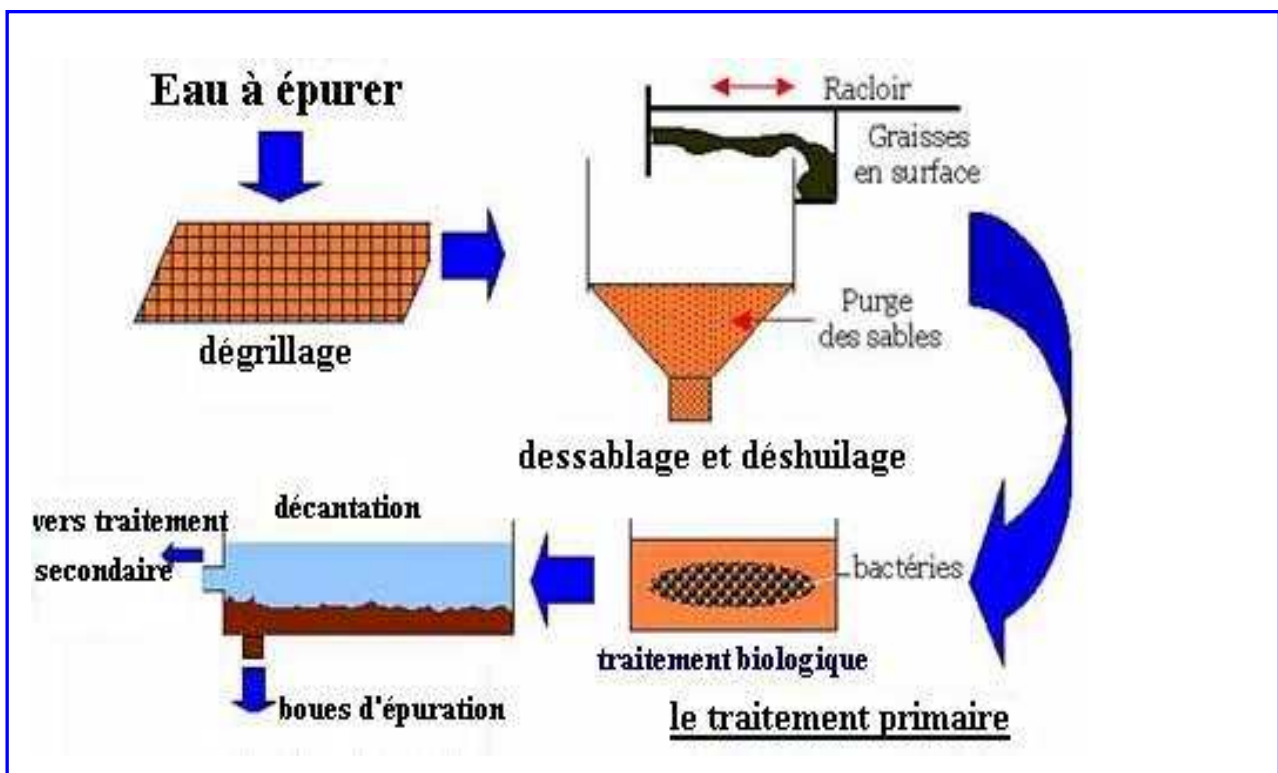
Cette opération s'effectue dans des bassins de dessablement où l'on assure à l'effluent un écoulement calme à faible vitesse (quelques décimètres/ par seconde) ceci permet le dépôt des particules sableuses. Le dessablage est indispensable lorsque les eaux à traiter viennent d'un réseau unitaire. La principale difficulté technique de ces appareils provient du débit très variable des eaux à traiter, donc d'une bonne détermination du temps de séjour dans l'ouvrage.

II.1.3) Déshuilage et dégraissage :

Les huiles et graisses ont tendance à flotter au repos ou à faible vitesse d'écoulement à la surface de l'effluent. On les sépare en utilisant leur plus faible densité par une opération de décantation. Cette opération est indispensable lorsque les effluents proviennent de laiterie, d'abattoirs ou d'industries pouvant rejeter des hydrocarbures.

III.2) Le traitement primaire :

Cette opération consiste en une décantation dans un ouvrage bétonné -(décanteur primaire)- qui permet un temps de séjour de l'ordre de deux heures, la vitesse de surverse (quotient du débit horaire par la surface) est souvent de l'ordre de 1 à 2m/h. Leur forme est généralement circulaire. Les boues décantées sont reprises par des racleurs. Il est intéressant de signaler que cette opération élimine environ le 1/3 de la DBO₅ sans dépense d'énergie. L'emploi d'adjuvants ou de réactif coagulant devrait permettre de pousser le rendement des décanteurs primaires jusqu'à atteindre un abattement de 65% pour la DBO₅ et 60% pour la DCO. On parle alors de traitement physico-chimique. Les décanteurs circulaires qui dépassent maintenant 50m de diamètre ont un fond conique qui facilite la descente des boues décantées vers le centre où elles sont pompées.



III.3) Le traitement secondaire :

Le but recherché est d'atteindre l'abattement maximal en matière de DBO₅ et de DCO pour éviter la sous oxygénation du milieu récepteur. Le principe de ce traitement consiste à oxyder la matière organique de l'effluent par l'intermédiaire de bactéries. Il s'agit donc d'une épuration biologique, les réactions aérobies (en présence d'oxygène) qui sont beaucoup plus rapides auront la préférence. Les traitements biologiques fonctionnent tous selon le même principe : la dégradation de la matière organique par la faune bactérienne.

IV) Les procédés de traitements :

IV.1) Epuration biologique par le sol :

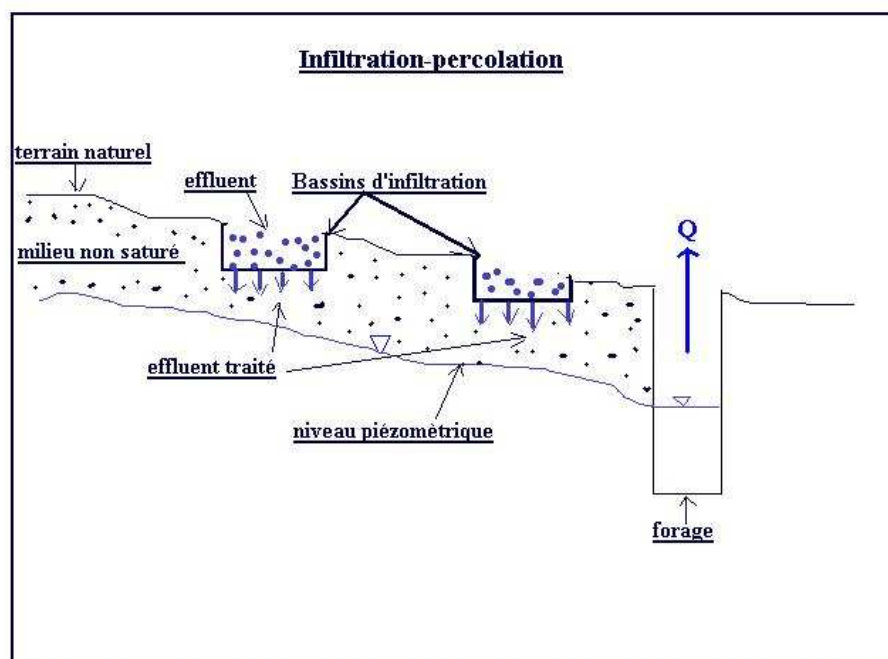
Cette opération se fait en pratiquant l'épandage de l'effluent sur le sol. Les matières organiques contenues dans l'effluent sont fixées par les particules terreuses, puis oxydées sous l'action des microbes et bactéries dont la plupart sont aérobies.

Pour assurer une bonne épuration, il est nécessaire de faire pénétrer l'air dans le sol et de ne pas noyer le terrain trop longtemps. Les champs d'épandage ne doivent donc être utilisés que par intermittence et on doit fréquemment retourner le sol pour les réaérer.

Les meilleurs sols que l'on puisse utiliser sont sableux, les sols argileux sont peu propices car moins poreuses. On peut utiliser les champs d'épandage pour l'irrigation mais les cultures ne doivent pas comprendre les légumes où les fruits destinés à être mangés crus. La partie d'eau infiltrée dans le sol doit être récupérée par des drains et évacuée vers des cours d'eau. L'inconvénient de ce procédé est qu'il nécessite de grandes surfaces, ce qui est souvent difficile à proximité des villes.

IV.2) L'infiltration - Percolation :

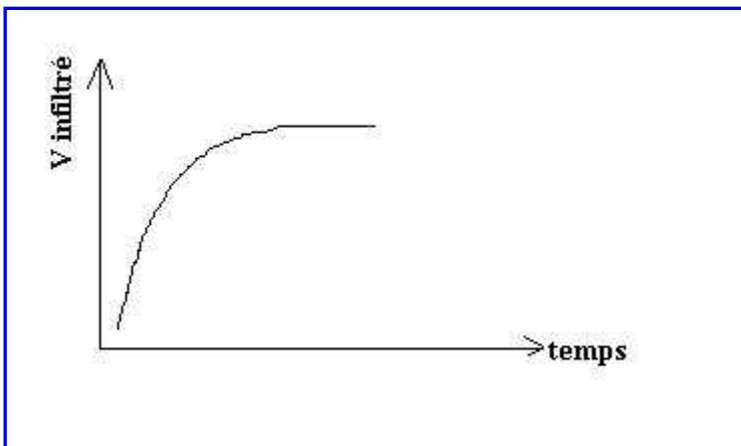
Le principe est le même que l'épandage à la différence que l'eau est drainée verticalement et que le traitement biologique se fait dans le milieu non saturé. L'effluent brut arrive au niveau des bassins d'infiltration, parcourt le milieu non saturé pour atteindre la nappe d'eau souterraine qui est ainsi rechargée artificiellement. Les bassins doivent travailler d'une manière intermittente vu le phénomène de colmatage. Les bassins doivent donc être scarifiés de temps en temps.



Les conditions de faisabilité de cette méthode doivent être étudiées à l'avance et avec beaucoup de précautions. En effet, on risque de polluer des eaux souterraines "Saines" à l'origine. Les paramètres à étudier sont :

- La qualité des eaux de la nappe
- La charge polluante de l'effluent
- L'épaisseur du milieu non saturé
- La nature du terrain constituant le milieu non saturé
- Le gradient hydraulique (pour le cheminement de l'eau).
- L'emplacement des bassins d'infiltration.

Un tel procédé a été expérimenté dans la région d'Agadir (secteur de Ben Sergao).



IV.3) Epuration biologique par lits bactériens :

Le principe de la méthode consiste à créer un sol artificiel matérialisé par un milieu poreux et perméable et ce sur une hauteur de 1,5m à 5m. On adopte en général des éléments de 30 à 80mm de diamètre. Le passage de l'effluent sur ce sol fait apparaître en quelques semaines de nombreuses colonies microbiennes aérobies, la bonne aération du lit bactérien ainsi constitué contribue à l'activité intense de ces colonies et donc à une oxydation suffisamment rapide de l'effluent.

Comme dans les filtres des stations de traitement d'eau potable, on peut faire varier la vitesse de l'eau à travers le lit en jouant sur la charge ou la granulométrie. De même, il existe des systèmes où l'effluent est déversé en pluie par des asperseurs (Tourniquets hydrauliques appelés sprinklers).

IV.4) Epuration par boues activées :

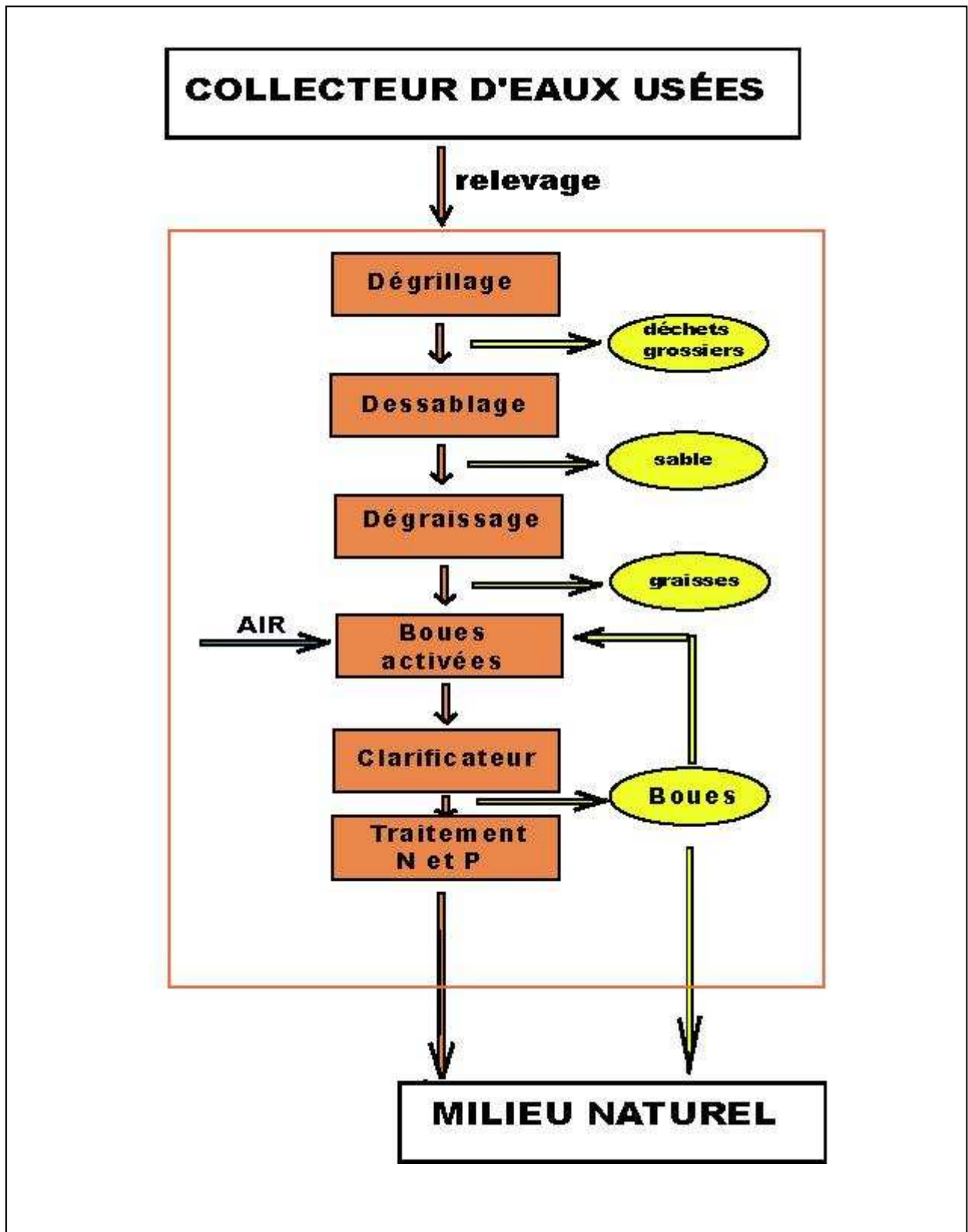
Cette méthode consiste à apporter à l'effluent des bactéries aérobies destinées à accélérer l'oxydation. Les bactéries sont amenées sous forme de boues que l'on ajoute à l'effluent.

La méthode des boues activées au même titre que les lits bactériens est un procédé biologique qui consiste à intensifier sur des surfaces réduites les phénomènes de transformation et de destruction des matières organiques.

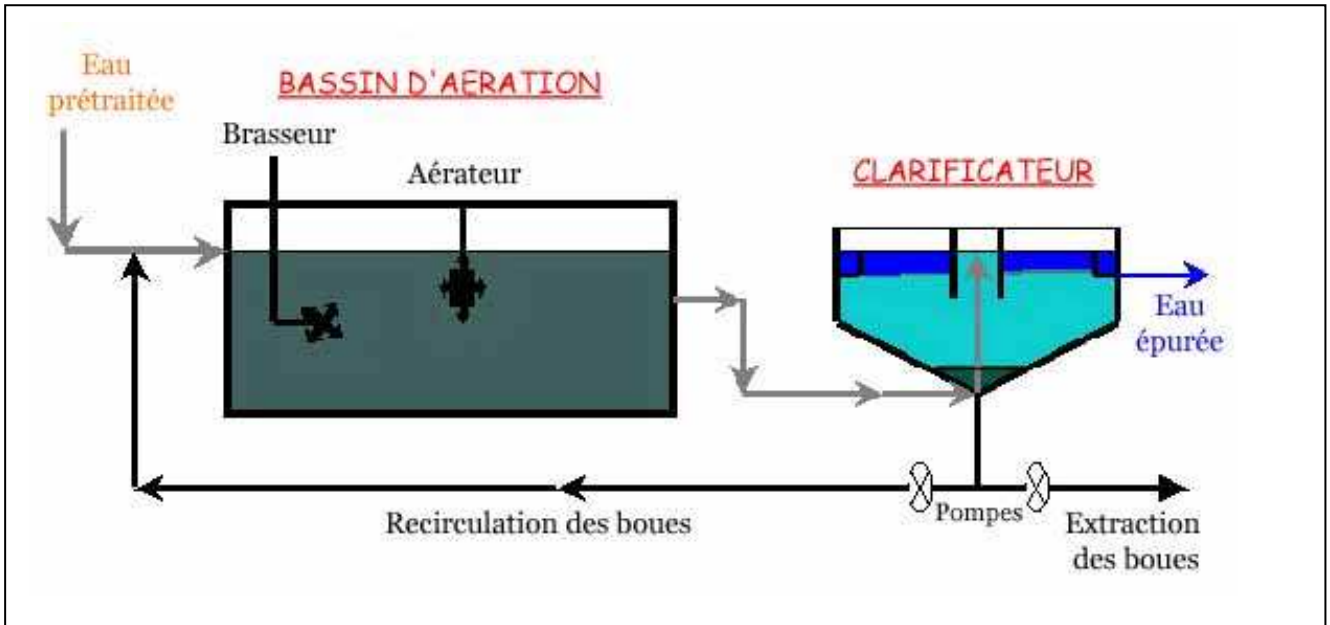
Pour la technique des boues activées, les effluents décantés sont soumis à une aération violente dans des bassins d'activation dans lesquels les matières organiques sont oxydées puis ils passent dans un

décanteur secondaire ou clarificateur où les floccs sédimentent. La fourniture d'oxygène indispensable à la vie des bactéries constitue une part importante des frais d'exploitation de ce type de traitement.

Schéma d'une station de traitement par boues activées du type traditionnel



Le liquide à épurer doit être énergiquement brassé et aéré. (Souvent dans des bassins d'aération circulaires construits en béton et munis de moteurs électriques en haut pour actionner le brassage de l'eau par turbines. L'ensemble des "flocs" appelé " boues" est en suite séparé de l'eau épurée dans un décanteur "secondaire" dont la vitesse de surverse reste de l'ordre de 1 à 2m/h (quotient du débit horaire par la surface). Une partie des boues ainsi récoltées est réinjectée dans le bassin d'aération afin de maintenir une masse biologique convenable par rapport à la "nourriture" disponible.



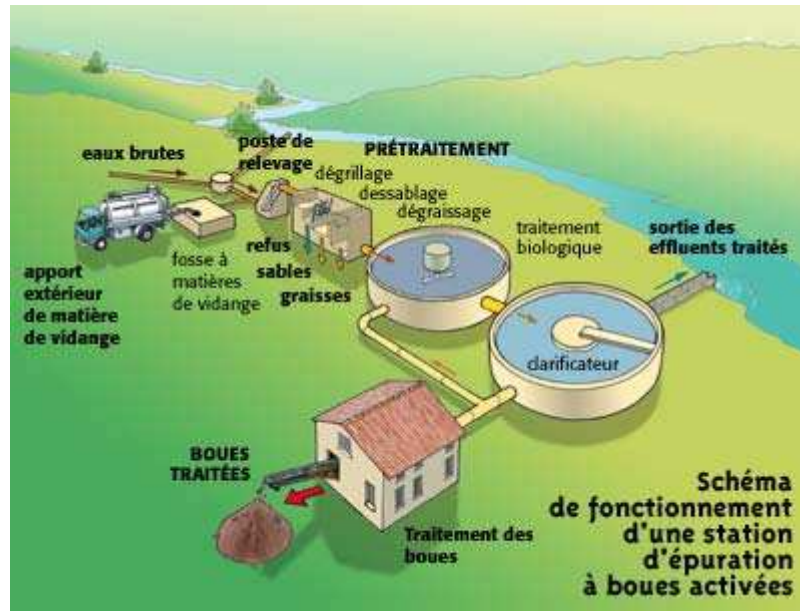
Les stations de traitements par boues activées sont dites compactes et le procédé est dit intensif. De telles stations demandent trop d'énergie et notamment pour le processus d'aération, une main d'œuvre spécialisée et une mécanisation de plus en plus sophistiquée. L'avantage est qu'elles occupent peu d'espace et permettent un bon rendement (le rapport DBO_5 de sortie/ DBO_5 entrée) est de l'ordre de 90 à 95%.

Bassin d'aération



un clarificateur





Le dimensionnement d'une station par boues activées consiste à déterminer la géométrie du décanteur primaire (rayon, hauteur), ainsi que le volume du bassin d'aération et enfin la géométrie du clarificateur (rayon, hauteur). Il faut aussi calculer l'épaisseur relative au traitement des boues.

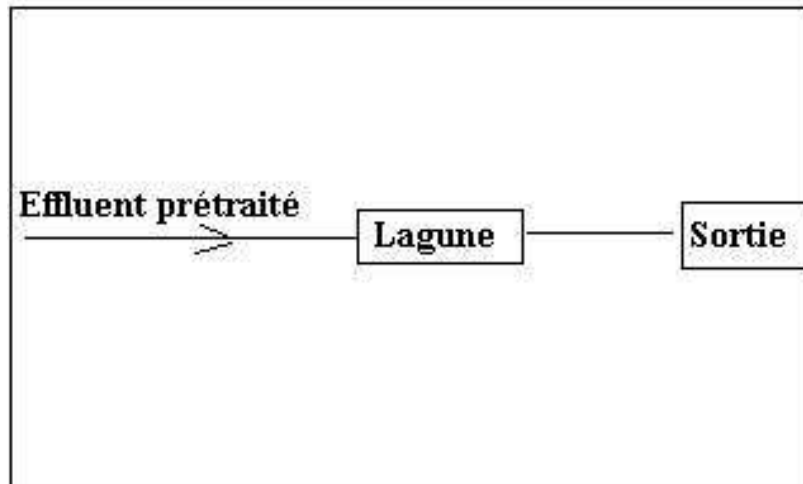
IV.5) le lagunage :

IV.1) Introduction :

Le lagunage fait partie de la série des traitements biologiques vus précédemment. Son grand avantage réside dans sa viabilité économique puisqu'on laisse la nature faire ce qu'elle peut. Toutefois, cette technique nécessite un climat chaud et ne s'adapte pas pour les zones à faibles températures. (Il faut que la température minimale moyenne dépasse 10 °C).

IV.2) Définition :

Le lagunage est un procédé naturel d'épuration des eaux usées qui permet une séparation des éléments solides de la phase liquide par sédimentation et une épuration biologique due essentiellement à l'action des bactéries. Les techniques naturelles telles que le lagunage. (De même que l'épuration par le sol). Éliminent totalement les œufs d'helminthes qui constituent le risque sanitaire majeur en matière de réutilisation agricole des eaux usées. Pour être efficace, le temps de séjour de l'eau au niveau des lagunes doit être de 30 jours au moins, la lagune ayant une profondeur de 1,5m à 2m. Elle est le siège d'un ensemble de phénomènes complexes et très imparfaitement analysés, mais dont le résultat est toujours remarquable tant en DBO et en DCO qu'en élimination d'azote et de phosphore, de germes pathogènes et virus. Le traitement biologique est assuré par la nature et en particulier par l'ensoleillement, la température minimale du site doit être supérieure à 10°C). L'inconvénient de cette technique est qu'elle occupe beaucoup d'espace : 5 ha environ pour une population de 40.000 habitants.



IV.3) Consistance d'une station de traitement par lagunage :

Ce genre de stations se compose de bassin anaérobie (traitement primaire), d'un bassin facultatif (traitement secondaire), un bassin de maturation (traitement tertiaire) et éventuellement un bassin de stockage des eaux traitées. Le lagunage consiste à utiliser des étendues d'eau profondes et présentant un temps de rétention très élevé.

A) Le lagunage naturel aérobie :

Il s'effectue dans des bassins peu profonds de 0,8 à 1,20m où la lumière peut pénétrer et favoriser le développement d'algues vertes. Par leur action photo synthétique, les algues produisent de l'oxygène qui permet le développement des bactéries épuratrices aérobies.

Ce procédé simple demande des surfaces importantes car les temps de réaction sont très longs. Selon les régions, on peut traiter par ce procédé de 25 à 50 Kg de DBO₅ par hectare et par jour.

B) Le lagunage facultatif :

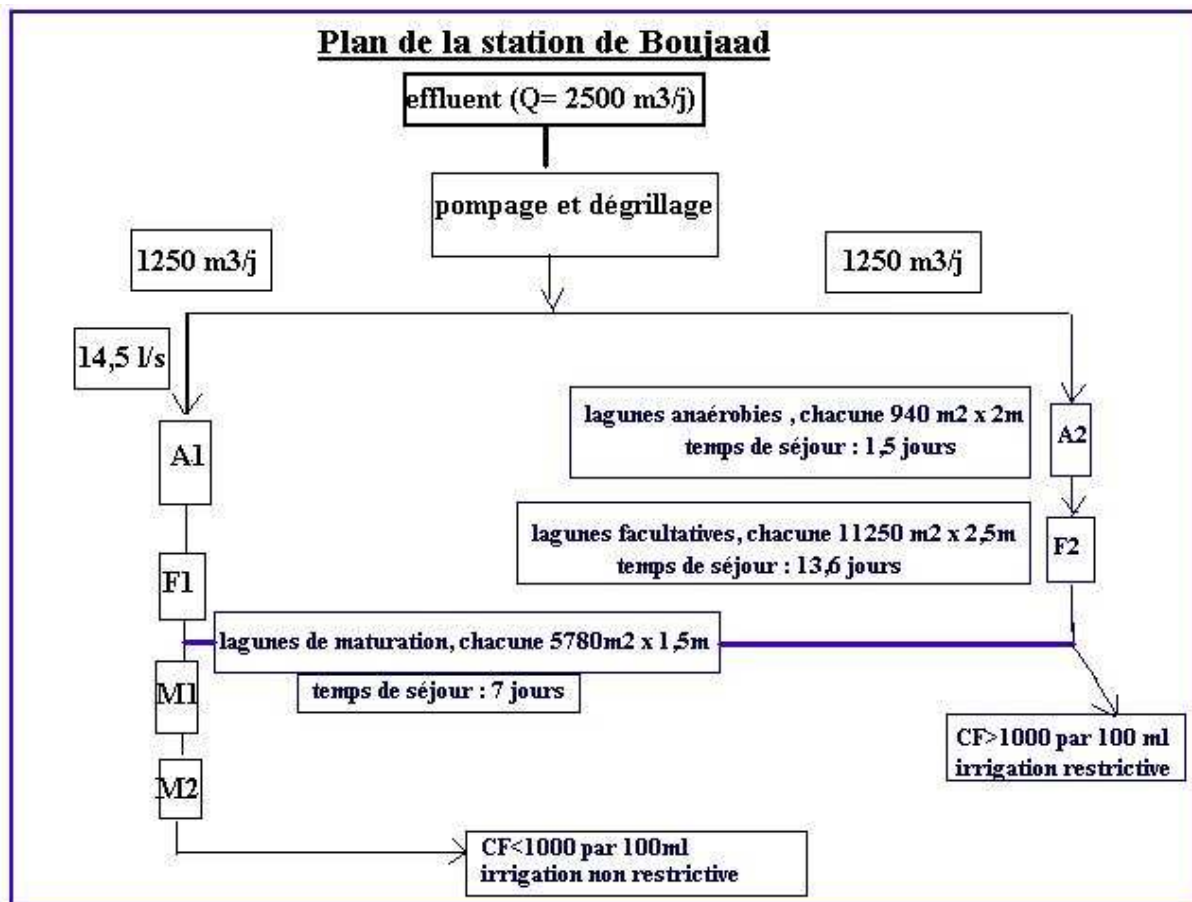
La profondeur d'un bassin facultatif varie entre 1,5 et 2,5m. La couche supérieure est aérobie, la zone centrale peuplée de bactéries facultatives et la zone inférieure est aérobie (zone anoxique). Il y a une interaction entre algues et bactéries en ce sens que les bactéries aérobies consomment de la matière organique en utilisant l'oxygène produit par les algues.



B) Le lagunage anaérobie :

La lagune est composée d'un bassin d'une profondeur variant de 3 à 5m, dans lequel les matières décantées sont soumises à une fermentation anaérobie avec un dégagement de gaz (H₂S, CO₂, CH₄).

Les temps de séjour sont supérieurs à 20 jours et dépassent fréquemment 50. Les charges admissibles peuvent atteindre des valeurs élevées de l'ordre de 500 à 700 Kg de DBO₅ par hectare et par jour. Ce type de lagune s'est montré efficace pour épurer les eaux résiduaires provenant de la fabrication de jus de fruits, de sucreries, d'abattoirs et d'huileries (eau fortement chargée en DBO₅). Les rendements d'élimination peuvent varier entre 50 et 80%. L'inconvénient de ce procédé réside dans le dégagement d'odeurs nauséabondes. (Il est souvent conseillé de construire ce genre de station à 3 km environ à l'extérieur du périmètre urbain). - Technique expérimentée à Marrakech, volume 665m³). Les bassins de maturation ont des profondeurs faibles (≤1,5 m), leur intérêt principal réside dans le traitement bactérien dont le rendement est soumis au rythme des saisons. Un séjour de 30 jours à 15°C permet d'abattre la teneur en germes test (CF) d'un effluent urbain épuré de 10⁶ par 100ml à 10³ environ. (On dit aussi rendement de 3 unités log).



IV) Calcul d'une station de traitement par lagunage :

Une approche du temps de séjour nécessaire repose sur l'application du modèle de MONOD dans un réacteur unique à mélange intégral. On a :

$$(1) \frac{C_t}{C_b} = \frac{1}{1+K_t t} \quad \text{avec } C_b = \text{Concentration en DBO}_5 \text{ de l'eau brute}$$

$$C_t = \text{Concentration DBO}_5 \text{ de l'eau traitée}$$

K = Taux de réduction de la DBO_5 par jour dans le bassin.

$$K_T = K_{20^\circ c} \times 1,07^{T-20} \quad \text{avec} \quad K_{20^\circ c} = 0,85/j$$

$$A = \frac{Qxt}{h} \quad \text{avec} \quad \begin{array}{l} A = \text{aire de la lagune} \\ t = \text{temps de rétention ou de séjour} \\ h = \text{profondeur de la lagune} \end{array}$$

D'après l'équation (1) on a : $t = \frac{C_b - C_t}{K_T \times C_t}$

Exercice d'application :

Soit une localité où les eaux usées contiennent principalement un effluent domestique dont la concentration en DBO est de 250 mg/l. Le nombre d'habitants dont on veut traiter les eaux usées est de 20.000 habitants, avec un apport par habitant de 150l/j. La t° de l'eau est de $15^\circ c$, la profondeur du bassin est de 2m.

- Calculer :
- 1) la charge organique
 - 2) le temps de séjour
 - 3) la superficie de la lagune
 - 4) la charge superficielle de la lagune.

1) charge organique = $Q \times C$
 $Q = 150 \times 20.000 = 3.000m^3/j$; $c = 250g/m^3$ soit $co = 750 \text{ Kg/j}$

2) temps de séjour : $t = \frac{C_b - C_t}{K_T \times C_t}$; $K_{15^\circ c} = K_{20^\circ c} \times 1,07^{(15-20)}$
soit : $K_{15^\circ c} = 0,6/j$

$C_t = 250 - (250 \times 0,9)$ soit $C_t = 25mg/l$

$t = \frac{250 - 25}{25 \times 0,6}$ $t = 15 \text{ jours}$

3) Superficie : $A = \frac{Qxt}{h}$ $A = 2,25 \text{ ha}$

4) Charge superficielle de la lagune $CSL = \frac{\text{Charge organique}}{\text{Superficie}}$ soit

$CSL = \frac{750 \text{ Kg}}{2,25 \text{ ha}}$ soit $333,3 \text{ Kg/ha}$

Remarques :

* Une étude géotechnique est indispensable avant le choix d'une solution de lagunage et l'étanchéité de la retenue est nécessaire. Les digues doivent présenter une pente maximale et être protégées.

* Le curage et le gardiennage systématiques des lagunes sont des contraintes essentielles de l'exploitation qu'il faut prendre en compte au début de l'étude.

* D'après une étude économique, les frais d'exploitation sont de 0,30 DH/m³ pour le lagunage, 1DH/m³ pour les boues activées et 0,38 DH/m³ pour l'infiltration percolation.

* Le nombre de stations de traitement par lagunage ne cesse d'augmenter eu égard des avantages qu'offre cette technique. A titre d'exemple, on recensait 6 stations en France en 1975, il y en avait plus de 2000 en 1989.

V) Le traitement complémentaire ou tertiaire :

C'est un traitement qui peut être envisagé en cas d'insuffisance des traitements biologiques où pour une protection accrue du milieu récepteur : zones balnéaires ou touristiques, voisinage de prises d'eau potable...etc. Les paramètres sur lesquels il faut agir sont :

- La DBO
- La DCO.
- Les matières en suspension qui sont le support de DBO et DCO.
- Les nitrates et les phosphates, cause de l'eutrophisation.
- L'ammoniaque.
- Les germes pathogènes.

Pour les MES, on considère généralement qu'à 1g/m³ de MES correspond 0,5 à 1g/m³ de DBO₅ et entre 1 à 2g/m³ de DCO. Il est donc envisageable de travailler avec des filtres à sables avec des vitesses importantes pouvant atteindre 8m/h. En matière de rendement, on avance couramment une efficacité de 60 à 80% des matières en suspension, 30 à 50% pour la DBO₅.


Pour attaquer les germes pathogènes, on utilise souvent une chloration. Les boues sont également traitées en vue d'une valorisation agricole et pour produire du gaz méthane CH₄ au niveau des digesteurs de boue.

VI) démarche et méthodologie pour l'étude d'une station d'épuration :

- 1) Description générale du milieu physique.
- 2) Diagnostic et caractéristiques du réseau d'assainissement.
- 3) Données de bases pour le dimensionnement de la STEP :
 - Population (pour les différents horizons).
 - Débits d'eaux usées pour différents horizons.
 - Concentrations en DBO₅.
 - Concentrations en NTK.
 - Concentrations en PT.
 - Températures
 - Evaporation.
 - Direction des vents.
 - Ph.

4) justification de la réalisation de la STEP (impact sur la population et l'environnement).

Exemples d'appel d'offre



Avis 281/2008 **mise en ligne : 03/06/2008**

RADEET / TADLA

BENI MELLAL **N° Ordre : 486365**

Type : APPEL D'OFFRES NATIONAL PUBLIC

Date limite : 26/06/2008 **Date d'ouverture de pli : 26/06/2008 à 09:00**

Objet : Mise à niveau et extension de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Beni Mellal
Lot 1 : réhabilitation de la station actuelle - CP : 140 000 DH
Lot 2 : réhabilitation des bassins de lagunage anaérobique - CP : 150 000 DH
Lot 3 : réhabilitation des bassins de maturation - CP : 90 000 DH
NB : visite des lieux : le 13/06/2008 à 9 h00 ...

Prix dossier (PD) : 290 DH

Journaux : MATIN du 02/06/2008,

Lieu de Retrait : -Après du Service des Moyens Généraux de la RADEET, Avenue Hassan II
BENI MELLAL



Avis 6A/08 **mise en ligne : 10/06/2008**

RADEEC / SETTAT

SETTAT **N° Ordre : 487381**

Type : APPEL D'OFFRES NATIONAL PUBLIC

Date limite : 02/07/2008 **Date d'ouverture de pli : 02/07/2008 à 10:00**

Objet : Travaux de réalisation d'un station d'épuration des eaux usées par lagunage au centre Sidi Rahal plage province Settat
NB : Une visite de lieux : prévue le 25/06/2008 à partir de 10h30 devant le siège de la commune de Sidi Rahal ...

Caution provisoire (CP) : 240 000 DH

Journaux : MATIN du 06/06/2008,

Lieu de Retrait : -Service des Moyens Généraux de la RADEEC Sis au quartier administratif Bd Med V , BP 30
Settat tél.: 023 40 31 37 / 023 40 25 03/ 023 40 35 31
SETTAT

Quelques données sur la station de traitement de Ben Slimane

- filière de traitement : lagunage aéré.
- Débit de dimensionnement : 5600 m³ /j (65 l/s en fictif continu).
- Horizon de saturation : 2005.
- Date de mise en service : Juillet 1997.
- Coût de réalisation : 92,6 Mdh.
- Rendement : les eaux épurées accusent une teneur entre 0 et 40 CF/100 ml.
- Usage des eaux épurées : irrigation des espaces verts du golf de Ben Slimane.

Critères de choix d'une filière de traitement :

1) performances épuratoires :

Les performances portent sur trois paramètres :

- la DBO.
- Les matières en suspension MES.
- La capacité d'élimination des germes.

| Procédé d'épuration | Réduction en % | | |
|---------------------------------------|------------------------|------------|------------------|
| | DBO₅ | MES | Bactéries |
| Lit bactérien à forte charge | 65-90 | 65-92 | 70-90 |
| Lit bactérien à faible charge | 80-95 | 70-92 | 90-95 |
| Boues activées à forte charge | 50-75 | 80 | 70-90 |
| Boues activées à faible charge | 85-95 | 85-95 | 90-98 |
| Infiltration-percolation | 90-95 | 85-95 | 95-99 |
| lagunage | 95-98 | 95-98 | 99 |

2) autres critères :

- Encombrement.
- Complexité des procédés.
- Facilité d'exploitation et d'entretien.
- Coûts.

Notions sur l'assainissement solide

I - Introduction :

La collecte, le stockage et le traitement des déchets solides constituent des axes fondamentaux pour la protection de l'environnement. Ce problème se pose avec acuité dans beaucoup de villes et ce compte tenu de l'importance démographique et par conséquent des déchets produits. En Mai 2008, Naples, la ville métropole italienne a commencé de vivre de sérieux problèmes concernant la collecte et le traitement des déchets urbains compte tenu de la saturation des anciennes décharges existantes. Les déchets se composent souvent de déchets ménagers, déchets industriels et de déchets médicaux. Pour avoir une idée, citons que la décharge de Médiouna (région de Casablanca) traite 100 à 300 tonnes/jour. Dans la composition élémentaire des déchets, on trouve généralement :

- * Des résidus alimentaires.
- * Papier et carton
- * Plastique
- * Textile, cuir et caoutchouc
- * Métaux
- * verre et bois

Il y a également une partie liquide le « jus » ou lixiviat.

En plus de l'aspect environnemental, les déchets peuvent être valorisés pour la production d'amendement agricole et également pour la production de gaz méthane.

Pour les études d'assainissement solide, il est souvent utile de chiffrer la production de déchet (en kg/habitant/jour). Il est également intéressant de chiffrer le coût de la collecte. (En dh/tonnes).

Au Maroc, la collecte se fait souvent « de maison à maison » à l'aide de camions à bennes.



II - Le traitement des déchets :

- La décharge contrôlée
- Le compostage
- L'incinération
- Le traitement mixte.

II.1 - La décharge contrôlée :

La décharge contrôlée est une méthode d'élimination des ordures ménagères basée sur un enfouissement des déchets effectué de façon rationnelle afin d'éviter tout risque de nuisances. Son principal avantage est son coût relativement faible, mais en contrepartie, elle exige une mise en œuvre très soignée.

III.1.1 - La décharge contrôlée sans broyage préalable :

Les ordures sont répandues en couches successives sur un terrain où il n'y a pas de risque de contamination des eaux souterraines. Elles sont recouvertes tous les jours d'une couche de matière inerte. On considère deux types de décharges contrôlées.

* La décharge traditionnelle : (celle décrite précédemment)

* La décharge compactée : dans ce cas un compactage en couches minces par engins spéciaux réduit le volume des ordures déposées et diminue la quantité de matériaux de couverture nécessaire. Cette technique peut dans certains cas éviter la couverture journalière des dépôts.

II.1.2 La décharge contrôlée avec broyage préalable.

Les ordures sont broyées de façon à obtenir un produit plus homogène et assez fin, un produit passant à la maille de 50 mm donne de bons résultats. Le broyat obtenu est en suite répandu en couches minces sans être compacté. Ce procédé ne nécessite pas de couverture journalière de matériau inerte.

II.2 - Le compostage :

Le compostage a pour but de transformer une partie des ordures ménagères en compost utilisable pour l'amendement des sols. Les ordures sont broyées, puis subissent une fermentation aérobie suivie d'une période de maturation plus ou moins longue. Cette fermentation peut s'opérer en tas à l'extérieur durant 2 à 3 mois (compostage lent) ou dans des enceintes spéciales pendant 2 à 15 jours (compostage accéléré).

Les produits indésirables appelés « refus de compostage » (verres, plastiques, métaux, textiles,...etc.) sont séparés soit avant le broyage, soit après par criblage et tri. Ils sont ensuite envoyés en décharge contrôlée, incinérés ou partiellement récupérés. Ils représentent environ 20 à 50% des poids des ordures traitées.

Remarque :

Le compostage et la décharge contrôlée sont deux éco-techniques, parfois complémentaires et qui ont donné satisfaction en matière de traitement des déchets.

II.3 - L'incinération :

II.3.1 - Incinération sans récupération d'énergie :

Les ordures sont incinérées dans des fours spéciaux adaptés à leurs caractéristiques: Taux d'humidité élevé, pouvoir calorifique variable. La combustion doit être bien menée afin d'éviter un transfert de pollutions et de nuisances (imbrulés, poussières, odeurs désagréables ... etc.). Les gaz produits doivent subir un dépoussiérage afin de satisfaire aux normes de rejet dans l'atmosphère. Les résidus solides appelés mâchefers représentent environ 10% du volume et 25% à 30 % du poids des déchets incinérés. Elles sont soit déposés en décharge contrôlée, soit utilisées dans d'autres techniques.

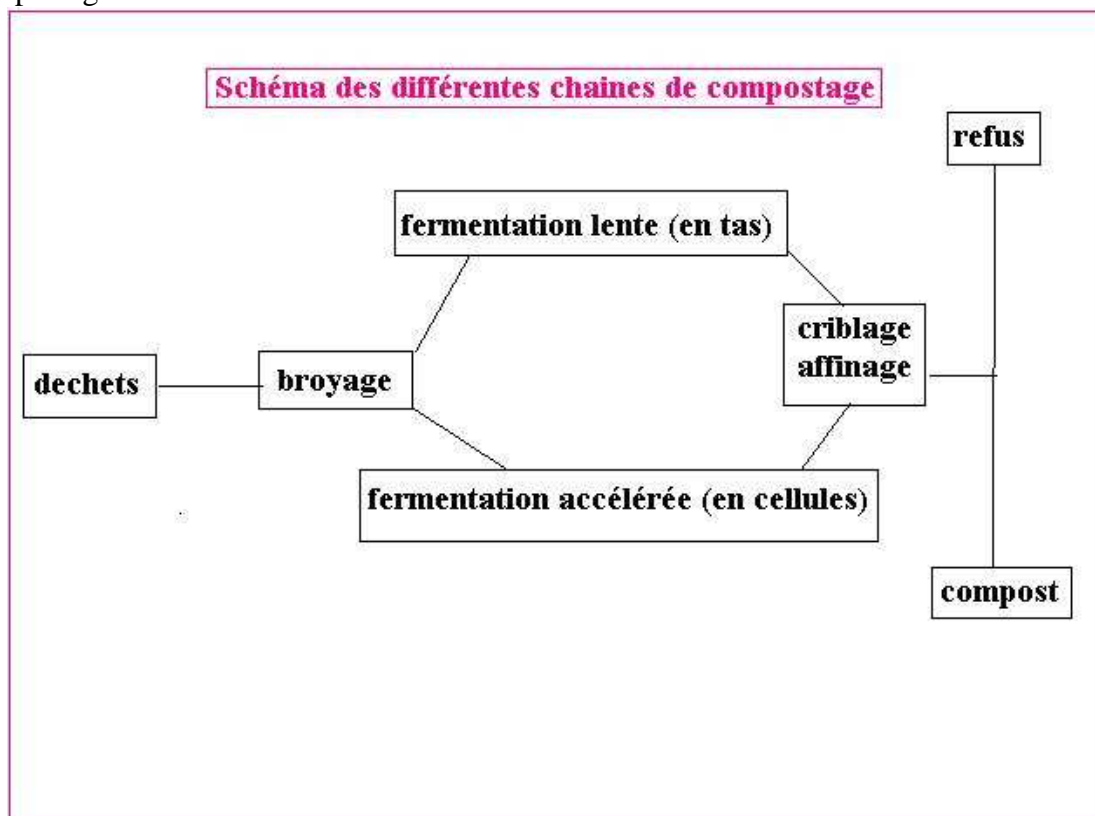
II.3.2 - Incinération avec récupération d'énergie :

Pour les usines de capacité suffisante (100 à 200 tonnes/jour au minimum), et s'il existe des débouchés, on peut envisager de récupérer la chaleur dégagée par l'incinération et qui sera vendue à des industries proches.

L'incinération est un procédé présentant des avantages techniques (importante réduction du volume des déchets + possibilités de valorisation) mais elle a l'inconvénient d'être très coûteuse à l'investissement.

II.4 - Le traitement mixte :

Le traitement mixte combine le procédé de compostage et celui d'incinération. L'installation de traitement est composée d'une unité de compostage pouvant assurer l'élimination de 40 à 60 % des déchets et d'une unité d'incinération pouvant traiter jusqu'à 90% des ordures. Le fonctionnement de ces deux unités est modulé en fonction de la demande de compost. Outre l'incinération des ordures non compostées, le four assure l'élimination des refus de compostage.



Remarque :

Le choix du site d'une décharge contrôlée doit obéir à un certain nombre de critères dont notamment :

- **Contexte hydrogéologique** : l'objectif est de sauvegarder la qualité des eaux souterraines, le paramètre fondamental est la profondeur des niveaux d'eau.
- **Position des sources, lacs et cours d'eau** : essayer d'être le plus loin possible des ressources en eau et de préférence en aval de ces ressources.
- **Direction dominante des vents** : éviter le transport des ordures par le vent ainsi que la propagation des odeurs nauséabondes vers les agglomérations.
- **Topographie** : éviter les points hauts.
- **La situation par rapport au populations** : essayer dans la mesure du possible d'implanter la décharge loin des populations.

Composition moyenne des ordures ménagères de la ville de Marrakech (1997)

| Type de déchet | Taux (%) |
|--------------------|----------|
| Cendre | 38 |
| Matière végétale | 38 |
| Papier | 13 |
| Textiles | 4 |
| Plastiques | 3,5 |
| Métaux | 1,5 |
| Cuir et caoutchouc | 1 |
| Verre et bois | 1 |

Production des déchets industriels par secteur dans la ville de Marrakech (1997)

| secteur | Quantité (tonnes/an) | Taux (%) |
|--------------------------|----------------------|----------|
| Agro-alimentaire | 22000 | 81 |
| Textile et cuir | 650 | 2 |
| Chimie et parachimie | 4000 | 15 |
| Mécanique et métallurgie | 483 | 2 |
| total | 27133 | 100 |

Impact des projets d'aménagement sur l'environnement

I) Introduction :

Avant de réaliser tout projet, il faut étudier son impact sur l'environnement. On parle aussi d'évaluation environnementale. Les principaux axes d'étude sont :

- Effets sur les ressources en eau (superficielles et souterraines).
- Effets sur l'air (développement et propagation d'odeurs nauséabondes).
- Effets sur le sol
- Effets sur la faune et la flore.
- Effets sur le paysage.
- Effets sur l'homme et son mode de vie : (aspect socio-économique).
- Effets sur les infrastructures et équipements sociaux.
- Effet sur le plan culturel.

Il y a lieu de signaler que les bailleurs de fond sont de plus en plus exigeants en matière de financement de projets en relation avec l'évaluation environnementale.

Exemple d'études menées : étude d'impact des rejets d'eaux usées de la ville de Taza sur la qualité de l'eau au niveau du barrage Touahar.

Autre exemple : l'irrigation intensive et l'usage d'engrais fertilisants ont occasionné des teneurs de nitrates élevées dans la plaine de Tadla.

II) Méthodologie d'approche :

Afin de bien mener une étude d'impact sur l'environnement, il faut procéder comme suit :

- Description et justification du projet.
- Description de l'état de référence ou état initial sur le plan environnemental.
- Identification et évaluation des impacts.
- Proposition des mesures d'atténuation.
- Recommandations pour le suivi environnemental.

III) Quelques exemples d'effets négatifs

| Nature du projet | Impacts négatifs |
|----------------------------------|---|
| Ouverture de carrières | <ul style="list-style-type: none">- nuisances en matière de bruits et poussières.- Pollutions accidentelles de rivières. |
| Décharges d'ordures | <ul style="list-style-type: none">- odeurs nauséabondes.- Pollution des ressources en eau par le lixiviat |
| barrage | <ul style="list-style-type: none">- Déficit de recharge de nappe en aval- Eutrophisation à terme |
| Complexe résidentiel touristique | <ul style="list-style-type: none">- Rejets d'eaux usées.- Production de déchets ménagers. |

IV) Quelques solutions pour l'atténuation des effets négatifs :

| Nature du projet | Mesures d'atténuation |
|------------------------------------|--|
| Décharge d'ordures | <ul style="list-style-type: none">- imperméabilisation du fond (géomembranne).- Etudier la direction des vents (éviter les odeurs pour les populations) |
| Complexe touristique | - réalisation d'une station d'épuration des eaux usées |
| Carrière d'extraction de matériaux | - implantation loin des populations (éviter les bruits et les poussières) |

Module N° 9 : Les ressources en eaux non conventionnelles

Chapitres :

- 1) La recharge artificielle de nappes**
- 2) La collecte des eaux pluviales**
- 3) La réutilisation des eaux usées**
- 4) Le dessalement d'eaux de mer**

La recharge artificielle de nappes

I) Introduction :

La recharge artificielle d'une nappe consiste à réaliser une infiltration provoquée et contrôlée au sein d'un aquifère et ce par le biais d'un apport d'eau extérieur. Il s'agit généralement d'une rivière dont on veut exploiter les eaux de crue au lieu que celles-ci se perdent en aval dans l'océan ou un autre milieu récepteur. Il est possible également de pratiquer la recharge à partir des rejets d'eaux usées traitées et ce après un traitement préliminaire.

La recharge artificielle a généralement deux objectifs :

- Reconstitution partielle des réserves en eau de l'aquifère après une phase de surexploitation.
- Création d'une barrière hydraulique contre l'intrusion des eaux marines ou d'un front de pollution quelconque.

II) Méthodes de l'alimentation artificielle :

L'alimentation artificielle d'un aquifère peut être réalisée par infiltration provoquée ou par injection.

II.1) Alimentation par infiltration provoquée :

Pour l'infiltration provoquée, on a recours à des dispositifs de surface qui exigent des étendues de terrain relativement importantes. Ce genre d'aménagement est souvent pratiqué au niveau des nappes alluviales.

Les dispositifs aménagés sont généralement :

- Les bassins d'infiltration.
- Les seuils aménagés dans les lits de rivières.
- L'épandage de crue.

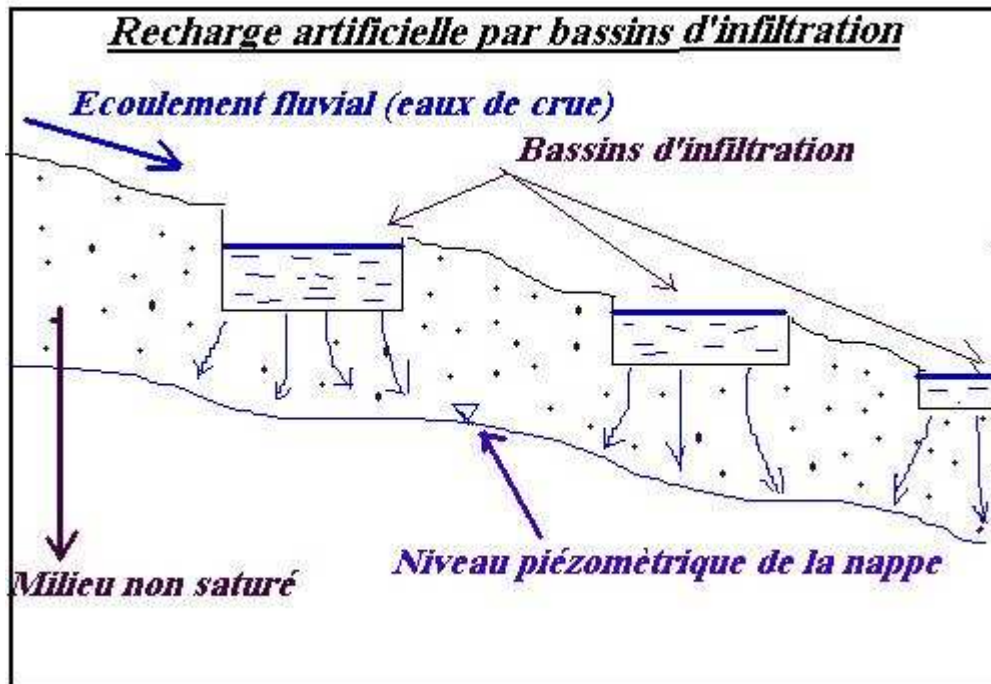
II.1.1) les bassins d'infiltration :

II.1.1.1) Description du dispositif :

Ce dispositif consiste à réaliser des bassins en cascades au nombre de 4 à 6 (généralement dans le lit d'une rivière). En fait le bassin sert de décanteur et d'infiltrateur, le milieu non saturé et qui doit être de 2 à 10 m joue le rôle de filtre.

La largeur l du bassin peut aller jusqu'à la largeur du lit majeur mais il faut veiller toutefois à la protection du bassin contre les effets dévastateurs de crues. En pratique, elle ne doit pas dépasser une dizaine de mètres. La longueur est de l'ordre de 100 m. la longueur totale d'une série de bassins ne doit pas dépasser 600m. La hauteur H et compte tenu de la hauteur des berges est de l'ordre de 1,2 à 1,5m. L'intérêt d'avoir des grands bassins est de profiter du maximum de débit entrant, toutefois de grandes superficies peuvent rendre l'entretien et la

gestion du dispositif difficiles. Il est recommandé avant de dimensionner les bassins de procéder à des levés topographiques au droit des sections de l'oued à aménager.



II.1.1.2) Choix des sites de recharges :

Sur le plan technique, le choix doit porter sur les sites offrant les meilleurs rendements.

- Il faut surtout étudier au préalable la relation nappe- rivière, l'idéal est d'avoir des cartes piézométriques locales à petites échelle pour déterminer les secteurs ou l'oued alimente la nappe (rôle injectant).
- En parallèle à la piézométrie, il faut étudier les apports au niveau des rivières pour bénéficier du maximum de débit.
- Réalisation d'une campagne de jaugeages différentiels pour évaluer les apports d'eaux de surface aux eaux souterraines.
- Une étude sur la qualité des eaux est également indispensable (eaux souterraines et eaux de surface) pour avoir une compatibilité et un mélange d'eau de qualité acceptable.

II.1.1.3) entretien et gestion du dispositif :

Le problème principal est le colmatage des fonds de bassins compte tenu du charriage et du transport de sédiments. Aussi, il est recommandé de procéder après le passage de crues à un décapage et une scarification du terrain afin de nettoyer et d'éliminer les dépôts ce qui permet de préparer le terrain à une prochaine crue.

Pour un bon suivi du rendement du dispositif, il est recommandé de :

- installer un réseau de contrôle piézométrique en amont et en aval des bassins pour mesurer l'effet différentiel de la recharge entre l'amont et l'aval.

Un exemple de ce type d'aménagement est celui de l'oued Nfis dans la plaine du Haouz, la recharge a permis d'avoir une infiltration de 1 m/jour/m^2

II.1.2) les seuils et diguettes :

Ce dispositif consiste à réaliser un certain nombre de seuils en cascades le long d'un tronçon de rivière et ce pour retarder les écoulements lors de crues ce qui permet d'augmenter le temps de séjour de l'eau et par suite une infiltration provoquée. La longueur du seuil sera bien entendue la largeur de la section de l'oued, la hauteur dépendra de celle des berges. Là également, une étude topographique est indispensable.

Les seuils peuvent être construits en gabions ou en maçonnerie en fonction de la violence des crues et aussi de la proximité des matériaux de construction.

L'étude de faisabilité, le choix des sites, l'entretien et la gestion sont similaires à l'option des bassins d'infiltration décrits précédemment. Le choix entre variante doit être orienté par une étude technico-économique et une analyse financière (VAN et TRI).

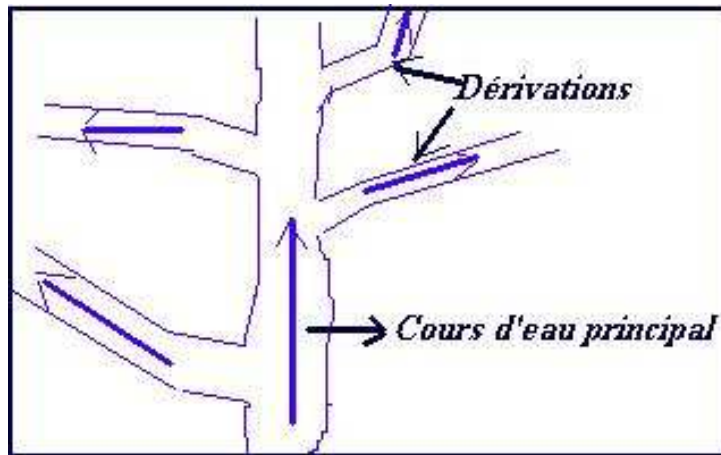
Aménagement d'une diguette en gabion dans une section de thalweg (jbilétes centrales)



Une expérimentation dans les jbilétes pour renforcer l'infiltration des eaux de crues au sein des altérites (schistes altérés) à partir d'un dispositif de seuils en gabions, a permis d'avoir une infiltration différentielle de 5 à 8 fois entre l'amont et l'aval des diguettes.

II.1.3) l'épandage de crue :

Cette technique se pratique souvent hors du lit de l'oued en dehors du chenal principal ou lit mineur actif. Les eaux de débordement parviennent souvent aux terrains riverains par le biais de séguias (traditionnelles ou modernes) et généralement pour un but d'irrigation. Une fraction de ces eaux finit par rejoindre la nappe et participe à la recharge artificielle.

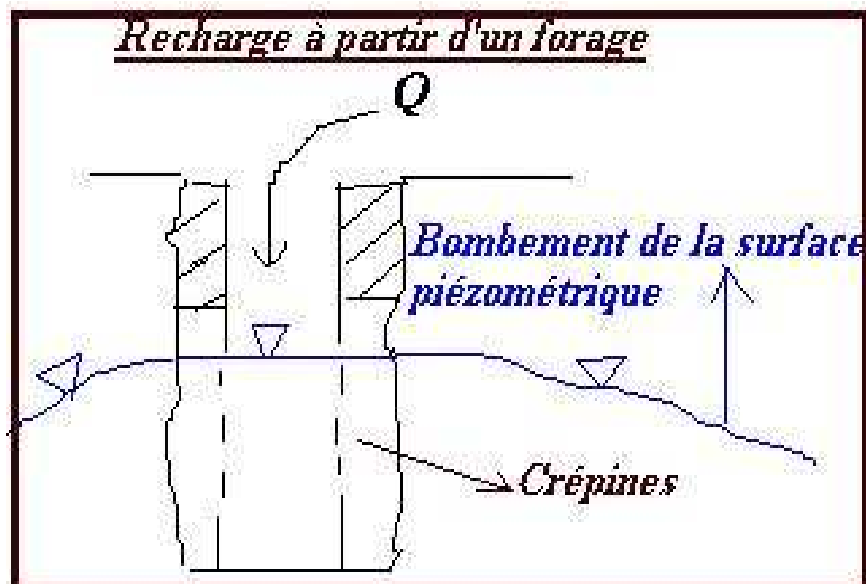


Cette technique est largement utilisée dans les plaines du Haouz et Souss.

II.2) Recharge par injection :

Les dispositifs permettant des eaux dans un aquifère sont des puits ou des forages analogues aux ouvrages utilisés pour le pompage des eaux souterraines. Il faut être prudent au niveau de deux facteurs :

- La qualité chimique et bactériologique des eaux apportées en comparaison avec celles de la nappe.
- La teneur des matériaux en suspension pour ne pas colmater les crépines du forage.



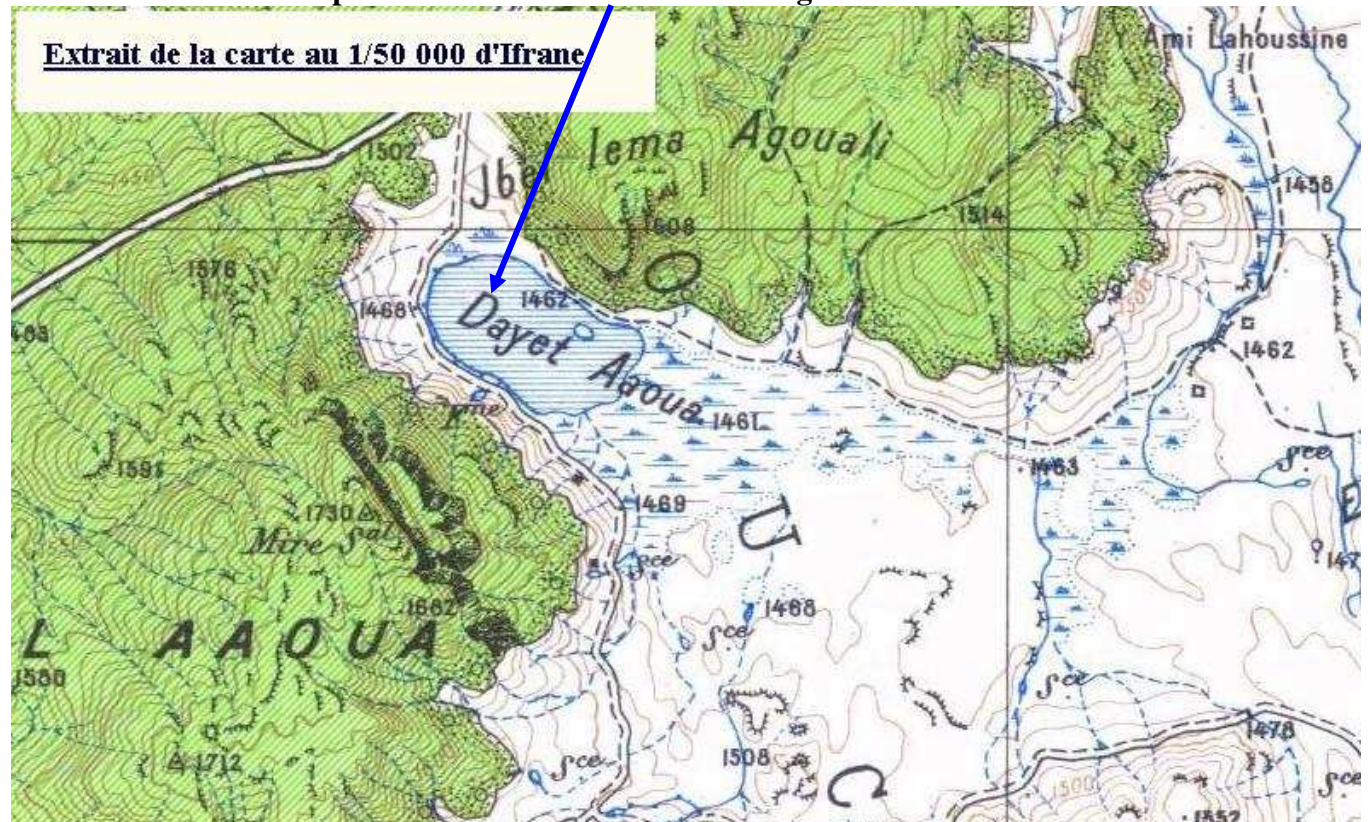
La collecte des eaux pluviales

D) Introduction :

Les eaux pluviales ne sont jamais exploitées à 100% pour des fins socio-économiques de l'homme. En effet, il y a toujours des pertes dans l'océan, les fossés, les caniveaux...etc. dans beaucoup de régions rurales Marocaines, les populations s'alimentent en eau potable à partir de citernes creusées dans le sol et remplies directement par les eaux de pluie (Métfia). Ce n'est qu'un exemple pour montrer que des techniques de captage des eaux pluviales se développent de plus en plus pour la mobilisation des eaux de pluie à l'état « brut ». En Europe, les eaux de pluie tombant sur les toitures de maisons sont parfois collectées dans de grandes cuves de stockage avant qu'elles rejoignent le réseau d'assainissement. Les eaux collectées servent pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des véhicules...etc.

Remarquons au passage que la collecte des eaux pluviales permet de soulager le réseau d'assainissement surtout lorsqu'il s'agit de réseaux unitaires. A noter aussi que lorsque la topographie le permet, des bassins de stockages et lacs peuvent être aménagés comme sites touristiques, de plaisance ou encore pour la recharge artificielle de la nappe phréatique, l'abreuvement du cheptel.....etc. lorsque la topographie le permet, il y a des retenues d'eau naturelles sous formes d'étangs ou de « Dayats ».

Exemple de retenue naturelle dans la région d'Ifrane



Dayet Aoua dans la région d'Ifrrane



II) Aménagement de bassins de retenue :

II.1) Investigations à entreprendre :

- L'étude topographique est la première investigation à entreprendre pour évaluer la capacité de stockage pour différentes côtes du plan d'eau.
- L'étude géologique et géotechnique permettra d'examiner les assises et leurs caractéristiques. Ceci permettra aussi de prévoir éventuellement les possibilités d'ancrage.
- L'examen et analyse des données climatiques et notamment les valeurs de précipitations et d'évapotranspiration : ETP.

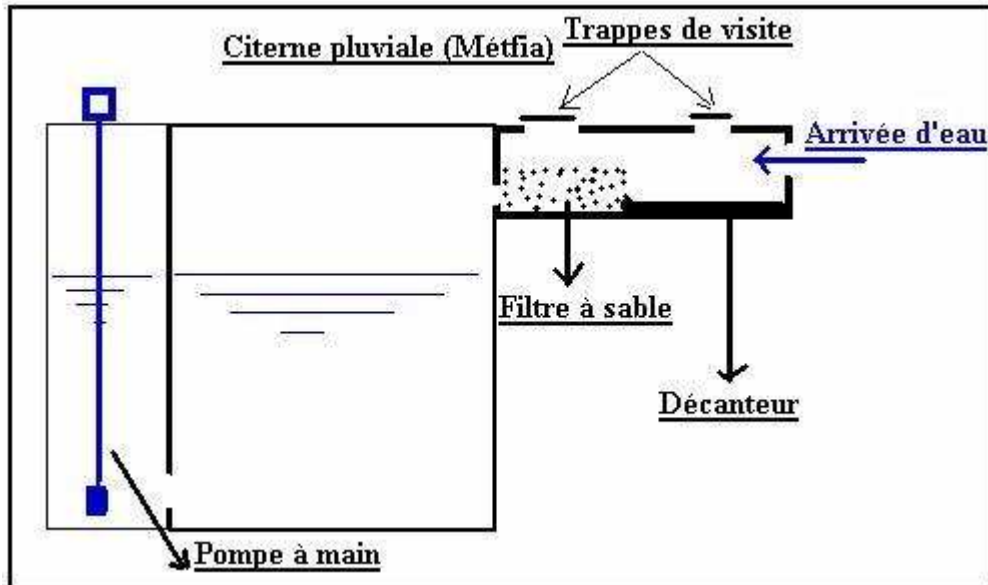
Bassin de retenue d'eaux pluviales aménagé (Belgique)



III) Citernes pluviales :

Une citerne pluviale ou métfia est souvent utilisée en milieu rural comme système de desserte lorsqu'il n'y a pas de ressources en eau. C'est un dispositif de forme généralement rectangulaire et qui se compose principalement de :

- une grille pour permettre l'arrivée d'eau pour remplissage.
- Un décanteur et filtre pour l'élimination des particules en suspension.
- Un réservoir.
- Un puits de puisage qui pourrait être équipé en pompe manuelle.



Ces ouvrages sont alimentés par les eaux de pluie ou par camions citernes.

Camions citernes (3Tonnes) pour le remplissage des métfias dans la province de Chichaoua



En matière de dimensionnement et pour les citernes collectives, les capacités standards sont de 100 à 150 m³ en fonction de l'importance de la population. Selon une étude menée sur la province de Chichaoua ou une campagne de citernage par camion a été entreprise aux mois de Juin et Juillet 2000, la consommation est de 10 à 15 l/j/habitant. Compte tenu du nombre de mois secs et du coût élevé du transport d'eau par camions citerne, il est recommandé d'aménager de grandes citernes collectives (300 à 500 m³), sinon le prix de revient du m³ d'eau serait prohibitif (dépassant celui du dessalement d'eau de mer).

Il est conseillé dans le cadre de l'entretien au nettoyage de la cuve au rythme de 1 à 2 fois par an et veiller à la propreté des alentours du dispositif (une clôture grillagée et un gardiennage sont recommandés).

La réutilisation des eaux usées

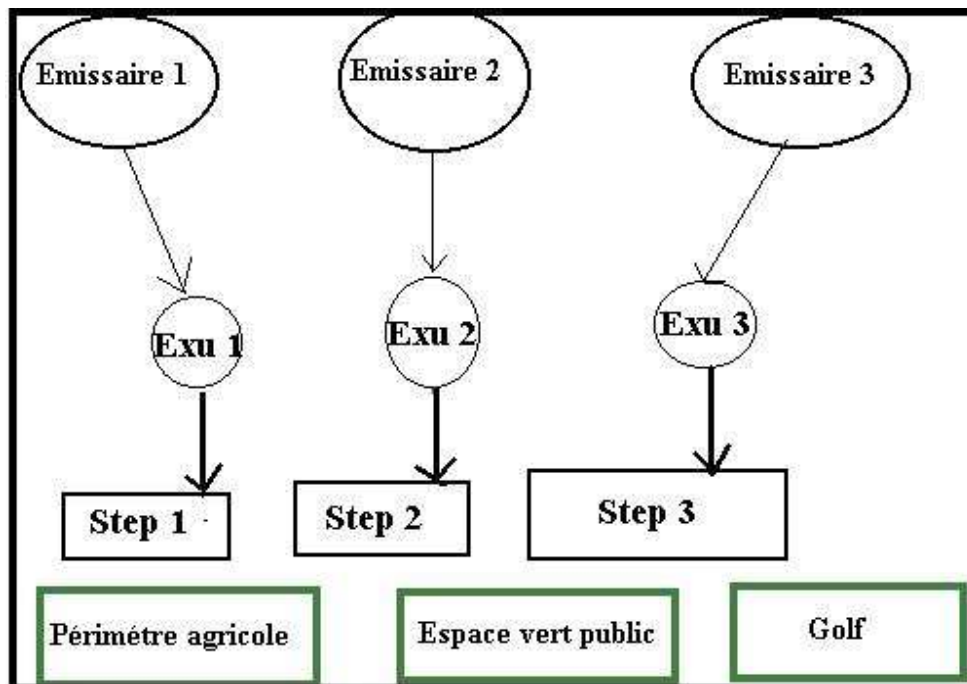
I) Introduction :

Compte tenu de l'importance des débits d'eaux usées domestiques rejetées, la réutilisation de ces eaux après un stade de traitement et d'épuration est justifiée, notamment dans un contexte de rareté des ressources en eau. Dans 70 à 80% des cas et à travers le monde, les eaux traitées sont destinées à l'irrigation (espaces verts publics, golfs, propriétés privées..). On peut également les utiliser dans des usages industriels tels que le refroidissement des chaudières. Il est également possible –comme l'ont montré beaucoup d'expériences à travers le monde- de traiter des eaux résiduaires jusqu'à les rendre potable en totalité ou moyennant un effet de dilution avec des eaux douces en surface ou bien par injection dans un aquifère. Une expérience de grande envergure a été menée en grande Bretagne en 1997 où 35 000 m³ /j (400 l/s en fictif continu) d'eaux usées ont été mélangés avec des eaux de surface.

II) Investigations et précautions à entreprendre :

Dans un projet d'assainissement en général et celui de réutilisation des eaux usées en particulier, il y a lieu d'examiner minutieusement les composantes principales à savoir :

- l'emplacement des exutoires d'eaux usées.
- Le type de traitement et d'épuration envisagé. (pour avoir une idée sur la qualité à la sortie de la station d'épuration).
- L'emplacement des projets envisagés (périmètres irrigués par exemple) : en fonction de l'assiette foncière des terrains.
- Confrontation de la qualité exigée par le projet et celle obtenue à la sortie de la station d'épuration.
- Impact du projet sur l'environnement et étude de sa rentabilité économique.



En définitive l'étude d'un projet d'assainissement liquide comporte trois volets :

- 1) La conception de l'ossature et la typologie du réseau.
- 2) Le choix de la filière de traitement.
- 3) La réutilisation des eaux épurées pour des fins socio-économiques.

Le dessalement d'eaux de mer

I) Introduction :

La principale caractéristique des eaux marines est leur salinité élevée et qui est de l'ordre de 35 g/l (pour la mer morte, elle est de 270 g/l). Deux méthodes sont les plus utilisées à travers le monde pour le dessalement des eaux de mer : la distillation et l'osmose inverse.

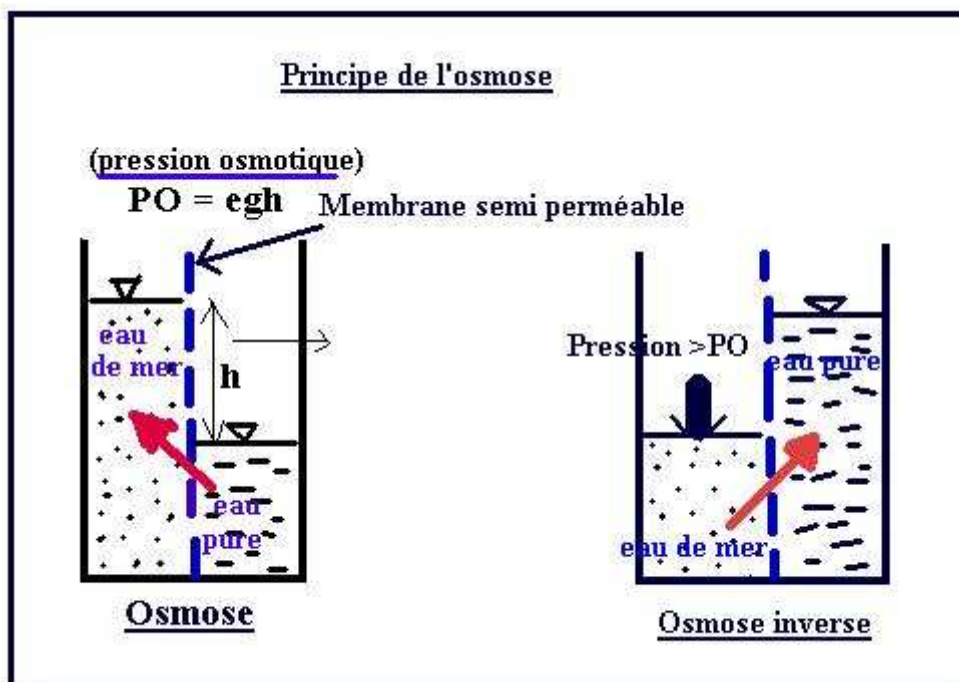
La première phase correspond au pompage des eaux marines avec un traitement préliminaire et notamment l'élimination des particules fines. (Généralement une filtration grossière suivie d'une filtration sur sable).

II) Méthodes de dessalement :

Les procédés de dessalement se caractérisent par leur rendement ainsi que par la teneur en sel résiduel.

L'osmose inverse :

Il s'agit d'une technique membranaire. Les membranes sont de très petites fentes qui peuvent retenir même les sels dissouts.



Le phénomène d'osmose se traduit par un écoulement de la solution diluée vers la solution concentrée. Ceci va s'accompagner d'une élévation de niveau, c'est la pression osmotique qui vaut $P = \rho gh$. En appliquant une pression supérieure à la pression osmotique, on va créer le phénomène à l'envers, c'est l'osmose inverse. Cette expérimentation exige de l'énergie pour maintenir la pression, celle-ci est de l'ordre de 4 à 8 MPa (40 à 80 fois la pression atmosphérique). L'énergie nécessaire est de 4 à 5 Kwh/m³, elle est fournie par une pompe à haute pression qui injecte l'eau dans le module industriel d'osmose inverse. L'eau obtenue à la fin du procédé est de l'ordre de 500 mg/l.

L'expression de la pression osmotique s'écrit $PO = i \times C \times R \times T$ avec :

i = nombre d'ions dissociés dans le cas d'une électrolyse.

C = concentration de sels exprimée en moles/m³.

R = constante des gaz parfaits (8,32 j /mole/°K)

T = température absolue en °K. ($T = t^{\circ}C + 273$).

Exemple :

La pression osmotique d'une eau à 25 °C avec une teneur en sels de 30 g/l de chlorure de sodium par litre sera $PO = 2 \times (30 \times 1000 / 58) \times 8,32 \times 298$ soit $PO = 25,65$ barsp

Selon des études récentes, le prix de revient du m³ par cette technique est de 1 à 2 dollars. Cette méthode constitue presque 50% de la part du marché mondial.

Au Maroc, les villes de Boujdour et Layoune sont alimentés par dessalement moyennant des unités de production dimensionnées en 1993 respectivement pour des débits de 9 l/s et 81 l/s . Les canaries (Espagne) et les pays du golf persique s'alimentent presque à 100% par cette technique. L'usine d'Ashkelon en Israël produit 320 000 m³ /jour (3,7 m³ /s en fictif continu).c'est la référence mondiale concernant cette technique.

Module N° 10 : Législation Marocaine de l'eau

Chapitres :

- 1) **Le domaine public hydraulique**
- 2) **La loi 10/95 sur l'eau**

Le domaine public hydraulique

I) Introduction :

Dans le cadre de l'aspect législatif et réglementaire régissant l'exploitation et la mobilisation des ressources en eau, il est admis que tout le patrimoine hydraulique –superficiel et souterrain-constitue un bien public appartenant à l'état. Aucune exploitation ou empiètement n'est réglementaire qu'après l'obtention d'une autorisation préalable auprès des autorités compétentes. Les agences de bassins hydrauliques et selon la loi 10/95 sur l'eau sont les gestionnaires de ce domaine public hydraulique (DPH) et sont habilités à donner les différentes autorisations.

II) Consistance :

Le domaine public hydraulique est constitué par :

- 1) les lits de cours d'eau, lacs dayats. Les limites sont matérialisées par la ligne atteinte par les plus hautes eaux. Théoriquement, ces limites doivent faire l'objet d'une étude hydrologique et avec des simulations pour différentes périodes de retours.
- 2) Les aquifères.

III) Exploitations au sein du DPH :

Tout projet ou infrastructure à réaliser empiétant sur un domaine public hydraulique, doit faire l'objet d'une demande d'occupation temporaire du DPH. L'agence de bassin concernée est amenée à réaliser une étude technique ainsi qu'une enquête publique relative à l'impact de ce projet sur les ressources en eau et sur les riverains. Cette autorisation est en principe renouvelable en fonction de l'évolution du contexte régional. Le promoteur est tenu de respecter toutes les directives de l'agence et doit payer une redevance. Toute exploitation ou empiètement illicite d'un domaine public hydraulique est passible de sanctions, voire de poursuites judiciaires.

Le creusement de puits ou forages doit faire également l'objet d'une autorisation de pompage fixant le débit à ne pas dépasser et parfois même, la profondeur à ne pas dépasser. Une redevance annuelle est également stipulée par la loi en fonction du débit autorisé.

Le dossier de demande d'une autorisation de prélèvement d'eau est constitué par les pièces suivantes :

- Demande d'autorisation de prélèvement d'eau.
- Photocopie de la carte d'identité nationale du promoteur.
- Plan de situation de la parcelle objet du projet.
- Plan de situation du puits ou forage ainsi que les équipements annexes.
- Certificat donnant droit de jouissance ou attestation de propriété.
- Engagement du promoteur pour l'installation de compteur.

En principe et pour veiller sur la bonne gestion du DPH, il y a une police des eaux qui a la responsabilité de contrôler sur le terrain le respect des différentes clauses.

Remarques:

- La crue violente de l'oued Ourika au mois d'Aout 1995, avait dévasté beaucoup de constructions en bordures immédiates de l'oued. En fait la majorité de ces infrastructures a été bâtie sur un domaine public hydraulique sans autorisation préalable.

- Dans beaucoup de régions du Maroc, il existe des droits d'eau sur certains points d'eau (sources, séguias....). Ces droits sont très anciens, les ayants droit bénéficient d'une part d'eau sur le débit global. A titre d'exemple, le débit de la source « Ain Asserdoun » est partagé entre l'AEP de la ville de Béni Mellal et les droits d'eau pour irrigation.

- Tout projet d'hydraulique quelque soit son envergure et quelqu'un soit le promoteur doit obéir outre l'étude technique à l'aspect réglementaire et législatif pour ne pas porter préjudice aux ressources en eau et pour respecter les droits des autres promoteurs ayant déjà régularisé leurs situations vis-à-vis du domaine public hydraulique.

La loi 10/95 sur l'eau

I) Introduction :

Les premières lois et textes régissant la gestion du domaine public hydraulique au Maroc remontent à 1914 et ont prévalu jusqu'aux années 90. Cette législation ne répond plus au développement socio-économique du pays, raison pour laquelle le Maroc s'est vu dans la nécessité d'élaborer de nouveaux textes s'adaptant au contexte actuel. Ceci a été concrétisé par la refonte des anciens textes et la promulgation de la loi 10/95 qui a été votée au parlement en 1995.

L'esprit général de la loi est basé sur un usage harmonieux des ressources en eau d'une manière concertée avec tous les usagers de l'eau et ce dans un nouveau cadre institutionnel créé par la même loi à savoir l'agence du bassin hydraulique.

La loi 10/95 a mis également en place le conseil supérieur de l'eau qui est une institution nationale fixant les grandes orientations et priorités de la politique de l'eau au Maroc. Les « macro décisions » sont ensuite déclinées à l'échelle des bassins de régions hydrauliques.

Afin de mieux gérer les ressources en eau, deux principes fédérateurs de cette loi ont été mis en place à savoir :

- 1) préleveur-payeur
- 2) pollueur payeur.

Pour bien veiller sur l'application de ces deux principes, la police des eaux a été créée et dotée d'un certain nombre de pouvoirs afin d'intervenir sur le terrain à chaque instant.

II) les textes d'application :

Plusieurs textes d'application de cette loi ont été promulgués et publiés au bulletin officiel, on peut citer à titre d'exemple :

- Décret N° 2.97.223 du 24 Octobre 1997 fixant la procédure d'élaboration et de révision des plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau et du plan national de l'eau.
- Décret N° 2.97.414 du 4 Février 1998 relatif aux modalités de fixation et de recouvrement de la redevance, pour utilisation de l'eau du domaine public hydraulique (redevance de prélèvement).
- Décret N° 2.97.487 du 4 Février 1998 fixant la procédure d'octroi des autorisations et des concessions relatives au domaine public hydraulique.
- Décret N° 2.97.488 du 4 Février 1998 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions préfectorales et provinciales de l'eau.
- Décret N°2.97.657 du 4 Février 1998 relatif à la délimitation des zones de protection et des périmètres de sauvegarde et d'interdiction.

En définitive la loi 10/95 constitue un arsenal juridique à même d'accompagner les efforts techniques et financiers consentis par l'état dans l'objectif d'un développement socio-économique harmonieux sur la base d'une bonne gestion quantitative et qualitative des ressources en eau.

Bibliographie

- « Hydraulique urbaine » J.Bonnin 1977
- « Les réseaux d'assainissement » R.Bourrier 1985
- « Hydraulique générale » Edition Moscou 1980
- « Hydraulique générale et appliquée » Carlier 1986
- « Hydraulique urbaine » A.Dupont 1980
- « Hydraulique fluviale » H.Graf
- « Hydrogéologie quantitative » G. de Marsily 1981
- « Guide technique des bassins de retenues d'eaux pluviales » TEC-DOC Lavoisier 1994
- « Gestion des eaux » : cours de l'école nationale des ponts et chaussées, 1985
- « L'énergie hydraulique », collection de la direction des études et recherches EDF, 1978
- « Manuel de l'adjoint technique du génie rural » SOGREAH, 1974
- « Distribution et collecte des eaux », école polytechnique de Montréal, 1994
- « Recueil de problèmes d'hydraulique générale » R.Bonnefille, 1981
- « Concours professionnels, direction générale de l'hydraulique »
- « Mécanique des fluides ». Commollet.
- « Systèmes de pompes d'eau en milieu rural » PNUD, OXFAM, 2000
- « Dossier de référence à l'usage des techniciens du PAGER » document FAO, TCP/MOR/6613.
- « Encyclopédie scientifique Universalis »
- « Eléments de géologie » Pierre Bellair et Charles Pomerol, collection U, 1982

Sommaire

Chapitres :

Pages :

Module N°1 : Hydraulique générale

| | |
|--|----|
| 10) Généralités | 8 |
| 11) Les besoins en eau | 12 |
| 12) L'hydrostatique | 22 |
| 13) Applications fondamentales de l'hydrostatique | 29 |
| 14) Notion de viscosité | 33 |
| 15) Hydrodynamique | 36 |
| 16) Calcul des pertes de charge | 41 |
| 17) Ecoulement à surface libre | 54 |
| 18) Ecoulement dans les orifices, les ajutages et les déversoirs | 60 |

Module N°2 : Hydraulique urbaine

| | |
|--|-----|
| 9) Généralités sur les pompes hydrauliques | 72 |
| 10) Les énergies renouvelables et le pompage de l'eau | 103 |
| 11) Les conduites d'eau | 106 |
| 12) Les châteaux d'eau | 120 |
| 13) Les réseaux de distribution | 128 |
| 14) Optimisation du débit équipé dans une station de pompage | 139 |
| 15) Calcul du prix de revient de l'eau | 142 |
| 16) L'hydraulique villageoise | 152 |

Module N°3 : Hydrologie

| | |
|---|-----|
| 7) Généralités sur le cycle de l'eau dans la nature | 162 |
| 8) Etude des précipitations | 171 |
| 9) Les cours d'eau | 177 |
| 10) Analyses des crues | 189 |
| 11) Entretien et aménagement des cours d'eau | 220 |
| 12) La modélisation hydrologique | 223 |

Module N°4 : Hydrogéologie

| | |
|--|-----|
| 11) Eléments de géologie | 225 |
| 12) Généralités sur les eaux souterraines | 232 |
| 13) Les cartes piézométriques | 249 |
| 14) Hydraulique souterraine | 264 |
| 15) Interprétation des essais de pompage | 270 |
| 16) Les cartes thématiques des ressources en eau | 286 |

| | |
|--|-----|
| 17) La modélisation hydrogéologique | 290 |
| 18) Les forages d'eau | 293 |
| 19) La géophysique appliquée à la recherche de l'eau | 310 |
| 20) Les études hydrogéologiques. | 319 |
| 21) La radiesthésie. | 336 |

Module N°5 : Aménagements hydrauliques

| | |
|--|-----|
| 4) Généralités sur les barrages | 339 |
| 5) Généralités sur les ouvrages annexes des barrages | 347 |
| 6) Les centrales hydroélectriques | 351 |

Module N°6 : Qualité des eaux

| | |
|--|-----|
| 1) Caractéristiques physico-chimiques de l'eau | 368 |
| 2) Caractéristiques biologiques de l'eau | 380 |
| 3) Traitement des eaux potables..... | 387 |
| 4) La pollution de l'eau..... | 392 |

Module N°7 : Gestion et planification des ressources en eau

| | |
|---|-----|
| 1) Aspects généraux de la gestion et la planification de l'eau..... | 401 |
| 2) Les modèles de simulation et de prévision..... | 422 |
| 3) Les catastrophes naturelles..... | 431 |
| 4) L'analyse économique des projets de mobilisation des ressources en eau | 437 |

Module N°8 : Assainissement

| | |
|--|-----|
| 1) Généralités sur l'assainissement..... | 441 |
| 2) Conception et calcul des réseaux d'assainissement..... | 456 |
| 3) Rejet et épuration des eaux usées..... | 476 |
| 4) Notions sur l'assainissement solide..... | 490 |
| 5) Impact des projets d'aménagement sur l'environnement..... | 494 |

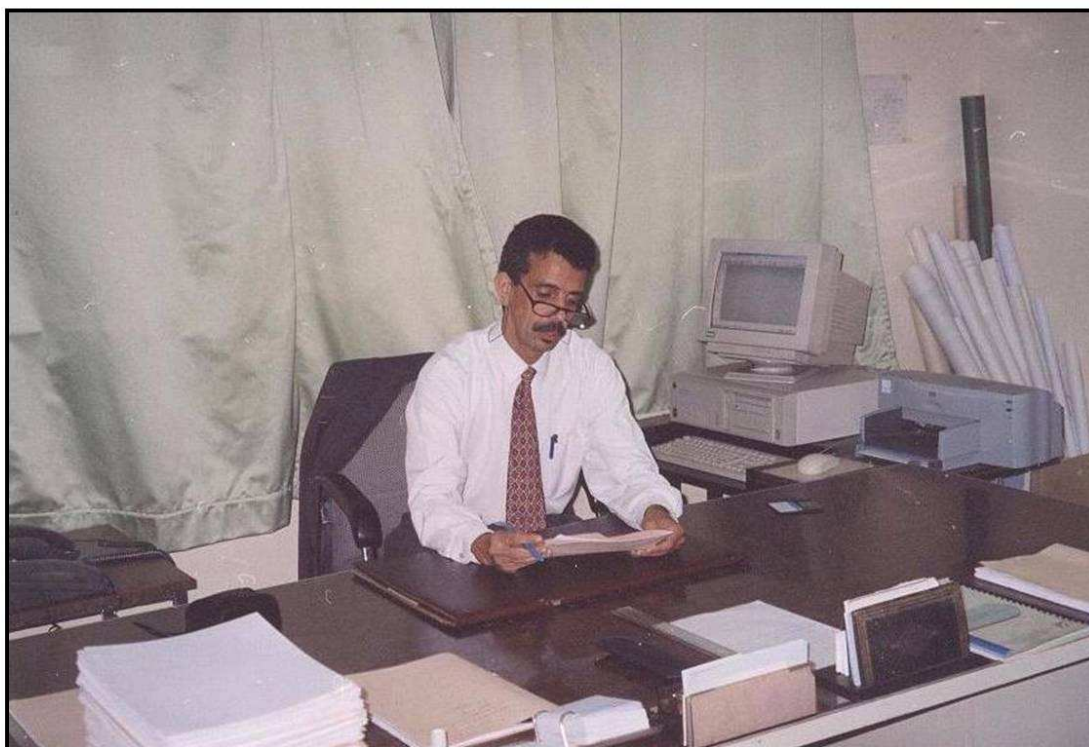
Module N°9 : les ressources en eaux non conventionnelles.

| | |
|--|------|
| 1) La recharge artificielle de nappes..... | 497 |
| 2) La collecte des eaux pluviales..... | 501 |
| 3) La réutilisation des eaux usées..... | 505 |
| 4) Le dessalement d'eaux de mer..... | 507. |

Module N°10 : Législation Marocaine de l'eau

| | |
|---------------------------------------|-----|
| 1) Le domaine public hydraulique..... | 510 |
| 2) La loi 10/95 sur l'eau..... | 512 |







« Je me souviens lorsque j'étais au lycée en classe de terminale, on nous enseignait dans les premiers cours de philosophie que celle-ci est la mère des sciences. Aujourd'hui, avec le recul et l'expérience sur le terrain, je dis que c'est plutôt l'hydraulique qui en est le cas. En effet, dans tout projet, il y a une dimension technique (pluridisciplinaire), économique, sociale, environnementale, juridique et même parfois politique. « Qui dit mieux ! »

Abdeljalil Gouzrou

Abdeljalil Gouzrou, lotissement Riad Essallam, route de Casa, N°115, Marrakech, Maroc.

E-mail : agouzrou@yahoo.fr

GSM : 212 0666779549

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Le présent ouvrage, conçu pour la formation, est à caractère pluridisciplinaire, il est destiné aux ingénieurs, universitaires et techniciens travaillant dans le domaine de l'eau. Il doit être considéré comme un guide et un aide mémoire car il ne prétend pas à l'exhaustivité. L'auteur est né à Marrakech en 1959, lauréat de l'école Mohammadia d'ingénieurs (Rabat, promotion 1983). Il a travaillé au sein de la direction générale de l'hydraulique où il a assumé beaucoup de responsabilités et mené beaucoup d'études durant la période 1983-2005. Depuis cette date et jusqu'à nos jours, il poursuit sa carrière dans le secteur privé en tant que consultant auprès des bureaux d'études et entreprises. L'auteur est également enseignant vacataire dans l'institut supérieur des techniciens des travaux publics (Marrakech). Son présent livre est le fruit d'un certain nombre d'expériences diversifiées dans le secteur de l'eau.